HISTOIRE
DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

H. DE SYBEL

Membre du Parlement de l'Allemagne du Nord, Professeur à l'Université de Bonn.

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR Mlle MARIE DOSQUET

Inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Bordeaux.

Édition revue par l'auteur

ET PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE ÉCRITE POUR L'ÉDITION FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres | **New-York**
H. Baillière, 219, Regent-street. | Baillière brothers, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DE TOPETE, 16.

1870

HISTOIRE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PARIS. — IMP. E. MARTINET, RUE MIGNON, 2.

HISTOIRE
DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

PAR

H. DE SYBEL

Membre du Parlement de l'Allemagne du Nord, Professeur à l'Université de Bonne

TRADUIT DE L'ALLEMAND

PAR MLLE MARIE DOSQUET

Inspectrice des salles d'asile de l'Académie de Bordeaux.

Édition revue par l'auteur

ET PRÉCÉDÉE D'UNE PRÉFACE ÉCRITE POUR L'ÉDITION FRANÇAISE

TOME DEUXIÈME

PARIS

GERMER BAILLIÈRE, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE L'ÉCOLE-DE-MÉDECINE, 17

Londres — H. Baillière, 219, Regent-street.

New-York — Baillière brothers, 440, Broadway.

MADRID, C. BAILLY-BAILLIÈRE, PLAZA DE TOPETE, 16.

1870

HISTOIRE

DE L'EUROPE

PENDANT LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

LIVRE V

COMMENCEMENT DE LA GUERRE ANGLO-FRANÇAISE

CHAPITRE PREMIER

RÉSUMÉ GÉNÉRAL DE LA SITUATION.

Nous avons suivi le cours des événements de la Révolution jusqu'au moment où la démocratie communiste, après avoir pour la première fois déployé librement sa bannière en France, s'arrêta un instant dans sa marche pour se préparer à livrer un combat final et décisif. Nous avons considéré en même temps les effets produits par cette Révolution sur les états du centre du continent européen. Nous avons vu l'Allemagne forcée d'entreprendre une guerre défensive, et la Belgique, la Suisse et l'Italie menacées des plus dangereuses attaques ; d'un autre côté, l'ardent désir de conquête qui animait les Français commençait à trouver de l'écho à Vienne et à Berlin, et le mouvement tendait à se communiquer à l'est de l'Europe et au delà même de l'Océan. Le cri de liberté semblait donc n'avoir été de toutes parts que le

signal du despotisme et de la guerre. C'est le dénoûment le plus tragique que l'histoire ait jamais présenté, la chute la plus terrible après les aspirations les plus hautes et les espérances les plus exaltées; le moment est donc venu de se demander si ces espérances renfermaient déjà en elles-mêmes les germes de leur perte, si ces aspirations étaient, dès le principe, irréalisables.

Pour tirer cette conclusion des erreurs de la Révolution, et pour en arriver à maudire les efforts de 1789, il faudrait méconnaître le plus irrésistible des penchants de la nature humaine, et déclarer mensongère l'histoire de l'Europe depuis trois siècles.

Depuis la fin du moyen âge, les efforts et les progrès de toutes les nations tendaient, non au programme politique, mais au but que l'Assemblée de 1789 poursuivit pour la France, c'est-à-dire à la suppression de toutes les autorités, de toutes les entraves arbitraires, et au renversement de tous les obstacles injustes et illégaux. L'humanité répétait ces paroles des Saintes-Écritures : « Tu ne rendras aucun culte aux idoles faites de la main des hommes. » Toutefois, elle avait jusqu'alors professé ce culte dans toutes les branches de l'existence sociale, en attribuant une origine céleste et une consécration divine à toutes les institutions humaines. Au moyen âge, l'Église gouvernait l'État, l'industrie, l'enseignement, et leur communiquait son propre caractère de sainteté et d'immuabilité. Ce qui existait était inattaquable, non à cause de ses bienfaits, mais par le fait seul de son existence. Tout se mouvait dans un cercle étroit, monotone et que rien ne pouvait étendre. L'artisan marchait scrupuleusement dans la voie qu'avaient suivie ses pères, le marchand parcourait à jours fixes des routes qui lui étaient à jamais assignées, l'agriculture était aussi immobile que le champ qu'elle devait féconder. Il n'était pas de cercle d'action qui ne fût soumis à des règles étroites, pas de possession qui ne donnât lieu à quelque privilége consacré; quiconque n'appartenait pas à la classe des privilégiés manquait de tout moyen pour conquérir une position qui fût en harmonie avec la dignité humaine. Le progrès était exclu du mouvement social; partout la forme dominait le fond, et toutes les formes étaient modelées sur le même moule. En cinq siècles, le moyen âge a bien vu s'accomplir quelques modifi-

cations extérieures, mais moins de progrès intérieurs et réels ont été réalisés en ce long espace de temps qu'en un demi-siècle de l'époque moderne.

Ce fut précisément parce que les priviléges qui régnaient sur le monde formaient entre eux une seule chaîne solidement rivée, que l'effet fut immense lorsqu'enfin l'esprit de liberté naturelle et de vérité brisa tout à coup les liens dans lesquels il était enfermé. Tandis que Christophe Colomb changeait la carte du monde, que Luther réformait l'Église, et Copernic le système planétaire, on vit l'esprit d'examen s'éveiller à tous les degrés de l'existence, dans tous les pays et chez tous les peuples. Les hommes trouvèrent enfin la force de condamner, la volonté de progresser, l'amour du mouvement enfin s'alluma chez eux. Ils résolurent de ne plus reconnaître aucune autorité qui ne fût basée sur la nature même des choses, aucune borne dont la nécessité ne fût bien démontrée, aucun pouvoir dont l'utilité ne fût incontestablement prouvée. Assurer le développement de l'humanité, le dégager de toute entrave arbitraire et lui donner pour bases les lois de la nature morale, telle fut la pensée qui, depuis lors, anima les peuples et leur communiqua une force invincible. Elle soutint les défenseurs de la réformation, lorsque, sans égards pour l'autorité de la vieille Église, ils ne demandaient qu'à leur cœur où se trouvait l'esprit de Dieu; elle se manifesta dans les œuvres de la science et de l'art, en faisant abandonner les types et les formes consacrés pour ne plus chercher que la vérité absolue et la beauté naturelle; elle se montra encore dans la révolution économique et sociale qui, depuis le siècle dernier, a changé toutes les positions et brisé tous les liens, en proclamant la liberté sans limites du travail; enfin, elle n'exerça pas moins d'influence sur le domaine de la politique que sur celui de la société, de la civilisation et de la religion.

Nous voyons successivement tous les pouvoirs s'efforcer de s'assurer l'avenir par la force de cette pensée. Ce furent d'abord les rois et les princes de l'Europe qui, au nom de l'utilité générale, du bien public et des droits de l'humanité, ouvrirent la lutte contre les anciennes institutions. Après avoir suivi l'exemple de Louis XIV et l'avoir même surpassé, les monarques prussiens trouvèrent à leur tour des imitateurs dans la plupart

des princes allemands. Des hommes d'État au génie hardi et fécond se rattachèrent à ces idées de progrès en Danemark, en Suède, en Espagne, en Portugal ; enfin, le plus ferme représentant que l'ancien système eût eu jusqu'alors, l'empire d'Autriche lui-même, fut ébranlé jusque dans ses fondements par une main impériale. Il n'y eut plus un point en Europe où l'esprit d'innovation, l'amour de la vérité et de l'humanité ne se fissent sentir.

Cet esprit, on le conçoit facilement, bien que créateur et philanthropique dans ses aspirations, renfermait aussi, par sa nature même, des éléments de discorde et de licence. Les anciennes institutions étaient tombées, mais les lois nouvelles étaient loin encore d'être reconnues et en vigueur. Le sol tremblait et l'ancien édifice s'écroulait de toutes parts ; de vieilles ruines et des germes encore grossiers se trouvaient jetés pêle-mêle, toutes les passions s'entrechoquaient, le monde semblait être devenu la proie de la violence. Ce siècle, auquel nous sommes redevables de l'organisation de l'instruction publique, de tant de mesures bienfaisantes destinées à améliorer la situation des classes pauvres, et d'une si grande sollicitude pour la vie des individus, ce siècle fut, dans ses luttes, brutal et impitoyable. Ceux qui le déclarent plein de rudesse et d'égoïsme, trouvent autant de faits à l'appui de leur opinion que ceux qui le proclament l'aurore d'un avenir de bonheur : car cette époque, qui ne voulait s'incliner devant aucune idole, en arriva souvent à ne plus adorer que sa propre force. Dans son désir de renverser toutes les autorités établies et toutes les lois arbitraires, elle oublia en mainte occasion grave à quelles lois éternelles est soumise la nature humaine, et, après avoir détruit toute discipline extérieure, elle ne trouva plus pour guides que sa passion et son caprice. Le nombre de ses erreurs et de ses excès devait être d'autant plus considérable que sa mission était plus haute et plus difficile ; il se peut même qu'une idée destinée à changer le sort des nations et qui eût été acceptée par la masse des hommes sans choc et sans luttes eût difficilement pris assez de consistance et de profondeur pour servir de base à un vaste avenir. L'idée de la liberté moderne est donc devenue, dans le cours de son développement, la proie des passions humaines ; sans doute, son mérite incontestable n'excuse pas le mauvais emploi qui en

a été fait, cependant il serait insensé de mettre son influence vivifiante en question par suite des abus auxquels elle a donné lieu.

Si ces considérations sont justes quant aux réformes monarchiques du XVIIIe siècle, elles le sont doublement par rapport à la Révolution démocratique du peuple français.

Cette Révolution ne fut pas, comme on l'a dit si souvent, le point de départ d'une époque nouvelle ; elle se rattache bien plutôt, par sa nature positive, au grand mouvement social commencé depuis trois siècles. Elle aspirait à abolir des institutions tombant en ruines et qui, provenant du temps de la féodalité, n'étaient plus que des charges arbitraires et ne faisaient qu'opprimer la France. Elle voulait le respect de la dignité humaine, la liberté du commerce et du travail, l'établissement de rapports constants et faciles entre tous les citoyens d'une même patrie, la liberté de conscience et de pensée. En faisant la part des différences d'époque et de nationalité, on retrouve là les tendances qui ont soulevé l'Allemagne contre la hiérarchie, la Hollande contre l'Espagne, l'Angleterre contre les Stuarts, l'Amérique contre l'Angleterre. Mais on n'en voit pas moins clairement, dès les premiers pas, une fatale différence dans les actes. Le premier soin de chacun de ces pays avait été de reconstruire l'édifice de l'ordre social au milieu même des ruines de l'ancien état de choses ; la Révolution française, au contraire, méconnaissant son immense mission, déclara la guerre non-seulement aux fausses autorités, mais encore à toutes les lois morales. A la place de la liberté économique, elle mit le vol des propriétés ; à la place de la justice égale pour tous et de la liberté religieuse, elle mit la persécution des hautes classes et des princes de l'Église. Elle ne trouva d'autre moyen pour améliorer un mauvais gouvernement que d'annihiler tout pouvoir gouvernemental. L'égalité, pour elle, était la ruine des riches et des puissants ; et la liberté, le déchaînement de toutes les passions et de tous les crimes. Sa politique semble avoir eu pour tâche non de réorganiser promptement les lois, mais de laisser une liberté exagérée à toutes les volontés ; pendant deux années, il n'exista plus en France d'autre loi et d'autre autorité que celles de la force brutale. La suite nous montrera à quels excès se porta cette violence effrénée, et comment ce fut toujours au plus hardi scé-

lérat que demeura la victoire. Une fois entré dans cette voie, un État subit sans rémission une loi fatale ; non la loi d'une noble pensée qui prend en pitié les retardataires dans le chemin du progrès, mais celle de l'enchaînement moral qui impose comme châtiment du crime la nécessité de devenir plus criminel encore.

Cependant tout finit par concourir au triomphe d'une bonne cause, et, dans ce sens, il est vrai de dire que la Révolution a hâté l'avénement de la liberté ; sans elle, un siècle se serait peut-être encore écoulé avant que la moitié de l'Europe se fût complétement affranchie, par des voies pacifiques, des derniers restes de l'état féodal. Cependant cette rapidité n'a été que trop contrebalancée par des maux durables. La Révolution a détruit tout à la fois l'enthousiasme et la moralité politiques des peuples. Elle a fait reculer les gouvernements effrayés tout autant devant les idées de progrès que devant les actes de violence; elle a donné aux différentes églises des tendances tout opposées à celles de la politique; elle a introduit dans la bourgeoisie le relâchement et l'immoralité, et a rempli l'imagination des prolétaires d'espérances insensées. Depuis 1789, elle a prouvé en France, et partout où ses tendances radicales se sont reproduites, qu'elle ne pouvait avoir d'autre résultat que le césarisme, c'est-à-dire le gouvernement militaire, qui reconnaît bien l'égalité des droits de tous et ouvre à tous la carrière du service de l'État, mais qui entraîne à sa suite les prohibitions commerciales, la servitude de la presse et de l'enseignement et l'oppression de l'Église ; qui, par conséquent, enchaîne le travail, la pensée et les croyances au lieu de les affranchir, et, loin de les satisfaire, réduit au silence toutes les exigences de la vie sociale.

Il n'est pas difficile de reconnaître ce qui a produit pour la France cette situation si fatale au siècle tout entier. Je ne parle pas seulement ici des fautes commises par les individus et les partis dans le cours de la Révolution, mais de la cause générale qui accumula de toutes parts, chez le peuple français, les erreurs et les crimes, et qui précipita sans retour cette Révolution dans l'abîme. Comme nous l'avons dit, il ne faut pas chercher cette cause bien loin, et l'on voit du premier coup d'œil que les principes de l'esprit réformateur n'y sont pour rien. Elle

se trouve avec une évidence effrayante dans la situation morale de la France, de la vieille France féodale et monarchique.

On ne doit pas s'étonner que l'orage révolutionnaire ait fait tomber tout en ruines, car, depuis plusieurs générations, tout était moralement appauvri et malade. L'exemple de la cour, depuis François Ier jusqu'à Louis XV, avait fait couler la démoralisation dans toutes les veines des hautes classes de la société; en même temps, la classe moyenne se trouvait toujours de plus en plus exclue des droits, et, par conséquent, des progrès politiques, et la masse du peuple se voyait condamnée à jamais à la faim et à la misère. Cette situation peut, sans exagération, être comparée à celle du Bas-Empire ; c'était la même corruption des hautes classes, la même misère du peuple, méprisé de tous; mais avec cette différence qu'à Rome le peuple opprimé renonçait à la protection de l'État pour se jeter complétement dans les bras miséricordieux de l'Église, tandis qu'en France, conservant toujours le sentiment de l'honneur national, le peuple chercha son salut dans des luttes désespérées, engagées au sein même de l'État. Dans de telles circonstances, quelque élevée et pure que soit l'impulsion, les mouvements ne peuvent être que convulsifs et exagérés. Si l'on ne fait pas un crime au christianisme de ce que, à son appel, le peuple romain, déchu de son ancienne grandeur, négligea les devoirs et les travaux de ce monde, la liberté ne doit pas non plus être condamnée parce que son nom a entraîné au crime et à la férocité le peuple démoralisé par Louis XV. En un mot, la Révolution française échoua, non parce que la destruction des anciennes institutions fut un tort, mais parce que la nation se trouvait dans un état complet de désorganisation morale au moment où elle entra dans le mouvement. C'est du régime féodal et non de sa chute que sont nés l'égoïsme, l'avidité, les violences et la cruauté, qui, des acclamations enthousiastes de la nuit du 4 août, conduisirent aux terreurs des massacres de septembre.

A cette première cause se rattache étroitement une erreur qui existait longtemps avant 1789: cette erreur, qui portait sur la nature même de la liberté, fut nuisible à la Révolution non par la faute du caractère national, mais parce qu'elle la mit en contradiction avec ce caractère même. On attribuait avec raison tous

les malheurs existants à l'administration de l'État, telle qu'elle avait été organisée jusqu'alors, et l'on en était arrivé par là à attacher trop d'importance à la forme du gouvernement en général. On savait quelles souffrances avaient accablé le peuple sous la monarchie, et l'on en concluait que la souveraineté populaire pouvait seule y apporter le baume nécessaire. Par amertume de sentiment plutôt que par réflexion, on s'habitua à regarder l'idée de liberté comme synonyme de celle de constitution républicaine. On se fortifia dans cette pensée, soit par des théories générales, soit en considérant les autres nations, et, par là, on perdit de vue le point essentiel, les intérêts, les penchants et les capacités du peuple français. Quel que fût l'avenir réservé à ce peuple, il est certain que jusque-là il n'avait présenté aucune des qualités ni des aptitudes nécessaires pour assurer la prospérité d'une république et surtout d'une république démocratique. Tandis que la nature de la race anglo-saxonne est résumée dans le mot de *selfgovernment*, celle de la nation française semble se manifester, au contraire, par un continuel effort vers la centralisation.

Chaque grande et glorieuse époque de son histoire est marquée, non par un développement de la liberté individuelle, mais par un progrès dans la force de son gouvernement. Ses vertus et ses faiblesses la portent toujours vers un genre de monarchie que d'autres nations regarderaient presque comme une tyrannie, et il est positif que tous ses essais de constitution républicaine n'ont abouti qu'à la tyrannie de la majorité, et non à la liberté publique. Dans tous les temps et en toute occasion, on trouve chez cette nation un vif enthousiasme pour l'honneur du pays, mais un faible sentiment d'intérêt pour l'indépendance personnelle et sociale; avec les talents politiques les plus brillants et la faculté du plus noble dévouement, il lui manque encore les dons les plus nécessaires à une saine démocratie, la force qui sait attendre, l'amour de la loi, et la persévérance.

Il serait profondément injuste de chercher à abaisser un grand peuple qui, sous ses rois, a tout fait pour remplir la mission la plus haute de l'humanité, parce qu'il ne comprend pas la république; mais il n'en paraît pas moins évident que, si la liberté d'un peuple consiste à vivre d'après les lois de sa propre nature,

les aspirations vers un gouvernement républicain sont, en France, en contradiction avec la liberté. Cela a été démontré en 1789 comme de nos jours. La Déclaration des Droits de l'homme, copiée presque textuellement sur celle qui avait créé en Amérique une république florissante, n'a été en France que le point de départ d'une souveraineté populaire féroce et insensée.

Avec le 10 août, cette souveraineté avait pris possession du vieux palais des rois sur les ruines fumantes de la monarchie, et elle s'était empressée de proclamer ses tendances et ses volontés de la manière la plus propre à produire une impression profonde. Quelques faibles obstacles, faciles à surmonter, l'empêchaient seuls encore de conquérir tout le royaume; les combats qui le lui livrèrent et la manière dont elle usa du pouvoir vont être l'objet de nos considérations ; mais, de même que les anciens chefs du gouvernement, non contents de dominer la France, avaient toujours cherché à étendre leur influence sur les pays voisins, la Révolution aspira, elle aussi, à renverser dans le monde entier l'ordre de choses établi, et à ébranler tout à la fois l'Orient et l'Occident. Ce besoin de conquête, ainsi que le despotisme communiste auquel elle assujettit le pays, tenaient à l'essence même de sa nature.

L'esprit de conquête est pour la politique extérieure ce que la Révolution est pour la politique intérieure. Tous deux commencent par la négation du droit formel et existant. Tous deux peuvent être imposés à une nation par l'intérêt de sa propre conservation, et alors, en restant dans de certaines limites, ils sont quelquefois féconds en résultats. Telle a été la Révolution anglaise de 1688, telle a été aussi la conquête de la Silésie et de la Prusse occidentale par Frédéric le Grand. Cette révolution et cette conquête ne portèrent un moment atteinte à l'ordre légal que pour proclamer ensuite, avec un redoublement d'énergie, le principe du maintien de la loi et des traités. Mais chaque fois que l'esprit de conquête est dans la nature même d'un État, celui-ci est en même temps essentiellement révolutionnaire. Celui qui ne se reconnaît lié par aucun devoir à l'égard des autres puissances, ne respectera non plus aucun droit à l'intérieur. Celui qui ne laisse subsister dans son pays d'autre droit que celui de l'insurrection et de la violence, ne décidera les ques-

tions étrangères qu'à la pointe de l'épée. Dès que l'ancienne Rome conçut la pensée de régner sur le monde, la démagogie devint toute-puissante au Forum. A Paris, tous les partis qui furent tour à tour à la tête de la Révolution conçurent immédiatement de vastes projets de conquête. Bien avant que l'empereur Léopold et Louis XVI eussent pensé à l'intervention, nous avons vu Lafayette occupé à révolutionner la Belgique, la Hollande et l'Irlande. Aussitôt après que Louis XVI et Léopold eurent reconnu la Constitution de 1791, la Gironde provoqua la guerre avec l'Autriche, l'Allemagne et l'Italie. Après la journée de Valmy, alors que la Prusse témoignait un ardent désir de la paix, Brissot, Danton et Billaud ne songeaient qu'à bouleverser le continent.

Il nous reste maintenant à examiner comment cette ardeur révolutionnaire toujours croissante se communiqua peu à peu à tous les États de l'Europe. Nous reconnaîtrons en même temps, en voyant les aspirations libérales de la Révolution se restreindre de plus en plus, que cette Révolution préparait elle-même l'avénement de la dictature militaire.

Mais ce qui a surtout caractérisé cette époque et influé fatalement sur les événements, ce qui, depuis 1792, a rendu en Europe chaque crise si sérieuse, chaque danger si menaçant, ce qui occupera dès à présent le premier plan dans notre récit et nous forcera à étendre notre point de vue sur l'Europe entière, c'est que la politique offensive de la France à l'Occident correspondait à la politique non moins vaste et non moins révolutionnaire de l'Empire russe en Orient. Nous avons déjà eu l'occasion d'en montrer quelques exemples : l'effet produit sur l'Allemagne par la guerre contre les Turcs, en 1790, le contraste qu'offrait la politique calme de l'empereur Léopold en 1791 avec le désir ardent qu'avait la Russie de conquérir la Pologne et de soumettre la France, et enfin l'influence qu'exerça la politique russe à l'égard de la Pologne sur les relations de la Prusse et de l'Autriche, dans l'automne de 1792. Plus la Révolution occupait les forces des États du centre de l'Europe, plus la cour de Saint-Pétersbourg marchait résolûment en avant, étendant de toutes parts ses désirs de conquête. Le partage de la Pologne n'était pas moins grave pour l'Europe que la guerre avec la France. Tandis que tous les autres

États sentaient leur sort dépendre des événements, les événements, à leur tour, dépendaient toujours davantage des deux grandes puissances du moment : le Comité de Salut public et l'impératrice Catherine.

Avant d'entrer dans le détail des faits qui vont suivre, il est nécessaire de nous rendre bien compte de la politique et des tendances héréditaires de la grande puissance slave, aussi bien que de la manière dont s'était formée la nouvelle puissance française. Il ne sera pas sans intérêt d'étudier la nature de la constitution russe, qui rendait un plus long état de paix impossible et intolérable pour cet empire. Des causes bien différentes avaient donné lieu à la même situation sur les bords de la Seine que sur ceux de la Néva. Tant que durait à l'intérieur de ces deux nations l'état de choses qu'avaient amené dans l'une la Révolution et dans l'autre des institutions séculaires, il n'existait pour l'Europe nul espoir de paix et de sécurité légale.

CHAPITRE II

LES PARTIS EN FRANCE.

Lorsque Dumouriez eut repoussé l'armée prussienne au delà des frontières, la République sembla avoir acquis une force incontestable. Son gouvernement était plus puissant que ne l'avaient été tous ceux qui l'avaient précédé depuis 1789, les partis s'étaient mutuellement affaiblis, les guerres extérieures prêtaient au ministère un éclat inconnu jusqu'alors. Il n'était que bien peu de personnes en France qui, en dépit de toutes les haines de partis, ne se fussent pas réjouies de la retraite des Prussiens; il n'en avait pas une qui ne sût que ce n'étaient ni les poignards des meurtriers de septembre ni les discours des Girondins qui venaient de vaincre l'ennemi, mais bien l'armée commandée par Dumouriez. Le ministère était d'autant plus entouré du prestige que procure toujours un grand succès guerrier, que l'honneur militaire seul avait encore le pouvoir de

faire vibrer en France les cordes de l'esprit national. L'attrait des luttes politiques était complétement évanoui. Il ne se trouvait plus un Français qui formât encore un vœu ou qui eût bravé un danger pour une forme de constitution ou pour un idéal de gouvernement quelconque. Depuis que, le 10 août, le pouvoir populaire avait triomphé du roi, de l'Assemblée et de la Constitution, le règne de l'intelligence était passé. Ils étaient loin ces jours où un succès de tribune semblait un fait politique, où une émotion de la presse était un événement grave. Les discussions mêmes des partis à la Convention n'avaient presque plus d'importance; elles n'étaient pour la plupart que l'expression officielle de résolutions prises depuis longtemps par ceux qui possédaient réellement le pouvoir, ou elles étaient tout au plus destinées à donner au pays le signal de nouvelles mesures de violence. Quiconque voulait obtenir un véritable résultat devait recourir aux instruments de la force matérielle, à l'argent et aux armes.

Le gouvernement possédait le pouvoir nécessaire pour mettre en mouvement les deux plus puissants leviers du despotisme, la terreur et la cupidité. Il pouvait compter sur l'armée, car tous les généraux étaient républicains, et il savait que les troupes, dans leur zèle patriotique, n'abandonneraient plus un drapeau sous lequel elles avaient résisté à la moitié de l'Europe. A la vérité, il n'existait plus aucune organisation administrative à l'intérieur du pays; les autorités départementales avaient été récemment soumises à une nouvelle élection révolutionnaire; partout elles étaient désorganisées et dénuées de consistance; mais nous savons combien les institutions de 1790 avaient été faibles et insuffisantes dès le premier jour; leur chute avait donc été plutôt avantageuse que préjudiciable au ministère. Dans presque tous les départements, à côté des autorités déconsidérées on trouvait des commissaires extraordinaires du gouvernement, dans les mains desquels le désordre général avait réuni la plupart des affaires; ces commissaires exerçaient un pouvoir illimité sur les citoyens, mais étaient entièrement soumis aux instructions ministérielles. C'était pour le gouvernement une force dont l'ancienne monarchie elle-même n'avait jamais approché; mais le contraste était plus frappant encore quand

on comparait cette force à la faiblesse de 1790. Ajoutons à cela la nécessité de changer le personnel de presque tous les bureaux des ministères, l'augmentation considérable de l'armée, qui donnait lieu sans cesse à de nouvelles nominations, la facilité avec laquelle chacun, au milieu du désordre général, pouvait ajouter aux profits de son emploi par des fraudes et des exactions. Il en résultait naturellement pour le ministère une source presque inépuisable de grâces et de faveurs à accorder, et, par conséquent, une immense clientèle de solliciteurs et de candidats. Cette situation influa surtout sur les relations des ministres avec la Convention (1). Nous avons déjà vu, en effet, que dans cette Assemblée, de même que dans la précédente, la majorité n'était pas formée par un parti ayant des principes déterminés ; les différents chefs ne disposaient chacun que d'un petit nombre de partisans dévoués, et la masse de laquelle dépendaient la plupart des décisions se trouvait dans ce milieu sans couleur dont les membres, sans souci d'aucun principe, n'aspiraient qu'à participer au pouvoir, et devaient dans l'espace de trois ans parcourir tout le cercle de la boussole politique. Quiconque, à Paris, s'emparait du pouvoir par la force des armes, que ce fussent les prolétaires, les gardes nationaux ou les troupes de ligne, pouvait être sûr de dominer la Convention.

La disposition des esprits dans la capitale continuait à être, comme depuis le commencement de la Révolution, une question d'existence pour tous les partis. On pouvait distinguer alors les caractères suivants dans le tableau que présentait cette puissante cité. La masse de la population était encore plongée dans la profonde apathie où les massacres de septembre, la réaction qui s'en était suivie, et les craintes de la guerre avaient jeté toutes les classes de la société. Personne n'avait de réelle sympathie pour la cause tombée, pour le roi ni pour le trône; mais bien peu aussi se passionnaient encore pour la République, dont les charges étaient toujours plus pesantes ; l'enthousiasme et

(1) Le chargé d'affaires américain à Paris, Governor Morris, parle souvent de cette circonstance dans ses dépêches ; il n'est pas difficile d'ailleurs de s'en rendre compte par le cours des événements. Chaque changement de ministère amenait de nombreuses épurations, chaque parti accablait son adversaire du reproche de cumul des emplois lorsque celui-ci était au pouvoir.

le sentiment du bien public étaient partout évanouis, l'opinion générale se résumait pour chacun dans le désir de sauver sa propre vie à travers les orages qui s'approchaient (1). Ceci s'appliquait aux grands comme aux petits, aux ouvriers démocrates du faubourg Saint-Antoine qui, comme tout le monde, avaient été révoltés des atrocités de septembre (2), aussi bien aux habitants des quartiers élégants, auxquels la Gironde elle-même semblait trop révolutionnaire et trop démocratique (3). S'occuper des affaires publiques paraissait à tous un pénible fardeau. D'un côté, chacun se retirait du service de la garde nationale (4), de l'autre, la sécurité individuelle était si peu garantie qu'un grand nombre de députés ne sortaient qu'armés de cannes à dard ou de pistolets de poche (5). On ne montrait pas beaucoup plus de zèle pour les assemblées de sections, bien que celles-ci, d'après la théorie officielle, dussent être le siége véritable de la souveraineté du peuple. Chaque section comptait en moyenne quatre mille électeurs environ, cependant on ne voyait dans les assemblées que quelques hommes, toujours les mêmes, cent ou cent cinquante tout au plus, qui imposaient leur volonté au pays au nom du peuple souverain (6). Les élections destinées alors à renouveler le conseil municipal se firent de la même manière. Pour la plus importante, celle du maire, on ne put arriver qu'à un chiffre de quatorze mille voix, qui ne représentait que le neuvième environ des électeurs; sur ces quatorze mille voix, plus de sept mille nommèrent, comme nous l'avons vu, le candidat de la Gironde, Petion, et après son refus, en décembre, un médecin du nom de Chambon (7); mais ce seul effort suffit pour épuiser l'activité de la portion la plus révolutionnaire des partis modérés. Pour les élections du procureur-syndic et de

(1) Moore, *Journal*, II, 450.
(2) Gadol à Roland, *Buchez*, XXVIII, 93.
(3) Beaulieu, *Essais*, IV, 193. Gadol à madame Roland, 19 octobre.
(4) Rapport de la Commune à la Convention, 5 janvier.
(5) Moore, *Journal*, II, 235.
(6) *Moniteur*, 25 octobre. Les fédérés parlèrent à ce sujet à la Convention, le 23 décembre, Biroteau, le 29. Gadol à Roland (*Buchez*, XXVIII, 91) : « *Il n'y a quelquefois pas soixante personnes dont dix sont du parti agitateur, le reste écoute et lève la main machinalement.* »
(7) Le vote des sections offre un tableau assez intéressant. Même dans le faubourg Saint-Antoine, Chambon eut une faible majorité ; mais son adversaire Jacobin en eut une décidée dans la Cité et dans le quartier des Halles.

ses substituts, qui eurent lieu ensuite, il ne resta de l'ancienne majorité que deux mille voix sur la scène politique, tandis que les Jacobins, en déployant toutes leurs forces, arrivèrent au chiffre de cinq mille ; ils remportèrent donc la victoire en cette occasion ; mais ils donnèrent en même temps à l'histoire la preuve irrécusable que la masse de la population de Paris ne leur était pas favorable. Ce furent trois amis de Marat, membres du parti des septembriseurs, qui arrivèrent ainsi à la tête de l'administration parisienne. Le procureur-syndic fut Chaumette, capucin défroqué, au dire de ses adversaires, mais qui, d'après ses propres assertions, aurait été d'abord mousse, puis écrivain, et qui enfin était arrivé à trouver de l'occupation et des moyens d'existence dans les menées révolutionnaires. Les substituts furent Réal et Hébert; celui-ci, qui éclipsait totalement son collègue et Chaumette lui-même, avait commencé par vendre des contre-marques à la porte des théâtres; mais depuis la Révolution il était devenu éditeur du *Père Duchesne*, la plus révolutionnaire de toutes les gazettes démagogiques, dans laquelle il prêchait le bouleversement de la société aux prolétaires et aux vagabonds de la capitale, dans un langage rempli de blasphèmes et d'obscénités.

Cependant ces nominations n'avaient pas toute la signification que semblaient leur donner le caractère des nouveaux magistrats et l'importance de la capitale. Les discours et les écrits, les votes et les élections n'avaient plus leur autorité d'autrefois. La question importante était de savoir combien de bras armés pouvaient se lever pour appuyer une pétition, combien de bandes disposées au combat les divers partis pouvaient opposer à leurs adversaires. Sous ce point de vue, tout se montrait favorable au gouvernement. Les lourdes masses de la garde nationale, tout à fait désorganisées alors, entraient à peine en ligne de compte. Les Jacobins possédaient bien des bandes à eux, enrôlées depuis longtemps, et qui, régulièrement organisées après les journées de septembre, recevaient une solde fixe et des renforts successifs (1) ; mais elles étaient trop peu considérables pour entreprendre seules un mouvement armé, tant que la masse des faubouriens persistait à rester dans sa tiédeur actuelle. Puis elles

(1) Mallet du Pan, *Considérations sur la rév. franç.*, 64, *mém.*, II, 52. Schmidt, *Tableaux de la Révolution*, I, 167, 175.

étaient tenues en échec par les fédérés que la Gironde avait appelés à Paris ; le nombre de ces derniers avait peu à peu atteint le chiffre de cinq mille, et ils avaient vu se joindre à eux, grâce à l'influence de Barbaroux, les Marseillais du 10 août (1). Dans ces circonstances, le gouvernement, qui avait encore à Paris quelques troupes de ligne à sa disposition, dominait complétement la situation, en supposant que les deux partis continuassent à se maintenir en équilibre et que l'un empêchât toujours l'autre d'arriver à un pouvoir sans partage. Il s'ensuivit de là qu'à la Convention la majorité, dirigée par le gouvernement, écarta constamment, au moyen de l'ordre du jour, toutes les inculpations des divers partis, soit qu'elles fussent dirigées par Marat contre la Gironde, ou par Louvet contre les septembriseurs.

Mais, en dépit de toutes ces ressources et de toutes ces chances de salut, le gouvernement ne pouvait se dissimuler ce que l'avenir lui offrait en perspective de difficultés et de dangers. Le manque d'argent, ou plutôt l'anéantissement du crédit de l'État était surtout inquiétant. On vivait au jour le jour, d'assignats et rien que d'assignats. Leur cours était tombé alors à 40 pour 100 au-dessous de leur valeur nominale ; chaque nouvelle émission devait l'abaisser encore, et chaque abaissement du cours augmentait la gêne du trésor et la nécessité de plus nombreuses émissions ; on se trouvait donc dans un cercle vicieux de misère au milieu duquel la banqueroute apparaissait menaçante. L'espoir de rétablir des recettes régulières était toujours illusoire. Il restait plus de 100 millions d'arriéré sur l'année 1791 ; pour 1792, on n'avait rien perçu encore le 1er novembre des impôts fonciers et mobiliers (300 millions) ; sur les patentes, on avait touché 4 millions au lieu de 22, sur le timbre 30 au lieu de 81, sur les douanes 12 au lieu de 20 (2). Ces sommes mêmes n'avaient été obtenues qu'en forçant les départements à verser dans la caisse de l'État l'argent destiné aux dépenses locales (3), ce qui, en portant le désordre dans

(1) La correspondance de Gadol en offre de nombreuses preuves, Moore, II, 422, parle aussi de la colère de Marat au sujet du respect que notamment les Marseillais inspiraient aux faubourgs.

(2) Rapport du 15 novembre.

(3) Rapport du 19 décembre. Le consulat obtint aussi, au moyen de la même opération, une augmentation apparente de recette, ce qui ne se trouve pas dit par M. Thiers.

les affaires des provinces, préparait une perte double pour l'avenir. On éprouvait toujours plus cruellement que la première condition de la prospérité est la sécurité de la propriété ; là où cette sécurité est douteuse, le bien-être des citoyens est compromis, et la source des revenus de l'État se tarit.

A l'approche de l'hiver surtout, les maximes des hommes de septembre causèrent les effets les plus désastreux. L'espoir de la loi agraire annoncée par les commissaires de la Commune, quoique étouffé dans le premier moment, avait pris racine dans l'esprit des pauvres, et l'année 1792 se termina pour la France comme elle avait commencé, au milieu de révoltes d'ouvriers et de soulèvements de paysans. De tous les départements arrivaient les mêmes plaintes. En Touraine, l'autorité abaissa le prix du pain aux frais des communes, afin de prévenir des actes de violence ; dans le département de Seine-et-Oise, où les autorités hésitèrent quelque temps à prendre cette mesure, elles y furent contraintes par une révolte à main armée ; à Lyon, où la stagnation de toutes les affaires commerciales laissait trente mille ouvriers sans ouvrage, les fabricants donnèrent 3 millions pour faire des achats de blé ; à Marseille, les autorités municipales en donnèrent 2 ; dans le Nord, Lille et Thionville reçurent 8 millions de l'État comme dédommagements aux pertes que la guerre leur avait fait éprouver, et elles les employèrent immédiatement à nourrir le peuple. Tout le centre du royaume, les départements de la Sarthe, d'Eure-et-Loir, de Loir-et-Cher, d'Indre-et-Loire, du Loiret, de la Corrèze, étaient dans la plus grande agitation ; partout on manquait de moyens de subsistance, partout on n'entendait parler que d'hommes mourant de faim, d'accapareurs sans entrailles, d'usuriers cupides (1). Les véritables causes de la disette eussent été cependant faciles à découvrir. La guerre avait fait cesser l'importation des blés étrangers, tout le commerce intérieur était arrêté par suite de l'anarchie générale. Chaque ville, chaque département gardait ses provisions ; le Havre ne laissait pas arriver les transports à Rouen, Rouen n'envoyait rien à Paris ;

(1) Tout ceci ressort des discussions de la Convention, en octobre et en novembre.

il fallait employer la force pour contraindre les villages les plus rapprochés de la capitale à lui fournir les approvisionnements dont elle avait besoin. D'un côté, aucun particulier, par crainte de la lanterne ou de la guillotine, n'osait se hasarder à faire le commerce du blé, de l'autre, les diverses autorités faisaient hausser les prix par des achats irréfléchis et précipités. Le ministre de l'intérieur faisait concurrence aux directoires des départements, et les agents de l'administration parisienne au ministre de la guerre. Il en résultait que le gouvernement payait le blé anglais 30 pour 100 de plus que ne coûtait le blé français dans les départements de l'Ouest, que 240 livres de froment étaient vendus 20 francs dans un département et 97 dans un autre, et que, dans le même département, les prix subissaient en l'espace de quinze jours des oscillations de près de 100 pour 100 (1). A Paris, la Commune maintenait le prix du pain à un taux fort bas par un sacrifice de 12 000 francs par jour ; or, il était impossible de songer à trouver cette somme dans les caisses municipales ; la Convention dut donc lui accorder, dès le mois d'octobre, un secours de 6 millions, et elle apprit en outre que la ville était en arrière de 20 millions d'impôts environ (2).

Dans un tel état de choses, personne ne pouvait s'attendre à une prompte amélioration des finances, et cependant la masse et la nécessité des dépenses croissaient de jour en jour. D'une part, on avait à supporter les charges de la guerre qui, par suite du gaspillage général, s'élevaient par mois à la somme incroyable de 140, 160, et même 190 millions ; d'un autre côté, la misère toujours plus grande des villes et des villages provoquait de toutes parts de tels appels aux caisses de l'État que personne n'osait plus en calculer le chiffre ; enfin, les exigences des possesseurs du pouvoir devenaient toujours plus grandes. Le trait le plus caractéristique de cette désorganisation déplorable, c'est que ce fut désormais la question de finances qui influa plus que toute autre sur le cours de la Révolution et sur la politique extérieure de la France, et que c'est par elle qu'on peut le mieux juger les tendances des divers partis.

Le ministère, et tout ce qui s'y rattachait à la Convention, ne

(1) Département du Finistère, de 20 à 35 livres. (*Moniteur*, du 29 janvier 1793.)
(2) Clavière, *Rapport général sur les finances*, 1er février 1793.

voyait qu'un seul moyen de sortir des difficultés qui l'accablaient. Diminuer les dépenses, personne n'y songeait ; rétablir l'ordre dans l'administration, Roland seul s'en occupait peut-être ; les autres, éblouis par les premiers succès des armées françaises, n'avaient plus qu'un programme : nourrir la république au moyen du butin fait à la guerre. La solde de l'armée, que ne pouvaient plus fournir les caisses du gouvernement, devait, selon eux, être payée par les pays conquis ; la masse des assignats, sous laquelle succombait la France, devait être répartie entre les peuples environnants. La Révolution avait confisqué tout ce qui pouvait se confisquer avec une apparence d'honnêteté politique ; il fallait maintenant faire supporter les dépenses par les autres nations de l'Europe. Les négociations entamées avec la Prusse ne devaient donc plus être considérées comme autant de pas faits vers la paix générale, mais seulement comme des moyens d'arriver à de nouvelles victoires. Tant qu'il existait un déficit dans les caisses de la Révolution, la vieille Europe n'avait pas de repos à espérer du côté de la France.

Tout le monde était d'accord, au conseil des ministres, sur la nécessité de continuer la guerre et de la porter au delà des frontières françaises. Lebrun, ministre des relations extérieures, détestait l'Autriche parce qu'elle avait asservi Liége, sa seconde patrie, et l'Angleterre parce qu'elle lui avait refusé une pension lors de sa vie de journaliste (1). Brissot lui avait communiqué jadis son zèle cosmopolite, et Dumouriez son audace ; mais il avait dépassé ces deux maîtres, et il étendait maintenant à toute l'Europe ses plans révolutionnaires. Garat, le nouveau ministre de la justice, et Grouvelle, secrétaire du conseil, lui appartenaient sans réserve. Monge, ministre de la marine, se réjouissait, en ardent républicain, de tout nouveau désaccord qui surgissait avec une tête couronnée ; le ministre des finances, Clavière, convoitait avec impatience les trésors des pays belges, et Pache, ministre de la guerre, semblait n'avoir d'autre pensée que celle de satisfaire en toute occasion ses collègues et l'opinion publique. Roland lui-même, bien que cette politique de pillage à l'extérieur s'accordât peu avec son système d'ordre intérieur, était

(1) Lettres de Miles à Lebrun, publiées par l'auteur, et sur lesquelles s'est fondé Herbert Marsch pour ses écrits, que nous citerons bientôt.

aussi d'avis que, tant que la Constitution n'était pas achevée, il ne fallait tolérer sur le sol français ni troupes indisciplinées ni généraux ambitieux (1). Tous aspiraient donc à porter l'attaque au-delà des frontières de la France.

Les différents partis approuvaient à l'envi ce système; les meneurs de la Gironde, quelque conservateurs qu'ils fussent devenus à l'intérieur, rêvaient le bouleversement du monde, la chute de tous les tyrans, l'aurore d'un nouvel âge d'or pour les peuples. « Il faut rompre une fois pour toutes avec tous ces cabinets », disait Brissot (2). Ils comptaient alors sérieusement sur la sympathie des peuples, et se livraient à l'espérance de voir partout, à la simple apparition des armées françaises, les nations chasser leurs oppresseurs et conclure une alliance fraternelle avec leurs libérateurs. Le côté fiscal des plans ministériels s'accordait assez mal avec ces images séduisantes; aussi Clavière, qui se souciait beaucoup moins de la liberté que de l'argent des Belges, se sépara-t-il alors complétement de ses anciens amis (3); cependant cette divergence d'opinions ne pouvait se faire sentir qu'après la victoire, et les Girondins voulaient le combat et l'attaque tout aussi chaleureusement que les ministériels.

Les Jacobins avaient encore moins de raisons à alléguer contre la guerre. Depuis la rupture de Robespierre et de Brissot, ils ne la désiraient pourtant pas précisément; le club entretenait d'autres espérances que celle des combats et des victoires; mais il n'avait pu échapper à l'enthousiasme excité par les succès de Valmy et de Mayence, et la chute de tous les tyrans de l'Europe était demandée avec autant de violence par les montagnards que par les Girondins. Robespierre, sans doute, blâmait souvent l'ardeur insensée et coupable avec laquelle les ministres cherchaient à rendre la guerre interminable; mais il eût dénoncé avec une égale aigreur, comme une trahison, toute démarche tentée en faveur de la paix. La différence qui existait entre lui et

(1) Dumouriez, III, 284.

(2) *L'Homme d'État* reproduit une lettre souvent citée de Brissot à Dumouriez, dans laquelle toutes ces opinions sont développées en détails. Cette lettre répond complétement aux idées de Brissot; cependant son authenticité me paraît très-contestable. La Gironde haïssait Dumouriez; Gensonné seul correspondit avec lui jusqu'au milieu de décembre; mais alors il lui retira également son amitié.

(3) Dumouriez, III, 357.

Clavière se manifestait surtout par le choix que faisaient ces deux hommes entre les divers systèmes de violence. Clavière ne songeait qu'à épargner de nouvelles confiscations à la France, grâce au butin fait sur l'étranger, tandis que Robespierre voulait avant tout exercer la tyrannie à l'intérieur, et ne se déclarait pour la guerre que parce qu'elle lui semblait devoir le conduire à ce but.

Mais la politique de conquête avait un appui bien plus sûr encore dans un autre chef de parti, le seul parmi ses collègues qui n'eût pas été atteint par la réaction de septembre : ce chef était Danton. Celui-ci, comme membre de la Convention, avait dû quitter le ministère ; mais il avait su profiter de son ancienne position pour accroître son influence personnelle. Ainsi que nous le savons déjà, il avait mis la main à tout ; il avait appuyé Dumouriez pour la guerre, Servan pour les armements, Lebrun pour les négociations avec la Prusse ; il avait répandu ses agents en tous lieux, nouant partout des relations, et s'appropriant de toutes manières l'argent nécessaire à ses opérations futures. Tandis que la masse des Jacobins restait encore éloignée des emplois ministériels, lui, quoique sans fonction officielle, se sentait toujours membre du gouvernement ; cette situation influa beaucoup sur sa manière de voir.

Danton n'avait jamais éprouvé le moindre enthousiasme pour une idée quelconque, et maintenant surtout que ses désirs étaient assouvis et que son coup d'œil expérimenté devenait chaque jour plus pénétrant, son ardeur pour la Révolution était éteinte à tous les points de vue. Il avait acquis la conviction que c'était folie que de parler de liberté aux Français, que le pays en était arrivé à un moment analogue à celui où, dans l'empire romain, Caton devint un rêveur insensé et la dictature de César un mal nécessaire (1). Quant à aspirer lui-même à cette dictature, il n'était pas doué pour cela d'assez de ténacité ; une alliance avec la Gironde lui semblait impossible en présence de la haine qui avait toujours existé entre lui et cette faction; quant à son propre parti, il le méprisait profondément. Il se rendait trop bien compte

(1) Morris à Jefferson, 15 avril 1794 : « Danton crut toujours et, qui pis est, déclara hautement, qu'un régime populaire était impossible en France, que le pays, etc. »

de sa situation pour renoncer à son attitude démocratique; il resta, après comme avant, homme du peuple, orateur de club et chef de la montagne; mais, au fond, il n'avait d'autre désir que celui de jouir des fruits récoltés jusqu'ici, et de tirer encore d'autres avantages du mouvement général. Aussi s'accordait-il complétement avec les ministres, autant pour ce qui regardait leur attitude expectante entre les partis que pour leur soif de conquête à l'étranger et leur amour du butin. Il pesait par là d'un poids immense dans la balance.

Le gouvernement était donc, à la fin d'octobre, décidé à prendre l'offensive sur tous les points. Depuis le milieu de septembre, on armait contre l'Espagne sur terre et sur mer. On n'avait aucune plainte sérieuse à élever contre le roi Charles IV; mais l'état d'appauvrissement dans lequel était tombée l'armée espagnole, permettait d'espérer de prompts et brillants succès de ce côté, et il n'en fallait pas davantage pour enflammer l'inquiète ambition de Brissot et de Lebrun. La cour de Madrid, en dépit de toute son indignation contre la Révolution, avait, comme l'empereur Léopold, saisi le prétexte de l'acceptation de la Constitution par Louis XVI pour cesser tout préparatif sérieux contre la France. A la fin de 1791, lorsque la Gironde déploya son activité démagogique et belliqueuse et chercha à insurger les provinces espagnoles voisines des frontières, les princes émigrés trouvèrent, il est vrai, un appui généreux à Madrid; mais le gouvernement espagnol était trop faible pour persister longtemps dans la même ligne de conduite. Le 2 mars 1792, le ministère des affaires étrangères fut confié à Madrid au comte Aranda, vétéran du parti philosophique et libéral du temps de Charles III, qui ne faisait pas mystère de sa sympathie pour la France et qui, vu l'impuissance militaire dans laquelle se trouvait l'Espagne, chercha à tout prix à conserver la neutralité. Mais, les journées du 20 juin, du 10 août, du 2 septembre, et l'abolition de la royauté, produisirent la plus terrible impression à Madrid, et y excitèrent dans tous les cœurs la douleur, l'effroi et l'indignation. La police espagnole surveilla dès lors rigoureusement les Français établis en Espagne, les émigrés français trouvèrent un cordial accueil à la cour, l'ambassadeur espagnol à Saint-Pétersbourg se plaignit amèrement de la lenteur avec laquelle les pré-

paratifs de guerre étaient conduits en Allemagne, et déplora qu'on ne fît rien pour réprimer les excès de la Révolution; néanmoins, l'Espagne n'entendait nullement s'exposer elle-même aux dangers d'une guerre; au contraire, lorsque l'ambassadeur français demanda, d'un ton menaçant, qu'elle retirât ses troupes de la Catalogne et qu'elle reconnût la République, Aranda ne fit aucune difficulté pour éloigner ses soldats des frontières, et donna même 4 millions à la France comme dédommagement des frais d'armement auxquels elle avait été entraînée (1). Cette faiblesse ne fit qu'enflammer davantage l'ardeur guerrière des Parisiens. Brissot pensait que la seule apparition des troupes françaises de l'autre côté des Pyrénées suffirait pour renverser le gouvernement affaibli de Charles IV, et que, dès qu'elles verraient flotter le drapeau français, les colonies de l'Amérique du Sud se soulèveraient avec enthousiasme en faveur de la liberté (2). Lebrun voulait donc proposer la guerre dès le mois d'octobre; mais l'organisation de l'armée des Pyrénées marchait si lentement, que Servan déclara alors qu'il n'avait pas encore un bataillon prêt à entrer en campagne (3).

Le ministère n'en insista que plus vivement pour que l'on portât des coups décisifs sur les points où la guerre était déjà allumée. Le 10 octobre, il résolut de réaliser enfin un projet conçu depuis longtemps, celui d'occuper l'île de Sardaigne. L'amiral Truguet reçut l'ordre de tenir une partie de sa flotte prête pour cette expédition. Le général Anselme à Nice et le général Paoli en Corse devaient fournir les troupes nécessaires, et les populations de l'île devaient être invitées à secouer le joug royal (4). Dans la séance du 24 octobre, il fut aussi question de Naples, ce qui ouvrit encore de nouvelles perspectives. Depuis longtemps le gouvernement français nourrissait la pensée de provoquer par la Turquie une diversion imprévue aux attaques de l'Autriche et à l'inimitié de la Russie. Il comptait envoyer comme ambassadeur

(1) Correspondances de l'ambassadeur de Prusse à Madrid et des chargés d'affaires de Hollande à Vienne et à Saint-Pétersbourg. Baumgarten, *Histoire de l'Espagne à l'époque de la Révolution française.*

(2) *Brissot à ses commettants.*

(3) *Correspondance de l'armée du Sud.* Dépôt de la guerre de Paris.

(4) Ceci et ce qui suit est tiré des protocoles du conseil des ministres, aux archives impériales de Paris.

à Constantinople l'ancien ami de Lafayette, Sémonville, qui, après avoir été attaché à la police secrète de Mirabeau, s'était rattaché avec la même souplesse aux nouveaux chefs du gouvernement, après la disparition de ses premiers protecteurs. Sémonville devait chercher à provoquer la guerre entre la Porte et les deux cours impériales, et se mettre en relations avec tous les mécontents Cosaques et Hongrois. Mais on apprit alors que le ministre de Naples, Acton, avait fait des représentations à la Porte afin qu'elle ne reçût pas cet ambassadeur; aussitôt Truguet reçut l'ordre exprès d'envoyer sans tarder une escadre à Naples, et de menacer la ville d'un bombardement si le roi, par le renvoi de son ministre, ne donnait pas une éclatante satisfaction à la République. Ce résultat obtenu, la flotte victorieuse devait conduire elle-même Sémonville à Constantinople et porter immédiatement la terreur des armes françaises sur toutes les rives de la mer Noire.

Dans cette même séance du 24 octobre, on fit le plan de la guerre la plus importante, celle qu'on voulait faire aux puissances allemandes. A cela se rattachaient des questions intimes et personnelles qui devaient être décisives pour l'avenir.

Dumouriez, couvert de gloire, venait de quitter les plaines de la Champagne et de revenir à Paris afin d'y concerter avec les ministres son plan de campagne contre la Belgique. A l'exception de Marat, qui l'appelait un Cromwell et un Monck réunis dans la même personne et qui voulait le forcer à rendre compte de sa rigueur envers l'indiscipline des volontaires parisiens, la capitale tout entière le salua de ses acclamations, et sa présence contribua encore à répandre et à enflammer l'enthousiasme belliqueux. Lui-même avait plus que jamais le sentiment de sa force et de sa valeur. Ses pensées devenaient de plus en plus ambitieuses, ses désirs prenaient la forme d'ordres impérieux (1). Jusque-là il avait été démagogue par ambition, et pour arriver plus sûrement à son but; désormais le soldat se réveilla complétement en lui. Il ne laissa que trop voir combien il méprisait les hommes de bureau, les orateurs de tribune et les journalistes, et combien il s'indignait vivement du désordre des affaires de l'État. Loin de cacher son opinion à ce sujet, il déclara nettement aux

(1) Les mémoires ne donnent qu'une idée imparfaite de sa situation à cette époque, comme à presque toutes les grandes crises de sa vie. La vérité se montre en par-

ministres qu'il fallait lui confier le commandement général de toutes les armées françaises, avec des pouvoirs illimités, si l'on voulait que les opérations militaires fussent dirigées avec l'unité et l'énergie qui seules pouvaient en assurer le succès; mais les ministres, sans en excepter son ancien collègue Lebrun, hésitèrent devant une telle décision. Ils lui laissèrent d'abord développer son plan de guerre, dont nous connaissons déjà les bases essentielles. Il s'agissait d'isoler l'Autriche en Europe, de conclure une paix séparée avec la Prusse, et de rendre l'Allemagne favorable à la France. En conséquence, Dumouriez proposait de se porter d'abord vers les Pays-Bas autrichiens, non pour les conquérir, mais pour les délivrer et pour s'assurer ainsi leur solide amitié; quant aux armées du Rhin et de la Moselle, elles ne devaient s'avancer que jusqu'à la ligne du Rhin, soit pour lui servir de réserve militaire, soit pour ne pas porter ombrage à la Prusse; de plus, Custine devait évacuer Francfort. Du moment qu'on avait rejeté le système de paix générale, c'était au moins une guerre basée sur des motifs politiques bien raisonnés, dirigée par des moyens diplomatiques vers un but bien déterminé, et à laquelle ne venaient pas se mêler les bouleversements et l'avidité sans bornes du système révolutionnaire.

Ce fut justement pour cela qu'il ne se trouva pas au ministère une seule voix qui soutînt Dumouriez. Celui-ci rencontra même, sur le terrain militaire, la contradiction décisive de Custine, alors très-influent et très-préconisé. Custine se berçait toujours du chimérique espoir de renverser tout l'édifice du Saint-Empire Romain. Le roi de Prusse, pensait-il, ne soulèverait pas d'opposition si on lui donnait une bonne part du butin, et si on lui promettait de traiter convenablement Louis XVI. Selon lui, l'esprit de liberté se répandait chaque jour davantage en Allemagne; il avait déjà assuré à Bœhmer et à Wedekind 500 livres par mois pour leurs services révolutionnaires (bientôt après Bœhmer reçut encore de Paris une somme de 6000 livres); il était aussi nécessaire que facile de donner la liberté à ces belles contrées; une somme de 1 200 000 livres devait suffire pour gagner l'importante ville de Manheim, et s'il ne s'en était

tie dans sa correspondance (imprimée) avec Pache, et complétement dans les dépêches secrètes du ministère de la guerre et les actes du conseil des ministres.

pas encore occupé, ajoutait-il, c'était parce que la neutralité de la Bavière et du Palatinat lui semblait plus importante que la possession de la ville (1). Il demanda donc une augmentation de 40 000 hommes, la coopération de l'armée de la Moselle, et la subordination des opérations de Belgique aux besoins de son système, moyennant quoi il s'engageait à dicter les conditions de la paix à l'empereur d'Autriche, sans qu'il en coutât à la France d'autre peine que celle d'encaisser les contributions payées par l'Allemagne. Ses dépêches ne respiraient que le dévouement et le zèle le plus chaleureux envers la République, et formaient un frappant contraste avec celles de Dumouriez, toujours si impérieux, si indépendant, si disposé à donner des conseils et même à dicter des ordres.

Le ministère fut bientôt décidé. On ne pouvait songer à donner le commandement supérieur à Dumouriez ; on le nomma donc général en chef de l'armée des Ardennes; on lui promit des renforts suffisants, et on le chargea d'attaquer la Belgique. A force d'instances, il obtint que sur ce théâtre de la guerre, au moins, tous les généraux fussent entièrement soumis à ses ordres. Pour tout le reste, ce furent les plans de Custine qui l'emportèrent. Au lieu de rappeler celui-ci en-deçà du Rhin, on augmenta ses forces. Kellermann reçut l'ordre réitéré de descendre la Moselle jusqu'à Coblentz pour le soutenir, quelque éprouvées que fussent ses troupes par les fatigues du mois de septembre, et Dumouriez lui-même fut invité, le 24 octobre, à établir ses quartiers d'hiver à Cologne, sur le Rhin, toujours dans le but de donner une base aussi large que possible aux attaques de Custine. Tout cela était d'autant plus pénible pour Dumouriez, que ce même gouvernement qui le chargeait contre son gré d'une mission si grave, semait sur son chemin mille obstacles propres à nuire à l'accomplissement de cette mission. L'équipement de ses troupes ne se terminait pas, les pièces d'artillerie qui lui étaient nécessaires ne lui furent livrées que grâce au bon vouloir de Santerre, qui les prit dans les magasins d'armes de la ville de Paris; bref, il ne voyait autour de lui que jalousie et soupçon. Les ministres, à la vérité, approuvaient son projet de

(1) Protocoles du Conseil des ministres, et correspondance de l'armée du Rhin, aux archives de la guerre, à Paris.

traiter les Belges comme des amis, la Convention rédigea même une proclamation dans laquelle elle leur offrait amitié et fraternité ; mais ni la Convention ni les ministres n'étaient disposés à lui laisser exercer la moindre influence politique sur la future République. Au contraire, aussitôt après son départ, le ministère décida qu'à l'avenir aucun général ne correspondrait directement avec la Convention, ne nommerait lui-même ses officiers à des grades plus élevés, et ne négocierait avec l'ennemi, quelles que fussent les circonstances. Toutes ces mesures, bien qu'indispensables à une administration bien organisée, étaient alors pour Dumouriez autant de preuves d'hostilité et de méfiance.

Cependant, en dépit de tous ces désaccords, les forces militaires de la République étaient de nouveau mises en mouvement et l'impulsion leur était donnée vers un avenir sans limite. Ce développement de la Révolution à l'extérieur influa aussitôt à l'intérieur sur la plus brûlante de toutes les questions, sur la destinée du roi captif.

Jusqu'ici le gouvernement n'avait pas eu d'opinion bien arrêtée sur la conduite à tenir à l'égard de Louis XVI. Aucun de ses membres ne désirait la mort du roi, laquelle, non moins que sa vie, leur présageait embarras et dangers. Quant aux Jacobins, depuis plusieurs semaines déjà ils demandaient incessamment son sang. Pour eux, la plus horrible cruauté s'alliait ici à l'intérêt politique le plus puissant. Où auraient-ils pu trouver, en effet, un thème mieux fait pour exciter toutes les passions, pour rappeler constamment aux habitants des faubourgs toutes les phases de la Révolution et pour raviver le fanatisme des jours les plus terribles ? Épargner la vie de Louis XVI semblait être la plus criante des monstruosités à un club qui appelait les massacres de septembre sa profession de foi. Ses chefs savaient fort bien que la majorité du peuple leur préférait le roi, et ils n'en étaient que plus pressés d'étouffer la réaction dans le sang du monarque. Cependant, réduits à leur propre force, ils n'auraient pas eu le pouvoir de décider la Convention à aborder ce sujet. Dès qu'ils parlaient d'anéantir le tyran, on leur répondait par des reproches sur la tyrannie qu'eux-mêmes avaient exercée en septembre ; il fallait donc que d'autres motifs surgissent pour ébranler la majorité.

Ces motifs furent fournis par les projets que l'on nourrissait relativement aux autres nations. Les indépendants de la Convention, ceux qui n'étaient pas conduits par un parti mais dévoués au le gouvernement, rêvaient, comme Lebrun, la révolution de l'Europe tout entière. Or, ils pensaient que toute nouvelle humiliation infligée à Louis XVI serait un coup mortel pour la cause de la monarchie en général. Si le 10 août n'avait pas encore suffisamment éclairé les peuples sur les vices de la royauté, le dernier prestige attaché aux couronnes royales devait s'évanouir, pensaient-ils, lorsqu'on verrait le roi soumis, comme le plus vulgaire malfaiteur, à toutes les terreurs d'un procès criminel. Quant à la mort de cet infortuné, ils n'y pensaient pas plus que les ministres. Barère, le véritable type de ces gens sans couleur décidée, pensait que le procès aurait pour résultat une captivité perpétuelle, ce qui ne devait rien changer au sort présent de Louis XVI. Danton partageait cet avis (1); il avait reçu trop d'argent du roi pour conserver la moindre haine contre lui ; tandis qu'au club il ne semblait respirer que le sang et la mort, il poussait secrètement la Convention à condamner le roi, pour sauver les apparences, mais à soumettre ensuite la sentence à la sanction du peuple souverain, de la part duquel l'emprisonnement était tout au plus à redouter.

Une considération diplomatique toute particulière décida enfin les ministres à ordonner le procès. Les négociations prussiennes se traînaient, comme nous l'avons vu, dans des échanges de paroles qui ne conduisaient à rien ; la Prusse persistait à vouloir que la paix s'étendît à l'Allemagne et à l'Autriche, et quoique Frédéric-Guillaume eût renoncé à demander le rétablissement du trône du France, il n'en continuait pas moins à montrer le plus grand intérêt pour le sort de Louis XVI et de la famille royale ; Luchesini s'était encore expliqué dans ce sens à Cologne, le 29 octobre, avec un agent français nommé Mandrillon. Lebrun voulut profiter de cette sympathie du roi de Prusse pour faire un coup de maître en diplomatie, et il chargea Mandrillon d'offrir à Frédéric-Guillaume la liberté immédiate de Louis XVI, s'il voulait renoncer à toute autre demande et consentir à conclure une paix séparée. Plus le danger auquel il s'agissait de soustraire

(1) *Brissot à ses commettants.*

le roi serait pressant et rapproché, plus cette proposition devait produire d'effet ; en conséquence, le ministère n'hésita pas davantage à laisser la Convention agir judiciairement contre Louis XVI.

CHAPITRE III

BRUXELLES. — FRANCFORT. — LONDRES.

Lorsque Dumouriez, dans les derniers jours d'octobre, prit le commandement en chef de l'armée destinée à faire la campagne de Belgique, il trouva les forces ennemies réunies en face de lui, à quelques lieues de Mons. Elles étaient commandées par le duc Albert de Saxe-Teschen, auquel venait de se joindre le général Clerfayt à son retour de Champagne. Le général Valence, qui devait s'opposer avec seize mille hommes à la marche de Clerfayt sur la Sambre, avait été arrêté par les intrigues des Jacobins, de sorte que le duc Albert avait pu réunir environ vingt-six mille hommes sous les murs de Mons, tandis que Hohenlohe-Kirchberg couvrait Luxembourg et Trèves avec près de dix mille autres. Dumouriez résolut aussitôt de prendre, comme on dit, le taureau par les cornes, et de s'emparer de vive force des positions autrichiennes, sans se préoccuper des règles de la stratégie. Il appela à lui le corps d'Harville, ce qui éleva le chiffre de ses soldats à quarante mille, appuya son flanc droit sur l'armée de Valence, et son flanc gauche sur le corps du général Labourdonnaye, lequel corps, fort de vingt mille hommes, était destiné à marcher contre la Flandre ; de plus, il lui arrivait sans cesse des renforts de volontaires. La perspective d'un combat n'avait rien d'effrayant dans de telles conditions ; Dumouriez, au contraire, désirait dédommager ses troupes de leur longue attente en Champagne en leur procurant la gloire d'une bataille offensive. Il commença donc ses opérations le 28 octobre, repoussa le 3 novembre les premiers détachements impériaux, et les poursuivit de la façon la plus vive jusque dans la soirée du 5 ; les Autrichiens arrivèrent alors à Jemmapes, position protégée par des

redoutes et par des montagnes, dans laquelle ils espéraient tenir longtemps. Les deux armées établirent leurs camps, chacune en un vaste demi-cercle dont les ailes se touchaient presque, de telle sorte que le soir les feux de bivouac formaient à l'horizon une seule et immense chaîne lumineuse. Le 6 au point du jour, les Français commencèrent l'attaque par une violente canonnade; mais ils ébranlèrent si peu les vieilles troupes de leurs adversaires, que les chefs de l'armée française, malgré leur complète supériorité, ne se hasardèrent pas à donner le signal de l'assaut, ou, s'ils le tentèrent, ils virent leurs hommes reculer rapidement. Ce ne fut que vers midi que Dumouriez réussit à communiquer à ses troupes son impatience et son énergie. Il attaqua en personne les redoutes de l'aile gauche de l'ennemi, tandis que son adjudant Thouvenot attaquait celles de l'aile droite. Pendant ce temps, Louis-Philippe, ou, comme on le nommait alors, le général Égalité, rassemblait les bataillons hésitants du centre et les entraînait à une dernière attaque qui livra aux Français le village de Jemmapes, clef de la position ennemie. Clerfayt opéra alors sa retraite d'autant plus vite que Harville menaçait déjà ses lignes du côté de Mons. Les Autrichiens avaient perdu de six à sept mille hommes, et les Français quatre mille ; mais cette journée fut, à tous les points de vue, décisive pour l'issue de la campagne (1). Elle montra aux Autrichiens qu'il leur était impossible de résister à la supériorité de l'armée française ; elle abattit leur moral, comme le prouvèrent bientôt de nombreuses désertions ; enfin elle donna le signal du mouvement à tous les mécontents de la Belgique. Deux jours après la bataille, Mons capitulait, et la bourgeoisie, dont les sentiments étaient tout démocratiques, saluait le général Dumouriez comme un libérateur. « Je pense, leur dit celui-ci, être dans quatre semaines à Vienne, où je me propose de traiter l'empereur avec tous les égards possibles (2) ». Huit jours plus tard, Bruxelles ouvrait ses portes au vainqueur ; pendant ce temps, le général Valence marchait sur Namur, et Labourdonnaye sur Anvers à travers la Flandre ; partout les places fortes capitulaient, les Autrichiens cédaient dé-

(1) Lorsque je m'écarte ici des relations connues et imprimées, je ne fais que me conformer aux dépêches des archives de la guerre, à Paris.

(2) Dépêche de l'ambassadeur hollandais van Haeften à Vienne.

sespérés ; ce ne fut qu'aux approches de la Meuse qu'ils résistèrent dans quelques combats d'arrière-garde.

Dumouriez, à la tête de près de quatre-vingt mille hommes, se trouvait, après une bataille, maître d'un des pays les plus riches de l'Europe ; il semblait donc que le gouvernement français n'eût plus qu'à décider s'il enverrait cette puissante armée anéantir, par d'autres combats, l'Allemagne ou la Hollande. Mais, au milieu même du cours de ses triomphes, la force destructive de la Révolution avait atteint l'armée créée par elle ; déjà le pouvoir devant lequel toute l'Europe commençait à trembler, n'existait plus que de nom.

Pendant les semaines qui venaient de s'écouler, il s'était produit à Paris un changement qui devait avoir l'année suivante les suites les plus graves pour la Révolution. Jusque-là, ainsi que nous l'avons vu, les Jacobins n'avaient pas été représentés au ministère. Le cabinet restait neutre entre tous les partis ; Roland était un Girondin décidé, et si Lebrun et Clavière s'entendaient parfois avec Danton, il eût été difficile de dire de quel côté venaient les concessions. Au commencement de novembre, les choses prirent une autre face. Depuis le 19 octobre, Pache avait remplacé Servan au ministère de la guerre. Le nouveau ministre avait été jusque-là le subordonné et le protégé de Roland, qui, reconnaissant en lui un homme calme, travailleur et facile à influencer, l'avait recommandé pour ce poste important. Mais, à peine Pache fut-il en fonctions, qu'il mit soudain toutes ses facultés et toute son ardeur au travail au service des Jacobins, et se jeta, non dans les bras de Danton, ni même de Robespierre, mais dans ceux de Marat et des hommes de l'Hôtel de ville, tels que Chaumette et Hébert.

Au moment où toutes les forces du pays allaient être employées à une guerre qui menaçait d'embraser le monde entier, la direction des affaires militaires tomba donc entre les mains du plus exalté de tous les partis révolutionnaires.

Dans la situation où se trouvaient les factions qui divisaient alors le pays, ce changement ne constitua pas seulement un grand échec pour la Gironde et un grand danger pour les modérés, mais il donna naissance à un nouveau parti, au sein même du parti de la montagne. Après le 10 août, la montagne n'avait

formé qu'une seule masse parfaitement unie, dont les clubs, Jacobins et Cordeliers, étaient les camps, dont le conseil de la ville, sous Robespierre et Marat, était le quartier général, et qui avait pour centre de direction le ministère de la justice, sous Danton. C'est ainsi que les massacres de septembre avaient pu s'organiser. Mais, depuis cette époque, Danton s'était élevé au-dessus de ses anciens compagnons politiques; il s'était séparé de la masse des Jacobins, et commençait, avec un groupe d'amis personnels, à se rapprocher des gens sans parti déterminé qui formaient le centre de la Convention. La liaison de Pache avec Hébert causa une seconde division dans le parti, en donnant tout à coup à l'ancienne municipalité une influence et des ressources pécuniaires qu'elle n'avait jamais possédées, même pendant les journées de septembre, si bien que ces hommes crurent n'avoir plus besoin ni de l'influence de Danton à la Convention, ni de l'appui de Robespierre au club. Nous savons que le ministre de la guerre avait alors 160 millions à dépenser par mois; Pache accorda à ses amis du Conseil de la ville, le libre accès à ses bureaux et à ses caisses, prit pour secrétaire général Vincent, le plus intime des amis d'Hébert, donna tous les emplois à sa nomination à des démocrates déclarés, et confia la direction des subsistances à des favoris de la municipalité. A dater de ce moment, les salles du ministère furent ouvertes à tous les hommes du peuple, les employés se tutoyèrent, on marcha en sabots au milieu des dossiers et des flacons d'eau-de-vie, et chaque soir la femme du ministre se rendit avec sa fille et sa sœur dans les casernes des fédérés, afin d'exalter ceux-ci pour la liberté et de les détacher de la Gironde. La cause du gouvernement populaire, qui ne se soutenait qu'avec peine depuis la réaction de septembre, recouvra une nouvelle vigueur et une nouvelle force qui lui assurèrent de prompts succès. Nous verrons bientôt comment, dans le procès de Louis XVI, elle employa les armes que Pache lui avait ainsi livrées.

Quant à ce qui concernait la guerre, la seconde époque de la Révolution commença pour les armées avec l'administration nouvelle (1). Ce que le 10 août avait été pour l'État, le ministère

(1) Il est à peine nécessaire de faire observer que tout ce qui suit résulte des actes du Ministère de la guerre. Les documents particuliers se présenteront en foule

de Pache le fut pour l'armée. Tant qu'avaient duré les dangers suscités par l'attaque des Prussiens, la démocratie du 10 août n'avait osé toucher aux régiments que très-superficiellement. Il lui suffisait que les troupes la reconnussent, la défendissent, et acceptassent les renforts fournis par les volontaires patriotes. C'était donc encore, à l'exception de quelques officiers qui avaient émigré, l'ancienne armée royale qui reprenait, par suite de la guerre, les habitudes de discipline dont elle s'était relâchée jusque-là. Les troupes de ligne se distinguaient complétement des gardes nationaux et des volontaires, qu'elles regardaient avec un dédain non dissimulé; tous les officiers supérieurs, les généraux et l'état-major appartenaient presque sans exception aux fractions libérales de l'ancienne noblesse, et, quoiqu'ils fussent prêts à défendre le pays contre les émigrés, ils détestaient et méprisaient le Conseil de la Ville. Or, c'était précisément à ce Conseil que l'armée allait être assujettie par le ministère de Pache! Celui-ci se rendait très-bien compte de cette situation; il résolut donc de soustraire le soldat à la tyrannie de l'état-major, comme le citoyen à l'oppression des riches. Les démagogues expérimentés comprenaient que ce n'était que par ce moyen, en proclamant hautement l'indiscipline, qu'ils parviendraient à détruire l'esprit militaire qui faisait de ces masses de paysans enrôlés des corps d'armées solides et forts, et qui établissait, par le contraste des mœurs et grâce aux lois de l'honneur, une différence tranchée entre eux et le peuple armé de la capitale. L'intérêt de parti l'emporta ici sur l'amour de la patrie, sur le désir même de vaincre l'ennemi. Les Autrichiens n'étaient-ils pas battus et repoussés au loin? L'esprit réactionnaire des officiers semblait offrir, pour le moment, le danger le plus pressant, et l'on espérait, en mettant même les choses au pis, triompher, à l'aide d'un nouveau corps d'officiers tout dévoué, des difficultés imprévues qui pourraient surgir.

De tous les généraux, aucun ne devait ressentir le changement qui se produisait plus promptement et plus profondément que le

dans le cours des événements, car, vu l'imorptance de la situation, situation qui n'est pas suffisamment éclairée dans les relations imprimées jusqu'ici, de nombreux détails n'ont pu être évités.

général Dumouriez : Pache et Vincent connaissaient son penchant irrésistible pour la haute politique ; ils savaient que, sous sa direction, l'armée ne resterait pas longtemps un passif instrument des idées de Chaumette et de Marat ; ils comprenaient qu'une armée habile et confiante en sa propre force est incompatible avec le gouvernement populaire, et, plus les grandes capacités de Dumouriez se manifestaient, plus ils se fortifiaient dans le dessein de le renverser avant tous les autres. L'administration matérielle de l'armée, liée d'ailleurs si étroitement au plan politique de la guerre, leur offrit les premières armes contre lui. L'intention de Dumouriez était de tout payer comptant en Belgique, d'assurer avant tout, à force d'ordre et de modération, le bien-être du pays, et par conséquent celui de son armée, et d'attendre la fin de la guerre pour régler l'ensemble des frais avec la république belge. Mais le système des ministres se trouvait en contradiction directe avec ces projets : les uns voulaient jouir aussitôt que possible des trésors de la Belgique ; les autres, plus modérés, ne voulaient pas laissser sortir de France le moindre argent, mais placer le papier français à l'étranger. Les bureaux de Pache se plaignaient de ce que Dumouriez cherchait à créer en Belgique une administration particulière et indépendante ; les ouvriers de Paris déclaraient que c'était une trahison que de leur ôter le bénéfice que leur procurait l'équipement de l'armée. Cambon et Clavière se trouvant en cela complétement de l'avis des Jacobins, on résolut, en dépit des représentations de Lebrun, d'attaquer dans leur racine les plans du général. Les contrats qu'il avait passés avec la Belgique furent cassés, ses commissaires furent arrêtés et mis en jugement, et on institua à leur place un comité chargé des achats destinés à l'armée ; les directeurs de ce comité, qui siégeait à Paris, étaient Bidermann, membre du Conseil de la Commune, et un juif alsacien, nommé Cerf-Beer. Ils avaient pour mission de s'occuper de toutes les fournitures nécessaires aux armées françaises, et de n'y employer, autant que possible, que des ouvriers français. Il en résulta que le blé belge était envoyé à Paris pour y être moulu et cuit, et renvoyé ensuite à l'armée de Belgique, que l'armée du Rhin reçut une grande livraison de souliers, coûtant de 8 à 12 livres la paire, dont les semelles étaient en carton, et que la

cavalerie de Dumouriez resta plusieurs semaines sans fourrage autre que celui qu'elle prenait aux Autrichiens.

Quoique le comité, aux termes du décret, ne dût entrer en fonctions qu'au commencement de l'année, toutes les mesures prises jusque-là furent immédiatement troublées, de telle sorte que, pendant six semaines, l'armée se trouva dans l'obligation de vivre d'air ou de rapine. Bientôt les plaintes les plus violentes s'élevèrent de tous côtés, l'artillerie perdit ses attelages par suite du manque de fourrage, les quatre cinquièmes de l'infanterie se trouvèrent pieds nus au milieu de l'hiver, la faim et le froid firent déserter les volontaires par centaines et même par milliers (1), et enfin Dumouriez écrivit qu'il ne pourrait ni faire un pas en avant ni se défendre contre une attaque de l'ennemi, si on ne lui envoyait pas un matériel considérable et vingt mille hommes de renfort ; mais les amis de Marat ne songèrent qu'à se réjouir de ce que le redoutable dictateur était enfin désarmé, et Cambon déclara qu'il était juste que la Belgique payât sa liberté. Quant au ministre de la guerre qui, en sa qualité de bon Jacobin, n'était pas plus porté vers la guerre offensive qu'il ne ressentait d'exaltation pour la gloire militaire, il assurait qu'il avait donné tous les ordres nécessaires, bien qu'en réalité il n'eût pourvu à rien. Les rapports de l'armée, sans aucune exception, ne laissent pas le moindre doute à ce sujet (2).

Il est facile de deviner quel effet cette conduite dut produire sur un général de la trempe de Dumouriez. Lorsqu'il commença la campagne, celui-ci ne songeait pas, malgré tout son mépris pour ce qu'il nommait les écrivassiers ministériels, à se révolter contre le gouvernement; ce furent les mesures que la méfiance dicta contre lui au ministère qui le portèrent à la désobéissance d'abord, et, plus tard, à la défection. Lorsqu'on lui prescrivit d'introduire de force les assignats en Belgique, il déclara qu'il lui était impossible d'exécuter cet ordre, et il continua, tantôt au moyen des caisses françaises, tantôt au moyen

(1) Les volontaires de 1791 ne s'étaient engagés généralement que jusqu'au 1er décembre 1792.

(2) Dumouriez, dans ses mémoires, donne là-dessus des détails précis que M. Thiers a répétés, et dont, malgré les nombreuses contradictions du parti démocratique, la correspondance manuscrite m'a permis de constater l'exactitude.

d'emprunts belges, à se procurer l'argent dont il avait besoin. Pache et Bidermann envoyaient à l'envi en Belgique des commissaires qui avaient toujours pour instructions de s'emparer, sous divers prétextes, des richesses du pays et d'exciter le peuple à la révolte ; le général, au contraire, exprimait hautement la résolution de ne pas laisser l'anarchie et le pillage s'établir en Belgique. Il avait pour cela de doubles motifs, personnels et politiques. Ainsi que nous le savons, il connaissait la Belgique depuis des années, et il avait, par ses relations, beaucoup contribué à faciliter la conquête de ce pays ; il était lié aussi bien avec l'opposition cléricale qu'avec l'opposition démocratique, dirigées l'une et l'autre contre l'Autriche ; il avait promis à toutes deux la réalisation de leurs désirs, et, aussitôt après la victoire de Jemmapes, il avait salué dans la Belgique un pays libre et allié de la France. Son honneur était donc engagé à ce qu'on traitât ce pays d'une manière amicale et pacifique ; il pensait, d'ailleurs, qu'il était de l'intérêt de la France d'avoir sa frontière du Nord couverte par une république florissante, et pour cela, il fallait mettre la Belgique à l'abri des excès de la populace parisienne. Enfin, il désirait par-dessus tout apparaître aux Belges comme un sauveur destiné à les protéger contre les Jacobins, afin de se ménager leur appui, en cas de besoin, contre le ministère français.

Ce n'était pas une tâche facile que celle de conquérir et de conserver une telle position. Une fois le pays occupé, il devint impossible au général de rester en bonne intelligence avec tous les partis ; dès qu'il mit le pied sur le territoire belge, il fallut qu'il se décidât pour l'un d'eux, et, comme on devait s'y attendre, ce fut le parti démocratique qui l'emporta. A peine Dumouriez était-il arrivé à Mons, qu'il prononça, avec l'assentiment de la Convention, l'abolition de l'ancienne constitution du pays et annonça des élections nouvelles, faites au moyen du vote universel, pour établir une administration provisoire ; en revanche, il promit aux Belges de les traiter en alliés. On vit alors combien les démocrates étaient peu nombreux en Belgique. Ils n'eurent réellement la majorité que dans le Hainaut et le pays de Liége (1) ;

(1) Voy. pour les événements de Belgique, Borgnet, *Hist. des Belges*, vol. II, d'après les actes des différentes provinces et villes.

presque partout ailleurs, les noms des candidats durent être imposés par l'autorité militaire française, et, dans ces conditions même, ce furent généralement des membres des anciens États qui l'emportèrent. A Bruxelles, le peuple cassa les vitres des maisons des démocrates; l'église de Sainte-Gudule, où les élections avaient lieu, fut cernée par l'artillerie française, et le collége électoral fut contraint à coups de sabre à nommer les candidats démocratiques. En vain Dumouriez, qui redoutait sans cesse les effets de la passion de conquête des Parisiens, pressait-il l'organisation d'un gouvernement unique et la formation d'une armée belge de quarante mille hommes: les patriotes de Paris s'irritèrent de ces instances, qui leur faisaient redouter un armement contre eux-mêmes et non contre l'Autriche (1). Enfin, lorsque le dénûment de l'armée française commença à se faire sentir et que les soldats se virent poussés par la faim à piller et à mettre les propriétés belges en réquisition, le mécontentement prit de telles proportions que Dumouriez craignit des révoltes, et que le *Moniteur* de Bruxelles annonça que la rigoureuse surveillance du général pouvait seule protéger la ville nouvellement affranchie contre de dangereux troubles.

C'est au milieu de toutes ces difficultés et de tous ces obstacles que le vainqueur de Jemmapes continuait sa marche à travers la Belgique. Les gens qui étaient alors au pouvoir à Paris ne songeaient nullement à lui venir en aide. En dépit du délabrement de leur plus importante armée, ils n'éprouvaient pas la moindre inquiétude relativement aux affaires du dehors; au contraire, ils se croyaient alors, au milieu de novembre, plus près que jamais de leur but, qui était le bouleversement de l'Europe. et ils considéraient comme venu le moment de produire au grand jour le superbe système que, jusque-là, ils avaient ourdi en secret.

Plusieurs fois déjà, dans les discussions qui s'étaient élevées au sujet de Louis XVI, il avait été question de l'affranchissement de l'Europe à la tribune de la Convention, lorsque, le 19 novembre, quelques employés du petit duché allemand de Nassau-Saarbruck implorèrent l'appui des Français contre

(1) Le général Labourdonnaye au ministre de la guerre (lettre inédite).

les despotes qui les opprimaient. Ce prétexte, insignifiant en lui-même, parut de nature, dans la situation où l'on se trouvait alors, à provoquer une grande déclaration des principes de la politique française. La Convention rendit donc, à l'unanimité, le décret suivant : « La France déclare qu'elle accordera secours et fraternité à tous les peuples qui voudront recouvrer leur liberté, et elle charge le pouvoir exécutif de donner des ordres aux généraux des armées françaises pour secourir les citoyens qui auraient été ou qui seraient vexés pour la cause de la liberté. » Ce décret fut traduit dans toutes les langues de l'Europe ; on ordonna de le répandre en tous pays, et un article supplémentaire, portant qu'il ne s'appliquait pas aux gouvernements amis, fut supprimé par l'ordre du jour.

On a regardé plus tard ce décret comme une phrase ampoulée, une vanterie maladroite dans laquelle aucun gouvernement intelligent ne pouvait découvrir un danger et encore moins un prétexte de guerre. Mais alors l'opinion, au moins celle du parti révolutionnaire, était toute différente. Lorsque ce décret fut connu, plusieurs clubs de Londres n'hésitèrent plus à envoyer ouvertement et à diverses reprises des délégués à la Convention, afin d'y proclamer la fraternité de l'Angleterre prête à se soulever, et d'y recevoir en échange une assurance officielle de protection et d'appui. Vers la fin du mois, l'évêché de Bâle, à l'instigation de Gobel, archevêque de Paris, que Lebrun avait envoyé en mission dans ce pays (1), fit aussi sa révolution, se constitua en république Rauracienne, et fut placé sous la protection du général Biron, qui commandait un corps d'armée à Strasbourg. A Genève, le parti démocratique se montrait chaque jour plus hardi et n'attendait que l'arrivée du général Kellermann, envoyé à l'armée des Alpes, pour accomplir son coup d'État. Des députations de Nice et de la Savoie vinrent à Paris, envoyées, l'une par le gouvernement provisoire, l'autre par les nouveaux représentants du peuple, qui s'étaient constitués en Assemblée sous la direction du député français, Simon, avec l'aide des troupes françaises, pour demander que la nouvelle République fût admise à faire partie de la grande famille de la nation française. C'était

(1) Protocole du Conseil des ministres, 29 octobre.

aller au delà de l'affranchissement des peuples, c'était montrer par des actes ce qu'on devait penser du désintéressement de la démocratie parisienne. Grégoire, président de la Convention, déclara dans sa réponse que la liberté allait au même moment faire explosion dans deux mondes différents, en Angleterre et dans le centre de l'Asie, puis, ayant fait ressortir les avantages qui devaient résulter de la réunion de la Savoie à la France, il conclut en s'écriant : « Tous les gouvernements sont nos ennemis, tous les peuples sont nos frères ; ou nous succomberons, ou la liberté sera rendue à toutes les nations. » L'incorporation de la Savoie fut votée presque sans discussion, au milieu d'applaudissements frénétiques.

Il était impossible de proclamer par des paroles plus énergiques et des faits plus frappants quel était le but de la politique extérieure du gouvernement révolutionnaire. Après s'être affranchie, pendant la première période de la Révolution, du respect qu'elle devait à son propre droit public, la France, maintenant, se déclarait également dégagée de tout devoir envers les droits des autres peuples.

L'un était la conséquence nécessaire de l'autre. Les Droits de l'homme de Lafayette avaient proclamé, dès 1789, le principe qui était actuellement mis en pratique par les ennemis et les successeurs du général. « La cocarde tricolore fera le tour du monde », avait dit Lafayette ; et déjà l'on en était arrivé à ce point qu'on espérait déployer la bannière de la liberté sur les bords de la Tamise et du Danube, en même temps qu'aux rives du Gange et du Mississipi. Ces plans sans doute restèrent sans effet pour le moment, par suite même de leur trop vaste étendue et de la précipitation avec laquelle ils avaient été conçus ; mais ils caractérisent trop bien les gens qui étaient alors au pouvoir, et ils ont exercé trop d'influence sur le cours ultérieur de la Révolution, pour que nous croyions devoir leur refuser une attention toute particulière.

Une partie de ces plans était dirigée vers l'est de l'Europe, et avait en vue la chute de l'empire d'Autriche et l'abaissement de la Russie. Nous savons que, d'une part, le ministre comptait sur un soulèvement des Turcs, et que de l'autre, ce qui était encore beaucoup plus important, il espérait endormir

la Prusse à force de promesses. Le roi Frédéric-Guillaume était arrivé sur le Rhin le 6 novembre ; néanmoins quelques semaines s'écoulèrent sans que rien se décidât au sujet des opérations futures ; mais ces retards n'étaient causés que par des raisons militaires et nullement politiques. Les troupes avaient besoin de se reposer et de reprendre des forces nouvelles, après les fatigues de la retraite de Champagne ; de plus, on fut quelque temps indécis sur le choix du prochain théâtre de la guerre. Le prince Hohenlohe-Kirchberg demandait instamment qu'on ne lui abandonnât pas exclusivement le soin de défendre Trèves contre les forces françaises, si supérieures en nombre à ses propres troupes ; d'un autre côté, l'attitude offensive prise par Custine semblait commander de couvrir les derrières de l'armée par un mouvement vers le Mein. Ce fut enfin cette dernière considération qui l'emporta, et les colonnes prussiennes se mirent en marche de Coblentz vers le Taunus, en traversant la Lahn. Cependant on ne s'avança, comme toujours, qu'avec une extrême circonspection ; le duc de Brunswick ne voulait pas plus qu'autrefois sur les bords de la Meuse, entendre parler de coups rapides et hardis. Ce fut pendant cette marche qu'on reçut le premier avis des nouvelles propositions du ministère français ; Custine annonça le 23, par l'entremise du landgrave de Hesse-Hombourg, que si la Prusse voulait reconnaître la République, celle-ci renoncerait à ses conquêtes et rendrait à la liberté Louis XVI et sa famille. Lucchesini communiqua aussitôt cette dépêche au prince de Reuss, puis il retourna à Coblentz, pour demander à Mandrillon et à un second agent de Lebrun, le libraire Mettra, des détails plus précis sur les projets du gouvernement français. Ces agents avaient eu la veille avec le duc Charles-Auguste de Saxe-Weimar un long entretien dans lequel, comme dans toutes les autres conférences, l'opposition qui existait entre la politique de la France et celle de la Prusse, c'est-à-dire entre le système de la paix générale et celui de la paix séparée, s'était clairement manifestée. Il en fut de même dans la négociation qui eut lieu avec Lucchesini. Le marquis se montra disposé à reconnaître la République et à traiter avec elle selon toutes les règles de la diplomatie, mais toujours en supposant qu'on s'arrangerait en même temps avec l'Autriche ; et comme Mandrillon appuyait sur la situation

dans laquelle se trouvait placée la France, Lucchesini s'écria enfin : « Réfléchissez bien, les puissances ne sont pas encore tombées assez bas pour se laisser dicter des lois. » Sur quoi Mandrillon n'insista plus. Lucchesini finit par l'informer que les deux puissances avaient déjà nommé leurs représentants en cas d'une négociation avec la France (1), puis il appuya sur l'immense intérêt que prenait le roi à la sécurité de la Hollande et de la maison d'Orange, et il déclara qu'à la première menace de ce côté, non-seulement la paix avec l'Allemagne deviendrait impossible, mais l'Angleterre elle-même paraîtrait immédiatement en scène. Enfin il demanda instamment quels seraient les pouvoirs du ministère pour la négociation proposée, et exprima le désir que la Convention formulât nettement ses intentions à cet égard.

Ce désir était naturel et témoignait de la loyauté des assurances de paix données par la Prusse. Les agents français crurent même y voir un signe de rapprochement vers leurs tendances, et ils firent tout à coup un grand pas en avant, en proposant non-seulement la paix, mais une alliance offensive entre la Prusse et la France. Les lettres de Lucchesini ne contiennent pas de détails sur ces propositions, mais les instructions données par Lebrun à ses agents nous les font suffisamment connaître. « Si la Prusse, disait Lebrun en commençant, persiste dans son désir de paix générale, la négociation est rompue, car, en aucun temps et en aucun cas, nous ne pactiserons avec la dynastie autrichienne. Les motifs allégués par la Prusse contre une paix séparée sont faibles ; d'ailleurs ce n'est pas la Prusse qui, dans ce cas, aurait quelque chose à craindre, mais bien l'Autriche et la Russie. Il nous faut seulement une résolution bien arrêtée. Que la Prusse traite avec nous dans le plus grand mystère, qu'elle arme même en apparence contre nous pendant tout l'hiver; nous saurons, pendant ce temps, exciter la Hongrie et la Bohême contre l'Autriche, la Pologne et la Turquie contre la Russie. La Suède est bien disposée pour nous, la Bavière, qui connaît le désir qu'a l'Autriche de se l'incorporer, se laissera facilement gagner. Dès que le printemps paraîtra,

(1) Il voulait parler de Thugut, Mercy, etc.

nous fondrons à l'improviste sur toutes les frontières, l'Autriche se démembrera immédiatement, la Pologne recouvrera sa liberté, la Suède s'emparera des provinces russes qui bordent la mer Baltique, et la Prusse verra d'un seul coup sa domination s'établir sur tout l'Empire d'Allemagne. Les Français, disait-il en terminant, ne demandent et ne veulent rien pour eux; ils sont surtout disposés à laisser la Hollande intacte, mais à la condition que la maison d'Orange ne montrera pas, de son côté, d'inimitié contre la République. »

On ne trouvera pas beaucoup d'actes diplomatiques qui caractérisent mieux la politique des chefs révolutionnaires à cette période. C'était une politique toute d'impatience, d'ardeur et d'audace, insatiable dans ses ambitions, sans mesure dans ses moyens. Malheureusement, cette hardiesse reposait moins sur une juste appréciation de la tâche à accomplir que sur un impétueux entraînement qui, sans souci des conséquences, jetait le pays dans une suite innombrable de dangers. Il eût suffi, en effet, d'un peu de réflexion pour reconnaître qu'on ne convertirait jamais le roi de Prusse à la politique française par des rêveries aussi vagues et aussi insensées. Le roi haïssait la Révolution du fond du cœur; il était engagé dans des négociations avec l'Autriche et la Russie, et il éprouvait un profond sentiment de respect pour la constitution de l'Empire. En admettant même que tous ces obstacles eussent pu se surmonter ou disparaître et que le roi, ne prenant en considération que les intérêts de l'État prussien, eût pesé en toute liberté la proposition française, il lui eût fallu alors entreprendre une lutte à mort contre les cours impériales, lutte qui aurait eu pour premier résultat de fortifier la Pologne, ennemie de la Prusse, et la Suède qui était en tout point favorable à la France. Aucun des avantages offerts ne pouvait contre-balancer de tels dangers, d'autant moins qu'il était facile de découvrir combien peu il fallait compter sur la sincérité des sentiments de la France à l'égard de la Prusse, sincérité qui devait être pourtant la première base du système. Tandis que les hommes d'État de la France, par amour pour la démagogie, laissaient leurs armées se désorganiser et se perdre, ils cherchaient à compenser leur faiblesse militaire en nouant des intrigues diplomatiques dans toutes les parties du monde, et en minant

sourdement la Prusse, la Hollande et l'Angleterre tout autant que la Russie et l'Autriche. Ils faisaient miroiter devant les yeux de Frédéric-Guillaume II l'espoir d'établir la domination de la Prusse sur l'Allemagne, tandis qu'entre eux ils exprimaient la conviction que le contact même amical de la France suffirait pour renverser le trône prussien (1). Au moment même où ils parlaient de l'inviolabilité de la Hollande, ils s'occupaient, comme nous le verrons tout à l'heure, d'un projet d'attaque révolutionnaire contre Amsterdam. Ils voulaient, au moyen de leurs flottes, soutenir le mouvement des Musulmans contre la Russie, et faisaient tout ce qu'il fallait, par leur hostilité non déguisée, pour forcer la première puissance maritime du monde, l'Angleterre, à contracter une alliance avec Catherine. Jamais, peut-être, politique ne fut tout à la fois plus désireuse de s'étendre sur le monde entier pour le bouleverser, plus déloyale et plus inconsidérée.

Aussi les communications de Mandrillon n'empêchèrent-elles pas le roi de Prusse de poursuivre les opérations militaires. Ses ministres firent remarquer sèchement que l'effronterie de Mandrillon formait un contraste frappant avec la modération apparente des propositions de Custine, et qu'il était temps d'en finir une bonne fois avec toutes ces négociations. L'armée continua donc à s'approcher des positions de Custine sur le Taunus; mais, par suite de l'incorrigible lenteur du duc, on ne gagna d'abord que peu de terrain, malgré quelques sanglants combats partiels. Cela n'empêcha pas Custine de perdre la tête dès la première rencontre; il donna des ordres contradictoires qui exposèrent la garnison de Francfort aux plus grands dangers, et si l'ennemi l'eût poursuivi hardiment, il aurait pu subir un échec décisif. Le 2 décembre, les alliés, ayant à leur tête les bataillons hessois, parurent devant Francfort, tout disposés à livrer un assaut aux portes de la ville. Mais ici encore, au dernier moment, l'hésitation de Brunswick compromit le succès. Le duc laissa pendant une heure les Hessois inactifs et exposés à un feu meurtrier, jusqu'à ce qu'enfin une troupe d'artisans de Franc-

(1) C'est dans ce sens que Custine écrivait alors à Pache, et Desportes, en mai, au Comité de Salut public.

fort repoussât les Français d'une des portes de la ville, ce qui permit aux Hessois d'y pénétrer et de s'en emparer sans peine. Custine dut, bientôt après, évacuer la rive droite du Rhin jusqu'aux fortifications extérieures de Mayence. Il s'excusa de cet échec en l'attribuant à la trahison des habitants de Francfort, puis, pour se dédommager de sa défaite, il fit subir à la ville libre de Mayence toutes les rigueurs du joug militaire, et la força à demander elle-même à être incorporée à la France. C'était là un médiocre avantage, qui compensait peu la rupture des négociations prussiennes, interrompues violemment par la prise de Francfort. Le mécontentement fut d'autant plus grand à Paris que, dans le même moment, l'expédition entreprise contre Trèves échouait également (1). Les Autrichiens, quoique très-inférieurs en nombre, défendaient opiniâtrément la position qu'ils occupaient sur les hauteurs de Pellingen, et Beurnonville, qui avait pris le commandement à la place de Kellermann, gémissait de ne pouvoir réclamer de plus grands efforts de ses troupes épuisées; mais ce qui augmentait encore l'irritation du ministre de la guerre, c'est que Dumouriez pouvait se vanter d'avoir prévu tout ce qui arrivait, et de ne s'être trompé sur aucun point.

Ainsi, cette nouvelle tentative faite pour rompre l'alliance allemande, avait échoué plus promptement encore que celles de Dumouriez et de Westermann à Valmy. Vers le même temps, on vit se décider la question relative à la seconde partie des intrigues françaises, question bien plus importante encore pour l'avenir : les puissances maritimes prirent enfin une attitude déterminée en face de la Révolution.

Nous avons vu combien le roi de Prusse avait insisté sur la condition de ne pas toucher à la Hollande si l'on voulait avoir son consentement à la paix, et avec quel empressement Lebrun avait accepté cette condition, pourvu toutefois que la maison d'Orange restât tranquille de son côté. Quant à la Hollande elle-même, il ne pouvait y avoir de doutes sur ses idées de paix. Depuis longtemps cet État ne comptait plus au nombre des grandes puissances; peu à peu les mains amollies du peuple y avaient

(1) *Journ. milit. autr.*, 1834.

perdu l'habitude du maniement des armes, et le gouvernement y avait renoncé à coopérer aux actes qui devaient décider du sort des nations. Les hommes d'État de la Haye usaient leurs forces aux débats difficiles et compliqués suscités par la constitution intérieure du pays, et la population prenait un intérêt très-médiocre à ces discussions, qui avaient pour but non d'étendre mais de conserver un pouvoir gouvernemental complétement impuissant. Cette population appliquait comme autrefois son activité et sa force à l'industrie, à la culture des champs, au soin des pâturages, régnait sur tous les marchés commerciaux de l'Europe et couvrait les mers de ses pavillons. Une dévotion austère régnait dans tous les rangs de la société; mais, chez les hautes classes, venaient s'y joindre le goût de l'instruction et un luxe solide: les maisons de quelques riches négociants d'Amsterdam surpassaient en magnificence bien des palais princiers, et l'on voyait à la Haye des jardins particuliers fermés et séparés des rues par des grilles d'argent massif. Pour ce qui concernait les affaires publiques, on vivait sur le souvenir d'un passé glorieux et l'on conservait soigneusement les institutions anciennes; mais on manquait partout de cette activité et de cette impulsion qui ne peuvent découler que d'un sentiment national vif et puissant. Cette situation se manifestait surtout par l'absence des moyens de défense qui sont la première condition de l'indépendance politique d'un pays. La marine, sans doute, était toujours excellente en Hollande, mais l'armée y était dans un état déplorable. Elle consistait en une milice complétement désorganisée, en troupes de ligne sans discipline, sans habileté militaire, placées sous les ordres d'officiers âgés et sans énergie, et en quelques régiments allemands à la solde des États généraux, lesquels n'étaient tenus, en vertu de leurs conventions, qu'à des services très-restreints. Dans de telles circonstances, le gouvernement ne pouvait avoir d'autre désir que celui de conserver la paix et la neutralité, et il évitait avec soin tout prétexte d'hostilité, de quelque côté que ce fût.

En France, au contraire, bien des motifs concouraient à engager les possesseurs du pouvoir à attaquer la Hollande. Il avait existé de tout temps des relations entre Paris et Amsterdam; exercer une influence dominante sur les États de Hollande avait tou-

jours été le vœu favori de la diplomatie française. Lorsque le ministre Brienne, en 1787, avait subi en silence le triomphe du parti d'Orange sur le parti aristocratique, ce qui était en même temps le triomphe de l'influence anglo-prussienne sur l'influence française, l'autorité de la vieille monarchie en avait été profondément atteinte; depuis lors, les Hollandais patriotes qui s'étaient réfugiés en France avaient été tour à tour flattés et caressés par tous les partis révolutionnaires, par Lafayette et par Mirabeau, par Dumouriez et par les Girondins. Quand Lebrun, dans son esprit de propagande, attaquait la domination de la maison d'Orange en Hollande, il ne faisait donc que remettre en vigueur d'anciennes tendances françaises, ce à quoi il était tout naturellement invité par la situation que produisait la présence de Dumouriez en Belgique. De plus, cet État, à la fois le plus riche et le plus faible de l'Europe, exerçait un attrait irrésistible sous le rapport financier : Cambon et Clavière jetaient des regards de convoitise sur la banque d'Amsterdam, grâce aux ressources de laquelle ils espéraient l'emporter sur toutes les forces pécuniaires de la coalition. On savait fort bien que la population riche de la Hollande détestait les sans-culottes français tout autant que les assignats républicains; mais, dans les idées de Cambon, ce n'était là qu'un motif de plus pour faire la guerre. « Puisque vous n'avez pas de biens du clergé pour payer la révolution, dit-il un jour aux patriotes hollandais Abbema et Staphorst, il faut révolutionner les sacs d'argent. » — « Vous n'avez aucune raison pour épargner les négociants hollandais, disait Kersaint à la Convention, car la République française ne peut regarder comme ses véritables amis que les prolétaires, et ceux-ci ne possèdent pas de navires chargés de riches cargaisons. » En un mot, la République était également poussée à faire la guerre à la Hollande par les souvenirs diplomatiques de l'ancien régime, par les plans d'affranchissement général de la Gironde, et par le système de pillage de la Montagne.

En présence d'un tel adversaire, la Hollande aurait pu, peut-être, assurer son repos ou au moins gagner du temps à force de vigueur et de résolution. Mais son gouvernement, se sentant dans l'impossibilité de se défendre, ne songea plus qu'à montrer une soumission empressée aux exigences toujours plus avides

de l'ennemi. Le premier soin des Parisiens fut de proclamer la liberté de la navigation de l'Escaut, en dépit de tous les traités par lesquels cette navigation était exclusivement réservée aux Hollandais. Ils voulaient faire de la superbe ville d'Anvers une station maritime pour les flottes dirigées contre l'Angleterre, et espéraient par là conquérir en Belgique une popularité indépendante de l'influence de Dumouriez (1). Cependant, avant de mettre ce projet à exécution, Lebrun chargea son envoyé, de Maulde, de sonder l'opinion à la Haye, sur quoi le grand-pensionnaire Van Spiegel fit valoir les droits du pays, mais sans oser faire même entrevoir la possibilité d'une résistance armée. La mesure fut donc décidée à Paris: on décréta le 16 novembre la liberté de la navigation de l'Escaut, on envoya une flottille française dans le port d'Anvers et, encouragé comme on l'était par la timidité des Hollandais, on ordonna à Dumouriez, ce même 16 novembre, de poursuivre les Autrichiens sur le sol hollandais, dans le cas où ils chercheraient à se retirer de ce côté. Heureusement pour la Hollande, ce cas ne se présenta pas. Les Autrichiens se retirèrent vers Liége et les bords du Rhin, et Dumouriez occupa cette dernière ville le 27, au milieu des acclamations de joie d'une population toute démocratique. Mais le ministère, tout occupé de l'attaque de Trèves, de Coblentz et de la Hesse, lui indiqua, dans ce moment même, un mouvement à faire sur Cologne ou sur le Luxembourg, pour appuyer de ce côté Beurnonville et Custine; Dumouriez, comme nous le savons, était tout à fait hostile à ce système; aussi accueillit-il avec joie l'offre des démagogues hollandais qui lui promettaient d'opérer un soulèvement général s'il voulait passer la frontière avec ses troupes.

Il n'était pas difficile de comprendre les avantages d'un tel acte; après les décrets du 16 et du 19, Dumouriez ne douta pas que son plan ne fût accepté à Paris; il s'empressa donc de répondre aux ordres de Pache, qui l'envoyaient sur le Rhin, par la proposition séduisante de conquérir la Hollande (2).

(1) Governor Morris à Jefferson.

(2) La correspondance imprimée de Pache et de Dumouriez en dit quelque chose, quoique Dumouriez y ait fait de prudentes suppressions. Les lettres qui ont rapport à cela manquent aux archives de la guerre, mais les protocoles du conseil des ministres en font connaître l'essentiel.

Il y avait, il faut l'avouer, une considération très-sérieuse qui devait faire contre-poids au plan de Dumouriez; c'était la certitude qu'une attaque contre Amsterdam ne pouvait manquer de créer des difficultés avec l'Angleterre, la plus puissante alliée de la Hollande. L'Angleterre ne pouvait tolérer qu'une flotte française restât en permanence dans le port d'Anvers, et il était facile de prévoir qu'une menace contre la souveraineté de la maison d'Orange en Hollande ne serait pas accueillie par elle avec plus de calme qu'en 1787. Jusque-là, Lebrun avait cru avoir des moyens particuliers pour s'opposer à l'intervention anglaise; il ne se flattait de rien moins que d'allumer à Londres et à Dublin une révolution démocratique qui aurait eu pour conséquence une étroite alliance entre les républiques de France, d'Angleterre et d'Irlande. Ce résultat aurait eu une bien autre importance encore que la chute de la maison de Lorraine et son éloignement du trône impérial; aussi Lebrun le poursuivait-il avec une infatigable opiniâtreté. Il était incessamment occupé à réunir dans sa main tous les fils de l'opposition et du mécontentement qui se manifestaient en Angleterre, espérant ensuite n'avoir besoin que d'une secousse rapide et violente pour renverser la constitution de ce pays. L'ambassade française à Londres était le foyer de ces intrigues. Lorsque, après le 10 août, l'Angleterre eut rappelé de Paris son chargé d'affaires, en alléguant qu'il n'était accrédité qu'auprès du roi, le ministère français avait résolu de ne plus entretenir à Londres que des agents secrets (1). Plus tard cependant, Pitt ayant exprimé nettement le désir de rester en paix et en bonne amitié avec la République, quoique l'Angleterre ne la reconnût pas, Chauvelin reçut l'ordre de prolonger son séjour à Londres, mais comme simple particulier. Depuis longtemps, son hôtel était un centre où se rencontraient publiquement les chefs de l'opposition parlementaire; un fréquent échange de lettres avait lieu par son entremise entre Fox et Condorcet, Sheridan et Brissot, et, plus d'une fois, on put remarquer que les discours des lords Landsdowne et Lauderdale s'accordaient mot à mot avec les notes rédigées par Lebrun à la même époque (2).

(1) Protocole du 24 août.
(2) Malmesbury, *diaries,* décembre 1792.

Ces grands personnages ne voulaient pas plus faire de l'Angleterre une république sociale qu'une province française; mais ils ne se faisaient aucun scrupule de proclamer leur sympathie pour la France, afin de s'en faire une arme de politique libérale et d'opposition sérieuse contre les ministres. Lebrun, tout en les méprisant en secret (1), s'en servait comme d'instruments; mais il se félicitait d'avoir d'autres alliés plus énergiques. Il s'était formé à Londres plusieurs clubs démocratiques, lesquels avaient de nombreuses ramifications dans toutes les grandes villes; ces clubs entretenaient alors dans le public une bruyante agitation en faveur des réformes parlementaires et du suffrage universel, ils avaient de nombreux partisans parmi les basses classes, et jouissaient même d'une certaine considération chez la partie libérale de la classe moyenne. Celle-ci, sans doute, ignorait leurs menées secrètes; elle ne savait pas que les chefs des clubs étaient en relations continuelles avec le gouvernement français, et que le but qu'ils poursuivaient était l'établissement de la république en Angleterre. Tandis que sur toutes les places de Londres on proposait des pétitions pour un bill de réforme, et que des *meetings* libéraux demandaient qu'on affermît la constitution par des progrès dans le sens libéral, les agents de Lebrun forgeaient des plans d'émeutes, délivraient des mousquets, de la poudre et de l'argent, et enrôlaient un nombre considérable de vagabonds, dans le but de tenter un coup de main sur la Tour de Londres, dont l'arsenal devait fournir aux démocrates les armes, et, par là même, la possession de la capitale.

Ces agents étaient, pour la plupart, d'anciens compagnons ou de nouveaux amis de Danton, des diplomates de second ordre, tels que Noël et Benoît, des protégés de Lebrun, comme l'Américain Serre, l'Irlandais Ferris, et l'ancien collaborateur de Clavière, le Génevois Duroverai. Les rapports de ces hommes (2) montrent, comme toujours en pareil cas, que la haine et l'envie régnaient dans leur propre camp; mais, plus l'automne approchait, plus leur confiance était unanime quant au succès de leur entreprise. Au commencement de novembre déjà, Lebrun tenait

(1) C'est dans ce sens que Kersaint parle ouvertement de Fox à la Convention le 3 janvier.

(2) Papiers du Comité de Salut public, et protocoles du conseil des ministres.

pour certain qu'une manifestation énergique des Français suffirait pour provoquer une explosion à Londres, et pour remettre le gouvernement du pays aux mains d'une convention nationale. Le dernier anneau de cette chaîne de projets révolutionnaires était formé par l'île d'Irlande, qui portait en ce moment dans son sein le germe d'un double mouvement : mouvement légal vers une réforme à laquelle aspiraient les catholiques, et mouvement révolutionnaire, par lequel les dissidents protestants cherchaient à se détacher de l'Angleterre. Ces derniers, dans leur irritation puritaine contre la royauté et l'Église épiscopale, avaient noué d'étroites relations avec les plus radicaux des clubs anglais, et entretenaient avec Paris un échange continuel de lettres qui leur apportaient, chaque semaine, l'assurance d'un énergique appui. Pour soutenir ses promesses, la France avait mis vingt et un vaisseaux de ligne en mer depuis le mois de septembre ; elle en avait encore sept sur le chantier, plus trente frégates prêtes à mettre à la voile, vingt-trois qui n'attendaient plus que le dernier armement, et elle calculait avec joie que l'Angleterre ne possédait alors que seize mille matelots et soldats de marine, ce qui représentait à peine l'équipage de douze vaisseaux de ligne. Des sommes considérables étaient envoyées par elle de l'autre côté du détroit (ces sommes s'élevèrent au moins à 30 millions jusqu'à la fin de l'année, toutes en assignats naturellement, lesquels étaient échangés en Angleterre contre de l'argent pour la moitié de leur valeur nominale), et la presse française de tous les partis faisait de constants efforts pour enflammer les deux nations en faveur de la grande œuvre de la Révolution (1).

Pitt était resté jusque-là inébranlable dans ses idées de paix et de neutralité (2). Qu'il rejetât les principes de la Révolution, nul

(1) Sur tous ces faits, consulter le livre de Herbert Marsh, entièrement écrit d'après des documents authentiques : *Aperçu historique de la politique de l'Angleterre et de la France depuis la convention de Pillnitz jusqu'à la déclaration de guerre*. Lord Stanhope, dans sa *Vie de Pitt*, n'y a rien ajouté de nouveau. Les *Auckland papers*, II, 472, 481, confirment ces assertions.

(2) Il est à peine nécessaire aujourd'hui de produire des preuves à l'appui de ce fait, jadis tant discuté. Tous les actes, toutes les dépêches, toutes les correspondances des diverses puissances en prouvent la véracité, tandis que ceux qui soutiennent le contraire n'ont pas l'ombre d'un témoignage à mettre en avant. En juillet 1792, le ministère anglais charge son ambassadeur à la Haye de

n'en pouvait douter; mais il ne songeait pas le moins du monde à une intervention active. Burke, qui s'occupait avec zèle et intelligence des émigrés français, était désespéré de l'imprévoyante inertie des ministres, et, à l'automne de 1792 encore, il disait à son fils qu'il redoutait l'alliance de l'Angleterre avec la Révolution. Les demandes instantes de la Prusse, qui arrivèrent à Londres du fond de la Champagne, restèrent sans effet; c'était en vain également qu'à Saint-Pétersbourg le chancelier faisait ressortir aux yeux de l'ambassadeur anglais, avec une éloquence infatigable, le caractère subversif de la Révolution française, Pitt restait inflexible. Il n'est pas vrai, comme on l'a tant de fois répété sous Robespierre et sous Napoléon, que, redoutant pour l'Angleterre une dangereuse concurrence, il se soit réjoui des désastres financiers de la France, de la ruine de son commerce et de celle de ses colonies; il avait devant les yeux, au contraire, des chiffres positifs qui lui prouvaient quelle était pour l'Angleterre l'importance du commerce avec la France, notamment depuis 1787. L'appauvrissement de la France aurait constitué, pour l'industrie anglaise, une perte que ne compensaient nullement les avantages que la révolte de Saint-Domingue avait procurés aux colonies à sucre de l'Angleterre. Noël annonça donc le 4 octobre à Danton que Pitt était sur le point de donner de pleins pouvoirs à lord Grenville pour une négociation officielle, laquelle aurait peut-être pour résultats la reconnaissance de la république française par l'Angleterre, et la médiation britannique dans la guerre entre la France et l'Allemagne. Noël demandait instamment des instructions détaillées, disant que les ministres anglais, qui ne recevaient plus rien de Paris, commençaient à croire qu'on avait eu l'intention de les tromper.

Mais nous savons quelles propositions toutes différentes ne tardèrent pas à traverser la Manche, et comment le ministère anglais ne put bientôt plus douter du désir de conquête qui animait les hommes de la Révolution. Le 6 novembre encore,

détourner la Hollande d'entrer dans la coalition (*Correspondence of Auckland*, II, 419). Il est irrité de la conduite de la Prusse à l'égard de la Pologne (*Ibid.*, 423). En septembre, le gouvernement anglais refuse de s'expliquer sur ses vœux par rapport à la France, en alléguant sa neutralité. Il se borne à exprimer le désir vague que la France n'entreprenne pas une guerre de conquête, et qu'elle sorte de l'anarchie dans laquelle elle est plongée. (*Ibid.*, 443.)

lord Grenville avait exprimé à l'ambassadeur anglais à la Haye, lord Auckland, la ferme conviction acquise par le ministère que l'intérêt de l'Angleterre et celui de la Hollande exigeaient le maintien de la neutralité, quand bien même ces deux nations devraient s'imposer plus de patience et plus de longanimité que l'on n'en montre d'habitude en pareil cas. Le 13 novembre, cependant, l'ambassadeur hollandais, van Nagel, parut chez Pitt, pour lui dépeindre les dangers que courait son pays et lui demander la promesse de l'appui de l'Angleterre, en cas de besoin. Le ministre prit, à cet égard, un engagement formel, qu'il fit encore renouveler le 16 à La Haye par lord Auckland; toutefois, la protection la plus sûre pour la Hollande lui semblait toujours être le rétablissement de la paix générale. Il adressa donc le même jour un message aux puissances allemandes, pour leur demander à quelles conditions elles consentiraient à faire la paix avec la France et pour leur exprimer le désir de l'Angleterre d'intervenir comme médiatrice dans la négociation (1). Ce message ne fit pas plus d'impression en Prusse qu'en Autriche, car ces deux puissances ne songeaient en ce moment qu'à leurs projets de conquête, et elles savaient que l'Angleterre n'était favorable ni au partage de la Pologne ni à l'échange bavarois. Les deux cours évitèrent donc de donner une réponse précise à la note anglaise. Quant aux Français, leurs actes agressifs ne s'en activèrent que plus. On vit alors se succéder sans interruption l'ouverture arbitraire de l'Escaut à la navigation libre, les éloges des radicaux anglais à la Convention, le décret du 19 novembre et les menées des agents français dans Londres même. Pitt, se rendant lentement et comme malgré lui à l'évidence, finit par être forcé de reconnaître le changement survenu dans la situation. Il avait placé jusque-là son orgueil dans le maintien de la paix, dans la prospérité et la liberté de l'Angleterre; il avait couvert le déficit, organisé l'amortissement de la dette, diminué l'effectif des armées de terre et de mer; il avait préparé l'extension des droits politiques, la réforme des lois électorales, la liberté de la presse, les progrès de la bourgeoisie, et,

(1) Haeften aux États-généraux, 9 janvier. — Stratton à Grenville, 20 janvier 1793. — Lucchesini au ministère, 23 novembre 1792. Voir aussi les lettres de Pitt à son collègue, le marquis de Stafford, 13 novembre, dans Stanhope, *Pitt*, II, 173.

à côté des intérêts de l'Angleterre, il s'était activement occupé aussi du sort du peuple irlandais et de l'abolition de la traite des noirs. Toutes ces espérances, tous ces plans, dont la réalisation devait clore l'époque de 1688 et ouvrir une ère nouvelle pour l'Angleterre, se trouvaient renversés par l'approche de la Révolution. La guerre s'opposait à tout progrès sous le rapport financier, et, en présence de l'anarchie communiste, on ne pouvait plus songer à aucune réforme dans la législation existante. Les menées des Jacobins, en même temps qu'elles favorisaient les projets de conquête des Russes à l'est de l'Europe, reculaient donc d'un demi-siècle, à l'occident, les progrès de la vie constitutionnelle en Angleterre. Pitt le comprit, et il se détourna avec douleur du but qu'il avait poursuivi jusque-là. Il avait en main les preuves du projet d'attaque formé contre la Tour de Londres et les renseignements les plus positifs sur les détails principaux et sur les meneurs de ce complot révolutionnaire (1); il fallait qu'il s'occupât de garantir la sécurité de son pays; mais nous le voyons toujours se borner aux mesures qu'il regardait comme indispensables et accueillir avec empressement toute lueur de paix. En un mot, celui qu'un esprit de parti peu éclairé a représenté comme le fondateur de la coalition anti-française ne cessa jamais d'agir auprès des autres puissances pour s'efforcer d'apaiser leur colère et leur haine.

Le 1er décembre, une proclamation royale, préparée dans le plus grand secret, parut à Londres. Cette proclamation appelait sous les armes une partie de la milice et convoquait pour le 13 la Chambre des Communes, prorogée depuis quelques mois. Cet intervalle fut employé à fortifier le gouvernement, soit auprès des partis parlementaires, soit dans l'opinion publique.

Il faut se rappeler ici d'où provenait alors l'opposition faite par les Whigs au ministère Pitt. Les Whigs du XVIIIe siècle avaient consisté en un groupe de familles aristocratiques, lesquelles avaient longtemps lutté contre le système monarchique du roi George III, afin d'arriver au pouvoir. Après bien des alternatives de succès

(1) Herbert Marsh a déjà avancé cela avec des détails précis; mais il a trouvé peu de créance, attendu qu'il se tait sur les sources de son assertion. Le fait cependant est complétement confirmé par les dépêches hollandaises du grand pensionnaire Spiegel et par celles d'Hogguer, ambassadeur à Saint-Pétersbourg.

et de revers, ces Whigs avaient succombé devant le talent de Pitt, qui, pour mieux résister à leur influence aristocratique, avait su gagner à la cause de la couronne les capitalistes et la haute bourgeoisie. Lorsque, plus tard, la Révolution française remplit le monde de ses maximes démocratiques, le parti des Whigs, sous l'influence du caractère énergique de Burke, se divisa en deux fractions, dont l'une était mue par des sentiments d'aristocratie, l'autre par un esprit d'opposition, dont l'une n'écoutait que son hostilité de principes envers la France, l'autre sa haine momentanée contre le ministère. Actuellement, on comptait trois fractions dans cette opposition : la première, tout aristocratique et conservatrice, était dirigée par Burke et assez bien disposée pour le gouvernement, auquel elle attribuait cependant plus d'esprit de domination que de fermeté de principes ; la seconde, sous la direction ostensible de l'excellent mais faible duc de Portland, et complétement menée, en réalité, par Fox, était composée de membres aristocratiques encore, mais dont les tendances étaient libérales, véritables réformateurs de cette époque, qui, avec les sentiments du plus loyal patriotisme anglais, se sentaient portés à une alliance avec la France ; la troisième ne comptait parmi ses membres que des républicains avoués, en relation avec les clubs et les Irlandais, faibles comme nombre au parlement, mais inquiétants pour le gouvernement, car ils servaient d'intermédiaires entre Fox et les clubs. Dans la question qui remplissait alors la scène politique, Pitt pouvait compter sur la première de ces fractions, qui l'accusait même de tiédeur à l'égard de la France, mais il fallait qu'il parvînt à gagner ou à dissoudre la seconde et à terrasser la troisième. Il essaya d'attirer au ministère le duc de Portland et quelques-uns de ses amis ; mais il échoua par suite de l'influence que Fox exerçait sur le faible esprit du duc. Son triomphe n'en fut que plus décisif en dehors du Parlement. La tyrannie populaire qui régnait en France avait produit une vive impression de l'autre côté du détroit. Le tiers état d'Angleterre s'était enthousiasmé pour le serment du Jeu de Paume et pour la prise de la Bastille ; mais le 10 août l'inquiéta et les massacres de septembre le remplirent d'horreur. Il se souvint alors de tout ce qu'il devait à la constitution britannique et surtout au ministère Pitt. La milice accourut en foule aux lieux de convoca-

tion, des sociétés constitutionnelles se formèrent en opposition aux clubs révolutionnaires, la presse se déclara presque unanimement en faveur de l'état de choses existant. Ce fut un de ces moments où l'intérêt national pèse de tout son poids dans la balance politique de l'Angleterre, et entraîne irrésistiblement tous les partis à sa suite. Lorsque, le 13 décembre, la Chambre des Communes ouvrit ses débats, l'opposition fut comme étouffée par le changement subit qui venait de s'opérer dans l'atmosphère. Les chefs ne voulaient pas même tenter un vote à l'occasion de l'adresse; mais Fox déclara avec une imprécation qu'il en appelait à toute la chambre. Il eut alors la déception de voir quelques républicains seulement, et quelques rares amis personnels, sous la pression d'une contrainte visible, oser se prononcer pour lui : il n'obtint que cinquante voix sur trois cent quarante.

Le triomphe du ministère fut si brillant, si incontestable que ses adversaires y trouvèrent un motif de reproches. « Où donc, s'écrièrent-ils, où donc est le danger qui exige cette démonstration extraordinaire? Quelles sont donc les forces de l'insurrection, pour qu'on doive s'en garantir au prix de la liberté de l'Angleterre et de l'amitié de la France? » Ces remarques eussent été justes, sans doute, si le gouvernement n'avait eu affaire qu'aux radicaux du pays; mais elles ne l'étaient pas en ce moment, car personne ne pouvait se dissimuler que le véritable danger résidait dans les idées de guerre et d'attaque de la France. La nation ne s'y trompait pas; Fox en fit l'épreuve lorsqu'il proposa, le 15, que l'Angleterre reconnût la République française et accréditât un ambassadeur à Paris. Cette fois, on n'en vint pas même au vote; les dehors mêmes de la Chambre retentirent aussitôt d'imprécations contre l'ancienne idole de la faveur populaire des Anglais.

Pitt était bien éloigné de vouloir abuser de la force que lui donnait sa nouvelle situation. Il se contenta de prendre les mesures nécessaires à la défense du pays. Pour rendre vaines les intrigues des agents français, il exigea l'organisation d'une police active à l'égard des étrangers; afin de leur enlever leurs moyens matériels d'insurrection, il demanda que le papier-monnaie français ne pût avoir cours en Angleterre, et que l'exportation du blé anglais dans les ports de France fût interdite. Quant à la force armée du royaume, il proposa de la porter à vingt-sept

mille soldats et dix-sept mille matelots, effectif dont la faiblesse témoignait, mieux que ne l'eussent pu faire toutes les protestations, des paisibles dispositions du ministère.

Quelques semaines s'écoulèrent avant que ces bills fussent revêtus des formes légales par le Parlement; mais, dès le premier instant, personne ne put douter du succès. L'Angleterre, subitement arrachée à un profond repos, se montrait à l'Europe, non armée encore, toujours disposée à la paix, mais ferme dans la résolution de ne laisser attaquer en quoi que ce fût son indépendance ou ses alliés. L'impression produite par ce changement fut prompte et puissante à Paris; le peuple y sentit immédiatement qu'il avait rencontré un adversaire prêt à opposer au feu volcanique de la Révolution une résistance calme mais aussi inébranlabie que le rocher.

Le ministère français reçut le premier avis positif du revirement qui venait de s'opérer dans la situation le 5 décembre, immédiatement après la proclamation royale, presque au même instant que les tristes nouvelles de Francfort. On examinait précisément alors la proposition de Dumouriez relativement à la Hollande; la conclusion de cet examen ne pouvait plus dès lors être douteuse.

Dans le désir de laisser les événements se dessiner en Angleterre et d'augmenter les forces françaises sur le Rhin, on informa Dumouriez que le ministère ne rejetait nullement ses projets sur la Hollande, mais qu'il regardait comme plus urgent, pour le moment, de s'en tenir à l'ancien plan de campagne et de repousser les Autrichiens au delà du Rhin (1). On se félicita doublement de cette résolution lorsque arriva, le 7, une dépêche plus détaillée, dans laquelle Chauvelin rendait compte d'un entretien qu'il avait eu avec Fox et Sheridan; ce que ces chefs de l'opposition anglaise lui avaient dit dans cette entrevue ressort clairement de cette circonstance que le ministère procéda immédiatement à une nouvelle délibération au sujet de l'entreprise proposée contre la Hollande, et qu'il déclara aussitôt après à Chauvelin que ce projet était complétement abandonné.

(1) Protocoles du conseil des ministres, aux archives impériales de Paris. Pache à Dumouriez, 6 décembre.

Dumouriez reçut avec une véritable fureur les nouveaux ordres qui lui étaient donnés. Pache ne lui parlait que d'appuyer Custine; il faisait allusion à une menace contre le Luxembourg et à de graves raisons diplomatiques, mais sans les lui confier, comme s'il voulait prendre à tâche d'irriter la susceptibilité du général. Celui-ci répondit sur-le-champ que, Pache ayant ruiné son armée, il ne pouvait plus poursuivre les Autrichiens, auxquels d'ailleurs la Prusse, irritée par l'entreprise de Custine, allait prêter un nouvel appui; qu'en conséquence, il protestait contre la décision du ministre, la considérant comme une chimère irréalisable. Pache eût été fort disposé à traduire l'impérieux général devant un conseil de guerre; mais la dépêche de Dumouriez fut presque immédiatement suivie de l'arrivée de l'adjudant Thouvenot, le confident le plus intime du général, qui venait donner et demander de plus amples explications. Après deux longs entretiens, tout s'arrangea pour le moment : Thouvenot renonça à l'attaque de la Hollande, et déclara que son général n'avait refusé de marcher sur Cologne que vu l'impossibilité de trouver des moyens de subsistance. Le ministère abandonna donc toute idée de conseil de guerre, et ordonna que Dumouriez et Beurnonville prissent leurs quartiers d'hiver. Toutefois, le parti démocratique se sentait déjà si fort que, malgré cette décision, Pache manda au général que le conseil des ministres persistait dans ses projets d'occupation de la ligne du Rhin; sur quoi Dumouriez, obligé d'obéir en dépit de toute son amertume, poussa son avant-garde jusqu'à Aix-la-Chapelle; mais là il s'arrêta, à la nouvelle de la retraite complète de Beurnonville. Cette fois, Pache n'osa plus enfreindre la décision du conseil; une suspension d'armes générale eut lieu, depuis Anvers jusqu'à Bâle. La propagande qui visait à s'étendre sur le monde entier s'arrêta un moment dans son cours impétueux.

Quiconque aurait espéré, d'après cela, que l'ardeur des révolutionnaires était calmée ou abattue, se serait étrangement trompé. La République était déjà trop lancée dans les voies de la violence pour qu'il lui fût possible de reculer. Les efforts faits pour établir une concorde universelle entre les peuples avaient échoué; cette déception avait eu pour résultat de provoquer la

Révolution à poursuivre les peuples de sa haine, comme jusque-là elle avait poursuivi les rois, et les rêves de liberté des Girondins avaient fait place au système de pillage de Danton. Les gouvernants français trouvèrent un dédommagement au renversement de leurs plans dans ce fait que leur avidité n'était plus arrêtée par les théories d'alliance fraternelle entre les nations qu'ils avaient prêchées jusque-là. « Si les peuples, dans leur aveuglement, s'offensent de voir châtier un despote, disaient-ils, tant mieux pour la Révolution, qui, avec le nombre de ses ennemis, verra augmenter non les dangers, mais la gloire et le butin. S'ils repoussent la main fraternelle de la République, ils sentiront le poids de la colère de la liberté, et tout ce qu'ils possèdent servira à apaiser la soif du vainqueur. » Ils avaient plusieurs raisons d'ailleurs pour ne pas être mécontents de la nouvelle tournure que prenaient les choses. Le mois de novembre avait présenté, en regard de 28 millions de recettes, 138 millions de dépenses, sur lesquels la guerre seule en avait dévoré 122 ! Clavière regardait donc comme impossible de conserver plus longtemps, dans les pays conquis, le masque d'une fraternité désintéressée, et Cambon disait ouvertement aux patriotes belges que la France, qui avait besoin des biens de leur Église pour couvrir ses assignats, ferait de la Belgique une province française. On renoncait aux horizons sans bornes assignés jusque-là à la propagande, afin de poursuivre des conquêtes plus sûres dans un cercle plus restreint.

Les nouvelles tendances reçurent immédiatement leur application officielle. Le 15 décembre, deux jours après l'ouverture du Parlement anglais et la décision du Conseil des ministres relativement aux quartiers d'hiver de l'armée française, Cambon proposa à la Convention de soumettre à la domination des sans-culottes les pays voisins, qu'on avait appelés jusqu'alors à la liberté et au choix de leurs destinées, et de leur faire supporter le fardeau des assignats. « Destruction des palais et paix aux chaumières, tel est, dit-il, le but de la guerre. Jusqu'ici, nos troupes ont chassé les tyrans, mais elles ont laissé subsister les priviléges; si un peuple veut mériter tout à la fois et la liberté et notre amitié, il faut qu'il fasse ce que nous avons fait, qu'il détruise les priviléges et qu'il laisse les sans-culottes prendre

part au gouvernement. Vous ne pouvez tolérer une position neutre ; tout peuple qui ne veut pas être complétement libre est votre ennemi ; partout où nous paraissons, il faut que nous nous constituions en puissance révolutionnaire. Mettons en gage les biens de nos ennemis, continua-t-il, c'est-à-dire de tous les tyrans, des prêtres, des nobles, des corporations et des riches égoïstes, pour nous couvrir plus tard des frais de la guerre. Soulageons le pauvre peuple en abolissant tous les impôts, et remplaçons ceux-ci au moyen de notre trésor, c'est-à-dire de nos assignats, qui, trouvant une nouvelle hypothèque dans les biens confisqués et un débouché sûr dans les pays occupés par nos troupes, nous épargneront de coûteux achats de numéraire pour entretenir nos armées. »

La Convention accueillit ces propositions avec enthousiasme. Robespierre et ses amis, qui s'occupaient peu des affaires de la guerre, s'y montrèrent indifférents, sinon hostiles ; quant aux amis de Danton, ils représentèrent le danger qu'il pouvait y avoir à effrayer les peuples voisins, mais ce fut en vain : ils subirent les conséquences des théories qu'ils avaient prêchées jadis, et la masse des ministériels rendit avec une fiévreuse impatience le décret suivant :

« Partout où entreront les troupes françaises, tous les impôts, les dîmes, les priviléges seront abolis ; toutes les autorités existantes seront supprimées ; des administrations provisoires seront organisées par le vote universel, les biens du gouvernement déchu, des castes privilégiées et de leurs partisans seront placés sous la protection francaise ; des commissaires de la Convention et des commissaires du gouvernement seront envoyés pour fraterniser avec le peuple, et pour s'occuper d'assurer la subsistance des troupes françaises. »

Ce décret n'a pas besoin de commentaire. Partout où il allait être mis à exécution, il impliquait tout à la fois la soumission du pays à la domination parisienne, et le renversement de toutes les institutions nationales ; la confiscation devenait le lot des classes riches, et les prolétaires eux-mêmes se trouvaient atteints par la dépréciation toujours croissante des assignats. Aussi, de toutes parts, un cri d'indignation et d'effroi répondit-il à ces mesures. Les provinces belges protestèrent énergiquement ; les patriotes

hollandais se turent, consternés; chez le peuple anglais et chez le peuple allemand disparurent pour longtemps les derniers restes de sympathie que le souvenir du printemps de 1789 avait laissés dans les esprits, en dépit des massacres de septembre. La France avait renoncé, par ce décret, à séduire les nations au moyen d'une vague image de liberté, non pour rentrer dans la voie de la paix et du droit des gens, mais pour déclarer ouvertement la guerre à l'ordre social, au nom de la souveraineté du peuple.

CHAPITRE IV

PROCÈS DE LOUIS XVI.

En entreprenant de raconter les dernières douleurs et les derniers moments de la vie du roi Louis XVI, je dois craindre, plus encore que dans toute autre partie de mon travail, de me heurter contre l'opinion généralement répandue qu'après les nombreux récits qui en ont déjà été faits, il ne reste plus rien à dire sur ces funestes événements. Je partage moi-même cette conviction, pour ce qui regarde certains côtés de cette histoire dont je ne parlerai qu'autant que l'ensemble du récit l'exigera impérieusement. Je ne m'appesantirai pas sur les douleurs personnelles dont les voûtes de la tour du Temple furent les témoins dans ces jours pleins d'horreur, sur les tourments et les brutales férocités dont la famille royale fut l'objet (1), sur les tortures que chacun des martyrs eut à subir pour sa propre part, et, ce qui était bien plus pénible encore, sur celles qu'il vit infliger aux êtres les plus chers à son cœur. Je ne dépeindrai pas davantage les luttes parlementaires dans lesquelles chacun des partis cherchait non pas à obtenir le succès (car ce succès dé-

(1) Voir les journaux de la princesse Marie-Thérèse et de Cléry

pendait de circonstances d'une autre nature), mais à assurer à sa conduite l'approbation de ses contemporains et celle de l'histoire. Je laisserai de côté, enfin, une foule de menées secondaires et peu importantes, bien qu'elles aient excité jusqu'ici l'intérêt et la curiosité. Je renonce à embellir ou à surcharger mon récit de tous ces détails, me souvenant que la catastrophe offre d'autres aspects, moins connus mais non moins intéressants, qui, si on les met en lumière, pourront peut-être influer d'une manière décisive sur le jugement historique et moral de la postérité. Ce ne sont, en effet, ni les intrigues d'une sympathie impuissante, ni les discours sanguinaires des juges, ni les souffrances des victimes qui ont déterminé l'issue de cette lutte; je vais donc m'efforcer, autant que les sources auxquelles je puise me le permettront, de faire connaître les véritables causes et le véritable caractère de l'événement. Si les tableaux que je tracerai ne réussissent pas à intéresser et à émouvoir aussi profondément que ceux de la plupart de mes devanciers, les tragiques enseignements que l'histoire en pourra tirer ne seront pas perdus, je l'espère.

Après qu'un zélé partisan de la Gironde, Valazé, eut, le 3 novembre, préparé les esprits par la peinture ampoulée et brutale qu'il fit à la Convention des crimes du roi, Mailhe, membre du centre, se leva, le 7, pour demander, sous forme de question de droit, si un procès criminel pouvait être intenté à Louis XVI et quel serait, dans ce cas, le tribunal compétent. Cette question importait même à ceux qui regardaient la sainteté de la vieille monarchie comme anéantie, et qui voulaient traiter Louis XVI d'après les principes du droit commun. L'amnistie générale et absolue par laquelle la Constituante avait terminé son œuvre, au mois de septembre 1791, empêchait de revenir sur les événements antérieurs à cette date. Quant à l'époque suivante, la constitution devait déterminer la question de droit. Or, cette constitution déclarait le roi inviolable, puisqu'elle rendait les ministres seuls responsables des actes du gouvernement. Une seule exception à cette règle avait été admise, pour le cas où le roi ferait marcher une armée étrangère contre la France ou ne s'opposerait pas formellement à une semblable entreprise; alors il devait être considéré comme ayant abdiqué. De ceci résultaient deux choses :

d'abord que ce crime même n'était passible d'autre châtiment que celui de la déchéance, et ensuite, que tout autre crime, bien qu'ayant été commis à l'insu des ministres, se trouvait couvert, dans tous les cas, par l'inviolabilité de la personne du roi. C'était justement de ce crime de haute trahison, de conspiration avec l'Autriche et l'Europe pour amener la chute de la liberté française, que Valazé venait d'accuser le roi. Or, en admettant que cette accusation fût fondée, que le roi, dans l'ensemble de sa conduite en 1792, eût fait autre chose que se défendre contre les républicains, le châtiment légal, la déchéance, avait eu lieu depuis le 10 août, ce qui excluait toute poursuite judiciaire.

Ceci était si clair, si évident, que Mailhe, sans essayer d'aucune contradiction, avoua que, d'après la loi de 1791, tout se trouvait terminé en effet par le fait même de la déchéance du roi. Le premier acte du procès criminel fut donc de d'abandonner le terrain légal. On y suppléa en recourant à ces moyens qui viennent en aide à tous les despotes, la nécessité d'État et la toute-puissance du pouvoir régnant. « Vous représentez la souveraineté de la nation, s'écria Mailhe ; or, la souveraineté est inaliénable et indivisible : elle ne peut donc être annulée par l'inviolabilité royale ; celle-ci eût primé toute autre autorité, mais elle n'est rien devant la toute-puissance de la nation. La nation crie vengeance et demande le châtiment du traître, en vertu du droit sacré de la nature, de ce droit au nom duquel j'immolerais le meurtrier de ma femme! »

Considérée à ce point de vue, la question était résolue d'avance. Si la nation seule avait le droit de frapper Louis XVI, la Convention, composée des représentants de cette nation, était le seul tribunal possible. La Convention, étant investie de la toute-puissance de la nation souveraine, était dispensée de s'astreindre aux formes légales des procédures criminelles. Enfin, du moment que la Convention était, à tous égards, revêtue des pouvoirs de la nation, son jugement n'avait nul besoin de la sanction du peuple souverain.

Comme une grande partie des indépendants voulaient, avec Danton, qu'on en appelât plus tard aux assemblées primaires, il est permis de penser que les vues actuelles du ministère avaient suggéré le dernier de ces principes : l'appel au peuple rendu inu-

tile par la toute-puissance de la Convention. Ces vues sont faciles à comprendre si l'on se rappelle que le ministère, par suite de l'équilibre qui existait alors entre les divers partis, pouvait influer d'une manière décisive sur toutes les questions au moyen de ses partisans fidèles, et qu'il espérait précisément que le procès du roi l'aiderait à atteindre le but auquel tendait sa politique extérieure. Il était donc de son intérêt de faire dépendre exclusivement le sort de Louis XVI de la Convention, dont il se croyait sûr de disposer. Le rapport de Mailhe dépeignait la situation extérieure sous les couleurs les plus brillantes. Il parlait de l'Espagne et de la Hongrie, dont les peuples imiteraient bientôt l'exemple du peuple de France, et concluait en prédisant à l'humanité la chute certaine de tous les rois, chute qui commençait à s'annoncer par l'ébranlement des trônes, les succès des armées françaises et l'exaltation du monde entier en faveur de la liberté. Aussi la Convention ordonna-t-elle, sur la proposition de Billaud-Varennes, que ce rapport fût immédiatement traduit dans toutes les langues de l'Europe.

Si la Convention adoptait le point de vue présenté par Mailhe, elle déclarait Louis XVI un être dépouillé de tous droits, dont on pouvait faire, selon les besoins de la politique du moment, une proie, un otage ou une victime. La délibération n'avait eu d'abord pour objets que les questions préliminaires relatives à l'inviolabilité du roi et à la toute-puissance de la Convention; mais, la passion brisant toute entrave, l'Assemblée dut enfin permettre aux orateurs d'examiner tous les côtés de la question, la compétence, les formes de la procédure, le crime et le châtiment. On vit alors combien la situation était tendue, combien la haine des partis était envenimée, et surtout quelle crainte inspirait le parti démocratique depuis les massacres de septembre, malgré la réaction qui s'était manifestée lors des élections. Ce fut cette crainte qui détermina, sinon le fond des opinions, tout au moins la manière dont elles s'exprimèrent. Les membres de l'Assemblée rivalisèrent d'efforts oratoires pour accumuler outrages sur outrages contre Louis XVI; ceux mêmes qui cherchaient à sauver le roi de la hache du bourreau se crurent obligés de fouler aux pieds la couronne. Des soupçons réciproques s'entrecroisèrent à l'Assemblée; les Jacobins accusèrent les Giron-

dins de méditer la restauration de Louis XVI : la Gironde demanda si la Montagne ne réclamait pas la mort du roi dans le but de mettre le duc d'Orléans sur le trône. L'excitation des esprits augmentant de jour en jour, on en arriva bientôt à des invectives, à des explosions de colère, à des menaces à main armée. Quant à la question principale, elle resta longtemps indécise. Au milieu de ces scènes orageuses s'élevaient cependant, de temps à autre, quelques voix qui s'indignaient contre la brutale omnipotence de la Convention, et qui demandaient qu'en l'absence de lois pénales on ne profanât pas le nom de juges ; ces voix étaient celles de Morisson, de Fauchet et surtout de Lanjuinais, qui résistèrent avec une fermeté intrépide à toutes les menaces et à toutes les considérations de prudence personnelle. Les Montagnards n'en exigèrent qu'avec plus de violence que la Convention, du moment qu'elle avait proclamé sa toute-puissance, en usât immédiatement pour anéantir le tyran, au lieu de passer son temps à s'occuper des formes légales d'un procès hypocrite et funeste à la liberté. Saint-Just donna ici le signal, et prit, à partir de ce moment, une position importante dans son parti ; lui aussi s'écria, comme Morisson, qu'on ne pouvait pas juger le roi, mais il en concluait qu'on devait le poignarder comme ennemi et prisonnier de guerre, puisque le crime d'avoir été roi suffisait pour le mettre hors la loi. Par suite de ce principe, Saint-Just s'épargna la peine de chercher d'autres preuves de la culpabilité de Louis XVI ; les autres orateurs n'y songèrent pas davantage, car tous étaient mus non par la justice, mais par des motifs d'intérêt politique. De secrets calculs se cachaient derrière la violente agitation des partis. Les uns espéraient noyer tous leurs adversaires politiques dans le sang de Louis XVI ; les autres espéraient, par les mauvais traitements exercés contre le roi, provoquer la chute de la royauté dans l'Europe entière. Le centre de l'Assemblée surtout retentissait de menaces belliqueuses adressées à l'Europe. « L'élan est donné au monde entier, s'écriait Grégoire, les peuples se jettent au-devant de la liberté, le volcan va faire explosion et transformer le globe terrestre ! Mais si vous laissez Louis sans châtiment, l'Europe se verra arrêtée dans son impulsion, et les despotes profiteront sur-le-champ de ce temps d'arrêt. » — « Vous savez, disait Thomas Payne, vous savez que tous les brigands

couronnés de l'Europe se sont ligués contre la liberté; un des leurs est en votre pouvoir, ne vous en dessaisissez pas avant d'avoir entièrement démasqué leurs exécrables intrigues. » Le même thème se reproduisait sans cesse avec des variations infinies. Le torrent déchaîné des injures et des outrages poursuivit ainsi son cours pendant des semaines entières, sans qu'un fait positif pût être prouvé, et sans que la discussion avançât d'un seul pas.

Au milieu de ce débordement d'un fanatisme qui n'était qu'à moitié sincère, le ministre Roland parut le 20 à la Convention, pour y faire une communication inattendue. Il avait appris, dit-il, que Louis possédait aux Tuileries une armoire de fer dans laquelle il renfermait des papiers importants; lui, Roland, avait découvert cette armoire et trouvé ces papiers, lesquels, autant qu'il avait pu s'en assurer dans un aperçu rapide, contenaient les noms de plusieurs députés; il les apportait à la Convention pour les lui faire lire et examiner, attendu que, sans nul doute, ils seraient d'une haute importance pour le procès.

Il faut remarquer ici que Roland fut plus tard accusé par les Jacobins d'avoir soigneusement examiné ces papiers avant de les livrer à la Convention, et d'en avoir fait disparaître quelques fragments, par lesquels plusieurs Girondins se seraient trouvés compromis; on alla jusqu'à prétendre qu'il s'était fait renseigner par Louis XVI lui-même sur cette découverte, peu importante d'ailleurs, comme on le reconnut bientôt, afin de faire traîner le procès en longueur. Le ministre protesta alors, contrairement à sa première assertion, qu'il n'avait pas lu ces pièces, et qu'il avait immédiatement ordonné de les porter à la Convention. Louis XVI, de son côté, non-seulement nia l'existence de l'armoire de fer, mais ne voulut pas reconnaître les papiers qui lui furent présentés, bien qu'ils fussent tous du temps de la Constituante et, par conséquent, antérieurs à l'acceptation de la constitution et à l'amnistie générale. Pour mettre le comble à l'incertitude qui régna dans toute cette affaire, les commissaires de la Convention n'avaient pas visité l'armoire; ils déclarèrent même, lors de la publication des papiers qui y avaient été découverts, qu'ils n'avaient pas pensé que l'impres-

sion de toutes ces pièces fût nécessaire, et qu'ils les avaient réunies à une série considérable d'autres documents. Les papiers de l'armoire de fer n'offraient donc aucune garantie d'authenticité; mais la Convention, inaccessible à de tels scrupules, les accepta parmi ses preuves et en fit imprimer une partie, après les avoir choisis avec soin; par là, elle acheva de convaincre les basses classes de Paris de la trahison de Louis XVI. L'irritation allait toujours croissant, et l'on pouvait déjà regarder comme douteux que le gouvernement fût maître de décider de l'issue du procès. Les Jacobins s'agitaient avec un redoublement d'ardeur, et quoique l'examen des pièces de l'armoire de fer eût interrompu pendant une semaine les discussions relatives au procès, les démocrates parisiens étaient tellement sûrs du succès, qu'ils osèrent, sur une des questions les plus importantes, déployer de nouveau la bannière qui avait protégé leur domination au commencement de septembre. Je veux parler de la question sociale, dont ils se servirent pour menacer les propriétés de tous les Français, avec la même omnipotence politique qui tenait l'épée suspendue sur la tête du roi.

De fâcheuses nouvelles reçues de Lyon avaient déterminé la Convention, à la fin d'octobre, à ordonner une enquête générale sur les subsistances. Le 3 novembre, Fabre (de Montpellier) présenta un rapport au nom du comité du commerce et de l'agriculture. Il insista d'abord sur ce fait important que le blé ne manquait pas, et que la disette n'était causée que par la stagnation du commerce. En recherchant quelles étaient les causes de cette stagnation, il ne parla pas de l'absence générale de sécurité, mais il accusa deux grandes conspirations, celle des accapareurs qui pressuraient le peuple, et celle des ennemis de la liberté qui voulaient le subjuguer par la faim. En conséquence, il proposa d'enchaîner ces perturbateurs de la prospérité publique par des rigueurs et des règlements toujours plus sévères, et d'obliger chaque citoyen, sous peine de châtiments terribles, à livrer ses provisions et à les vendre pour subvenir aux besoins du peuple. De cette dernière mesure au droit conféré au peuple souverain de fixer lui-même au vendeur le prix de ses denrées, il n'y avait plus qu'un pas, et l'on devait bientôt en arriver ainsi à s'emparer de tous les biens des classes possédantes.

Ces propositions furent discutées avec la même passion que celles qui concernaient le sort de Louis XVI ; les débats acquirent même une violence toute particulière, par suite des nouvelles toujours plus menaçantes qui arrivaient des départements. Partout les rassemblements, surtout ceux des paysans, devenaient plus fréquents et plus graves. Le comité des finances, pressé par Clavière, résolut à cette époque de supprimer le traitement du clergé catholique, et d'épargner ainsi 70 millions par an à l'État. « Celui qui veut un prêtre, dit Cambon, n'a qu'à le payer de ses deniers. » Mot fatal, qui mit le clergé constitutionnel lui-même en hostilité complète avec le gouvernement révolutionnaire. Dès lors on vit, à côté des bandits de septembre, des curés en cheveux blancs à la tête des masses révoltées ; le poignard et la croix se réunirent contre les autorités et les propriétaires. Des marchandises de tout genre furent taxées à Chartres, à Courville, à Blois, à Beaugency, à Orléans ; les grains, le froment, le beurre, les œufs, furent arrachés à vil prix à leurs possesseurs, et lorsque ceux-ci refusaient de les livrer, le vol était accompagné de menaces de mort. Partout les masses demandaient à grands cris le partage des champs ou la réduction des fermages ; les commissaires du gouvernement, soit qu'ils fussent sans moyens d'action, soit qu'ils partageassent les idées des Jacobins, ne savaient nulle part faire respecter la loi. Sous l'impression de ces nouvelles, et assuré, grâce au procès du roi, que l'excitation augmenterait toujours à Paris, le parti de septembre osa enfin produire ouvertement son programme communiste. Beffroi déclara à la Convention que les objets de première nécessité ne pouvaient être considérés comme de légitimes propriétés ; que le premier devoir de l'État était de faire cesser la tyrannie des capitalistes, laquelle pesait plus lourdement encore sur le pauvre peuple que ne l'avait fait jadis celle des seigneurs. Avant tout, l'orateur signala un fait qui nous est connu, mais qu'il ne s'expliquait qu'en l'attribuant à de vastes complots, c'était que la vente des biens du clergé n'avait pas augmenté le nombre des petites propriétés, mais bien celui des grandes terres ; il somma la Convention de faire cesser cet abus par des mesures rigoureuses, de défendre, par exemple, que le même individu possédât plusieurs fermes, d'annuler les contrats qui consacraient de telles possessions, et de limiter

exclusivement le commerce du blé aux marchés surveillés par l'État. Le 19 novembre, ces prétentions se firent jour, aggravées encore, dans une adresse des électeurs de Seine-et-Oise : « Chaque paysan, y était-il dit, doit être tenu d'apporter au marché une part déterminée de sa moisson et de la vendre d'après la taxe fixée par l'État; il ne doit pouvoir posséder qu'une certaine quantité d'acres de terrain et n'employer qu'un nombre fixe de journaliers (1). » Une semaine plus tard, la Commune de Paris fit entendre dans le même sens sa voix menaçante. Elle accusa la classe tout entière des capitalistes de chercher à affamer la nation en accaparant les provisions, et demanda qu'on prît des mesures pour anéantir les usuriers et pour donner aux autorités constituées seules le droit de fixer le prix des denrées nécessaires à la subsistance du peuple.

Que l'on réunisse toutes ces demandes, et l'on aura le véritable principe et le moteur de la politique terroriste. Les démocrates n'avaient pas poursuivi d'autre but pendant leur courte domination du mois de septembre ; pendant trois ans, la lutte entre le parti démocratique et ses adversaires n'eut pas d'autre objet. Enfin, ce sont ces mêmes idées qui, désormais, serviront d'armes et de mot d'ordre à chaque nouveau coup d'État révolutionnaire.

Mais alors, le moment de leur triomphe n'était pas encore arrivé. Le souvenir des journées de septembre, que ces exigences faisaient revivre, appela à la résistance et à l'union tous les adversaires du parti communiste. La Gironde, dont les chefs se levèrent pour défendre la liberté individuelle et le droit sacré de la propriété, se vit soutenue par tous les indépendants. Barrère, qu'une prudence instinctive portait toujours à défendre le pouvoir, fit rendre le 26 un décret qui rappela les commissaires du gouvernement et les remplaça par des envoyés de la Convention. Féraud, Lidon, Lequinio, Barbaroux, défendirent avec chaleur la liberté illimitée du commerce et indiquèrent sans détours la

(1) Tout ceci n'est pas rapporté dans le compte-rendu des débats donné par Buchez et Roux; cet ouvrage, d'ailleurs, indispensable parce qu'il contient une foule de détails inédits, ne peut suffire pour une étude sérieuse de la Révolution, car le choix des matériaux y est dicté presque partout par les tendances politiques des auteurs.

véritable source du mal. Saint-Just lui-même, quoique lié intimement avec Robespierre, les soutint cette fois, et présenta avec raison la réduction du nombre des assignats comme le premier remède à apporter à la situation. Robespierre, prudent comme toujours, se contenta de stigmatiser les capitalistes, de déplorer les difficultés que l'on trouvait à les réduire, et de demander à la Convention d'accepter provisoirement les propositions du comité. Lui non plus ne pouvait méconnaître que les sentiments de la Convention en général étaient hostiles à ces propositions ; mais il n'en chercha qu'avec plus d'ardeur à augmenter encore l'excitation, afin d'en profiter pour remporter une autre victoire, non moins décisive. Le 28 novembre, lorsque les commissaires envoyés à Chartres revinrent et firent un récit lamentable de ce qu'ils venaient de voir, lorsqu'ils parlèrent des menaces et des mauvais traitements qu'eux-mêmes avaient subis de la part d'une bande insurgée, lorsqu'ils citèrent un prêtre comme s'étant fait remarquer parmi les agitateurs, Robespierre saisit cette occasion pour appeler la colère de l'Assemblée sur le clergé, et pour attribuer à la contre-révolution tous les troubles qui se produisaient. « Il n'existe d'autre moyen de rétablir l'ordre, s'écria-t-il, que de prononcer la mort du roi ; par là, mais par là seulement, vous écraserez la tête du serpent. » Danton et Marat donnèrent leur complète approbation à ces paroles, et lorsque Buzot s'écria qu'il ne s'agissait pas ici du roi, mais du respect dû à la loi, Legendre répondit : « La cause de la cherté des vivres est au Temple. » En même temps, on répandit au dehors, parmi la foule qui se pressait aux portes de la salle, des billets déclarant qu'il fallait guillotiner Louis XVI et l'Autrichienne si l'on voulait avoir du pain (1). La Convention adopta la proposition faite par Legendre de clore la discussion générale relative au procès du roi, et de faire imprimer les discours qui restaient à entendre. Toutefois, ici encore, ce fut la ville de Paris qui surmonta la dernière hésitation : le 2 décembre, les sections demandèrent le jugement immédiat de Louis XVI, au nom « de cette redoutable partie de la nation souveraine qui avait renversé la tyrannie ». Le lendemain, Robespierre parla longuement ; cette fois, il

(1) Moore, *Journal*, p. 497.

fit, avec une intention marquée, allusion à la guerre et à l'étranger. « Craignez-vous les rois? s'écria-t-il; ce serait un beau moyen de les vaincre que de trembler devant eux! et pense-t-on jeter le trouble dans la coalition en épargnant son complice? Quoi! les peuples qui ont applaudi jadis à la Déclaration des Droits de l'homme reculeraient devant le châtiment de leur plus mortel ennemi, au lieu d'en éprouver un redoublement d'enthousiasme! »

Ces paroles s'accordaient entièrement avec les vœux de la majorité, qui, ainsi que nous le savons, désirait alors plus ardemment que jamais le bouleversement de l'Europe. Aussi la Convention, après une délibération tumultueuse, rendit-elle, presque à l'unanimité, un décret par lequel elle adoptait les conclusions de Mailhe, mettait le roi en accusation, et prenait sur elle-même la responsabilité du jugement. « Louis doit être jugé, disait ce décret, et il doit l'être par la Convention. » Deux jours plus tard, on régla les formes du procès. Il fut décidé qu'une commission de vingt et un membres présenterait l'acte d'accusation, que Louis serait ensuite entendu, et que le jugement serait rendu immédiatement. Après avoir ainsi témoigné de son zèle révolutionnaire, la Convention se trouva plus libre pour rejeter les exigences des communistes, et, loin d'augmenter la rigueur des lois de septembre sur les subsistances et le commerce, elle les abolit et proclama la liberté des transactions. Les Jacobins s'émurent peu de cette décision; ils ne doutaient pas que leur triomphe dans le procès du roi ne leur donnât bientôt le pouvoir d'exercer leur despotisme sur les questions économiques.

Leurs adversaires en étaient à peu près aussi convaincus qu'eux-mêmes. La Gironde commençait à envisager le sort de Louis XVI sous un tout autre aspect. Depuis qu'elle avait pris la place du roi, elle comprenait quelles forces elle avait déchaînées contre lui, et elle comprenait aussi quelles conséquences un nouveau triomphe du parti de septembre aurait pour elle et pour la France.

Il était clair enfin pour les Girondins, comme pour leurs ennemis et pour les divers partis en général, que le sort du roi captif qui se trouvait sans défense entre leurs mains déciderait en même temps de leur destinée. Jusque-là, la Gironde ne s'en était pas

rendu compte, ce qui ne doit pas nous donner une haute idée de sa perspicacité. Il était si évident que toute force nouvelle acquise par la Montagne était pour les Girondins une question de vie ou de mort, et que le procès de Louis XVI ne devait profiter qu'aux Jacobins, qu'on s'étonne de l'apathie que montra la Gironde, pendant plusieurs semaines, en présence de si graves événements. Elle éprouva maintenant ce que plusieurs des siens avaient déjà éprouvé au moment des massacres de septembre, elle ne reconnut le danger que lorsque déjà il menaçait sa propre tête, elle ne recula devant le crime que lorsqu'elle sentit le sol s'effondrer sous ses pas. Les Girondins étaient alors éblouis, eux les promoteurs de la guerre offensive, par leur projet de bouleverser le monde entier, projet qu'ils croyaient devoir être puissamment servi par l'abaissement de Louis XVI. Voilà pourquoi ils hésitèrent longtemps, restèrent inactifs, puis enfin se divisèrent, et nous avons vu que ce fut un de leurs chefs qui, dans la délibération préliminaire, jeta la première pierre à la tête du roi.

Peu à peu cependant la réflexion se fit jour. Les Jacobins avaient complétement atteint leur but, qui était d'exciter une nouvelle et ardente irritation chez les basses classes de la société. Le peuple des faubourgs, assourdi par d'incessants cris de trahison, inquiété par des menaces d'émeutes au sujet des subsistances et travaillé par des agents que Pache payait largement, frémissait de colère et ne se bornait plus à accuser les modérés. Les passions révolutionnaires s'enflammaient, plus ardentes que jamais. On vit se renouveler alors toutes les scènes qui avaient amené les premières catastrophes de la Révolution. Les orateurs populaires, les défenseurs de la vraie liberté telle que l'entendait la classe des prolétaires, reparurent montés sur les bornes des rues; les crieurs des halles et les femmes du club fraternel se remirent en mouvement; les attroupements, les menaces, les violences isolées, se produisirent de toutes parts. La question sociale, exploitée à la Convention contre le roi, l'était dans la rue contre la Gironde. On nommait Louis le chef des accapareurs et la Gironde leur bouclier, frappant ainsi du même coup le roi et les auteurs de sa chute.

Tel était l'état des choses à Paris lorsque se produisit dans les relations extérieures le changement dont nous avons parlé

plus haut. C'était précisément le moment où la Convention appelait le roi à la barre de son tribunal. Rien ne pouvait frapper la Gironde d'une manière plus sensible. Elle avait jusque-là compté sur l'Angleterre, pour laquelle elle éprouvait une sympathie bien marquée; fraterniser avec la nation britannique et faire la guerre à l'Autriche, telle avait été de tout temps la devise de sa politique. Cette politique la mettait en opposition complète avec l'ancien régime, qui n'avait eu d'autre but que de s'unir avec l'Autriche pour abaisser l'Angleterre; elle la mettait également en opposition avec Lafayette, qui, en 1790, eût voulu, en combattant l'Angleterre, conserver la Belgique aux Autrichiens. C'était encore à l'aide de ce programme que la Gironde avait éloigné du gouvernement les Feuillants, lesquels correspondaient avec l'empereur d'Autriche et étaient hostiles à l'Angleterre et à la Prusse; et c'était à ce même sujet qu'elle était entrée pour la première fois en lutte avec Robespierre, lorsque celui-ci s'était opposé à la guerre contre l'Autriche, ne témoignant, à l'égard de l'Angleterre, qu'indifférence et soupçon. Bref, l'idée d'une alliance avec l'Angleterre remplissait le passé de la Gironde et devait être l'âme de son avenir.

Tout à coup, elle apprenait non-seulement que le ministère anglais faisait des préparatifs d'armement contre la France, mais que le peuple anglais tout entier ne témoignait plus que haine et mépris pour la Révolution. Elle ne pouvait conserver aucun doute sur les motifs de ce changement. Tous ses amis d'Angleterre, tous ses agents à Londres étaient unanimes dans leurs lettres. « Sans les massacres de septembre, disaient-ils, Pitt n'aurait pas osé se prononcer contre vous; maintenant, à l'aide de l'échafaud royal, il excitera le peuple anglais à vous faire une guerre offensive et vengeresse. » Les Girondins oublièrent alors combien eux-mêmes avaient contribué à amener cette situation, ou plutôt ils n'en furent que plus désespérés quand ils virent que les mêmes événements qui tournaient à l'intérieur au profit de leurs ennemis, ruinaient aussi à l'extérieur le plus grave des intérêts nationaux. L'effet produit par ce qui se passait à Londres fut donc bien plus puissant sur eux que sur le ministère. Tandis que le brusque changement qui renversait tous les rêves de propagande universelle décidait Clavière et Cambon à rendre le décret du 15 dé-

cembre et à redoubler d'ardeur révolutionnaire, ce changement produisit chez les Girondins un retour complet vers leurs anciennes tendances, et les ramena à une politique sincèrement pacifique. Ils virent qu'il fallait, avant tout, opérer une guérison radicale à l'intérieur, et ils résolurent de mettre fin, par une grave mesure, aux troubles et aux excès démocratiques.

Une vingtaine des Girondins les plus importants se réunissaient alors chaque soir dans la demeure de Valazé, sous la direction de Buzot, de Salle et de Grangeneuve, afin d'étudier les questions qui devaient être discutées le lendemain (1). Ils délibérèrent longuement sur le sort du roi, et, comprenant qu'après tout ce qui s'était passé il leur était impossible de proposer ouvertement l'acquittement, ils cherchèrent un moyen à l'aide duquel on pût, sinon arriver à une délivrance immédiate, du moins gagner du temps. Ils se rappelèrent alors qu'au commencement du procès, Danton avait parlé d'un appel final à la nation ; ils savaient que Lepelletier à la gauche et Barrère au centre s'y étaient montrés favorables. Ils se rattachèrent donc avec ardeur à une pensée qui leur paraissait excellente à tous égards, car ils apprenaient de toutes parts combien les départements témoignaient de répulsion pour le parti de septembre. Les villes envoyaient sans cesse des fédérés pour protéger la Convention ; les clubs de province eux-mêmes adressaient aux Jacobins de Paris des adresses dans lesquelles ils exprimaient la méfiance que leur inspirait Marat. Les Girondins ne doutaient pas que les assemblées primaires, dans quelque but qu'elles fussent réunies, ne pussent être facilement amenées à exprimer énergiquement la volonté du peuple contre les Jacobins. Après avoir bien pesé toutes ces considérations, ils se réjouirent presque de ce que le procès du roi leur donnât l'occasion de recourir à une mesure aussi salutaire, et ils résolurent de demander que la Convention prononçât le jugement du roi, mais en soumettant ensuite ce jugement à la sanction des assemblées primaires.

Il était facile de prévoir que ce plan ne réussirait pas. Qui-

(1) Lettres de Valazé à ses commettants (Archives impériales, papiers du Comité de Salut public).

conque dominait Paris dominait également la Convention; tout dépendait donc de cette question : Les Jacobins parviendront-ils à susciter une nouvelle révolte des Parisiens, pour arriver à subjuguer l'Assemblée? Depuis le mois de septembre, il n'existait plus qu'un moyen de prévenir cette révolte, c'était d'avoir sous la main une force armée capable de commander à tous le respect et la crainte. C'était de cela, et non de discours, de votes, ni même de la volonté populaire qu'il fallait s'occuper. Tandis que les assemblées primaires délibéraient, une émeute au sujet du pain pouvait renverser la Convention; et quand bien même ces assemblées réussiraient à infliger un vote de blâme à la Montagne, il fallait encore avoir les moyens de contraindre la Montagne à l'obéissance. Le plan de la Gironde était donc vicieux à tous égards. Il eût beaucoup mieux valu chercher par tous les moyens possibles à appeler les fédérés à Paris, et mettre tout en œuvre pour dominer la situation par la possession de la force armée. Si l'on trouvait à cela trop d'inconvénients, et il en existait de graves, en effet, il restait encore d'autres moyens. Dumouriez était précisément alors en rupture ouverte avec les Jacobins; la Gironde eût pu entrer en relation avec lui par l'intermédiaire de Gensonné; le conquérant de la Belgique était, plus que tout autre, propre à leur servir de bouclier et de glaive contre les anarchistes. Danton leur offrait encore une autre ressource, car c'était lui qui avait suggéré l'idée de l'appel au peuple, et, par là, il s'était complétement séparé des Jacobins. Il aurait suffi de s'entendre avec lui pour paralyser les bandes prêtes au combat dont le club disposait actuellement. Danton ne voulait qu'atteindre le but, et ne serait pas montré scrupuleux sur les voies à suivre et sur les moyens à employer.

Tout cela, sans doute, n'était ni facile ni exempt de dangers, mais là seulement se trouvaient des chances de salut. Ce qu'il fallait à la Gironde, c'était une force armée résolue, qui pût agir en son nom, ou le concours des divers partis pour marcher sans hésitation vers un but commun, le renversement des Jacobins. Mais, au lieu de recourir à ces moyens, la Gironde persista dans sa répulsion contre Dumouriez, au point qu'en décembre, Gensonné lui-même rompit la correspondance qui avait existé jusque-là entre lui et le général, et elle continua à témoigner

ouvertement à Danton la même horreur qu'à Robespierre et à Marat. Les conséquences de cette conduite se firent sentir sur-le-champ. Afin de frayer aux assemblées primaires le chemin que l'on désirait leur voir suivre, Buzot fit, le 9 décembre, la déclaration suivante à la Convention : « Le peuple souverain a, dans ses assemblées primaires, le droit de rappeler ses représentants, lorsque ceux-ci trahissent la patrie. » Dans le premier moment, Buzot, grâce à quelques lieux communs sur la souveraineté du peuple, obtint l'assentiment de la Convention; mais à peine le décret fut-il formulé, que le soupçon et la contradiction s'élevèrent contre lui avec une telle violence, qu'il s'empressa lui-même de demander l'ajournement de la question.

Cependant l'attention était éveillée; non-seulement la gauche, mais une grande partie du centre ne voulut plus dès lors entendre prononcer le mot d'assemblées primaires, convaincu que les Girondins, par le moyen de ces assemblées, aspiraient à transformer la Convention à l'avantage de leur domination exclusive. Ce parti s'était donc complétement isolé dès les premiers pas, et ses spéculations particulières sur les assemblées primaires, quoique insignifiantes en elles-mêmes, avaient suffi pour priver Louis XVI de cette dernière chance de salut.

Les Jacobins, avec leur coup d'œil expérimenté, se rendaient parfaitement compte de tout cela et suivaient une route diamétralement opposée. Ce qui les inquiétait, ce n'était pas la disposition d'esprit de départements éloignés et divisés par de nombreux partis et des désordres intérieurs; c'étaient les troupes de ligne qui se trouvaient à Paris (1), et, par-dessus tout, les bandes des fédérés dévoués aux Girondins. Ici se montra alors l'importance que la nouvelle position de Pache lui donnait par rapport aux événements intérieurs. Il délivra presque entièrement les Jacobins de la crainte des troupes de ligne, en se déclarant prêt à les éloigner dès qu'on lui en fournirait un prétexte plausible; or, ce prétexte pouvait être offert chaque jour par les vides faits dans les différentes armées. Quant aux fédérés, il s'agissait de les travailler et de les gagner à la cause du peuple par des moyens

(1) 2400 hommes de gendarmerie, 2600 de cavalerie. Rapport de la Commune à la Convention, 5 janvier.

pacifiques, ainsi que Robespierre ne cessait de le recommander aux Jacobins. Le Club, le Conseil de la Ville et le ministère de la guerre y travaillaient de concert; toutes les armes de la flatterie, de la séduction et même de la corruption furent employées dans ce but sur la plus vaste échelle. Combien le parti démocratique ne dut-il pas se féliciter d'avoir à sa disposition la caisse du ministère de la guerre, qui absorbait alors presque tout l'argent de la France? Pache, après une administration qui dura trois mois, laissa un découvert de 160 millions, sans quittances. Comment la fidélité de cinq mille volontaires, la plupart incultes et pauvres, aurait-elle longtemps résister à de tels moyens?

C'est dans ces circonstances que Louis XVI parut le 11 décembre à la barre de la Convention. Il venait de traverser de bien tristes jours dans la vieille tour du Temple, accablé par ses gardiens de mépris et d'humiliations, et rigoureusement privé de toute communication avec le monde extérieur. Mais il avait puisé dans sa foi une résignation ferme et inébranlable. Il ne s'abandonna pas à une douleur efféminée, il n'essaya pas de résister; il n'offrit aux regards que la patience du chrétien. Tel il se montra pendant tout le cours de son interrogatoire. Charles Ier, d'Angleterre, n'avait jadis répondu à ses juges que par une protestation menaçante contre l'illégalité de leur conduite; Louis XVI ne murmura même pas, lorsqu'après avoir lentement traversé en voiture les rues de Paris, il parut à la barre dans des habits usés, debout, tandis qu'en face de lui Barrère, en sa qualité de président, était assis sur un fauteuil d'honneur. Il entreprit de se défendre, chercha à prouver son innocence en parcourant la longue série des points d'accusation, et demanda en terminant l'assistance d'un défenseur légal, après quoi la Convention le renvoya à sa prison. Là il trouva l'ordre de la municipalité de ne pas lui laisser revoir sa famille, que l'on considérait comme de complicité avec lui. « Quoi! pas même mon fils qui n'a pas sept ans? » s'écria-t-il. Après de longs pourparlers, on céda sur ce point, mais à la condition que le jeune prince ne retournerait plus auprès de la reine. Le roi renonça alors à cette dernière consolation, afin de ne pas arracher son enfant aux soins maternels.

A la Convention, les haines s'étaient réveillées plus ardentes que jamais ; à mesure que le moment de la décision approchait, un sentiment de justice succédait dans la majorité au fanatisme révolutionnaire, plutôt feint que réel d'ailleurs. Après s'être despotiquement constitués en juges, les membres de cette majorité voulaient au moins en remplir les fonctions avec une apparence de dignité. Ils voulaient donner un défenseur au roi, accorder à ce défenseur un libre accès auprès du prisonnier, permettre à tous deux l'examen des pièces, et, enfin, leur donner le temps nécessaire pour préparer leurs moyens de défense. La Gironde approuvait çà et là ces demandes, surtout lorsqu'il s'agissait de gagner du temps ou de combattre la Municipalité, tandis que les Jacobins rivalisaient de fureur et de rage pour forcer l'Assemblée à prononcer la condamnation le jour même, séance tenante, et sans différer d'une heure. Chacune des motions que nous venons d'indiquer provoqua une lutte orageuse, des soupçons réciproques, des apostrophes insultantes ; chacun des moyens légaux accordés d'habitude aux criminels vulgaires dut être arraché à force de lutte à la cruauté opiniâtre de la Montagne. Enfin, deux défenseurs, et plus tard même un troisième, furent accordés au roi ; on leur permit de conférer avec Louis XVI, et le 26 décembre fut fixé pour la défense.

Les jours s'écoulèrent jusque-là dans des tentatives continuelles faites par les différents partis pour affaiblir ou anéantir leurs adversaires avant le commencement du combat suprême. La Gironde se rattacha encore à la folle pensée que la Montagne ne poussait si ardemment à la mort de Louis XVI que pour servir Philippe-Égalité, et Buzot crut avoir fait une grande chose en obtenant le 16 un décret qui bannissait hors de France tous les princes de la maison de Bourbon. Rien ne put le détromper, pas même le fait de voir Robespierre et Saint-Just l'appuyer fortement ; il résulta de cette motion que Marat et quelques Cordeliers, qui ne voulaient pas être privés de la bourse toujours accessible du duc d'Orléans, excitèrent une émeute effroyable dans les faubourgs, et obligèrent le 22 la Convention à ajourner le décret. Brissot, Jean Debry, Bréard, essayèrent le 24, mais tout aussi vainement, d'apaiser les passions par une série de motions philanthropiques et démocratiques, telles que l'adoption des enfants pauvres par

les riches sans enfants, le don de dots fait par l'État aux fiancés de la classe populaire, l'abolition au profit de l'État du droit d'héritage des collatéraux, l'établissement d'un impôt progressif sur le superflu des riches. Tout cela ne servit à rien. Les tribunes répondaient toujours par ce cri : « que Louis soit jugé ! que quiconque ne condamnera pas Louis ait la tête tranchée ». Dans les rues, la fureur n'était pas moins grande. Un citoyen entendit sur la terrasse des Tuileries, le jour même de l'interrogatoire du roi, quelques canonniers former le plan de tuer Louis le 26, à son retour de l'Assemblée ; ils paraissaient sûrs de leur affaire, et ajoutaient que, naturellement, il y aurait un grand tumulte, à la faveur duquel on pourrait se débarrasser des députés monarchiques. Ce qui était surtout inquiétant, c'est que ces hommes semblaient compter sur les fédérés. Roland en fut informé ; mais il se rassura, grâce à cette autre nouvelle que les fédérés ne prenaient part aux intrigues que pour les déjouer plus sûrement. D'ailleurs, comme les chefs de la Montagne tenaient beaucoup plus à une exécution publique qu'à un assassinat, il ne fut pas difficile d'étouffer ce complot (1).

Le 25 au soir, les Jacobins remplirent de leurs bandes les tribunes de la Convention, afin de n'y laisser pénétrer de toute la nuit aucun partisan du roi ; car, s'ils repoussaient l'idée d'assassiner Louis XVI, ils ne voulaient épargner aucun moyen pour contraindre les juges à prononcer un arrêt de mort. Dans une telle situation, le discours du défenseur du roi, de Sèze, jeune avocat parisien d'une grande réputation, que la foule avait souvent jadis porté en triomphe au sortir de l'audience, ne fut qu'une preuve de talent et d'intrépide courage léguée à l'histoire et à la postérité, et n'eut aucune influence sur le procès (2). Cependant, ce discours impressionna tellement les auditeurs, que la Monta-

(1) Protocoles du conseil des ministres, 24 décembre. Malesherbes, défenseur du roi, reçut les mêmes nouvelles le 23.

(2) Le vénérable Malesherbes, ami de Turgot, qui s'était offert de lui-même au roi comme défenseur, ne put parler. Target avait décliné cette mission, non par lâcheté, comme Wachsmuth l'a répété dans son *Histoire de la Révolution française*, d'après Montgaillard, toujours si éloigné de la vérité, mais parce que, étant malade, il craignit de ne pas bien s'acquitter de cette tâche. Il eut d'ailleurs le hardi courage de faire imprimer un écrit fort énergique en faveur de Louis XVI, et de le faire colporter parmi les masses populaires au moment de leur plus violente irritation. (Nettement, *Études sur les Girondins*, 90.)

gne s'indigna de l'attendrissement de plusieurs députés (1); mais il ne s'agissait plus de vérités ni de sentiments, il ne s'agissait que de force et de lutte. Lanjuinais qui, sans appartenir à la fraction des Girondins, continuait, avec un calme courage, à braver les fureurs des Parisiens, demanda encore une fois que les membres de la Convention renonçassent au titre de juges, et n'appuyassent leur décision que sur des motifs de sûreté générale. Cent fois la Montagne avait fait la même demande dans le but d'abréger la procédure; mais, alors, elle craignit d'effrayer les consciences timorées par un tel aveu de l'illégalité de sa conduite, et elle rejeta avec colère la proposition de Lanjuinais. Elle ne voulait pas abdiquer le droit formel de violer la légalité, et d'ordonner non-seulement le meurtre, mais le meurtre légal du roi. Après une scène de reproches, d'accusations, d'injures, de violences réciproques, et au milieu du tumulte incessant des tribunes, la fatigue fit terminer la lutte par un ajournement de la question, sans que rien eût été décidé.

Le 27, la grande discussion sur le jugement commença enfin. Ici, non-seulement la vie du roi, mais le sort de la Révolution et celui de l'Europe se trouvaient en question. Par suite de la complication des événements, il était évident pour chacun que la mort de Louis assurerait le triomphe du parti qui poursuivait sa route sans nul souci de la paix extérieure et de la liberté intérieure. Tous les autres, sans exception, avaient participé pour un temps aux intrigues de ce parti, mais tous, à un moment donné, avaient senti leur conscience s'émouvoir, et maintenant tous reculaient effrayés devant l'acte sanguinaire qui résumait à leurs yeux toutes les horreurs de la Révolution. Aussi les démagogues parisiens ne marchaient-ils en avant avec une ardeur si sauvage, que parce qu'ils comprenaient que tous ceux qu'ils parviendraient à entraîner à leur suite en cette circonstance seraient à jamais soumis à leur autorité et séparés du reste du monde.

Saint-Just, qui ouvrit la discussion, aborda sur-le-champ la question qui tenait tous les esprits dans l'anxiété depuis la résolution prise par la Gironde, la question de l'appel au peuple. La raison pour laquelle il le rejeta mérite d'être

(1) *Révol. de Paris*, 29 décembre.

mentionnée. « L'appel au peuple, dit-il, c'est le rétablissement du trône, car la délivrance du tyran implique le renouvellement de la tyrannie. » Ainsi donc, il était si positif à ses yeux que la masse de la nation réunie en assemblées primaires sauverait le roi, qu'il admettait ce fait sans même le discuter. Cependant, il chercha à inspirer à la Convention le courage de décider elle-même en lui disant : « Ce n'est pas vous qui êtes les accusateurs et les juges, mais bien la nation qui agit par votre intermédiaire. » Il ne se faisait donc pas scrupule de diriger la toute-puissance donnée par le pays dans un sens diamétralement opposé à la volonté évidente de la nation.

Quelques jours auparavant, Robespierre avait déclaré, que même à la volonté souveraine du peuple n'appartenait pas le droit de décréter l'abolition de la République. Saint-Just tira de ces paroles cette simple conséquence : « Comme le salut du roi serait dangereux pour la République, nous défendons au peuple souverain d'avoir la volonté de le sauver. » Il était impossible de déclarer plus formellement que la France ne partageait point les désirs de son parti, et que ce parti était décidé à asservir la France.

Salles, qui succéda à Saint-Just, exposa le programme nouveau adopté par la Gironde ; ce programme montrait la position des Girondins tout aussi clairement que les paroles impérieuses de Saint-Just avaient fait connaître celle de la Montagne. Salles commença, en effet, par reconnaître indirectement que la masse de la nation française tenait peu à la République, car il déclara que le jugement de Louis XVI était nécessaire pour réprimer les royalistes ; en d'autres mots, il avoua que ce n'était qu'en déclarant solennellement Louis XVI coupable de trahison qu'on pourrait empêcher la nation de le replacer sur le trône. Mais ensuite, il demanda instamment que le jugement fût soumis au peuple, afin d'apaiser les autres nations de l'Europe. On vit ici quelle impression les derniers événements de la guerre avaient faite sur le parti de la Gironde ; il est impossible d'imaginer un désaveu plus absolu à de ses anciennes espérances que celui qu'il montra dans ces débats. Pour la première fois, on entendit énumérer énergiquement et sans voiles à la Convention tous les crimes et tous les dangers dans lesquels la politique

de conquête avait entraîné la Révolution. L'orateur démontra avec une clarté irréfutable qu'en ordonnant l'exécution de Louis XVI la Convention s'interdirait toute possibilité de retour vers une autre politique, et il demanda en conséquence que la nation entière fût appelée à se prononcer dans une question d'une si haute importance. Lequinio répliqua en affirmant comme Saint-Just, mais d'une manière plus explicite encore, que les assemblées primaires renfermaient des éléments de guerre civile, et que les intrigues des royalistes les amèneraient à rétablir la monarchie. Mais le dernier mot fut dit le lendemain par Robespierre, lorsque, faisant ouvertement allusion aux plans de la Gironde, il s'écria : « L'appel au peuple n'est qu'une tentative faite pour en appeler de la volonté populaire, qui s'est manifestée le 10 août, à tous les ennemis secrets de l'égalité ; c'est le plus sûr moyen de réunir les royalistes et tous les gens de la classe élevée, afin d'opprimer les travailleurs et les pauvres. » Si l'on traduit ces phrases en langage ordinaire, il faut reconnaître qu'il touchait du doigt les sentiments de ses adversaires. Ce qui importait aux Girondins, en effet, ce n'était pas de sauver le roi à tout prix, mais de tirer parti du danger qu'il courait pour provoquer la résurrection politique des classes moyennes et pour mettre fin à la domination des prolétaires, en ralliant à leur bannière les monarchistes de toutes nuances, jusque-là leurs ennemis mortels. Dévoiler ce plan, c'était employer un puissant argument auprès d'une assemblée dont la majorité ne désirait que la continuation des luttes de partis, et nullement le triomphe de la Gironde. Robespierre, en ramenant ainsi la question dans le cercle étroit de l'ambition personnelle, employait donc le levier le plus sûr pour ébranler la majorité. Il n'eut d'ailleurs que de faibles raisons à faire valoir pour prouver les inconvénients des assemblées primaires. Lorsqu'il demanda comment, dans un moment où l'on était en guerre avec la moitié de l'Europe, les quarante-quatre mille communes de France pourraient être appelées à voter sans qu'il en résultât du trouble et du danger, il eût été facile de lui répondre qu'épargner Louis XVI serait le plus sûr moyen d'assurer la paix ; et, lorsqu'il déclara que l'appel au peuple produirait la guerre civile en France, on eût pu lui prouver qu'il ne dépendait que de lui et de ses amis d'éviter cette guerre, en se

soumettant à la majorité. Mais il déclara, comme Saint-Just, que la vertu était toujours en minorité sur la terre; que, par conséquent, la minorité représentait la justice et la vertu, et que nul ne pouvait demander à la vertu de se soumettre humblement au vice.

Robespierre produisit une telle impression, que la Gironde se hâta, le 31, de faire monter à la tribune Vergniaud, le plus puissant de ses orateurs. Son exposition est un chef-d'œuvre qui sera toujours admiré. Vergniaud était un homme éminemment doué par la nature d'une grande droiture de sens, et qui possédait tous les secrets de l'art oratoire. Après s'être laissé quelque temps entraîner dans des voies mauvaises par la passion et par l'indolence de son caractère tout à la fois, il se sentait en ce moment comme purifié par le pressentiment d'une chute prochaine, que lui-même avait préparée, mais qui devait lui servir d'expiation. Il rassembla donc d'une main hardie tous les traits de la situation pour en faire une émouvante image. Il ne s'étendit pas sur l'innocence ou la culpabilité du roi, ni sur le droit qu'on avait de le châtier; mais il développa les conséquences du régicide et la punition qui devait le suivre. Il montra la guerre qui déchirerait l'Europe, la misère qui affamerait la France, la discorde qui s'établirait parmi les vainqueurs eux-mêmes et qui finirait par ruiner le pays. Chacune de ses paroles respire un vertueux enthousiasme; son style s'ennoblit de douleur et de patriotisme, sa colère et sa haine même se trouvent comme transfigurées par le sentiment de sa mort prochaine. « Je crains, dit-il en terminant, que l'opinion que je combats ne triomphe, je sais ce que signifie le cri de proscription ! »

Tout ce qu'un sincère amour de la patrie pouvait inspirer dans un moment pareil, Vergniaud le dit de la manière la plus éloquente; mais la plupart de ses auditeurs réclamaient d'autres arguments. Il lui eût fallu convaincre les uns que leur propre vie ne serait pas mise en danger par leur vote, et les autres que le salut de Louis XVI n'entraverait en rien les plans de leur ambition. A peine eut-il cesser de parler, que le torrent des espérances et des craintes égoïstes reprit son cours. La masse des députés ne demandait pas quelle était la manière de voir la plus juste et la plus patriotique, mais seulement quel parti était le

plus fort, et par quel vote on obtiendrait le plus de sécurité ou d'influence; de la solution de ces questions dépendait le dénoûment de cette grande tragédie. L'aspect de Paris était décourageant et inquiétant pour tous les partis; chacun sentait que l'avenir présentait des dangers de tout genre. Dans cet état de choses, les classes moyennes se renfermaient dans une muette résignation, ou montraient une sympathie toujours plus marquée pour les royales victimes captives au Temple. Les républicains ressentaient le changement qui s'opérait ainsi dans le sentiment public; ils se voyaient évités, repoussés, méprisés. Dans quelques sections, la majorité se déplaça; des allusions royalistes étaient applaudies dans les théâtres, et *la Marseillaise* était parfois interrompue par la romance du *roi Richard* (1). Les démocrates voyaient tout cela avec une fureur toujours plus grande, et s'encourageaient par de bruyantes démonstrations. Marat, qui avait depuis longtemps compris les sentiments de la majorité, tant dans le peuple qu'à la Convention, dépeignait la situation avec une cynique vérité : « L'unique moyen d'obtenir le triomphe de la justice, s'écriait-il, est de forcer les traîtres à rentrer dans le devoir. Les misérables qui siégent à la Convention ne resteront dans le droit chemin que si la crainte de la vengeance du peuple les y maintient. Quand l'ex-roi sera décapité et Roland renversé, alors seulement commencera le règne de l'égalité. Bons mais faibles patriotes, rassemblez-vous autour de moi (2). » Et les patriotes, et surtout les autorités municipales, continuèrent à marcher en avant.

Pour s'assurer l'assistance de la force armée, ils réussirent par leurs vexations à faire quitter à la bourgeoisie le service de la garde nationale, et mirent à sa place des gens avides de désordre et de pillage, venus de tous les coins de la France (3). Les comités de police des sections procédèrent à de nombreuses arrestations, comme en septembre; les Jacobins déclarèrent qu'ils ne laisseraient pas le champ libre avant d'avoir livré un combat à outrance; une section se proclama en état d'insurrection permanente, ainsi que cela avait déjà eu

(1) *Révolutions de Paris,* 29 décembre, 5 janvier.
(2) *Journal de la République française,* 13 décembre.
(3) Rapport de la Commune à la Convention nationale, 5 janvier.

lieu le 8 août; une autre annonça à la Convention que si elle rendait un verdict d'acquittement, le roi n'en mourait pas moins, dussent tous les républicains être anéantis (1); la municipalité prit de nouveau la résolution arbitraire de faire imprimer les noms des huit mille et des vingt mille pour les livrer à la colère des amis de la liberté (2); peu à peu enfin l'effroi devint si grand, que plus de quatorze mille personnes quittèrent Paris dans la dernière semaine de l'année, craignant de voir se renouveler les horreurs de septembre (3). Il était évident que la sympathie du plus grand nombre était acquise au roi et aux Girondins, mais que l'audace et l'action appartenaient à la Montagne. Là où le pouvoir du Conseil communal ne suffisait pas, on faisait intervenir le Comité de Sûreté générale, composé exclusivement de dantonistes et de maratistes, et qui était alors l'organe le plus puissant de la police politique. Quant au gouvernement et à la Gironde, ils n'avaient toujours qu'un seul moyen de résistance, les fédérés, forts actuellement de cinq mille six cents hommes; mais des symptômes de plus en plus alarmants commençaient aussi à se manifester de ce côté, et les Girondins, qui jusqu'ici avaient vaillamment résisté aux Jacobins dans le procès du roi, en arrivaient à désirer ardemment la fin de la crise, quelque favorables que fussent d'ailleurs les nouvelles des départements.

Plus la discussion avançait à la Convention, plus l'agitation devenait violente des deux côtés. Le 3 janvier 1793, le Comité de Sûreté générale annonça qu'une correspondance entre Louis XVI et trois chefs de la Gironde, Vergniaud, Guadet et Gensonné, venait d'être découverte. Il s'agissait des lettres transmises par Boze le 20 et le 26 juillet, et l'exposition complète des faits suffit pour absoudre les inculpés du reproche d'intrigues royalistes; mais l'excitation des esprits était trop grande pour que le soupçon ne continuât pas à planer sur eux. Au dehors, le peuple proclamait avec une ardente conviction la trahison de la Gironde; à la Convention même, plus d'un indépendant s'inquiétait des conséquences possibles du triomphe de ce parti; enfin, la fâ-

(1) 24 décembre, section du Théâtre-Français; 27, section du Luxembourg. Gensonné à la Convention, 2 janvier. Bourdon aux Jacobins, 30 décembre.

(2) *Révol. de Paris,* 29 décembre.

(3) *Chronique de Paris,* 26 décembre.

cheuse impression produite par la proposition de Buzot au sujet des Assemblées primaires était de plus en plus confirmée et augmentée. Lorsque, le 4 janvier, Barbaroux proposa de clore la discussion, Barrère, bien qu'il fût un des auteurs du projet d'appel au peuple, lui répondit par un long discours, dans lequel il demanda, en s'appuyant sur des motifs très-puissants, la sentence de mort contre Louis XVI, et la sentence rendue par la Convention seule. Rien ne pouvait caractériser plus éloquemment la disposition des esprits.

La Gironde cependant ne crut pas encore devoir renoncer à la victoire, et elle dirigea toute son attention sur le point décisif, la police de Paris. Elle réussit le 9 janvier, lors de la réélection du Comité de Sûreté générale, à n'y faire nommer que ses partisans, et à se rendre ainsi maîtresse de l'instrument le plus important pour la surveillance de la capitale. Mais les Jacobins ne tardèrent pas à prendre leur revanche. Tandis qu'ils travaillaient les fédérés déjà fort ébranlés, tandis que le Conseil de la Commune demandait que le ministère de la guerre livrât un parc d'artillerie de cent vingt canons aux sections de Paris, tandis que la Commune, pour exciter les masses, ordonnait le 13 la fermeture de tous les théâtres, chaque section instituait dans son sein même un comité de surveillance chargé de la police et investi de pouvoirs illimités, et la section Gravillers proposait l'érection d'un grand comité de police pour la ville entière et la convocation d'un jury chargé de poursuivre tous les *appelants*, comme on nommait les partisans de l'appel au peuple. En même temps, la question sociale était agitée de nouveau ; le 13, une députation des quarante-huit sections demanda à la Convention le cours forcé des assignats ; c'était chose irréalisable, mais cela fournit l'occasion d'accuser les Girondins de protéger les accapareurs et de leur prédire une chute honteuse, aux applaudissements des tribunes. L'effet de toutes ces menées était des plus graves. Chaque soir, quelque désordre se produisait aux portes des théâtres ; des bandes de fédérés armés commençaient à se montrer aux Jacobins, et, le 14, on entendit rouler sur le pavé de Paris les canons du parc d'artillerie, livré volontairement par Pache. Toutes les tentatives faites par la Gironde pour obtenir que la Convention s'opposât à ces mesures furent

vaines. Ce fut donc en face de ces préparatifs d'armement en faveur de la révolte que s'ouvrit à la Convention le vote qui devait décider du sort de Louis XVI.

Dès le 13, on avait discuté l'ordre des questions qui devaient être posées. La Gironde voulait mettre en première ligne la question d'appel au peuple, et la Montagne voulait la reléguer au dernier plan ; enfin Fonfrède obtint qu'on s'occuperait d'abord de la question de culpabilité, puis de l'appel, et ensuite de la peine. C'était se rapprocher de ce que voulait la Gironde, mais non dans son intérêt, comme on le vit bientôt. Après que la Convention eut déclaré presque à l'unanimité que Louis XVI était coupable de haute trahison, deux cent quatre-vingt-trois membres votèrent pour l'appel au peuple, et quatre cent vingt-quatre se prononcèrent contre. Cent au moins de ces derniers ne voulaient pas faire couler le sang du roi, mais ils se réservaient de voter favorablement quand il serait question du châtiment (1); les uns étaient mus par un esprit d'opposition aux plans que la Gironde rattachait aux Assemblées primaires, les autres redoutaient les démagogues parisiens, qui avaient déclaré que l'appel était le comble de la trahison. Sur ce point donc, la défaite des Girondins fut complète, et elle leur fut d'autant plus sensible qu'un nombre considérable de leurs adhérents avaient voté avec leurs ennemis. Les Jacobins se préparèrent alors avec un redoublement d'ardeur à la dernière lutte, celle qui devait avoir la peine de mort pour objet ; ils savaient que le rejet de l'appel n'impliquait pas encore un succès définitif, et ils rassemblèrent toutes leurs forces pour bannir de la Convention tout dernier vestige d'indépendance et de courage. Ils répandirent de divers côtés le bruit que les barrières de la ville allaient être fermées, les massacres des prisonniers renouvelés, et la Convention anéantie en même temps que Louis XVI, si elle s'opposait à la justice du peuple (2). Il n'avait jamais manqué de semblables menaces, mais celles-ci acquirent un poids immense par ce fait qu'en ce moment même la Gironde perdit la seule arme défensive qu'elle possédât ; tous les fédérés passèrent du côté des démocrates parisiens. Tout espoir

(1) Moore, *Journal*, p. 574.

(2) Rapport du maire à la Commune, 16 janvier : « J'ai tout lieu de considérer ces bruits comme fondés », ajoutait-il.

était donc enlevé aux Girondins. Les indépendants de la Convention se virent dans la situation d'hommes qui se trouveraient sans défense en face d'une troupe d'animaux sauvages et affamés : ils leur jetèrent en pâture la tête du roi, afin de se sauver eux-mêmes.

Cette défection des fédérés suffit pour décider la majorité de la Convention à prononcer la sentence de mort. On ne doit voir là ni calcul, ni exaltation politique, ni crainte de la réaction royaliste, ni enthousiasme irréfléchi en faveur de la liberté, mais uniquement la force brutale d'un côté et la terreur de l'autre. Les mieux informés d'entre les contemporains, les auteurs de la catastrophe et les vaincus eux-mêmes l'ont reconnu ouvertement, sans restriction, et sans trouver de contradicteurs. Le 5 janvier, comme une section de Paris faisait entendre des menaces d'insurrection, Guadet, un des meneurs de la fraction Valazé, avait dit : « Les fédérés seuls empêcheront la chose de s'accomplir. » Plus tard, Robespierre dit à ses *Commettants :* « C'en était fait de la liberté, si les fédérés n'avaient pas deviné et fait échouer ces intrigues ; mais, au dernier moment, ils ont, de concert avec les Marseillais, rendu justice aux Parisiens ; ils se sont associés au peuple, et ils ont ainsi donné le coup de mort à la faction. » Trois mois après, il disait encore plus ouvertement à la Convention : « De quoi ont dépendu le salut du pays et le châtiment du tyran ? du courage du peuple, de l'énergie des patriotes, surtout du changement de parti si inopiné des fédérés. Si ceux-ci avaient persisté deux jours de plus dans leur aveuglement, le tyran eût été rendu à la liberté et la hache eût été dirigée contre les patriotes ; mais la fraternisation des fédérés avec le peuple découragea les intrigants, lia les mains à la faction ennemie et fit pencher la balance en faveur des vrais amis du peuple. » Les fédérés eux-mêmes ne parlèrent pas autrement à la Convention le 4 mars : « Notre réunion aux Jacobins a sauvé Paris et conduit le tyran à l'échafaud ; nous avons résisté à toutes les tentatives faites par Barbaroux pour nous gagner à l'appel au peuple ; si nous n'avions pas été à Paris, l'inviolabilité de Louis XVI eût renversé la République (1). »

(1) Amar dit de même dans l'acte d'accusation contre les Girondins (Meillan p. 294) : « Paris aurait nagé dans le sang, et la liberté était perdue, peut-être san « ressource, si les fédérés appelés dans cette ville par les calomnies n'avaient pa

Il est évident qu'aucune assemblée législative, quel que soit d'ailleurs le parti qui y règne, ne peut accepter en silence de telles déclarations, à moins que l'exactitude n'en soit irréfutable et notoire. Dans ce cas même, ces fanfaronnades réitérées montrent clairement toute la profondeur du désordre politique qui régnait alors. Jusqu'où ce désordre ne devait-il pas aller, en effet, pour que le parti victorieux crût devoir rappeler sans cesse à la nation que la Convention avait voté sous la menace des baïonnettes? Ce parti savait qu'il s'était attiré irrévocablement l'horreur du pays, et que sa cause ne pouvait plus être défendue que par la force; il avait donc raison d'évoquer sans cesse le souvenir de ses menaces et de ses violences. Il n'avait plus qu'un mot à dire à la nation asservie : « *Oderint, dum metuant!* murmurez, mais tremblez ! »

La terreur régnait donc à la Convention; ce fut elle qui, le 16 janvier 1793, détermina l'Assemblée à voter d'une main tremblante le meurtre du roi. Dès le point du jour, les bandes de Maillard et de Fournier, les hommes du 6 octobre et du 2 septembre remplirent les cours et les abords de l'édifice. De longues heures s'écoulèrent dans les délibérations préliminaires, et ce ne fut qu'à dix heures du soir que commença l'appel nominal. La salle était faiblement éclairée ; les députés allaient et venaient dans un silence plein d'anxiété ou causaient à voix basse ; dans les tribunes se pressaient les bandes armées des démagogues, buvant et fumant, entourés de femmes fanatisées, et lançant des invectives à travers la salle sombre chaque fois qu'un vote en faveur de la clémence était déposé. Personne ne conservait le moindre doute sur ce qui devait arriver si la condamnation à mort n'obtenait pas la majorité ; quelques-uns cependant se révoltèrent contre la contrainte qu'on cherchait à leur imposer et la bravèrent avec colère; mais la plupart succombèrent à la peur, soit qu'ils tremblassent pour leur propre vie ou pour l'avenir de la patrie. Vergniaud qui, la veille encore, avait vu les défenseurs du roi et leur avait témoigné toute son horreur pour une condamnation, devait

« abjuré les erreurs dangereuses. — Mais ils virent, ils s'indignèrent de l'audace avec « laquelle les députés calomniateurs les avaient trompés. Ils se réunirent aux Jaco- « bins, célébrèrent avec les Parisiens une fête civique sur la place du Carrousel, « où ils avaient forcé de se rendre le bataillon de Marseillais égarés par Barba- « roux... La trame des conjurés fut rompue. »

voter un des premiers : il vit en face de lui les masses courroucées et menaçantes, et il vota la mort (1). Plus de vingt membres de son parti suivirent son exemple. « On ne pouvait, dirent-ils plus tard, allumer la guerre civile pour sauver un seul homme (2). Ici, au moins, il y avait encore quelque reste de sentiment du bien public, mais ailleurs l'égoïsme se montra à nu. « Mon Dieu, disait le comte Cochon aux jours les plus brillants de l'Empire, je regardais Louis XVI comme innocent, mais pouvais-je me laisser maltraiter comme traître envers la patrie (3) ? »

L'appel nominal dura toute la nuit et tout le jour suivant; vers midi, les prolétaires des sections célébrèrent sur la place du Carrousel, à quelques pas de la salle des séances, une fête de fraternisation avec les fédérés, tandis que le conseil de la Commune décidait, à la même heure, qu'il demanderait un impôt sur les riches, impôt dont le produit servirait à donner du pain aux pauvres. Comme l'appel se terminait enfin, vers huit heures du soir on reçut une dépêche du roi d'Espagne, qui demandait qu'on suspendît le procès du roi afin de lui laisser le temps de tenter une médiation entre la France et l'Allemagne. La crise était à son apogée; les violences populaires, les tendances communistes, la guerre révolutionnaire, semblaient se réunir dans ces derniers instants pour précipiter le tragique dénoûment. Robespierre, qui s'était si souvent élevé contre la guerre, qui, plus tard, envoya les Girondins et tant d'autres à l'échafaud pour les punir de l'avoir déclarée, Robespierre repoussa la paix qui l'eût obligé à épargner Louis XVI. « Les tyrans ne sont vulnérables qu'à la tête », dit également Danton; « nous ne pouvons traiter avec les tyrans de l'Europe que par des batailles, je vote pour la mort du tyran. » La principale gazette des Jacobins avait déjà dit le 12: « Puisse la guerre commencer au printemps prochain ! Il n'y a pas de milieu entre la ruine de la France et de la liberté, et l'anéantissement de l'Autriche et de tous les Bourbons ! » Sur la

(1) Poujoulat, *Révolution française,* I, 395. — De la bouche d'un collaborateur de de Sèze.

(2) Harmand de la Meuse, *Anecdotes relatives à la Révolution.*

(3) Villaumé, *Hist. de la Révol.*, II, 362, d'après un témoin oculaire. L'auteur est un démocrate avoué ; mais il dit qu'il pourrait citer vingt témoignages semblables.

proposition de Danton, la dépêche fut déposée parmi les actes du procès, et le résultat des votes fut proclamé.

Sur sept cent vingt et un membres présents, trois cent soixante et un, c'est-à-dire la stricte majorité absolue, avaient voté pour la mort; vingt-six, tout en se déclarant pour la mort, avaient demandé s'il ne conviendrait pas, par des considérations politiques, de surseoir à l'exécution; treize avaient fait du sursis la condition de la sentence de mort; trois cent vingt et un avaient voté pour la détention ou pour d'autres peines (1). Les Jacobins avaient tout lieu d'être satisfaits; il était évident que la terreur qu'inspiraient leurs menaces dominait l'Assemblée. Ils n'en exigèrent que plus impérieusement qu'on écartât le dernier obstacle, le sursis proposé. Tallien ne rougit pas de demander, avec une sensibilité affectée, qu'on ne prolongeât pas les angoisses de Louis XVI; Robespierre, qui ne songeait guère que ce même homme, toujours par un sentiment d'humanité, demanderait un jour sa propre mort, se joignit à lui. On débattit cette question pendant toute la journée du 18, et la soirée était déjà fort avancée lorsque le président leva la séance, sans que rien fût encore décidé. Les plus hardis d'entre les Montagnards témoignèrent l'intention de rester réunis et de s'emparer du gouvernail des affaires. Cette fois, leurs bandes dévouées pénétrèrent dans la salle même; une discussion confuse et tumultueuse s'établit et se prolongea jusqu'après minuit, au milieu de ténèbres presque complètes. Cependant, Santerre ayant assuré aux masses agitées que leur victime ne leur échapperait pas le lendemain, on se sépara, après une courte délibération des chefs, en se promettant de se trouver à l'œuvre et au grand complet aux premières lueurs du jour. Le 19, on vit clairement que si la majorité avait paru hésiter la veille, ce n'était pas par un retour vers l'indépendance, mais seulement par un dernier reste de pudeur. L'appel, qui ne se termina qu'après minuit, donna trois cent dix voix en faveur du sursis et trois cent quatre-vingts contre. La décision était absolue et irrévocable!

Jetons ici un dernier regard sur le Temple. Depuis plusieurs semaines déjà Louis XVI était préparé à la mort, car il ne

(1) D'après la liste révisée le 18.

prévoyait que trop quelle serait l'issue de son procès. La première nouvelle de la sentence lui fut apportée par un de ses défenseurs, le vénérable Malesherbes, qui fondit en larmes en l'abordant. Le roi l'embrassa avec beaucoup de calme. « La mort ne m'effraye pas, lui dit-il, je me confie en la miséricorde du ciel. » Cette disposition d'esprit ne l'abandonna plus; il conserva un calme inaltérable, sans douleur, sans colère, presque gai parfois. Quant à ce qui le concernait personnellement, il avait déjà depuis longtemps renoncé à toutes les espérances, à toutes les joies de la terre. « Je ne crains pas la mort, disait-il à son valet de chambre Cléry; mais je frémis quand je pense à la reine et à mes pauvres enfants. » Il parvint enfin à surmonter également cette angoisse; il trouva même dans son âme un profond sentiment de pitié pour cette nation qui l'avait jeté aux mains de ses bourreaux. « Je vois, disait-il, les crimes se succéder en grand nombre, je vois des haines sans fin déchirer la France. » Il traversa enfin la plus amère, la suprême douleur, le dernier adieu à sa famille, qu'il laissait sans défense et sans protecteurs entre des mains barbares. Une scène déchirante eut lieu alors, explosion des désespoirs amassés depuis si longtemps. Ce ne fut, pendant deux heures, qu'un seul et long embrassement entrecoupé de sanglots. « Enfin, ceci encore est surmonté! » dit-il ensuite. « Pourquoi faut-il aimer et être aimé au milieu de telles douleurs? Ne pensons plus maintenant qu'à la seule chose nécessaire, à notre salut éternel. » Après un paisible sommeil, il se réveilla le 21 avec le sentiment d'une grande faiblesse physique, et supportant avec peine le froid de la matinée; mais il se fortifia promptement en élevant ses pensées vers le Dieu d'éternelle justice, et, sans se laisser troubler par les grossières insultes de ses gardiens, il monta, après avoir levé une dernière fois les yeux vers les fenêtres de la reine, dans la voiture qui devait le conduire à l'échafaud.

Le roi fut, ce jour-là, le seul homme dans Paris qui possédât la paix au fond de son cœur. Les plus modérés d'entre les partisans de la Révolution se courbaient sous le poids de leur conscience, la Gironde prévoyait sa propre perte, les Jacobins frémissaient de colère en se voyant isolés au milieu de leur joie triomphante. Pendant tout le jour, les magasins restèrent fermés;

le silence d'une morne stupeur régnait sur la ville; le soir, les théâtres, ouverts par ordre de l'autorité, furent presque déserts. « Les femmes étaient tristes ce jour-là », dit un journal des Jacobins, « ce qui ne contribuait pas médiocrement à assombrir l'aspect de la capitale. » — « Nous avons brûlé nos vaisseaux ! » s'écriait Marat.

C'était résumer la situation en peu de mots. La pierre angulaire de la République venait d'être posée dans le sang par des mains meurtrières; le sang et le meurtre se retrouvèrent désormais dans toutes les parties de l'édifice qui allait s'élever. Les vainqueurs du 19 janvier n'eurent plus, dès lors, à choisir qu'entre leur propre mort ou l'anéantissement de tous leurs adversaires. Ils acceptaient cette situation avec joie, parce qu'ils ne voyaient d'autre but à la Révolution que le renversement radical de tout ce qui existait. Ils ne comprenaient pas que, par de tels moyens, on peut faire la guerre, mais non fonder des États. Leur crime, en suscitant d'immenses obstacles au rétablissement de la monarchie, avait, du même coup, tué l'avenir de la République. Une nation grande et civilisée ne peut supporter longtemps de vivre dans le crime et d'être gouvernée par le meurtre.

CHAPITRE V

COMMENCEMENT DE LA GUERRE ANGLO-FRANÇAISE.

La victoire remportée le 17 janvier 1793 par les Jacobins ne décida pas seulement du sort de Louis XVI, elle amena encore la guerre entre la France et les puissances maritimes. Ce n'était pas que le roi d'Angleterre désirât entreprendre, comme vengeur de Louis XVI, une croisade en faveur de l'inviolabilité des couronnes; cette pensée n'existait alors que dans une seule tête couronnée, dans celle du roi de Prusse, qui n'était nullement un homme d'action ; mais l'Angleterre voyait des intérêts pratiques d'une haute importance pour elle compromis par les exigences des Jacobins; en conséquence, la chute du

parti modéré à la Convention fut le signal de la guerre générale.

Depuis le commencement de décembre, le gouvernement français avait ramené à des proportions plus restreintes ses plans, illimités jusqu'alors. Il avait renoncé forcément à bouleverser l'empire d'Allemagne et à républicaniser les Iles-Britanniques; mais il n'en était que plus fermement résolu à soumettre à la domination française les pays conquis au nom de la liberté.

Ce fut d'après ces principes qu'agirent immédiatement en Belgique Danton et trois autres députés, qui y avaient été envoyés le 30 novembre 1792, en qualité de commissaires de la Convention, afin de faire une enquête sur l'état des provinces et sur les plaintes portées par Dumouriez contre Pache et le comité des achats. Leurs rapports signalèrent cependant, dans l'administration de l'armée, des abus dont les plus criants furent réprimés par la Convention (1). D'autres furent énergiquement combattus par Dumouriez, qui réussit, par exemple, à la cessation des hostilités, à échanger ses assignats contre de l'argent, à la banque d'Amsterdam (2) à un taux avantageux, à contracter envers le clergé belge plusieurs emprunts s'élevant ensemble à la somme de 60 millions, et à assurer ainsi la subsistance de l'armée sans faire peser aucune charge sur la population. Mais sa situation politique s'empira en proportion de ces succès, et la position de la Belgique vis-à-vis des commissaires de la Convention s'en ressentit sensiblement. Danton continuait à entretenir des relations d'intimité avec le général, lui promettant qu'il serait bientôt délivré de Pache, et que les choses s'amélioreraient peu à peu à Paris; mais, pour ce qui concernait la Belgique, il restait fermement résolu à l'exploiter, à la bouleverser et à l'incorporer à la France. « Il n'y a pas moyen de faire autrement, disait-il, le besoin d'argent est trop pressant, l'ambition des sans-culottes parisiens est trop ardente; si l'on veut insensiblement ramener ceux-ci à l'ordre, il ne faut pas les heurter de front sur la question extérieure. » Je ne rechercherai pas ce que lui et ses collègues durent mettre d'argent belge dans leur poche, car il n'existe pas plus de preuves du vol que de motifs pour

(1) Décret du 15 décembre.
(2) *Mém.*, III, 379.

croire à leur désintéressement; mais, ce qu'il y a de certain, c'est que leur conduite les rendit odieux au pays conquis. Comme ils connaissaient l'aversion des Belges pour l'incorporation, et que, d'après Dumouriez, il pouvait être dangereux d'employer la violence, ils s'appliquèrent systématiquement à introduire le trouble et le désordre dans l'état de choses existant, ne laissèrent aucune autorité debout, désorganisèrent toutes les administrations, qui venaient précisément d'être reconstituées, et y appelèrent de sincères sans-culottes, comme étant seuls dignes de posséder le pouvoir. A Liége, Danton reprocha amèrement à l'assemblée du peuple de n'avoir pas encore fait exécuter un seul traître; à Bruxelles, ses agents ameutèrent le peuple contre le Conseil de la Ville; partout le mot d'ordre patriotique était la réunion à la France. De toutes parts, cependant, la population résistait à ces projets avec une fermeté remarquable. Ce ne fut pas le parti impérial, peu considérable d'ailleurs, qui se distingua le plus en cette circonstance; la noblesse et le clergé étaient trop effrayés pour oser se mettre en avant; quant aux paysans et aux prolétaires des villes, tous bons catholiques et menés par leurs prêtres, ils se tenaient sur la réserve et se contentaient de murmurer tout bas; mais le sentiment de la bourgeoisie se manifesta énergiquement. De braves artisans, des maîtres ouvriers très-respectables, des marchands pleins de patriotisme, qui tout d'abord, par haine contre l'Autriche, s'étaient précipités en foule vers les nouveaux clubs jacobins, y élevèrent alors hautement la voix; et quand on voulut étouffer leur résistance, ils abandonnèrent les clubs en masse et menacèrent de réduire à néant ces instruments indispensables aux Français. Il ne resta alors aux commissaires, pour conserver au moins l'apparence d'agir selon la volonté populaire, d'autre ressource que de remplir les bancs vides des clubs au moyen du rebut des bataillons français et des volontaires les plus indisciplinés, qui, s'érigeant en peuple souverain, demandèrent à l'envi, au nom de la nation, la réunion des villes belges à la France. On en était là lorsque parut le décret du 15 décembre, qui conférait aux commissaires les pouvoirs les plus despotiques. Dumouriez frémit de colère, mais sa fureur était impuissante. Il résolut d'aller lui-même à Paris pour demander la révocation du décret; en attendant, il conseilla de

nouveau aux Belges de concentrer tous leurs éléments épars de résistance ; puis, comme le décret ne parlait que des pays qui ne s'étaient pas encore donné de constitution définitive, il les engagea à élire sur-le-champ une représentation nationale, une Convention belge, qui, tout en reliant entre elles les forces séparées des villes et des provinces, pût soustraire le pays à l'action du décret par la promulgation d'une constitution républicaine. On n'eût pas réussi par là à mettre obstacle à la volonté du gouvernement français ; mais on n'en fit pas même la tentative, car la plupart des Belges, dans leur attachement pour leurs anciens droits nationaux, repoussaient toute idée de Convention.

A Bruxelles, les sections se réunirent cependant dans le but qui leur était proposé ; mais, sur vingt et une, dix-sept élirent les partisans les plus déclarés de l'ancien régime, qui furent emprisonnés sans façons par les Jacobins, les sans-culottes, ou plutôt les *sans-chemises*, comme les appelait un de leurs chefs dans cette ville. On en resta donc là, et, depuis lors, il ne fut plus question de Convention nationale en Belgique. Dumouriez avait perdu toute faveur auprès des gens qui étaient alors au pouvoir à Paris ; on ne faisait plus attention à ses menaces de démission ; il n'était pas en position de tenter un coup décisif contre Pache, et après un entretien qu'il eut avec Cambon au sujet du décret du 15 décembre, il se vit sèchement éconduit par l'irascible et présomptueux député. L'incorporation de la Belgique était et resta résolue.

C'était porter le coup le plus sensible aux bonnes relations qui avaient existé avec l'Angleterre. Les choses se passaient généralement au XVIIIe siècle comme de nos jours : l'agrandissement d'une puissance ne trouvait jamais les autres puissances indifférentes. Les tentatives de ce genre étaient beaucoup plus fréquentes, attendu que la morale publique était moins délicate qu'elle ne l'est devenue à la rude école de la Révolution. Quelques-unes de ces tentatives réussirent, parce que certains États avaient encore à acquérir par la lutte la position à laquelle ils étaient appelés par la nature des choses dans le système européen, mais aucune n'eut lieu sans combat et sans secousse. Si le premier partage de la Pologne ne provoqua pas de résistance de la part des puissances occidentales, le véritable motif en fut l'impossibi-

lité où l'on se trouvait alors de repousser les Russes, et, dans cette situation, la participation des puissances allemandes à cette œuvre était encore un avantage pour tous. Par quels flots de sang, au contraire, Frédéric le Grand n'avait-il pas payé la possession de la Silésie, et avec quelle résolution toute l'Europe ne s'était-elle pas opposée à l'avidité inquiète de Joseph II? Il était donc hors de doute que l'Angleterre se lèverait et tirerait l'épée dès que la France prendrait ouvertement possession de la Belgique. Les menaces de révolution qui s'étaient produites à Londres et à Amsterdam avaient amené Pitt à prendre ses premières mesures défensives; le décret du 15 décembre força l'Angleterre à défendre le *statu quo* européen, dût-elle, pour cela, entreprendre une guerre offensive.

Tout ce qui peut rendre une violation du droit des gens sensible à une grande nation se trouvait ici réuni. En 1788, l'Angleterre avait garanti aux Hollandais la navigation exclusive de l'Escaut, et à la maison d'Orange sa situation politique en Hollande, de même en 1790 elle avait garanti à l'empereur la possession de la Belgique. Poussée par l'intérêt de sa propre conservation, elle avait combattu pendant des siècles pour empêcher que les Français ne s'établissent à Anvers et à Ostende. La prudence et la foi des traités, le passé et l'avenir, exigeaient donc impérieusement qu'elle laissât attaquer l'équilibre européen en Belgique moins que partout ailleurs. Elle pouvait tolérer une expédition guerrière de la France contre Bruxelles; en présence de l'érection d'une république belge, elle pouvait attendre la suite des événements; mais l'incorporation de la Belgique à la France devait appeler aux armes le gouvernement anglais. Cette éventualité était, à plusieurs points de vue, plus inquiétante pour l'Angleterre que l'occupation des pays du Danube par la Russie ne l'eût été pour la monarchie autrichienne.

Les ministres français ne se faisaient là-dessus aucune illusion. Pitt avait déclaré à plusieurs de leurs envoyés qu'il désirait vivement la paix; que, mettant de côté les formalités diplomatiques, et quoique l'Angleterre n'eût pas reconnu officiellement la République française, il était prêt à traiter avec le chargé d'affaires Chauvelin, et même avec tout agent secret muni des pouvoirs du gouvernement français; mais il avait ajouté que ce

qu'il ne souffrirait pas, c'était une politique de conquête de la part de la France et une attaque contre les alliés de l'Angleterre (1). Cette déclaration fit quelque effet à Paris; car, bien qu'on y parlât victorieusement de la chute du despote anglais, les ministres comprenaient mieux tous les dangers d'une guerre avec l'Angleterre à mesure qu'ils en prévoyaient la possibilité (2). Il ne manquait pas de voix qui conseillassent la paix et agissent en conséquence. Le premier chef de bureau de Lebrun, Maret, avait tenté un rapprochement avec Pitt; parmi les agents secrets que la France avait à Londres, Noël et Benoît eux-mêmes avaient des paroles de conciliation (3), et de Maulde, ambassadeur à la Haye, s'attira, par ses sentiments pacifiques, un rappel fort rude (4). Les intrigues, les dépêches de Chauvelin, animées d'un esprit tout opposé, produisirent donc le plus mauvais effet.

Ce marquis de Chauvelin, après avoir appartenu à la coterie de Talleyrand, avait été envoyé à Londres au mois de février 1792, pour y contracter une alliance et provoquer, si cela était possible, un changement de ministère. Il s'était montré à Londres plein de vanité et de présomption, y avait joui pleinement de la vie fastueuse d'un ambassadeur, et avait abandonné les affaires à Talleyrand, qui lui était bien supérieur en habileté diplomatique. Mais le 10 août lui avait enlevé ce précieux auxiliaire, non que Talleyrand n'eût passé volontiers du côté de la République, mais parce que la République le rejeta impitoyablement; toute la splendeur officielle s'évanouit du même coup, car l'Angleterre ne reconnut pas le nouveau gouvernement, ni, par conséquent, son ambassadeur. Chauvelin ne négligea rien pour se mettre bien avec les chefs de ce pouvoir nouveau; il crut même, en sa qualité d'ancien aristocrate, devoir déployer un patriotisme doublement aveugle et ardent, et résolut, avant tout, d'arracher à lord Grenville la reconnaissance de la République française et la sienne propre. Il fondait encore quelques espérances sur les démocrates de Londres, était convaincu que Pitt ne se hasar-

(1) Lord Grenville à la Chambre des Lords, 1er février 1793. Rapport de Brissot à la Convention, 12 janvier. Déclaration de Pitt à Maret. *Authentic correspondence* de Miles, 94.

(2) Morris.

(3) Miles à Lebrun, *Auth. Correspond.*, etc.

(4) Rapport de celui-ci dans *le Publiciste*, 2 ventôse VIII.

derait pas à faire la guerre, et exhortait sans cesse le gouvernement français à montrer de l'énergie, ce qui était, selon lui, le plus sûr moyen de conserver la paix.

Comme on peut le penser, ces assurances sonnaient fort agréablement aux oreilles des ministres français. Lebrun défendit à tous les autres agents d'entrer en négociation avec Pitt, et déclara à celui-ci que les communications faites par l'Angleterre à la République ne devaient avoir lieu que par l'intermédiaire de Chauvelin. Toutes les idées pacifiques exprimées par Pitt furent considérées à Paris comme des indices de faiblesse et de crainte; on résolut, en conséquence, de redoubler de fermeté, d'intimider les ministres anglais par des menaces toujours plus violentes et de les détourner ainsi de toute idée d'intervention dans la politique continentale. Chauvelin remit au cabinet de Londres, le 27 décembre 1792, une note dans laquelle, après avoir pesé tous les griefs de l'Angleterre contre la France, tels que le décret du 19 novembre, la libre navigation de l'Escaut, les menaces faites à la Hollande, il déclarait que ce dernier État n'avait rien à craindre; mais que, quant aux autres points, c'étaient des faits accomplis, et qu'il fallait maintenant que l'Angleterre mît fin à des hésitations indignes d'elle et déclarât si elle voulait faire la guerre pour des motifs aussi insignifiants. Pour donner plus de force à l'impression que cette note était destinée à produire, le ministre de la marine fit paraître le 30 une circulaire adressée à tous les Jacobins des puissances maritimes, dans laquelle il annonçait que, si le roi George voulait la guerre, on ferait une descente dans son royaume, on y jetterait cinquante mille bonnets de la liberté, et l'on établirait sur les débris de son trône le pouvoir des républicains anglais. Le lendemain, la Convention décida la formation d'un comité de défense générale et fit ouvertement allusion à la guerre anglaise, « que nous ne craignons pas, dit le rapporteur, car nos barques de pêcheurs sont prêtes à conduire de l'autre côté de la Manche cent mille hommes qui termineront la lutte sur les ruines de la Tour de Londres ». Lebrun donna à cette époque à Genet, envoyé comme ambassadeur dans l'Amérique du Nord, des instructions rédigées dans le même esprit. Ces instructions contenaient l'ordre de négocier une alliance de laquelle seraient exclues, comme châtiment, les

puissances qui aspiraient à exercer un monopole de commerce. « La France, était-il ajouté, avait surtout un intérêt particulier à se protéger contre l'Angleterre et contre l'Espagne. »

Telle était donc la situation à Paris : bien qu'ils ne désirassent pas précisément la guerre avec la Grande-Bretagne, les ministres français voulaient garder la Belgique et l'Escaut, et essayaient d'intimider l'Angleterre à force d'audace. Malheureusement cet espoir s'accordait peu avec l'état réel des affaires. Pitt était bien éloigné de vouloir la guerre et ne songeait nullement à entreprendre une expédition vengeresse contre les meurtriers de septembre; il restait, au contraire, encore plus fidèle à son programme de paix que ne le supposait Lebrun; mais sa condescendance avait des bornes, et cet homme ferme, austère et conséquent avec lui-même, était complétement inaccessible à l'intimidation. Les menaces de Chauvelin, qui lui montraient la possibilité d'une guerre prochaine, n'eurent d'autre effet que de l'engager à augmenter, pour cette éventualité, les moyens de défense de son pays, et à demander à l'Espagne si elle se déciderait à faire, en cas de guerre, cause commune avec l'Angleterre. Mais le libéral Aranda avait été, depuis le 15 novembre, remplacé à Madrid au gouvernail des affaires par le favori de la reine, l'ancien garde du corps Godoï, récemment nommé duc d'Alcudia. Celui-ci, moitié par crainte des armes françaises, moitié dans l'espoir de pouvoir arriver à sauver Louis XVI, avait offert le 15 décembre au gouvernement français de rester neutre et de désarmer; il rejeta donc la proposition d'une alliance avec l'Angleterre.

Une ouverture faite à cette époque par l'ambassadeur d'Autriche à Londres, au sujet du partage de la Pologne et de l'échange bavarois, contribua plus encore que cet échec à augmenter les désirs de paix de l'Angleterre. Ces deux projets, surtout celui du partage de la Pologne, semblaient à Pitt funestes à l'Europe et aux intérêts de son pays. Mais pour que l'Angleterre pût s'y opposer avec succès, il fallait que ses forces fussent libres et non engagées dans une grande guerre. Pitt se hâta donc de faire de tous côtés les démarches les plus pressantes en faveur de la paix européenne. Il fit entrevoir à l'Autriche la perspective de l'appui de l'Angleterre pour l'échange bavarois, si elle voulait, par son

intermédiaire, traiter avec la France. Il déclara à Berlin et à Saint-Pétersbourg qu'il ne fallait pas songer à opérer une contre-révolution en France, que, dans son opinion, tout motif de guerre disparaissait si la France renonçait à ses conquêtes et respectait les droits des autres États (1). Il n'était question ici ni de la constitution française, ni même du sort personnel de Louis XVI; Pitt ne demandait rien que la mise en pratique de ce principe si solennellement proclamé par la Constituante, que la France ne songeait pas à des conquêtes. Il ne restait plus après cela qu'une chose à faire, celle à laquelle la France tenait par-dessus tout, la reconnaissance officielle de la République par les puissances; mais Pitt avait de bonnes raisons pour ne pas appuyer en ce moment sur ce point auprès des cours de Vienne et de Saint-Pétersbourg. Cette reconnaissance, d'ailleurs, se trouvait tout naturellement sous-entendue par le traité de paix qu'il proposait. Quant à ce qui concernait l'Angleterre, le ministre annonça que, en supposant toujours que la France renonçât à ses conquêtes, il n'aurait aucune répugnance à reconnaître la République (2). La réponse que lord Grenville adressa à la note du 27 décembre était parfaitement conforme à ces principes. Il y était répété que Chauvelin, n'ayant pas encore été accrédité par le nouveau gouvernement français, ne pouvait être considéré que comme un simple particulier; que, néanmoins, l'Angleterre saisissait volontiers l'occasion d'exprimer par son entremise ses vœux en faveur de la paix, et son intention de ne pas prendre les armes tant que la sécurité et l'indépendance des autres États ne seraient pas menacées par la France. Toute la politique anglaise était nettement et clairement définie par ces simples phrases.

Mais, ou les ministres français ne renoncèrent pas encore à leur espoir de tirer parti de la faiblesse de l'Angleterre, ou ils surmontèrent la crainte que leur avait inspirée jusque-là l'idée d'une guerre avec cette nation, toujours est-il qu'ils continuèrent à marcher dans la voie qu'ils s'étaient récemment tracée. Ce fut en vain que de Maulde, qui venait d'arriver à Paris, confirma, d'après les communications qui lui avaient été faites par

(1) Grenville à lord Withworth, à Saint-Pétersbourg. Goltz au ministère prussien, 24 janvier.
(2) Miles à Lebrun, 2 janvier, avec les éclaircissements, dans H. Marsh, 377.

le grand-pensionnaire van Spiegel et par l'ambassadeur anglais Auckland, la résolution bien arrêtée de la part des puissances maritimes de maintenir fermement la paix si la France ne s'incorporait pas la Belgique, mais, en cas contraire, de faire la guerre sans hésiter; le conseil des ministres voulut rendre la crise plus imminente encore, et approcher de la déclaration de guerre autant qu'il serait possible sans en venir à une rupture ouverte (1). Il venait de recevoir de différents côtés des nouvelles favorables : la Révolution démocratique avait enfin éclaté à Genève, et cette ville importante s'était déjà placée sous la protection du général Kellermann ; Custine parlait de nouveau de la possibilité d'un armistice avec la Prusse, si l'on voulait lui donner plein pouvoir pour négocier, et, dans le golfe de Naples, l'amiral Truguet venait d'obtenir, sinon le renvoi d'Acton, au moins la reconnaissance de la République et une neutralité non armée. L'orgueil du gouvernement français s'en accrut encore; Chauvelin reçut l'ordre de rester sur la défensive, et même de se plaindre des violations de droit commises par le gouvernement anglais.

Il s'acquitta de cette mission par deux notes en date du 7 janvier 1793, dans lesquelles il demandait l'abolition des lois nouvellement rendues en Angleterre relativement à la police à l'égard des étrangers, aux assignats, et à l'exportation des armes et du blé. Il allégua que ces lois constituaient une violation du traité de commerce de 1786 et étaient une preuve de sentiments hostiles; mais ces prétextes étaient maladroitement choisis, car les stipulations de 1786 au sujet de la police étrangère avaient été perdues de vue par les Français eux-mêmes lorsqu'ils avaient rendu, en mai 1792, la loi sur les passe-ports, et les dernières mesures n'avaient été provoquées que par la propagande que les agents français faisaient à Londres. Lebrun, qui se rendait compte de tout cela, attacha surtout de l'importance à une troisième note, qu'il rédigea le même jour à Paris. Après y avoir protesté de nouveau que les inquiétudes de la nation anglaise étaient complétement dénuées de fondement, avoir nié tout projet de conquête et avoir promis de n'occuper la Belgique que le temps « nécessaire aux Belges pour fonder leur liberté », il terminait

(1) Protocoles du Conseil des ministres.

en déclarant que si, malgré tout, l'Angleterre continuait ses armements, la France se verrait à regret, mais sans crainte, forcée de se préparer à la guerre.

Ainsi, on persistait dans l'occupation de la Belgique, car cette phrase : « Le temps nécessaire pour fonder sa liberté », avait le même sens que celle par laquelle, en 1854, l'empereur Nicolas chercha à établir une différence entre la possession et la protection de Constantinople ; en outre, la France menaçait de déclarer la guerre si l'Angleterre ne déposait pas les armes. Une fois lancé dans cette voie, le Conseil des ministres fut facilement entraîné plus loin encore. Le jour même où Lebrun signait cette dénégation de tout projet d'attaque, le Conseil reçut un mémoire par lequel plusieurs patriotes hollandais dépeignaient l'état de faiblesse et d'abandon où se trouvait la Zélande, et conseillaient d'y faire une invasion inopinée : le 8 janvier, ils revinrent à la charge, en donnant de plus amples détails. Les ministres se rappelèrent alors que Dumouriez était encore dans le voisinage (il attendait, retiré à la campagne, qu'on prît une décision au sujet de ses plaintes), et ils l'invitèrent, le 9, à donner son avis sur ce projet. Dumouriez avait lui-même formé un plan semblable quelques semaines auparavant ; il accueillit donc celui-ci avec enthousiasme, songea aussitôt aux moyens de l'exécuter, et, se voyant déjà en imagination à la tête d'une république batave, il oublia aussitôt tous les ennuis et toutes les vexations des derniers mois. Mais les ministres n'allaient pas si vite en besogne. Quoiqu'ils tinssent maintenant la guerre avec l'Angleterre pour certaine, ils voulaient cependant attendre la réponse de cette puissance avant de faire une sérieuse levée de boucliers ; il fut donc décidé que l'on continuerait à faire les préparatifs nécessaires, mais qu'on suspendrait toute démarche décisive jusqu'à nouvel ordre (1).

Avec cette perspective en Hollande, le ministère ne crut plus devoir retarder la prise de possession de la Belgique. Dès le 8, la nomination et les instructions de trente commissaires de la Convention furent signées; ces commissaires avaient la mission avouée, conformément au décret du 15 décembre, de pourvoir

(1) Protocoles du ministère, 7, 8 et 9 janvier. Dumouriez écrivit cependant le 10 à Miranda, comme si « son » plan était déjà complétement accepté.

aux besoins de l'armée française, mais avec l'ordre secret de ne reconnaître dorénavant en Belgique d'autre autorité que celle des conseils des communes, de prendre en main la direction de ces conseils, de mettre les assignats en circulation, de préparer enfin, par tous les moyens possibles, la réunion formelle de la Belgique à la France.

On voit que le désir de prendre l'offensive s'était peu à peu rallumé, et avait pris une impulsion nouvelle. Mais lorsque, bientôt après, on reçut de Londres la réponse qu'on attendait, il fut facile de voir que cette ardeur n'était pas encore fortement enracinée dans les cercles ministériels. La décision du cabinet anglais était telle que devaient le prévoir tous ceux qui connaissaient à fond l'Angleterre à cette époque. Le 11 janvier, une lettre de Chauvelin annonça que ses plaintes au sujet de la police des étrangers n'avaient pas été écoutées, et le 12, Maret reçut de Londres une dépêche confidentielle, dans laquelle était posée de la manière la plus précise l'alternative de renoncer à la conquête de la Belgique ou de se mettre en guerre avec les puissances maritimes ; le 18 enfin, lord Grenville déclara que les armements ne seraient pas suspendus en Angleterre, et qu'on y était résolu, au contraire, à repousser les armes à la main toute attaque de la part de la France.

Dans le premier moment, la colère fut vive à Paris. Le 13 janvier 1793, la Convention décida l'armement de trente vaisseaux de ligne et la construction de vingt-cinq autres; il fut même question de confier au colonel Laclos la direction d'une expédition contre les Indes anglaises, et, le 14, le ministère ordonna que l'armée de terre fût portée au chiffre de cinq cent mille hommes. Au fond, cependant, de vives inquiétudes agitaient les membres du gouvernement français. Il était facile aux orateurs, du haut de la tribune, de renverser l'Angleterre dans la poussière ; mais les possesseurs du pouvoir ne se dissimulaient pas les difficultés de l'entreprise. Bientôt le ministère commença à faiblir sur tous les points. Dès le 14, le général Miranda reçut l'ordre de faire tout ce qui dépendrait de lui pour s'assurer de la neutralité de la Hollande. Trois jours plus tard, on résolut de différer l'expédition de Zélande, et, le 16, les instructions données à Genet furent elles-mêmes modifiées : au lieu de l'alliance offen-

sive projetée, on offrait à l'Amérique la liberté du commerce avec les colonies françaises, à condition qu'elle garantirait à la République la possession de ces colonies (1).

Les choses en étaient là vers le milieu de janvier. Le gouvernement français se trouvait dans la plus grande perplexité, et était disposé à renoncer à l'offensive pour conserver la Belgique et l'Escaut. Il s'effrayait à l'idée d'engager le combat avec ses calmes et puissants voisins; mais, d'un autre côté, il lui en coûtait de se soumettre aux conditions indispensables au maintien de la paix. Il serait difficile de dire ce qui lui semblait le plus pénible en ce moment, ou de s'engager dans une guerre contre l'Angleterre, ou de renoncer à la Belgique. Qui sait donc combien de temps eussent encore duré ses hésitations si, en ce moment même, une décision ne lui eût été imposée, non par l'étranger, non par la haine des rois, mais par les partis qui s'agitaient à Paris et par un nouveau triomphe de la révolution intérieure.

Nous avons vu comment la Gironde avait renoncé, depuis le mois de décembre, à son ancienne politique de conquête, comment elle s'était opposée à la condamnation de Louis XVI, par crainte de troubler la paix européenne, et comment elle avait proposé l'appel au peuple, dans le désir de s'assurer l'alliance de l'Angleterre. Presque tous ses chefs, Salles et Vergniaud, Valazé et Brissot, d'accord à cet égard, avaient poursuivi de leur colère et de leur blâme Pache, Danton et tout le système employé en Belgique. S'ils avaient triomphé dans le grand drame du procès du roi, s'ils avaient ressaisi par là la haute direction des affaires de l'État, il ne peut rester aucun doute sur la manière dont les hésitations du ministère se fussent terminées. La liberté de la Belgique et la paix avec l'Angleterre eussent été les bases de leur politique (2).

Mais, loin de là, ils étaient battus, ébranlés, presque proscrits.

(1) Protocoles du Conseil des ministres, 14, 16 et 18 janvier.

(2) Que Brissot ait été le rapporteur du Comité au sujet de la déclaration de guerre, cela ne prouve rien contre le fait que nous avançons. Il déclara lui-même, peu de temps après, qu'il avait parlé contre son opinion, et au nom seul du Comité. La délibération sur l'appel au peuple ne laisse aucun doute sur la vérité de cette affirmation. Si la guerre contre l'Autriche était l'œuvre de la Gironde, la guerre contre l'Angleterre fut exclusivement l'œuvre de la Montagne.

Les membres de la Commune, Pache, Danton, Robespierre, nouvellement unis, se sentaient les maîtres de la France. C'était à eux que revenait en partie l'idée première du système de pillage exercé en Belgique, et tous étaient également convaincus que le sang de Louis XVI devait un jour ou les engloutir, ou engloutir tous les souverains de l'Europe. Lorsque ces hommes, grâce à l'apostasie des fédérés et à l'humble soumission de la Convention, se furent emparés du pouvoir, il leur sembla impossible de ne pas conserver la Belgique, d'abord parce que c'était une riche proie conquise par les armes de la Révolution, puis surtout parce que le roi d'Angleterre s'opposait à son incorporation. Au milieu de cet enchaînement de circonstances, la condamnation de Louis XVI fut le brandon qui alluma la guerre générale.

Si l'on veut examiner de plus près quelle part les diverses fractions de la Montagne prirent à cette catastrophe, et se rendre compte des motifs qui les firent agir, on trouvera Robespierre animé du même sentiment qui avait fait dire à Marat : « Nous avons brûlé nos vaisseaux. » Il avait si souvent déclaré qu'il fallait faire tomber la tête de Louis afin de braver et d'anéantir les tyrans, que maintenant il marchait avec calme au-devant de la guerre, comme au devant du résultat inévitable des événements accomplis jusque-là. Quoiqu'il ne fût pas partisan de la politique aggressive qui ne se complaît qu'au bruit des combats, il accueillait l'idée de voir s'élargir le théâtre de la lutte, du moment que l'Angleterre devenait le nouvel adversaire de la France. De toutes les nations de l'Europe, celle-ci était pour lui la plus détestée, peut-être parce qu'elle avait été en faveur auprès de la Gironde, mais certainement à cause de sa confiance en elle-même et des sentiments de liberté qui l'animaient.

Quant aux autres hommes de la Montagne, ils étaient poussés par des besoins et des désirs qui nous sont déjà connus. Les biens du clergé belge étaient nécessaires pour garantir les assignats, les impôts levés sur la Belgique, pour soutenir le trésor, et les emplois belges, pour satisfaire les sans-culottes. On trouvait honteux de reculer d'un seul pas sur les champs de bataille arrosés par le sang français, et çà et là la pensée de donner le Rhin pour frontière naturelle à la France se

faisait jour de nouveau. Nul ne s'inquiétait des droits des autres, surtout quand il s'agissait de têtes couronnées, ni des exigences du système européen, dans lequel on ne voulait voir qu'un amas de corruption et de perfidie. Çà et là aussi brillaient encore quelques dernières étincelles de l'enthousiasme avec lequel la France, trois ans auparavant, avait accueilli le projet d'affranchir le monde entier. Bref, des sentiments de toute nature, l'honneur et les désirs vulgaires, la cupidité et la conviction, le fanatisme et la soif de jouissances se confondaient partout; mais, pour le malheur de la France, les bons sentiments ne se trouvaient plus que dans les grandes masses du peuple, tandis que les plus vils instincts l'emportaient chez les chefs. Le petit nombre de ceux qui, dans les régions gouvernementales, conservaient encore quelques idées morales, se détournaient avec dégoût en voyant de près les mobiles qui dictaient les plus grandes résolutions. Maret, homme d'une probité inattaquable, d'un zèle désintéressé et d'un jugement sûr, connaissait dans leurs plus secrets détails les causes de la guerre avec l'Angleterre, car il était, en réalité, le seul qui travaillât au ministère des affaires étrangères, et tout lui avait passé sous les yeux. « De grands effets, disait-il, sont parfois dus à de petites causes ; la France aurait pu, sans aucun sacrifice rester en paix avec l'Angleterre; mais le gouvernement français voulait absolument la guerre ; il avait été forcément amené là par suite de ce que quelques douzaines de personnes influentes et prépondérantes avaient spéculé sur la baisse des fonds publics, et eussent, par conséquent, été ruinées par la prolongation de la paix. Nous devons donc, continuait-il, tous nos malheurs à des spéculations de bourse (1). » Il n'existe aucun motif pour révoquer cette assertion en doute; tout ce qu'on peut ajouter, c'est que, si l'agiotage n'a pas précisément engendré la guerre, il fut malheureusement un des traits caractéristiques de la situation d'où sortit le bouleversement de l'Europe pendant la Révolution.

(1) Malmesbury, *Diary*, 30 août 1797. Paroles entendues à Lille, de la bouche même de Maret. Le désir qu'avait l'Angleterre de conserver la paix se trouve confirmé également par les *Mémoires sur la vie du duc de Bassano*, et l'on n'accusera pas le ministre d'État de Napoléon de partialité pour Pitt.

Il y a tout lieu de supposer que le Conseil des ministres n'a jamais entretenu un doute relativement aux conséquences que la mort du roi devait entraîner à sa suite; mais il ne s'est jamais nettement expliqué à cet égard, car il vit aussitôt sa propre existence ébranlée et menacée par cette catastrophe. Roland appréciait complétement la situation; il comprenait que son parti avait compromis et ruiné son avenir, et il déposa un portefeuille qui ne lui donnait plus aucune autorité. Depuis le 11 janvier, bien qu'assistant toujours aux séances, il avait refusé sa signature aux protocoles (1). « Les méchants ont le dessus », dit-il alors, et il rentra dans la vie privée. Peu d'hommes avaient autant contribué que lui à amener la chute du roi, et à peine les jours de Louis XVI étaient-ils terminés, que Roland prévit que cette mort amènerait sa propre perte. Un autre vide se préparait à un point tout opposé du ministère. Plus le théâtre de la guerre s'étendait, plus se montraient à nu l'incapacité et l'immoralité de Pache, en dépit de tous les mérites qu'il pouvait avoir aux yeux du parti victorieux. Les hommes les plus ardents de la Commune eux-mêmes ne pouvaient plus prendre ouvertement sa défense, depuis que les commissaires de la Convention envoyés en Belgique avaient constaté les découverts monstrueux qui s'étaient produits au trésor pendant son administration. Son parti lui répondait de l'impunité personnelle, mais il était évident pour tous que les heures de son ministère étaient comptées.

Comme Roland et Pache étaient les membres les plus importants du Conseil, une crise ministérielle était imminente. Les conséquences habituelles en pareil cas se produisirent aussitôt : toute unité disparut, les influences particulières prirent le dessus, la faiblesse se manifesta partout. Ce n'est que par cet état d'ébranlement du cabinet que peut s'expliquer un épisode imprévu qui eut lieu au moment décisif.

Dumouriez avait été encore plus fortement et plus profondément atteint par la mort du roi que Roland. Il avait toujours respecté Louis XVI, l'avait souvent défendu et ne l'avait pas

(1) Protocole du Conseil des ministres du 21 : « Les soussignés certifient que, bien que Roland se soit refusé à signer les protocoles ci-joints, il fut toujours présent et prit part aux discussions. Garat, Pache, Monge, Lebrun. »

abandonné sans regret, avant la chute du trône. Après avoir sauvé la République du danger dont la menaçait la Prusse, il voyait comme Roland, dans la mort du monarque, le triomphe de ses plus mortels ennemis. Dans les derniers jours encore, il avait tenté plusieurs démarches pour prévenir la catastrophe finale; mais il s'était alors convaincu une fois de plus de son impuissance. Maintenant, la douleur et la colère le mettaient hors de lui; pour la première fois depuis le commencement de sa vie aventureuse, il envisageait, incertain et découragé, le sombre avenir qui s'ouvrait devant lui. Telle était la disposition d'esprit dans laquelle il se trouvait lorsque de Maulde vint l'exhorter à ne pas désespérer de la patrie. « Laissons les coquins triompher un moment, s'écria de Maulde, l'État subsiste toujours, et demande d'autant plus instamment que nous travaillions à le sauver. » Dumouriez, qui n'était pas fait pour passer ses jours à gémir dans une inactivité stérile, reprit courage, et bientôt un nouvel élan lui fut imprimé par Benoît, à son retour de Londres. Celui-ci lui annonça que Pitt croyait toujours la paix possible, pourvu que l'on remplaçât le remuant et maladroit Chauvelin par un négociateur plus habile, et il ajouta que nul ne lui paraissait plus propre à remplir cette mission que le conquérant de la Belgique. Dumouriez saisit avec ardeur cette nouvelle perspective. Il ne songea plus dès lors qu'à renverser les Jacobins, et il en arriva presque à prendre en horreur son plan favori contre la Hollande, par la seule raison que ce plan se rattachait au système politique de ses ennemis. En dépit de tout ce qui s'était passé jusque-là, il résolut de s'employer en faveur de la paix, et il courut au ministère pour tâcher d'obtenir l'ambassade de Londres.

On dut le voir avec étonnement faire cette démarche, lui qui, le 9 janvier encore, avait mis la même ardeur à conseiller la conquête de Flessingue et d'Amsterdam. Pache, Monge et Clavière l'éconduisirent sans explication; mais, resté seul avec Lebrun, Dumouriez s'aperçut bientôt que la lourde atmosphère de la politique européenne devenait toujours plus odieuse à ce dernier, et il finit par obtenir de lui l'autorisation de faire une nouvelle tentative. Le rappel de Chauvelin fut d'abord signé le 23 janvier; il fut convenu ensuite que de Maulde et Maret se ren-

draient, l'un à la Haye l'autre à Londres, pour y annoncer l'éventualité de la mission diplomatique de Dumouriez. Celui-ci comptait attendre la réponse du cabinet anglais à Anvers, également prêt à partir pour l'Angleterre ou à marcher contre la Hollande. Il assista encore, le 25, à une séance du Conseil des ministres, dans laquelle les moyens d'attaque en cas d'une guerre maritime furent pesés avec soin, et il eut la satifaction de voir que le résultat de cette délibération était favorable à ses vœux. On rédigea à la fin de la séance, dans le silence du cabinet de travail, un protocole qui formait un contraste frappant avec la pompe oratoire de la Convention. « Il est prouvé, y était-il dit, que la flotte de la Méditerranée à eu beaucoup à souffrir par suite des tempêtes, qu'à Brest, l'armement ne sera pas terminé à l'époque prescrite, que partout on manque d'argent et de vivres. Il serait donc prudent de concentrer toutes nos forces pour la guerre continentale, et, en cas de guerre maritime, de nous borner à fortifier nos colonies. »

Les faits sur lesquels s'appuyaient ces conclusions décidèrent les autres ministres à ne plus s'opposer aussi expressément à la négociation proposée par Dumouriez ; mais personne n'accueillait encore ce projet avec une vive ardeur. Maret, qui aurait dû partir le 24 janvier, ne quitta Paris que le 26, sans emporter d'instructions précises, et il trouva les cartes fort embrouillées à son arrivée à Londres. Après la note du 7 janvier, Pitt avait regardé la guerre comme inévitable ; il avait encore été affermi dans cette opinion lorsque, le 17, Chauvelin avait exigé, avec les menaces les plus catégoriques, qu'on le reconnût publiquement et sans délai. Pitt ne vit là que le désir de trouver un prétexte plausible à la rupture projetée, et il dit le 20 au lord-chancelier Loughborough : « Si les Français veulent la guerre, elle peut commencer ; nous avons tout l'argent suffisant, plus de vaisseaux qu'eux et en meilleur état que les leurs, et la disposition des esprits nous est plus favorable que jamais. » Quelques jours plus tard, on apprenait le sanglant événement du 21 janvier. L'effet qu'il produisit en Angleterre fut aussi profond et aussi général que celui des massacres de septembre, aussi Pitt n'hésita-t-il plus, le 24, à se débarrasser de la présence dangereuse de Chauvelin et à lui envoyer ses passe-ports. L'opinion publique se prononça avec

force contre l'acte inique qui venait de s'accomplir en France, et la guerre contre les régicides devint, à partir de ce moment, populaire en Angleterre. Néanmoins, à l'arrivée de Maret, Pitt se calma et déclara dès le premier entretien qu'il était toujours disposé à traiter avec la France. Dans le même moment, on reçut de la Haye la nouvelle que des communications analogues avaient été faites par de Maulde. Auckland avait expédié successivement trois courriers dans la même nuit, et était convenu avec de Maulde que les conférences avec Dumouriez s'ouvriraient immédiatement au Moerdyk. Le roi George lui-même, malgré toute sa haine contre les Jacobins, ne voulait, par un religieux sentiment de devoir, négliger aucune démarche en faveur de la paix; bref, de Maulde revint le 3 février, le cœur plein d'espoir, trouver Dumouriez au quartier général français. Le général le reçut les larmes aux yeux. « L'avenir appréciera, lui dit-il, le miracle que vous venez de faire, mais le présent ne l'accepte pas : j'ai ordre de commencer la guerre. »

Cette décision avait été prise à Paris aussitôt après le départ de Dumouriez. Il y avait de bonnes raisons pour que Lebrun ne donnât pas d'instructions à Maret; toute autre considération disparaissait devant la certitude que l'Angleterre s'opposerait à l'incorporation de la Belgique, et que le peuple parisien ne renoncerait pas, au moment de sa victoire, à un projet qui lui était si cher. Peut-être cependant eût-on laissé agir Dumouriez si Pitt n'avait pas renvoyé Chauvelin; mais les ministres français virent dans ce renvoi une preuve que l'Angleterre se considérait déjà en état d'hostilité, et les Jacobins s'irritèrent de ce que l'Angleterre osât, par la rupture des relations diplomatiques, infliger un blâme au meurtre du roi, qui était à leurs yeux leur plus glorieuse action. Lorsque Chauvelin arriva à Paris, le 29 février, ses récits augmentèrent encore le mécontentement. Le Conseil des ministres convoqua immédiatement le comité diplomatique de la Convention, et la majorité, s'imaginant que la guerre était chose décidée en Angleterre, regarda comme un point d'honneur de devancer ses adversaires par une déclaration formelle. Il fut décidé qu'un rapport serait présenté à la Convention, et avant même qu'on en eût connaissance, comme personne ne doutait de son contenu, l'ordre fut donné de toutes

parts d'ouvrir les hostilités. Monge envoya dans tous les ports des instructions relativement à la guerre maritime. On enjoignit à Dumouriez d'attaquer immédiatement la Hollande, de prendre Venloo et Maëstricht, et de pénétrer aussi vite que possible dans le pays, afin de s'emparer à l'improviste des provisions de la marine à Amsterdam, au Helder et dans les autres ports. Puis, sur le rapport de Brissot, la Convention prononça le 1er février la déclaration de guerre contre l'Angleterre et la Hollande. Personne ne souleva la moindre opposition, personne ne témoigna ni inquiétude, ni enthousiasme ; le décret passa comme un décret d'administration locale, presque sans être discuté. Était-ce certitude du triomphe, ou était-on poussé en avant par la crainte de plus grands malheurs? Agissait-on sous l'impulsion de l'honneur national, ou votait-on cette guerre de vingt ans dans une complète ignorance des conséquences qui devaient la suivre? Tous ces sentiments réunis agissaient simultanément; mais ce qu'il y avait de plus clair, c'est qu'on marchait en fermant les yeux, parce qu'on n'était plus libre de s'arrêter.

La situation de l'intérieur du pays ne ressemblait à aucune autre. C'était une sorte d'état intermédiaire entre l'ancien et le nouveau système de gouvernement ; rien de précis n'existait, aucun parti ne possédait complétement le pouvoir, aucune autorité ne fonctionnait régulièrement. L'état de choses créé depuis la fin de septembre par la Gironde et le centre avait été bouleversé par le triomphe des Jacobins; mais ces derniers, malgré le trouble qui régnait dans les rangs de leurs adversaires, ne se trouvaient pas encore en mesure de prendre la direction positive des affaires et de constituer un gouvernement purement démocratique. Deux obstacles s'y opposaient, autant que je puis en juger. En premier lieu, les vainqueurs du 21 janvier, bien que ligués contre Louis et contre la Gironde, se trouvaient entre eux en désacord complet pour ce qui regardait l'avenir. Hébert et Chaumette ne vénéraient personne autant que Pache, tandis que Danton ne voulait plus entendre parler d'un homme qui ne savait que ruiner les armées; quant à Robespierre, s'il approuvait de tout son cœur les mesures prises par Pache contre les généraux, il commençait à trouver le pouvoir de la Commune incommode pour lui-même. La Convention comptait ainsi, à

cette époque, plus d'un démocrate décidé, qui, malgré la similitude des opinions, éprouvait une sorte de jalousie contre la municipalité et ses chefs. Le parti démocratique ne fit donc pas une seule tentative pour s'emparer du gouvernement; c'est tout au plus si l'on peut regarder comme un acheminement vers cette prise de possession deux faits qui se passèrent alors à la Convention : la réélection du Comité de Sûreté générale, qui fut faite le 22 janvier, en l'absence de beaucoup de représentants, ce dont la gauche profita pour confier exclusivement à ses partisans cet organe de la haute police, puis la déclaration qui rendait la position de député incompatible avec toute autre fonction publique, bien que, ainsi que le remarqua un Girondin, la retraite de Roland eût fait disparaître toute crainte de voir la droite influer sur la formation du ministère. A ces divergences qui agissaient sourdement au sein de la Montagne s'ajoutait, en second lieu, l'attitude du centre. Ses concessions mêmes empêchaient la Montagne de frapper le dernier coup. Si la Convention avait absous Louis XVI, ou si le ministère avait accordé l'évacuation de la Belgique aux demandes des puissances maritimes, la Commune et les Jacobins auraient fait une nouvelle révolution et installé de nouveaux chefs au pouvoir. Mais, pour le moment, tout prétexte leur manquait, et la démocratie communiste se voyait forcée, bon gré mal gré, de différer son coup d'État décisif jusqu'à la première résistance. Ce moment pouvait se faire attendre longtemps encore, car le centre, dirigé par Barère, était résolu à suivre toutes les impulsions afin de conserver son crédit, et à se laisser entraîner par le courant révolutionnaire, n'importe jusqu'où, pourvu qu'il pût se maintenir au-dessus de l'eau.

A tous égards, le soin le plus pressant devait être maintenant de concentrer les forces militaires en vue de l'extension qu'allait prendre la guerre. Il avait déjà été décidé qu'on enverrait des commissaires de la Convention dans les provinces, avec la mission de prendre toutes les mesures nécessaires à la sûreté publique; c'était en même temps faire un pas vers le but auquel on tendait chaque jour davantage, la réunion de tous les pouvoirs sous la dictature de la Convention. Les comités travaillaient à des lois sur le recrutement, sur l'organisation de l'armée et du ministère de la guerre; mais on ne pouvait prendre de décision

sur aucun point tant que la question de personne n'était pas résolue. Les démocrates s'opposaient vivement au renvoi de Pache, tandis que le centre s'élevait toujours plus fortement contre sa nullité complète en fait d'administration militaire. Personne surtout ne voyait la possibilité d'un accord entre lui et Dumouriez, et la guerre de Hollande semblait avoir rendu Dumouriez indispensable. Une tentative faite par l'abbé Siéyès pour rendre l'administration de la Belgique indépendante de Pache, et pour la confier à des autorités dirigées par Dumouriez, eût pu trancher la dificulté et gagner peut-être le général lui-même à l'incorporation de la Belgique; mais la droite et la gauche se réunirent pour s'opposer à ce projet. Cette fois, Salles se montra d'accord avec Robespierre; la Gironde et la Montagne, effrayées par l'ambition du général, jetèrent le même cri d'alarme, et le plan fut rejeté à une grande majorité.

Il n'était plus possible d'hésiter. Les plaintes contre Pache devenaient chaque jour plus nombreuses; les commissaires revenus de Belgique annoncèrent à la Convention, du haut de la tribune, qu'il avait fait pour plus de 150 millions de dépenses qui n'étaient pas portées sur ses comptes, et au moment même où le comité diplomatique songeait à déclarer la guerre à l'Espagne, le comité militaire fut informé que, dans les Pyrénées, un armement de trois mois avait laissé les fortifications sans entretien, les troupes sans armes, et les batteries sans munitions. Les autres armées n'étaient pas beaucoup mieux partagées. Depuis quelques semaines, la désertion avait diminué de soixante mille le nombre des volontaires nationaux. Les démocrates durent donc se résoudre à battre en retraite, et le centre à faire un pont d'or à l'ennemi en fuite. On chercha avant tout à faire accepter le déficit. « Il est impossible de débrouiller ces comptes du ministère de la guerre, dit Barère; il faut passer l'éponge dessus. « Puis, Chambon, maire de Paris, s'étant démis de ses fonctions, les démocrates profitèrent de sa retraite pour offrir à leur idole une position plus lucrative et presque plus importante que le ministère. Ce ne fut qu'alors, le 2 février, que la Convention prononça la destitution de Pache, et nomma (c'est-à-dire le centre gauche) (1) au ministère de la guerre un ami de Dumouriez, le général Beurnonville. En dépit

(1) La Gironde vota pour Duchatelet.

de tous ces ménagements, la Convention n'en subit pas moins un vote de méfiance de la part des fédérés, qui demandèrent, par une députation martiale, qu'on accordât un témoignage d'estime publique à l'honorable Pache. La Convention, pour les calmer, suspendit deux jours plus tard le procès commencé contre les septembriseurs, et ferma les yeux lorsque, dans la même semaine, ils interdirent au théâtre une pièce qui leur déplaisait (1), en égorgeant les vendeurs de coupons et en maltraitant le public.

Les démocrates eurent également lieu de se réjouir quant à ce qui regardait le point capital, car le centre, satisfait du changement de personne, ne fit plus aucune difficulté pour consentir à l'organisation de l'armée dans le sens désiré par eux. Nous donnerons brièvement le résumé des mesures qui furent prises alors; elles portent en elles-mêmes leur signification. On débuta, le 2 février, par ce qui est la base nécessaire de tout armement guerrier, par une grande émission d'argent, ou plutôt d'assignats; on en créa pour 800 millions. Puis vint l'ordre de recruter trois cent mille hommes, ce qui était plus que le double des forces militaires qui avaient existé jusqu'alors (2). Chaque commune devait attendre trois jours les inscriptions volontaires, puis compléter elle-même son contingent. A cet effet, tous les gardes nationaux restaient exposés à la réquisition depuis dix-huit jusqu'à quarante ans, en attendant que le contingent de l'armée fût complet. Ce fut donc des mains de la République que la France reçut sa première loi sur la conscription. Cette nouvelle atteinte à la liberté individuelle fut compensée par un redoublement d'indiscipline militaire. Les volontaires qui s'étaient engagés depuis le mois de septembre avaient formé jusqu'alors des bataillons entièrement séparés des troupes de ligne, et s'étaient fait remarquer par leur bruyant patriotisme et leur manque absolu d'ordre et d'obéissance. Ils choisissaient eux-mêmes leurs officiers, et vivaient en assez mauvaise intelligence avec les autres troupes. Sur la motion

(1) *La chaste Suzanne.*

(2) On n'avait pas alors, outre l'armée des Pyrénées, moins de huit armées en campagne (armées des Côtes-du-Nord, de la Belgique, des Ardennes, de la Moselle, du Rhin, des Alpes, du Var); mais toutes ensemble arrivaient à peine au chiffre de cent cinquante mille hommes. Les garnisons de l'intérieur (gendarmerie, invalides) comptaient cinquante mille hommes. (Poisson, II, 138.)

de Dubois-Crancé, il fut résolut que les troupes de ligne seraient fondues avec les volontaires en demi-brigades mêlées, et que, dans ces demi-brigades, les deux tiers des places d'officiers, jusqu'au grade de chef de brigade, seraient données à l'élection, et le dernier tiers à l'ancienneté, non de grade, mais de service (1). Dubois-Crancé expliqua en ces termes le but de ces dispositions : « Il s'agit d'arriver à confondre les deux sortes de troupes, non en changeant les volontaires en troupes de ligne, mais en transformant les troupes de ligne en volontaires; vous ne devez pas craindre de désorganiser l'armée en agissant ainsi; au contraire, il faut détruire son état actuel pour arriver à une organisation salutaire; vous êtes tous disposés à donner aux soldats la paye élevée des volontaires; mais ils demandent aussi à jouir des mêmes droits, et ce n'est que par amour pour la liberté qu'ils se pressent vers les bataillons nationaux. Vous êtes perdus, ajouta-t-il naïvement, sous forme de conclusion, si vous ne faites pas des volontaires de tous vos soldats, et si vous ne déclarez pas le service militaire obligatoire pour tous les citoyens. » Isnard ayant essayé de faire comprendre les dangers qu'aurait le système d'élection pour l'obéissance et la discipline, on lui répliqua que, de tout temps, les aristocrates avaient eu le mot de discipline à la bouche, et Saint-Just déclara (à son point de vue, il avait grandement raison) que cette mesure seule pourrait garantir de la tyrannie militaire. Tout ce que put obtenir la droite fut que le mélange des deux sortes de troupes n'aurait lieu qu'à la fin de la campagne qui allait s'ouvrir ; en effet, il semblait imprudent, même aux hébertistes, de bouleverser tous les cadres au moment de commencer la lutte.

C'est ainsi que s'accomplit légalement l'anéantissement de l'ancienne armée projeté par Pache. La République se disposait à démocratiser un demi-million de ses troupes et à donner le coup de la mort à la vieille société française, ainsi qu'à l'indépendance de l'Europe. Les volontaires de l'armée belge comprirent le sens de la loi nouvelle aussi bien que les recrues ré-

(1) De façon que, pour une place de major, le plus vieux sous-officier passait avant le plus jeune capitaine. Saint-Cyr rapporte que, par suite de cette mesure, on vit un vieux soldat incapable de quoi que ce fût devenir officier d'état-major en quelques semaines.

cemment arrivées (1). Tous commencèrent à s'établir dans leurs garnisons comme en pays ennemi, volant des chevaux aux paysans, exigeant qu'on les traitât avec une profusion scandaleuse, remplissant les camps d'un essaim de femmes de mauvaises mœurs (2), et ne tenant aucun compte des représentations de leurs officiers, lesquels avaient perdu toute autorité. Les chefs de la Convention ne voyaient là qu'un nouveau rempart pour la liberté contre les aristocrates militaires, et ils doutaient si peu de la valeur de leurs troupes, qu'ils décrétèrent le 14 février l'incorporation de la principauté de Monaco et du bailliage de Schaumbourg, en alléguant que ces pays étaient compris dans les frontières naturelles de la France, le Rhin, les Pyrénées et les Alpes. Trois semaines plus tard, au milieu des troubles de la guerre civile, ils ouvrirent contre l'Espagne la lutte depuis longtemps projetée. L'exécution de Louis XVI avait soulevé dans ce pays, non-seulement à la cour mais dans toutes les classes de la nation, un orage d'indignation et de colère, et avait décidé le gouvernement à se joindre à la grande coalition européenne. L'ambassadeur français ayant impérieusement réclamé, dans ces circonstances, la conclusion du traité de neutralité proposé autrefois par la cour de Madrid, il reçut ses passe-ports pour toute réponse. Aussitôt les hostilités commencèrent sur mer, puis le 7 mars, Barère fit déclarer par la Convention la guerre à l'Espagne, afin de renverser dans ce pays le trône des Bourbons et de porter la liberté dans les belles contrées situées au delà des Pyrénées.

Ainsi la situation se dessinait chaque jour plus nettement. Les rêves de liberté universelle étaient évanouis. Il était loin le temps où les basses classes du peuple applaudissaient à l'abolition des priviléges et à l'égalité des droits pour tous les citoyens! Une fois entré dans le chemin de la violence, le peuple ne songeait plus qu'à établir la domination des prolétaires sur ceux qui les avaient dominés jadis. Grâce aux nouveaux décrets imposés à la Convention docile, les meneurs du peuple parisien, enivrés par le sang royal, forcèrent les paysans français à servir

(1) Le *Courrier de Gorsas*, 23 mars, donne des détails à ce sujet. Pour ce qui concerne les Belges, Borgnet cite une foule de documents originaux.

(2) Au printemps, ces désordres étaient devenus tels que la Convention dut les réprimer par un décret, surtout pour assurer les équipages de l'armée aux besoins du service et non à ceux de toutes ces personnes.

leur cause et à les aider à imposer leur joug à l'Europe entière. En face de cette attaque violente, toute autre considération disparut ; l'Angleterre et l'Allemagne se virent appelées à rassembler toutes leurs forces sur un seul point, et, à l'Orient de l'Europe, la soif de conquête de la Russie eut le champ tout aussi libre que celle de la France à l'Occident. La mort de Louis XVI, en consommant la rupture entre l'Angleterre et la France, livrait la Pologne et la Turquie à l'ambition insatiable de l'impératrice Catherine.

LIVRE VI

DEUXIÈME PARTAGE DE LA POLOGNE

CHAPITRE PREMIER

ANCIENNE POLITIQUE DE LA RUSSIE

Pendant tout l'intervalle qui sépara les succès guerriers de Frédéric II de ceux de Napoléon, le trône de Russie fut occupé par l'impératrice Catherine. Elle régna pendant trente ans sur ce vaste empire, en recula les frontières, acquit une influence immense en Europe, et maintint dans l'intérieur de ses États une obéissance muette et tremblante. Et la femme qui accomplit toutes ces grandes choses était née dans un pays étranger et dans une religion qui n'était pas celle de la Russie ; elle n'avait ombre de droit à la couronne, et c'était après le meurtre de son époux qu'elle s'était emparée du pouvoir suprême au détriment de son propre fils ! Elle les accomplit au milieu d'une cour qu'elle remplissait du scandale de sa vie déréglée, au sein d'un peuple qui n'éprouvait pour elle qu'une répulsion profonde, et au moyen d'une armée à laquelle elle n'inspirait pas plus de confiance qu'elle ne lui en accordait ! Un génie supérieur pouvait seul triompher de telles circonstances, et il n'était peut-être dans le monde entier que l'empire de Russie où ce grand et ambitieux génie pût remplir une telle mission. Si, jetant nos regards sur l'Occident, nous nous demandons quel fut le point de départ de la culture intellectuelle qu'on y trouve aujourd'hui répandue, le souvenir des luttes religieuses, des découvertes faites au delà de

l'Océan et de la renaissance des études classiques se présente immédiatement à notre esprit. En Russie, au lieu de ces éléments de civilisation, nous voyons, au XIIIe siècle, Moscou et le pays tout entier courbé sous le joug des Mongols; puis vinrent, au XVIe siècle, les guerres de délivrance, grâce auxquelles les grands-princes du Kremlin parvinrent à renverser la domination des barbares. Un siècle de domination asiatique et de luttes sanglantes avait étouffé tout germe de civilisation dans ce pays qui, jusque-là, sauf quelques caractères particuliers, avait été dans une situation analogue à celle des peuples de l'Occident, et aurait pu arriver à un égal développement. On n'y trouvait plus que de petits seigneurs, humbles serviteurs des Khans et de la Horde d'Or, et maîtres impitoyables pour le peuple qu'opprimait un double joug. Église indépendante, corporations fortement organisées, culture intellectuelle, toutes ces sources vitales des nations de l'Occident étaient là choses inconnues.

Lorsqu'enfin les princes de Moscou, après avoir conquis l'indépendance, élevèrent leur domination sur les ruines de l'empire mongol, on vit s'ouvrir une ère nouvelle, qui n'avait rien de commun avec le passé. Les nouveaux maîtres du pays ne pouvaient se soutenir qu'au moyen de conquêtes. Un prince guerrier, qui appelle ses compagnons aux armes, qui soumet avec leur aide les pays environnants, dont il extermine les seigneurs lorsque ceux-ci ne veulent pas se joindre à lui, qui en partage les terres entre ses chevaliers, à condition qu'ils s'engageront à le servir dans ses expéditions ; un pouvoir qui ne voit dans chaque conquête que le moyen d'en faire de nouvelles et ne laisse se développer dans le peuple qu'un seul penchant, qu'une seule pensée, la guerre : telle est l'image qu'offrait la nation russe à l'époque de la réformation allemande, lorsque régnaient en Angleterre la grande Élisabeth, et en France Henri IV. On ne trouve rien chez cette nation qui rappelle la vie publique des Grecs, la politique profonde des Romains ou la riche individualité des Germains ; on n'y voit enfin aucune trace des éléments qui ont produit la grandeur des nations de l'Occident. Le partage des biens entre les boyards n'y créait aucune aristocratie, car, de même que chez les Timariotes de la Turquie, les fiefs n'y étaient donnés qu'en usufruit et étaient toujours susceptibles de révocation. C'était

un principe reconnu que les czars avaient le droit de disposer de l'argent et des terres de leurs sujets pour subvenir aux frais de la guerre, et leur plus grande source de revenus n'était pas dans les impôts réguliers, mais dans les confiscations extraordinaires. « On voit avec plaisir à Moscou, disait l'ambassadeur anglais Fletcher, les intendants partir pauvres pour leurs provinces et revenir riches à la cour, parce qu'alors le czar leur prend la plus grande part de leur butin ; et le czar ne procède jamais autrement, car, au fond, tout lui appartient ; il a le premier droit d'achat dans toutes les branches de commerce considérables, et il achète et revend à des prix qu'il fixe lui-même ». De même que les sujets du czar ne possédaient que les droits qu'il voulait bien leur accorder, de même la législation n'avait d'autre sanction que sa volonté ; du reste, tous les jugements se payaient publiquement. C'étaient, trait pour trait, les coutumes orientales, l'administration telle qu'elle se pratiquait dans l'ancienne Perse, la guerre comme on la faisait en Turquie, en un mot, la toute-puissance du calife mahométan.

Ce n'était pas le seul point de dissemblance qui existât entre les peuples germano-romains et la nation russe. Comme la politique, la religion de celle-ci se ressentait du contact de l'Asie. Si l'on recherche l'influence exercée par le culte sur la vie publique des peuples, on peut établir deux formes fondamentales dans les religions. Suivant l'une, la religion est uniquement la loi de Dieu donnée au monde, et l'Église, organe de cette volonté du Seigneur, est une puissance souveraine, qui possède des représentants visibles de son pouvoir, et qui est investie, comme toute autre puissance, du droit de juger et de punir. C'est ainsi que l'Orient comprend la religion ; l'islamisme est pénétré de ce principe, sur lequel le judaïsme repose également, et, par ce dernier, quelques éléments s'en sont introduits dans l'Église chrétienne du moyen âge. L'autre forme voit dans la religion un lien intime qui attache la créature à son créateur, une profonde union entre l'intelligence humaine et la source dont elle émane, un flot divin d'amour et de miséricorde qui se répand sur les hommes pour étancher la soif de leur âme. D'un côté, la religion est un commandement, de l'autre, elle est un divin message; d'un côté, elle mène à la servitude, de l'autre,

à la liberté individuelle. C'est de cette dernière forme que procède le christianisme enseigné par l'apôtre saint Paul, où domine, réagissant contre les formes sévères et froides de la hiérarchie, l'élan personnel inspiré par l'ardeur du salut. C'est la seule croyance par laquelle, n'importe à quelle époque, la vie religieuse se soit développée en Germanie, tandis que la Russie, au contraire, n'a jamais connu que la constitution orientale de l'Église.

Il est vrai que l'Église romaine du moyen âge a aussi entrepris, au nom de la religion, non-seulement de diriger les âmes, mais de soumettre le monde entier. Elle a discipliné les peuples, influé sur les lois des États, courbé le front des rois et combattu les infidèles par le fer et la flamme, sur terre et sur mer. Mais les sentiments des habitants et la force des circonstances rendaient impossible dans nos contrées une complète application de ce système. L'Église n'était pas assez forte pour s'emparer ouvertement de l'autorité temporelle ; elle l'était trop pour que les rois pussent devenir ses chefs. L'Église et l'État continuèrent donc à prospérer sous des autorités distinctes, et cette séparation favorisa l'indépendance de l'esprit individuel. La réunion de ces deux pouvoirs en une seule main eût pu engendrer le despotisme ; mais le pape et l'empereur luttèrent l'un contre l'autre, et cette lutte tourna au profit de la liberté, tandis qu'en Orient l'alliance des deux pouvoirs étouffait tout sentiment individuel.

La Russie reçut son christianisme de Constantinople, où, depuis longtemps, un clergé soumis honorait dans l'empereur un évêque semblable aux apôtres et aux anges. Dans le principe, les prêtres y avaient dépendu des grands-princes ; puis, après l'invasion des Mongols, le pouvoir guerrier qui en résulta asservit l'Église aussi despotiquement que l'État, et s'empara des âmes aussi complétement que des terres. « Les Russes, disait l'ambassadeur autrichien Herberstein, honorent saint Basile, saint Grégoire et saint Chrysostome, ne permettent pas de prédications dans l'office divin, de peur qu'elles ne donnent lieu à des hérésies, et croient et pratiquent tout ce que le czar déclare être la vraie foi. » On sait que, depuis lors, il ne fut jamais question dans ce pays de progrès dans le dogme ; la religion devint

une affaire d'administration. Le despotisme regardait tout mouvement intellectuel comme suspect, et le jésuite Possevin déplorait amèrement le manque total d'instruction chez le peuple russe. « Quiconque chercherait à s'instruire, disait-il, se rendrait suspect et encourrait un châtiment. » Le salut dépendait de l'attachement que l'on montrait à l'Église, et l'Église suivait avec une aveugle soumission non les ordres d'un prêtre, mais ceux d'un soldat. Le patriarche régnait sur l'Église, mais le czar la gouvernait.

Lorsque le souverain réunit les droits du chef d'armée à ceux du grand-prêtre, toute liberté personnelle devient impossible. La propriété privée, dans le sens allemand ou romain de ce mot, n'existait qu'en apparence en Russie. Un Anglais faisait au XVI[e] siècle cette remarque : « L'homme du peuple, chez nous, dit de sa maison : Elle est à Dieu et à moi ; le Russe, même le plus noble, dit : Elle est à Dieu et au czar. » Et ce n'était pas là une locution banale, c'était l'expression parfaite de la vérité. « Car bien qu'il y ait, dit Fletcher, une différence légale entre des fiefs révocables et des biens héréditaires, c'est-à-dire entre les biens donnés en usufruit par le czar et ceux qui sont transmis de père en fils, ces derniers astreignaient également leurs propriétaires au service de l'État et de l'armée, et pouvaient être confisqués au moindre mécontentement du czar. » Les choses, d'ailleurs, en étaient arrivées à ce point que tout possesseur de terres héréditaires, s'il voulait jouir en paix de ses richesses, devait se rendre acquéreur de fiefs. Tous dépendaient donc du czar à un degré presque égal ; en réalité, le souverain était le seul propriétaire de son empire, qu'il s'agît des biens ou des individus.

Cette absence de propriété solidement établie se faisait sentir plus profondément encore, mais d'une manière toute particulière, chez les paysans. Sous l'influence d'une constitution qui étouffait tout sentiment du droit individuel, la situation légale du cultivateur était exactement la même en Russie que celle que César avait constatée chez les Germains près de deux mille ans auparavant. Le champ n'appartenait pas à un individu, mais à la commune, qui le partageait sans cesse entre de nouveaux membres pour un certain espace de temps (1). Il s'y ajoutait même

(1) Haxthausen, *Études sur la Russie.*

une chose inconnue aux anciens Germains : chaque commune était soumise à un seigneur qui pouvait vendre les cultivateurs en même temps que leurs champs, et au-dessus de tous ces seigneurs se trouvait le czar, seul véritable propriétaire du sol de l'empire.

Cet état de choses ne pouvait manquer d'influer sensiblement sur la vie politique de la Russie. Les basses classes du peuple, par suite de ces partages continuels, se trouvaient disséminées sur de vastes espaces ; la commune disposait à son gré des hommes qui avaient grandi dans son sein ; elle les employait tantôt à cultiver les champs, tantôt à des métiers qui les éloignaient du pays natal, tantôt au service de Dieu ou du czar. Quoique le servage des paysans n'eût été constitué légalement que par le czar Boris et complété par Pierre le Grand, on ne trouvait depuis des siècles dans ce pays que dépendance et servitude, et cette situation avait tellement pénétré dans l'esprit du peuple, qu'un observateur allemand s'écriait en 1557, avec un profond étonnement : « Ce peuple préfère l'esclavage à la liberté ! » Ces mots, « le czar est moins que Dieu mais plus qu'un homme », étaient devenus un dicton populaire. Les évêques et les popes enseignaient au peuple que le souverain était le représentant de Dieu, et qu'il se montrait clément ou sévère selon que ses sujets s'étaient rendus plus ou moins dignes des grâces du ciel. Du reste, un des traits caractéristiques de cet État, où, au-dessus de tant de petits despotes, s'en élevait un, supérieur à tous, c'est que le czar était considéré comme le protecteur des pauvres gens contre les magnats. Le tyran le plus sanguinaire qui ait peut-être jamais existé, Ivan IV, était célébré comme le père du peuple, et ce titre lui a été conservé jusqu'à nos jours par la tradition et par les chants populaires. Cette protection exercée à l'égard des pauvres ne fut pas, pour l'autorité toute-puissante du czar, un soutien moins solide que celle qu'il exerçait sur l'Église et sur la foi.

Au point de vue national, l'absence de propriétés foncières produisait les mêmes résultats que chez les anciens Germains et les Asiatiques nomades ; elle empêchait que le peuple ressentît aucun attachement réel pour le sol natal, jetait dans les masses l'amour du mouvement et un constant désir de change-

ment, et procurait ainsi au gouvernement des instruments utiles pour les guerres auxquelles le poussaient sans relâche ses idées de conquête. En se prolongeant pendant des siècles, cette situation a eu en Russie des conséquences telles que nous n'en trouvons nulle part ailleurs dans l'histoire. On sait que, de nos jours encore, des masses immenses de peuple errent incessamment dans ce vaste empire, qu'il n'y existe pas un seul dialecte de province, que le Russe, enfin, a bien le sentiment national, mais non l'amour du sol natal (1). Pouvait-il exister des éléments plus propices au mouvement guerrier? Aussi les Moscovites, à peine échappés au joug des Tatares, devinrent-ils la terreur de tous leurs voisins. « Le czar, s'écriait un jour un prince valaque, tout en dormant tranquille dans son palais, recule sans cesse les bornes de son empire. »

Si parfois la paix se faisait pour quelques instants avec les États occidentaux, les soldats étaient mis en campagne contre les Tatares, et les Cosaques prenaient possession des terres immenses de la Sibérie. La paix n'était jamais autre chose qu'une trêve, chaque conquête n'était qu'une étape qui servait à préparer une conquête nouvelle.

Cette situation matérielle ne s'accordait que trop bien avec les idées qui dominaient dans l'empire au sujet de la religion et du droit. Là où l'Église et le gouvernement ne font qu'un, l'État opère les conversions les armes à la main, ou, pour mieux dire, chaque guerre entreprise par l'État intéresse en même temps l'Église et devient une affaire de foi. Le czar orthodoxe et la sainte Russie remplissaient un devoir pieux en dirigeant leurs armes contre ceux qu'ils ne considéraient que comme des impies ou des païens. Animés d'une semblable ardeur, les Arabes jadis avait suivi Mahomet à la conquête du monde, et les peuples chrétiens, à la voix des papes, avaient marché à la croisade. Une puissance qui repose sur ce principe ne peut être fidèle à la paix jurée, car elle ne reconnaît aucun droit à des voisins qui ne sont pour elle que des mécréants. Elle peut, si les circonstances l'exigent, suspendre pendant quelque temps ses opérations militaires; mais déposer les armes serait

(1) Haxthausen.

nier le principe même de son existence et accepter sa propre ruine; c'est ce qu'on vit dans les guerres contre les Sarrazins au moyen âge, tout autant du côté des chrétiens que de celui des mahométans.

Comment, d'ailleurs, le respect du droit des gens eût-il pu exister, lorsque, dans le pays même, toute idée de droit était subordonnée à la volonté du czar? De même que tout peuple conquérant se crée une sorte de despotisme, le despote aspire nécessairement toujours à de nouvelles conquêtes. Aussi, au XVIe siècle, les seigneurs possesseurs de fiefs ou de biens héréditaires étaient-ils sans cesse à cheval pour accroître le renom de leur czar. Puis vinrent les jours de revers, où la maison d'Ivan descendit dans la tombe ; la chute de Boris, les troubles civils au sujet des faux Dimitri, l'attaque réunie de la Pologne et de la Suède. Dans ces circonstances critiques, Michel Romanow monta sur le trône et rendit quelque consistance à l'empire affaibli. Mais dès que la Russie n'eut plus à trembler pour son existence, elle reprit le cours de ses conquêtes, et le czar Alexis reconnut bientôt que, pour soutenir la lutte qui se préparait entre la Russie et les pays occidentaux, son empire avait besoin d'adopter la tactique et les armes de ses rivaux. Pierre le Grand hérita de ces idées, et les féconda avec sa puissante activité. On ne peut célébrer trop haut son énergie et son habileté; mais il ne faut pas exagérer la portée véritable de ses innovations.

Peu de temps avant que Pierre le Grand montât sur le trône, un voyageur écrivait, après avoir longtemps séjourné en Russie : « Ici, tout est autre que dans le reste du monde civilisé ; les Russes ont des mœurs tout asiatiques et rien des habitudes européennes ; leurs costumes, leurs solennités, leurs coutumes dans la vie domestique, leur genre de vie enfin, tout chez eux est empreint du luxe grossier de l'Asie bien plus que de la civilisation de l'Europe. » C'est précisément tout cela que Pierre Ier, avec son infatigable énergie, s'appliqua à transformer. Il mit en œuvre tous les moyens que lui offrait son pouvoir absolu, pour introduire en Russie, avec les mœurs polies et les formes dela société européenne, l'industrie telle qu'elle existait dans les pays occidentaux. S'il ne réussit pas à changer entièrement

le caractère de la masse du peuple, il réunit au moins les éléments d'une population policée, à la tête de laquelle il plaça une société formée à l'école française. Mais il accéléra peu, par là, le développement de la civilisation nationale, et il créa dans son empire deux partis dont l'inimitié mutuelle influa puissamment, pendant plus d'un siècle, sur le cours de la politique russe.

D'autre part, si l'on examine attentivement l'ensemble de ses réformes administratives, on s'apercevra facilement qu'il n'a en rien affaibli les bases fondamentales du régime précédent, et que, au contraire, les changements qu'il y a introduits n'ont fait que l'affermir. On peut caractériser son action en disant qu'il a encore augmenté le despotisme asiatique du pouvoir impérial, tout en soumettant les instruments de ce despotisme à des règles et à une discipline empruntées à l'Occident. Il remplaça les hordes tumultueuses de vassaux indisciplinés par une armée formée sur le modèle de celles de l'Europe. Alors disparut tout naturellement l'importance que les boyards avaient possédée jusque-là, et bientôt après la couronne put, sans crainte, abandonner aux vassaux la libre propriété de leurs biens (1). « L'administration et la justice furent organisées d'une façon remarquable, le nombre des employés dépendant de l'empereur fut augmenté et leur autorité régularisée. A quoi servait aux villes d'avoir la liberté de choisir elles-mêmes leurs autorités municipales, dès que l'empereur avait le droit d'intervenir selon son bon plaisir dans leur administration ? On ne toucha pas à la constitution des communes rurales, ni à l'organisation de l'agriculture ; le seul changement qu'on y apporta fut une augmentation de droits pour les propriétaires, qui purent non-seulement vendre les paysans avec le sol, mais les employer à leur gré aux travaux intérieurs de leurs maisons ou de leurs fabriques. Par-dessus tout, l'union de l'État et de l'Église fut non-seulement conservée, mais encore fortifiée. Pierre I[er] remplaça le patriarche de Moscou, regardé jusqu'alors comme le chef de la religion, par le saint synode

(1) Sous l'impératrice Anne (ukase du 17 mars 1731). Le service des vassaux fut remplacé par l'obligation de fournir des recrues. Quelques fiefs qui existaient encore en Esthonie et en Livonie furent déclarés propriété allodiale par un ukase du 3 mai 1783, Horne Tooke, *De la Russie*, III, 227 (édition française).

dirigeant, dont il se fit le président. Il s'empara ainsi de la domination complète de l'Église, tant dans le fond que dans la forme.

Par toutes ces innovations, la force du gouvernement s'accrut sans que son essence s'altérât en quoi que ce fût. Le caractère oriental qui lui était propre, c'est-à-dire l'absence absolue de droit légal à l'intérieur et le besoin de guerre et de conquêtes à l'extérieur, resta le même. Enfin, le despotisme atteignit ses dernières limites par l'ukase de 1722, lequel conférait à l'empereur régnant le droit de choisir lui-même son successeur, sans avoir égard aux liens du sang. Ceci rappelait les adoptions faites par les anciens empereurs romains, et, en effet, des partisans fervents du gouvernement russe ont fait valoir que c'était de cette façon que Trajan et les Antonins étaient arrivés au pouvoir. Mais le titre et les attributions de souverain des consciences que possédait le Czar, et qui lui donnaient une force bien supérieure à celle des empereurs romains, rappelaient mieux encore l'Orient, où, pendant longtemps, les successeurs des califes chefs de la religion furent désignés sans qu'on prît en considération aucun degré de parenté. Pierre Ier plaça la loi de succession au trône sous la sauvegarde de l'État aussi bien que de l'Église, et menaça toute violation de cette loi non-seulement de la mort, mais encore de la damnation éternelle.

Mais l'excès du pouvoir nuit à toutes les causes : cette monarchie nouvellement élevée l'éprouva bientôt. Tout sentiment de justice disparut de l'empire russe, comme il avait disparu sous les empereurs romains et sous les califes. Jusque-là, les sujets n'avaient possédé aucun droit vis-à-vis de leur souverain, lequel résumait tous les droits en lui-même; dorénavant, l'arbitraire présida également à la succession au trône, qui devint le jouet des caprices de l'empereur, des cabales de la cour, et enfin des violences de la soldatesque. Pierre Ier avait rendu cet ukase après l'exécution à mort de son fils aîné, afin d'assurer le trône après lui à la paysanne finlandaise qu'il avait élevée au rang de son épouse, au détriment du second de ses fils. Après lui, aucun changement de souverain n'eut lieu sans révolution. Les descendants de Pierre Ier et ceux de son frère Ivan s'entretuèrent; c'est surtout à cette époque que peut s'appliquer ce mot effroya-

ble qui fut dit à l'occasion de la mort de Paul Ier : « La constitution russe est un despotisme tempéré par l'assassinat. » Il n'y eut plus alors dans tout le royaume, depuis les plus hautes jusqu'aux plus basses classes, d'autre moyen d'assurer le pouvoir que la violence.

Les États voisins ressentirent vivement le contre-coup de cet état de choses. Chaque progrès du despotisme à l'intérieur était une excitation à l'ambition des conquêtes. Il faut cependant faire une distinction entre les entreprises tentées au dehors par Pierre Ier et celles de ses successeurs. Il est des conquêtes qui, bien que contraires aux traités existants, sont indispensables à une nation pour atteindre un but légitime, tandis que d'autres ne sont que le résultat de cette avidité insatiable qui, par le fait même qu'elle n'est jamais assouvie, porte en elle son propre châtiment. Pierre, après avoir commencé par les premières, se trouva irrésistiblement entraîné aux secondes. Personne ne peut le blâmer d'avoir cherché à assurer à son empire l'accès de la mer Baltique aux dépens de la Suède, et celui du Pont-Euxin aux dépens de la Turquie; mais, plus tard, il n'obéit qu'aux principes arbitraires d'une politique insatiable, lorsqu'il couvrit de ses troupes la Pologne, son alliée, qu'il concerta avec le roi Auguste lui-même le partage de ce pays, qu'il se créa parmi la noblesse polonaise un parti traître à sa patrie, qu'il fortifia enfin tous les éléments d'anarchie au sein de ce malheureux État. Ce fut encore dans le même esprit que le czar offrit de garantir la constitution suédoise, afin d'avoir le droit de s'opposer à tout changement favorable à la Suède ; qu'il s'allia plus tard, par un mariage, au duc de Holstein, dans le but de faire servir à ses projets les querelles de ce prince avec le roi de Danemark, et qu'un autre mariage assura sa position dans le Mecklembourg, qu'il eût même complétement subjugué sans l'intervention armée de l'Angleterre et de la Prusse. C'est de cette façon violente que la Russie signala son entrée dans la politique européenne. On la vit successivement dominer la Pologne, diriger les affaires de la Suède, enlacer de ses filets tout le Nord de l'Allemagne ; déjà même les pensées de Pierre Ier se dirigeaient vers un bouleversement intérieur de l'Angleterre, bouleversement qu'il espérait opérer dans le sens de la politique qui inspira la paix de Tilsitt,

en concluant avec la France une alliance qui aurait dominé l'Europe entière. Aucun de ces projets n'était utile à la prospérité intérieure de la Russie; mais tous étaient une conséquence naturelle du caractère que sa constitution imprimait à l'empire russe, c'est pourquoi ils restèrent l'héritage des gouvernements suivants.

De plus, on vit se produire sous les successeurs de Pierre le Grand une lutte incessante entre les familles des anciens boyards et celles des parvenus et des étrangers que Pierre avait élevés aux hautes dignités. Ce serait faire trop d'honneur à ces luttes que de chercher à y voir un combat de principes. Il est vrai que, sous le rapport de la culture intellectuelle et des formes sociales, les uns penchaient plutôt vers le passé asiatique, les autres vers l'avenir européen; mais, en réalité, les questions personnelles étaient seules en jeu; on combattait uniquement pour s'emparer du pouvoir et pour s'en assurer la jouissance. Le vieux parti russe, quand il était mis à l'écart, chercha deux ou trois fois à restreindre l'autorité de la couronne en faisant valoir ses prérogatives aristocratiques; mais, à peine avait-il ressaisi les rênes de l'État, qu'on le voyait, avec le même zèle que ses adversaires, mettre en pratique les doctrines de la monarchie absolue. Les institutions de Pierre le Grand purent bien subir quelques modifications plus ou moins considérables; mais, quant à ce qui formait les bases essentielles sur lesquelles ce souverain avait édifié l'empire russe, c'est-à-dire quant à la constitution de l'armée, de l'Église et de l'État, et quant à la politique de conquête et d'agrandissement, ni le vieux parti russe ni le parti européen ne s'avisaient de songer à les ébranler.

On voit souvent un despote être l'idole de son peuple, bien qu'il ne l'emploie que comme un instrument de sa gloire et de ses jouissances sensuelles. Les réformes de Pierre Ier ne transformèrent que le gouvernement et les classes élevées, sans atteindre la masse de la nation. À Pétersbourg, la pensée d'abandonner le projet d'une guerre extérieure en considération des souffrances du peuple ne fût venue à personne. Les Néo-Russes méprisaient la nation, qu'ils gouvernaient et qu'ils employaient sans remords comme un matériel de guerre ; les vieux Moscovites méprisaient les peuples voisins, qu'ils regardaient comme des

incrédules et des hérétiques, et ne se faisaient aucun scrupule de leur faire sentir la force de leurs armes. Les deux partis avaient besoin du brillant prestige de la guerre, les uns pour flatter, au moins sur un point, le sentiment national, les autres pour ne pas laisser tomber l'armée entre les mains de leurs adversaires. En toute circonstance donc, on vit dominer dans ce pays la passion des conquêtes. Ce colossal empire fut constamment gouverné par une colonie militaire qui, divisée intérieurement par des antipathies mortelles, s'unissait toujours dans sa soif ardente d'envahissement.

Sous l'impératrice Anne, qui se laissait diriger par les parvenus, les Turcs furent battus au sud et la prépondérance définitive des armes russes fut établie sur ces adversaires, tandis qu'au nord, la Courlande, qui avait été jusque-là un fief polonais, était complétement soumise aux ordres de la cour de Russie, et que les armées russes, traversant la Pologne dans tous les sens, donnaient, sans l'ombre d'un prétexte, un souverain à ce pays. Un peu plus tard, l'impératrice Élisabeth rendit le pouvoir au vieux parti russe. Ce n'en fut pas moins sous son règne que, pour la première fois, la Russie s'immisça en qualité de grande puissance dans les troubles qui déchiraient l'Europe centrale. Quelque indolente, légère et dissolue dans ses mœurs que fût cette princesse, fille cadette de Pierre Ier, elle réussit cependant à dicter par son ambassadeur des lois à la diète suédoise, et à établir toujours plus solidement les garnisons russes au sein de la Pologne. Elle vit surgir Frédéric le Grand, et comprit immédiatement, avec la sagacité que donne l'ambition, que la force que Frédéric aspirait à donner au Nord de l'Allemagne serait funeste aux plans et aux rêves de la Russie. Elle entra donc dans la grande alliance conclue contre Frédéric, et, pendant la guerre de Sept ans, elle envahit la Prusse orientale et la contraignit à lui rendre foi et hommage. C'était une vengeance personnelle pour quelques railleries que Frédéric s'était permises sur le gouvernement féminin de Saint-Pétersbourg; c'était aussi une vengeance politique pour les obstacles que la Prusse, en s'avançant sur les côtes allemandes de la mer Baltique, avait suscités aux plans de Pierre Ier.

On sait comment, la maison des Romanow s'étant éteinte en

1760 dans la personne d'Élisabeth, la dynastie des Holstein-Oldenbourg, qui règne encore aujourd'hui, monta sur le trône avec Pierre III. On sait aussi que Pierre, selon la coutume russe, s'efforça de faire partout le contraire de ce qu'avait fait l'impératrice qui l'avait précédé ; qu'il montra au roi de Prusse les intentions les plus pacifiques et un respect idolâtre, tandis qu'il ne témoigna aux Russes qu'un mépris railleur pour toutes leurs habitudes nationales, et qu'il irrita contre lui les deux soutiens de son trône, le clergé en s'emparant des biens de l'Église, l'armée en montrant une prédilection marquée pour sa garde allemande. En l'espace de quelques mois, l'aversion qu'il inspirait devint si forte et si générale, qu'un chef hardi n'eut qu'à se montrer pour rendre la catastrophe imminente. Ce chef fut Catherine, l'épouse même de Pierre III. Cette princesse, née d'une famille presque obscure, dans une petite principauté allemande dont le souverain n'avait d'autre importance que celle que lui donnait son brevet de général prussien, était arrivée à Saint-Pétersbourg avec les meilleurs témoignages de la Prusse, qui la dépeignait comme douce et bien élevée. Durant les premières années qu'elle passa à la cour, elle ne chercha nullement à jouer un rôle; mais lorsqu'elle eut appris à connaître le terrain sur lequel elle se trouvait, qu'elle se fut rendu compte de la rudesse et de la nullité de son époux, de l'ignorance des affaires dans laquelle l'indolence retenait l'impératrice Élisabeth et de la basse duplicité du ministère, alors elle se dit que c'était à elle que devait revenir le souverain pouvoir. On reconnut bien vite que, ayant marqué le but de son ambition, elle ne s'en laisserait détourner par aucun sentiment féminin ni même humain. Quoique née dans la religion luthérienne et ayant reçu une éducation toute française, elle s'empressa, dès qu'elle vit quelle était la puissance du clergé russe, de professer l'attachement le plus orthodoxe pour l'Église grecque et de donner l'exemple de la plus grande piété. Repoussée par son époux avec une aversion toujours croissante, elle se réfugia dans une humilité et une obéissance apparentes, tout en s'emparant un à un, secrètement et d'une main sûre, de tous les fils nécessaires pour attirer la Russie à elle. C'est ainsi qu'elle arriva, elle, une étrangère et une hérétique, à devenir le chef du vieux parti russe. Lorsqu'enfin elle se mit ou-

vertement en avant, les évêques et les chefs militaires lui prêtèrent serment de fidélité à Saint-Pétersbourg, comme le firent dans les provinces les troupes, les popes, et toute la partie active et orthodoxe de la population. Pierre III fut renversé du trône sans avoir pu opposer la moindre résistance, et fut égorgé par les ambitieux amis de son épouse. Mais cet événement ne donna pas la couronne au grand-duc Paul, car ce n'était pas par amour maternel que Catherine avait pris sur elle d'affronter les dangers d'une révolution.

Ainsi donc, jamais, dans cet empire, la légitimité ne présida aux grands événements. La force était le seul droit reconnu; celui qui possédait la force passait pour le représentant de Dieu, jusqu'à ce qu'un nouveau conquérant le replongeât dans le néant.

Jamais créature humaine ne fut mieux amenée par les hasards de la destinée à la place qui lui convenait que Catherine lorsqu'elle monta sur le trône de Russie. La haute idée qu'elle avait d'elle-même répondait au pouvoir qui lui était dévolu; le vaste essor de son génie embrassait l'ensemble de son empire; l'ardeur de ses passions avait besoin du relâchement des mœurs qui y régnait. Tout son être se composait de contrastes; elle était à la fois bienveillante et implacable, réfléchie et emportée, d'une conduite dissolue et d'une ardeur infatigable au travail; mais tous ces contrastes se résumaient en une ambition colossale et en un esprit de domination qui embrassait le monde entier.

La plupart des hommes qui l'approchaient se sentaient irrésistiblement attirés vers elle par mille grâces extérieures. Elle était d'une taille moyenne, que l'âge épaissit un peu, d'un maintien décent et digne (1). Son front était haut et pur, son regard calme et limpide, la partie inférieure de son visage annonçait seule, par la lourdeur des formes, l'énergie de ses passions. Elle se montrait extrêmement sobre dans ses repas et était d'une cordialité charmante dans le commerce de la vie intime. Un trait de caractère singulier chez une femme qui fit tuer son mari et qui opprima son fils, c'est qu'elle ne pouvait vivre sans avoir

(1) Malmesbury, I, 534, 539.

autour d'elle, dans les appartements de son palais, une foule de jeunes enfants par lesquels elle se faisait appeler « mère » et qu'elle habillait, instruisait et comblait de présents. Dès le commencement de son règne, elle s'appliqua avec ardeur aux affaires, et y montra une grande pénétration jointe à une instruction profonde. On reconnut bientôt qu'elle alliait à une minutie féminine une profondeur de vues politiques toute virile, qu'elle jugeait les personnes et les choses avec une justesse parfaite, qu'en toute occasion elle donnait elle-même l'impulsion à ses ministres et leur suggérait tous leurs plans ; mais deux penchants funestes, les plus funestes qui puissent trouver place dans un cœur de femme, ternissaient sa vie, l'ambition et la volupté. Je ne redirai pas l'histoire des entraînements qui la jetèrent dans les bras de ses nombreux amants, auxquels elle distribuait des richesses immenses et des faveurs qui ne pouvaient tomber en des mains plus indignes et plus vulgaires ; je passerai également sous silence le commerce adultère d'où naquit l'héritier du trône. On ne pourrait d'ailleurs que s'étonner de l'énergie de cette riche nature, qui, au milieu de tous ses excès, conserva toujours son activité intellectuelle, si, chez elle, le remède n'eût été pire que le mal. Elle n'échappa à l'affaiblissement de ses facultés que grâce à la force d'une autre passion, plus ardente et plus noble à la vérité : je veux parler de son immense ambition, de son insatiable soif de domination. Elle s'empara de l'héritage de Pierre le Grand avec le désir de l'augmenter encore, et elle reprit, pour en former un vaste et durable système, tous les projets qui avaient agité jadis l'esprit guerrier et dominateur du conquérant. Quand on étudie et examine tous ses plans de conquête, on se sent, comme en considérant ses désordres et ses prodigalités, transporté de nouveau en Orient ; tout y est gigantesque et puissant, au-dessus de toute compréhension européenne, mais au-dessous de tout sentiment humain. Autant Catherine se montrait sensée et bienveillante dans l'intimité, autant elle était impérieuse et terrible dans l'exercice de son autorité. Alors, aucun droit ne l'arrêtait, aucune promesse ne l'enchaînait, aucun moyen ne l'effrayait, si odieux qu'il pût être ; et tandis qu'elle échangeait avec Voltaire des épîtres sur la liberté et les droits de l'homme, elle se considérait elle-même comme une sorte de divinité et regardait l'asservisse-

ment de deux parties du globe comme le seul piédestal qui convînt à sa gloire. Mais, de même qu'elle fut peut-être la seule femme au monde qui, à la fois impératrice et courtisane, continua de s'occuper et de s'entendre aux détails de l'administration de sa maison comme une bonne ménagère, elle se distingua aussi des autres conquérants en ce que, au milieu de ses plans les plus ambitieux, elle conserva toujours le calme de la réflexion et la parfaite justesse du jugement. Bien que les fantaisies de son imagination la jetassent dans le domaine de l'infini, elle savait, dans ses actions, rester toujours dans les limites du possible, et n'entreprenait rien qui ne fût exécutable. Elle avait la force de calmer et de contenir sans cesse ses passions violentes, et cette femme, qui n'eut point d'égale en ambition et en sensualité, ne cessa jamais de dominer son entourage et de se dominer elle-même.

Le gouvernement de Catherine parvint à opérer à l'intérieur la fusion des deux partis, en lutte jusqu'alors ; elle-même appartenait à l'un par sa naissance, à l'autre par son avénement au trône. Elle avait une assez haute intelligence pour savoir attirer et subjuguer les hommes capables, quelles que fussent leurs opinions; elle satisfit les uns en entreprenant une foule de réformes dans le sens européen, et se concilia les autres en abandonnant la plupart de ces innovations après les avoir pompeusement annoncées. Son administration commença par les mêmes mesures qui signalèrent, trente ans plus tard, le début de la Révolution française, par la confiscation des biens du clergé et l'émission d'assignats. La première de ces mesures compléta l'asservissement de l'autel au trône, l'autre procura des ressources à l'impératrice pour exécuter les plans au moyen desquels elle songeait à transformer son empire et à en reculer les frontières. Comme elle possédait le génie souverain qui fait tout diriger, tout créer et tout prévoir, elle eût voulu pouvoir accomplir aussi de grandes choses à l'intérieur de ses États; malheureusement, son ambition fut poussée trop vite sur la route séduisante de la gloire des armes, soit par suite de l'orgueil de son âme inquiète, soit par la pente irrésistible de la politique russe. Elle abandonna donc une foule d'entreprises commencées, et qui retombèrent bientôt dans le néant. De deux cent quarante

villes dont elle avait ordonné la fondation, la plupart n'étaient que de misérables villages ; quelques-unes même n'étaient représentées que par des poteaux indiquant le nom qu'elles devaient porter plus tard ; les autres n'étaient qu'une agglomération de palais somptueux, mais sans habitants. Elle commença des canaux et des hôpitaux, décréta un nouveau code de législation et entreprit de réorganiser l'administration ; mais elle négligea de perfectionner et de terminer ces travaux, pour se livrer entièrement aux soins et aux émotions de la guerre, grâce à laquelle, pendant un demi-siècle, elle inquiéta et domina la politique de l'Europe. Il n'est pas possible à un souverain, quel que soit son génie, de rendre prospère une nation qui n'est pour lui qu'un instrument, et dont il se sert pour arriver à un but, grandiose peut-être, mais complétement étranger au bonheur public.

L'activité déployée à l'extérieur par Catherine eut surtout pour mobiles deux entreprises principales, déjà tentées par ses prédécesseurs, mais que la première elle sut enchaîner l'une à l'autre, et auxquelles elle donna les vastes proportions de sa puissance. Je veux parler de l'incorporation de la Pologne à la Russie, et de l'anéantissement de l'empire turc. Pour ce qui concernait la Pologne, ce pays était, depuis Pierre Ier, dans une dépendance si complète des volontés de la Russie, que l'on disait à Saint-Pétersbourg que l'Europe était habituée à voir cette puissance s'occuper seule des querelles des Polonais. Mais, jusqu'au règne de Catherine, aucune démarche positive n'avait été faite par la cour de Russie pour porter atteinte à l'indépendance dont la Pologne jouissait, au moins de nom ; il lui semblait qu'à l'égard des puissances étrangères aussi bien qu'à l'égard des Polonais eux-mêmes, un roi de Pologne dépendant de la Russie fût le meilleur instrument propre à assurer sa prépondérance ; de même qu'une dépêche bien connue du comte Nesselrode faisait ressortir, en 1830, l'intérêt qu'avait la Russie à voir subsister en Orient l'empire du sultan. Au commencement de son règne, Catherine se montra fidèle à ce principe ; mais elle s'en écarta peu à peu, et finit par arriver à l'intention bien ferme de changer la dépendance de la Pologne en un asservissement complet, et de faire de ce pays une province russe. Ce changement d'idée

ne fut chez elle ni prompt ni facile, car l'ancien système offrait presque autant d'avantages que le nouveau. La domination de la Russie devait être plus complète si la Pologne devenait une province russe, mais l'influence russe conservait de plus vastes frontières si la Pologne restait un État séparé ou dépendant. En effet, la Russie n'était pas encore assez forte pour pouvoir accomplir seule cette conquête, et il fallait qu'elle se résignât à laisser les États allemands, ses voisins, prendre leur part du butin. Nous verrons bientôt à quel point Catherine ressentait cette ombre apportée au tableau ; ce qui est certain, c'est que, dans les divers partages de la Pologne, elle fut toujours la dernière à se décider, et qu'elle pouvait dire avec raison que sans les instances des puissances allemandes, elle n'eût jamais accompli ces partages. Elle considérait ces actes sous un tout autre jour que les nations qui n'étaient pas intéressées dans la question. Tandis que celles-ci n'y voyaient que la spoliation et l'asservissement d'un peuple indépendant, Catherine, elle, y voyait une atteinte portée à un État vassal de la Russie, et la perte d'une province russe (1). Elle n'accéda aux partages que parce qu'elle s'y vit forcée ; mais elle s'en consola en pensant à l'avenir et à l'accroissement de pouvoir qui devait en résulter pour la Russie vis-à-vis de l'Europe. Nous pouvons dire à cette occasion ce qu'un des ministres russes les mieux renseignés disait à l'empereur Alexandre en 1814 (2) : « L'histoire moderne de la Russie se résume presque tout entière dans l'anéantissement de la Pologne ; cet anéantissement a pour but de mettre la Russie en contact et en communication directe avec les autres nations de l'Europe, et de lui ouvrir un plus vaste théâtre sur lequel elle puisse déployer sa force et ses talents, et satisfaire son orgueil en même temps que ses passions et ses intérêts ; troubler ce plan dans ses résultats, ce serait porter atteinte à l'unité du gouvernement. » Ainsi, ce fut moins pour la Pologne

(1) Ceci réfute, une fois pour toutes, ce que Smitt (dans ses deux ouvrages : *Suwarow et la chute de la Pologne*, et *Frédéric II, Catherine et le partage de la Pologne*) dit des causes qui déterminèrent les partages. La première proposition officielle en vint, sans nul doute, des Allemands ; mais il ne faut pas en conclure que ce fut cela qui amena la ruine de la Pologne. Si cette incitation n'eût pas été suivie, la Pologne n'eût pas été partagée, mais elle fût tombée tout entière aux mains de la Russie.

(2) Pozzo di Borgo, Vienne, 20 octobre.

elle-même que par rapport aux autres nations de l'Europe que Catherine se détermina. La soumission de la Pologne lui était assurée pour longtemps, puisqu'elle en avait imposé la couronne à un de ses anciens favoris, au faible Stanislas Poniatowski ; mais, pour donner ce pays comme point d'appui au levier qui devait ébranler l'Allemagne et l'Europe, il fallait en prendre possession absolue ; désormais, aucun État ne devait plus séparer les frontières russes des frontières allemandes; peu importait que les Allemands s'emparassent de quelques points de ces frontières; l'avenir était là pour réparer ce mal. C'était encore la même pensée qui animait l'empereur Alexandre, lorsqu'après avoir rompu en 1810 avec Napoléon au sujet de la simple possibilité de restaurer l'indépendance de la Pologne, il proclama en 1814 le rétablissement de ce pays, mais sous sa domination, c'est-à-dire le retour à l'ancien système : c'était le prétexte le plus commode pour reprendre à l'Allemagne une partie des provinces que la Russie avait perdues. Il n'est pas besoin de dire comment son successeur renouvela l'incorporation de la Pologne, et comment se sont confirmés depuis lors les calculs de Catherine.

Le second plan de Catherine, l'érection d'un trône russe à Constantinople, témoignait de non moins vastes conceptions. Le mélange égal de calcul et d'imagination qui caractérisait l'impératrice se manifesta ici d'une manière remarquable. Quelque violent et arbitraire que fût le projet en lui-même, l'exécution en fut tout à la fois patiente et hardie, et les démarches isolées furent si bien combinées et si bien voilées sous de spécieux prétextes, qu'on en vint souvent à douter de l'existence du plan en général. Catherine y travailla, comme au partage de la Pologne, en ayant toujours le regard fixé sur les races futures, satisfaite de leur avoir assigné un but et de leur avoir préparé les moyens de l'atteindre. Cette calme vision de l'avenir, unie à la plus ardente ambition, est d'autant plus extraordinaire que la czarine comprenait toute la valeur d'une telle conquête et savait qu'elle devait entraîner après elle une domination qui s'étendrait au delà des limites de l'Europe. Outre le Danube et Constantinople, son ambition avait en vue l'île de Minorque, le Péloponèse et les pays baignés par la mer Caspienne ; on voit

que le Bosphore et la Vistule devaient tout au plus lui servir de stations. Les deux projets se côtoyaient, s'enchaînaient et se combinèrent enfin en un formidable plan d'attaque, dirigé contre l'Europe entière. Voyons maintenant comment l'Europe fit face à ce danger.

D'après la nature même des choses, c'étaient les deux grandes puissances allemandes, l'Autriche et la Prusse, qui devaient être atteintes les premières par les progrès de Catherine, et ce fut vers elles que se dirigea d'abord sa politique. Rien ne pouvait être plus avantageux pour la Russie que de voir une amère jalousie régner entre ces deux puissances, et surtout de les voir opposées d'intérêts dans la question polonaise. L'Autriche se sentait liée à la Pologne par toutes ses traditions; la Prusse, au contraire, était née et avait grandi en guerre avec elle. Frédéric II, qui avait besoin de la Prusse polonaise tout autant que Pierre Ier avait eu besoin jadis des ports de la mer Baltique, accepta avec empressement l'alliance russe, tandis que l'Autriche se montra disposée à combattre les armes à la main les plans de la Russie. Mais bientôt cette opposition faiblit. D'un côté, la Pologne paraissait si ébranlée que l'Autriche désespéra de son maintien ; de l'autre, la Russie menaçait si fortement l'existence de la Turquie, que Frédéric commença à craindre pour sa propre indépendance. De là naquit peu à peu, en 1770, une première entente entre Frédéric et le jeune empereur Joseph ; puis, en 1772, les trois puissances tombèrent d'accord au sujet du premier partage de la Pologne, et la domination si absolue de la Russie sur ce pays se trouva restreinte par la participation des puissances allemandes. C'étaient alors des régiments russes et non des régiments polonais qui régnaient en maîtres dans la Prusse occidentale et dans la Galicie, et qui, lors du partage, cédèrent la place aux troupes allemandes. Bien que les résultats ainsi obtenus par les événements de 1772 ne fussent pas très-brillants, on devait, dans la situation actuelle de l'Europe, les considérer comme très-heureux. Ce n'était pas un médiocre succès, en effet, que de voir, dix ans à peine après la guerre de Sept ans, la Prusse et l'Autriche alliées et appelées à exercer une certaine influence sur la question d'Orient.

Cependant, l'union des puissances allemandes, sur laquelle

reposait la sécurité de l'Europe centrale menacée par les empiétements de la Russie, ne fut que passagère. Les malheurs que la politique agitée de l'empereur Joseph II attira sur l'Europe ne se montrèrent nulle part aussi clairement que dans cette circonstance. L'ambition funeste qui poussa l'empereur à vouloir s'emparer de l'héritage des Wittelsbach, en Bavière, opéra un changement total dans les affaires d'Orient. Le rapprochement que la question polonaise avait amené entre l'Autriche et la Prusse fut compromis de nouveau, et Joseph II s'empressa de s'assurer la bienveillance de la Russie par une acceptation complète de ses plans de guerre contre la Turquie. Catherine n'hésita pas un instant. Elle n'attachait plus une grande importance à son alliance avec la Prusse, depuis que le roi Frédéric s'était montré, si ce n'est hostile envers la Russie, au moins très-indépendant dans la question polonaise, en résumant sa politique par ces paroles : « Je veux bien être l'ami, mais non l'esclave de la Russie. » Tandis que ce souverain irritait l'impératrice par ses sages représentations, Joseph, au contraire, s'emparait de son affection en flattant toutes ses passions. Catherine trouva celui-ci, à partir de ce moment, plus aimable et plus spirituel qu'aucun prince de l'Europe ; quant à l'héritier du trône de Prusse, que Frédéric avait envoyé à Saint-Pétersbourg pour soutenir sa politique, il lui parut lourd et borné, et s'attira pour toujours son aversion. Bref, Catherine haïssait le roi de Prusse parce qu'elle se sentait forcée de l'estimer ; elle reçut la nouvelle impatiemment attendue de sa mort avec une véritable satisfaction, et à peine l'hésitation de son successeur s'était-elle manifestée, qu'on vit éclater sur les rives du Danube, en 1788, cette guerre qui devait donner le Bosphore à la Russie, et Belgrade et Munich à l'Autriche.

Nous avons déjà vu, en nous occupant de l'Allemagne, par quel enchaînement de circonstances ces plans furent renversés au moment même où ils allaient se réaliser ; mais ce ne sera pas une répétition inutile que de nous en rappeler ici les faits principaux. Pour la troisième fois dans le XVIIIe siècle, la Prusse et l'Angleterre barrèrent le chemin à la domination que la Russie visait à exercer sur le monde entier, et pendant quelques mois l'Europe fut sur le point de voir éclater la guerre générale.

Cette guerre fut empêchée par la mort imprévue de Joseph II et par le changement de politique de Léopold, son successeur. Celui-ci, non-seulement renonça à faire des conquêtes en Turquie et en Bavière, et refusa à Catherine la coopération de l'Autriche; mais, à peine le calme fut-il rétabli, qu'il chercha à donner à son empire une position nouvelle dans le nord de l'Europe et sur un terrain ennemi de la Russie, en ravivant l'influence autrichienne en Pologne, en prenant sous sa protection la constitution du 3 mai 1791, et en faisant entrevoir à la Russie la restauration complète du royaume polonais.

Ce changement de système de l'Autriche bouleversa tous les rapports qui avaient existé jusque-là entre les divers États de l'Europe. A Saint-Pétersbourg, on déplorait la mort de Joseph II, et Catherine avait peine à maîtriser sa colère quand le nom de Léopold où celui de l'Autriche était prononcé (1). La Prusse n'envisageait la possibilité d'une Pologne forte sous la protection autrichienne qu'avec une jalousie mal dissimulée ; mais, pour le moment, le danger dont la menaçait la Russie lui paraissait être d'un intérêt bien plus immédiat. Elle se décida donc, pour isoler complétement la Russie, à reconnaître la constitution du 3 mai; et, abandonnant tout à fait le système de Frédéric II, elle conclut, le 25 juillet 1791, un traité d'alliance provisoire avec l'Autriche. Comme c'était l'époque où les événements de France commençaient à peser lourdement sur la politique allemande, on crut généralement que l'alliance des deux puissances était surtout tournée contre la Révolution. Mais la Prusse songeait beaucoup moins à la France qu'à la Russie, et l'Autriche déclara en septembre que l'acceptation de la constitution par Louis XVI tranchait la question française. L'alliance des deux puissances n'avait d'autre but que de maintenir et de défendre ce qui existait. Pour ce qui concernait la France, elles étaient parfaitement d'accord, et conservaient toutes deux l'espérance de ramener les Jacobins à la paix et à la modération par un important déployement de forces. Mais, dès qu'il s'agissait de la Pologne, leurs vœux secrets n'étaient plus les mêmes. L'Autriche songeait à donner à ce pays une force durable sous la nouvelle constitu-

(1) Ssolowjoff, *La chute de la Pologne*, 263.

tion, et à l'unir indissolublement à la Saxe; la Prusse, au contraire, aurait volontiers affranchi la Pologne de toute influence étrangère, mais en la laissant pauvre et impuissante à l'intérieur. Cette différence de manières de voir n'amena pourtant pas encore de rupture. Les tendances de plus en plus belliqueuses des Jacobins de France rendaient tous les jours l'amitié de la Prusse plus précieuse aux yeux de l'Empereur ; Léopold se décida donc, le 7 février 1792, à signer le traité d'alliance définitif, tout à fait d'après les idées prussiennes; puis il promit sa protection, non à la nouvelle constitution, mais à une libre constitution polonaise, quelle qu'elle fût. Toutes les puissances européennes, la Russie la première, devaient être invitées à entrer dans cette alliance.

L'impératrice Catherine apprit ces événements avec une indignation qu'elle ne chercha pas à dissimuler. La nouvelle alliance des cours allemandes réduisait pour longtemps, il est vrai, la Pologne à l'impuissance; mais, au lieu de laisser, comme depuis 1775, la tutelle de cet État tombant en ruines aux seules mains de la Russie, cette alliance avait pour but, au contraire, de la confier aux trois cours réunies. Catherine était résolue à s'y opposer à tout prix. Elle ne ressentait que haine et mépris pour la Pologne; les injures que ses partisans subissaient chaque jour à Varsovie, rien que parce qu'ils étaient ses amis, excitaient chez elle une colère concentrée ; aussi était-ce avec une vive satisfaction qu'elle voyait la faiblesse et l'incapacité dont le nouveau gouvernement polonais faisait preuve dans le maniement des affaires. Dès le mois de mai 1791, elle avait ordonné au général Soltytoff de réunir près de Polozk une armée de quarante-deux mille hommes, et au prince Potemkin de tenir les forces plus imposantes encore de l'armée du Danube prêtes à soutenir cette première armée (1). Lorsqu'elle eut conclu au mois d'août un armistice avec les Turcs, ses armements contre la Pologne prirent encore plus d'activité et d'importance ; les chefs polonais du parti tombé trouvaient en Russie un accueil flatteur, et y recevaient les promesses les plus formelles ; tout était prémédité pour anéantir l'œuvre du 3 mai, et pour courber plus que jamais

(1) Miliutin, *Guerre de* 1799, 1, 3.

la Pologne sous la domination russe. On ne pouvait avoir la crainte que ce pays, au milieu des troubles qui le déchiraient, fût en état de résister à l'impératrice; le seul souci qu'éprouvât Catherine était causé par les puissances allemandes, et surtout par l'empereur Léopold, qui lui avait franchement communiqué et recommandé son plan d'union saxo-polonaise. Si cela lui était possible, elle voulait empêcher toute intervention de ces puissances dans la question polonaise. « Si elles s'opposent à mes plans, écrivait-elle à cette époque, je chercherai à les calmer en leur offrant un dédommagement ou même une province polonaise. » Mais elle ne comptait en venir là qu'à la dernière extrémité; elle espérait, au contraire, les contenir par de brillantes promesses, jusqu'à ce que la Pologne fût de nouveau complétement envahie par les troupes russes, puis ensuite décider la question selon les désirs de sa toute-puissante ambition. Rien ne pouvait mieux seconder ces vues que l'ardeur belliqueuse déployée par les Français contre l'Autriche au printemps de 1792; il était évident que si une grande guerre éclatait en Belgique et en Italie, l'empereur d'Autriche ne pourrait plus soutenir la Pologne que de ses vœux stériles. « Je me casse la tête, disait Catherine en décembre à un de ses confidents, pour amener les cabinets de Vienne et de Berlin à intervenir dans les affaires de France. Je voudrais les voir plongés dans quelque question bien compliquée, afin d'avoir les mains libres; j'ai devant moi tant d'entreprises non terminées! il faut que ces deux cours soient occupées, pour qu'elles ne m'empêchent pas de les mener à bonne fin (1).

Les événements, comme nous le savons, répondirent à ces vœux. A Paris, la Gironde s'empara du gouvernail de l'État, et elle poussa la France avec une ardeur passionnée à déclarer la guerre à l'Allemagne; à Vienne, l'empereur Léopold mourut, et son successeur, avec son inexpérience, son manque de conseils éclairés et ses désirs ambitieux, resta hésitant entre la pression de la Russie et celle de la France; à Berlin, le cabinet apprit le plan d'union saxo-polonaise, et fut par là radicalement guéri de toute sympathie pour la Pologne. Ce que Catherine avait rêvé se réalisait : les deux puissances allemandes, occupées ailleurs,

(1) Smitt, *Suwarow*, II, 359.

étaient forcées d'abandonner la Pologne au bon plaisir de la Russie. Bientôt le roi de Prusse revint de lui-même aux idées que Catherine lui avait autrefois suggérées. Du moment qu'il était impossible de protéger la Pologne contre l'ambition de la Russie, il ne voulut pas tout laisser à la disposition exclusive de Catherine. Celle-ci ayant alors proposé aux deux cours de s'entendre au sujet du sort de la Pologne, le roi résolut de profiter de cette négociation pour réclamer une province polonaise. Il supposait que la Russie n'entreprendrait rien isolément contre la Pologne tant qu'elle n'aurait rien décidé avec les puissances allemandes; mais plus les désirs de la Prusse se manifestaient, plus la Russie hâtait ses armements, afin de placer la Pologne, aussitôt que possible, sous la domination exclusive de ses troupes, de se rendre ainsi maîtresse de la situation, et d'empêcher à jamais l'intervention gênante des puissances allemandes.

CHAPITRE II

PARTAGE DE LA POLOGNE. — PRÉLIMINAIRES.

Depuis l'automne de 1791, les chefs des mécontents polonais étaient rassemblés à Saint-Pétersbourg. Les plus importants étaient, du royaume de Pologne, Félix Potocki et le maréchal de la couronne Rzewuski, et de Lithuanie, les frères Kossakowski, dont l'aîné était évêque de Wilna et le plus jeune général au service russe. Ils n'avaient qu'à se féliciter du brillant accueil qui leur était fait par l'impératrice. En effet, aspirant avant tout à renverser la constitution du 3 mai, qu'elle considérait comme le premier obstacle à ses desseins, Catherine les attirait dans le cercle intime de sa cour, leur allouait par mois une pension considérable, et les mettait en relations intimes avec ses ministres. Il n'y avait qu'une voix à Saint-Pétersbourg contre les coupables démocrates de Varsovie, qui voulaient anéantir, en même temps que les priviléges de la noblesse, la vieille liberté polonaise, et, par conséquent, le rempart de la politique conservatrice. La Russie était célébrée comme la protectrice de la vraie nationalité polonaise, et, en réclamant son appui, les mécontents

croyaient agir sous l'impulsion du patriotisme le plus irréprochable. L'impératrice évita pendant quelques mois de leur donner une réponse formelle ; elle profita de cet intervalle pour conclure à Jassy une paix définitive avec les Turcs, et pour rassembler une forte armée sur la frontière de Pologne. Ce ne fut que lorsque la Gironde, à Paris, se fut emparée du pouvoir et que, par suite de sa politique, la guerre contre l'Autriche devint imminente, que Catherine sortit de sa réserve, promit aux gentilshommes polonais son intervention armée pour le rétablissement de l'ancien ordre de choses en Pologne, s'engagea à garantir à ce pays l'intégrité de son territoire, et permit que Potocki jetât les bases d'un plan de confédération d'après lequel ses partisans devaient s'unir pour gouverner la Pologne.

A la fin de mars, on reçut à Saint-Pétersbourg la déclaration du 13, par laquelle la Prusse annonçait qu'elle adoptait les idées de Catherine au sujet de la Pologne, qu'elle était prête à se réunir à la Russie comme celle-ci le demandait, et que, si elle n'agissait pas immédiatement, c'était uniquement parce que le traité du 7 février lui faisait une loi d'attendre les résolutions de l'Autriche. Pour le moment, Catherine n'en demandait pas davantage; l'essentiel pour elle était d'être assurée que la Pologne n'avait aucun secours à attendre de l'Allemagne. Elle donna donc le 8 avril au général Kachowski l'ordre de conduire sur les frontières méridionales de la Pologne soixante-quatre mille hommes de l'ancienne armée du Danube, troupes excellentes et qui avaient fait leurs preuves dans la guerre contre les Turcs; en même temps, le général Kretschetnikoff se mettait en marche avec trente-deux mille hommes et se dirigeait, du Nord et de l'Est, vers la Lithuanie. C'était déployer une supériorité de forces écrasante pour la Pologne, qui possédait à peine cinquante mille hommes de troupes régulières; encore celles-ci étaient-elles mal armées, mal payées et sans aucune discipline. Catherine ne se laissa nullement détourner de sa route par une dépêche autrichienne, dans laquelle Kaunitz recommandait instamment la réunion de la Saxe et de la Pologne comme le meilleur moyen de sortir d'affaires. Une fois sûre du concours de la Prusse et de la guerre contre la France, l'impératrice ne tint aucun compte de l'opposition de l'Autriche; mais elle se promit de faire payer

aussi cher que possible à l'empereur son abandon de la politique de Joseph II et sa tendance à relever la Pologne. Pour le moment, elle se contenta d'ordonner à son ambassadeur à Vienne de prendre une attitude hautaine et froide; puis lorsque, bientôt après, les deux cours allemandes proposèrent à Saint-Pétersbourg leur traité de février, elle refusa de s'y associer et exprima, au contraire, au comte de Goltz le désir bien arrêté de conclure un traité spécial avec la Prusse. A Berlin, le roi déplorait l'irritation de Catheterine contre l'Autriche, car il était impossible qu'il arrivât à aucune solution définitive sans la coopération de cette puissance; mais il n'en était pas moins fort satisfait de la faveur que l'impératrice témoignait au comte de Goltz, et, dans cette disposition d'esprit, il répondit sèchement aux Polonais, qui se plaignaient des armements de la Russie, que ces querelles ne le regardaient pas.

Les choses en étaient là lorsque, le 30 avril, Catherine annonça formellement à son chargé d'affaires à Varsovie, le baron Bulgakow, que Kachowski entrerait en Pologne du 12 au 22 mai, et qu'au même moment la nouvelle confédération se formerait sur la frontière, sous la direction de Félix Potocki. Bulgakow devait alors présenter au gouvernement polonais un manifeste par lequel la czarine lui déclarait la guere, et ne se laisser entraîner à aucune négociation. Une grande agitation régnait à Varsovie; le mouvement du parti russe et l'agglomération des troupes sur les frontières indiquaient que l'explosion était imminente et jetaient le trouble dans tous les esprits. On parlait de doubler les impôts, de faire des emprunts à l'étranger, de lever des gardes civiques; mais on n'arrivait à aucune mesure efficace, tout étant paralysé par le manque d'argent et par la méfiance réciproque. On n'avait dans toute la Lithuanie que de faibles garnisons qui, réunies, formaient à peine quinze mille hommes, et le jeune Poniatowski occupait la frontière du Sud, en Podolie, entre le Dniester, le Bug et le Dniéper, avec vingt mille hommes environ; on se trouvait donc partout en face d'un ennemi trois fois supérieur en nombre. Kachowski passa la frontière le 18 mai; immédiatement après, Félix Potocki, protégé par une armée russe, publia sa confédération à Targowice. D'après un plan bien combiné, Kachowski développa ses forces de manière à déborder toujours les ailes de son adversaire, de sorte que les Polonais, craignant de se voir

complétement cernés, évacuèrent la Podolie sans coup férir, soutinrent à Zielence, en Wolhynie, contre une division de l'armée russe, un combat dans lequel ils déployèrent une grande bravoure, mais qui n'eut aucun résultat, et enfin ne reprirent un peu d'assurance que derrière le Bug, entre Dubienka et Brzesc-Lithewski. Pendant ce temps, le général Kretschetnikoff s'avançait aussi avec rapidité, occupait Wilna, y proclamait en grande pompe la nouvelle confédération, au milieu des cris de joie du peuple, et enfin atteignait et prenait Grodno; au bout de six semaines, les Russes s'étaient ainsi emparés, presque sans résistance, de toute une moitié de la Pologne.

Ces succès militaires ne faisaient pas négliger à Catherine la poursuite de ses plans politiques. Le 25 mai, Alopéus, son ambassadeur, remit à Berlin une note par laquelle la Russie laissait entrevoir la possibilité d'un secours contre la France et d'une guerre de principes tout à fait désintéressée contre la Révolution, et enfin proposait à la cour de Prusse une alliance séparée. Le roi fit répondre, avant tout, qu'en effet il ne s'agissait pas de faire des conquêtes en France, mais qu'il faudrait cependant obtenir une indemnité pour les frais de la guerre; quant au traité particulier qu'on lui proposait, tout en exprimant la profonde satisfaction que lui causaient les sentiments d'amitié de l'impératrice, il déclara qu'il était nécessaire de s'entendre d'abord avec l'Autriche, et demanda à la Russie de lui présenter un projet explicite de ce traité. Le roi était encore, à cette époque, plein d'ardeur pour la guerre contre la France et pour l'alliance autrichienne; il désirait agir de concert avec l'empereur dans la question polonaise, et maintenir dans de justes bornes la prépondérance de la Russie; il se hâta donc d'informer l'Autriche de l'offre qui lui était faite. Cette nouvelle produisit naturellement à Vienne une grande sensation, accrue encore par une ouverture confidentielle du comte Schulenburg, lequel annonça que la Prusse chercherait à obtenir comme dédommagement une province polonaise. Sur-le-champ, François II se décida à modifier sensiblement son système. Sous Léopold, une hostilité presque ouverte contre la Russie avait régné en Autriche; aujourd'hui, Kaunitz exprima le désir de voir se renouer l'ancienne alliance qui avait existé entre Joseph II et

Catherine. Léopold avait toujours visé à rendre la Pologne plus forte; François II, au contraire, accorda aisément que l'acquisition d'une province polonaise lui conviendrait aussi bien qu'à la Prusse. Kaunitz tenta pourtant encore une démarche dans le sens du traité de février, et obtint que l'Autriche et la Prusse demandassent de concert à participer à la protection de la Pologne; mais rien n'était plus contraire aux idées de Catherine. Elle aimait mieux encore morceler ce pays que d'en partager la tutelle, et elle n'honora même pas cette proposition d'une réponse. Elle voyait cependant que l'Autriche et la Prusse étaient encore en bonne intelligence, et comprenait qu'une alliance avec Berlin ne réussirait pas tant que l'Autriche en serait exclue et tant qu'il n'existerait pas un certain accord entre elle et la cour de Vienne. Or, comme elle ne voulait pas accorder à l'Autriche la moindre influence en Pologne, elle résolut de détourner de ce pays les regards de l'empereur; dans ce but, elle ordonna à Rasumovsky de mettre en avant l'échange bavarois. Nous avons vu avec quelle ardeur François II adopta cette idée, comment il entra sur-le-champ en négociation avec la Prusse à ce sujet, et comment les deux puissances en vinrent à décider provisoirement que l'empereur aurait la Bavière et le roi de Prusse une province polonaise. Le comte Cobenzel reçut l'ordre de proposer ce projet à Saint-Pétersbourg, et d'ouvrir en même temps une négociation qui aurait pour but un nouveau traité entre les deux cours impériales. Les Russes n'avaient pas osé espérer un succès aussi prompt; aussi Catherine résolut-elle de mettre sur-le-champ ces bonnes dispositions à profit. Le 13 juillet, Cobenzel et les ministres russes signèrent un traité d'alliance par lequel les deux puissances s'engageaient à fournir chacune un corps d'armée de douze mille hommes et se promettaient une mutuelle défense, excepté toutefois le cas où l'Autriche serait attaquée par l'Italie, et la Russie par la Chine, la Perse ou la Tartarie. Par deux articles séparés, l'Autriche garantissait le duché d'Oldenbourg à la maison de Holstein-Gottorp, et s'engageait enfin à rétablir, de concert avec la Russie, l'ancienne constitution polonaise. C'était déclarer officiellement qu'elle abandonnait les plans de Léopold, et le ministre Markoff assura à l'ambassadeur que les indemnités désirées par les deux cours allemandes ne feraient

pas obstacle, bien que l'abandon d'une province polonaise à la Prusse fût une chose très-grave.

Ce fut la Pologne qui ressentit les premiers effets de cette politique.

L'apparition des troupes russes et leur rapide invasion dans ce pays avaient produit à Varsovie une émotion indescriptible. Un trait caractéristique de la situation, c'est que, bien que l'organisation d'une armée de cent mille hommes eût été ordonnée depuis un an, et que l'attaque des Russes fût prévue depuis six mois, personne, dès le premier moment, ne crut possible de se sauver au moyen des seules forces du pays. Quoique la Prusse eût déclaré maintes fois qu'elle ne se regardait pas comme engagée à défendre la nouvelle constitution, Ignace Potocki se rendit en hâte à Berlin, à la fin de mai, pour implorer le secours du roi, conformément au traité de 1790. L'abbé Piatoli alla à Dresde dans le même but, et le prince Adam Czartoriski remua ciel et terre à Vienne. Tout fut en vain. Le roi Stanislas se décida alors à faire une démarche toute particulière. Le 22 juin, il écrivit à l'impératrice et fit appel à ses sentiments personnels, au nom de leur ancienne amitié. « Je n'employerai ni détours, ni longueurs, lui dit-il, elles ne conviennent ni à mon caractère, ni à ma situation. Je vais m'expliquer avec franchise, car c'est à vous que j'écris. Il vous importe d'influer en Pologne et de pouvoir y faire passer vos troupes sans embarras, toutes les fois que vous voudrez vous occuper ou des Turcs ou de l'Europe. Il nous importe d'être à l'abri des révolutions, dont chaque interrègne doit nécessairement devenir la cause, en faisant intervenir tous nos voisins, en nous armant nous-mêmes les uns contre les autres. Il nous faut, de plus, un gouvernement intérieur mieux réglé que ci-devant. Or, voici le moment et le moyen de concilier tout cela. Donnez-moi pour successeur votre petit-fils, le prince Constantin ; qu'une alliance perpétuelle unisse les deux pays ; qu'un traité de commerce réciproquement utile y soit joint. »

Huit mois auparavant, cette proposition eût peut-être comblé tous les désirs du cabinet russe, en lui livrant la Pologne et en lui évitant le regret d'en céder une partie à la Prusse ; mais actuellement, Catherine était déjà trop engagée dans ses négocia-

tions avec les puissances allemandes ; elle ne vit dans la lettre du roi de Pologne qu'une tentative pour la brouiller avec ses alliés, et elle répondit de la façon la plus dure que la seule chose qui pût et dût sauver la Pologne était l'acceptation immédiate de la confédération de Targovice par le roi. Une dépêche détaillée du vice-chancelier Ostermann expliqua à Stanislas, en termes plus précis, que l'on considérait qu'il n'existait plus de gouvernement légitime à Varsovie, et que, par conséquent, on ne pouvait y parler ni d'aillance ni de traité de commerce ; que la Russie n'était pas en guerre avec la Pologne ; qu'au contraire, elle était en étroite union avec la République, c'est-à-dire avec la confédération, et qu'elle n'agissait que contre les ennemis de cette dernière (1). Au même moment, le chargé d'affaires autrichien déclarait au roi que son gouvernement n'avait aucun motif pour s'opposer aux désirs de la Russie.

Le 17 juillet, Kachowski passa le Bug à Dubienka et força le général Kosciusko, malgré son héroïque résistance, à quitter la forte position qu'il occupait au delà du fleuve. C'est tandis que les colonnes russes s'avançaient de toutes parts vers la capitale, que le roi reçut l'accablante réponse de Saint-Pétersbourg, fut informé de l'étroite intelligence qui régnait entre la Russie et l'Autriche, et apprit de la bouche même de l'ambassadeur russe que Catherine seule empêchait la Prusse d'entrer en Pologne les armes à la main. Dans la nation polonaise, l'impuissance égalait l'irritation; de quelque part qu'on jetât les yeux, on n'entrevoyait aucune chance de salut ; le roi se soumit donc, et, le 24, il entra dans la confédération.

C'était accomplir le renversement de la nouvelle constitution, et proclamer la restauration de l'ancien état anarchique. Les patriotes de 1791, Ignace Potocki, Mulachowski, Kollontai s'enfuirent à Vienne et à Dresde ; le roi Stanislas resta seul et abattu dans son palais, tantôt exhalant les plaintes les plus amères, tantôt plongé dans les plus sombres réflexions. Il n'était nullement cause des malheurs de la dernière lutte; mais toutes les haines des vaincus, toutes les hontes de la défaite tombèrent sur lui, parce qu'il n'avait pas su se décider, comme Potocki

(1) Smitt, *Souworow*, II, 468.

le lui avait conseillé, à s'enfuir avec les patriotes. Il n'avait plus la moindre autorité ; toutes les affaires étaient entre les mains de la confédération, dont le chef, Félix Potocki, était considéré comme le régent du pays; mais lui et ses collègues étaient aux ordres du conseiller d'État Buhler, que Catherine avait nommé son représentant près de la confédération. On vit bientôt comment cette princesse comprenait ses rapports avec la soi-disant république polonaise : Buhler apporta de Saint-Pétersbourg une nouvelle constitution pour la Pologne, et, la confédération ayant pris à Varsovie quelques mesures qui déplaisaient à l'impératrice et ayant porté la main un peu trop rapidement sur les titres et les propriétés des starostes renversés par le nouveau parti, Ostermann écrivit à Buhler, le 14 juillet : « La czarine veut le bien de la nation, mais non celui de quelques individus. Elle connaît les vrais intérêts de la Pologne, et saura dicter à la confédération les règles de sa conduite. L'expérience a prouvé combien tous ces seigneurs sont sujets à l'erreur lorsqu'ils agissent d'après leurs propres idées. L'impératrice saura établir le bonheur de la Pologne sur des bases solides (1). » Le système de pouvoir protecteur et de vasselage était donc bien dépassé. La volonté de la Russie était imposée dans les plus grandes comme dans les plus petites questions, et le nom distinguait seul encore la Pologne des autres provinces russes.

Cependant, la négociation avec la Prusse avait fait des progrès importants. Le 21 juin, le projet d'alliance demandé par le roi était parti de Saint-Pétersbourg ; ce projet était, en général, conforme au traité avec l'Autriche; seulement il était augmenté d'une clause secrète qui garantissait au duché de Courlande la constitution de 1788. C'était le pendant de la protection promise à la confédération de Targovice : le duc de Courlande, comme le roi de Pologne, avait aspiré en 1791 à une augmentation de ses droits souverains, et il existait également dans ce pays un parti noble qui tenait à l'ancienne anarchie, et qui, comme les Targoviciens, s'était étroitement rattaché à la Russie. Cette dernière puissance demandait maintenant que la Prusse, au lieu de conti-

(1) Smitt, II, 489.

nuer à s'intéresser au duc, abandonnât ce prince et son pays au parti russe. En échange, la note qui accompagnait le projet faisait un grand pas vers les idées de conquête de la Prusse. Ostermann y répétait encore que les puissances allemandes ne devaient pas songer à s'emparer de provinces françaises; « cependant, ajoutait-il, l'impératrice reconnaît qu'un dédommagement leur sera dû, et elle est décidée à les aider à l'obtenir, dès qu'elle connaîtra leurs plans d'une manière plus précise. » Les ministres prussiens pensèrent que Catherine, en établissant ainsi l'inviolabilité du territoire de la France, désignait la Pologne comme objet de leurs acquisitions mutuelles, et, à dater de ce moment, ils tinrent la réalisation de leurs espérances pour assurée. Ils ne firent au projet d'alliance que quelques additions et de légers changements, qui tous avaient rapport à la Pologne. Ils demandèrent qu'on fît mention de l'Autriche comme devant prendre part aux délibérations qui auraient le sort de la Pologne pour objet et comme devant contribuer à la protection de ce pays, et proposèrent de décider que nul prince appartenant à l'une des trois puissances voisines ne pourrait monter désormais sur le trône de Pologne. Pour ce qui regardait l'indemnité, ils ajournèrent toute observation écrite, attendu que l'entrevue du roi de Prusse et de l'empereur d'Autriche allait avoir lieu à Mayence, et que l'on pensait que les deux souverains s'entendraient définitivement à ce sujet. Toutefois, ils exprimèrent verbalement leurs désirs à l'ambassadeur russe : « Une province française, dirent-ils, n'étant pas une conquête désirable pour la Prusse et pouvant également avoir de nombreux inconvénients pour l'Autriche, l'échange de la Belgique contre la Bavière d'un côté, et, de l'autre, la cession d'une province polonaise à la Prusse étaient ce qu'il y avait de plus convenable. Dans ce cas, la Russie pourrait prendre l'Ukraine pour elle-même, afin de renfermer cette Pologne toujours agitée dans des limites plus étroites, et la France, selon les désirs de Catherine, ne serait pas dépouillée. » Le comte de Goltz fut chargé de tenir le même langage à Saint-Pétersbourg; il devait, en outre, chercher à calmer autant que possible la colère de Catherine contre l'Autriche; car, ainsi que nous l'avons dit, la Prusse espérait encore rester en complète intelligence avec l'empereur et désirait, de concert avec lui,

arriver à restreindre à de justes limites la toute-puissance de la Russie en Pologne.

Mais la czarine avait pressenti tout cela, et elle se sentait peu disposée à laisser ces projets s'accomplir. Elle avait complaisamment prêté l'oreille aux vœux des puissances allemandes tant que la lutte avait duré en Pologne, et qu'une opposition de la cour de Vienne ou de la cour de Berlin aurait pu la gêner ; mais à présent, à la fin de juillet, elle voyait la Pologne à ses pieds, et plus son triomphe se complétait, plus elle éprouvait de répugnance à céder une province à la Prusse. Le traité d'alliance fut pourtant signé le 7 août, avec les additions demandées à Berlin; quant à l'indemnité à donner à la Prusse, Goltz n'en entendit pas parler pendant quelque temps; puis on finit par déclarer qu'il fallait attendre le résultat de l'entrevue de Mayence. Ostermann dit même une fois, comme en plaisantant, que le manifeste du duc de Brunswick renonçait à toute conquête, sur quoi Goltz répliqua : « Le manifeste dit que l'on ne songera pas à s'enrichir, ce qui n'exclut pas l'idée d'une juste indemnité. » — « Sans doute, vous avez raison, reprit Ostermann; il ne s'agit que de s'entendre. » Là-dessus eut lieu l'entrevue de Mayence, puis vint la catastrophe fatale, c'est-à-dire la rupture de la concorde entre les puissances allemandes, et la lutte ouverte de l'Autriche et de la Prusse. Ce funeste événement assura en Orient la suprématie de la Russie, de même qu'il prépara à l'Occident les victoires de la Révolution française. A Saint-Pétersbourg, Goltz vit se fermer devant lui toutes les portes et toutes les oreilles. « La Russie, disait-on, est alliée à l'Autriche et à la Prusse ; elle ne peut rien conclure avec l'une sans l'assentiment de l'autre ; si la Prusse veut être écoutée à Saint-Pétersbourg, il faut auparavant qu'elle se réconcilie avec l'empereur. » C'était bien là aussi le plus vif désir de la cour de Berlin. Le comte Haugwitz fut envoyé à Vienne, afin de discuter les points en litige. Mais lui non plus ne put avancer d'un pas. L'Autriche persistait dans ses prétentions sur les margraviats de Franconie, tout autant que la Prusse dans sa résistance. L'automne s'écoula ainsi ; la campagne de Champagne se termina sans amener de résultat, et nous savons comment peu à peu la situation se tendit en octobre, et comment la crise devint imminente. D'un côté, l'Autriche exprima hautement le désir,

non plus de rétablir le trône des Bourbons, mais de conquérir les provinces françaises situées sur la frontière ; de l'autre, la Prusse présenta d'abord à la Russie, puis à l'Autriche, la demande catégorique d'une indemnité en Pologne pour la campagne qui venait de se terminer, et de nouveaux avantages immédiats si elle devait continuer la guerre. Catherine fut aussi irritée par les unes que par les autres de ces prétentions ; mais elle ne possédait pas de moyen sûr de s'y opposer. Elle craignait, au contraire, si elle le tentait, de voir les deux puissances s'unir contre la Russie ; elle se retrancha donc dans une politique expectante, et répéta de nouveau qu'il fallait avant tout que les puissances allemandes se missent d'accord entre elles. Toute la question européenne dépendait, par conséquent, de la négociation entamée par Spielmann et Haugwitz au quartier général prussien. Nous suivrons cette négociation dans tous ses détails, car elle fut décisive dans son influence sur l'époque de la Révolution ; ce fut de là que partirent tous les fils auxquels se sont rattachées les catastrophes de la France, de l'Allemagne et de la Pologne. Quittons donc un moment la Pologne pour l'Autriche, et tâchons de comprendre ce qu'était devenue la situation de cet État depuis la mort de Joseph II (1).

Bien que l'empereur Léopold eût des principes très-arrêtés et fût, malgré sa souplesse, très-ferme dans sa conduite, son règne fut trop court pour qu'il pût reconstituer, d'après un système suivi, l'État si profondément ébranlé par Joseph II. Cependant, la plupart des innovations introduites par Joseph furent supprimées; on ne rétablit pas pour cela l'ancien ordre de choses, mais on lui substitua, sur plusieurs points, des réformes utiles. Ce fut ainsi que l'on donna satisfaction à la Hongrie, que l'on soumit la Belgique, et qu'on établit un nouveau gouvernement à Milan. Mais pas plus dans les États héréditaires qu'en Belgique on ne fonda une situation solide et durable. Tout se ressentait encore des secousses violentes causées par la politique de Joseph II. Toutes les administrations furent décentralisées par Léopold et reconstituées au point de vue aristocratique ; mais leur action restait languissante, les affaires traînaient en longueur, et

(1) La plus grande partie de ce qui suit est tirée des dépêches du ministre hollandais Van Haeften et de l'ambassadeur anglais à Vienne, Sir Alexandre Stratton.

Léopold était souvent dans l'obligation de réprimander vertement les diverses autorités pour leur négligence et leur désordre; il dut même créer à la chancellerie deux places d'inspecteurs chargés de surveiller régulièrement la manière dont les affaires étaient conduites. Envers l'Église, l'empereur s'efforça de garder une attitude amicale, sans consentir cependant à une restauration complète. Il replaça, par exemple, toutes les écoles des villes sous la surveillance des évêques; mais il protégea les Hongrois protestants dans la question des mariages mixtes, et s'opposa au rétablissement des couvents fermés par ordre de Joseph II.

On ne savait donc pas jusqu'à quel point le gouvernement autrichien pouvait encore compter sur l'influence de l'Église et de la noblesse, qui avaient été jadis les plus fermes appuis de son pouvoir; d'autre part, l'armée ressentait plus encore le contre-coup du changement de système. Sous Joseph II, l'influence du feld-maréchal Landon avait dû en tout céder le pas aux conseils du général Lascy, ce qui avait donné lieu à une foule de changements importants dans le personnel et dans le matériel. Sous Léopold, le parti de Landon reprit le dessus. On tournait en ridicule les réformes administratives de Lascy; on citait ce mot de Frédéric II : « ce brave Lascy a besoin d'employés qui lui coûtent un million, pour éviter qu'on ne gaspille mille florins. » Léopold n'alla pas ici aussi vite ni aussi rudement en besogne que son prédécesseur, mais il n'y eut bientôt plus moyen de douter de la nécessité de nouveaux changements; en décembre 1791, une commission fut nommée pour examiner les institutions de Joseph II, commission présidée de nom par le prince Colloredo, zélé partisan de Lascy, mais dirigée de fait dans ses travaux par l'énergique général de Vins, ami de Landon, si bien qu'au bout de peu de temps, Colloredo, se retira furieux, en prédisant force malheurs. Ces dissensions eurent un prompt retentissement dans tous les corps d'officiers, et se communiquèrent par là jusqu'à la noblesse des provinces.

Les basses classes n'étaient pas beaucoup plus calmes. Tandis que la noblesse saluait avec joie l'abolition des impôts établis par Joseph II, on entendait retentir de toutes parts les plaintes des paysans, lesquels craignaient le rétablissement des charges

qui avaient jadis pesé sur eux. Les États provinciaux ayant été convoqués dans tous les pays dépendant de la couronne, afin de satisfaire la noblesse influente, les paysans demandèrent de plusieurs côtés à avoir leur part dans cette représentation. Une députation de la Styrie se fit surtout remarquer. Elle s'appuya sur ce que, le peuple des campagnes représentant comme population, recrues et impôts les trois quarts des provinces, il était de toute injustice de le rendre dépendant du dernier quart, et soutint qu'en toute équité, on devait le faire participer à la représentation du pays. Des prétentions et des agitations semblables se produisirent en Carniole et en Bohême; le gouvernement n'osait s'avancer dans une voie aussi menaçante, mais il sentait le danger et la nécessité de le conjurer. Léopold remit la pétition des Styriens au président de la chancellerie aulique, le comte Kollowrath, avec l'ordre de n'en pas faire l'objet d'une discussion, mais d'en parler dans le plus grand secret à chacun des membres du conseil, qui devrait remettre à l'empereur un écrit cacheté, dans lequel il ferait connaître son opinion sur cette affaire. Parmi tous ces avis divers, il y en eut un qui sembla plaire particulièrement à Léopold, c'était celui, non de donner droit de suffrage aux paysans eux-mêmes, mais de nommer membre de la diète à leur place l'*avocat du pays* (employé impérial qui avait pour mission de présenter les plaintes des sujets aux autorités centrales de Vienne). On ne devait pas espérer calmer les paysans par cette mesure ; mais avant qu'on eût pris une décision définitive, d'autres prétentions se produisirent ; l'une, des paysans de Transylvanie qui demandaient une représentation égale à celle des autres ordres, l'autre, des États de Bohême qui réclamaient les mêmes droits que ceux possédés par les autres provinces. A cela venaient se joindre de graves soucis au sujet de l'opposition hongroise, de la violente fermentation qui se manifestait parmi la noblesse de Galicie (laquelle, sous Joseph II, en était presque arrivée à la révolte à main armée), des difficultés constantes qui surgissaient avec les États de Brabant, et enfin des idées révolutionnaires qui se faisaient jour à Vienne même. La police active de Léopold ne tarda pas à découvrir là les traces d'émissaires français, traces qui, ainsi que nous l'ont appris les dépêches de Lebrun, n'étaient point une

vaine fable inventée par la police, et dont le danger devait s'accroître chaque jour par suite des menaces de guerre de la Gironde.

Du reste, ces inquiétudes et ces dangers ne semblaient nullement préoccuper le monde aristocratique et officiel. Vienne était plus brillant, plus gai, plus séduisant que jamais. La prude austérité de mœurs de Marie-Thérèse y était complétement oubliée, ainsi que la dureté capricieuse de Joseph II. Personne, dans ce tourbillon, ne pressentait quelles terribles catastrophes menaçaient la société, quelles épreuves attendaient la monarchie. Le despotisme envahissant de Joseph II avait étouffé partout l'énergie morale nécessaire au développement intellectuel, et lorsque cette contrainte cessa tout à coup de se faire sentir, tout tomba dans un complet affaissement. Il semblait que la plus haute politique consistât à assurer à la société viennoise ses plaisirs élégants, ses bals, ses fêtes aux redoutes, son luxe de bonne chère, et aux femmes une suite non interrompue de triomphes et de plaisirs. Les intrigues d'antichambre et d'alcôve étaient les grandes affaires à la cour; force était aux ministres de s'en préoccuper ; au château impérial, au Kohlmarkt, au Prater, partout régnaient le plaisir et l'oubli des soucis; l'empereur lui-même n'y était arraché de temps à autre que lorsque, dans de rares heures de réflexion, il songeait à la faiblesse de son empire et portait ses regards sur les événements de Paris et de Saint-Pétersbourg.

Lorsque la mort inattendue de Léopold appela l'empereur François à la première dignité de la chrétienté, la situation était inquiétante à tous les points de vue, et ne se prêtait nullement à l'essai de nouveaux systèmes; mais le jeune monarque n'avait nulle idée de la gravité de la mission qui lui était dévolue, ni des moyens dont il pouvait disposer. Né en Italie, il était resté jusqu'à l'âge de seize ans à Florence, où il n'avait reçu qu'une instruction bien incomplète; mais il s'était pénétré dès son jeune âge de l'idée qu'il serait le maître un jour, et l'empereur Joseph, qui, malgré tout son penchant à l'absolutisme, possédait un profond sentiment de ses devoirs, avait été très-mécontent de l'égoïsme borné qu'il avait découvert chez son neveu. Il l'avait trouvé ignorant, dur envers les autres et incapable de se dominer lui-même, et il avait entrepris de réformer l'éducation de ce jeune homme. Mais il eut le tort de remettre la

direction officielle de cette éducation au grand maître de la cour, le comte Colloredo, homme d'un caractère taciturne et quelque peu hypocrite, sans talents remarquables, et cachant sous un extérieur austère une ambition patiente et rusée. L'instruction militaire du jeune prince fut confiée à deux adjudants ; l'un, Lamberti, était tout à fait nul ; l'autre, Rollin, était un ambitieux effréné qui prit bientôt un grand ascendant sur son élève. Le jésuite Diesbach, dont il n'y a pas grand'chose à dire, et le professeur Schloissnig, homme instruit, mais faible et vaniteux, furent chargés de son éducation scientifique. Bien qu'on sût peu dans le public quelles étaient les dispositions particulières du jeune archiduc, l'opinion générale était qu'il suivrait une marche tout opposée à celle de l'empereur Léopold, et qu'il remettrait en vigueur les idées de Joseph II.

En effet, il y avait à peine quelques mois qu'il était sur le trône, qu'en dépit de tous les obstacles, François II commença à justifier ces prévisions. Ce n'était pas qu'il y fût poussé par une grande idée ou par un système clairement conçu ; il n'était pour cela ni assez instruit sur la situation ni assez versé dans les affaires, et si une trop grande hâte d'arriver au but permit rarement à Joseph de juger les événements avec maturité, chez François ce furent l'indolence et l'aversion pour l'étude qui ne lui permirent pas même d'en prendre la connaissance la plus superficielle. Il donnait la plus grande partie de son temps à des plaisirs innocents mais stériles, tels que les concerts, les représentations dramatiques, les collections d'animaux, la culture des fleurs. Il ne cherchait pas même en ces choses un intérêt scientifique ou artistique ; il était simplement attiré vers elles par le besoin de distractions qu'éprouve toujours un esprit ennuyé et oisif. Bien qu'il confiât tous les travaux du gouvernement à ses ministres, il n'en conservait pas moins la plus haute idée de sa personne et de sa dignité ; le sentiment de sa faiblesse, loin d'adoucir ce que son caractère avait d'impérieux, l'augmentait encore, en y ajoutant une méfiance générale dans laquelle il enveloppait tout son entourage, ses amis et ses serviteurs. On comprend facilement qu'un tel caractère n'avait rien des aspirations libérales de Joseph II, mais qu'il devait cependant adopter ses tendances absolues et ses idées de conquête, et arriver à un despotisme non

pas actif et brillant, mais soupçonneux et oppresseur. Sans se rendre compte de la véritable grandeur de son rôle, François II le réduisait à obtenir une obéissance passive à l'intérieur, et à remporter quelques conquêtes à l'extérieur. Tous les priviléges des provinces, que son père avait laissé revivre, ne lui plaisaient pas plus que la conciliation et la modération qui avaient caractérisé la politique extérieure de Léopold. Mais il n'était pas dans cette nature, qui, en dépit de la jeunesse, n'avait jamais été ardente, et qui, sous une apparence de sèche franchise, cachait un penchant décidé à la duplicité; il n'était pas, disons-nous, dans cette nature dissimulée de marcher en avant bruyamment et franchement comme Joseph II l'avait si souvent fait à ses propres dépens. Nous avons vu François II se montrer au début aussi pacifique que son père à l'égard des nations étrangères, et cacher les premiers pas qu'il fit vers la réalisation de ses plans de conquête sous une ambassade chargée en apparence de défendre des projets tout opposés. Il procéda de la même manière à l'intérieur, et repoussa d'abord toutes les dénonciations; mais, bientôt après, il reconstitua d'une manière plus rigoureuse encore la police du temps de Joseph II; quant à ce qui concernait la haute politique, il disait à Kaunitz les choses les plus tendres et confirma Cobenzel dans ses hautes dignités; mais il les tint aussi éloignés de lui que possible, et remit la véritable direction des affaires à son précepteur Colloredo. Dès lors, toutes les espérances d'une nouvelle représentation nationale furent étouffées dans les provinces, et l'on entendit recommencer les plaintes des protestants de Hongrie au sujet des persécutions religieuses dont ils étaient l'objet. En administration, on en revint complétement à la centralisation pratiquée par Joseph II; on abolit les chancelleries de Bohême et d'Autriche, la chambre des comptes, la chambre des finances hongroises, les commissions des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, et on les remplaça par un directoire général chargé des affaires allemandes et hongroises, ainsi que de l'administration générale des finances (1). La Belgique et le Milanais seuls restèrent, pour le moment,

(1) Président, le comte Kollowrath; chancelier, le comte Rottenhan, chargé de présenter les affaires à l'empereur; vice-présidents, les comtes Mailath et Degelmann; contrôleur général, le comte Zinzendorf; représentant de celui-ci, le comte

exceptés de cette mesure. C'était le système suivi de 1749 à 1760 par Marie-Thérèse, et plus tard, depuis 1782, par Joseph; deux fois il avait servi de base à une politique offensive à l'extérieur, en activant les affaires et en procurant de promptes ressources; deux fois il avait été écarté lorsqu'on était revenu à des voies plus pacifiques, car, d'après la nature même de l'empire, la centralisation amenait promptement l'encombrement, et, par conséquent, la négligence dans les affaires. C'était la cinquième fois depuis cinquante ans qu'on changeait de système de fond en comble, ce qui, à coup sûr, n'était avantageux ni à l'administration des affaires, ni à la moralité politique; mais nous savons qu'en cette circonstance le changement répondait aux vœux secrets du chef du gouvernement, qui tous étaient tournés vers la guerre.

Cependant, la situation intérieure des provinces n'était assurée nulle part; les diverses administrations ne pouvaient, ni par leur personnel ni par leur organisation, prêter au gouvernement un appui solide; les ressources financières de l'État étaient complétement épuisées. Par un frappant contraste avec cette pénurie de moyens, l'empereur, poussé plutôt par une jalousie inquiète que par une ambition hardie, visait à s'agrandir promptement et isolément; il marchait sur un terrain glissant et couvert d'obstacles, sans nulle conscience des dangers qui l'entouraient de toutes parts, sans consulter ses propres forces, sans égards pour les prétentions de ses alliés. C'est à peine s'il se rendait bien compte du but précis de ses désirs; tout ce qu'il voulait, c'était obtenir le plus possible pour lui-même, et donner le moins possible aux autres. C'était là l'unique préoccupation de l'empereur d'Allemagne, au milieu de la crise la plus violente qui eût jamais éclaté sur l'Europe. Cette Révolution qui, à chaque pas, s'enfonçait davantage dans le sang et dans le crime, accomplissait donc une mission historique, purifiante et vengeresse, par cela même qu'au milieu des ébranlements convulsifs qu'elle faisait subir au

Strasoldo; pour l'enseignement, le baron Birkenstock. Pour la Bohême, la Galicie, la Moravie, la Haute et la Basse-Autriche, l'Autriche centrale, les provinces souabes et la Hongrie, deux conseillers par province. L'augmentation de dépense était de 20 000 florins. Le comte Chotek, jusque-là président de la chambre des finances, fut le seul employé qui se retira sans pension, parce qu'il s'était opposé au nouveau système d'impôts, comme il l'avait déjà fait sous Joseph II.

monde, ses adversaires, quels qu'ils fussent, n'écoutaient que la voix de leur égoïsme personnel. Tandis que l'ouragan engloutissait toutes les digues sous ses vagues furieuses, les gardiens du port se disputaient avec une haine envieuse les épaves qui flottaient autour d'eux.

La Prusse, ainsi que nous l'avons vu (1), avait rejeté de nouveau, par la note de Merle, les prétentions de l'empereur sur Anspach et Bayreuth, mais elle avait presque doublé ses propres exigences au sujet de la Pologne. Spielmann, qui était bien instruit des intentions de son empereur, se désespérait en voyant l'abîme qui le séparait de la Prusse. Il ne lui fallait pas beaucoup de pénétration pour se convaincre que, devant l'imminence toujours croissante de la guerre contre la France, l'empereur n'aurait aucun moyen pour forcer la Prusse à céder la Franconie, et que la Belgique serait peut-être bientôt envahie par la Révolution, ce qui rendrait tout naturellement l'échange de ce pays contre la Bavière impossible. Il se décida donc tout à coup à un grand changement d'attitude. Il offrit de renoncer à toute prétention sur les pays de Franconie si la Prusse consentait à ne plus faire dépendre l'échange de la Bavière contre la Belgique du libre acquiescement de l'électeur, et si elle permettait l'occupation immédiate de la Bavière par un corps de quarante mille Autrichiens. Il allégua que l'électeur, après toute la prédilection qu'il avait montrée pour les Français, ne méritait pas un meilleur sort, qu'on pouvait donner à l'entrée des troupes le prétexte de renforcer l'armée du Rhin, et qu'on préviendrait, par la rapidité de la surprise, toute résistance dangereuse. On voit ici combien la passion suffit pour triompher de toute considération politique et pour obscurcir le jugement! Que de fois Frédéric II n'avait-il pas indiqué une étroite alliance avec la Bavière comme une des premières conditions de la vraie politique de la Prusse? que de fois, dans la première comme dans la dernière période de sa vaste carrière, n'avait-il pas pris cette maxime pour base de sa conduite? Mais maintenant son successeur n'était occupé que du désir d'acquérir une province polonaise, et, possédé par ce désir, Frédéric-Guillaume II marchait en avant, oubliant

(1) Vol. 1er, p. 595.

tout autre devoir, toute autre règle de conduite. « Qu'ils prennent la Bavière, dit-il, pourvu que j'aie la Pologne. L'impératrice ne veut pas les laisser entrer dans ce dernier pays, il faut bien qu'ils obtiennent quelque chose; mais à la condition que l'occupation de la Bavière marchera de pair avec celle de la Pologne. » Pour en finir le plus promptement possible, il résolut d'envoyer Haugwitz à Vienne avec Spielmann, afin de traiter immédiatement avec l'empereur, dans le cas où celui-ci donnerait à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg l'ordre d'appuyer les demandes de la Prusse.

Lorsque les deux diplomates arrivèrent à la fin de novembre à Vienne, la première impression que ressentit le comte Haugwitz fut assez bonne. Les opinions sur la guerre étaient complétement changées. Jadis des plaintes amères sur l'inhabileté du duc de Brunswick remplissaient tous les salons, partout on appelait la paix à grands cris; mais aujourd'hui, par suite de quelques paroles de l'empereur, les cercles aristocratiques se contentaient de gémir sur un malheur inévitable, et l'on y était décidé à commencer la campagne de 1793 avec des forces deux fois plus considérables qu'auparavant. Les vingt-cinq mille hommes dont l'absence avait eu en Champagne des suites si fatales sortirent enfin de la Galicie pour se rendre à Nuremberg, avec l'ordre de continuer à s'avancer vers le Rhin; Dresde, Hanovre et Munich furent sommées de contribuer à défendre l'empire; l'invitation adressée à cette dernière ville fut même plus énergique qu'amicale; enfin, après les nouvelles de Jemmapes, ordre fut donné de mettre toute l'armée autrichienne sur le pied de guerre. Dans ces circonstances, l'alliance prussienne semblait devoir être acceptée avec empressement. D'un autre côté, une voie nouvelle pour faire la paix s'ouvrit précisément alors. On reçut la note anglaise du 13 novembre, concernant les conditions possibles d'un arrangement avec la France, note qui prouvait que l'Angleterre était formellement opposée au morcellement de la Pologne, et songeait à une médiation armée entre la France et l'Allemagne. Quelle que fût d'ailleurs la décision que l'on prendrait, tout retard inutile était dangereux en présence des triomphes de Dumouriez, et il était urgent de prendre une prompte résolution.

Mais ici se présentaient des considérations toutes différentes,

qui devaient exercer une influence toujours croissante sur la guerre de la Révolution. Pour que l'échange bavarois pût avoir lieu, il fallait, avant tout, reprendre aux Français les pays que Dumouriez venait de conquérir ; il fallait, par conséquent, faire de nouveaux efforts et de nouveaux sacrifices ; il fallait que les alliés de la Prusse eux-mêmes ne reculassent pas devant les concessions les plus pénibles. On se demanda alors si un tel système présenterait des avantages dignes d'être payés aussi cher, et il se trouva à Vienne plus d'un politique influent qui émit résolûment un avis contraire. Depuis qu'elle était devenue province autrichienne, c'est-à-dire depuis 1714, la Belgique n'avait jamais été pour la maison impériale une acquisition agréable. On avait eu à y supporter des difficultés incessantes, suscitées par l'opiniâtreté des provinces, et l'on avait ressenti maintes fois le danger du voisinage immédiat de la France. C'est ce qui avait poussé Marie-Thérèse à s'allier avec celle-ci contre Frédéric le grand : pour regagner la Silésie, elle eût volontiers abandonné la Belgique aux Bourbons. Ces sentiments se manifestèrent encore plus clairement chez l'empereur Joseph II : en 1785, il avait formé très-sérieusement le projet d'échanger la Belgique contre la Bavière ; il pensait que tous les intérêts de l'Autriche devaient la porter vers l'Orient, c'est pourquoi il s'était approprié la Galicie dès 1772, et avait projeté avec Catherine, en 1783, de faire de la Vénétie, de la Bosnie et de la Servie des provinces autrichiennes. En outre, il était en lutte acharnée avec les États belges, lutte qui amena bientôt une révolution à main armée. Pendant près d'un an, la Belgique réussit à maintenir son indépendance et fut en relations ouvertes avec tous les ennemis de l'Autriche. L'empereur Léopold, le seul prince de sa maison qui attachât du prix à la possession de la Belgique, était enfin parvenu à grand'peine à rétablir son autorité à Bruxelles ; mais, sur-le-champ, il avait vu se renouveler l'opposition des États. Enfin, François II lui-même, bien que, dès le début de la guerre avec la France, il eût employé la plus grande partie de ses troupes à protéger la Belgique, s'était vu refuser par les États belges tout subside destiné à payer les frais de la guerre. Il était donc bien naturel qu'on ne tînt pas beaucoup à Vienne aux possessions belges. On pensait généralement qu'il y aurait folie à

faire de nouveaux sacrifices pour conserver ce pays lointain et ingrat. D'un autre côté, il était hors de doute que la paix avec la France deviendrait facile dès que l'Autriche renoncerait à la Belgique : c'était tout à la fois se délivrer des charges de la guerre et s'affranchir de toute dépendance vis-à-vis de la Prusse. Il devait cependant sembler désirable aux défenseurs de cette manière de voir d'ajouter une nouvelle acquisition aux États héréditaires de l'empire, pour compenser l'abandon de la Belgique, et Spielmann lui-même, en prévision de cette éventualité, avait proposé au roi de Prusse l'occupation immédiate de la Bavière, même sans le consentement de l'électeur. Mais, le roi eût-il approuvé ce projet que le succès en aurait encore été fort douteux. Quelle tempête ne devait pas soulever à la diète allemande un tel acte de violence exercé envers un des premiers princes de l'empire? Que dirait le roi si, après l'incorporation de la Bavière, l'Autriche ne donnait pas la Belgique à l'électeur? Quelles complications fâcheuses n'avait-on pas à craindre de la part de l'Angleterre, qui avait toujours protesté de la manière la plus énergique contre toute atteinte portée au *statu quo* en Belgique? On voit que les adversaires du projet d'échange ne manquaient pas à Vienne d'arguments pour appuyer leur opinion. On vit alors se réveiller, plus fortes que jamais, les tendances qui avaient prévalu au temps de Joseph II, ces tendances qui portaient l'Autriche à chercher l'accroissement de son territoire à l'Est bien plutôt qu'à l'Ouest, et qui, en ce moment, l'invitaient surtout à aider au prochain partage de la Pologne pour en prendre sa part. Ces opinions, comme nous l'avons vu (1), s'étaient déjà produites à Vienne au printemps précédent et avaient été écartées en faveur du plan d'échange; mais, actuellement que cet échange devenait douteux, elles reprirent le dessus avec une nouvelle force. L'empereur, qui n'avait encore rien décidé, était de fort mauvaise humeur et congédia le négociateur prussien après une audience de cinq minutes. Il s'établit alors entre les ministres des négociations verbales et écrites, qui se prolongèrent pendant huit jours sans amener aucun résultat; l'ambassadeur russe lui-même intervint plusieurs fois; mais

(1) Première partie, p. 474 (note).

il ne put décider l'Autriche à faire un pas en avant. Enfin, le 9 décembre, le vice-chancelier Cobenzel présenta une proposition formelle qui provoqua une violente opposition de la part de la Prusse. « L'empereur, disait Cobenzel, admet les prétentions de la Prusse, mais il faut avant tout que la Russie y donne son assentiment. Dans le cas où la Prusse entrerait en possession de sa part de la Pologne avant que l'Autriche ne se soit emparée de la Bavière, l'empereur, qui ne veut aucunement rester en arrière de la Prusse, occupera en Pologne un territoire de même importance. » Or, Haugwitz, qui savait que Catherine ne voulait absolument pas admettre les Autrichiens en Pologne, vit dans cette exigence de l'empereur une source de difficultés interminables, et il insista dans sa réponse pour que l'Autriche s'expliquât nettement au sujet de l'indemnité à accorder à la Prusse, sans y mêler ses propres prétentions sur la Pologne. Les hésitations et les incertitudes agitaient donc de nouveau la chancellerie d'État à Vienne, lorsque l'impulsion décisive lui fut donnée d'un côté tout à fait imprévu.

Presque personne, en Belgique, ne s'était d'abord effrayé de voir repousser les Autrichiens. Mais à mesure que la prépondérance des Jacobins s'établit à Paris et que leurs exigences brutales au sujet des pays conquis se manifestèrent, l'inquiétude se répandit dans les hautes classes de la population belge ; elles se sentirent alors portées de nouveau vers ce gouvernement autrichien qu'elles avaient d'abord si violemment combattu. Ces sentiments dominaient surtout dans les États de Brabant, qui n'apprirent qu'avec terreur que le cabinet de Vienne songeait à les abandonner sans résistance à la tyrannie française. Excités par le comte Mercy, l'ancien ambassadeur d'Autriche à Paris, ils se décidèrent à envoyer secrètement deux de leurs membres à Vienne, avec mission de promettre au gouvernement, s'il voulait les sauver des mains des Jacobins, les services les plus considérables, un subside de 40 millions de florins, et une levée de quarante mille hommes. Jamais offre semblable n'avait encore été faite à Vienne. Le parti belge reprit le dessus au ministère ; on se décida à accepter et à reprendre sérieusement la guerre avec la France (1). Si l'on réussissait à reconquérir la Belgique,

(1) V. de Pradt, *La Belgique depuis* 1789 *jusqu'en* 1794, p. 62 et suiv. Comme M. de Pradt n'est pas toujours très-véridique dans ses écrits, j'ai d'abord hésité

l'échange bavarois retrouvait naturellement sa base première et réelle, et l'on voyait au moins, dans cette supposition, la possibilité de conclure avec la Prusse l'arrangement depuis si longtemps désiré ; toutefois, ce n'était pas sans regret que l'on abandonnait en Pologne, à un ancien rival, une proie que l'on ne devait pas partager. Spielmann prononça enfin le mot décisif le 21 décembre. Il dit à Haugwitz que l'empereur consentait à ce que la Prusse acquît une partie de la Pologne, donnerait à son ambassadeur à Saint-Pétersbourg l'ordre d'appuyer cette demande près de Catherine. Haugwitz fut ravi ; il discuta les jours suivants tous les détails de cette affaire avec Spielmann, obtint qu'on lui communiquât les instructions nouvelles destinées à l'ambassadeur en Russie, et s'empressa d'informer son souverain de cet heureux résultat. Cette nouvelle arriva le jour de Noël au quartier général, où elle excita la plus grande satisfaction. « Haugwitz a parfaitement mené les choses, s'écria Manstein, et il a obtenu un excellent résultat. » Le roi, Bischoffswerder, tout le monde partageait cette opinion ; Lucchesini seul, toujours méfiant à l'égard de l'Autriche, troubla la joie générale par un plus mûr examen des instructions autrichiennes envoyées à Saint-Pétersbourg. « L'empereur, dit-il, demandait aussi dans sa note du 9 une province polonaise pour lui-même, dans le cas où l'échange bavarois n'aurait pas lieu. Or, la nouvelle instruction est parfaitement d'accord avec cette note ; il y est dit en toutes lettres que l'indemnité de l'Autriche, si le plan d'échange venait à manquer, ne pourra se trouver qu'en Pologne, et que l'empereur prie la czarine d'ouvrir aussitôt que possible une négociation avec les deux cours allemandes, relativement au sort réservé à ce pays. » De là, le soupçonneux politique concluait que l'empereur François renonçait quant à présent à s'emparer d'une partie de la Pologne, mais en réservant ses droits sur ce pays ; et comme Catherine ne voulait admettre ces droits à aucun prix, il était à craindre qu'elle ne refusât formellement son adhésion au traité.

à faire usage des données que renferme ce livre, bien qu'elles s'accordassent avec les relations diplomatiques. Mais ce scrupule a disparu depuis que je connais le jugement d'un des hommes d'État les mieux renseignés, de M. de Gentz. Quoique attaqué lui-même dans l'ouvrage de M. de Pradt, il déclare ses renseignements sur l'évacuation de la Belgique par les Autrichiens parfaitement exacts (*Papiers laissés par Frédéric de Gentz*, vol. 1, p. 67).

Le roi ne trouva rien à répondre à ces objections. Il était certain que l'on se trouvait encore une fois sur un terrain peu solide en face de l'Autriche. Cependant de bonnes nouvelles arrivèrent de Saint-Pétersbourg : Catherine se déclarait prête à conclure au besoin sans le cabinet de Vienne. Frédéric-Guillaume II oublia donc aussitôt les inquiétudes causées par Lucchesini, et il annonça au nouveau commandant en chef des armées impériales, le prince Frédéric Josias de Saxe-Cobourg, qu'il était en mesure de tracer, de concert avec lui, le plan de la campagne qu'ils allaient faire ensemble

Cependant, la plus grande irritation régnait à Vienne; il n'y avait pas dans cette ville un seul homme d'État qui ne considérât le nouvel arrangement comme imposé par l'imminence de la guerre. L'empereur pensait toujours qu'il n'avait rien promis qui fût de nature à assurer à la Prusse plutôt qu'à lui-même une acquisition nouvelle ; il était, au contraire, bien décidé à tout mettre en œuvre pour empêcher son rival d'obtenir le moindre avantage. Cobenzel écrivit dans ce sens à Saint-Pétersbourg ; l'ambassadeur eut ordre d'insister de la manière la plus pressante pour que Catherine limitât la part de la Prusse en Pologne à de justes proportions, et aidât l'Autriche à réaliser promptement ses plans d'échange (1). Colloredo et Rollin étaient tout à fait du même avis; aucun d'eux ne comprenait les conséquences fatales qui devaient résulter de cette conduite pour la guerre de la Révolution.

Tels furent les premiers effets de la nouvelle alliance contractée avec la Russie par les puissances allemandes. En apparence, cette alliance augmentait le nombre des adversaires de la Révolution française; mais, en réalité, elle ne fit que répandre en Europe un désordre et un égoïsme qui permirent aux Jacobins d'une part, à la czarine de l'autre, de réaliser leurs plans sans obstacles. En apparence, les deux puissances allemandes se levaient de concert pour combattre la République française et pour étendre leur territoire sur le Rhin et sur la Vistule ; mais, en réalité, l'irritation, la jalousie, le soupçon et la haine régnaient entre elles. La négociation par laquelle l'Autriche recon-

(1) Ssolowjoff, *La chute de la Pologne*, 311.

nut le second partage de la Pologne prépara en même temps l'asservissement de l'Allemagne par les armes françaises.

CHAPITRE III

PARTAGE DE LA POLOGNE. — LE TRAITÉ.

A la fin de 1792, la Russie, par la force des armes, régnait seule sur la plus grande partie de la Pologne, et là où elle ne régnait pas, le désordre le plus absolu prenait sa place (1). Depuis que le roi Stanislas était entré dans la confédération de Targovice, celle-ci était considérée comme la représentation souveraine de la nation, et, comme telle, elle avait établi ses autorités principales à Brzesc, sous le titre de *Généralité*, et en avait remis la haute direction à Félix Potocki. Un comité semblable était formé pour la Lithuanie par l'évêque Kossakowski avec le concours de son frère. Kossakowski et Potocki représentaient donc à eux deux tout ce qui restait d'autorité gouvernementale en Pologne. Ils firent ce que fait en pareil cas tout gouvernement réactionnaire ; ils suspendirent les autorités et les lois existantes et promirent pour l'avenir une grande liberté et des prospérités sans nombre; mais ils commencèrent par mettre aux mains de leurs partisans tous les emplois et tous les pouvoirs. Les administrations municipales de 1791 furent dissoutes, et les nobles qui en avaient fait partie furent déclarés déchus de leurs droits politiques, attendu qu'ils avaient souillé leur noblesse en acceptant des fonctions bourgeoises. Dans chaque voïvodie, les partisans du pouvoir nouveau établirent des comités qui furent chargés de la police et de l'administration. Les finances furent également réorganisées; on sépara le trésor de la couronne de celui de la Lithuanie, et tous deux furent confiés à des commissions nouvelles, composées d'hommes sûrs. Toutes les anciennes cours de justice

(1) La description suivante est tirée des relations imprimées dans le *Journal politique de Hambourg*, des *Mémoires d'Oginski*, des *Histoires* de Ferrand et de Lelewel, des *Dépêches manuscrites* de Buchholz à Varsovie et de Hogguer à Saint-Pétersbourg.

furent dissoutes et remplacées par de nouveaux tribunaux formés de partisans de la Confédération; mais, comme on ne croyait pas encore avoir assez assuré par là le pouvoir du parti, la Généralité se réserva le droit de décider en dernier ressort. Que l'on ajoute enfin à tout cela que quiconque voulait exercer un droit politique ou une fonction publique devait d'abord signer un serment d'adhésion complète à la confédération, et l'on aura à peu près connaissance de toutes les mesures par lesquelles une minorité sans talent et sans droits s'empara de toutes les branches du pouvoir.

Ces mesures étaient soutenues, nous n'avons pas besoin de le dire, par les troupes russes, qui réprimaient à main armée tout symptôme de mécontentement. Les régiments polonais, forts de trente-sept mille hommes environ, furent disséminés dans toutes les parties du royaume, au milieu de forces russes qui leur étaient bien supérieures en nombre; beaucoup même furent licenciés sans dédommagement et sans pension. Leurs réserves furent incorporées aux troupes russes comme recrues, leurs officiers furent soumis à la rigoureuse surveillance de la police, et les Russes prirent partout possession des arsenaux. Quant à opposer la moindre résistance, il ne pouvait plus en être question; le pays subissait sans défense tous les actes arbitraires de ses vainqueurs. A Varsovie, la garnison polonaise dut céder à une garnison russe la garde de la résidence royale. La Généralité, le siége réel du gouvernement, fut transportée à Grodno, bien que les confédérés eussent préféré rester à Varsovie. L'ordre en arriva de Saint-Pétersbourg à l'époque où les négociations avec la Prusse se dessinèrent clairement; or, comme les Russes auraient eu tout aussi bien la Généralité sous la surveillance de leurs troupes à Varsovie, on ne put attribuer cette mesure qu'au désir de tenir le gouvernement polonais aussi éloigné que possible de l'influence prussienne. C'étaient les provinces qui étaient chargées de subvenir aux besoins de leurs protecteurs étrangers; il fallait qu'elles leur procurassent journellement des vivres et des fourrages, et elles devaient leur fournir au mois de novembre des provisions pour huit mois, d'après des tarifs fixés par les Russes; bientôt elles se ressentirent cruellement du manque de discipline des troupes russes et de la brutalité des

soldats, qui se comportaient partout comme en pays ennemi. Du milieu de ces scènes de misère, la Généralité envoya une députation de douze magnats à Saint-Pétersbourg, pour offrir à l'immortelle Catherine l'hommage de la reconnaissance de la patrie délivrée. Cette députation implora l'alliance et l'amitié de la Russie, elle eut le bonheur de contempler le visage de l'impératrice, et en reçut la promesse gracieuse, mais un peu vague, d'une constante protection.

Cependant les chefs impuissants du nouveau gouvernement ne restèrent pas un seul jour unis entre eux. Félix Potocki, quelque invraisemblable que cela puisse paraître, avait entrepris son œuvre fatale de bonne foi, et avec le désir honorable, une fois les priviléges de sa caste assurés, de procéder d'une façon digne et modérée. Peut-être avait-il l'ambitieuse pensée de se mettre à la place, pourtant peu enviable, du roi Stanislas; ce qui est certain, c'est qu'il traita toujours celui-ci avec une rudesse peu convenable. A côté d'une vanité singulière, il montrait parfois de la modération et du désintéressement, et ce fut là précisément ce qui le mit en lutte avec les principaux de ses alliés. Le maréchal de la couronne, Branicki, homme aussi nul que possible, était furieux de ce qu'il n'était jamais question que de Potocki, et de ce que l'habit même de ce dernier servait de modèle à un nouvel uniforme adopté par l'armée. Les Kossakowski s'irritaient plus encore des observations de Potocki sur la manière honteuse dont ils pressuraient la Lithuanie afin d'en tirer pour eux et pour leurs partisans le plus d'argent et de propriétés possible; mais, appuyés à Saint-Pétersbourg par de secrets protecteurs, ils n'en tenaient nul compte. Le nouveau gouvernement perdit ainsi peu à peu toute unité d'action. Les dissensions augmentèrent encore lorsque Potocki établit une commission chargée de délibérer sur la constitution; les uns voulaient conserver quelques fragments des lois de 1791, favorables aux bourgeois et aux paysans; les autres, ne s'inquiétant que de leurs priviléges de noblesse et de leur position personnelle, réclamaient avec une rage fanatique la restauration complète de l'ancien état de choses. Bref, le despotisme étranger et l'anarchie nationale régnaient partout.

Il était naturel que cette situation mécontentât au plus haut point la masse de la nation. Les chefs de 1791, qui avaient trouvé

un accueil hospitalier, les uns à Vienne, les autres à Dresde, recevaient de toutes parts les plaintes du pays. Quand bien même ils n'eussent pas brûlé du désir de délivrer leur patrie, les cris de douleur et de colère qui retentissaient sans cesse à leurs oreilles eussent suffi pour les mettre en mouvement. Les paysans, dans leur rudesse et leur esclavage, ne savaient certainement pas ce que signifiaient les mots d'État polonais, et n'avaient pas la moindre étincelle de sentiment national; mais la faim, les mauvais traitements, tous les malheurs de la guerre, les accablaient. Dans les villes, à Varsovie surtout, la haine des partis se montrait dans toute son amertume. Pas un patriote ne se serait assis à la même table qu'un membre de la confédération de Targowice; sous les yeux même de la garnison russe, les Targowiciens subissaient le poids écrasant du mépris public. Les femmes, dont l'influence a toujours été grande en Pologne, leur tournaient le dos et demandaient aux officiers russes comment ils avaient pu marcher pour une telle canaille. Les Russes, pénétrés du sentiment de leur supériorité, se contentaient de rire, et se sentaient dédommagés par les progrès que faisait leur influence, à la faveur même des troubles de la nation polonaise. Il y avait une foule de personnes qui, habituées dès leur enfance à la politique des Russes, préféraient encore la domination de ces derniers au gouvernement détesté des Targowiciens; nous verrons malheureusement bientôt avec quelle violence et quelle rapidité ce sentiment amena la démoralisation générale de la Pologne. Dans de telles circonstances, il était facile de susciter de toutes parts des conspirations. Dès le mois de décembre, il s'était formé dans presque toutes les villes du royaume des sociétés secrètes en faveur de la délivrance de la patrie; mais ces sociétés étaient trop indépendantes les unes des autres et organisées d'une manière trop différente, pour pouvoir s'entendre sur les mesures à prendre. La police, d'ailleurs, fut promptement sur leurs traces; la Généralité et les Russes prirent toutes leurs précautions, et envoyèrent à Saint-Pétersbourg des rapports de plus en plus effrayants. Cependant, ils ne parvinrent à faire aucune découverte positive. Enfin, un gentilhomme lithuanien, nommé Jasinski, qui était un des plus ardents d'entre les conspirateurs, réussit, en face même de l'ennemi, à mettre ces diverses asso-

ciations en rapport entre elles par la publication d'un roman licencieux intitulé : *Fragments des œuvres de Good, philosophe chinois*. Tout le monde lut le livre, mais les initiés seuls savaient qu'ils y trouveraient une clef pour leur correspondance et un modèle pour leur organisation. A l'aide de ce moyen, on réussit en peu de temps à former une immense conjuration qui échappa aux investigations de la police (1).

Au printemps de 1791, nous avons trouvé l'ambassadeur français, Descorches, mêlé à toutes ces intrigues. La Généralité et le gouvernement russe, qui en avaient été informés, l'avaient congédié ; mais un de ses employés, nommé de Bonneu, était resté en Pologne et s'employait avec zèle à servir d'intermédiaire entre les conjurés et Paris. Nous connaissons les vastes plans de Lebrun au sujet de l'Europe orientale, ainsi que ses liaisons avec les mécontents autrichiens et hongrois; quant à Dumouriez, c'était surtout aux Polonais qu'il s'intéressait ; de Bonneu reçut de lui l'assurance formelle que la Pologne serait sauvée si les armes françaises continuaient à être victorieuses. Au mois de décembre, la Russie acquit une preuve irrécusable de toutes ces menées, car une révolte soudaine, ourdie par quelques agents français, éclata chez les Cosaques du Don. Cette révolte fut immédiatement réprimée ; mais, jointe à une conspiration de la noblesse récemment découverte à Moscou (2), elle devait nécessairement pousser Catherine à hâter l'accomplissement des actes de violence qu'elle méditait contre la Pologne.

Cette situation ne pouvait rester entièrement ignorée des autorités prussiennes qui se trouvaient sur la frontière. Les menées des patriotes étaient plus considérables dans la Grande-Pologne que partout ailleurs : car, ainsi que nous nous le rappelons, ces palatinats avaient été délivrés des troupes russes aussitôt après l'arrangement provisoire conclu avec la Prusse, et les Polonais pouvaient s'y agiter tout à leur aise. La bourgeoisie de Posen avait déjà joué un grand rôle dans les mouvements qui avaient amené la Constitution du 3 mai ; Wibycki, son chef, homme très-riche, très-spirituel et très-instruit, avait été intime-

(1) Lelewel, II, 173.

(2) Cette conspiration, sous la direction du prince Trubetzkoi et du comte Lapuchin, fut découverte en septembre.

ment lié avec Descorches, et était maintenant à la tête du mouvement contre les Russes et les Targowiciens (1). Sur les rapports qui arrivèrent à Berlin, le comte de Goltz demanda, dès le mois de décembre, à Saint-Pétersbourg le désarmement complet de tous les régiments polonais ; mais Catherine ne put encore se décider à une démarche qui eût équivalu à une déclaration de guerre contre le royaume de Pologne. « Il est difficile, dit Ostermann à l'ambassadeur prussien, que l'impératrice manque aux promesses qu'elle a faites si solennellement aux Targowiciens. » Goltz s'emporta : « L'impératrice, dit-il, aurait dû penser à cela plus tôt ; maintenant ces scrupules sont une déloyauté envers le roi de Prusse, auquel la Russie a promis si positivement de l'aider à acquérir une indemnité. » — « C'est parfaitement vrai, répondit Ostermann ; aussi n'ai-je fait qu'exprimer mon opinion personnelle et non celle de mon gouvernement ; on s'entendra certainement dès qu'une réponse sera arrivée de Vienne. » Dans le fait, le ministre, d'après ses convictions personnelles, eût volontiers rompu toute l'affaire ; lui, ses amis Bakunin et Woronzow, et le chef du ministère des affaires étrangères, le comte Besborodko, avaient grand'peine à céder aux Allemands un pouce de ce terrain polonais qu'ils étaient depuis si longtemps habitués à regarder comme une propriété russe. Catherine, du reste, les appelait rarement à délibérer sur cette question ; elle confiait en grande partie le soin des affaires polonaises au jeune Suboff, le douzième de ses favoris reconnus, homme sans valeur aucune, qui, avec peu de talent mais beaucoup d'intrigue et d'ambition, espérait voir s'ouvrir devant lui une carrière politique semblable à celle de Potemkin. Suboff, à son tour, prenait conseil du comte Markoff, employé parvenu sous Ostermann, qui possédait beaucoup d'adresse et d'activité jointes au vieux mépris des Russes pour l'humanité, et qui, rien que par jalousie contre le vice-chancelier, appuyait alors le système du partage de la Pologne.

Telle était la situation à Pétersbourg, quand Rasumowski annonça de Vienne le commencement de la négociation de Haugwitz. Il fit connaître comment, les victoires de Dumouriez en

(1) *Mémoire de Lucchesini*, 7 avril 1794.

Belgique rendant l'acquisition de la Bavière très-douteuse pour l'Autriche, l'empereur s'opposait aux prétentions de la Prusse; comment il pensait pour lui-même à la possession d'une province polonaise, et comment il comptait, dans cette grave circonstance, réclamer l'intervention de l'Angleterre. Ces nouvelles mirent fin aux longues hésitations de la czarine. L'instruction qu'elle donna à son nouveau chargé d'affaires à Varsovie, le comte Sievers (1), peut nous faire connaître quelles étaient alors ses intentions. On y découvre très-clairement la répugnance avec laquelle elle renonça au système de vasselage pour la Pologne. Avec toute la passion du maître et du propriétaire, elle eût volontiers défendu les Polonais contre les envahissements allemands, si ce peuple ingrat n'avait repoussé lui-même sa puissante protection. « Dès le commencement de notre règne, disait-elle, nous avons cherché à établir nos relations avec la Pologne sur des bases solides; mais, loin d'y répondre par de l'amitié, les Polonais ne nous ont montré que haine et soupçon; c'est ainsi qu'on en est arrivé, en 1772, au premier partage, auquel chacun sait que les événements seuls ont forcé la Russie à prendre part. Depuis, nous avons toujours témoigné aux Polonais les mêmes sentiments de protection, et toujours nous avons trouvé chez eux la même répulsion. Après la révolution du 3 mai, nous avons provoqué la confédération de Targowice et nous avons remis le gouvernement de la Pologne aux Targowiciens et à leurs partisans. Mais ceux-ci sont comme les autres, égoïstes, désunis, et l'on ne peut se fier à eux. Le roi Stanislas excite continuellement le peuple et l'armée contre la Russie, les Targowiciens craignent que la retraite des troupes russes n'amène sur-le-champ une révolution générale, et, pour combler la mesure, la peste des doctrines françaises se répand dans tout le pays. Il est évident que, dans de telles circonstances, il n'y a aucun espoir d'amélioration, et qu'on aura toujours dans les Polonais des voisins turbulents et dangereux, tant qu'on ne les aura pas réduits à une complète impuissance. »

Ces mots nous expliquent toute la politique de Catherine rela-

(1) Du 22 décembre. — Publié par Smitt. Souworow, II, 522.

tivement à la Pologne. La czarine n'avait pas voulu de partage tant qu'il y avait eu possibilité pour elle de gouverner d'une manière pacifique. Pour qu'elle prêtât l'oreille aux exigences de la Prusse, il avait fallu que les Polonais eux-mêmes rendissent tout arrangement impossible ; et, même alors, elle attendit et hésita pendant des mois entiers, jusqu'à ce qu'enfin la situation de l'Europe ne lui permit plus de reculer. Elle fait aussi allusion à ces circonstances dans son instruction, mais d'une façon peu explicite et peu sincère. Elle parle de ses craintes de voir le roi de Prusse s'emparer pour son propre compte des provinces polonaises, ou s'unir contre la Russie aux patriotes polonais ; elle décrit le danger de le voir conclure la paix avec la France, ce qui aurait mis l'allié naturel de la Russie, l'empereur d'Autriche, dans un très-grand embarras ; mais, en réalité, le sentiment qui dominait chez elle était la colère contre l'Autriche qui, neuf mois auparavant, lui avait proposé la réunion de la Pologne à la Saxe. Ce qu'elle redoutait surtout, c'était, ou le retour de l'empereur à cette politique, appuyée cette fois par la puissante Angleterre, ou l'alliance des deux États allemands pour en arriver au partage de la Pologne sans la coopération de la Russie. Elle résolut donc, pour écarter ces dangers, de s'entendre le plus tôt possible avec la Prusse. « Cette route, disait-elle, nous offre aussi des avantages incontestables ; en la suivant, nous accomplirons un acte qui a pour commencement et pour but d'arracher à l'oppression toutes les provinces et toutes les villes peuplées ou fondées par des Russes et professant la même religion que nous, et de les élever, par leur réunion à notre empire, au même degré de gloire et de prospérité que nos bien-aimés sujets. » Et elle ordonna au comte Ostermann d'ouvrir des négociations avec la Prusse au sujet du traité de partage de la Pologne.

En conséquence, le ministre manda au comte de Goltz, le 16 décembre, que, vu les longs retards de l'empereur et l'opposition menaçante de l'Angleterre, il n'y avait plus un instant à perdre ; que l'impératrice accédait à l'acquisition demandée par le roi de Prusse et à la prise de possession immédiate d'une province polonaise par les troupes royales, et qu'elle-même avait l'intention d'incorporer au royaume russe un territoire d'une valeur

équivalente en Ukraine. Goltz respira librement à la réception de cette communication si longtemps attendue. Il s'effraya, sans doute, de l'extension qu'allait prendre le territoire russe; mais, la Prusse ne se trouvant pas en mesure de s'y opposer, le cabinet de Berlin ordonna à l'ambassadeur de passer outre et de discuter les articles du traité. Le premier fruit de cette bonne intelligence tant désirée fut un manifeste publié le 6 janvier 1793, par lequel la Prusse annonçait que les menées des Jacobins en Pologne, rendues doublement dangereuses par la prolongation de la guerre avec la France, mettaient la Prusse dans la nécessité d'occuper les provinces polonaises limitrophes de ses États, dans l'intérêt de sa propre sécurité. Un blâme unanime a condamné cette déclaration, que l'on a considérée comme un acte de grossière hypocrisie. En effet, il est clair que les clubs de Varsovie n'ont pas été la cause première du partage; mais les faits allégués par le manifeste n'en étaient pas moins vrais, c'est-à-dire les préparatifs d'attaque faits de toutes parts contre la Russie et contre les confédérés de Targowice, et faits (ce que la Prusse ne pouvait permettre en aucun cas) de concert avec la France. La Prusse les avait provoqués en partie par ses regrettables fautes diplomatiques de l'été précédent; mais il n'y avait plus à y revenir, et les destins devaient s'accomplir. Le 14 janvier, le général Mœllendorf passa la frontière avec cinq colonnes, qui, débouchant simultanément de la Silésie, de la Neumark et de la Prusse orientale, cernèrent du côté de la Pologne tout le territoire qui devait être abandonné à la Prusse.

Cet acte produisit une sensation immense en Europe : de toutes parts on s'écria qu'un partage allait avoir lieu, et qu'il ne fallait à aucun prix permettre une telle iniquité. Ce fut surtout le gouvernement anglais qui émit cette opinion avec le plus de véhémence. Lord Withworth à Saint-Pétersbourg, et le chevalier Murray au quartier général prussien, se répandirent en protestations énergiques; quant au cabinet de Londres, il se montra chaque jour plus ardent dans ses efforts pour conserver la paix avec la France et pour la rétablir entre cette puissance et l'Allemagne. Il était évident, en effet, que plus la guerre de la Révolution se prolongerait et prendrait de l'extension, plus la politique envahissante de la Russie aurait le champ libre dans l'Europe

orientale. Pitt, qu'une longue erreur a fait considérer pendant des années comme le brandon de la discorde européenne, Pitt mit tout en œuvre pour écarter dans ce moment suprême le danger qui menaçait notre hémisphère. Il fit répéter de toutes parts qu'il fallait laisser les Français maîtres d'agir comme ils l'entendaient dans l'intérieur de leur pays, et reconnaître la République, pourvu que celle-ci, de leur côté, renonçât à bouleverser les États voisins et à étendre ses frontières. Il alla même, pour gagner l'Autriche à cette manière de voir, jusqu'à renoncer à un ancien principe de la politique anglaise, lequel voulait que la Belgique, en qualité de digue contre la France, fût occupée par des forces militaires considérables; enfin, il donna son adhésion au plan d'échange autrichien, à la condition que l'empereur ferait la paix avec la France par l'entremise de l'Angleterre, et appuyerait l'opposition de cette dernière puissance au partage de la Pologne. Cette attitude du cabinet de Londres excita naturellement à Saint-Pétersbourg de graves inquiétudes et une nouvelle irritation contre l'empereur, que les Anglais avaient tout à fait attiré de leur côté. En ce moment même, un profond mécontentement se produisait en Suède contre la czarine ; des plaintes contre la brutalité de Stakelberg, l'ambassadeur russe, arrivèrent de Stockholm; on apprit que des troupes étaient envoyées à la frontière finlandaise; en un mot, on reconnut bientôt que le souverain de la Suède était favorable à la France. D'un autre côté, l'influence française gagnait aussi toujours plus de terrain à Constantinople, et l'on commençait à parler d'armements faits par la Turquie; il était donc impossible de se dissimuler combien d'éléments dangereux se trouvaient prêts, n'attendant qu'une occasion pour se déchaîner contre la Russie, et combien étaient inquiétants pour Catherine les efforts faits par l'Angleterre pour mettre fin à la guerre contre la France.

Les intérêts et la situation s'étaient donc si étrangement compliqués que, bien que Catherine n'éprouvât que mépris et horreur pour les régicides de Paris, le meurtre du roi et ses conséquences politiques eurent pour elle le résultat le plus avantageux. Nous avons vu plus haut comment la mise en jugement du roi décida à Paris le triomphe des Jacobins et de la politique de conquête,

et rendit irrévocable la rupture entre l'Angleterre et la France. Le dernier obstacle placé sur le chemin de Catherine se trouva écarté par là. Le coup imminent qui trancha les jours de Louis XVI fut aussi le coup de mort pour la vie nationale de la Pologne. Les nuages que les plans pacifiques de l'Angleterre avaient amoncelés à l'horizon de la Russie se dissipèrent en un instant. La certitude de la guerre maritime assurait l'inaction de la Porte; quant à ce qui concernait la Suède, Ostermann dit à Lord Withworth : « Si l'Angleterre veut nous seconder sérieusement, nous mettrons bien vite les gens de Stockholm à la raison. » Murray se plaignait toujours sourdement quand il était question de la Pologne au quartier général; mais il n'élevait plus d'opposition formelle, et il se contenta de déclarer que l'Angleterre prendrait sa revanche sur les colonies et les îles françaises; ce à quoi Lucchesini donna naturellement son entière adhésion. Bref, l'attitude belliqueuse des Jacobins contre l'Angleterre laissait le champ libre à la politique russo-prussienne.

Les négociations entre Ostermann et Goltz, relativement aux différents articles du traité de partage, se poursuivirent dans le plus grand mystère. La Prusse avait obtenu l'essentiel, une province polonaise, et cela contre le vœu de la Russie. Quant aux autres détails du traité, Catherine évitait de se prononcer. Chaque observation tentée par Goltz au sujet de l'étendue démesurée de la part que se réservait la Russie était repoussée avec une orgueilleuse fermeté. L'acte de partage fut présenté comme un moyen de défense nécessaire contre les principes révolutionnaires qui, de Paris, avaient pénétré à Varsovie, et la France fut désignée comme l'ennemi contre lequel avait été décidé ce partage. D'après cela, la Russie promit, aussi longtemps que durerait la guerre contre la France, de maintenir ses forces militaires sur le pied où elles se trouvaient dans le moment actuel; mais, en échange, elle réclama de la Prusse la promesse, beaucoup plus importante, de ne pas conclure de paix séparée avec la France tant que la Révolution ne serait pas anéantie. Les ministres prussiens cédèrent, convaincus que l'Autriche ne continuerait pas la guerre plus longtemps que cela ne serait nécessaire; et ils se rassurèrent tout à fait lorsque Ostermann leur dit négligemment que cet article était au fond indifférent au gouvernement

russe, et n'avait pour but que de tranquilliser momentanément l'Autriche. Quant à ce qui concernait personnellement l'empereur et ses prétentions, les deux puissances se promirent d'accéder à l'échange de la Belgique, et même, si François II le leur demandait, de l'aider et de le soutenir autant qu'il serait en leur pouvoir; toutefois, la Prusse déclara formellement que, par ce mot de soutien, elle n'entendait que le secours de ses armes pour reprendre la Belgique, et ne voulait participer à aucune mesure oppressive exercée contre l'électeur de Bavière. Les deux puissances devaient, avant le 21 avril, se faire prêter serment de fidélité par leurs provinces respectives, et se garantir mutuellement ces possessions envers et contre tous. On se promit le plus grand secret sur la teneur générale du traité; la Russie particulièrement exigea d'une manière péremptoire que la cour de Vienne ne fût invitée à y prendre part et n'en eût même connaissance qu'après l'échange des ratifications, c'est-à-dire lorsque les faits seraient accomplis en Pologne. On vit là à Berlin une dernière manifestation du mécontentement de la Russie contre la politique de l'empereur Léopold, et l'on déplora d'avance l'irritation qu'un tel procédé ne pouvait manquer d'exciter à Vienne. Cependant, on n'avait aucun moyen de s'y opposer, car Catherine faisait dépendre la conclusion du traité en général de l'acceptation de cette clause. L'acte qui devait avoir de si graves conséquences fut donc signé le 22 janvier 1793.

Cet acte renfermait, ainsi que nous l'avons vu, plus d'une clause propre à obscurcir quelque peu à Berlin la joie du succès. De plus, tout ce qu'on apprenait des dispositions du gouvernement russe était loin d'ouvrir de brillantes perspectives à ses alliés prussiens. Tandis qu'Ostermann et Goltz rédigeaient le traité, Suboff assurait au comte Oginski que tous les bruits d'un nouveau partage étaient mensongers, et que Catherine ne songeait qu'à fortifier la Pologne pour en faire un rempart contre les ennemis d'Occident. En même temps, Ostermann donnait à entendre à plusieurs membres du corps diplomatique que la Prusse exigeait absolument trois ou quatre provinces polonaises, que Catherine résistait avec énergie, mais qu'il n'était pas sûr qu'au milieu des soucis de tout genre qui l'accablaient, elle ne fût forcée de céder. On reconnaît là le

désir bien arrêté qu'avait la Russie de rejeter sur son alliée tout l'odieux et toute la responsabilité du partage, de paraître, aux yeux de l'Europe, n'avoir cédé qu'à la contrainte, et de se poser toujours en protectrice des Polonais contre l'avidité prussienne, même au moment où elle s'appropriait un terrain deux fois plus étendu que celui qu'obtenait la Prusse. Dans les derniers jours de janvier, Markoff disait encore à l'ambassadeur anglais qu'on ne pouvait prévoir les événements que renfermait l'avenir; mais que, pour le moment, le partage n'aurait pas lieu; et l'ambassadeur, qui n'avait aucune preuve palpable du contraire, devait se contenter de cette assurance.

Ce système de froide dénégation ne pouvait être poursuivi longtemps. On n'avait plus de résistance sérieuse à redouter de la part de l'Angleterre, depuis la déclaration de guerre de la France, et Catherine prit sur-le-champ des mesures propres à lui assurer l'amitié du cabinet britannique. Elle ne manquait pas pour cela de moyens efficaces. Lors du premier partage de la Pologne, en 1772, elle avait réduit l'Angleterre au silence en lui accordant un traité de commerce des plus avantageux; elle se trouvait maintenant en situation de lui offrir, sur le même terrain, des concessions plus grandes encore. Non-seulement le traité de 1772 n'avait pas été renouvelé depuis son expiration, mais, en 1780, Catherine avait fait une opposition violente aux droits maritimes des Anglais par le célèbre acte de neutralité armée dont elle ne s'était plus départie depuis lors. Comme ces questions ont joué un grand rôle pendant la guerre de la Révolution, il est nécessaire d'en faire connaître les points principaux.

La guerre maritime avait toujours eu pour but, non-seulement de nuire à l'État ennemi, mais encore de ruiner son commerce; on devait donc en arriver bientôt à se demander quelle était la conduite à tenir à l'égard du commerce de l'ennemi avec les peuples neutres. Des principes théoriques bien précis découlent tout naturellement de l'idée de neutralité : reconnaître un État neutre comme tel, c'est renoncer par là même au droit d'empêcher le commerce de cet État avec l'ennemi; d'autre part, se déclarer neutre, c'est s'engager à ne pas favoriser les opérations de guerre de l'un ou de l'autre parti par des mouvements

commerciaux. Mais quelque clairs que soient ces deux principes en général, leurs limites peuvent devenir fort douteuses dans l'application; en effet, les querelles n'ont jamais manqué à cet égard: les États neutres ont toujours réclamé naturellement la plus grande liberté commerciale possible, tandis que les États belligérants réclamaient de leur côté la plus grande extension possible des mesures répressives. Trois questions surtout donnaient lieu à de constantes discussions. Il était reconnu que le bien de l'ennemi était de bonne prise, mais qu'un vaisseau neutre devait être respecté; que faire alors lorsque ce bien de l'ennemi se trouvait placé sous la protection d'un pavillon neutre? Il était admis qu'aucune puissance neutre ne devait fournir aux États belligérants des munitions de guerre ou des objets de contrebande; mais jusqu'où et à quelles marchandises s'étendait ce principe? Il était certain qu'aucune puissance neutre ne devait réclamer l'entrée d'une forteresse assiégée ni d'un port bloqué; mais que fallait-il pour constituer l'état de blocus réel? Il était de l'intérêt des grandes puissances maritimes, qui, se trouvant toujours mêlées à chaque guerre navale, pouvaient espérer d'en régler le cours, il était surtout, depuis la fin du XVIIe siècle, de l'intérêt de l'Angleterre de résoudre toutes ces questions en faveur des puissances belligérantes; c'est-à-dire de faire déclarer que le navire neutre devait se soumettre aux perquisitions et subir la confiscation de toutes les marchandises ennemies qu'il renfermait; que les objets de contrebande n'étaient pas seulement les armes, mais tous les matériaux destinés à la construction des navires et aux armements de guerre; que le blocus, dès qu'il était déclaré, était regardé comme existant. Et en effet, l'Angleterre avait réussi peu à peu à obtenir de presque tous les États européens, et en particulier de la France, la reconnaissance officielle de ces principes.

C'était précisément contre ces mêmes principes que la Russie s'était élevée en 1780, lorsqu'elle avait nié le droit de perquisition, restreint le sens du mot contrebande, et exigé, pour admettre le blocus, que l'entrée de la place bloquée fût réellement fermée par des vaisseaux ennemis. L'Autriche et tous les États riverains de la mer Baltique avaient appuyé cette déclaration, et l'Angleterre, tout en protestant contre les pré-

tentions de la Russie, avait cru prudent, sous la pression de la guerre d'Amérique, de s'abstenir de toute démarche positive. Mais maintenant qu'elle allait entreprendre une nouvelle guerre maritime, c'était une question de vie ou de mort pour ses armes et pour son commerce de savoir si la Russie continuerait ou non à défendre ses principes de neutralité armée. Quant à Catherine, elle n'attachait pas pour le moment un grand intérêt à cette question. Comme, après l'aversion qu'elle avait dans tous ses actes témoignée pour la Révolution française, elle pouvait, d'un moment à l'autre, se voir, au moins de nom, enveloppée dans la lutte, comme la Prusse et l'Autriche se trouvaient déjà en état de guerre, et comme la Hollande devait suivre en cela l'exemple de l'Angleterre, il ne restait plus que le Danemark et la Suède qui pussent être considérés comme neutres. Or, cette dernière puissance précisément exaspérait alors Catherine par la sympathie qu'elle montrait pour la République française. L'impératrice n'hésita donc pas un instant à faire une démarche décisive pour les intérêts de l'Angleterre.

Le 6 février, Ostermann fit appeler lord Withworth, et lui communiqua une longue dépêche qui devait être adressée à Londres, en qualité d'instruction, à l'ambassadeur russe, le comte Woronzow. La teneur générale de cette dépêche était que la Russie était disposée à entrer dans une alliance contre la France et à fournir des secours de troupes ; qu'elle avait lieu d'être inquiète au sujet des Turcs et des Suédois, et qu'elle prenait des précautions à l'égard de ces deux puissances ; mais qu'elle renonçait à tous les priviléges de neutralité armée, et laissait l'Angleterre libre de faire à ce sujet tout ce qui lui semblerait bon (1). Après une telle concession, elle pouvait sans crainte s'opposer à la médiation armée proposée par l'Angleterre entre la France et l'Autriche ; cette proposition, d'ailleurs, avait perdu toute raison d'être depuis les derniers événements de Paris. Bientôt après, Ostermann promit encore que non-seulement la Russie interdirait à ses sujets tout commerce avec la France, mais qu'elle demanderait la même mesure à Stockholm et à Copenhague (2).

(1) Hogguer, 6 février.
(2) Hogguer, 11 février.

Ce système fut consacré vers le milieu de février, avant qu'on eût connaissance à Saint-Pétersbourg, par conséquent, de la déclaration de guerre faite par la France à l'Angleterre, par un écrit de la main même de Catherine, par lequel l'impératrice autorisait Woronzow à faire la déclaration suivante : « Si l'Angleterre trouve moyen d'empêcher le partage de la Pologne, la czarine ne s'y oppose nullement, car elle a été forcée par le roi de Prusse à souscrire à ce partage; du reste, elle conclurait volontiers un traité de commerce avec l'Angleterre, et elle attend à ce sujet les propositions du ministère anglais (1). »

A la même époque, Dumouriez s'avançait résolûment vers les frontières de la Hollande, et la France équipait dans tous ses arsenaux de nouvelles flottes destinées à combattre l'Angleterre. Dans de telles conjonctures, aucun ministre anglais ne pouvait repousser les offres de la Russie dans l'unique but de faire une vaine protestation contre le partage de la Pologne. Pitt, d'ailleurs, souhaitait de voir un corps auxiliaire de troupes russes venir en Flandre par mer, et il aurait sacrifié des choses qui lui eussent tenu bien plus à cœur que la Pologne, pour obtenir le renouvellement du traité de commerce. Il accepta donc, et offrit de conclure immédiatement un traité d'alliance en règle. Mais ici, Catherine se retrancha de nouveau dans sa réserve habituelle. Elle ne voulait pas plus envoyer des troupes à Pitt qu'aux puissances allemandes; elle trouvait le silence de l'Angleterre au sujet de la Pologne assez chèrement acheté par la renonciation de la Russie à la neutralité maritime, et elle ne voulait consentir à une alliance effective contre la France que si l'Angleterre abandonnait également la Turquie aux armes russes. On se contenta donc, le 25 mars, d'un traité provisoire par lequel on se promettait amitié, bons offices, avantages commerciaux pour l'Angleterre et restriction de ceux de la France, et par lequel on décidait que des délibérations nouvelles auraient lieu au sujet d'un traité d'alliance.

De cette façon, tout espoir d'appui de la part de l'Angleterre fut enlevé à la Pologne; aussi loin que pouvait se porter

(1) Hogguer, 25 février.

le regard, on ne découvrait plus aucun obstacle qui dût s'opposer au partage. Voyons maintenant quelle était la situation de ce malheureux pays.

CHAPITRE IV

PARTAGE DE LA POLOGNE. — L'EXÉCUTION.

Pendant qu'à Saint-Pétersbourg les puissances s'enveloppaient du mystère de la diplomatie pour décider le partage de la Pologne, ce pays était en proie au premier ébranlement causé par l'approche de l'armée prussienne. La nouvelle, qui en fut donnée, dans les derniers jours de l'année 1792, par l'ambassadeur polonais à Berlin, tomba comme un coup de foudre sur la Généralité établie à Grodno. La terreur et l'agitation y furent immenses; mais Catherine avait si bien travaillé les confédérés, que leurs chefs se précipitèrent chez le commandant russe, Igelstrœm, qui venait d'arriver, et le prièrent de les protéger, de se mettre à leur tête, et de marcher avec eux contre ces Prussiens détestés. Igelstrœm n'avait aucune souplesse dans le caractère ; il était, au contraire, fier, impérieux, redouté de tous ses subordonnés, et professait surtout un profond mépris pour les Polonais; cependant, il leur témoigna cette fois une certaine bienveillance et les exhorta à la prudence, leur disant que, vu l'alliance qui existait alors entre la Prusse et la Russie, Mœllendorf n'entrerait certainement pas sur le territoire polonais sans que la czarine en fût instruite. Alors Potocki s'emporta ; il déclara qu'il se jetterait seul sur les Prussiens, et s'attira par là une si verte réprimande d'Igelstrœm, qu'il rentra chez lui malade (1). Bientôt après, arriva la déclaration prussienne du 6 janvier 1793, et la Généralité se tranquillisa en n'y voyant autre chose que l'expression de ses propres sentiments, c'est-à-dire une profonde antipathie pour le parti patriotique de la constitution de mai. Le général Byszewski, qui

(1) Buchholz au roi, 23 janvier.

était dans la Grande-Pologne avec cinq mille hommes de troupes polonaises, reçut, en conséquence, l'ordre vide de sens de défendre la patrie, mais de considérer les Prussiens comme des amis. Cependant, le calme ne dura pas longtemps. Le 26 janvier, Rzewuski, général en second dans l'armée polonaise, revint de Saint-Pétersbourg, où il était allé comme membre de la députation chargée de porter à Catherine l'hommage de la reconnaissance des Polonais, tout enivré des promesses flatteuses de la czarine et hostile au plus haut point à l'intervention prussienne. Rzewuski s'était toujours montré violent et versatile; il avait fait, en 1772, une telle opposition au premier partage, que Catherine l'avait exilé en Sibérie ; maintenant, il se montrait non moins ardent à demander la délivrance de son pays à l'auguste protection de la Russie. Il mit aussitôt la Généralité en mouvement, protesta que Catherine ne connaissait ni n'approuvait la conduite de la Prusse, et obtint que, le 28 janvier, deux courriers partissent pour Saint-Pétersbourg, afin de demander du secours de la manière la plus pressante et d'insister pour que l'ordre fût donné au général Byszewski de se préparer à marcher. Le lendemain, l'orage augmenta encore, car on apprit l'entrée positive de Mœllendorf en Pologne, entrée qui avait donné lieu à deux ou trois escarmouches de cavalerie. La Généralité décida, après les discours les plus véhéments, qu'elle se défendrait à outrance ; elle fit un appel à la nation et exhorta toute la noblesse à monter à cheval, tandis que Rzewuski envoyait au général Byszewski un régiment d'infanterie et vingt-six canons de l'arsenal de Varsovie ; mais ici Igelstrœm intervint avec énergie. Il fit occuper la route de Posen par deux bataillons russes, plaça à l'arsenal un fort détachement de cosaques, et déclara formellement à la confédération qu'il ne laisserait pas arriver à Posen un seul soldat polonais. Il devint donc impossible, malgré toutes les assurances données par Rzewuski, de se dissimuler à Grodno l'intelligence qui régnait entre les deux puissances. Potocki, dans son désespoir, voulait se retirer dans ses terres, et la Généralité fut au moment de se dissoudre. C'est alors qu'arriva le nouvel ambassadeur russe, Jacques de Sievers.

Catherine avait choisi cet homme en vertu du système qui la

portait toujours à dissimuler ses projets de conquête sous les apparences d'une protection et d'une amitié désintéressées. Elle espérait, par les seuls moyens de douceur arriver à son but, c'est-à-dire amoindrir autant que possible la situation de la Prusse, et comprimer par là une rivale dangereuse, en se donnant aux yeux des Polonais le mérite de les soutenir contre leurs odieux ennemis, les Allemands. Igelstrœm et Sievers devaient se compléter l'un par l'autre ; le premier devait représenter la toute-puissance inflexible de la Russie, le second devait être l'organe des sentiments affectueux de la czarine à l'égard des Polonais. Sievers était alors un vieillard un peu affaibli par l'âge ; son seul aspect inspirait le respect et une parfaite confiance en sa loyauté incontestée; sa conversation dénotait l'expérience d'une vie longue et active, et une intime connaissance du monde. Tout en lui formait un parfait contraste avec le caractère habituel des Russes. A l'urbanité exquise des manières, au tact délicat des convenances, il joignait une merveilleuse facilité pour le travail et une verve de parole intarissable (1) ; en un mot, Sievers était l'homme le mieux fait pour gagner tout à la fois la confiance des Polonais et celle de l'ambassadeur prussien, quelque contradictoires que fussent leurs vœux. Sa loyauté fut précisément ce qui lui aplanit le chemin. Il apaisa sur-le-champ la Généralité exaspérée, et domina complétement le faible Potocki. Il ne lui cacha pas que, dans l'état désespéré où se trouvait la république de Pologne, un sacrifice serait peut-être nécessaire ; mais il lui dépeignit en même temps sous de si séduisantes couleurs les bénédictions que la protection de la grande impératrice répandrait sur le pays en général, et sur lui, Potocki, en particulier, que celui-ci promit de rester à son poste et de faire tous ses efforts pour mériter à l'avenir la faveur de la czarine. C'était tout ce que voulait Sievers, car Catherine prétendait obtenir des Polonais un traité de cession en règle, et si la confédération s'était dissoute, la Pologne n'eût plus possédé d'organe pour le signer. Sievers se rendit ensuite à Varsovie, où il arriva le 10 février, et où il se mit sur-le-champ en communication avec Mœllendorf

(1) Ce sont les propres expressions employées par Buchholz dans une lettre au roi, du 13 février.

et Buchholz. Il exhorta Mœllendorf à la modération (1) et le supplia de ne pas insister sur le désarmement des troupes polonaises, attendu qu'il y avait déjà eu assez de bruit, et qu'il espérait obtenir de Stanislas que ces troupes fussent transférées à Cracovie. Il confia à l'ambassadeur qu'aussitôt après la prise de possession des nouvelles provinces, la Russie comptait incorporer dans son armée les régiments polonais qui s'y trouveraient, et il exprima son étonnement de ce que Mœllendorf n'eût pas fait les préparatifs nécessaires pour prendre une semblable mesure. Il développa alors le plan projeté à Saint-Pétersbourg pour la conduite à tenir dans l'avenir. D'après ce plan, les deux puissances, aussitôt après la ratification réciproque du traité de partage du 23 janvier 1793, devaient prendre solennellement possession de leurs nouvelles provinces; en attendant, la Généralité, sous la présidence du roi qui devait se rendre à cet effet à Grodno, ordonnerait des élections pour une diète qu'elle déciderait à prononcer la cession formelle. Ces élections ne devaient pas avoir lieu dans les provinces qu'on détachait du royaume de Pologne, car à cette époque, elles auraient déjà prêté serment de fidélité à leurs nouveaux maîtres. « D'ailleurs, ajouta Sievers, l'impératrice ne veut pas avoir à écouter ni à payer beaucoup de monde; elle désire en finir le plus tôt possible, sans recourir à des formalités inutiles. »

Buchholz ne pouvait que se déclarer on ne peut plus satisfait de tout cela, et il n'avait pas assez de louanges à donner à ce « bon ambassadeur ». En toutes choses, en effet, Sievers montrait le plus grand empressement à aller au-devant des désirs de la Prusse. Il força la Généralité de Grodno à revenir sur la décision qui avait prescrit une levée générale de troupes, il avertit Buchholz que les Polonais cherchaient à se fortifier à Czenstochowa (2), et il engagea Mœllendorf à précipiter l'occupation; bref, l'entente ne pouvait être plus cordiale. « Il est convenu, écrivait Buchholz, que nous tirons à la même corde. » — « Le roi Stanislas, disait-il un

(1) Igelstroem faisait, le 30 janvier, la demande caractéristique que Mœllendorf ne payât pas mieux que lui les fournisseurs polonais. Nous pouvons citer aussi ce passage de l'instruction ministérielle adressée à Mœllendorf le 30 décembre : « Il faut que les troupes conservent une bonne discipline, meilleure, si c'est possible, que celle des Russes. »

(2) Il tenait cette nouvelle d'Ozarowski, commandant polonais de Varsovie.

peu plus tard, a cherché à nous noircir auprès de Sievers; mais celui-ci m'a tout conté, et nous sommes mieux ensemble que jamais. »

Cependant, le gouvernement polonais se dissolvait chaque jour davantage. Les troupes, que les Russes et les Prussiens poussaient çà et là devant eux, se débandaient en masse; les bourgeois se refusaient à payer les impôts à un gouvernement qui ne pouvait plus les protéger contre l'étranger; toutes les caisses de l'État étaient vides, le roi lui-même ne pouvait plus faire face aux dépenses journalières de sa maison. Bien que ses malheurs fussent en grande partie dus à ses torts, il n'en était pas moins digne de pitié. Comme il ne comprenait que trop que la Pologne avait perdu l'appui de la Prusse par le 3 mai, et, par le 13 juillet, celui de l'Autriche, il s'était rendu à la volonté de Catherine, dans l'espoir d'obtenir au moins d'elle la promesse que les frontières polonaises seraient respectées à l'avenir. Il n'avait pas encore obtenu de Sievers de réponse négative à ce sujet, mais, dans sa carrière si malheureuse, il avait vu de trop près la haute politique pour conserver encore beaucoup d'illusions. Le 1er mars, en effet, l'ancien favori reçut de la czarine une lettre qui n'était pas faite pour le tranquilliser. Catherine lui disait qu'il ne devait attribuer qu'à lui seul tous les malheurs qui étaient arrivés (par suite de sa participation au 3 mai), qu'elle ne pouvait lui accorder une entrevue, mais qu'elle lui conseillait de s'abandonner entièrement à l'ambassadeur, et d'être docile à ses avis; que, d'ailleurs, il connaîtrait bientôt sa volonté. Cette volonté ne se manifesta que trop vite, par un billet écrit le 12 mars, de la main même de Catherine, et dans lequel celle-ci lui donnait, en termes froids et sévères, l'ordre de retourner à Grodno et de se mettre à la tête des confédérés. L'effet produit par ce billet fut encore augmenté par une lettre adressée à Félix Potocki pour l'appeler à Saint-Pétersbourg. « L'impératrice, y était-il dit, lui témoignerait là l'intérêt qu'elle prenait à son bonheur personnel et à celui de sa famille. » Le motif de cet ordre était d'épargner à l'infortuné Potocki, qui avait été entraîné plus loin qu'il n'eût voulu, les scènes et les reproches de la diète qui allait s'assembler. La confédération chercha à se tromper elle-même sur le sens de cette mesure, et chargea son ancien chef de proposer à Catherine une étroite alliance avec la

Pologne (1). Quant à Stanislas, il ne comprenait que trop la situation. « L'impératrice, dit-il, parle de la personne et de la famille de Potocki, mais non de sa patrie ! La Pologne est perdue ! l'impératrice nous a sacrifiés au roi de Prusse ! » Il tomba presque malade de douleur et d'effroi, et refusa résolûment d'obéir à l'ordre qui lui avait été donné. Dans de longues et orageuses discussions qu'il eut avec Sievers, il exhala toute sa colère contre la Prusse, qui, depuis 1790, n'avait fait que l'exciter contre la Russie pour l'abandonner ensuite. « Vous verrez, s'écria-t-il, que vous aussi vous pouvez être trahis; dès que je serai parti, Buchholz fera entrer ici ses régiments, sous le prétexte de réprimer une émeute que lui-même aura eu soin de susciter. » Sievers n'ayant pas voulu tenir compte de cet avis, Stanislas finit par se dire qu'il avait fait tout ce qui était en son pouvoir, et qu'il n'avait plus qu'à se soumettre à ce qu'il ne pouvait empêcher. Comme il était complétement dépourvu d'argent, les ambassadeurs lui prêtèrent celui qui lui était nécessaire pour son voyage, et, le 19 mars, son départ fut fixé pour le 4 avril.

Cependant la ratification du traité était arrivée le 17 mars de Saint-Pétersbourg à Varsovie, avec une déclaration adressée à la Généralité par les deux cours. On y insistait beaucoup sur l'accomplissement de l'acte décisif, dont tous les préparatifs, d'ailleurs, se poursuivaient avec la plus grande activité. Le général Kretschetnikow, avait fait occuper par de nombreuses troupes toute la partie qui devait revenir à la Russie, et s'apprêtait à arracher, par la violence si c'était nécessaire, l'importante forteresse de Kaminiek au patriotique Orlowski qui la commandait. En même temps, la Prusse envoyait contre Dantzig le général Raumer avec un corps de troupes; mais le gouverneur de cette ville refusa opiniâtrément de la livrer. Igelstrœm répartissait ses troupes dans le pays qui, de nom, devait rester à la république, et rassemblait des forces imposantes autour de Grodno, soit pour empêcher la confédération de se dissoudre, soit pour peser plus tard sur la diète; de plus, des garnisons russes étaient placées dans toutes les capitales de districts et le général Mœllendorf indiquait ainsi à Buchholz leur véritable mission : « Les élections des députés à la

(1) *Moniteur* du 24 avril 1793.

diète sont dirigées par le général Igelstrœm, à l'aide d'officiers d'état-major et de détachements de troupes russes, qui repoussent ceux qui ne sont pas favorables à nos désirs et n'admettent que les gens dociles; je félicite Votre Excellence de n'avoir rien à faire là dedans, car il faut pour cela une certaine expérience qui ne s'acquiert pas dans d'autres pays. »

A ces mesures de violence s'en ajoutaient encore de plus funestes, dont la responsabilité retombe plus tôt sur les vaincus que sur les vainqueurs. Il pourra paraître dur de dévoiler les torts d'un peuple à l'agonie; mais la justice de l'histoire exige qu'on ne garde pas le silence sur les fautes par lesquelles une nation aussi importante a provoqué elle-même sa ruine. L'affligeante peinture de ses malheurs serait par trop pénible, si l'on ne regardait ces malheurs que comme l'œuvre du hasard, et non comme la conséquence de fautes graves. Il est nécessaire que nous nous reportions quelque peu en arrière, pour bien comprendre comment les événements que nous avons à raconter ont pu être possibles.

Depuis des siècles, la Pologne supportait le fléau de la servitude. Les neuf dixièmes de ses habitants étaient des serfs qui, sans le moindre droit légal pour les protéger, se trouvaient en proie à la volonté arbitraire de leurs seigneurs. Là subsistait encore cette vieille loi en vertu de laquelle, en cas de meurtre, la vie humaine était estimée à dix marcs, ce qui, au cours de la monnaie d'alors, équivalait à 4 thalers (15 francs) (1). Le seigneur disposait selon son bon plaisir de la personne et des biens de ses serfs. A l'époque précisément où, dans toutes les autres nations, pénétrait le besoin de liberté personnelle et d'égalité civile, à la fin du XVII[e] siècle, la tyrannie de la noblesse était portée à son comble en Pologne. Vers le milieu de ce siècle, les impôts et les charges dépassaient déjà toute mesure; les corvées en étaient venues à occuper les paysans quatre jours entiers par semaine, et la brutalité avec laquelle s'accomplissaient ces exactions était sans bornes. « Les gentilshommes, écrivait un voyageur en l'année 1781, abusent de toute jeune fille qui leur plaît, et ren-

(1) Stanislas Leczinski (*Œuvres du philos. bienfaisant*, III, 3), cité et commenté par Lelewel, II, 295.

voient avec cent coups de bâton quiconque cherche à s'opposer à leur conduite (1). »

George Forster, qui a observé longtemps et de près les mœurs de ce pays, disait en 1791 ce mot terrible : « Les gentilshommes polonais ont seuls en Europe poussé si loin l'ignorance et la barbarie, qu'ils ont anéanti dans leurs serfs presque la dernière étincelle de la pensée (2). » Aussi ces paysans étaient-ils tombés dans un état de pauvreté et d'abrutissement inconnu dans le reste de l'Europe. Dans la Grande-Pologne, il est vrai, le voyageur ne les trouvait guère plus misérables que dans les pauvres villages de l'Allemagne, mais aussi y étaient-ils beaucoup mieux partagés que dans l'intérieur du pays. Là, ils habitaient des huttes de bois recouvertes d'argile, et dont l'intérieur ne formait qu'une seule pièce, où hommes, femmes, enfants et animaux vivaient entassés pêle-mêle. On n'y trouvait d'autre mobilier qu'un grand poêle qui formait la couche commune de toute la famille, et dont la fumée cherchait une issue à travers la porte et les fentes du bâtiment (3). Le costume et la nourriture répondaient à l'habitation ; toute culture intellectuelle était la chose inconnue, et l'aptitude naturelle à tous les Slaves pour les travaux mécaniques ne pouvait se développer dans la misérable monotonie de cette existence. Nul ne cherchait à produire quelque chose par lui-même, car nul ne travaillait pour soi ou pour ses enfants ; le fouet du maître forçait au travail, et dès que le maître avait disparu, tous retombaient dans une paresseuse inaction. La seule joie pour les hommes et pour les femmes était de se rendre chaque dimanche au cabaret, qui appartenait encore au seigneur ; là, au son du violon, ils oubliaient dans les fumées de l'ivresse les misères de la semaine. Ils étaient tombés si bas, qu'ils ne comprenaient même plus qu'il pût exister de condition meilleure, et qu'ils n'aspiraient pas à une existence plus digne de la nature humaine (4).

(1) Bernouilli, IV, 129.

(2) *Description du Bas-Rhin*, 1790, I, 377.

(3) *Notions sur la Pologne*, Salzbourg, 1793 (dédié au prince Czartoriski), I, 160 et suiv. Malmesbury. *Diary*, I, 11 : « No houses, but huts: all the family in » one miserable room. The head of it has a sort of moc-bed : the rest lie on tre floor, » and the children that have the advantage to be small enough creep into the oven. » The only comfort they seem to enjoy is, a thorough plenty of fuel (1767). »

(4) Forster à Lichtenberg, 18 juin 1786. Ch. Lee (qui fut plus tard général en Amérique) à Charlemont, 1er juin, 1765 : « Were I to call the common people

C'était chose presque inouïe depuis un siècle qu'une tentative de résistance eût eu lieu de la part des paysans ; dans aucune des nombreuses dissensions par lesquelles la noblesse avait maintes fois ébranlé la nation polonaise, il ne s'était produit le moindre mouvement politique parmi le peuple (1). Ce même abrutissement se manifestait aujourd'hui qu'il s'agissait de l'existence du royaume. Où ces hommes auraient-ils pu puiser le sentiment national et l'amour de la patrie? Ils étaient ignorants des affaires de l'État et s'inquiétaient peu de savoir qui les gouvernait, car tous les gouvernements, quels qu'ils fussent, ne leur apportaient que corvées et mauvais traitements. Il devait donc leur être complétement indifférent que leurs seigneurs obéissent à une république polonaise, à une czarine russe ou à un roi allemand. Peut-être même eussent-ils désiré appartenir au dernier, si, au fond de leurs huttes, ils avaient pu savoir que leurs compatriotes de la Prusse orientale et de la Galicie étaient traités en hommes, quoique fort rigoureusement encore. Lorsque l'on refléchit bien à cette situation, on ose à peine dire encore que la chute de la nation polonaise a été le résultat des partages. Ce qui fut anéanti par 1793, ce fut le pouvoir inhumain exercé par quelques gentilshommes sur le peuple polonais ; quant à ce peuple, il ne fit que changer de maîtres, et ce changement, qui pouvait, de la part de la Russie, lui amener autant de bien que de mal, fut accueilli par lui avec une complète indifférence.

Il n'y avait pour ainsi dire pas de tiers-état en Pologne. Outre Varsovie, il existait bien quelques villes libres ou royales, mais elles étaient si mal administrées, que la bourgeoisie y faisait de très-faibles progrès ; aucun règlement, par exemple, n'était établi, soit pour la police, soit pour la propreté et la salubrité publiques, soit pour les cas d'incendie, et ce n'était que depuis trente ans qu'il existait dans le pays des tribunaux devant lesquels les bourgeois pussent porter leurs plaintes contre les gentilshommes. La plupart des autres villes se trouvaient dans une situation plus malheureuse encore, car si elles étaient bâties

» brutes, I should injure the quadruped creation. » *Life of Charlemont*, de Hardy, cité par lord Mahon, *History of England*, 1714-1783, VI, 55.

(1) Il faut en excepter les deux révoltes de paysans grecs, qui avaient été fomentées par la Russie en 1768 et 1769.

sur un terrain appartenant à un noble, elles dépendaient de ce noble presque aussi complétement que les paysans. Une loi de 1768 avait enlevé aux seigneurs le droit de haute justice, à la suite des effroyables abus qu'ils en avaient faits; mais cette loi leur avait permis, comme dédommagement, d'augmenter selon leur bon plaisir les impositions et les charges des bourgeois. La sûreté personnelle, l'indépendance de corporation n'avaient donc aucune garantie; par suite, l'industrie était nulle; une agriculture mal dirigée et peu productive était la seule richesse du pays. Les provinces de la Grande-Pologne et les pays limitrophes du Nord de l'Allemagne, les contrées, par conséquent, que la Prusse allait soumettre à sa domination, présentaient seules une exception à ce triste état. Là, la civilisation allemande avait préparé la conquête, ainsi que cela avait eu lieu cinq siècles auparavant pour le Brandebourg et pour la Silésie. Une foule d'artisans et de négociants allemands, attirés par l'appât d'une vente certaine et sans concurrence, s'étaient établis dans les villes; il s'en trouvait quelques-unes dans lesquelles, en 1793, on eût à peine rencontré un seul habitant polonais, et l'usage de la langue allemande avait pénétré dans ce pays jusqu'à quinze lieues au delà des frontières. Bien que l'État ne leur accordât pas la moindre protection, et que les seigneurs n'abandonnassent aucun de leurs priviléges habituels et oppressifs, on voyait fleurir dans ces villes, grâce au zèle des travailleurs allemands, une importante industrie, celle de la fabrication de la toile et des tissus de laine. Tous les intérêts y portaient donc vers l'Allemagne; le commerce désirait s'ouvrir des débouchés dans les ports de la Baltique; les fils de familles bourgeoises étaient, pour la plupart, élevés aux universités de Francfort ou de Leipzig. A ces causes venaient encore s'ajouter des considérations religieuses. En dépit de toutes les persécutions, une nombreuse noblesse protestante s'était maintenue dans les pays voisins de la frontière allemande; cette noblesse, sans doute, ne participait pas aux affaires publiques et n'éprouvait qu'humiliations de la part du gouvernement; mais, à force d'ordre et d'économie, et en vivant sur des propriétés peu étendues qu'elle administrait elle-même, elle était arrivée à un degré de prospérité bien rare en Pologne. La plupart des familles qui la composaient, les Kal-

kreuth, les Schlichting, les Seydlitz, les Potworowski, etc., etc., s'étaient alliées par des mariages avec la noblesse du Brandebourg et de la Silésie, et n'avaient pas de plus vif désir que d'être soumises à l'administration si bien organisée de la Prusse (1).

Si des classes destituées de droits politiques nous portons nos regards sur la partie dominante de la nation, sur la noblesse catholique de la Pologne, nous serons frappés, dès le premier coup d'œil, de l'immense diminution numérique qu'elle avait subie. On calculait alors que si un appel général lui était fait, on verrait se lever tout au plus cinquante mille hommes (2). Cette diminution seule indique un état de décadence; en effet, en considérant les choses de plus près, on constate une ruine complète, morale et matérielle. Les biens de la plupart des nobles étaient lourdement grevés ; de plus, ils étaient administrés par des fermiers qui n'étaient dans le fait que des créanciers hypothécaires, et qui ne cherchaient qu'à se payer au plus vite aux dépens des propriétés qui leur étaient confiées. On comprend dès lors que ces biens n'étaient pas gérés de manière à en augmenter la valeur, et que les paysans surtout étaient pressurés de mille façons. Cette situation se reproduisait si fréquemment, qu'elle avait donné lieu à une législation spéciale, et que souvent plusieurs générations se succédaient avant que la dette fût éteinte. Il était rare de voir les grands propriétaires administrer eux-mêmes leurs biens; la plupart d'entre eux, comme la noblesse française de cette époque, préféraient vivre à la cour ou dépenser leur activité dans la capitale ou dans des voyages, et confiaient l'administration de leurs terres, lorsque leurs créanciers ne les délivraient pas de ce soin, à de pauvres gentilshommes qui devenaient leurs fermiers.

Le vice fondamental de l'agriculture était (conséquence inévitable du peu de développement de l'industrie) un manque absolu de capital. L'argent était rare, le taux de l'intérêt était fort élevé (3), les banques bien organisées étaient chose inconnue. Les quelques banquiers résidant à Varsovie représentaient une véritable puissance, qui tenait toute la noblesse sous

(1) Buchholz, *Mémoire sur la Grande-Pologne*, février 1793.
(2) Lelewel, *Histoire de Pologne*, II, 328.
(3) En 1812, il montait jusqu'à 78 et 80 pour 100. De Pradt, *Ambassade à Varsovie*. En 1792, il avait été de 7 à 8 pour 100.

sa dépendance ; lorsque quelques-uns d'entre eux suspendirent leurs payements par suite de l'occupation russe, en 1792, on considéra cela comme la plus funeste de toutes les conséquences de la guerre (1). Les moyens nécessaires pour exploiter efficacement le sol faisaient donc complétement défaut. On ne connaissait d'autre travail que celui des serfs, qui, d'après une ancienne coutume du pays, devaient cultiver les champs de leurs seigneurs de leurs propres mains et au moyen de leurs attelages, aux dépens des terres qui leur étaient concédées. Le rapport des terres était donc médiocre pour eux-mêmes, pour leurs seigneurs et pour l'État.

Quant aux seigneurs, ils avaient des moyens de se dédommager de leurs pertes ; seulement ces moyens étaient aussi nuisibles à eux qu'au pays. Leur devise favorite était : *Bene nati, bene possessionati.* En d'autres termes, comme la noblesse dominait tout dans le pays, il allait de soi pour eux que l'État dût nourrir la noblesse. Il était deux sources où celle-ci puisait incessamment, la vénalité des charges et les domaines de l'État. Tout emploi était considéré uniquement comme un moyen de faire fortune et exercé en conséquence, ce qui désorganisait complétement l'administration de la justice, et répandait partout la lenteur, le désordre et la corruption. Les domaines, qui formaient une masse de biens évalués de 400 à 600 millions de florins, étaient pour la plupart érigés en *starosties* confiées à des gentilshommes pauvres que l'État voulait favoriser. Le staroste devait, selon les termes de son bail, verser à la caisse de l'État les trois quarts ou la moitié du produit net de la propriété ; l'État abandonnait par là une partie considérable de ses revenus ; mais il supportait une perte encore plus grande par suite de la dégradation des biens, lesquels, naturellement, n'étaient pas soignés avec l'interêt du propriétaire ; ils étaient, au contraire, si mal entretenus la plupart du temps, qu'au premier coup d'œil on pouvait distinguer une starostie d'un bien patrimonial. Les patriotes de 1791 ayant voulu abolir les starosties, ce fut cette mesure, jointe à l'établissement d'une constitution

(1) Oginski, II, 236. Les faits qu'il avance à ce sujet contredisent son assertion relativement à la grande quantité d'argent existant dans le pays, et qu'il dit avoir remarquée dans les assemblées solennelles de la noblesse.

urbaine, qui excita le plus la haine et l'opposition de la noblesse.

La licence effrénée des hautes classes n'avait pas eu seulement pour résultat la dissolution du gouvernement, elle avait corrompu la noblesse elle-même, et lui avait fait contracter des habitudes devenues invétérées de légèreté égoïste, d'insouciance, de prodigalité. Sa tyrannie envers le peuple avait eu pour elle une influence plus funeste encore, car le plus sûr et le plus juste châtiment du despotisme est de corrompre le despote.

Le trait le plus saillant du caractère national des Polonais est, à côté du courage et de la ruse, une vivacité d'impression qui les rend également accessibles aux meilleures et aux plus mauvaises passions. Au milieu de sa déchéance, ce peuple conservait la faculté de concevoir un ardent enthousiasme pour une noble cause ; mais il n'en avait pas moins sucé à longs traits le poison d'une immoralité dévastatrice. Enfants, les Polonais avaient grandi parmi des créatures dégradées, soumises à tous les caprices de leurs maîtres (1). Plus tard, une dévotion tout extérieure et, pour ainsi dire, mécanique, une écriture élégante, un latin barbare, étaient à peu près tout ce qu'ils avaient appris dans les écoles des Jésuites où la jeunesse d'alors était encore élevée. Devenus hommes, jetés dans le tourbillon du monde et emportés par l'esprit de leur temps, ils s'étaient, pour la plupart, imbus de la frivolité du radicalisme français, dans lequel ils avaient trouvé la théorie de cet égoïsme et de cet amour du plaisir dont l'État et souvent la maison paternelle leur avaient donné un si terrible exemple. Ils justifiaient toujours leur ancien renom d'héroïsme à toute épreuve et de ruse inépuisable, et surpassaient toutes les autres nations en grâce extérieure, en galanterie, en aptitude à apprendre toutes les langues et à acquérir promptement des connaissances superficielles ; mais la culture intellectuelle n'était pas assez profonde chez eux pour transformer le caractère, pour réprimer les passions, pour fortifier les vertus morales. Une administration régulière était chose aussi rare au foyer domestique que dans les services publics ; à côté d'un luxe princier se voyait une malpropreté repoussante ; faut-il le dire, dans les fêtes les plus brillantes, des vête-

(1) Malmesbury, *Diaries* I, 26 : « Prince Czartoriski's personal servants amounted to 375. The number in his country-house is infinitely greater. »

ments somptueux étaient souvent couverts de vermine, et l'usage des mouchoirs était un luxe inconnu (1). Ce que l'eau-de-vie était pour les basses classes, le tokai l'était pour les classes supérieures de la société, et à l'ivresse succédait le jeu, auquel les hommes et les femmes de tout âge se livraient avec une passion effrénée. Les relations sociales séduisaient chez eux par une absence complète de contrainte et d'apprêt, dont les étrangers, les Allemands surtout, étaient tout d'abord charmés; mais cette liberté dégénérait vite en licence, et le ton de la société, même élégante, était avili par l'influence de la servitude. Ainsi qu'il arrive toujours, l'esclavage, qui habitue à considérer des créatures humaines comme des êtres d'une nature inférieure, avait enlevé aux seigneurs eux-mêmes ce qui est la base de toute morale, la pudeur. Le mariage avait perdu toute autorité et toute sainteté. Les jeunes filles ne se mariaient que pour acquérir plus de liberté; aussi rien n'était-il plus fréquent que la rupture d'unions ainsi contractées (2); on pouvait connaître une femme pendant des années entières, sans savoir si elle était séparée de son mari, ou combien elle en avait déjà eu (3). Enfin, pour compléter ce sombre tableau, Lafontaine, le médecin du roi, nous apprend que le pays était infesté par des maladies honteuses, que les pères transmettaient à leurs enfants, ou que ceux-ci suçaient avec le lait de leur nourrice (4).

Est-il nécessaire de dire quelle était l'administration d'un État gouverné par de tels hommes, de présenter partout le tableau de la même dissolution, dans la justice, dans les finances, dans l'administration, dans l'armée, de dépeindre partout les mêmes violences et le même égoïsme? Tous les nobles polonais étaient pleins d'ardeur patriotique, prêts à combattre pour la république polonaise et à mourir pour leur patrie; mais bien peu eussent été capables de sacrifier au bien public leur paresse, leur inconstance, leurs jouissances et leurs avantages personnels. Faut-il s'étonner que ces gentilshommes ruinés dans leur santé, dans leur fortune et dans leurs mœurs, aient montré tour à tour à

(1) Forster à Thérèse Heyne, 24 janvier 1785.
(2) Forster à Thérèse Heyne, 22 janvier 1785.
(3) *Nouvelles de Pologne*, I, 100.
(4) Sur cent recrues, on comptait quatre-vingts malades.

leurs puissants voisins un sot mépris ou une soumission dictée par l'intérêt, que les bourgeois polonais aient salué avec joie la conquête allemande, et que le paysan ait vu s'établir la domination de la Russie avec une profonde indifférence? Faut-il s'étonner que le seigneur qui avait, dans tout le cours de sa vie, vendu la justice à ses concitoyens, et que l'employé qui n'avait jamais vu dans l'État qu'une source à laquelle il pouvait puiser pour s'enrichir, aient vendu leurs voix aux agents russes?

En effet, les rapports des hommes d'État qui se sont occupés de ce second partage de la Pologne ne nous permettent pas de douter que la corruption ait joué ici un rôle tout aussi considérable que la violence (1). Sievers, qui prenait partout la première place comme lui revenant de droit, ne permit pas que la direction des affaires lui échappât en cette occasion. Les premières personnes sur lesquelles se dirigea son action furent les chefs de la confédération, qui d'ailleurs, depuis des années, recevaient un traitement de la Russie. Depuis le départ de Potocki, le personnage le plus important était le général Kossakowski, devenu, par les services qu'il rendait et la solde qu'il recevait, un instrument de la Russie, mais qui s'enflammait de colère quand il entendait parler de la participation de la Prusse au partage. Il confia à Sievers qu'il avait envie de faire, par la Lithuanie, une irruption dans la Prusse orientale; mais il fut facile de le mettre à la raison, et de lui indiquer la conduite à tenir. En même temps, on eut soin que le roi Stanislas ne fût entouré que de personnes dévouées à la Russie; dans tous les corps électoraux, le mot d'ordre était que la soumission aux volontés de Catherine devait procurer les plus brillants avantages. Cela est triste à dire, mais l'effet de ces promesses fut immense. « Dans les diètes provinciales, écrivait Igelstrœm, la petite noblesse est en majorité, et elle trafique de ses voix; on achète celles-ci pour dix, quinze, ou tout au plus trente ducats. » Sievers annonçait à Saint-Pétersbourg que jamais diète n'aurait coûté moins cher; qu'en Lithuanie, chaque député ne revenait en moyenne qu'à 200 ducats, et qu'en Pologne, il en

(1) Il en avait été de même lors du premier partage, ainsi que le prouve la liste donnée par Lelewel (II, 87) de ceux qui ont reçu des présents. On trouve déjà sur cette liste un nom de 1793.

aurait quarante pour 2000 ducats (1). Sans doute, l'égoïsme et l'avidité des masses étaient appuyés ici par des considérations politiques. Beaucoup ne se montraient favorables à la Russie que par haine contre les Targowiciens, dont les Russes leur promettaient la chute. D'autres, non moins nombreux, étaient mus par la pensée que, depuis cent ans déjà, ils étaient de fait sujets de la Russie, que la résistance ne ferait qu'empirer leur situation, et que ce serait pure folie que de ne pas se laisser payer pour reconnaître et admettre ce que l'on ne pourrait refuser à la violence. Enfin, les sentiments du roi Stanislas et de Kossakowski s'étaient communiqués de toutes parts au pays; c'est-à-dire une vive répulsion contre tout ce qui était allemand, répulsion rendue plus profonde encore par la situation prospère des colons allemands de la Grande-Pologne, par leur protestantisme, par leur supériorité incontestable et leurs sentiments patriotiques. Avec quelle humiliation et quelle colère ne voyait-on pas plus d'un propriétaire s'enquérir hautement des limites encore inconnues des provinces qui allaient devenir prussiennes, afin d'acheter des terres dans ces provinces avant que le changement de domination en eût fait monter les prix (2)? Dans ces dispositions, on était prêt à faire cent pas au-devant des Russes, afin de s'attirer leur protection, ne fût-ce que pour faire reculer les Prussiens d'un pouce!

L'honnête Buchholz était loin de penser que Sievers fût en cela d'accord avec les Polonais. Quelques fragments de leurs lettres à tous deux peindront mieux la situation que ne pourraient le faire toutes les explications.

« Le roi, écrivait Buchholz le 2 mars, m'annonce que le ministre de Hoym doit m'envoyer la forte somme que j'ai demandée. Cette nouvelle a fait un grand plaisir à l'ambassadeur ; il est certain que nous nous entendons à merveille, » — « Nous poursuivons notre chemin de gré ou de force, disait-il deux mois plus tard ; nous avons fait, de l'argent qui nous a été donné, une caisse commune, qui sert efficacement les besoins de la cause. «

De son côté, Sievers écrivait à son ministère au commencement d'avril : « Vous m'avez donné, dans mes instructions, la mission d'empêcher autant que possible l'agrandissement de la

(1) Blum, *Mémoires sur le comte Sievers*, III, 232, 623.
(2) Buchholz à Mœllendorf, 2 avril.

Prusse ; vous avez ordonné au général Igelstrœm d'apaiser les esprits et de se mettre en garde contre les Prussiens. Il faut donc me fournir de plus grandes ressources, car le général Moellendorf a ordre d'avancer le plus possible ; il a reçu de sa cour 100 000 ducats, et il en a déjà distribué 80 000. Quant à moi, je n'en ai que 10 000, et il m'en faudrait beaucoup plus. »

De telles déclarations n'ont pas besoin de commentaires ; elles montrent que le cabinet de St-Pétersbourg comprenait combien la conquête de Posen avait d'importance pour l'indépendance politique de la Prusse, et avec quelle répugnance elle faisait à son nouveau système le sacrifice d'y consentir. Un homme plus perspicace que Buchholz eût reconnu bien vite le peu de garanties que lui offrait l'alliance russe, car, dès le premier moment, il s'était présenté des difficultés politiques et militaires. La ligne de démarcation des frontières proposée à la Prusse avait été établie d'après une carte pleine d'erreurs, d'où il résultait qu'elle se trouvait, sur plusieurs points, très-défavorablement tracée sous le rapport stratégique. Du côté des Russes, on s'était contenté d'indiquer les trois quarts de la frontière par une ligne droite ; lorsque le partage s'effectua, les généraux russes firent ensuite eux-mêmes toutes les modifications nécessaires, et toujours, on le comprend, aux dépens de la République. Le général Moellendorf, en ayant instruit son gouvernement, reçut l'ordre de suivre cet exemple ; mais il rencontra sur tous les points l'opposition des commandants russes, qui, vis-à-vis de lui, défendirent les intérêts des Polonais comme les leurs propres. Ils voulurent bien consentir à ce que Moellendorf comprît dans ses limites quelques districts des environs de Czenstochowa, Lenzyk et Willenberg ; mais lorsqu'il poussa ses prétentions jusqu'à la ville de Zakrozyn, voisine de Varsovie, Igelstroem lui opposa la lettre du traité, et Sievers, qui avait pris près de la Prusse comme près des Polonais le rôle de médiateur, se contenta de donner de vagues espérances pour le moment où la diète en délibérerait, ce qui prévint une rupture ouverte.

Tout en avançant pas à pas, la Russie était donc arrivée à son but. Nous avons vu comment poursuivant son œuvre avec une persévérance et une prudence méthodiques, elle s'empara

successivement de toutes les positions. Le coup ne devait tomber sur la victime que lorsque aucune opposition ne serait plus à craindre. La Prusse, l'Autriche, l'Angleterre, avaient été gagnées tour à tour, et, au dernier moment, les chefs polonais eux-mêmes avaient été attirés dans le parti russe. La république polonaise était complétement isolée et sans secours entre ses deux ennemis, abandonnée par elle-même et par le monde entier. Le moment de l'action était venu. Déjà le gouvernement polonais avait fait pressentir la conduite qu'il tiendrait désormais, en donnant secrètement à ses provinces, à l'instigation des ambassadeurs, l'ordre de se soumettre; mais, afin de cacher à l'Europe son intelligence avec les vainqueurs, il fut convenu qu'il ne céderait qu'à une violence apparente. Ainsi, le chancelier Malachowski ordonna aux magistrats de Dantzig, dès les premiers jours de mars, de reconnaître la domination prussienne (1); sur quoi Dantzig demanda à conserver une garnison urbaine, ce qui naturellement ne lui fut pas accordé; et le 25, lorsque cette ville capitula, le général Raumer dut tirer quelques coups de canon, avant que la garnison quittât les remparts. Le même jour parut un édit royal, annonçant la prise de posssession des pays situés entre les anciennes frontières et une ligne tirée de Çzenstochowa à Soldau, en passant par Rawa, ainsi que des villes de Dantzig et de Thorn, ce qui formait un espace de mille seize milles carrées (2), renfermant un million et demi d'habitants; l'édit annonçait en même temps que le gouvernement polonais ferait solennellement la cession de ces provinces, mais il demandait que l'hommage de fidélité fût immédiatement prêté par les nouveaux sujets de la Prusse. La Russie procéda exactement de la même manière. A Kaminiek, Orlowski avait jusque là repoussé fièrement toutes les prétentions de l'ennemi; mais son propre gouvernement lui donna un successeur avec lequel Kretschetnikow s'entendit promptement. Celui-ci fit publier, le 7 avril, un manifeste russe, à peu près semblable dans ses expressions à celui de la Prusse, mais qui allait beaucoup plus loin dans ses exigences : il annonçait l'annexion de quatre mille milles carrés, renfermant plus de trois millions d'habitants, c'est-à-

(1) Correspondance de Buchholz avec Mœllendorf.
(2) Milles géographiques, quinze au degré.

dire de tout le territoire polonais situé à l'est d'une ligne droite tirée de Kaminiek et de la frontière de Galicie à Polozk et Drissa. On ne comprendra bien la gravité de ces faits que si l'on réfléchit qu'il ne restait dès lors à la Pologne qu'un territoire bien moins étendu que celui que lui prenait la Russie, que les Turcs voyaient par là tomber aux mains des Russes toutes les provinces polonaises touchant à leurs frontières, et que les possessions de l'Autriche allaient se trouver pour la première fois en contact immédiat avec la Russie. Arboré sur le haut des rochers et des bastions de Kaminiek, la plus importante des positions militaires du pays (1), le drapeau russe annonçait la marche incessante de la puissance guerrière des Slaves vers le Sud et l'Occident de l'Europe.

La soumission et la prestation de serment des nouveaux sujets eurent lieu sans difficulté et sans résistance, aussi bien dans la partie prussienne que dans la partie russe. A Berlin, on calculait avec satisfaction que le pays qu'on venait d'acquérir était plus grand que la Silésie, rapportait un revenu net de 4 à 5 millions de thalers, et augmenterait l'armée de plusieurs régiments. Le point capital était surtout qu'on arrondissait, sous le rapport militaire, la frontière orientale du royaume, laquelle, on se le rappelle, n'avait pas offert jusque-là la moindre sécurité pour la défense du territoire allemand. Un coup d'œil jeté sur la carte suffit pour faire apprécier l'ensemble de ces avantages. Tandis que la Silésie au sud, et la Prusse orientale au nord, s'étendent au loin vers l'est, la frontière du Brandebourg, placée entre ces deux provinces, se recourbe en arrière vers l'ouest, si bien que la Grande-Pologne, resserrée entre ces trois provinces, s'avance jusqu'à tourner complétement Konigsberg et Breslau, et ne se trouve qu'à quelques jours de marche de Berlin. Tant que la Pologne avait été puissante, elle avait fortement pesé sur le Brandebourg et tenu la Silésie dans sa dépendance ; elle avait conquis la Prusse occidentale et forcé la Prusse orientale à lui prêter foi et hommage. Maintenant elle était faible et inoffensive ; depuis plus d'un siècle, les troupes russes s'étaient établies sur son territoire, et la nécessité de couvrir le Brandebourg et

(1) Haëften donne à ce sujet beaucoup de détails, 18 mars.

de relier la Prusse à la Silésie s'était fait sentir plus fortement que jamais pendant la guerre de Sept ans. On avait donc, en 1793, bien des motifs pour se réjouir du but que l'on venait d'atteindre; c'était une conquête réclamée pour la Prusse par l'intérêt de sa propre conservation, et qui avait pour l'Allemagne du Nord la même importance que celle du Dauphiné pour la France. De plus, en voyant les frontières de la Pologne déjà si *germanisées* et toutes les institutions polonaises si ébranlées, les nouveaux possesseurs du pays pouvaient espérer qu'ils y prendraient facilement racine, et considérer dès lors la situation de la monarchie comme assurée à l'est.

Ces vœux se sont, il est vrai, bien vite évanouis en fumée, et l'on a dit et redit que l'insuccès ne fut ici que le juste châtiment de la perfidie et du mensonge dont la Prusse s'est rendue coupable en aidant à fouler aux pieds la liberté d'un peuple allié. Je ne sais si un sentiment patriotique m'induit en erreur; mais je ne puis attribuer à cette cause les catastrophes qui suivirent, malgré la vive répulsion que m'inspirent les brutalités partielles qui accompagnèrent ces événements et le mépris avec lequel le droit des gens a été méconnu. Nous avons déjà expliqué plus haut comment la Pologne, depuis le 3 mai, avait à peu près perdu le droit de revendiquer l'alliance conclue par elle avec la Prusse en 1790. Dans les rapports des peuples entre eux, ce n'est pas seulement de la lettre mais aussi de la base et du but d'un traité qu'on doit tenir compte; or, bien que ce traité de 1790 eût été conclu expressément contre la Russie et l'Autriche, le parti patriotique, en 1791, s'était précisément étroitement uni à l'Autriche, de même que les Targowiciens à la Russie en 1792. C'étaient les Polonais qui avaient, à l'envi les uns des autres, rompu leur ancienne alliance avec la Prusse. Les patriotes n'avaient, comme nous l'avons vu, aucun doute à cet égard en 1791, et la Prusse n'avait jamais donné aucune assurance de protection à la confédération de Targowice; il ne peut donc pas être question ici de violation de traité de la part de la politique prussienne.

Il est incontestable cependant que ni l'un ni l'autre des partis polonais ne s'était rendu coupable de la moindre offense à l'égard de la Prusse, quand celle-ci résolut le partage. La Prusse fut

agressive envers la Pologne, dans le sens le plus complet du mot, et sans l'ombre d'un droit. Mais si jamais politique agressive fut indiquée et même imposée à une nation par les circonstances, ce fut bien ici. Ce qui imprima à cette époque son caractère fatal, ce qui ébranla tout l'ancien système de l'Europe, ce ne furent ni la Révolution française ni la politique conquérante de la Russie, prises isolément; ce fut la coïncidence de l'une et de l'autre, coïncidence qui vint tout à coup mettre en question tous les droits existants. On comprend que, dans de tels moments de crise, le sentiment de la conservation personnelle passe en première ligne pour chacun; la responsabilité réelle retombe moins sur ceux qui ont continué le combat commencé, que sur ceux qui ont amené l'explosion première ou n'ont pas cherché à la prévenir. Il n'est pas difficile, d'après les faits que nous venons de raconter, d'appliquer cette règle à la question polonaise. La Prusse fut la puissance qui la première, depuis 1791 et depuis la menace d'une guerre française, parla d'étendre son territoire et d'obtenir des indemnités, et qui introduisit par là l'égoïsme, la désunion et l'envie dans une coalition qui n'avait d'abord pour but que de se défendre, sans qu'il s'y mêlât aucun sentiment d'intérêt. Cette faute, on ne peut ni la voiler, ni l'excuser. Les torts de la cour de Vienne ne sont pas moins évidents; ce furent eux qui excitèrent l'animosité de la Prusse contre la Pologne, en même temps qu'ils rompirent les nouveaux liens établis entre les puissances allemandes : nous voulons parler du plan de réunion de la Pologne à la Saxe, rêve de Léopold, et des prétentions de François II sur les margraviats de Franconie. Ces fautes eurent pour conséquence immédiate de semer la désunion entre l'Autriche et la Prusse, et d'exciter la triste rivalité avec laquelle ces puissances recherchèrent l'alliance russe, à l'envi l'une de l'autre, pendant les mois de juillet et d'août. Enfin ce furent les affaires de France qui, au mois de septembre, tranchèrent la question. En offrant alors aux Français la paix générale pure et simple, la Prusse renonçait de fait à tous ses plans d'agrandissement du côté de la Pologne, car il était clair que si la paix se concluait, l'Autriche, la France et l'Angleterre interviendraient en faveur de l'intégrité du territoire polonais. Toute

l'Europe fût revenue alors au système général de l'empereur Léopold, abstraction faite de l'union saxo-polonaise, et, en dépit de l'ambition de Catherine, en dépit de l'anarchie qui régnait en Pologne, la protection de l'Europe eût prolongé l'existence de ce pays. Au lieu de cela, la France et l'Autriche proclamèrent au même moment des projets de guerre qui devaient amener l'ébranlement de l'Europe entière; dès lors, la Prusse n'hésita plus à donner suite aux plans qu'elle venait de concerter avec la Russie. Tout se ligua pour la décider : la profonde décadence de l'État polonais, le besoin impérieux d'affermir sa propre sécurité, l'esprit d'envahissement des autres puissances. Il est facile de voir après coup le mauvais côté de décisions prises à une époque si pleine de dangers, et c'est pour nous un devoir d'humanité d'accorder toute notre pitié au sort de la Pologne mourante ; mais il faut se demander aussi quelle autre route la Prusse eût pu suivre, en présence de l'attitude prise par la Russie, l'Autriche, l'Angleterre et la France? Le roi de Prusse aurait-il pu faire, en 1793, ce qui, deux années plus tard, lui attira la désapprobation générale, se renfermer, tandis que l'orage grondait de toutes parts autour de lui, dans une neutralité inquiète et humiliante? Ou bien devait-il, pour favoriser la noblesse qui tenait la Pologne en servitude, s'allier aux septembriseurs et se mettre en guerre ouverte contre le reste de l'Allemagne? Ou bien devait-il enfin, pour protéger l'extension de l'Autriche, réunir toutes ses forces contre les Français et laisser pendant ce temps les garnisons russes s'établir à Posen et à Gnesen, comme à Grodno et à Varsovie?

Non, après un examen scrupuleux, je ne crois pas que la Prusse eût pu agir autrement qu'elle ne l'a fait. La résolution de s'approprier une province polonaise était décidément la seule, dans la situation du moment, qui ne menât pas à une calamité publique, la seule, par conséquent, qui fût compatible avec le devoir du gouvernement prussien. Cependant, quoique toute la politique de l'Europe se fût compliquée, à la fin de l'année 1792, de la manière la plus malheureuse, il n'en est pas moins certain que la question polonaise suscita des haines et des violences sans nombre, et qu'elle fut traitée d'une manière

aussi imparfaite que possible. Quelques observations sont encore nécessaires ici.

Il était évident que la Prusse ne pouvait acquérir une province polonaise sans accorder à la Russie un avantage égal. Mais, plus la prépondérance russe s'était accrue depuis Pierre Ier, plus elle se faisait sentir aux frontières de l'Allemagne, plus la Prusse devait apporter de prudence et de réflexion à une délimitation de frontières destinée à amoindrir l'étendue du seul État qui la séparât de la Russie. Ceci, nul ne peut le contester; on avait d'ailleurs à Berlin un excellent modèle à suivre, dans les mesures prises par Frédéric II lors du premier partage de la Pologne. A cette époque, pas une syllabe n'avait été dite, pas un pas n'avait été fait sans qu'on eût sous les yeux les règles politiques qu'on s'était imposées; l'agrandissement de la Prusse aux dépens de la Pologne avait été constamment mis en balance avec le danger de voir s'augmenter la force de la Russie, et, sans qu'on l'exprimât jamais, jamais aussi on n'avait perdu de vue le double désir d'affaiblir la Pologne, et cependant de la maintenir comme nation indépendante. En 1793, personne à Berlin ne songeait à traiter ainsi cette question. On s'empara des provinces polonaises en se réjouissant de chaque nouvel avantage, et sans s'inquiéter des conséquences qui pouvaient en résulter. On s'appropria, sans autre considération que l'intérêt qu'on avait à améliorer les frontières, un territoire qui s'étendait à vingt milles au delà de la province actuelle de Posen, et l'on s'enleva ainsi la possibilité d'exiger de la part de la Russie plus de modération dans ses prétentions. La ligne de délimitation tracée par la Russie sur le papier (le papier souffre tout), d'une main avide et hardie, cette ligne fut le coup de mort pour la Pologne. Ceux qui prenaient tant aujourd'hui ne pouvaient être demain satisfaits de si peu; une telle spoliation impliquait l'anéantissement, un tel partage la ruine de la Pologne. Le roi de Prusse, comme nous le prouverons plus tard, ne comprenait pas cela en 1793; le malheur fut qu'il ne s'était fait ni une juste appréciation de la situation ni un système mûrement conçu, et que, sans plan arrêté, il se laissa entraîner par des impressions et des influences qui, prises séparément, n'étaient cependant que fort

louables. Il adhéra au traité de Saint-Pétersbourg, tout en se rendant compte du danger résultant du voisinage des Russes et de leur prépondérance et quoiqu'une aversion mutuelle existât entre lui et Catherine, mais sans songer le moins du monde aux embarras inévitables que la chute de la Pologne susciterait aussitôt à la Prusse de la part de la Russie. Ce qui surtout, autant que j'en puis juger, l'empêcha pour le moment d'apercevoir les dangers de la route sur laquelle il s'était engagé fut son zèle ardent contre la Révolution. Catherine, en manifestant les mêmes sentiments par des ordonnances de police, des proclamations, des prières publiques, enfin par tout ce qui n'était pas secours de troupes, réussit pendant longtemps à entretenir chez le roi une ferme confiance en son désintéressement et en sa loyauté.

Ici, comme toujours, une première faute mena plus loin. Le pays que baignent la Vistule, le Bug et la Nareve forme, d'après la situation géographique et politique de l'Europe centrale, ainsi que d'après l'expérience fournie depuis des siècles par l'histoire, une des positions d'attaque les plus importantes; cette position, au pouvoir d'une main puissante, peut lui servir à étendre au loin de tous côtés sa domination et sa suprématie. Tels sont, à l'ouest de l'Europe, les Alpes et les Pays-Bas, à l'est, les contrées baignées par le bas-Danube. Le sort de ces pays est partout le même : les grandes nations luttent pendant des siècles pour s'en emparer, jusqu'à ce que, grâce au besoin de paix et de civilisation, on les confie à des possesseurs neutres et inoffensifs, sous la protection de toutes les grandes puissances.

A ce point de vue, le seul auquel puisse conduire une juste appréciation des intérêts de l'Allemagne et de l'Europe, le désir de restreindre la puissance de la Pologne, laquelle avait conquis jadis toutes les provinces russes jusqu'au Dniéper, et s'était étendue mainte fois de la Galicie jusqu'à la Hongrie et la Bohême, et de la Grande-Pologne jusqu'à la Prusse orientale et occidentale, ce désir, disons-nous, était pleinement justifié de la part des puissances limitrophes. Mais il n'en était pas de même d'un acte qui devait aboutir à l'anéantissement complet de la Pologne. Cet acte, la Russie seule pouvait en profiter, car, de toutes les nations, elle était la plus puissante et la plus agressive; les faits l'ont constamment prouvé depuis 1793. Ce fut malgré

lui que le roi de Prusse se vit forcé, en 1795, d'y coopérer : la ligne importante de la Vistule et de la Nareve, qu'alors il avait au moins obtenue, son successeur fut, en 1814, contraint de l'abandonner aux Russes. Depuis lors, tout contribua à confirmer l'appréciation de Pozzo di Borgo, lequel disait que la Russie avait conquis la Pologne « pour s'ouvrir, par des relations immédiates avec l'Europe, un champ plus vaste sur lequel pussent se développer sa puissance, ses talents et son orgueil. »

Supposons maintenant, à la place de Frédéric-Guillaume II, un prince qui eût été réellement le maître et l'arbitre des destinées de son peuple, et dont les résolutions et les actes eussent toujours été inspirés par un enchaînement de pensées mûrement conçues ; ce prince, dès qu'il serait devenu partie intéressée dans la question polonaise, aurait-il eu le pouvoir de contenir dans des limites infranchissables les désirs et les exigences de la Russie? En d'autres termes, l'hégémonie de la Russie fut-elle le résultat naturel de circonstances irrésistibles, ou ne fut-elle due qu'à des fautes qu'aurait pu éviter la politique allemande ?

Notre récit répond amplement à ces questions. Le point décisif fut, malheureusement, la jalousie profonde et enracinée qu'éprouvaient l'une contre l'autre les deux grandes puissances allemandes. Tant que la Prusse se trouva en face de la politique russe, sans se voir appuyée par l'Autriche, elle n'eut de choix qu'entre une rupture ouverte ou une dépendance complète, et, de même que les succès de Frédéric II en 1772 n'avaient été dus qu'à son court rapprochement avec l'empereur Joseph, de même le regrettable traité de Saint-Pétersbourg fut le résultat des dissensions survenues entre la Prusse et l'Autriche. Tant que l'on considéra à Berlin la cour de Saint-Pétersbourg comme un appui contre l'Empereur, tant qu'à Vienne l'alliance russe fut regardée comme un avantage obtenu sur la Prusse, tous les chemins s'ouvrirent d'eux-mêmes à l'ambition russe, et, dès lors, on ne pouvait s'attendre à voir la question polonaise traitée avec l'énergie et la prudence qu'eût exigées le bien général de l'Europe. Sous ce rapport également, la Prusse a commis des fautes en diverses circonstances ; mais l'Autriche, comme nous l'avons vu, la surpassa bientôt en fausses démarches. C'est le développement de ces

rapports entre les deux cours que nous allons maintenant observer de plus près. La nouvelle du traité de Saint-Pétersbourg ne fut envoyée à Vienne qu'au milieu du mois de mars 1793, par suite du retard apporté à la ratification en considération de l'article relatif à la guerre contre la France ; mais avant de nous occuper de l'impression qu'elle y produisit, il est nécessaire que nous nous rendions bien compte de la position acquise par l'Autriche relativement à cette guerre.

CHAPITRE V

LA BELGIQUE EST REPRISE PAR LES AUTRICHIENS.

Après les conventions du mois de décembre 1792, en vertu desquelles l'Autriche et la Prusse devaient prendre l'offensive vis-à-vis de la France, et qui changeaient la guerre faite à la Révolution en une guerre de conquête en faveur de l'Autriche, le plus pressant pour cette puissance eût dû être, sans contredit, d'occuper le théâtre de la guerre avec des forces supérieures. Les plans officiels étaient parfaits. Cobourg devait recevoir soixante-neuf mille hommes sur le terrain de la lutte principale, c'est-à-dire en Belgique ; Hohenlohe trente-huit mille autres à Luxembourg et à Trèves, et Wurmser quarante-deux mille sur le haut Rhin ; avec vingt mille hommes en Italie et cinquante mille dans l'intérieur, comme troupes de réserve, on aurait eu une armée de deux cent vingt mille hommes, chiffre qui eût été en rapport avec la grandeur de l'entreprise et la dignité de l'Autriche (1). Malheureusement, les armements ne marchèrent que fort lentement par suite du manque d'argent. On n'avait pu se décider à frapper une contribution de guerre extraordinaire ; les dons volontaires, à la vérité, affluaient. Les sujets fidèles envoyaient des agrafes d'or, des

(1) Ces chiffres sont donnés par Haeften dans diverses dépêches ; ils sont, en outre, confirmés par une lettre de l'empereur au roi de Prusse, dont nous parlerons plus loin.

cœurs d'argent, des bourses et des coupes pleines de ducats, toutes choses qui témoignaient d'un grand patriotisme, mais qui n'étaient que de médiocre rapport. La disette d'argent n'était pas le seul obstacle qui se produisît: au sein même de l'armée, s'accusaient chaque jour des oppositions plus fortes entre les partis. Les commandants généraux appartenaient tous à l'école de Laudon, et le feld-maréchal Lascy, tout-puissant à Vienne pour ce qui concernait les affaires militaires, se montrait peu disposé à donner de l'avancement à des officiers qui ne lui plaisaient pas. Enfin, quoique les adversaires politiques de la guerre de Belgique eussent le dessous en ce moment, leur influence se faisait sentir partout et paralysait toute action. Lorsque le prince de Cobourg, accompagné de Mack et Fisher, ses colonels d'état-major, se rendit à Francfort au commencement de février 1793, pour y délibérer avec le roi de Prusse, le duc de Brunswick et les généraux Manstein et Grawert, les troupes destinées à la guerre étaient loin d'être prêtes à marcher. Cobourg évaluait son armée belge à cinquante mille hommes; on résolut d'y ajouter onze mille Prussiens que le prince Frédéric de Brunswick avait amenés à Gueldre, ainsi que treize mille Hanovriens à la solde des puissances maritimes, et de faire soutenir les opérations de ces grandes masses par Hohenlohe-Kirchberg, qui devait avoir alors trente mille hommes sous ses ordres. Une autre grande armée, commandée par le roi et le duc de Brunswick et composée de quarante-deux mille Prussiens, six mille Hessois, cinq mille Saxons et trois mille hommes de Darmstadt, devait se rassembler sur le Mein et être appuyée par Wurmser, dont les forces étaient évaluées à vingt-quatre mille hommes. La guerre était considérée comme déclarée depuis une conclusion prise par la diète le 23 novembre (le décret annonçant officiellement l'état de guerre ne fut rendu que le 30 avril), et il avait été décidé que les forces de l'Empire seraient triplées, c'est-à-dire portées à cent vingt mille hommes; mais tous les apprêts traînaient tellement en longueur et étaient si mal dirigés, que les subsides fixés par les lois de l'Empire ne furent pas même payés, et que, en dehors des troupes que nous avons mentionnées plus haut, dix-sept mille soldats impériaux, tout au plus, purent prendre part à cette campagne (1). On

(1) Voyez, pour les détails, Hœusser, I, 528.

renonça donc à faire agir séparément une armée de l'Empire, et l'on dirigea les contingents qui arrivaient, soit sur Cobourg, soit sur Brunswick.

Quant aux premières dispositions à prendre, voici ce qui fut résolu : Avant tout, Cobourg devait délivrer Maëstricht, menacée par les Français, et repousser l'ennemi de la rive gauche de la Meuse. Puis, Brunswick devait passer le Rhin et assiéger Mayence, opération pour laquelle Cobourg, qui indiquait la prise de cette ville comme but principal de la campagne, promettait de lui envoyer un renfort de quinze mille Autrichiens. Une fois Mayence en leur pouvoir, Cobourg devait tenter de reprendre la Belgique, et Wurmser marcher sur Landau, tandis que Brunswick marcherait de son côté sur Sarrelouis, et Beaulieu sur Thionville (1).

On reconnaît dans ces dispositions incertaines et dans ces tâtonnements les hésitations habituelles du duc de Brunswick et son aversion pour la guerre présente (1). Par suite d'un défaut que nous avons déjà signalé chez lui, celui de ne point savoir distinguer les choses importantes des choses secondaires et de s'occuper par lui-même de tous les détails, perdant de vue par là les points essentiels, il s'égara dans les complications dont abonde nécessairement toute guerre de coalition, et qui étaient encore aggravées ici par les embarras de l'empire d'Allemagne. Il était persuadé, comme en 1792, qu'on ne retirerait de cette guerre qu'humiliation et honte. Cependant, les conférences se poursuivirent avec assez d'union, car le prince de Cobourg rivalisait avec le duc de prudence et de longueurs, pénétré qu'il était de l'idée qu'il fallait attendre tranquillement sur la Meuse que Mayence fût prise, et n'ayant surtout aucune envie de prendre l'offensive avant l'arrivée de sa réserve.

Quelle activité, au contraire, régnait en ce moment du côté de l'ennemi ! Lorsque Dumouriez reçut l'ordre d'attaquer la Hollande, ses forces se trouvaient complétement paralysées par suite des dernières hésitations de la politique ; la levée des réserves était interrompue, la caisse était vide, et l'administration des vivres

(1) Voir les actes authentiques dans Wagner (*Histoire de l'expédition des Prussiens sur le Rhin en* 1793).

(2) Ceci ne contredit pas Hœusser, quand il dit (I, 295) que le duc a dû souffrir que plusieurs modifications importantes fussent apportées à son plan.

n'était pas mieux organisée qu'en novembre. Néanmoins, le général se hâta de prendre les mesures nécessaires. Son plan était maintenant de pénétrer d'Anvers dans la partie occidentale du Brabant du Nord, de s'emparer des places situées sur la basse-Meuse, de passer ce fleuve dans les environs de Dordrecht, et, de là, de se diriger en toute hâte vers Amsterdam. Tout dépendait donc d'un coup de main hardi et soudain ; en présence de l'agitation de la Belgique, de l'épuisement de son armée et de l'approche de l'armée autrichienne, Dumouriez n'avait pas d'autre parti à prendre. Ses troupes se montaient en tout à un peu plus de cent mille hommes, dont dix mille étaient disséminés dans diverses garnisons, onze mille occupaient la province de Namur sous les ordres du général d'Harville, et dix-neuf mille, commandés par le général Valence, couvraient les Ardennes ; de là, trente mille hommes, conduits par Dumouriez en personne, s'étendaient de Liége vers Aix-la-Chapelle et la Roër, tandis que seize mille autres, sous les ordres de Miranda, observaient la Meuse inférieure, depuis Maëstricht jusqu'à Ruremonde. Il restait donc près de dix-sept mille hommes pour l'expédition projetée contre Amsterdam (1): il était clair dès lors que le succès dépendait de la rapidité des mouvements. Les Hollandais, dont les armements n'étaient pas encore terminés, avaient disséminé leurs faibles détachements tout le long de la frontière ; mais ils s'occupaient activement d'augmenter leurs forces, tandis que Dumouriez, au contraire, n'avait que peu d'espoir de recevoir des renforts de France. Le ministre Beurnonville promettait bien toujours de faire tout ce qui dépendrait de lui pour venir en aide au général ; il envoya à l'armée la plus grande partie de la garnison de Paris et se mit en relations aussi amicales que possible avec les généraux, ce qui remplit ceux-ci de reconnaissance, surtout après les procédés auxquels Pache les avait habitués. « Vous ne dites donc plus comme autrefois Hassenfratz, écrivait Miranda, qu'on peut avoir des généraux par milliers, ou, comme Cambon, que les soldats sont tout, et que les généraux ne sont rien ? » Toutefois, le départ

(1) Tous ces chiffres sont relevés sur les listes de présence des différents corps, aux archives de la guerre, à Paris. Les chiffres donnés par Dumouriez dans ses mémoires sont généralement trop faibles, tandis que ceux qu'on trouve dans la correspondance de Miranda sont trop élevés et indiquent les forces portées sur les états.

de la garnison de Paris ne fit que faciliter de nouvelles émeutes dans la capitale, sans fortifier beaucoup l'armée contre les Autrichiens. Il importait donc de marcher rapidement en avant, et d'atteindre Amsterdam avant que les Allemands du côté de l'Est, et les Anglais du côté de l'Ouest, pussent venir au secours de cette ville. En conséquence, Dumouriez donna à Miranda l'ordre de porter son corps de troupes à trente mille hommes en appelant à lui des renforts de l'armée de Valence, de s'emparer aussi promptement que possible de Maëstricht et de Venloo, et de s'avancer ensuite en toute hâte sur Nimègue. Si ce plan réussissait, il pensait être maître de toute la Hollande, et, dans son orgueil présomptueux, il se voyait déjà au but d'une entreprise à peine commencée. « Aussitôt que j'aurai fait éclater la Révolution à Amsterdam, disait-il, je rétrograderai sur Utrecht, emmenant avec moi comme auxiliaires, selon toute probabilité, des troupes hollandaises augmentées encore d'un renfort de vingt-cinq bataillons d'infanterie belge que va lever Thouvenot. Si j'avais plus de temps devant moi, je procéderais plus régulièrement ; mais il s'agit ici de combattre en désespérés, de porter partout la crainte et la surprise, de vaincre ou de mourir ; c'est le seul moyen qui nous reste, dans les circonstances présentes, pour sauver la République. »

On voit que Dumouriez se trouvait dans la même situation et dans la même disposition d'esprit que cinq mois auparavant, lorsqu'il était à Montmédy en face du duc de Brunswick. Alors, il voulait se jeter à gauche sur la Belgique pour y porter la surprise et l'effroi ; maintenant, dans un cas tout aussi désespéré, pour résister aux forces toujours croissantes des Autrichiens, il cherchait son salut dans une diversion propre à dérouter l'ennemi. Seulement, son ardeur était encore excitée ici, et sa situation aggravée, par la mésintelligence qui régnait entre lui et les partis qui possédaient le pouvoir à Paris. Il n'avait plus rien à espérer de la France ; il songeait, au contraire, à attaquer avec les troupes belges et hollandaises, non-seulement les Autrichiens, mais surtout les Jacobins.

Le 17 février 1793, ses troupes passèrent donc la frontière hollandaise près de Berg-op-Zoom. Il s'avança avec toute son impétuosité habituelle, augmentée encore par le désespoir ; le

23, Breda fut cernée, et le quatrième jour le général Bylandt rendit la place, en dépit de sa forte et brave garnison et de ses nombreuses munitions. En même temps, le fort Klundert tombait après une courte mais énergique résistance; puis, bientôt après, Gertruydenberg, qui n'était que faiblement fortifié; dans les premiers jours de mars, on avait donc gagné assez de terrain sur le Hollandsdiep (bras de l'embouchure de la Meuse, si large qu'il ressemble à un bras de mer) pour pouvoir y faire tous les préparatifs nécessaires au passage. Tandis qu'on rassemblait de tous côtés les navires destinés au transport des troupes, Dumouriez faisait camper ses régiments dans des cabanes de chaume élevées au bord du fleuve, afin qu'ils fussent prêts à partir au premier moment favorable. Cependant les difficultés étaient devenues plus grandes. Les Hollandais avaient réuni plus de cent bateaux armés, avec lesquels ils couvraient les bras de la Meuse, depuis la mer jusqu'à Gorkum; toutes les places de l'intérieur du pays étaient protégées par des inondations, et un régiment de la garde anglaise, fort de deux mille hommes, parut à point nommé pour renforcer la garnison de la ville de Dordrecht, menacée la première. « Il y a deux mois, écrivait alors le greffier Spiegel, nous n'aurions pu opposer la moindre résistance; mais aujourd'hui, nous sommes dans une bonne situation et nous attendons l'avenir de pied ferme. » Tel était l'état des choses quand la catastrophe éclata du côté de l'Allemagne.

Depuis le 21 février, Miranda avait ouvert la tranchée devant Maëstricht. Il employait à ce travail douze mille hommes qu'il dirigeait lui-même sur la rive gauche de la Meuse, et cinq mille à Wyk, sur la rive droite, commandés par le général Leveneur. N'ayant pas le temps de faire un siége en règle, il chercha à effrayer les défenseurs de Maëstricht en bombardant la ville et en mettant le feu à plusieurs quartiers, ce qui ne fit aucune impression sur le commandant, un prince de Hesse-Philippstadt, ni sur la bourgeoisie. Pendant ce temps, le général Lamarlière occupait Ruremonde, en aval du fleuve, avec un corps qui aurait dû être de sept mille hommes, mais que la misère et les désertions avaient réduit à quatre mille cinq cents, et le général Champmorin s'avançait pour s'emparer de Venloo; mais ce dernier fut devancé par Frédéric de Brunswick-Oels, qui prit, avec dix

mille Prussiens, une position menaçante pour la ligne de jonction de Miranda et de Dumouriez. Les Français n'étaient pas mieux couverts sur la frontière de Liége. Valence, qui y commandait à la place de Dumouriez, n'avait en tout que trente-six mille hommes ; il avait établi son quartier général dans Liége même, et il eût désiré rassembler ses troupes dans les montagnes, entre cette ville, Hervé et Verviers ; mais les commissaires de la Convention, soit d'après les ordres de Pache, soit par suite de leur désir de démocratiser l'antique ville impériale d'Aix-la-Chapelle, l'avaient obligé d'étendre ses positions jusqu'à la Roër, position très-faible au point de vue stratégique. La moitié de son armée était donc disséminée au loin, Stengel à Eschweiler, Dampierre à Aix-la-Chapelle, Lanoue à Aldenhoven. Pour assurer le plus possible ces diverses positions, Lamarlière dut pousser quelques détachements en avant de la Roër, depuis Ruremonde jusqu'à Vassenberg, Dalheim et Arsbeck, ce qui donna lieu, dans le courant de février, à quelques insignifiants combats d'avant-postes et dispersa encore davantage les troupes françaises. Cependant Dumouriez, croyant toujours qu'il ne se trouvait que trente mille Autrichiens de l'autre côté de la Roër, s'abandonnait à l'espoir que ses généraux, avec leurs forces deux fois supérieures, arrêteraient facilement cet ennemi.

En effet, plusieurs semaines se passèrent avant que le prince de Cobourg se mît en mouvement. Le motif de cette hésitation était toujours le même, la faiblesse de ses moyens d'attaque. Déjà, à la dernière conférence, il avait dû redescendre du chiffre de soixante-neuf mille hommes à celui de cinquante-cinq mille; maintenant, une diminution d'égale importance venait encore d'être constatée ; il n'avait plus, à la fin de février, que quarante mille hommes sous les drapeaux. Le général Wurmser, de son côté, n'en comptait que quatorze mille au lieu de vingt-quatre. On se trouvait donc en présence d'une insuffisance de troupes semblable à celle qui avait joué un si grand rôle dans les revers de l'année précédente. Le roi de Prusse, qui avait reçu, de la main même de l'empereur François, l'avis de l'entrée en campagne de deux cent vingt-cinq mille Autrichiens, poussait le prince à attaquer ; malgré les délices du séjour de Francfort, qu'il était loin de dédaigner, il brûlait du désir

de réparer les échecs de l'automne, et il envoyait courrier sur courrier pour ordonner qu'on sauvât l'importante cité de Maëstricht et qu'on sortît enfin d'une honteuse inaction (1). Cobourg, après avoir longtemps résisté, résolut donc d'attaquer avec son petit corps d'armée les forces bien supérieures de l'ennemi ; il y fut surtout décidé par la situation de Maëstricht, qui devenait de plus en plus inquiétante, et, le 1er mars 1793, il donna le signal tant désiré.

Dès le point du jour, le général Clerfayt se jeta avec plusieurs colonnes sur Aldenhoven, et, un peu plus tard, le feld-maréchal-lieutenant prince de Wurtemberg marcha sur Eschweiler. Les Français, pris à l'improviste sur ces deux points, furent repoussés malgré une vigoureuse résistance. Les vainqueurs continuèrent leur marche avec rapidité, et poussèrent jusqu'à Aix-la-Chapelle, où Dampierre essaya d'engager un combat dans les rues ; mais les Autrichiens furent soutenus par les habitants exaspérés, comme les Hessois l'avaient été à Francfort, et ils dispersèrent si bien l'ennemi, que le général Stengel fut rejeté au loin vers le sud et ne rejoignit l'armée française qu'à Namur. Les autres corps, après avoir perdu deux mille hommes, reprirent promptement la route de Liége, d'où Valence leur envoya du renfort, après s'être occupé d'abord de défendre les positions de Saumagne et d'Hervé (2).

Ce succès suffisait pour permettre au prince de Cobourg de secourir Maëstricht. Tandis que le prince de Wurtemberg poursuivait les Français du côté de Liége, l'archiduc Charles se dirigea sur Maëstricht avec une telle rapidité, que Miranda eut à peine le temps d'éloigner de Wyk le corps d'armée du général Leveneur, lequel remonta la Meuse et la repassa sur le pont de Viset. Voyant que sa propre position n'était pas tenable, Miranda renvoya à Tongres, dans la nuit du 3, toute son artillerie de siége avec quatre mille hommes, puis, bientôt après, le reste de son armée, forte d'environ sept mille hommes et commandée par Philippe, duc de Chartres. Lui-

(1) Correspondance manuscrite de Manstein et de Tauenzein.

(2) Ceci et tout ce qui suit est tiré des mémoires de Dumouriez, de la correspondance de Miranda, des rapports de l'armée autrichienne, dans le *Journal militaire autrichien de* 1812, et surtout des correspondances conservées aux Archives de la guerre, à Paris.

même se rendit en hâte à Liége, afin de s'entendre avec Valence sur les mesures à prendre. Ainsi Maëstricht était sauvée et la rive droite de la Meuse délivrée : trois jours avaient suffi pour effectuer la première partie de l'entreprise décidée aux conférences de Francfort. Mais à Hervé, en face de Liége, le zèle des vainqueurs s'arrêta tout à coup, et il n'y eut plus que des attaques de peu d'importance, que Valence repoussa facilement.

Cette fois, les événements prirent une marche plus rapide que les chefs, dans leur faiblesse, n'avaient osé l'espérer. L'archiduc Charles, voyant de Maëstricht la déroute et la consternation des ennemis, résolut de les poursuivre sans perdre de temps. Une de ses colonnes se battit le 4, derrière Viset, avec les troupes de Leveneur ; lui-même parut bientôt à Tongres à la tête de onze mille hommes, fit attaque sur attaque, et, à la troisième, s'empara entièrement de la ville. Les Français s'enfuirent en désordre ; les uns se jetèrent à l'est, sur Saint-Tron, les autres au sud, vers Liége, où les nouvelles qu'ils apportèrent répandirent la terreur. On voyait déjà la Belgique envahie, les troupes françaises cernées, et leur retraite coupée par les Autrichiens ; de plus, on était sans nouvelles de Lamarlière et de Champmorin. Dans ces tristes circonstances, on résolut de faire revenir d'Hervé et des autres places tous les corps de troupes qui s'y trouvaient, d'abandonner Liége, et de marcher aussi vite que possible vers Saint-Tron, afin d'y arriver avant les Autrichiens. Tout cela s'exécuta avec la plus grande précipitation, en abandonnant les blessés, les magasins et les canons, et l'on eut dans la journée du 5, durant la marche vers Saint-Tron, à repousser quelques détachements ennemis qui, de Tongres, inquiétèrent jusque-là la ligne de retraite des Français. Les troupes, déjà ébranlées par les derniers revers, ne résistèrent pas à ce trouble et à ce désordre ; voyant que la caisse de l'armée et la grosse artillerie étaient dirigées vers la frontière de France, elles en conclurent que le danger était imminent et elles se débandèrent complétement. Des masses de soldats fugitifs se précipitèrent en désordre vers Saint-Tron ; Dumouriez prétend que plus de dix mille déserteurs regagnèrent la frontière française. « Toutes les routes, écrivait, le 7 mars un commissaire civil au ministre de la guerre, sont remplies de fuyards qui marquent leur passage par des excès et des ravages

sans nombre. » La campagne se serait terminée là si Cobourg eût pénétré sans retard au delà de Liége avec toutes ses forces; mais la prise de cette ville semblait d'une si grande importance, il y avait tant d'affaires politiques et administratives à y régler, que le prince s'y arrêta quelques jours, laissant aux généraux français le temps de rappeler Champmorin et Lamarlière qui s'étaient portés rapidement de Ruremonde à Diest et à Saint-Tron ; si bien que le 8, ces divers corps se trouvèrent réunis derrière la ville de Louvain, où le canal les protégeait. L'arrière-garde seule resta à Bautersem et occupa Tirlemont avec quatre cents hommes.

La déroute de l'armée française excita la plus grande agitation en Belgique. Depuis que les trente commissaires du gouvernement s'étaient abattus sur ce pays, il n'était pas une province qui n'eût ressenti le contre-coup du décret du 15 décembre. Partout les impôts avaient été abolis et l'ordre ébranlé; partout les autorités existantes avaient été cassées et de nouvelles élections ordonnées. En attendant, tous les biens des princes, des villes, de l'Église et des corporations avaient été confisqués. Le but premier de ces mesures, Cambon l'avait déclaré dès le principe, était de remplir le trésor de la France au moyen des richesses de la Belgique. A ce projet, Danton en avait ajouté un second, en déclarant sans détour à la Convention, le 31 janvier, qu'aussitôt que les prolétaires belges seraient émancipés, l'incorporation de la Belgique au territoire français se ferait sans difficulté. En conséquence, un décret avait décidé le même jour que les assemblées primaires de Belgique ne se borneraient pas à élire de nouvelles autorités, mais qu'elles se prononceraient encore sur la constitution future de leur pays ; ce décret menaçait en même temps de traiter en ennemis ceux qui ne se déclareraient pas en faveur de la liberté et de l'égalité. Comme on n'ignorait pas à Paris quelles répugnances et quel mauvais vouloir on aurait à surmonter avant d'arriver au but, le ministère avait donné pour mission à ses commissaires de surveiller de près toutes les assemblées primaires et d'examiner la validité de leurs votes ou, pour parler plus clairement, de leur dicter ses ordres, en se faisant appuyer par les armes françaises. Ce fut ce qui arriva partout. A Namur, les autorités ne voulant pas laisser faire de nouvelles élections, le général d'Har-

ville menaça de les faire arrêter ; il obtint ainsi de vive force la création d'un comité d'administration tout démocratique, qui nomma le commissaire français procureur-syndic, de sorte que la confiscation des biens publics s'effectua sans difficulté. A Tournai, les autorités, soutenues par l'opinion populaire, crurent agir plus prudemment en faisant élire le plus rapidement possible de nouveaux représentants qui, en vertu de leur mandat, pourraient, pensait-on, soustraire la province au décret du 15 décembre; mais elles avaient supposé aux Français trop de respect pour leurs propres lois; le général Omoran s'opposa violemment à toute élection nouvelle tant que les commissaires n'eurent pas confisqué les biens de l'État. Il en fut de même dans toute la Belgique; partout se produisirent des protestations impuissantes d'un côté, et, de l'autre, des actes de violence et de pillage.

Mais ce n'était pas tout encore : les nouveaux commissaires étaient tous tirés de la lie des clubs parisiens; quelques-uns d'entre eux savaient à peine signer leur nom ; nul ne possédait la moindre notion d'administration ni la moindre connaissance du pays dans lequel ils se trouvaient ; mais ils n'en étaient que mieux pénétrés des principes les plus cyniques des Cordeliers ; plus ils avaient été placés bas dans leur patrie, plus ils se montraient enivrés maintenant du pouvoir sans bornes qu'ils possédaient. Leurs brutales prétentions allaient parfois jusqu'à la démence. Ils exigeaient, partout où ils arrivaient, qu'on leur rendît les honneurs en usage pour les archiducs d'Autriche ; ils en vinrent même jusqu'à casser les ordres donnés par les commissaires de la Convention, et l'un d'eux enjoignit un jour à Dumouriez d'envoyer des renforts à un point déterminé de la ligne de la Meuse. Les Belges avaient partout à se plaindre de leur cupidité et de leurs rapines. Bien qu'ils reçussent un traitement fixe de plus de 800 livres par mois, sans compter leurs frais de tournée, ils puisaient sans pudeur dans toutes les caisses de la nation, n'hésitant pas, lorsque cela leur semblait nécessaire, à s'appuyer sur les anciennes lois du pays, qu'ils combattaient ailleurs avec tant de fanatisme. De plus, ils cherchaient partout à s'attacher le bas peuple : « O vous, pauvres, bannissez toute crainte, disait une proclamation publiée à Namur ; que les riches, qui sont cause de vos malheurs, rougissent de leurs forfaits, et que les palais fassent

place aux chaumières! » Le club des Jacobins de Paris, instruit de la fermentation qui existait en Belgique, y répondait à son tour par cette autre proclamation: « Si vous aviez la bassesse de rappeler vos tyrans et d'oublier que le sang français a été versé pour votre délivrance, les frères de ceux qui sont tombés pour vous se jetteraient sur vous et vous immoleraient aux mânes des héros. » Les commissaires de la Convention, alors au nombre de sept, et parmi lesquels se trouvait Danton, mirent partout cette déclaration en pratique (1).

Dumouriez, profondément irrité de cette brutalité insensée, prédisait un soulèvement général du pays pour l'instant où les Allemands se montreraient à la frontière; c'était là surtout ce qui lui faisait regarder comme impossible de se maintenir en Belgique si l'on ne s'emparait pas de la Hollande. Mais on ne tint nul compte de son opposition et à la fin de février, au moment même où il se mettait en marche contre la Hollande, en contraignit la Belgique à demander à être incorporée à la grande République. Les commissaires s'étaient concertés à ce sujet dès le 3 février, et tous, à l'exception d'un seul, s'étaient déclarés pour la réunion; il fallait, dirent-ils, employer pour obtenir cette réunion tous les moyens que pouvaient offrir la raison, l'humanité et la politique révolutionnaire; mais, si l'on ne réussissait pas, il faudrait finir par user des droits que donne la conquête. Le peuple belge devait être appelé à voter sur cette question dans la forme habituelle; mais le commissaire Chaussard déclara au ministère, à peu près comme Sievers l'avait fait à Saint-Pétersbourg, que comme les votants en faveur de la réunion étaient peu nombreux, il lui fallait de l'argent et beaucoup d'argent pour travailler le peuple, pour provoquer au besoin le déploiement de la force militaire de la nation, et pour empêcher que des scènes scandaleuses ne se produisissent au sein des assemblées. A Liége,

(1) Tout ceci a été puisé par Borgnet (*Histoire des Belges à la fin du* XVIII[e] *siècle*) dans les pièces déposées aux archives belges. Les témoignages des Français ne manquent pas non plus dans la correspondance secrète. Le 10 mars, par exemple, les commissaires de la Convention mandaient au ministre de la guerre: « L'ignorance et l'absurdité des commissaires exécutifs ont fait tout le mal. » Le 19, l'agent Millon écrivait au ministre Lebrun: « L'indignation contre les commissaires civils et leurs rapines est générale, etc. »

où régnait un tout autre esprit qu'en Belgique et où la majorité des habitants était favorable à la réunion à la France, le vœu de la population avait été exprimé et envoyé à Paris dès le 28 janvier ; mais partout ailleurs, les choses se passèrent bien différemment. A Mons, cent cinquante partisans de la réunion chassèrent de l'assemblée un millier de leurs adversaires, avec le secours de la garnison, et déclarèrent alors librement et unanimement qu'ils voulaient faire partie de la nation française. Les bourgeois de Gand s'épargnèrent quelques semaines plus tard une semblable violence en ne se rendant même pas à l'assemblée du peuple; là, ce furent une centaine de prolétaires et soixante détenus qui, sous la présidence d'un cordonnier, mirent la ville aux pieds de la République, au nom du peuple souverain. Une scène analogue se joua, sous la présidence du colonel français Lavalette, dans la cathédrale de Bruxelles; après quoi les sans-culottes célébrèrent ce beau jour en saccageant solennellement plusieurs monuments « aristocratiques ». Il est inutile de continuer ce récit : dans toutes les autres provinces, les choses se passèrent de même

Tout à coup, au milieu de ces mesures oppressives, tomba comme un coup de foudre la nouvelle de la défaite rapide et complète des oppresseurs, de la fuite des troupes françaises repoussées hors de l'Allemagne, de l'approche des Autrichiens, qui, s'avançant toujours, n'étaient plus qu'à deux jours de marche de Bruxelles. L'aspect du pays changea aussitôt. Les Jacobins commencèrent à cacher leur richesses et à s'enfuir; les bourgeois se rassemblèrent, les paysans se soulevèrent spontanément. Le coup de grâce fut donné par les commissaires de la Convention, qui ordonnèrent d'enlever et d'envoyer à Paris les vases sacrés d'or et d'argent donnés aux églises par les corporations abolies, ordre que des agents subalternes étendirent à toutes les églises du pays, et qui s'exécuta au milieu du plus affreux tumulte. La patience était à bout ; le peuple des campagnes surtout, attaqué dans ses sentiments religieux, protesta en masse contre ce sacrilége. Divers soulèvements eurent lieu en Flandre, en peu de jours, dix mille hommes furent réunis à Grammont, une attaque de la garnison de Gand fut repoussée par eux, et ils se rendirent maîtres de deux canons français. Une

explosion semblable, qui eut lieu à Tournai, n'y fut étouffée qu'avec peine; à Anvers, l'émeute ne se dispersa qu'au prix de beaucoup de sang. Dans l'espoir de refroidir le fanatisme, les commandants faisaient faire l'exercice à leurs soldats dans les églises. « Le pays, écrivait Millon au ministère, est en pleine révolte; des émeutes éclatent partout, aucun convoi n'est en sûreté sur les routes, les rapines des commissaires ont exaspéré le peuple. » La moitié de la garnison de Bruxelles étant partie pour aller renforcer le camp de Louvain, l'autorité française procéda dans cette ville à un désarmement général, et menaça de tout incendier au premier désordre qui se produirait; mais les habitants ne s'en empressèrent que davantage de répandre en secret une proclamation par laquelle l'Autriche promettait un entier oubli du passé, et s'engageait à reconnaître tous les anciens priviléges du pays.

Toutes ces nouvelles arrivèrent coup sur coup à Dumouriez, qui, ainsi que nous le savons, était alors sur le point de traverser le Hollandsdiep. Il voulait d'abord rester fidèle à son plan, et il écrivit à Valence qu'il fallait, coûte que coûte, qu'il se maintînt encore une quinzaine de jours sur la Meuse; sur quoi Miranda, chose singulière, lui répondit de Saint-Tron, le 6 mars, que tout était réparé et qu'il espérait pouvoir lui amener quinze mille hommes en Hollande. Mais la nouvelle des mouvements des Autrichiens avait causé une vive émotion à Paris; les ministres convoquèrent à une délibération, Custine, Servan, Labourdonnaye, qui se trouvaient précisément alors dans la capitale, et l'on décida qu'il fallait que Dumouriez rentrât sans retard en Belgique (1). Le général obéit, irrité du renversement de tous ses plans, et plus convaincu que jamais qu'il lui serait impossible de maintenir longtemps sa position. Son premier soin fut cependant de rétablir le calme dans le pays en mettant un terme aux désordres des commissaires. Il chassa celui qui résidait à Anvers, et défendit au club jacobin de cette ville, sous peine d'encourir les rigueurs de la loi militaire, de se mêler dorénavant de politique. Il donna de toutes parts l'ordre de restituer les trésors pris aux églises, et même de faire revenir de France ceux qui y

(1) Protocoles du Conseil des ministres, 6 et 8 mars 1793.

avaient déjà été envoyés. A Bruxelles, il destitua le gouverneur de la ville, chaud partisan des Jacobins, fit arrêter le commissaire du gouvernement, et ordonna le désarmement de l'armée dite des sans-culotes (1). « Il invita toutes les communes du pays à réunir leurs justes griefs, et adressa le 12 mars à la Convention une lettre dans laquelle il dévoila tous les abus qui avaient eu lieu jusqu'alors. Par chacune de ces mesures, il rompait de plus en plus complétement avec les chefs du pouvoir. Les commissaires de la Convention le lui déclarèrent en termes amers; ils congédièrent même une députation des habitants de Bruxelles, qui, en vertu des derniers ordres de Dumouriez, venait réclamer les vases sacrés enlevés aux églises de la ville, en lui répondant que le général n'avait pas ici à donner des ordres, mais à en recevoir. Dumouriez n'avait pas besoin de telles insultes pour comprendre qu'il se trouvait en face d'ennemis irréconciliables. Il savait bien qu'on se servirait de lui tant qu'on croirait en avoir besoin pour combattre les Autrichiens, mais qu'ensuite son sort était décidé d'avance par les hommes qui disposaient de l'échafaud révolutionnaire. Il n'avait pas l'intention de l'attendre patiemment; mais avant tout, il s'agissait de rester maître de la partie, de repousser rapidement les Autrichiens, de compléter la conquête de la Hollande, et de s'attacher par là son armée d'une façon indissoluble, pour prendre ensuite avec elle une revanche sanglante sur les Parisiens. Cette seule route s'offrait alors à lui ; cependant si la fortune l'abandonnait, il lui restait encore une dernière ressource.

Il se hâta donc de quitter Bruxelles et de se rendre à l'armée. Il avait fait arrêter et rassembler de tous côtés les fugitifs, et avait envoyé au général Neuilly l'ordre de quitter les Ardennes pour venir le rejoindre avec quatre mille hommes. La garnison de Bruxelles devait lui en fournir quinze cents autres, ce qui portait à cinquante mille le nombre des hommes qu'il allait avoir à Louvain; il se trouvait par là de force à peu près égale à celle de l'ennemi (2). Dès son arrivée à Louvain, il se fortifia dans l'idée d'attaquer le premier, résolution qui, sous le

(1) Les commissaires eux-mêmes écrivirent au ministre de la guerre, le 14 mars, que Dumouriez avait pris sur lui une foule de mesures arbitraires, mais que cela avait été nécessaire pour éviter un soulèvement général.

(2) On évaluait, au quartier général français, les forces autrichiennes à cinquante et un mille hommes (Miranda à Pétion, 21 mai).

rapport militaire, était plus judicieuse qu'on ne le croit généralement. Son armée menaçait de se débander au premier choc; elle était déjà fortement ébranlée par suite des privations qui lui étaient imposées et de l'influence des démagogues, et, depuis les derniers revers, les désertions y avaient été considérables. Avec de telles troupes, on ne pouvait réussir qu'en prenant l'offensive, qui seule devait leur rendre quelque confiance en elles-mêmes ; quant à une défense persévérante, elles en eussent été incapables, et une nouvelle retraite eût amené une dispersion totale. En outre, d'ailleurs, la situation, sous le rapport des forces respectives, était plus favorable aux Français qu'on ne pouvait espérer qu'elle le serait jamais par la suite. Les Autrichiens, au lieu de cinquante mille hommes comme le croyait Dumouriez, n'en avaient tout au plus que quarante mille ; mais il y avait tout lieu de croire que des renforts étaient en route pour les appuyer. Ce qui d'ailleurs était sûr, c'est que Beaulieu et Hohenlohe se dirigeaient sur Namur, l'un de Trèves, l'autre de Luxembourg; puis, le 8, on apprit que seize mille Hanovriens s'approchaient de la frontière belge, et, le 10, que Brunswick-Oels avait atteint Bois-le-Duc avec ses Prussiens. Enfin, d'un moment à l'autre dix mille Hollandais pouvaient passer le fleuve, et l'on devait s'attendre au débarquement d'un corps de troupes anglais. D'autre part, la Convention avait bien ordonné en février une nouvelle levée de trois cent mille hommes, mais, jusqu'à présent, des émeutes dans les départements et la guerre civile en Vendée avaient été l'unique résultat de cette mesure, et Dumouriez avait dû renvoyer en toute hâte de l'autre côté des frontières toute la vile canaille que les commissaires de la Convention avaient amenée en Belgique des départements limitrophes; ceux-ci avouaient eux-mêmes, en effet, que ces hommes étaient plutôt des instruments dévoués sous le rapport politique que des soldats proprement dits. Une augmentation d'effectif était donc très-douteuse pour les Français, tandis qu'elle était assurée à leurs adversaires. Dans cette situation, il ne leur restait d'autre chance de succès que de profiter de la faiblesse momentanée de Cobourg, pour frapper un coup qui pût arrêter à une distance convenable les troupes prussiennes, hollandaises et anglaises.

Le 15 mars, on avait aperçu les premières divisions autri-

chiennes qui venaient de Tongres, et qui, par une attaque soudaine, s'étaient emparées de la ville de Tirlemont, faiblement gardée d'ailleurs. Dumouriez s'occupait précisément alors de donner à son armée un nouvel ordre de bataille et d'étendre quelque peu ses positions, afin de se protéger du côté du nord, au cas où les Prussiens interviendraient dans la lutte. Dès le commencement du combat de Tirlemont, il eut le regret de voir plusieurs de ses généraux abandonner leurs nouveaux postes à la droite et à la gauche, pour se réunir effrayés au gros de l'armée, qui se trouvait à Louvain ; mais il constata aussi, avec une vive satisfaction, que, sous sa ferme direction, la tenue et l'attitude des troupes s'étaient sensiblement améliorées. Il n'en marcha que plus résolûment, avec toutes ses forces, à la rencontre des Autrichiens, les attaqua le 16 devant Tirlemont, de front et de flanc tout à la fois, et les repoussa à travers la ville jusqu'au delà de la petite Gette, ruisseau profondément encaissé. Le combat dura huit heures, et l'on perdit environ mille hommes des deux côtés ; mais ce premier avantage, remporté après de si honteuses défaites, rendit aux Français leur ancienne confiance en eux-mêmes et en leur chef.

Le 17, Dumouriez étudia de plus près la position de l'ennemi et résolut de tenter le jour suivant un coup décisif. La ligne autrichienne s'étendait du nord au sud derrière la Gette, depuis la chaussée qui relie Tirlemont à Saint-Tron et à Tongres jusqu'au village de Raccour. L'avant garde de l'armée, commandée par l'archiduc Charles et appuyée à la chaussée, formait l'extrême droite; puis venaient les divisions du prince de Wurtemberg et de Colloredo, et à côté de ce dernier, comme aile gauche, se trouvait la réserve, sous les ordre de Clerfayt, entre les villages de Landen et de Raccour. En avant de cette ligne, tout au bord de l'eau, les Autrichiens occupaient ces deux villages, puis, au sud, Owerwinden et de Neerwinden, et, des deux côtés de la chaussée, Neerhespen et Orsmaël ; mais ils avaient laissé libre la petite ville solidement bâtie de Leau, située à une demi-heure de la chaussée du côté du nord, dans le prolongement de leur ligne de bataille. Dumouriez, calculant que l'aile droite ou du nord de cette position devait être la plus forte, puisqu'elle protégeait et couvrait la ligne de retraite la plus naturelle pour les Autrichiens, la chaussée qui conduisait à Tongres, résolut de faire occuper Leau

et enlever Orsmaël aux Autrichiens par le général Miranda, qui commandait son aile gauche ; mais l'attaque principale devait être confiée au duc de Chartres et à Valence. L'un devait attaquer Neerwinden avec le centre, et l'autre Overwinden avec l'aile droite ; puis, après la prise de ces villages, tous deux, continuant à avancer, devaient peu à peu se tourner vers la gauche et déborder l'ennemi, jusqu'à ce qu'ils atteignissent la chaussée et repoussassent par là les Autrichiens hors de Tongres. En conséquence, le 18 mars au matin, Dumouriez mit toutes ses colonnes en mouvement. Le combat commença sur la chaussée ; Miranda, par une vive attaque, repoussa hors d'Orsmaël les troupes légères de l'archiduc ; mais une terrible décharge d'artillerie le força bientôt de s'arrêter. Vers huit heures, le général Champmorin occupa Leau, d'où il envoya un régiment de chasseurs attaquer les derrières du corps de l'archiduc (1). Pendant ce temps, à l'extrémité opposée de la ligne de bataille, Valence avait engagé le combat près de Raccour et d'Overwinden, et fait avancer une colonne (Lamarche) jusqu'à Landen, dans la plaine située derrière les villages, afin de cerner l'ennemi comme cela avait été convenu. Ainsi serré de tous côtés, le prince de Cobourg donna à toutes ses colonnes à la fois l'ordre d'attaquer vivement. Clerfayt se dirigea contre Valence, et le prince de Wurtemberg s'avança avec une partie de sa division derrière l'archiduc, afin de reprendre Leau aux Français, tandis qu'avec l'autre partie, le général Benjowski renforçait l'armée de l'archiduc, lequel put alors, sans hésitation, commencer l'attaque contre Miranda. En ce moment, un chaud combat s'engageait aussi au centre entre le duc de Chartres et le comte Colloredo, qui se disputaient avec acharnement la possession du village de Neerwinden. Ici, le combat se prolongea jusqu'au soir sans amener de résultat décisif ; Neerwinden fut pris et repris deux fois au dire des Français, et une fois d'après les Autrichiens ; enfin Colleredo s'en rendit maître, mais sans parvenir à repousser plus loin les Français et à les rejeter de l'autre côté de la Gette. Clerfayt, de son côté, se trouvait dans une position des plus difficiles près de

(1) Rapport de Champmorin, aux archives de la guerre, à Paris (*Armée du Nord, Supplément*).

Raccour et d'Overwinden. Ainsi que l'avait fort bien prévu Dumouriez, il avait à peine huit mille hommes à sa disposition; cependant il repoussa énergiquement deux vigoureuses attaques de l'infanterie française, et défendit sa position jusqu'à l'après-midi. Pendant qu'une lutte sanglante se prolongeait ainsi au sud et au centre sans amener de résultat, l'archiduc Charles, vers deux heures de l'après-midi, décida de la journée. Il attaqua les colonnes de Miranda, les battit complétement, et les rejeta au delà de la Gette ; les volontaires français se débandèrent de nouveau, les canonniers quittèrent leurs pièces, et un essaim de fuyards, cherchant du secours de tous côtés, apportèrent un tel désordre dans les colonnes de Champmorin, que ce général se retira le plus vite possible au delà du pont d'Helve. Toute l'aile gauche de l'armée française était en pleine déroute (1). Cobourg envoya sur-le-champ quelques-uns de ses régiments victorieux porter du renfort à Clerfayt et à Colloredo ; Clerfayt alors lança si vigoureusement les cuirassiers de Nassau contre l'ennemi, que Valence se mit lui-même à la tête de ses escadrons pour résister à cette attaque. Il rompit, en effet, les rangs de la cavalerie allemande ; mais, grièvement blessé, il dut abandonner le champ de bataille (2).

Toute cette bravoure ne pouvait plus ramener la victoire du côté des Français, car, une fois Miranda en fuite, rien n'empêchait plus l'archiduc de prendre à revers les autres divisions ennemies, d'atteindre Tirlemont avant elles et de se frayer ainsi le chemin de Bruxelles. Dumouriez en personne courut le même soir au corps d'armée qui avait été battu et ramena sur les bords de la Gette tout ce qu'il put en rassembler, se félicitant de ce que les Autrichiens n'inquiétaient plus le centre de son armée. Le lendemain matin, il exécuta avec toutes ses troupes sa retraite sur Louvain, sans être serré de trop près par les Autrichiens. C'en était fait de son espoir de changer par un coup hardi les destins de cette campagne. Les Français avaient perdu plus de cinq mille hommes, morts ou prisonniers, et trente canons

(1) Rapport de Champmorin.

(2) Miranda a plus tard, après la chute de Dumouriez, donné une relation toute différente de la bataille ; mais tous les rapports français et autrichiens sont unanimes et conformes au récit que nous venons de faire.

avaient été enlevés à leur aile gauche (1); mais l'impression morale produite par l'issue de cette bataille fut surtout funeste en ce qu'elle réveilla la terreur à peine calmée qui avait saisi les soldats à Aldenhoven et à Aix-la-Chapelle. Dès le 18 au soir, le corps de Miranda s'était diminué de quatre mille fuyards, et le même découragement ne pénétra que trop vite dans le reste des divisions. Quant à la bataille elle-même, personne n'aurait pu y voir une défaite pour les Français; mais, comme elle les obligea à une retraite, elle fut réellement désastreuse pour leur armée. Dumouriez reconnut qu'il était impossible de garder la Belgique plus longtemps. Quelques détachements isolés se battirent bien encore à trois reprises près de Tirlemont et de Louvain, mais sans pouvoir arrêter la marche des Autrichiens; la masse de l'armée, d'ailleurs, était complétement rompue. Le nombre des déserteurs se monta à dix mille en deux jours; les volontaires et les gardes nationaux surtout, c'est-à-dire à peu près les trois quarts de l'armée, habitués au tumulte des clubs, remplissaient maintenant les routes de leur vacarme et de leur désordre, maudissant les Belges et leur pays, et se précipitant vers les frontières en hordes tumultueuses. Dumouriez se décida à les abandonner à leur impétuosité irréfléchie, et il forma, des troupes de ligne et de l'artillerie, un corps spécial avec lequel il protégea la retraite autant qu'il lui fut possible.

CHAPITRE VI

CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN AUTRICHE.

Quoique l'armée autrichienne parcourût triomphalement la Belgique, les vœux de la cour de Vienne n'étaient nullement satisfaits. La joie qu'elle aurait dû éprouver à rentrer en possession des provinces qui lui avaient appartenu était troublée par l'incertitude de ses nouveaux plans de conquête; de plus une désunion

(1) *Moniteur* du 12 avril : « Les Français ont perdu au moins de cinq à six mille hommes, et les Autrichiens de trois à quatre mille au plus; ce sont les cuirassiers de Nassau, le régiment de Royal-allemand, les corps de volontaires de Grun-Laudon et d'Odonnel qui ont le plus souffert. »

cachée subsistait toujours au ministère entre Colloredo, Cobenzel et Spielmann. L'empereur, qui ne s'inquiétait pas des affaires plus qu'auparavant et qui, avec son caractère concentré et lent, exprimait rarement une volonté déterminée, commençait pourtant à laisser voir chaque jour davantage le mécontentement que lui causait la situation. Colloredo lui-même ne possédait plus toute sa confiance, tandis que Schloissnigg, l'ancien professeur de François II, malgré son peu d'aptitude pour les affaires, acquérait une influence toujours plus grande dans le cabinet de l'empereur dont il flattait en toute occasion l'égoïsme et l'ambition. La campagne de Belgique fournit aux ministres une nouvelle et triste preuve de cette influence. A peine le prince de Cobourg eut-il chassé les Français de Liége, qu'il mit l'évêché sous le séquestre impérial et ne laissa subsister aucun des employés ni aucune des lois établis par l'évêque. Cette mesure fit le plus mauvais effet ; de vives réclamations s'élevèrent de toutes parts ; mais nul n'en fut plus surpris que le ministère autrichien. Étonné, il demanda compte au prince de cet abus de pouvoir, et force lui fut de se calmer lorsque Cobourg présenta pour sa justification un ordre émanant du cabinet impérial lui-même. On se contenta donc de prendre un arrangement provisoire, et, pour le moment, cet incident n'eut pas de suites ; mais de telles divisions entre les membres du pouvoir n'étaient pas faites pour faire sortir la diplomatie autrichienne de ses habitudes d'indécision.

L'ancien vœu de l'empereur, la conquête de la Bavière, présentait d'ailleurs des difficultés toujours croissantes. Ainsi que nous l'avons vu, l'Angleterre s'était montrée un moment favorable à ce plan, lorsqu'elle avait voulu, en janvier 1793, gagner l'Autriche à sa politique relativement au salut de la Pologne et au maintien de la paix avec la France. Mais tout ce système n'avait été que trop vite renversé par l'ardeur belliqueuse de la Convention, et aussitôt l'ancienne opposition du cabinet de Londres à l'échange bavarois avait repris le dessus. Dès la première entrevue que le comte Stadion avait eue à Londres avec lord Grenville, celui-ci avait déclaré, en thèse générale, qu'aucun projet d'acquisition ni d'échange à titre d'indemnité n'aurait l'approbation de l'Angleterre; que le vœu de

son souverain était, au contraire, qu'on mît de côté tout projet de ce genre, dans la circonstance actuelle, afin de ne pas influer défavorablement sur les questions générales et de ne pas troubler la confiance mutuelle des puissances, première condition du succès (1).

Cette réponse fut d'autant moins agréable à Vienne, qu'on y aurait eu le plus grand besoin de l'influence puissante de l'Angleterre pour écarter les difficultés qui se présentaient du côté de l'Allemagne. Depuis que la Prusse avait donné son adhésion au plan d'échange, à la condition que la maison de Wittelsbach l'agréerait également, tout dépendait des décisions de la cour de Munich ; or, celle-ci était pour le moment en relations beaucoup plus amicales avec Paris qu'avec Vienne ; elle regardait le plan d'échange comme un vain prétexte, et ressentait la plus violente colère des menaces faites par l'Autriche au sujet de ses intelligences avec la France. La cour de Munich ne montrait donc que réserve et soupçon ; elle opposa en particulier tous les obstacles imaginables à la marche des troupes impériales vers le Rhin, ce qui, en excitant une grande irritation à Vienne, rendit la question principale, la négociation sur le plan d'échange, encore plus difficile à résoudre. Dans ces circonstances, Spielmann, en dépit de ce qui avait été convenu avec la Prusse, revint à son idée d'une intervention armée, grâce à laquelle l'Autriche eût pris la Bavière en dépôt militaire, à peu près comme la Prusse l'avait fait pour la Saxe en 1756. Il était surtout fortifié dans ce désir par les traces de l'influence française qu'il croyait reconnaître, non-seulement en Bavière, mais dans les autres États du Sud de l'Allemagne, et il s'exprima à cet égard avec une ardente conviction. Il s'agissait d'abord du Darmstadt, dont le landgrave parvint pourtant, bientôt après, à se justifier de la faiblesse qu'il avait montrée l'automne précédent à l'égard de Custine ; puis et surtout du Wurtemberg, dont le chargé d'affaires, lorsqu'il demanda ce qu'il fallait que fît le duc pour plaire à l'Empereur, reçut cette réponse précise : « Le contraire de tout ce qu'il a fait jusqu'à présent (2). »

(1) Haeften à Spiegel.
(2) Tout ceci est tiré de la correspondance de Haeften.

Ainsi chaque démarche irritait davantage les différents partis, et l'on se trouvait encore plus éloigné en mars qu'en décembre de la réalisation du plan d'échange. Enfin, après de longues délibérations et hésitations, l'électeur refusa formellement de livrer Manheim aux troupes impériales, ce qui fut regardé à Vienne comme la preuve flagrante d'une entente perfide avec la France. Si ce n'eût été en considération de la Prusse et de l'Angleterre, le cabinet impérial eût procédé immédiatement au séquestre de la Bavière. Cette situation était parfaitement connue du quartier genéral prussien qui, par là même, croyait devoir observer avec la plus sérieuse attention la politique impériale, Personne à Berlin ne ressentait une grande sympathie pour les vues de l'Autriche sur la Bavière; ceux mêmes qui y étaient le plus favorables voulaient voir auparavant quelle serait la conduite de l'Empereur dans la question polonaise; tous étaient unanimes à penser qu'il ne fallait pas permettre à l'Autriche un seul acte arbitraire en dehors des stipulations du traité de Saint-Pétersbourg. Ainsi, avant même le commencement de la campagne de France, la Prusse comprenait qu'elle ne devait avancer qu'avec une extrême prudence et lorsqu'elle se sentirait protégée de tous côtés, et, surtout qu'elle ne devait pas mettre toutes ses forces en jeu en faveur de l'Autriche, car, d'un moment à l'autre, elle pourrait avoir à se retourner contre cette puissance elle-même. « Si l'Autriche est en état de reconquérir les Pays-Bas, écrivait Haugwitz le 9 mars, tant mieux pour l'empereur et pour nous; nous le souhaitons sincèrement et nous n'abandonnerons pas sa cause; mais nous ne devons pas oublier que notre rôle n'est pas de nous hasarder les premiers. » Ce peu de mots contient la clef de tout ce qui s'est passé dans le cours de la guerre de la coalition; tant que dura cette méfiance réciproque, les forces militaires de l'Allemagne furent condamnées à l'impuissance vis-à-vis de la Révolution.

Vers la même époque, lord Grenville reconnut que son système de combattre la Révolution d'une manière désintéressée n'était pas adopté à Vienne, et il ne chercha plus qu'à écarter la question bavaroise, qui présentait tant de dangers, en y substituant un autre plan de dédommagement. Il se déclara prêt à

permettre que la Belgique autrichienne s'agrandît d'un cordon de forteresses françaises, et à faire ainsi supporter à la France les frais de la guerre (1). Cette pensée trouva bon accueil à Vienne, surtout lorsque, par un frappant contraste avec les difficultés éprouvées dans l'Allemagne du Sud, on vit Cobourg cueillir lauriers sur lauriers en Belgique, et la population saluer l'aigle impériale avec un enthousiasme indescriptible. On croyait découvrir aussi qu'en Alsace la tyrannie des démocrates poussait la bourgeoisie libérale et les paysans catholiques à se tourner vers l'Allemagne, et le général Wurmser, Alsacien de naissance, grâce à ses intelligences dans ce pays en tenait la conquête pour assurée. On continua donc à discuter ce système à Londres, sans cependant abandonner pour cela le plan bavarois; la décision finale dépendait des événements, dont on attendait le dénoûment à Vienne avec une anxieuse impatience.

Ces événements prirent une tournure tout à fait imprévue : Dumouriez n'avait jamais eu que peu d'espoir de chasser les Autrichiens de la Belgique et de trouver un appui sérieux près des gouvernants parisiens ; mais sa lettre du 12 mars avait excité chez ces derniers une violente irritation, qui ne fut apaisée un instant que par l'intervention de Danton. Celui-ci, revenant toujours à son plan d'attirer le général vers lui et vers le centre de la Convention, offrit de se rendre lui-même en Belgique ; il vit Dumouriez à Louvain le 20 mars (2) ; là il le conjura de retirer sa lettre du 12, lui promettant, en ce cas, l'énergique appui de tous les partis. Mais Dumouriez avait trop ouvertement proclamé son système au sujet de la Belgique ; c'était précisément à cette occasion qu'il s'était brouillé avec Danton, et il était résolu à ne faire aucune concession sur ce point. D'ailleurs, il ne se fiait pas aux promesses ; il savait qu'il avait affaire aux mêmes hommes

(1) Il est fait mention de cela pour la première fois dans une dépêche de sir M. Eden à lord Grenville, du 2 mars. Nous verrons que l'Angleterre, par opposition au plan d'échange bavarois, resta inébranlablement attachée à ce système. Lord Stanhope dit donc absolument le contraire de la vérité (*Life of Pitt*, II, 203), lorsque, à l'occasion de la conquête de Valenciennes par les Autrichiens, il accuse l'empereur d'avoir abandonné le système de désintéressement de Pitt. L'occupation eut lieu non pas malgré, mais d'après le système anglais.

(2) Rapport de Lacroix, *Moniteur* du 22 février 1794. Dumouriez dit le 22 mars ; mais, à cette date, Danton était déjà en route pour revenir à Paris, et Lacroix, son compagnon, se trouvait à Gand près des autres commissaires.

qui, six jours après le 10 août, avaient offert le commandement suprême à Lafayette, et il ne leur supposait pas plus de loyauté qu'à cette époque. Il se laissa donc aller aux plus violentes sorties contre la Convention; la seule chose que put obtenir Danton fut qu'il adresserait une courte requête à cette Assemblée, pour la prier de suspendre sa décision relativement à la lettre du 12 mars jusqu'à ce qu'il eût donné de plus amples éclaircissements. Là-dessus Danton retourna en toute hâte à Paris (1), où de nouvelles difficultés l'attendaient.

La position politique de Danton à cette époque était assez critique. Après avoir été, peu de temps auparavant, étroitement lié avec Robespierre, il s'était rapproché de la Gironde; mais, aussitôt après son retour, il se trouva en désaccord avec elle, précisément au sujet de Dumouriez; car la Gironde, qui était inexorable dans son ancienne haine contre le général, venait de recevoir de Miranda des renseignements très-précis sur ses plans de trahison (2). Robespierre et Marat partageaient complétement cette fois les idées de leurs adversaires habituels; Danton se trouvait donc complétement isolé, et même en butte au soupçon, par suite de sa sympathie pour Dumouriez. Il était certain que la rupture de celui-ci avec la Convention ne laissait plus aucun espoir de rapprochement.

Dumouriez, de son côté, se trouvait irrésistiblement poussé par les événements. Le 23, il fit un premier pas vers l'ennemi, en envoyant le colonel Montjoie, son aide de camp, au prince de Cobourg; on traita de l'échange des prisonniers, et l'on convint de ne plus livrer de grands combats; les Français devaient évacuer Bruxelles, après quoi il fut décidé que de nouvelles négociations auraient lieu (3). Le 25, Dumouriez reçut de si mauvaises nouvelles de Namur, que lui-même ordonna l'évacuation de la place; par là s'évanouissait sa dernière espérance, conserver au moins une partie du territoire belge. Il voyait toutes ses con-

(1) D'après le *Moniteur*, il dit le 1er avril à la Convention qu'il était arrivé le vendredi 29 mars à Paris; mais, d'après la lettre de Lacroix, il était déjà parti de Gand le 22, pour retourner à Paris; le 25, il fut élu membre du Comité de Salut public, et le 27 il prononça de grands discours à la Convention. C'est donc évidemment le vendredi 22 qu'il faut lire.

(2) Miranda à Pétion, 21 mars.

(3) Witzleben, *Vie du prince de Cobourg*, II, 148.

quêtes perdues, son autorité réduite à rien, son armée rejetée sur le sol français, et lui-même livré sans défense à ses adversaires. Ce fut alors qu'il prit une résolution définitive, et qu'il invita le colonel Mack à venir le trouver à Ath (1) le soir même. Là, il lui fit part de son intention de marcher sur Paris et de mettre fin à la domination des Jacobins. Il croyait pouvoir compter sur le dévouement des troupes de ligne, et ne demandait à Cobourg qu'un armistice de quinze jours pour rétablir la monarchie en France. Il avait mûrement réfléchi à l'exécution de son plan, qu'il développa dans tous ses détails (2). Lui-même devait commander l'avant-garde qui, une fois arrivée à Paris, formerait trois divisions; la première devait s'emparer de la Convention, la seconde du club des Jacobins, la troisième du Temple; après quoi l'armée proclamerait roi le jeune Dauphin sous le nom de Louis XVII. Celui-ci devait régner au moyen d'une constitution modelée sur celle de l'Angleterre; en conséquence, la noblesse devait recouvrer ses biens et former une première chambre, mais sans qu'il fût pour cela question du rétablissement des prérogatives féodales. Quant à remettre également l'Église en possession de ses anciens biens, cela était impossible. Le pouvoir royal lui-même ne devait pas être illimité, mais plus fort et plus puissant qu'en 1791. Avant tout, le général exigeait que les émigrés ne se montrassent sous aucun prétexte, afin de ne pas irriter la nation par le souvenir de l'ancien régime; il voulait aussi que l'intervention de l'étranger ne se fît sentir que le moins possible, car non-seulement l'opinion publique mais lui-même tenaient avant tout à l'indépendance nationale. « Eussé-je cent vies, disait-il, que je les donnerais pour mettre un terme aux atrocités commises par les Jacobins, et en eussé-je mille que je les sacrifierais de même pour ne laisser aucun pouvoir étranger ni aucun émigré dicter des lois à ma patrie ! » Ce n'était que dans le cas où ses forces ne suffiraient

(1) Dumouriez dans ses mémoires, place l'entrevue au 27. Dans son rapport au roi de Prusse, Tauenzien ne lui assigne pas de date. On doit donc s'applaudir de voir Mortimer Ternaux, *Histoire de la Terreur*, VI, 309 (Paris, 1868), reproduire le rapport de Mack, par lequel celui-ci, le 26 au matin, rend compte de l'entretien de la veille. La plupart des documents autrichiens traduits ici en français se trouvent en allemand dans Witzleben.

(2) Ce qui suit résulte d'une dépêche de Tauenzien.

pas pour marcher sur Paris que Cobourg devait l'appuyer militairement, et occuper les places de Lille et de Valenciennes jusqu'à la paix.

Ces ouvertures, faites en présence de Louis-Philippe de Chartres, montrent que Dumouriez ne songeait nullement à appeler au trône la maison d'Orléans; la coopération seule des alliés excluait toute idée de ce genre. Dumouriez dit à cet égard toute la vérité le 26, après l'arrivée de trois commissaires du ministère des relations extérieures, lorsqu'il traita devant eux de calomnie insensée toute allusion à des plans orléanistes. Il était d'ailleurs dans la plus grande irritation, et dit aux commissaires les choses les plus amères sur la Convention et sur la situation des affaires à Paris. Mais quelle ne fut pas sa surprise lorsque ceux-ci lui proposèrent d'anéantir la Convention, en se mettant à la tête des Jacobins et en substituant le club à l'Assemblée (1)? Il rejeta cette proposition avec la plus violente indignation; cependant il revit encore une fois les commissaires à Tournay, dans la soirée du 27. Il avait brûlé ses vaisseaux, mais sa confiance était entière. Il peignit avec son ardeur habituelle la bassesse de la Convention, le système de spoliation qui régnait à Paris, la fidélité de son armée qui le suivrait comme une troupe de mamelouks contre les scélérats de la capitale; et lorsqu'enfin les commissaires lui proposèrent de nouveau de se mettre à la tête des Jacobins de la république, il répondit par une autre proposition : il demanda que les Jacobins réparassent leurs crimes passés en se soulevant contre la Convention et en délivrant la famille royale; puis il congédia les commissaires, après leur avoir enjoint de lui communiquer au bout de cinq jours la décision du club.

On a traité cette franchise d'inconcevable et on lui a attribué l'insuccès de l'entreprise; mais les plans de Dumouriez étaient déjà connus à Paris depuis plusieurs jours. Le général n'avait pu ni songer à une conspiration ni s'entourer de mystère, car il avait dû, avant tout, s'assurer des sentiments de ses troupes, et plusieurs officiers démocrates avaient aussitôt rendu compte à Paris de ce qui se passait (1). Si l'armée lui demeurait fidèle, la

(1) Dumouriez à Beurnonville, 29 mars (lettre lue le 2 avril à la Convention) et dans ses *Mémoires*. D'après le procès-verbal rédigé par les commissaires pour la Convention, il semblerait qu'ils n'ont fait qu'écouter les plans du général,

Convention, bien qu'elle fût instruite de tout, n'avait aucun moyen d'agir contre lui ; or, il est avéré que, le 28 encore, les troupes de ligne, la seule partie importante de cette armée, partageaient complétement les sentiments de leur chef. Loin d'être gagnées par les discours anarchiques de Dubois-Crancé, elles en étaient offensées ; elles accueillirent le général par des acclamations enthousiastes, lorsqu'il leur développa sans détours son plan d'attaque contre Paris, et le 31, quelques volontaires ayant osé menacer sa vie, tous les régiments lui exprimèrent à l'envi leur indignation et leur dévouement. Quelle cause donc l'empêcha de faire succéder immédiatement l'action à la menace ?

Lui-même nous l'apprend ; il tomba dans ces hésitations qui, tour à tour, perdirent Lafayette, lui et la Gironde. Autant ces hommes et ce parti étaient hardis et habiles dans l'œuvre de destruction, autant ils se montrèrent timides et incertains dans l'œuvre contraire. Dumouriez n'avait jamais trouvé d'entreprise trop hasardée, il n'avait jamais été arrêté par la crainte de sacrifier quelques vies, et pourtant il hésita ici à faire désarmer à l'improviste les volontaires par les troupes de ligne. Celles-ci lui eussent aussitôt obéi, car elles méprisaient ces bandes indisciplinées qui, après n'avoir songé qu'au pillage pendant la campagne, s'étaient montrées si lâches dans la retraite ; le désordre qui régnait parmi elles eût d'ailleurs rendu la tâche très-facile. Mais Dumouriez craignit que ce choc des deux masses ne fît couler des flots de sang, lui qui, en tout autre temps, se serait dit que c'était le meilleur moyen de s'attacher indissolublement les troupes. Il tenta donc, avant d'en venir là, de sonder l'opinion à Paris ; il écrivit le 28 à Beurnonville, lui parlant de la modération des Autrichiens, qui étaient tout disposés à la paix si l'on rétablissait l'ordre à l'intérieur du pays, et le priant de traiter cette question avec les grands comités de la Convention. Mais il ne se trouvait plus personne à Paris qui eût le courage ou le désir de prendre le parti du général. Ses adversaires, eux, étaient des hommes qui ne reculaient devant aucun moyen : l'attaque des volontaires avait déjà été provoquée contre lui, le 31, par le

(1) Les noms de ces officiers sont connus. Dès le 21, les commissaires de la Convention avait délibéré à Lille au sujet de l'arrestation du général.

Comité de Salut public; violence, ruse, séduction tout fut mis en œuvre pour le perdre (1). Sa situation empirait d'heure en heure. Après s'être retiré pas à pas devant l'armée autrichienne, il était arrivé sur le sol français, près de Saint-Amand et de Maulde. Là, sur cette frontière du Nord où le sentiment national avait été si vivement excité par la guerre et les triomphes de l'année précédente, il suffisait pour perdre Dumouriez aux yeux des habitants, bien que beaucoup d'entre eux détestassent les démocrates parisiens (2), que le général fût en négociations avec l'ennemi. Les garnisons de Lille, de Condé et de Valenciennes, travaillées en tous sens, se décidèrent pour la Convention; ces villes furent dès lors perdues pour Dumouriez. Au sein de l'armée même, plusieurs généraux, entre autres Dampierre, se déclarèrent contre lui, comme ils l'avaient fait en août contre Lafayette; l'idée d'une constitution modelée sur celle d'Angleterre était impopulaire dans l'armée; celle-ci réclamait la constitution française de 1791, qui d'ailleurs, par suite des événements, offrait alors la seule bannière sous laquelle pussent se ranger en France les libéraux amis de l'ordre. Les relations secrètes de Dumouriez avec les Autrichiens éveillaient surtout des soupçons incessants; en effet, si lui-même était rassuré contre les vues ambitieuses de l'Autriche par les promesses que lui avait faites Cobourg, ses troupes, qui ne voulaient pas plus que lui trahir leur patrie, n'étaient-elles pas en droit de demander à être rassurées de même? Les choses étaient donc indécises des deux côtés, lorsqu'au lieu d'une réponse favorable à sa lettre du 28, Dumouriez reçut soudainement la nouvelle que le ministre de la guerre arrivait avec quatre commissaires de la Convention pour l'inviter à se rendre à Paris, et, en cas de refus, pour le destituer et l'arrêter. L'avis ne précéda que peu l'exécution. Le moment décisif était donc arrivé; Dumouriez n'était plus maître de choisir. Après une courte dé-

(1) Le rapport de Fabre à la Convention, du 3 avril, ne laisse aucun doute à ce sujet à quiconque ne veut pas fermer les yeux à l'évidence. Le 14 août 1793, cinq de ces volontaires furent présentés à la Convention, comblés d'éloges pour la tentative d'assassinat qu'ils avaient faite contre le traître, et gratifiés de 6000 livres. Les protocoles du Conseil des ministres contiennent des détails sur d'autres projets de meurtre formés contre Dumouriez.

(2) Je prouverai plus loin cette assertion.

libération, les commissaires déclarèrent le général suspendu de ses pouvoirs, sur quoi il les fit arrêter. Les troupes acclamèrent avec enthousiame cet acte de vigueur; mais la remise des commissaires aux mains des Autrichiens, comme otages pour la sûreté de la famille royale, fut d'un très-fâcheux effet sur l'armée. On perdit encore un jour à correspondre avec Cobourg, avec lequel une entrevue fut décidée pour le 4 avril. Les régiments, l'artillerie surtout, étaient en proie à une violente excitation; les volontaires gagnèrent Valenciennes, où ils vomirent des imprécations contre le traître. Trois de leurs bataillons rencontrèrent le 4 le général, comme il se rendait auprès du prince de Cobourg; ils firent feu sur lui, et le poursuivirent pendant plusieurs heures. Échappé à grand'peine à ces attaques, Dumouriez déclara au prince de Cobourg qu'on ne pouvait songer à nulle autre constitution qu'à celle de 1791, et, qu'avant tout, il fallait que l'Autriche déclarât qu'elle ne tenterait aucune conquête en France. Cobourg le promit, nous verrons bientôt par quels motifs; mais le moment d'agir était perdu sans retour. Après l'escarmouche essuyée sur la route, le bruit se répandit dans le camp que le général avait été tué; d'autres disaient qu'il avait déserté et qu'il était parmi les Autrichiens. Là-dessus, l'artillerie quitta le camp la première, le 5 mars au matin, pour se rendre à Valenciennes, vers les commissaires de la Convention. Cet exemple fut contagieux; bientôt la défection fut complète. Dumouriez cependant revint au camp avec une escorte autrichienne, mais trop tard; il ne lui resta plus alors d'autre ressource que de se rendre en fugitif au camp des Autrichiens, accompagné de quelques partisans fidèles, et d'implorer la protection de ses anciens ennemis. Dix-huit cents hommes de son armée l'y rejoignirent les jours suivants (1).

Ainsi s'éteignit sans retour ce brillant météore. Cet homme, doué à un haut degré par la nature d'intelligence, de force de volonté et d'activité, exemple singulier de toutes les qualités et de tous les vices de l'ancien régime, avait grandi au milieu de l'intrigue, du besoin de jouissances et du manque absolu de principes; le torrent de la Révolution, en l'entraînant, avait de plus développé en lui une ambition sans bornes. C'est ainsi qu'après

(1) C'est le chiffre donné par Tauenzien. Dampierre dit plus tard à la Convention de six à sept cents.

l'avoir vu marcher presque jusqu'à la trahison par des sentiers tortueux et escarpés, nous le voyons ensuite aspirer avec une audacieuse légèreté à devenir l'arbitre des destinées de sa nation. On ne peut cependant le condamner absolument; il est difficile même de ne pas éprouver pour lui une sorte de sympathie, que n'inspirent pas les autres chefs de la Révolution. Ce sentiment n'est pas dû seulement à ce qu'il ne trempa en rien dans les massacres de septembre, ce qui serait un mince éloge, ni à ce qu'il sauva la France à Valmy et lui apprit à triompher à Jemmapes, car nous savons que ces mérites furent dus en partie à des conseils étrangers et à un bonheur tout spécial; mais, quoiqu'il ne fût ni un homme d'État ni un général de premier ordre, il posséda un courage intrépide, un esprit de ressources inépuisable et une nature vigoureuse, qui ne faiblit jamais, quelles que fussent d'ailleurs les fautes qui souillèrent sa vie. Il dédaigna de participer à la tyrannie populaire de Paris; mais il ne fut pas assez fort pour aller jusqu'au bout et pour établir la dictature militaire. Il succomba, et avec lui disparurent les derniers souvenirs de l'ancienne armée française : la nouvelle armée mit trois années à se reconstituer; puis au bout de ce temps elle accomplit tout ce qu'il avait annoncé.

Pour le moment, c'en était fait du projet de marcher sur Paris; mais le général n'en fût pas moins resté, en cas d'une guerre en faveur de Louis XVII (guerre que l'empereur Léopold avait eue en vue dans les derniers jours de sa vie), un allié précieux. C'eût été d'ailleurs une entreprise digne d'être tentée, que de faire enfin cette déclaration trop longtemps retardée et d'accorder à Dumouriez l'appui nécessaire pour qu'il pût lever en France la bannière constitutionnelle. Cependant le temps pressait, et Cobourg l'employait à peser le pour et le contre avec une pénible anxiété. Sa sympathie était complétement acquise à Dumouriez; il n'appartenait pas à cette école des généraux de Joseph II, qui se lançaient dans de vastes plans de conquêtes; il avait déjà reconnu les tristes fruits de cette politique pendant la guerre contre les Turcs, et, au milieu même de ses triomphes, il était plein de soucis pour l'avenir. Il se voyait sur le sol ennemi avec environ trente-deux mille hommes, loin de tout secours, et entouré de toutes les résistances du sentiment national;

des renforts allaient lui arriver, il est vrai, de différents côtés; il pouvait compter sur dix mille Prussiens, six mille Hessois, sept mille Anglais, treize mille Hanovriens; mais il savait aussi que l'enthousiasme populaire qui faisait prendre les armes à ses adversaires les rendrait capables des plus grands efforts, et que des levées de troupes révolutionnaires se succéderaient sans relâche. De plus, bien qu'il ne fût pas complétement instruit des intentions de sa cour, il n'ignorait pas combien de tendances contraires et quels germes de haine contenait la grande alliance. Il était prêt à un combat nouveau et l'eût affronté avec joie; mais son jugement lui faisait reconnaître qu'il ne devait, pour le bonheur de son pays, désirer que de voir cesser promptement cette guerre funeste. Il ne possédait ni des vues politiques très-étendues, ni des pensées créatrices, ni une grande facilité d'impressions; ce n'était, sous aucun rapport, un homme de génie; mais c'était un homme d'un jugement sain et droit, dont la réputation, comme cela est d'ailleurs arrivé alors à tant d'autres, s'est trouvée ruinée par les détours et les ruses de sa cour.

Nous avons vu qu'il considérait la guerre de la Révolution à peu près de la même manière que la cour de Prusse. Le représentant de cette cour à son quartier général, le comte Tauenzien, jouissait alors de toute la confiance du prince et influençait toutes ses résolutions. A la première nouvelle des plans de Dumouriez, le roi, se souvenant de Valmy, avait recommandé la prudence; puis, mieux informé que Cobourg des desseins de l'Autriche, il ordonna à ses agents de ne prendre aucune part à l'entreprise. Mais Tauenzien, d'après ce qu'il savait des désirs personnels du roi, avait déjà supplié le prince de Cobourg de faire paraître le manifeste désiré par Dumouriez, de se déclarer l'allié des amis de l'ordre en France, et de renoncer solennellement, au nom de l'empereur, à tout projet de conquête. Le feld-maréchal rédigea donc cet acte, qui fut publié le 5 avril. Ce fut le cœur inquiet qu'il partit ensuite avec Mack et Tauenzien pour Anvers, où une conférence d'hommes d'État autrichiens, anglais et hollandais devait avoir lieu le 7, afin de s'entendre sur la conduite à tenir à l'avenir. Ces hommes d'État étaient pour l'Angleterre, le duc d'York, comme commandant en chef du corps auxiliaire anglais, et l'ambassadeur à La Haye, lord Auckland;

pour l'Autriche, le comte Metternich, ministre en Belgique, et l'ambassadeur comte Stahremberg ; pour la Hollande, le prince héréditaire d'Orange et le grand-pensionnaire van Spiegel ; l'ambassadeur de Prusse à La Haye, le comte Keller, y assista aussi, mais en qualité de personnage muet. Cobourg exposa son plan et ses motifs à cette assemblée. Une fois encore, le but primitif de la guerre, la défense contre la Révolution, fut rappelé au gouvernement autrichien, appuyé par son général en chef lui-même, par la voix de Dumouriez, le plus glorieux des adversaires de l'Autriche, et par le tendances bien connues de la plus importante de ses alliées ; mais nous savons déjà quelles idées l'emportaient à Vienne. Il n'y eut pas à Anvers un seul moment de doute ni d'hésitation.

Au contraire, une expression de mécontentement général accueillit la proposition de Cobourg, et l'on décida, presque sans délibération, que, les circonstances étant changées, il devenait indispensable de faire paraître un nouveau manifeste et de retirer le premier. Le même soir, le comte Metternich présenta un projet rédigé par lui et qui fut adopté avec acclamation, car il correspondait au but que l'on se proposait, sans trop compromettre Cobourg. Mack essaya encore de développer les motifs qui avaient guidé son général et qui pouvaient le justifier, et il ajouta : « Si les puissances désirent le rétablissement de l'ordre et de la monarchie en France, l'appui de Dumouriez serait incontestablement le meilleur moyen d'y parvenir ; s'il ne s'agit que d'un partage de la France, il est certain qu'on peut se passer de Dumouriez ; mais il faudra alors bien des campagnes et bien des siéges ! » Naturellement, ces observations ne produisirent pas le moindre effet. Tout ce qui tenait au plan de Dumouriez fut écarté, et Cobourg dut se résigner à entendre insinuer par plus d'un mot piquant et amer que sa crédulité et ses négociations avaient seules empêché la ruine complète de l'armée française déjà vaincue. Une fois ceci vidé, on délibéra pendant plusieurs jours sur les moyens de réparer le mal et de continuer la guerre avec succès. Après s'être bien rendu compte du chiffre des contingents alliés, on se demanda s'il ne serait pas préférable de former une seule grande armée ; mais on renonça à cette idée, vu la difficulté de décider auquel des deux

princes présents, du duc d'York ou du prince de Cobourg, reviendrait le commandement en chef. Lorsqu'on en arriva à discuter le plan de campagne et la manière dont les corps de troupes seraient répartis, on demanda au duc d'York s'il pourrait occuper le pays compris entre Ostende et Menin, et former par là l'aile droite de l'armée ; il s'y déclara prêt, en ajoutant d'une manière très-nette que ses instructions allaient précisément jusque-là. La restriction que semblaient impliquer ces paroles fut expliquée par lord Auckland : « Le duc, dit-il, n'avait de pleins pouvoirs pour opérer de concert avec l'armée impériale qu'autant qu'il s'agirait de siéges, l'intention de sa cour étant de procurer à la Belgique une ligne de places fortes qui pût assurer la défense de ses frontières. Je ne vous cache pas, ajouta-t-il, que l'Angleterre songe aussi pour elle-même à des indemnités importantes. » A quoi le prince d'Orange répondit que si tout le monde demandait des indemnités, il espérait bien qu'il ne serait pas fait une exception pour la Hollande, et que, si un congrès avait lieu, les ambassadeurs de cet État y seraient admis (1).

On se communiqua encore quelques renseignements sur les sommes d'argent déposées en Angleterre par Dumouriez, Pétion et leurs amis, et qui avaient été confisquées par les autorités ; on s'entendit au sujet d'une foule de détails militaires, puis la conférence se termina. Le 9, la déclaration rédigée par Metternich fut faite officiellement par Cobourg. Celui-ci y disait que l'endurcissement opiniâtre des Français le forçait à retirer son premier manifeste ; puis il y annonçait le rétablissement de l'état de guerre pur et simple, c'est-à-dire la guerre de conquête contre la France, démentant complétement par là sa proclamation du 5. Le système prémédité depuis septembre se produisait enfin à la face de toute l'Europe : on déclarait ouvertement que la guerre n'avait plus pour objet le rétablissement du trône en France et la sécurité des États européens, mais la conquête de provinces françaises et l'agrandissement des puissances belligérantes. L'impression produite en France fut générale et profonde, et tout à l'avantage des possesseurs du pouvoir. Ceux-ci, en effet, qui avaient toujours pré-

(1) Rapport de Tauenzien au roi.

tendu que telles étaient les intentions des alliés, demandaient maintenant d'un air triomphant s'ils n'avaient pas eu mille fois raison de déclarer traîtres à la patrie le roi et les émigrés, les Feuillants et Dumouriez, tous ceux enfin qui s'étaient associés aux brigands étrangers. A partir de ce moment, la Convention fut considérée comme la seule représentation de la cause nationale, toute opposition contre elle devint une trahison envers le pays, et Dumouriez fut anéanti moralement aux yeux de sa nation. Au moment même où l'appui des amis de l'ordre en France eût été si utile aux alliés, ceux-ci venaient de mettre quiconque aimait son pays dans l'impossibilité de se liguer avec eux contre la tyrannie démocratique. En changeant le but politique de leur alliance, ils se privèrent du soutien dont ils auraient eu le plus besoin pour continuer la lutte.

Tel était le résultat produit par la conduite d'une coalition dont les membres, outre qu'ils ne savaient faire aucun sacrifice, ne cherchaient qu'à rejeter les uns sur les autres les fatigues et les charges, et à s'envier mutuellement les avantages de la victoire, en face d'une Révolution qui prétendait disposer impérieusement de tous les biens, de toutes les forces et de tous les individus d'un grand peuple, et qui était prête à jeter sur le champ de bataille une armée immense. Mais on pensait à Anvers que plus les Français étaient acharnés à s'entre-déchirer dans le tourbillon révolutionnaire, plus il serait facile de s'emparer de leurs provinces frontières, et l'on oublia complétement que, militairement parlant, le seul moyen de s'assurer la victoire était de profiter des avantages déjà obtenus pour marcher rapidement sur Paris avant que la Convention eût terminé ses armements. Ce fut en vain qu'Edmond Burke démontra avec toute la vigueur de son éloquence l'utilité qu'aurait cette conduite (1); au fond des cœurs était la crainte secrète du rétablissement de la monarchie en France, car on comprenait qu'il serait impossible d'arracher provinces et forteresses aux Bourbons.

Personne, du reste, ne reconnaissait mieux les vices de ce système que l'homme sur qui reposait tout le soin de le mettre en pratique, c'est-à-dire que le prince de Cobourg. Il revint

(1) Sa correspondance de l'année 1793 est remplie de détails à ce sujet.

d'Anvers à son quartier général, plein de douleur et d'irritation, et tellement affermi dans sa conviction, qu'en dépit des tracasseries auxquelles il venait de se trouver en butte, il n'hésita pas à faire une tentative pour se mettre en rapport avec la Convention. Après l'arrestation des commissaires français, leurs collègues de Lille lui avaient écrit pour lui demander la mise en liberté des captifs; ils accablaient en même temps Dumouriez d'injures, et Cobourg, dans une réponse négative mais polie, avait cherché à justifier la conduite du général français. Le 12 avril, le lieutenant-colonel Chérin parut à ses avant-postes, porteur de plusieurs pièces importantes, entre autres d'une lettre confidentielle des commissaires français, lettre dans laquelle, tout en renouvelant leurs plaintes contre Dumouriez, ils s'exprimaient avec tant de modération que la Convention en fut plus tard très-irritée; puis d'une seconde lettre officielle, qui contrastait singulièrement avec la douceur de la première, car elle était toute remplie de grandes phrases républicaines sur Annibal, les Romains, le triomphe de la liberté, et menaçait les despotes de quatre-vingt mille Parisiens en armes. Cobourg reçut le porteur de ce message en présence du colonel Mack; il commença par exprimer ses regrets de voir la France rendre la paix impossible par de telles déclamations, puis il demanda pourquoi les Français ne consentaient pas à accepter la constitution de 1791 et à apaiser ainsi l'inimitié de l'Europe. « Ils auraient bien des motifs pour désirer un accommodement, ajouta Mack, car l'Angleterre a déjà consenti à ce que l'empereur d'Autriche étendît considérablement ses frontières. » Quelques observations sur Dumouriez furent encore échangées, après quoi Mack fit un nouveau pas en avant. Comme le prince de Cobourg avait appris à Anvers que son gouvernement n'était nullement porté vers la paix, il lui fallait diriger l'attention des Français d'un autre côté. « Le prince regrette, dit Mack, de ne pouvoir parler en ce moment que comme chef d'armée et non comme négociateur; mais, dans le fond de son cœur, il désire la paix, et si le gouvernement français la désire de même, c'est au roi de Prusse qu'il faut maintenant s'adresser. » — « Le roi de Prusse, reprit Cobourg, est bien disposé; il est très-abordable et d'un caractère fort loyal. » — « Il

a, ajouta Mack, une grande influence en ce moment. » Chérin, qui n'avait nul pouvoir pour traiter une pareille affaire, chercha à rompre l'entretien ; mais Mack répéta encore : « Songez-y bien, si vous avez une négociation à entreprendre, c'est à la Prusse qu'il faut vous adresser. » Lorsque Chérin prit congé, Mack insista de nouveau : « Ne pensez pas, dit-il, aux émigrés; l'empereur ne veut pas même les tolérer dans son armée ; décidez-vous à nouer des négociations avec la Prusse et à renoncer à vos plans de conquête. » — « A Mayence surtout, ajouta Cobourg, et à tout ce qui dépend du territoire de l'empire. Alors il sera possible d'espérer un armistice, d'où un congrès et une négociation officielle pourront sortir (1). »

C'étaient les mêmes conditions qui avaient déjà été posées par la Prusse en octobre 1792, et dont celle-ci eût maintenant salué l'acceptation avec une double joie. Chérin s'acquitta fidèlement de la mission qui venait de lui être donnée ; mais en commettant l'erreur, bien naturelle dans sa situation, de croire que le désir de la paix se trouvait surtout du côté de l'Autriche. La Convention blâma aussitôt par un décret les commissaires qui entretenaient une correspondance avec l'ennemi ; toutefois, cet orgueil belliqueux n'était qu'une feinte destinée à faire de l'effet sur les masses populaires ; les possesseurs du pouvoir, fermement convaincus des dangers de leur situation, prirent en sérieuse considération les paroles du général autrichien (2).

Malheureusement pour l'Europe, la base du plan de Cobourg, la bonne intelligence de l'Autriche et de la Prusse, aussi nécessaire à la continuation de la guerre qu'à une négociation, était en ce moment complétement renversée. Le jour même où Cobourg conclut définitivement avec Dumouriez, le 27 mars, la malheureuse question polonaise amena à Vienne un revirement qui éloigna tout à fait la politique autrichienne des voies tracées par Cobourg et de l'alliance prussienne.

Le texte du traité de Saint-Pétersbourg avait été enfin communiqué à Vienne le 23 mars 1793 par les ambassadeurs de Prusse et de Russie, et avait provoqué parmi les hommes d'État autri-

(1) Rapport de Chérin (papiers du Comité de Salut public).
(2) Voyez aussi le rapport de l'adjudant de Dampierre (C. N. 19 avril).

chiens une véritable tempête, d'étonnement, de colère et de jalousie. « J'en informerai l'empereur, dit Cobenzel ; mais je ne puis exprimer mon opinion à cet égard ; je ne sais ce que je dois penser ; c'est une chose tellement grave, tellement différente de toutes les négociations antérieures, qu'il m'est impossible d'en bien saisir toute la portée. » Lorsque les ambassadeurs lui rappelèrent les explications données à Merle, à Mayence et à Vienne même, il déclara qu'il avait bien, en effet, été question alors pour la Prusse d'acquisitions en Pologne ; mais qu'il ne se rappelait pas en quoi elles devaient consister, car on n'avait rien décidé à cet égard ; que, d'ailleurs, tout ce dont il avait été question alors n'était que bagatelle en comparaison d'une si immense extension. Évidemment ce manque de mémoire n'était qu'un détour pour cacher la véritable cause de son mécontentement. Ce n'était pas le plus ou moins d'étendue des provinces polonaises que s'attribuaient la Russie et la Prusse qui excitait ainsi sa colère, car ce projet lui était connu depuis les négociations du mois de décembre ; ce qui l'irritait, c'était l'avantage immédiat accordé à la Prusse, tandis que celui de l'Autriche restait encore incertain et douteux ; c'était surtout que cet important traité eût été conclu à l'insu de l'Autriche, ce qui témoignait d'une victoire complète remportée à Saint-Pétersbourg par l'influence prussienne sur celle de l'empereur ; c'était enfin, comme preuve matérielle de cette défaite, le peu de valeur du lot attribué à l'Autriche, en comparaison de l'importante proie dont s'emparaient les autres puissances. François II ne pardonna pas un semblable échec à ses hommes d'État, et, ne voulant pas punir immédiatement son ambassadeur à Saint-Pétersbourg, afin de ne pas rompre tout à fait avec la Czarine, qui le protégeait, il fit remonter son mécontentement jusqu'aux ministres qui lui avaient donné des instructions et n'avaient pas su prévenir une telle iniquité. Cette fois, il ne fut pas difficile à Colloredo de renverser du même coup ses deux rivaux, Cobenzel et Spielmann. Fidèle à ses habitudes de dissimulation, François II les reçut, le 27 mars, avec une bienveillance toute gracieuse et les congédia plus cordialement que jamais ; mais lorsqu'ils rentrèrent chez eux, en quittant le château royal, ils y trouvèrent leur destitution. On leur donna de fortes pensions et

des places secondaires, mais ils furent à jamais exclus des positions politiques. On nomma à leur place au ministère des affaires étrangères un homme recommandé par le comte Mercy, toujours fort influent, l'homme précisément auquel la France dut son triomphe dans la guerre de la Révolution et l'Autriche sa position actuelle, le baron de Thugut (1).

Celui-ci était, de même que Spielmann, de basse extraction, fils d'un batelier du Danube comme Spielmann d'un cordonnier de Vienne. Après s'être fait remarquer dès l'enfance pour sa rare intelligence, il avait été recommandé aux ministres par ses anciens maîtres, les Jésuites de Vienne, et il s'était rapidement élevé dans la carrière diplomatique. Doué de beaucoup de pénétration et de fermeté, de talent pour l'intrigue et de mépris pour le danger, il ne regardait jamais que le but, sans se laisser arrêter ni par la crainte, ni par le plaisir, ni par sa conscience. On le vit à Constantinople ne pas s'effrayer davantage d'une révolte populaire que d'une nuit de tempête sur le Bosphore. A Varsovie, il sut diriger sa barque tantôt avec adresse, tantôt avec énergie, mais toujours avec une sûreté de vue remarquable, au milieu des difficultés suscitées par une noblesse cupide, un roi faible, et l'orgueil démesuré de l'ambassadeur de Russie. Enfin, il avait vu l'ancienne cour de Versailles dans les derniers jours de sa splendeur, et le jugement qu'il portait sur la Révolution était qu'une poignée de vauriens n'auraient pu renverser le trône de France si les gentilshommes énervés de l'ancien régime n'eussent été trop faibles pour leur résister et les anéantir. Quant à lui, on le trouvait en toute occasion réservé, calme, gardant un sang-froid qui lui donnait sur tous un grand avantage, inaccessible en apparence à toute faiblesse, frugal, sobre en toutes choses, et d'une simplicité singulière. Son souper habituel se composait de quelques fruits et d'un verre d'eau. Ceux qui vivaient dans son

(1) Les rapports de l'ambassadeur prussien ne permettent pas de douter que le traité de Saint-Pétersbourg n'ait été la cause de ce changement de ministère ; Haeften le confirme encore le 18 mai. Que Mercy ait provoqué la nomination de Thugut, cela ressort de la correspondance de lord Auckland, ami intime de Mercy (III, 235). On doit rectifier d'après cela le récit de Hormayr sur l'intrigue de Colloredo et de madame de Poutet. Ce que Hormayr a dit de Thugut dans ses *Lebensbilder aus dem Befreiungskriege* est partout confirmé par ces dépêches, et un des observateurs les plus compétents, le prince de Ligne (*Mémoires* publiés par Lacroix, p. 130) porte le même jugement.

intimité n'auraient pu dire s'il respectait quelque chose en ce monde; il se servait du trône et de l'Église comme moyens politiques, mais sans avoir plus de foi en la religion qu'en la légitimité, et Catherine II, qui le connaissait bien, s'écria lorsqu'elle apprit sa nomination : « Voilà un ministre jacobin qui s'entendra bien vite avec ses collègues de Paris » (1).

Ce qui est certain, c'est que Thugut ne fut jamais arrêté dans sa politique par aucun scrupule de principe. Le fond de despotisme que la nature avait mêlé à ce caractère énergique fut encore développé par le cours de sa vie publique. Parmi les Turcs et les Polonais, aussi bien que dans la haute société de Paris, il avait appris à considérer la politique comme un mélange d'intrigue, de force brutale et de jouissances vénales; il regardait la nature humaine avec un mépris froid et absolu, et était pénétré de l'idée que les hommes avaient l'égoïsme pour unique mobile. Aussi n'eut-il jamais d'autre but que le pouvoir ; son moyen pour y arriver fut d'inspirer la crainte aux uns, et de développer la cupidité chez les autres; le succès, pour lui, légitimait tout. Cette manière de voir l'avait recommandé bien vite au jeune empereur, qui la partageait au fond du cœur, et l'on fondait au palais impérial les plus grandes espérances sur la direction virile et puissante qui devait remplacer celle du Cobenzel, mou et paresseux, et de Spielmann dont l'esprit était si borné et les vues si étroites.

Mais on devait encore éprouver ici que la ruse, la hardiesse et l'intrigue ne peuvent acquérir de valeur politique que lorsqu'elles poursuivent un but élevé; on devait éprouver que la divinisation de l'égoïsme n'élève pas l'homme, même le plus capable, mais qu'au contraire elle l'énerve. Chez Thugut, cet égoïsme avait depuis longtemps fait disparaître toute ardeur au travail; il avait faussé son jugement sur les personnes et les événements, et mis à la place des nobles sentiments l'indifférence et le mépris de l'humanité. Tout d'abord, ses collaborateurs furent enchantés de voir comment, grâce à son coup d'œil rapide, il terminait les affaires bien plus promptement que ses prédécesseurs; ils admirèrent l'ardeur avec laquelle il s'y inté-

(1) Hogguer, 16 avril.

ressait, ainsi que les connaissances précises des événements et de leurs effets dont il faisait preuve (1); mais cette excitation se calma bientôt. Le ministre déploya toute son adresse et toute son activité pour s'assurer une influence exclusive sur l'empereur; puis, une fois arrivé au but, il retomba dans son insouciance habituelle, laquelle le rendait lent et irrésolu. Il laissa les rapports s'accumuler, les demandes restèrent sans réponse, aucune affaire ne se termina plus. Il compléta le caractère de rapacité que François II avait commencé à donner à sa politique, sans savoir mieux que son maître choisir entre les différents objets de ses désirs. « Il paraît peu habile, disait Napoléon quatre ans plus tard, et pas du tout prévoyant; il est même sans système, flottant au milieu des intrigues de toute l'Europe (2).

L'activité du nouveau ministre se porta tout d'abord sur les questions qui avaient amené la chute de ses prédécesseurs, sur la question polonaise et sur celle des indemnités en général. Il suffit qu'il soit arrivé au pouvoir dans ce moment de crise pour indiquer quelle attitude il prit en présence des événements. Spielmann était tombé pour avoir trop pensé à la Belgique et à la Bavière, et trop peu à la Pologne: Thugut devait donc s'inquiéter moins de la Belgique et plus de la Pologne. Le changement de ministère impliquait la défaite du parti belge à Vienne et la résolution prise par l'Autriche de chercher en Pologne sa première indemnité. Nous verrons plus tard comment la véritable politique de Thugut resta fidèle à ce système, et comment il le proclama ouvertement lorsque le temps lui en sembla venu; mais, lorsqu'il fut appelé au ministère, Thugut regardait comme indigne d'un habile homme d'État de dire nettement ce qu'il voulait. Il lui semblait beaucoup plus sage de dissimuler sa pensée, de frapper à toutes les portes, et de se conserver tous les chemins ouverts. Dans sa colère contre la Prusse, il commença par s'adresser à l'Angleterre, la seule puissance qui restât l'amie de l'Autriche en Europe,

(1) Les dépêches de Haeften, pendant les mois d'avril et de mai, sont pleines de détails à cet égard.

(2) Correspondance inédite (IV, 4).

et il chercha un point d'appui de ce côté. Un des maîtres de la diplomatie autrichienne, le comte Mercy, reçut le 29 mars l'ordre de se rendre à Londres, afin d'y déclarer que l'Autriche partageait complétement les idées de l'Angleterre sur le caractère général de la guerre, et qu'elle ne prétendait pas se mêler de ce qui avait trait à la constitution française, mais seulement prévenir l'attaque des Français. Dans ce but, Mercy devait proposer une active coopération des deux puissances. Comme récompense, il devait demander, avant tout, l'adhésion de l'Angleterre à l'échange bavarois. L'Autriche, de son côté, s'engageait à faire tous ses efforts pour conquérir, comme le désirait l'Angleterre, une ligne de forteresses françaises dont une partie devaient être ajoutées au nouvel état belge, et comme la Bavière ne devait être pour elle qu'une compensation très-insuffisante, elle demandait à acquérir quelques places en Alsace. Thugut insista expressément, dans les instructions qu'il donna à Mercy, sur ce qu'il était urgent que l'Angleterre approuvât et appuyât l'échange bavarois, attendu que, sans cela, l'Autriche serait forcée de s'emparer d'une province polonaise, ce qui pourrait amener des complications infinies.

Cinq jours après la rédaction de cette pièce, le 4 avril, eut lieu la première délibération au sujet du traité de Saint-Pétersbourg, entre le ministre et les ambassadeurs de Prusse et de Russie. Ainsi que nous le savons déjà, les deux puissances, par ce traité, promettaient de prêter secours à l'empereur pour l'échange bavarois, s'il consentait à leurs acquisitions en Pologne. Quand on compare cette clause avec les instructions de Mercy, la ligne à suivre pour arriver à une entente générale semble indiquée aussi clairement que possible. L'Autriche n'avait qu'à se déclarer prête à souscrire au traité de Saint-Pétersbourg, à la condition qu'on ajouterait à l'échange bavarois quelques places fortes de la frontière française. Si les deux cours acceptaient cette condition, le but était atteint et la grande alliance solidement conclue ; si elles refusaient, l'Autriche aurait au moins fait preuve de bonne volonté, et se fût libérée de toute responsabilité quant aux conséquences de la rupture. Mais, comme nous l'avons dit, une telle manière d'agir paraissait au ministre impérial beaucoup trop simple et trop droite pour être habile. Peut-

être pensait-il que l'échange bavarois resterait incertain tant que les cours de Londres et de Munich s'y montreraient hostiles, et qu'il devait, par conséquent, faire de toutes parts la réserve de ses prétentions, et refuser de faire la moindre concession. Il déclara donc aux ambassadeurs de Russie et de Prusse le contraire précisément de ce qui faisait l'objet de la mission de Mercy ; il leur dit que, après la conduite déloyale des puissances, l'honneur de l'empereur exigeait impérieusement qu'il renonçât au plan d'échange et qu'il demandât comme compensation une indemnité en France et une province polonaise, c'est-à-dire qu'il rejetât à tous égards le traité de Saint-Pétersbourg. Sans même s'en tenir aux paroles, il se disposa sur-le-champ à susciter des obstacles au partage de la Pologne. Le chargé d'affaires autrichien à Varsovie, du Caché, reçut l'ordre de ne pas suivre le roi Stanislas à Grodno et de ne prêter aucun appui aux démarches collectives de la Prusse et de la Russie. Du Caché ne se contenta pas de garder une attitude passive, il déclara ouvertement aux patriotes polonais que l'empereur François II leur accordait toute sa sympathie et ne se trouvait que momentanément empêché de leur prêter un secours actif. Cette déclaration amena une scène violente entre le général Igelstrœm et le chargé d'affaires, scène dans laquelle du Caché finit par céder en apparence, ce qui ne l'empêcha pas de conserver son attitude hostile vis-à-vis des puissances co-partageantes.

Au milieu de cette tension générale, on reçut à Vienne la nouvelle des derniers événements de la guerre de Belgique, de la défection de Dumouriez, du désordre de l'armée française. Thugut approuva sincèrement les décisions prises à la conférence d'Anvers, et rejeta tout à fait le système de désintéressement du prince de Cobourg. Il ressentait une joie extrême de l'état de faiblesse des Français, lequel paraissait assurer la conquête des places frontières. Il manda donc près de lui l'ambassadeur anglais, sir Morton Eden, et s'étendit en explications sur la situation de l'Europe et sur le désir qu'éprouvait l'empereur de conclure une alliance formelle avec l'Angleterre. Sir Morton accueillit avec le plus grand empressement cette proposition amicale ; cependant il ne laissa aucun doute au ministre sur les intentions de l'Angleterre, qui étaient d'accorder à l'Autriche un

riche dédommagement aux dépens de la France, c'est-à-dire la première ligne des forteresses frontières, la Lorraine et l'Alsace, mais de ne consentir sous aucun prétexte à l'échange bavarois. Thugut se montra très-coulant à ce sujet. « Si l'Angleterre, dit-il, conclut une solide alliance avec l'Autriche, l'empereur consentira à renoncer pour le moment à son vœu le plus cher, l'échange bavarois, bien qu'il ne puisse pourtant s'engager à n'y jamais revenir. » Il joignit à cela de longues dissertations sur l'agrandissement de la Russie en Pologne. Il faisait en ce moment même sonder l'opinion à Londres pour savoir si l'Angleterre voudrait s'opposer au partage de ce pays et quels moyens elle emploierait pour cela. On voit qu'il cherchait, par cette renonciation provisoire à la Bavière, à s'assurer l'appui de l'Angleterre contre les puissances du Nord, tout en réservant ses prétentions pour l'avenir (1).

Si l'on considère l'ensemble de ces déclarations, on reconnaît que tout se réunissait pour amener la rupture de la grande alliance conclue contre la Révolution. La Prusse avait toujours fait d'une acquisition en Pologne la condition de son intervention armée. Plus elle avait compté, depuis les négociations de Vienne, sur l'adhésion de l'Autriche, plus elle se trouvait dégagée par la conduite de Thugut de toute obligation en cas de guerre offensive contre la France. Il est de toute évidence que, par suite des forces respectives des grandes puissances, l'aide de la Prusse était indispensable à l'Autriche et ne pouvait nullement être remplacée par l'amitié de l'Angleterre. Il ne pouvait donc y avoir de plus funeste contre-sens que d'anéantir d'une part le traité avec la Prusse, et d'adopter de l'autre le plan de conquête proposé par l'Angleterre. L'Autriche n'avait le choix qu'entre deux partis : si elle voulait sauver la Pologne ou prendre part aux conquêtes qu'on y ferait, il fallait qu'elle cherchât à conclure la paix avec la France ; ou bien, si elle persistait à vouloir

(1) Voyez à ce sujet la correspondance échangée pendant le mois d'avril entre les ministres anglais et lord Auckland (*Correspondence of lord Auckland*, III, p. 1 à 50). On y voit successivement toutes les velléités de la politique autrichienne; on y voit aussi que l'Angleterre s'oppose constamment à l'échange bavarois, promet l'acquisition des places fortes de la frontière de France, et se plaint de l'obscurité dont l'Autriche enveloppe ses projets.

acquérir des provinces françaises, il fallait qu'elle reconnût le partage. Mais, rompre l'alliance prussienne, se créer des difficultés au sujet de la Pologne avec Frédéric-Guilaume et Catherine II, repousser en même temps toute démarche de nature à amener la paix avec la France, ne pas renoncer résolûment et loyalement au plan bavarois comme le demandait l'Angleterre, l'unique alliée qui lui restât, on conviendra que c'était jeter la politique autrichienne dans la situation la plus compliquée et la plus équivoque qui se pût imaginer.

Voyons maintenant dans quelles circonstances cette nouvelle tournure prise par les événements fut connue au quartier général prussien, et l'effet qu'elle y produisit.

Deux jours avant le changement de ministère autrichien, le roi de Prusse, conformément à ce qui avait été conclu avec Cobourg, avait ouvert ses opérations contre Custine. Une division prussienne avait quitté Coblentz pour remonter le Rhin, et une division autrichienne, venant de Trèves, avait traversé le Hondsruck en se dirigeant vers Baumholder; après quoi, le gros de l'armée prussienne passa le Rhin à Bacharach, le 25 et le 26 mars, se tourna de là vers la Nahe, et força Custine à se retirer promptement vers le sud. Ces mouvements ne donnèrent lieu à aucune action importante, car Brunswick n'avançait qu'avec sa circonspection accoutumée; mais un combat livré à Waldalgesheim par le prince de Hohenlohe suffit pour prouver la supériorité des troupes allemandes et pour enlever à Custine toute pensée de résistance sérieuse. Custine commandait alors toutes les troupes du Palatinat et de l'Alsace; de plus, il devait appuyer l'armée de la Moselle, placée sous les ordres du général Ligneville. Celui-ci, après la marche des Autrichiens à travers le Hundsruck, avait retiré ses avant-postes du côté du sud, et Custine, pour justifier sa retraite, ne manqua pas de faire valoir plus tard ce mouvement, par lequel Ligneville avait découvert son flanc gauche. Mais cette retraite fut due bien plutôt à la mauvaise qualité de ses troupes, composées de soldats mal nourris, de volontaires turbulents, de gardes nationaux peu exercés au métier des armes, qui ne manquaient pas de courage mais d'ordre et de discipline, et qui, en face des énergiques attaques de la cavalerie de leurs adversaires, se dispersèrent presque sans coup férir. Les co-

lonnes de ces adversaires se répandirent donc sur les champs fertiles du Palatinat, acclamées partout par les habitants, qui accueillaient les soldats allemands comme des libérateurs. La retraite des Français se fit avec tant de précipitation, qu'une division de huit mille hommes qui se rendait de Mayence au quartier général de Custine, rencontra sur sa route, d'une manière aussi imprévue pour elle que pour les Prussiens, au lieu de son général, le roi de Prusse et le prince de Hohenlohe ; attaquée par ce dernier avec quelques bataillons rassemblés à la hâte, elle fut immédiatement rejetée sur Mayence.

Lorsque enfin Wurmser, retardé par les difficultés survenues au sujet de la Bavière et par sa méfiance contre la Prusse, arriva à son tour et passa le Rhin non loin de Spire, avec quatorze mille hommes, Custine se hâta d'évacuer complétement le Palatinat ; il s'établit avec environ quarante mille hommes derrière la Lauter et les lignes de Wissembourg, c'est-à-dire derrière cette chaîne de retranchements qui ferme la frontière du Nord de l'Alsace depuis les Vosges jusqu'au Rhin. Le désordre et l'indiscipline étaient à leur comble parmi ses troupes. Pendant la marche vers Wissembourg, un régiment formula un vote de méfiance contre son colonel, et comme Custine blâmait sévèrement un capitaine ambitieux, instigateur de cette faute, celui-ci lui répondit hardiment que le colonel était un aristocrate, mais que lui, capitaine, avait l'âme d'un Brutus (1). Un autre officier alla droit à Custine, lui déclara qu'il était un traître et lui présenta un pistolet en lui disant : « Pour toi ou pour moi ! » puis, Custine l'ayant sommé de tirer, il se déchargea le pistolet dans la bouche (2).

Quant aux Prussiens, la première chose qu'ils avaient à faire était le siége de Mayence, qui se trouvait complétement bloquée. L'arrivée des huit mille Français qui avaient été rejetés dans cette ville en avait porté la garnison au chiffre énorme de vingt-deux mille hommes ; il fallait donc que le corps destiné à l'attaque,

(1) *Moniteur*, 19 avril.
(2) Correspondance de l'armée du Rhin. Cet incident joue aussi un rôle dans le procès de Custine.

vu l'étendue de la place et de ses ouvrages extérieurs, fût non pas de vingt mille hommes comme on le pensait, mais de trente-trois mille. En conséquence, le roi de Prusse demanda instamment au prince de Cobourg les quinze mille Autrichiens qu'il avait promis de faire venir de Belgique ; mais il apprit alors que Cobourg n'avait plus que trente mille hommes et ne pouvait, par conséquent, se passer d'un seul de ses soldats. Le roi réclama ensuite une indemnité prise sur la caisse de l'Empire pour le landgrave de Hesse-Cassel, qui avait fourni de nouveau six mille hommes ; sur quoi Cobourg répondit qu'on manquait absolument d'argent. Les vides des rangs des assiégeants furent cependant peu à peu remplis par divers contingents ; il arriva quelques troupes de Darmstadt, quelques bataillons impériaux, et enfin, à force de représentations sévères, des troupes bavaroises, bien que l'électeur ne se décidât qu'à grand'peine à affronter le danger de rompre ses relations avec la France. « Il verra, disait Lucchesini avec une courtoisie railleuse, que, d'après notre constitution gothique, un prince de l'Empire peut être forcé à fournir des troupes pour la guerre, tout en conservant la neutralité de son pays. » Tout cela refroidissait naturellement quelque peu le zèle belliqueux avec lequel on avait entrepris la délivrance du territoire allemand ; mais les chefs furent confondus lorsqu'ils apprirent ce qui s'était passé aux conférences d'Anvers et qu'ils eurent connaissance du plan de l'Angleterre, en vertu duquel l'Empereur ne devait plus échanger la Belgique contre la Bavière, mais la conserver et l'augmenter.

Jusque-là, tout avait indiqué que l'empereur avait toujours l'ardent désir d'acquérir la Bavière. L'héritier de ce pays, le duc Maximilien de Deux-Ponts, venait d'arriver au camp et remuait ciel et terre afin d'empêcher l'échange. Lord Elgin lui-même, qui résidait au quartier général en qualité de chargé de pouvoirs de l'Angleterre, remarqua, dans une audience particulière, l'anxiété avec laquelle ce prince le pria de conjurer le roi d'Angleterre de s'opposer, comme électeur de Hanovre, à ce que les Wittelsbach fussent transférés à Bruxelles (1). Sa crainte d'un acte de violence immédiate, qu'il manifestait claire-

(1) Lord Elgin à Grenville, 19 avril.

ment, jointe aux nouvelles reçues d'Anvers, fit redouter de nouveau de voir la Bavière envahie à l'improviste par les troupes de la réserve autrichienne, dont le séjour dans leurs foyers, incompréhensible en présence de la faiblesse de Cobourg, se trouvait pleinement justifié par cette supposition. Le prince de Nassau-Siegen, qui jouissait alors comme agent de la Russie de toute la confiance du roi, et qui, avec une légèreté inconsidérée, dévoilait partout les pensées secrètes des gouvernements, disait ouvertement que l'occupation de la Bavière par les Autrichiens ne pouvait être tolérée.

Sur ces entrefaites, le roi de Prusse reçut de Vienne la nouvelle de l'opposition de Thugut au traité de Saint-Pétersbourg; puis, bientôt après, le rapport de Buchholz sur l'attitude hostile que le chargé d'affaires autrichien à Varsovie prenait vis-à-vis de la Prusse. L'impression qu'en éprouva le roi fut aussi profonde et aussi pénible que possible. Il écrivit à Tauenzien que S. M. Impériale était sans doute irritée des avantages que son ancienne alliée venait de remporter, et le ministère demanda à Vienne à quel traité Thugut adressait le reproche de déloyauté. Si l'Autriche restait hostile à la Prusse dans la question polonaise, la Prusse se trouvait délivrée par là de tout engagement en dehors du traité de février et de la défense de l'Empire ; en d'autres termes, elle ne se croyait plus tenue à fournir qu'un corps d'armée de vingt mille hommes. On résolut donc, en premier lieu, de continuer le siége de Mayence, l'une des places fortes les plus importantes de l'Empire, mais de faire dépendre toute attaque ultérieure de la conduite de l'empereur. Au fond, la guerre de la coalition était déjà terminée, au bout de quatre semaines. L'opposition de l'Autriche n'eut d'autre résultat pour la Pologne que de hâter les démarches des deux puissances. Le roi, qui mettait maintenant tout son espoir dans la Russie, donna à Mœllendorf l'ordre de ne rien faire dans la question des frontières sans l'assentiment de Catherine; quant à la Russie, elle voulait, avant tout, terminer ses propres affaires en Pologne ; Sievers fut donc sommé de déployer un redoublement de zèle, et Razumowski dut presser à Vienne l'adhésion de l'empereur au traité de Saint-Pétersbourg, en dépit de toutes les difficultés qui surgissaient.

En ce moment même où la discorde des cours allemandes brisait les liens de la grande alliance, la Révolution française, rompant les dernières digues qui l'avaient contenue jusqu'alors, créait cette terrible dictature qui, par une réunion sans exemple de toutes les forces nationales, était destinée à dominer l'Europe divisée.

LIVRE VII

SUSPENSION DE LA GUERRE DE LA COALITION

CHAPITRE PREMIER

LE PREMIER COMITÉ DE SALUT PUBLIC.

La mort de l'empereur Léopold, au mois de mars 1792, fut pour l'autocratie russe et la démocratie française, les deux puissances les plus considérables de la fin du XVIIIe siècle, le signal d'un développement simultané, dû de part et d'autre à de constants succès. Il est intéressant de suivre les progrès de ce double développement. Pendant l'été, la Russie s'empare de la Pologne et la France renverse le trône des Bourbons; en automne, Saint-Pétersbourg, après avoir vu la discorde s'établir pour la première fois entre les cours allemandes, obtient le consentement de la Prusse au partage de la Pologne, et la ville de Paris échappe au danger d'une invasion; au commencement de 1793, Catherine conclut le traité de Saint-Pétersbourg, et les Jacobins écrasent leurs ennemis de l'intérieur de la France par le procès de Louis XVI; enfin, tandis qu'en avril les provinces polonaises passent sans résistance au pouvoir de leurs oppresseurs, la démocratie parisienne, quoique vaincue sur le champ de bataille, s'assure la victoire pour l'avenir par la création du Comité de Salut public. En voyant ces deux torrents

grossir dans la même proportion et menacer en même temps de rompre leurs digues et d'envahir l'Europe centrale, on reconnaît aussitôt que cette coïncidence n'est pas l'effet d'un simple hasard. Au moment même où l'opinion publique proclame partout le principe de la liberté individuelle, qui implique l'indépendance de la pensée et l'inviolabilité de la propriété, ces deux puissances marchent à la domination du monde entier en comprimant sous une dictature de fer les forces, les pensées, les vœux, le génie et les biens de leurs peuples. Certainement l'Europe était forte encore et aurait pu leur résister; mais, pour cela, il eût fallu qu'elle comprît toute l'étendue du danger et que ses chefs restassent unis entre eux. Au contraire, tous se divisèrent, et chacune de leurs fautes équivalut à un succès pour leurs adversaires. De mois en mois la liberté perdit du terrain, jusqu'au jour où les deux torrents se rejoignirent et où les forces de la France et de la Russie se rencontrèrent, après avoir submergé l'Europe tout entière.

Nous avons vu ce qui avait empêché les démocrates parisiens de prendre en main les rênes du gouvernement aussitôt après l'exécution de Louis XVI. Comme, en réalité cependant, c'étaient eux qui possédaient la force, comme, à la Convention, la majorité du centre flottait indécise entre les deux partis, et que le fantôme qui portait le nom de ministère était impuissant, divisé et sans ligne de conduite, il n'y avait plus rien en France qui méritât le nom de gouvernement; ce pays était livré à l'inertie des masses, ou exposé à devenir la proie du premier audacieux qui voudrait s'en emparer. Après la mort de Louis XVI, les Girondins crurent que la Convention allait enfin s'occuper de sa tâche réelle, la rédaction de la constitution, sur laquelle ils comptaient pour rétablir leur puissance. Ils possédaient la majorité dans le comité chargé de cette rédaction, ce qui permit à Condorcet, dès le 15 février, de proposer un projet dont tous les articles représentaient les idées de 1791 poussées jusqu'à leurs dernières conséquences: liberté pour tous les États, liberté pour tous les individus, liberté pour tout genre de travail et de propriété, nomination de tous les fonctionnaires et employés subalternes par le suffrage universel, dans des circonscriptions électorales aussi restreintes que possible, élection des ministres par le peuple tout entier, garantie de

tous les droits primitifs et fondamentaux à l'intérieur, garantie de la paix et de la non-intervention à l'extérieur, enfin un idéal de constitution libre, ne pouvant convenir qu'à une nation également idéale. Ce qui manquait à cette constitution, c'était un gouvernement assez fort pour appliquer les lois, pour protéger les droits, pour punir les crimes. La faute de 1791 enfin était renouvelée ici sur une plus vaste échelle, et ce renouvellement, dans un tel moment, condamne d'une manière accablante la perspicacité politique de la Gironde. Aussi l'effet produit sur l'opinion publique fut-il déplorable. La bourgeoisie, pour laquelle toute politique était devenue un objet de dégoût et de terreur, fit à peine attention au projet; mais les Jacobins, qui connaissaient le vrai sens de la démocratie, fulminèrent contre des principes qui consacraient l'indépendance des propriétés et l'égalité des droits de tous, même des aristocrates, des hommes d'argent et des autres ennemis de la liberté. « Ce mode d'élections favorise les riches, » dit Thuriot. — « La constitution, s'écria Hassenfratz, doit aussi offrir au peuple un moyen légal de rejeter ses représentants infidèles. » — « D'après ce projet, dit Couthon, la position des ministres serait si forte, que les patriotes auraient de la peine à les renverser. » Tous s'irritèrent donc de ce que Condorcet ne soumettait pas entièrement les classes riches, les ministres et les représentants du peuple aux patriotes, c'est-à-dire à la populace de la capitale et à ses chefs. On voit que les Jacobins n'entendaient pas par démocratie l'égalité des droits de tous; comme nous le faisons aujourd'hui, mais qu'ils prenaient ce mot dans son sens littéral, le règne exclusif du *demos* ou des pauvres. La Convention n'osa pas se prononcer immédiatement; mais ses discussions sur le projet furent si languissantes, qu'on passa trois mois sur le chapitre préliminaire des Droits de l'homme. La faiblesse de la Gironde se manifesta alors dans tout son jour.

En face d'elle, au contraire, les démocrates s'agitaient avec succès. Leur désir de soumettre toutes les propriétés et toute l'organisation de la France à leur volonté, désir qu'ils avaient proclamé une première fois après le 10 août et une deuxième fois au mois de décembre, allait enfin pouvoir se réaliser, grâce à la prépondérance que leur avait récemment assurée le procès

du roi. Depuis qu'à Paris la classe moyenne se tenait éloignée des affaires politiques, les assemblées des sections ne se composaient plus que de quelques prolétaires, qui ouvraient leurs séances à une heure avancée de la soirée, après avoir fini leur travail ; tels étaient les représentants de ce peuple souverain dont les décisions, au dire des Jacobins, devaient avoir force de loi pour la Convention. On avait soin de ne jamais manquer d'orateurs, pas plus que de ferments de haine et de discorde, et l'on passait ainsi une partie de la nuit à discuter sur l'incapacité des ministres et de la Gironde, sur les intrigues des émigrés et des traîtres de l'intérieur, surtout sur la misère du pauvre peuple, sur l'inhumanité des riches, sur les moyens d'exterminer les usuriers et les accapareurs. Comme la stagnation du commerce et le grand nombre des assignats avaient considérablement augmenté le prix de la plupart des marchandises, les sujets de plainte étaient nombreux. Le mécontentement était principalement provoqué par la certitude que les denrées ne manquaient pas, et que les marchands n'en demandaient un prix si élevé ou ne les cachaient complétement que par suite du peu de garantie qu'offrait le papier-monnaie. On recommença donc à se plaindre de l'égoïsme qui suçait la moelle du pays, et à demander que l'État fixât le prix des denrées et en forçât la vente, sous les peines les plus sévères. Ce fut comme un mot d'ordre qui se communiqua d'une section à l'autre ; toute résistance était étouffée par des troupes de fédérés prêts à se battre ; le 12 février enfin, on vit paraître à la Convention la première de ces pétitions présentées à main armée qui devaient signaler d'une manière si terrible l'année 1793. Les commissaires des sections et des fédérés, soutenus par Marat, demandèrent d'abord une taxe pour le blé (1) ; mais ils reçurent de la majorité un accueil si défavorable, que les chefs de la Montagne crurent prudent de les désavouer et de les accuser d'être des aristocrates déguisés. Cependant, tandis que les chefs se tenaient ainsi à l'écart, l'agitation prenait, dans les bas étages du parti, des allures toujours plus tumultueuses. Les

(1) Le tarif qu'ils proposaient était si bas, que les écrivains modernes du parti ont déclaré que toute cette scène était l'œuvre d'*agents provocateurs* royalistes. Ils oublient que, quatre semaines plus tard, des taxes semblables furent demandées et en partie obtenues par tous les organes de leur parti.

femmes se mirent de nouveau à la tête des émeutes, comme en octobre 1789. Les blanchisseuses, exaspérées par le prix élevé du savon, réclamèrent la peine de mort contre les accapareurs ; le club des dames de la halle et des fruitières demanda qu'on établît une égalité de valeur entre le papier-monnaie et l'argent monnayé ; enfin, pour qu'il ne restât aucun doute sur la portée politique de ces réclamations, vingt-huit sections décidèrent le même jour qu'il fallait exiger de la Convention une réparation d'honneur en faveur des meurtriers de septembre. Eriger en droit le meurtre patriotique était évidemment le moyen le plus simple pour rendre le peuple souverain maître de disposer, au profit de tous, de la fortune des riches.

La Municipalité, d'où émanaient, comme en septembre, toute cette agitation et toutes ces motions, était sans cesse occupée à se procurer des moyens d'action plus puissants encore que l'excitation des masses. Sa force armée était complétement organisée (1); elle se composait des vieilles bandes du 10 août et du 2 septembre, des « tape-dur » comme le peuple des halles nommait les bandits avec lesquels il confraternisait. Leur chef était alors l'écrivain Maillard, qui avait été à la tête du cortége des femmes le 6 octobre 1789, et qu'on avait retrouvé en septembre comme grand-juge du tribunal populaire. C'était par lui que les ordres de la Commune étaient transmis chaque jour aux compagnies réparties entre les différentes sections de la ville. A la tête de ces compagnies étaient placés partout les gens les plus éprouvés, misérables aventuriers de toutes les nations, également prêts à se faire orateurs dans les sections ou assassins dans la rue. A côté de cette armée révolutionnaire, la Commune possédait une police non moins révolutionnaire dans les comités des sections établis pendant le procès de Louis XVI. Chacun de ces comités se composait d'une douzaine d'hommes environ, tous petits artisans sans éducation ni fortune, animés d'un ardent patriotisme, et qui, sûrs de la puissante protection de Maillard, se chargeaient, sur un signe de la Commune, des sommations, des saisies, des arrestations, en vertu de la souveraineté populaire. La Municipalité avait donc son pouvoir fortement assuré à

(1) Mortimer-Ternaux, IV, 221.

Paris, et les relations des clubs entre eux lui fournissaient le moyen d'étendre son influence aux départements. Les Jacobins avaient des clubs dans presque toutes les villes, et partout, comme à Paris, la bourgeoisie leur laissait le champ libre dans les sections, de sorte qu'ils pouvaient diriger à leur gré les élections et la formation des municipalités. Partout ils étaient prêts à obéir aux instructions de la capitale, à rassembler de l'argent, à enrôler des soldats, à présenter de violentes adresses. Cependant ils avaient bien encore quelques inquiétudes, suscitées surtout par la résistance des directoires de départements, lesquels étaient soumis à l'influence des classes élevées. On comprend donc qu'ils devaient désirer ardemment une organisation politique au moyen de laquelle la France aurait été gouvernée par un certain nombre de municipalités toutes puissantes, sous la direction de la Commune de Paris, et en faveur des prolétaires. Les premières mesures à prendre pour arriver à ce but étaient la suppression des conseils de départements et l'investissement des communes de tous les droits souverains.

Mais ces préparatifs et ces enrôlements exigeaient des sommes considérables, que le conseil de la Commune ne pouvait encore obtenir que de la Convention. Dès le commencement de février, il demanda l'autorisation d'établir sur les riches un impôt progressif, qui devait produire quatre millions, destinés, disait-on, à des achats de grains. L'impôt par lui-même, de même que les distributions publiques de pain qu'il promettait, ne pouvaient que réjouir les prolétaires toujours agités. La Convention n'osa donc pas résister ; elle décréta l'impôt et avança même sur-le-champ un des quatre millions qu'il devait procurer ; mais cette somme fut bientôt épuisée. Lorsque, le 24 février, la Convention reçut des dames de la halle les demandes dont nous avons parlé plus haut, et qu'elle voulut rendre la Municipalité responsable du bruit et du tumulte qui eurent lieu à cette occasion, celle-ci répondit qu'il lui fallait de nouvelles avances pour venir en aide aux pauvres et leur procurer du pain. La Convention, cette fois, se montra peu disposée à céder et renvoya cette demande à l'examen d'une commission. Alors Marat fit imprimer pendant la nuit et répandre dans la matinée du 25 un placard par lequel il disait que le peuple, dans

sa détresse, saurait se venir en aide à lui-même en pillant quelques magasins et en pendant quelques usuriers. En effet, vers huit heures, une troupe de femmes et d'hommes déguisés se mit tranquillement à dévaliser les boutiques, de quelque nature qu'elles fussent. On commença, à la vérité, par demander une diminution des prix; mais bientôt le pillage s'organisa et il ne fut plus question de payement. Après s'être d'abord attaqués aux vivres et aux objets de première nécessité, comme le café, le riz, le sucre, etc., ces forcenés s'emparèrent de tout, étoffes, épiceries, bijoux, sucreries. L'émeute se répandit sans résistance de rue en rue, les heures s'écoulèrent sans qu'aucune autorité donnât signe de vie. Le ministre de l'intérieur, Garat, fut le premier qui parla à la Convention des événements du jour et de leur portée politique ; c'était de nouveau, dit-il, la grande question des subsistances qui s'agitait ; il serait facile à la Commune de rétablir l'ordre, mais, pour cela, il lui fallait de nouveaux subsides. Il était deux heures environ ; il y avait six heures que le pillage avait commencé. C'est alors seulement que la municipalité se réunit et donna, pour la forme, à la garde nationale l'ordre d'intervenir ; mais elle n'envoya d'abord cet ordre qu'à des sections toutes démocratiques, où le rappel resta sans effet (1). Quelques-uns des marchands dont les maisons avaient été pillées vinrent porter leurs plaintes à l'Hôtel de Ville ; mais le prêtre Roux leur répondit, aux acclamations des tribunes : « Les marchands n'ont fait ici que rendre au peuple ce qu'ils lui avaient pris. » Puis, la Commune passa à l'ordre du jour, et les pillards à de nouvelles déprédations. Vers cinq heures enfin, la Convention, malgré toutes ses répugnances, vit qu'il n'y avait d'autre moyen de réprimer le désordre que de souscrire aux demandes de l'Hôtel de Ville et d'indemniser les citoyens maltraités, au moyen d'une avance prise sur les caisses de l'État. Elle accorda un nouveau subside de trois millions, et en promit quatre autres pour les mois suivants. A cette nouvelle, tout changea de face à l'Hôtel de Ville. Des ordres furent aussitôt portés à toutes les sections, et le pillage cessa dans la plupart des rues ; cependant les agitateurs furent, comme d'habitude, si faiblement

(1) Trois autres sections se plaignirent le soir de ce que les ordres ne leur étaient arrivés qu'à sept heures. (Procès-verbal de la Commune.)

poursuivis, que, sur quelques points, ils continuèrent toute la nuit leurs actes de violence. On constata le lendemain matin que les douze cents magasins ou boutiques qui avaient été dévalisés appartenaient tous à des gardes nationaux constitutionnels, tandis que les maisons des Jacobins avaient été épargnées (1). La Municipalité était arrivée à son but, sans peine comme sans danger; la nullité de tous les autres pouvoirs venait de se manifester plus clairement que jamais; l'Hôtel de Ville n'hésita donc plus à adopter ouvertement son programme communiste. Le 3 mars, son procureur Chaumette parut à la barre de la Convention pour réclamer la suppression des banques et demander qu'on prît des mesures contre les accapareurs de grains. Le 4 enfin, les fédérés publièrent, sous la forme d'une adresse fulminante, un grossier manifeste, par lequel ils demandaient d'abord la tête des Girondins, puis la guerre contre tous les propriétaires. « L'aristocratie de la fortune, dirent-ils, cherche à s'élever sur les ruines de la noblesse ; presque tous les grands marchands et les banquiers sont des usuriers. La constitution qui nous a été proposée est tout à l'avantage des riches et ne tend qu'à rendre le pauvre plus pauvre encore ; renversons-la donc, puis nous nous tournerons avec une force invincible contre les tyrans couronnés qui oppriment l'Europe. »

Il était évident que si, conformément à cette demande, on anéantissait les accapareurs, c'est-à-dire si l'on admettait la vente forcée au détail, que si, comme le voulaient les femmes, on fixait le prix des marchandises, et que si l'on assignait une valeur fixe au papier, comme l'exigeait la Commune, le gouvernement pourrait bientôt, par une augmentation illimitée du nombre des assignats, s'emparer de tous les biens et en gratifier à son gré les prolétaires. C'était l'attaque la plus complète contre la propriété qui, si l'on en croit l'histoire, se fût jamais produite dans les pays occidentaux; et cette attaque, loin de rester une utopie conçue par quelques cerveaux malades, trouva au milieu d'une nation grande et civilisée la plus effrayante des réalisations. Elle se manifesta tout à la fois avec une ardeur fanatique, une passion ardente et une calme préméditation, dans un moment où les

(1) Tallien aux Jacobins, 26 février; *Révolutions de Paris*, 9 mars; *Courrier* de Gorsas, 9 mars.

chefs du parti, victorieux au dedans et au dehors, étaient parfaitement libres dans leurs réflexions; leur conduite ne fut donc pas dictée par la nécessité ou le désespoir; ce fut de leur plein gré qu'ils prirent alors l'offensive. En effet, lorsqu'à la fin de février ils commencèrent à imposer à leurs concitoyens cette tyrannie sans exemple, Dumouriez occupait encore la vieille ville impériale et renversait l'une après l'autre les forteresses de la Hollande. Partout brillait l'espoir de la victoire et du butin, et nul ne pouvait alléguer l'irritation causée par les malheurs de la guerre. Jusqu'ici, au contraire, la guerre avait considérablement amélioré le sort des prolétaires, ce qui enlevait toute excuse à ce système de déprédations (1). Ce fait a une grande signification, et nous devons d'autant plus le faire ressortir que, jusqu'à nos jours, il a été peu observé, quoiqu'il ait eu les plus vastes conséquences.

Avant la guerre, sans doute, la classe ouvrière avait souffert beaucoup plus que la classe aisée des conséquences économiques de la Révolution. Les assignats et la cessation du commerce avaient fait augmenter le prix des denrées et de toutes les marchandises en général; le prix seul de la main d'œuvre, s'il n'avait pas baissé, était au moins resté ce qu'il était auparavant, car l'ouvrage manquait partout. Tel était encore l'état des choses dans l'été de 1792. Mais, lorsque la guerre eut éclaté et devint de plus en plus sérieuse, lorsque des milliers d'hommes furent appelés sous les drapeaux, lorsqu'enfin, au mois de février, une grande levée de trois cent mille hommes fut annoncée, on vit s'opérer un brusque changement. Tout à coup les bras manquèrent pour tous les genres d'industrie, et nécessairement le taux des salaires augmenta dans une proportion incalculable. Ce mouvement fut encore accéléré par l'anarchie toujours croissante qui régnait dans le pays, et qui, en offrant aux ennemis du travail la perspective d'un butin révolutionnaire, les détournait de tout labeur régulier. Il arriva donc que la journée des manœuvres

(1) On voit qu'ici, comme pour les massacres de septembre, notre opinion diffère entièrement de celle de M. Thiers, lequel attribue tous les excès et tous les crimes de la Révolution aux malheurs et à la misère causés par la guerre. Nous avons prouvé également combien est fausse l'idée que c'est la coalition qui a suscité la guerre. Cette double erreur part de la même source. Cette opinion est aussi peu fondée dans tout le cours de la Révolution.

s'éleva de 15 ou 18 sous à 40, et celle des ouvriers de 26 ou 30 sous à 3 francs 10 sous ou 4 francs, c'est-à-dire au double et presque au triple de ce qu'elle était payée primitivement. Pour ce qui regardait les marchandises, la viande, l'éclairage, le chauffage avaient aussi considérablement enchéri ; le bœuf, par exemple, qui valait autrefois 8 sous, se payait actuellement 1 franc ; la chandelle était montée de 12 à 30 sous ; quant au pain, qui est la chose principale pour les ouvriers français, il se payait toujours 3 sous à Paris, grâce aux sacrifices considérables faits par le trésor; mais, dans les départements, le prix moyen en était de 6 sous. Partout cependant l'augmentation des salaires était plus considérable que celle des marchandises ; par conséquent, la position des travailleurs en France était meilleure qu'elle n'avait jamais été.

La situation des classes aisées, au contraire, avait empiré dans la même proportion. Nous avons vu comment, en 1792, la guerre d'Allemagne avait ruiné l'industrie, jadis si florissante; maintenant, la guerre avec l'Angleterre arrêtait tout le commerce extérieur. De plus, les démocrates, profitant de leur influence sur la Convention, firent rendre le 1er mars un décret qui menaçait de confiscation toutes les marchandises fabriquées en pays ennemi, quels qu'en eussent été les possesseurs depuis lors. C'était frapper le commerce neutre plus que ne l'avait jamais fait aucune législation, et donner le signal de cette longue suite de prohibitions et de représailles qui aboutit enfin au système continental et à l'anéantissement de toute neutralité. Les conséquences de la guerre ne furent pas moins graves pour l'agriculture. Tandis que, d'un côté, la désorganisation de l'État avait laissé toutes les routes se détériorer, de l'autre, l'armée enlevait à l'agriculture des masses toujours plus considérables de chevaux et de bêtes de trait ; le prix des journées de travail et celui de tous les instruments aratoires augmentaient sans cesse ; enfin, les frais de production étaient de plus en plus considérables, au moment même où les démocrates parisiens demandaient avec le plus de violence l'abaissement du prix des denrées.

Ces faits nous semblent renfermer plus d'un grave enseignement. Ils confirment et expliquent la position offensive prise volontairement par la démocratie française à l'égard de la nation et des autres puissances européennes. La guerre contre la pro-

priété ne lui a pas été imposée par la misère ou la nécessité; elle a été le résultat, ici de la paresse et de la cupidité, là de la vanité du peuple souverain, qui aurait cru se dégrader en gagnant son pain à la sueur de son front. L'asservissement des classes aisées, décidé pendant les conquêtes des Français en Hollande, n'avait pas pour but de protéger le pays contre les armes étrangères; il était, au contraire, dans l'intérêt de la démocratie de prolonger la guerre, car elle assurait au gouvernement une plus grande force militaire, aux ouvriers un salaire plus élevé, et promettait au premier comme aux seconds un butin d'une incalculable valeur, tant en France qu'à l'étranger. Personne n'admettait la possibilité d'un échec sur les frontières; lorsque cet échec arriva, on fit comme en septembre : on songea moins à conjurer un danger qu'on ne croyait pas sérieux, qu'à profiter du malheur accompli pour soulever les masses et écraser le parti modéré.

Ce fut le 5 mars que la nouvelle de la perte d'Aix-la-Chapelle arriva à Paris. Aussitôt, Robespierre demanda à la Convention la mort de tous les officiers aristocrates, et au club la flétrissure de tous les journalistes propagateurs de maximes empoisonnées. Desfieux proposa ensuite l'établissement d'un nouveau tribunal révolutionnaire, investi de pouvoirs illimités pour exterminer les traîtres. La Municipalité applaudit à ces motions; dans toutes les sections s'éleva un cri unanime et tumultueux contre les conspirateurs, les réactionnaires, les riches égoïstes. Marat dénonça dans ses écrits la perfidie manifeste des généraux que Beurnonville défendait d'une manière aussi coupable qu'insensée. « Nous ne pouvons plus nous fier aux ministres, » s'écria la section du Louvre. —« Malheureux soldats, dit la section de l'Oratoire, qui ont été conduits à la boucherie par leurs officiers ! » — « Il faut, dit Robespierre à la section Bonne-Nouvelle, il faut que le peuple s'arme pour la guerre, tandis que nous étouffons les conspirations à l'intérieur ». La mer montait toujours, comme après le 10 août. Toutes les fractions du parti démocratique étaient en fermentation; toutes s'agitaient sans plan arrêté, s'efforçant de se surpasser mutuellement en confusion et en désordre. Robespierre visait surtout à l'anéantissement légal de ses adversaires, et la Municipalité, dans ses idées com-

munistes, ne songeait qu'à acquérir du butin pour elle et ses partisans. Maillard et ses affidés, parmi lesquels se distinguaient particulièrement Fournier, le chef des derniers massacres de Versailles, et un Polonais d'un extérieur agréable mais de mœurs dissolues, nommé Lazowski, s'agitaient dans tous les quartiers, exhortant le peuple non plus à parler et à attendre, mais à prendre, comme au 10 août, le gouvernail des affaires, et à exterminer encore une fois tous les traîtres.

En ce moment, Danton arriva de Belgique et fit entendre au milieu de ce tumulte une nouvelle motion, d'une immense portée. Par tous ses souvenirs, ses penchants, ses relations, Danton avait encore de profondes racines dans le parti populaire, dont les violences avaient servi de base à sa grandeur ; mais son court passage au ministère avait suffi pour éveiller en lui les sentiments d'ordre et de conservation de l'homme d'État, et pour lui inspirer un profond mépris pour ses anciens amis de l'Hôtel de ville. Il voyait clairement que la France, au dedans comme au dehors, avait besoin d'une dictature ; en présence de tant de dangers, il lui semblait insensé de parler encore de liberté et non de pouvoir militaire ; pour lui, une seule chose était importante, parer l'attaque des étrangers. Il n'avait jamais eu de principes, ni politiques ni moraux ; d'ailleurs, tout était si profondément bouleversé en France, que tous les systèmes lui semblaient également bons ou mauvais ; il était donc prêt à se joindre à tout parti qui mettrait de l'intelligence, de la bonne volonté et un secours énergique au service de ce qui était à ses yeux la grande tâche du moment, la délivrance du pays menacé par les étrangers. Le jour même de son retour, il s'élança à la tribune pour demander un gouvernement fort et national, qui réunît tous les partis de la Révolution, toutes les ressources du pays, toutes les forces de l'État, un gouvernement, en un mot, exercé directement par l'Assemblée, par les chefs de la Convention eux-mêmes. Ces paroles impliquaient la condamnation de tout ce qui avait été fait jusque-là. La liberté effrénée de 1789 avait conduit le pays à l'abîme en s'y précipitant elle-même ; la France, poussée par le sentiment de sa conservation, allait se jeter, pour sauver son existence, dans les bras d'un pouvoir non moins effréné.

La motion de Danton causa d'abord de tous côtés un muet

étonnement. Le principe de la division constitutionnelle des pouvoirs était encore fortement enraciné dans les esprits, et la souveraineté de la Convention ne pouvait plaire ni aux Girondins, qui espéraient renouveler cette Convention au moyen des assemblées primaires, ni aux partisans de la Commune, qui avaient espéré la soumettre aux prolétaires. Mais on était entraîné irrésistiblement par la force des choses; Danton et Robespierre parvinrent donc à se mettre d'accord. Ce dernier désapprouvait aussi les basses et violentes intrigues de l'Hôtel de Ville, et, une fois la Gironde paralysée, il pensait pouvoir établir sa propre puissance plus sûrement et plus facilement par la Convention que par la Municipalité. Il demanda avant tout l'érection d'un tribunal révolutionnaire, pour se procurer par là, le cas échéant, une arme assurée contre la Gironde ; puis, dès qu'il eut obtenu sur ce point l'adhésion de Danton, il entra dans la lice comme son allié pour investir la Convention du pouvoir souverain. L'influence combinée de ces deux hommes entraîna la Montagne et une grande partie de la Plaine ; peu à peu tous furent gagnés, et, le 9 mars, ils parvinrent à faire le premier pas vers la réalisation de leurs désirs. La Convention décréta l'envoi de quatre-vingt-deux représentants du peuple dans les départements, sous le prétexte d'accélérer le recrutement, mais, en réalité, pour étouffer dans son germe toute tentative de résistance à la dictature démocratique. Le choix seul des commissaires ne permit aucun doute à ce sujet. Collot d'Herbois déclara qu'il ne fallait nommer aucun de ceux qui avaient voté pour l'appel au peuple lors du jugement du roi, et l'intimidation de la Convention était si grande, que la liste de la Montagne passa sans la moindre opposition. Cette liste, proclamée par le président, ne comptait que des patriotes avérés. En même temps, pour donner satisfaction à la Commune, on décida qu'un nouvel impôt serait établi sur les riches, impôt dont le produit serait appliqué aux armements patriotiques.

Le lendemain, 10 mars, le nouveau tribunal révolutionnaire fut porté à l'ordre du jour comme le voulait Robespierre. Le texte de la loi, rédigé par Robert Lindet, ami de ce dernier, disait simplement qu'il serait nommé neuf hommes, lesquels, sans le secours de jurés et sans procès réguliers, auraient à juger

et à condamner à mort tous ceux qui tenteraient d'égarer le peuple. Un tel tribunal aurait tenu dans ses mains non-seulement le sort de tous les particuliers, mais encore celui des membres de la Convention ; c'était justement là ce que voulait Robespierre. Mais cette proposition, malgré les menaces de la Montagne et la servilité empressée du centre, souleva une si violente tempête, que les débats se prolongèrent pendant plusieurs heures et qu'une rupture ouverte sembla inévitable. Les agents infimes de la force brutale pensèrent alors que le moment d'agir était arrivé pour eux. Dès la veille au soir et pendant la nuit, Fournier et Lazowski avaient proposé aux Jacobins, aux Cordeliers et dans quelques sections la mort immédiate des Girondins et des ministres. Maintenant, quoique leurs chefs ne leur en eussent pas donné l'ordre précis, ils réunirent leurs bandes à un banquet patriotique ; puis, lorsque la nuit commença à tomber, ils formèrent un bruyant cortége, qui se rendit aux Jacobins pour entraîner le club en masse à des actes de violence. On prétend, et quoique ce fait n'ait pas été complétement prouvé il est cependant vraisemblable, qu'ici encore les amis de Philippe d'Orléans prirent part au mouvement, dans l'espoir de profiter de la confusion générale pour placer ce prince à la tête de la République. Ce qui est certain, c'est que le projet de meurtre trouva de la résistance chez les Jacobins, qu'il souleva un long tumulte dans la salle à peine éclairée, et qu'enfin Dubois Crancé, l'ami de Danton, décida le club à n'y prendre aucune part. La bande des émeutiers se retira donc, et, bientôt après, elle fut dispersée par une pluie torrentielle, plus efficacement encore que par un bataillon de Brestois qui était accouru en toute hâte. Tandis que le calme se rétablissait peu à peu dans les rues, la Convention fermait sa discussion. Le tribunal fut établi, mais les délits qui devaient être soumis à sa juridiction furent plus nettement précisés, et il fut décidé que des jurés jugeraient les questions de fait; cependant, et c'était pour le moment le point le plus important, la Convention se réserva le droit d'accusation pour tous les cas en particulier. Par là, sans doute, la hache se trouvait suspendue en France sur tous les récalcitrants ; mais Robespierre avait échoué dans son projet de fonder un pouvoir indépendant de l'Assemblée, et destiné à renverser la Gironde. Celle-ci conserva

donc et sa situation et son influence sur la Convention, et Robespierre, en revanche, ne soutint plus qu'avec une tiédeur bien marquée le projet de donner le gouvernement à cette Assemblée.

Danton n'en chercha qu'avec plus d'ardeur à nouer des relations avec les autres partis, et fit successivement des tentatives près de la Commune, du centre, et de la droite. Ce serait prendre une peine inutile que de suivre dans tous leurs détails les entretiens secrets et fugitifs auxquels ces tentatives donnèrent lieu ; une seule chose est importante à connaître, c'est la position générale des partis et de leurs chefs, et, à cet égard, il ne peut exister aucun doute. La Convention fut unanime à reconnaître, pendant cette crise, la nécessité de calmer l'effervescence de la capitale. Dans l'impossibilité où l'on était de donner de l'argent aux agitateurs, on leur fit au moins des promesses pour l'avenir. C'est ainsi que, sur la proposition de Barère, la Convention consacra le 18 mars le principe du droit au travail pour les prolétaires, de l'impôt progressif pour les riches, du partage des champs communaux en faveur des pauvres des villes. Pas une voix ne s'éleva contre ces décisions, quoique, par la première, l'État se rendît garant du payement de tous les travailleurs ; que, par la seconde, il s'emparât de tout ce qui dépassait un certain chiffre dans les fortunes privées, et que, par la troisième, il mît la main sur des propriétés qui représentaient plusieurs millions. On rendit tout aussi facilement, le 21, une loi qui n'avait pas moins d'importance, et qui ordonnait d'établir dans toutes les villes ou sections de communes un comité de douze citoyens, chargé de surveiller les étrangers; les membres de ces comités devaient être nommés par une élection générale. Ce n'était là, en réalité, que la reconnaissance légale des clubs clandestins qui s'étaient formés dans toutes les sections de Paris, et qui dès lors, sous le titre pompeux de comités révolutionnaires, soumirent à leur police arbitraire les habitants aussi bien que les étrangers.

Cependant, après bien des efforts, Danton parvint vers le milieu du mois à réunir les chefs de tous les partis, auxquels il proposa une réconciliation générale, un pardon réciproque et l'oubli du passé. Mais, dès les premiers mots, la haine depuis longtemps amassée entre la Gironde et Robespierre éclata d'une

manière si violente, que celui-ci quitta la salle avec une orgueilleuse arrogance. Guadet, qui savait humilier et exaspérer ses adversaires, mais non les soumettre ou les gagner, se montra également d'une impitoyable sévérité à l'égard de Danton, et cette première réunion resta sans effet. Les conférences pourtant ne s'arrêtèrent pas là ; il semblerait même que Danton eût voulu, outre ces hommes de tribune, s'assurer dans le général Dumouriez un appui militaire; toujours est-il qu'il fit alors un nouveau voyage en Belgique, pour prévenir la rupture du général avec la Convention. Aussitôt après son retour, il conclut avec la Gironde un arrangement provisoire, arrangement qui amena, le 25 mars, la première décision de la Convention au sujet de la forme à donner au gouvernement.

Comme la majorité hésitait encore à prendre les rênes de ce gouvernement, on ne décida que la formation d'un Comité pris au sein de la Convention et chargé de contrôler les actes du ministère. Ce Comité, composé de vingt-cinq membres, ne devait pas administrer par lui-même et l'accès de ses séances devait être ouvert à tous les députés, dispositions qui trahissaient la méfiance à peine endormie des partis les uns envers les autres, et qui excluaient, en outre, toute idée de promptitude, de force, et de régularité dans l'administration. Mais on avait trouvé la forme à donner à la nouvelle souveraineté, c'était déjà un premier pas vers l'établissement du gouvernement futur. Dès le lendemain, les vingt-cinq membres furent élus, et cette élection caractérisa bien la manière dont se groupaient les partis. Robespierre n'eut qu'un de ses amis nommé après lui, tandis que la Gironde fournit neuf membres, et que Danton fut nommé avec quatre de ses partisans déclarés et neuf députés du centre sur lesquels il pouvait presque aussi sûrement compter. Il importait maintenant de savoir si l'alliance récemment conclue entre la Gironde et Danton était assez solide pour subsister et se manifester au dehors; elle fut promptement mise à l'épreuve.

L'entrée de la Gironde au Comité fut pour les Jacobins ardents, pour Robespierre et pour les démocrates de la ville le signal d'une déclaration de guerre contre le nouveau pouvoir. Toutes les belles promesses du 18, toutes les espérances fondées sur l'établissement des comités et du tribunal révolutionnaires leur

semblaient trompeuses, vaines, presque dangereuses, du moment que leurs ennemis occupaient les premières places dans les institutions nouvelles. Ils résolurent donc de résister ouvertement, avant que le nouveau Comité fût consolidé et avant que l'agitation des esprits fût calmée. Dès le 25 mars au soir, un orateur proposa aux Jacobins le désarmement des Girondins et de leurs partisans, sous la réserve, dit-il, des mesures qui pourraient être prises ultérieurement. Cette motion fut vivement applaudie, et le 26 une section de Paris demanda à la Convention que les nobles, les prêtres et tous les suspects fussent désarmés par les comités révolutionnaires. Les premières nouvelles de la défection de Dumouriez arrivèrent à point nommé pour échauffer les esprits, aussi la Montagne victorieuse obtint-elle le décret qu'elle demandait. Aussitôt la police se mit à l'œuvre dans tout Paris. Dès le 28, une section bannit de son sein tous les anciens nobles; le lendemain, les portes de la ville furent gardées, les maisons fouillées, et de nombreuses arrestations eurent lieu. Pendant ce temps, les sections demandaient à grands cris la formation d'une armée populaire, comptant par là obtenir que les bandes de Maillard fussent payées sur les caisses de l'État, et augmenter le nombre des sans-culottes armés pour le service de la Révolution. L'inquiétude et la consternation régnaient dans la ville, car c'était de la même manière qu'on avait préludé aux massacres de septembre. Comme en septembre encore, les sections demandèrent le 28 à la Convention que le peuple fût sommé de se lever en masse pour défendre la patrie; comme en septembre enfin, on forma le 1er avril un comité, dit Comité central du bien public, chargé de régler les détails et le plan des nouveaux actes de violence qu'on préméditait. Ce comité était composé des agents subalternes du parti, des chefs des *tape-dur* et autres brigands semblables, tous admirateurs déclarés de Marat et de Robespierre, et la plupart à la solde de la Commune, auxquels on adjoignit quelques Cordeliers dévoués à Danton, et qui, voyant toujours en ce dernier le Danton du 2 septembre, ne voulaient pas avoir d'autre dictateur, ce qui donna lieu immédiatement à des querelles et à des jalousies entre eux et leurs collègues.

Jusqu'alors, Danton avait su conserver une position indépendante au milieu de tous les partis. Il prodiguait en secret

à la Gironde les assurances et les promesses, en même temps qu'il transportait les tribunes par de violentes déclamations ou des propositions extravagantes, telles, par exemple, que celles de donner une pique à chaque Français, de déclarer tous les réactionnaires hors la loi, etc., motions qui devenaient insignifiantes par leur exagération même. Mais actuellement, sa position devenait d'heure en heure plus difficile et plus critique. Déjà il se voyait soupçonné par la populace armée, dont il avait été si longtemps l'idole, au moment même où la défection de Dumouriez lui enlevait l'armée de Belgique, la seule ressource sur laquelle il eût pu compter pour lutter contre cette populace. Ses convictions le portaient toujours du côté de la Gironde, mais il voyait que la force était à l'Hôtel de Ville; il était donc irrésolu, hésitant, sans force pour prendre un parti, lorsque le coup décisif fut porté par la Gironde elle-même.

Nous avons vu après quelles hésitations les Girondins s'étaient décidés à conclure une alliance avec un adversaire aussi méprisé que redouté. A peine cette alliance fut-elle formée, qu'on vit éclater à Paris une tempête qui redoublait d'intensité chaque jour; puis arrivèrent les nouvelles de Dumouriez, nouvelles qui réveillèrent le souvenir de toutes les menées de Danton en Belgique. Aussitôt les Girondins soupçonnèrent celui-ci de n'avoir jamais été qu'un traître, et de vouloir se réunir à Dumouriez pour tourner contre la Convention elle-même le pouvoir qui venait d'être donné au Comité de Salut public. Il leur eût été facile de reconnaître qu'un tel projet était impraticable; mais, dans leur exaspération, ils n'examinèrent rien; ils se réjouirent, au contraire, de ce que la trahison de Dumouriez leur fournit une arme populaire contre le chef des septembriseurs. Le jour même où le Comité révolutionnaire se réunissait à l'archevêché, Lasource se leva à la Convention pour accuser Danton, en termes aussi énergiques que violents, d'être le complice des intrigues coupables de Dumouriez. Cette attaque sanglante, formulée par des alliés, plaçait Danton dans un grand danger, par suite de ses anciennes relations avec le général et des méfiances actuelles qu'il inspirait aux Jacobins. Cependant, il sut rester longtemps maître de lui, fit entendre des paroles de paix, rappela la réconciliation qui avait eu lieu si récemment.

Tout fut inutile; ses adversaires, oubliant qu'il pouvait compter sur la Montagne tant que lui-même ne l'abandonnerait pas, redoublèrent leurs attaques et leurs accusations. Alors de nouveaux desseins se formèrent dans le cœur de Danton; donnant, dans un long discours, libre cours à l'expression de passions longtemps contenues, il leur déclara une guerre à mort. La gauche tressaillit d'allégresse en entendant ces paroles foudroyantes, qui lui rendaient son ancien chef, le Danton de septembre; et lorsque celui-ci s'écria en terminant « qu'il sortirait de la citadelle de la raison pour exterminer ses ennemis avec le canon de la vérité », toutes les accusations furent étouffées sous un tonnerre d'applaudissements et d'enthousiasme.

C'en était fait du comité des vingt-cinq et de l'élévation de la Gironde par le secours de Danton. Les démocrates, unis de nouveau et sûrs par là de dominer la Convention, ajournèrent aussitôt la révolte à main armée et désavouèrent les conspirateurs de l'archevêché. Mais, en revanche, ils prirent à la Convention les mesures les plus énergiques. Leurs premières décisions furent en tout point conformes aux idées de Robespierre. Le tribunal révolutionnaire reçut le pouvoir de procéder, sur un décret d'accusation rendu par la Convention, contre les représentants, les ministres, les généraux, et, sans décret même, contre tous les suspects, quels qu'ils fussent. Les commissaires envoyés dans les départements furent autorisés à destituer de leurs emplois tous les réactionnaires et à les emprisonner sans aucune enquête; après quoi, Danton et Marat se firent des concessions réciproques. Celui-ci demanda pour Danton une dictature ouvertement reconnue, et Danton consentit à favoriser les projets communistes de l'Hôtel de Ville. Quant à la Gironde, elle éprouvait une rage impuissante de se sentir ainsi débordée de toutes parts, et de voir le centre sous la domination complète de la Montagne. Enfin, Marat ayant représenté qu'il était insensé de parler encore de constitution et de liberté lorsqu'il ne s'agissait que de lutte et de force, le grand Comité eut ordre, le 3 avril, de préparer un rapport sur la formation d'un gouvernement énergique et puissant. Le lendemain, le Girondin Isnard fut chargé, au nom du Comité, de lire ce rapport, lequel fut violemment attaqué par Buzot, mais non moins vivement défendu par Barère, Thuriot et Marat. Il fut donc

décidé, le 5, qu'un Comité composé de neuf membres serait chargé de veiller au salut public ; que ce Comité fonctionnerait pendant un mois ; que ses délibérations seraient secrètes ; qu'il surveillerait et accélérerait l'action des ministres ; qu'il pourrait suspendre leurs arrêtés, et que ses décisions auraient un effet immédiat. Les neuf membres furent nommés sur-le-champ ; ce furent Danton et ses deux amis, Lacroix et Guyton-Morveau, et six membres complaisants du centre, Barère, Cambon, Delmas, Bréard, Treilhard et Debry. Ce dernier n'ayant pas accepté, on nomma à sa place Robert Lindet, démocrate plus prononcé encore.

Le parti parisien, alors occupé sur d'autres points, avait donc ici laissé le champ libre à Danton ; mais, dans la soirée même du 5 avril, Danton lui donna un gage assuré de l'appui qu'il était disposé à lui prêter. Sur sa proposition, la Convention décida : 1° qu'il serait formé une garde populaire, ou, comme s'exprima Lacroix, une armée de sans-culottes ; 2° que le prix du pain serait proportionné au prix de la journée de travail ; 3° que les frais occasionnés par les deux mesures précédentes seraient supportés par les riches. Ces décrets, pas plus que celui du 18 mars, ne pouvaient être mis immédiatement en vigueur ; il fallait d'abord organiser la garde populaire, trouver le moyen de bien fixer le prix du pain, et déterminer le taux de l'impôt à prélever sur les riches ; mais nul ne pouvait méconnaître quelle signification avait par elle-même la consécration de semblables principes. Une satisfaction encore plus grande fut donnée à Robespierre lorsque, le 6, on décréta l'arrestation de tous les Bourbons qui se trouvaient encore en France, c'est-à-dire de Philippe-Égalité, si souvent suspecté depuis le 10 mars. Marat, même en ce moment, n'abandonna qu'à regret son ancien ami et son bienfaiteur ; mais il fut amplement dédommagé par la nomination du nouveau ministre de la guerre, le colonel Bouchotte, lequel fit aussitôt revivre dans son département les habitudes et les procédés de Pache, ses relations amicales avec l'Hôtel de Ville, la persécution des officiers, l'excitation des soldats à la révolte. Le 8, on décida que toutes les dépenses de l'administration de la guerre seraient à l'avenir soldées exclusivement en assignats, afin d'épargner au trésor les frais de l'agio, frais qui, dans les derniers trimestres, ne s'étaient pas

élevés à moins de 61 millions (1); puis, afin que les soldats, qui alors étaient presque tous rentrés en France, ne mourussent pas de faim, on y ajouta, le 11 avril, la défense du commerce de l'argent. Il fut interdit, sous peine de six ans de fers, de demander en échange de l'argent une somme d'assignats supérieure à celle qu'ils représentaient en numéraire. Ce fut la première application à la vie privée du système du cours forcé : il était dès lors évident que ce qui venait d'être fait pour l'argent le serait bientôt pour les grains, et enfin pour toutes les marchandises.

CHAPITRE II

GUERRE ET DIPLOMATIE EN AVRIL ET EN MAI.

Avant tout, il fallait que le nouveau gouvernement français s'appliquât à changer la face des relations extérieures. C'était en quelque sorte la nécessité de cette transformation qui lui avait donné naissance, et il en ressentait mieux l'importance de jour en jour ; aussi s'y consacra-t-il avec un zèle ardent, sans se préoccuper en rien de la politique intérieure. Sans doute, s'il eût été réduit à ses propres forces pour agir, s'il n'eût pu s'appuyer que sur sa sagesse ou sur ses passions, la ruine l'eût atteint avant qu'il eût pu seulement commencer à mettre son système en pratique ; mais, au moment même où il était le plus menacé, lorsque la fuite de Custine et la chute de Dumouriez l'exposaient aux plus grands dangers, l'Europe victorieuse s'arrêta. La grande alliance, sur le point de se dissoudre, laissa ses adversaires révolutionnaires échapper à son glaive, pour ne plus s'occuper que de la haine

(1) 24 sur la place de Paris, 37 à l'étranger, d'après les états mensuels des archives impériales, à Paris. Par malheur, le plus grand nombre de ceux de ces états qui ont trait à la Convention paraissent perdus. Ils existaient encore à la fin de 1797 (Ramel, *État des finances en l'an IX*); mais l'année dernière (1853), on ne put plus les trouver, ni aux archives impériales, ni au dépôt des finances, ni à celui de la cour des comptes.

longtemps contenue mais de plus en plus amère qui divisait ses membres.

C'était toujours la question polonaise qui jetait la discorde entre les puissances allemandes. La Prusse et la Russie, déjouant toutes les prévisions de l'Autriche, avaient pris possession d'une partie de la Pologne; mais il leur restait encore à obtenir du reste de la nation la reconnaissance du fait accompli. Ici, les influences des trois puissances se trouvaient en contradiction directe : autant les deux parties intéressées étaient pressées d'avancer et d'agir, autant l'Autriche leur opposait d'hésitations et de lenteurs. Le 9 avril, deux jours après la publication du manifeste russe, Sievers et Buchholz remirent à la confédération séante à Grodno les déclarations de leurs cours respectives. Les membres dociles qui formaient la majorité de la confédération avaient été prévenus à l'avance, et les rues étaient couvertes de patrouilles de Cosaques, pour empêcher que l'assemblée ne se séparât sans avoir rien décidé. Dès que les ambassadeurs ne se furent retirés, une vive discussion s'établit. Tous les membres déclarèrent successivement que jamais ils ne donneraient leur approbation au démembrement de leur pays, et qu'ils ne voteraient pas pour la convocation d'une diète destinée à céder une partie de leurs provinces. Ils rappelèrent à grands cris le serment par lequel la confédération, lors de sa formation, avait juré de maintenir l'inviolabilité de la Pologne sous la protection de la Russie; puis, lorsque le tumulte fut un peu calmé, ils décidèrent qu'un message serait envoyé à Sievers, comme au protecteur de la confédération, pour le prier d'attendre l'arrivée du roi, ce qui leur eût laissé le temps d'adresser une supplique à Saint-Pétersbourg. Mais Sievers répondit froidement que cela ne servirait à rien, que les trois puissances étaient d'accord, et qu'il fallait absolument que la diète fût convoquée.

Ces protégés et ces créatures de Catherine n'avaient jamais pensé sérieusement à résister aux ordres de la Russie; mais, après les brillantes promesses que cette puissance leur avait prodiguées un an auparavant, ils étaient surpris de la voir aujourd'hui procéder au partage de la Pologne, sans qu'aucun acte de leur part eût pu justifier ce changement de conduite. Félix otocki surtout, qui avait compté sur l'appui de la Russie pour

s'élever au trône de Pologne, était consterné et abattu; quant à la plupart de ses compagnons, ils continuèrent à accabler l'envoyé russe de demandes de places, de pensions, d'indemnités. Ils haïssaient sincèrement la Prusse; mais, pour ce qui regardait la Russie, ils ne voulaient que sauver les apparences aux yeux de la Pologne comme aux yeux de l'Europe. Ils alléguaient donc sans cesse le serment qui leur interdisait la convocation de la diète. Enfin Sievers, qui les méprisait du fond du cœur et qui aurait volontiers dissous la confédération, eut recours à un expédient: il proposa de rétablir une des magistratures de l'ancienne constitution, le conseil permanent, supprimé en 1790, et de laisser agir ce conseil, qui serait légalement chargé de convoquer la diète. Indépendamment du partage, d'ailleurs, la diète était indispensable, car, après le renversement de la constitution de mai, il fallait décider quelle serait à l'avenir la forme du gouvernement.

Le roi Stanislas, qui était parti de Varsovie pour Grodno, sur l'ordre de Sievers, avait prétexté une maladie pour s'arrêter à Bialystock, c'est-à-dire à moitié chemin. Sans ressources, sans amis, sans influence, suspect à tous les partis et soumis à une oppressive surveillance par l'ambassadeur russe, il se trouvait dans la plus misérable des situations. Plusieurs fois il avait supplié Sievers, en pleurant amèrement, de permettre qu'il déposât la couronne; mais l'ambassadeur, quoique toujours poli et amical, avait constamment rejeté cette prière; il fallait, en effet, que l'acte de cession fût revêtu d'une signature royale. Cependant la faiblesse avait aussi ses armes, avec lesquelles elle pouvait à chaque instant arrêter et contrarier ses vainqueurs. Stanislas voyait les inquiétudes que l'opposition de l'Autriche causait à ses oppresseurs, il savait que les victoires remportées en Belgique fortifiaient dans toute l'Europe l'influence de l'empereur, que les ambassadeurs étaient soucieux et irrités, que Buchholz, en particulier, n'avait plus d'autre désir que celui d'en finir promptement, n'importe de quelle manière, et il prenait plaisir à tout entraver par son immobilité. Il chercha en secret à nouer de nouvelles intelligences avec les émigrés de 1791, qui avaient trouvé le meilleur accueil à Vienne et à Dresde, et ceux-ci se prêtèrent à ses vues, quoiqu'ils n'éprouvassent que

du mépris pour lui et une haine violente contre les membres de la confédération de Targowice. En même temps, le roi s'entendait aussi avec quelques-uns de ces derniers, notamment avec le vice-maréchal Walewski et le général Rzewuski, lesquels encourageaient la confédération dans sa résistance aux dernières exigences de Sievers. Tout en suscitant chaque jour de nouveaux obstacles à l'établissement du conseil permanent, ils décidèrent la Généralité, c'est-à-dire le gouvernement établi par la confédération, à adresser à Sievers une réponse favorable et polie; quant à la Prusse, on ne voulut rien lui répondre encore, et l'on se borna à envoyer à Sievers une protestation énergique à son égard.

Cette conduite des Polonais répondait jusqu'à un certain point aux vues de Catherine. Ce n'était qu'à regret qu'elle avait consenti à ce que la Prusse mît le pied en Pologne ; elle s'était bien promis de ne partager aucunement avec elle la direction de cet État ; elle voulait conserver toute la prépondérance, et régler en Pologne les affaires de la Prusse aussi bien que celles de la Russie. Les propositions des Polonais s'accordaient avec ces idées; cependant la confédération aurait dû comprendre que le moment de jeter le masque n'était pas encore venu pour la Russie. Tant que Sievers n'eut pas son traité entre les mains, il soutint la cause prussienne comme la sienne propre, et si, dans sa bienveillance, il permit aux Polonais des déclamations qui durèrent plusieurs semaines, il sut ensuite les ramener à la soumission par une réprimande courte, mais péremptoire. Comme ils persistaient dans leur protestation, il ordonna que Walewski, Rzewuski et leurs partisans quittassent la Généralité, sous peine d'être envoyés en Sibérie comme ayant offensé son auguste souveraine. Ces derniers, ne pensant pas que ces menaces fussent sérieuses, hésitèrent quelque temps à se rétracter ; alors Sievers écrivit au roi, le 24 avril, que personne plus que lui ne désirait le bonheur de la Pologne, mais que quelques hommes présomptueux et insensés contrecarraient tous ses plans; qu'il aurait voulu délivrer la ville de Grodno des logements de troupes qui l'opprimaient, et que la protestation l'empêchait de mettre ce projet à exécution ; qu'il avait donné au général Igelstrœm l'ordre d'indemniser les pro-

vinces de ce que leur avaient coûté les troupes russes, mais que maintenant il devait révoquer cet ordre et attendre que la diète fût convoquée; enfin, qu'une plus longue obstination le forcerait à défendre la navigation des fleuves, à dissoudre tous les régiments polonais, à retarder le règlement des dettes du roi. Ces menaces ne produisant aucun effet, Sievers plaça sous la surveillance de la force armée les biens de Rzewuski et de Walewski, ainsi que ceux des émigrés. Cette mesure, qui frappait d'un même coup et avec la même rigueur les auteurs et les destructeurs de la constitution de 1791, fit tout rentrer dans l'obéissance. On rédigea pour Buchholz une note semblable à celle qui était destinée à la Russie, le conseil permanent fut formé et composé des personnes désignées par Sievers (1), et l'on s'occupa aussitôt de convoquer les électeurs pour la diète. Le chancelier décida avec Sievers que, par convenance, le conseil enverrait des convocations même dans les provinces détachées de la Pologne, mais que les employés des postes les intercepteraient à la frontière, et qu'il n'en serait plus question. Bientôt après, Rzewuski et Walewski revinrent auprès du tout puissant ambassadeur, protestèrent de leur bon vouloir, et rentrèrent en possession de leurs biens. Les élections commencèrent sans opposition dans tous les palatinats, sous la surveillance des garnisons russes, dont les officiers n'admettaient les électeurs, aussi bien que les candidats, qu'après les promesses et les engagements les plus solennels; souvent même c'étaient eux qui nommaient les députés. Le général Igelstrœm, qui dirigeait les élections, fit preuve à cette occasion, comme l'écrivait Buchholz, d'une rare expérience et d'une incroyable activité; Sievers enfin put annoncer à sa souveraine qu'il ne se trouverait pas à la diète une seule voix hostile aux intérêts de la Russie. De plus, dès qu'on pouvait s'emparer de quelques soldats polonais ou de quelques recrues, on s'empressait de les incorporer dans des régiments russes. Le nombre de ces nouveaux soldats s'élevait déjà à quatorze mille cinq cents à la fin d'avril (2).

(1) A propos de ces personnes, Igelstrœm écrivait à Sievers, le 30 avril : « Je comprends que vous soyez forcé de faire flèche de tout bois; mais un Zaluski (Sievers l'avait fait nommer, sur la demande d'Igelstrœm) ne peut pas être attelé à la même charrue qu'un Wikoflski, un Walicki, un Radzinski, et deux autres d'une extraction encore plus basse, tous joueurs, fripons et voleurs de grandes routes. »

(2) D'après les dépêches de Buchholz au roi, au ministère et au général Mœl-

Tandis que tout marchait ainsi en Pologne au gré des désirs de la Russie, la tournure que prit à cette époque la politique autrichienne vint encore fortifier la position de cette puissance. On vit alors combien avait été habile la conduite de Catherine à l'égard de l'Autriche, lors du deuxième partage de la Pologne. Aux yeux de Thugut, le nouveau ministre, rien ne pouvait être plus préjudiciable à l'Autriche que l'agrandissement de la Prusse, et la plus grande faute de Léopold avait été d'abandonner l'alliance russe. Thugut fit donc déclarer à Saint-Pétersbourg que l'empereur désirait ardemment voir se rétablir entre lui et Catherine l'ancienne intimité de 1781. Tout en persistant dans son refus d'accéder au traité conclu le 23 janvier à Saint-Pétersbourg, il ne fit aucune objection à l'extension de la Russie; mais il supplia Catherine de s'opposer à celle de la Prusse, ou au moins de faire en sorte qu'elle n'eût pas lieu immédiatement. En même temps, il somma la Russie de déclarer quelle indemnité elle destinait à l'empereur, faisant observer que l'échange bavarois, outre qu'il était insuffisant, rencontrait de grands obstacles, et donnant à entendre que l'Autriche pourrait bien être obligée de réclamer pour elle-même une partie de la Pologne. Thugut fit également remettre à Berlin une note par laquelle il refusait aussi nettement que possible d'adhérer au traité de Saint-Pétersbourg, protestait contre l'étendue démesurée des nouvelles acquisitions de la Prusse, et exprimait son étonnement de ce que cette puissance parlât de l'acceptation du traité par l'empereur, au mois de décembre précédent. Tout ce qui s'était passé à cette époque, ajoutait-il, avait été d'une nature tout à fait indéterminée, et semblait annoncer de nouvelles négociations, mais non une occupation immédiate (1). Il était facile de prévoir, d'après cela, qu'en ne cédant pas sur ce point on amènerait une rupture ouverte entre les deux puissances allemandes, ce qui devait assurer à l'est la prépondérance de l'autocratie russe, et à l'ouest celle de la République française. Catherine apprécia sur-le-champ les immenses avantages de cette situation. Il devenait moins important pour elle de s'ériger en arbitre entre la Prusse et la Pologne, maintenant qu'elle allait avoir à profiter de la discorde qui s'éta-

lendorf, ainsi que d'après la correspondance de Sievers (Blum, *Denkwürdigkeiten.*)

(1) D'après les dépêches de Thugut (archives de Vienne).

blirait entre la Prusse et l'Autriche. Elle sut faire de part et d'autre les démarches les plus profitables à ses intérêts.

S'il était naturel qu'elle se rangeât du côté de la Prusse tant que les affaires de Pologne n'étaient pas réglées, il fallait pourtant qu'elle conservât pour l'avenir une certaine liaison avec l'Autriche, et qu'elle n'enlevât pas absolument tout espoir à cette puissance. Elle déclara donc à l'ambassadeur autrichien que les choses étaient décidées et qu'on ne pouvait sans danger revenir sur cette décision, quoiqu'il fût certain que la Prusse s'était agrandie outre mesure. Là-dessus, l'empereur François lui écrivit de sa propre main une lettre dans laquelle il faisait un appel pathétique (1) à la générosité de son cœur, et il reçut en réponse une note un peu froide, mais qui n'impliquait pas un refus positif. Catherine le priait, au contraire, en considération des dangers qui menaçaient l'Europe, d'ajourner ses prétentions sur la Pologne jusqu'au rétablissement de la paix ; elle exprimait en même temps la ferme intention d'aider l'Autriche à obtenir des indemnités sur tout autre territoire. L'ambassadeur Razumowski fit même mention de la Bavière, donnant à entendre que la Russie ne s'opposerait pas à ce que l'Autriche en prît immédiatement possession (2). Cette insinuation, comme on le pense bien, ne fut pas perdue pour Thugut, et, par là, Catherine atteignit son but, qui était de s'effacer et de ne laisser paraître que la Prusse comme obstacle aux désirs de l'Autriche.

Quant à la Prusse elle-même, les dernières complications l'enchaînaient complétement à la Russie. Ses acquisitions polonaises, également contestées par l'Autriche et par la Pologne, dépendaient entièrement du bon vouloir de Catherine ; mais Buchholz était rempli de confiance à cet égard, car Sievers continuait à se montrer la franchise et l'aménité en personne, et à s'exprimer sans le moindre détour sur les prétentions de l'Autriche, ce qui était alors le point le plus important pour la Prusse. « Si je ne craignais pas que le général Mœllendorf se moquât de mes prétentions militaires, dit-il un jour à Buchholz, je conseillerais, dans les circonstances actuelles, de prendre des précautions, de fortifier Czenstochowa, et d'en faire peu à peu une place forte

(1) « Une lettre sentimentale », dit Buchholz.
(2) Sir Morton Eden à lord Grenville, 19 juin.

propre à protéger les frontières cracoviennes ». Une heure après cet entretien, Buchholz apprenait que cette mesure de prévoyance était prescrite par le cabinet de Berlin, et il faisait joyeusement part au général de cette heureuse coïncidence. Enfin, la Prusse était pleine de confiance en Catherine, et se préparait, à tout événement, à résister à l'Autriche les armes à la main.

Telle était, au mois de mai 1793, la situation des grandes puissances alliées pour la guerre de la Révolution. La Prusse se croyait obligée de couvrir ses nouvelles provinces de redoutes et de retranchements pour les protéger contre l'Autriche ; elle considérait tout accroissement de puissance de son adversaire comme un danger pour elle-même ; elle devait donc désirer que les armes françaises occupassent encore longtemps au loin son avide voisine. Pour mettre le comble à ses inquiétudes et à ses embarras, Thugut, non content de protester et de faire connaître ses exigences au sujet de la Pologne, poursuivait ses entreprises en Alsace, aussi bien que le projet d'échange de la Bavière contre la Belgique (1). Il semblait que l'Autriche convoitât tout à la fois Strasbourg et Munich, Lublin et Cracovie, en même temps qu'elle demandait l'amoindrissement des possessions prussiennes en Pologne; ce système aurait, en effet, annulé tous les traités, et aurait fait de l'Autriche sinon le plus dangereux, du moins le plus gênant et le plus voisin des adversaires de la Prusse.

Ce qu'il y avait de plus regrettable, c'est que Thugut se plaçait bénévolement et inutilement dans ce jour défavorable, par une prudence diplomatique mal entendue. En réalité, il aurait été fort satisfait d'une seule acquisition, soit celle de la Bavière, soit celle du sud de la Pologne, et il répéta plusieurs fois à l'ambassadeur anglais qu'il était prêt à abandonner le projet d'échange, mais en insistant pour que nul Prussien n'eût connaissance de ce désistement. Pour ce qui concernait les conquêtes projetées en Flandre, le comte Mercy, comme nous le savons, avait l'ordre de déclarer que l'empereur, selon les circonstances, les conserverait ou les ferait servir, à augmenter la valeur de ce qu'il donnerait en échange de la Ba-

(1) Correspondence of lord Auckland, III, 55.

vière. Il n'est pas difficile de découvrir le but de cette duplicité. Thugut savait combien l'opposition de l'Autriche dans la question polonaise et ses succès dans la question bavaroise devaient être désagréables à la Prusse ; il voulait donc se servir de ces deux moyens pour inquiéter ses alliés, espérant que ceux-ci, afin d'acheter la tranquillité sur un point, cèderaient entièrement à l'empereur sur l'autre. Une seule remarque suffit pour condamner ce système : Thugut ne possédait alors aucun moyen de s'emparer de la Bavière sans le secours de la Prusse ; le traité de Saint-Pétersbourg rejeté, la Bavière ne pouvait donc plus être qu'un sujet de haine et de discorde sans produire un résultat quelconque. Mais, tout en plaçant son unique espoir dans l'amitié de l'Angleterre, Thugut ne pouvait se résoudre à renoncer à la Bavière, comme le lui demandait le cabinet de Londres ; il protesta même énergiquement lorsque, à la même époque, le gouvernement anglais manifesta des prétentions sur Dunkerque pour lui-même, et sur une partie de la province de Liége pour la Hollande (1). Cette politique n'était pas plus recommandable sous le rapport de l'habileté que sous celui de la loyauté. L'homme d'État qui dirigeait alors l'empire d'Allemagne ne savait opposer à l'incendie révolutionnaire qui embrasait la France, et au torrent des conquêtes russes, que de vaines et haineuses démonstrations, dépourvues de force et de dignité.

La guerre avec la France se ressentit sur-le-champ des désastreux effets de ces discordes. Après la retraite de Custine, Mayence avait été cernée par l'armée du duc de Brunswick, vingt-deux mille Français bloqués dans la ville, les débris de l'armée du Rhin, réduite à vingt mille hommes environ, rejetés en pleine déroute derrière la Lauter, et l'armée de la Moselle, tout aussi affaiblie, repoussée derrière la Sarre. Brunswick était supérieur aux Français à tous égards, par le nombre et l'habileté des troupes non moins que par la force et la sûreté des positions. Tout en laissant environ trente mille hommes pour surveiller Mayence, il pouvait s'avancer avec des forces imposantes sur la crête des montagnes, séparer les deux armées ennemies,

(1) Correspondence of lord Auckland, III, 68.

et enfin fondre sur elles et les disperser, ce qui lui aurait ouvert et livré sans défense tout l'est de la France (1). Mais une telle manière de faire la guerre était incompatible avec la nature prudente et circonspecte du duc ; de plus, la situation politique que nous venons de décrire rendait cette conduite impossible. Si l'on exterminait les armées françaises, on devait s'attendre à voir le général Wurmser, accueilli en Alsace comme un libérateur, prendre sans obstacle possession de cette province au nom de l'Autriche ; mais alors cette dernière serait libre de songer sérieusement à la conquête de la Bavière, et nul ne pouvait prévoir quel en serait le contre-coup pour la Pologne. On ne pouvait donc pas encore engager une action décisive ; il fallait seulement s'appliquer à maintenir l'équilibre entre un ami hostile et un ennemi bienveillant. Le roi, dont la politique légère et imprévoyante n'était pas à la hauteur d'une situation si compliquée, répétait qu'il ne voulait pas, sans doute, venir en aide à l'Autriche, mais que, comme prince allemand, il protégerait les États de l'empire. Au lieu donc d'exterminer les armées françaises, on n'assigna pour objet à la campagne que de reprendre Mayence, ainsi que cela avait été décidé à Francfort au mois de février, avant le cruel échec de Custine. La moitié de l'armée, c'est-à-dire plus de quarante mille hommes, fut employée au blocus de cette place ; le reste des troupes forma un cordon d'observation, depuis Kreuznach et Deux-Ponts jusqu'à Germersheim.

Les funestes conséquences de cette résolution ne tardèrent pas à se manifester. Malgré l'habileté avec laquelle Brunswick échelonna les postes de ce cordon sur les rochers escarpés du Rheingrafstein, dans les défilés de Kaiserslautern et dans les plaines fertiles du Palatinat, chaque point, pris isolément, était trop faible pour résister à une attaque. Les distances étaient exactement mesurées pour qu'il fût permis de se secourir mutuellement ; malheureusement, Wurmser, qui formait avec quinze mille hommes une des ailes de l'armée, sur le Rhin et la Lauter, pressait toujours pour qu'on tentât l'aventure en Alsace ; il fallut, pour conserver de l'ensemble et de l'entente, obtenir que

(1) Valentini chez les Allemands, et Gouvion Saint-Cyr chez les Français, s'accordent à reconnaître cette possibilité. Le maréchal Soult est aussi de cet avis.

le prince de Cobourg, alors en Belgique, l'en dissuadât sérieusement. Les Français profitèrent de la suspension d'armes inattendue qui en résulta pour se fortifier au moyen des garnisons restées dans les villes et des recrues du mois de mars, de sorte qu'à la fin d'avril Custine se trouva de nouveau à la tête de trente-six mille hommes, et l'armée de la Moselle s'éleva à vingt-sept mille. Cela aurait dû décider l'empereur et les puissances allemandes à redoubler d'efforts ; mais nous savons déjà combien peu l'on pouvait s'y attendre de la part de l'empereur, et combien tout se réunissait pour étouffer chez le roi de Prusse les derniers sentiments d'orgueil national.

Le désordre et l'incurie se manifestaient de toutes parts. On ne pouvait songer à autre chose qu'à bloquer Mayence, vu qu'on manquait entièrement d'artillerie de siége, et il arriva que, dans le moment même où un parc d'artillerie passait devant Mayence, dirigé sur la Belgique, un autre remontait péniblement le Rhin, pour venir, de Hollande, soutenir les assiégeants. Les troupes avaient un service des plus pénibles, car la garnison, qui ne se départait pas de l'offensive, faisait fréquemment de menaçantes sorties et disputait opiniâtrément aux alliés la contrée environnante. Depuis la fin des grandes opérations, on ne voyait plus aucune trace d'occupations militaires au quartier général du roi, à Guntersblum. Quelquefois seulement les postes étaient encore visités, des conférences militaires avaient lieu, et une correspondance incessante était entretenue avec Wurmser. En revanche, on faisait de fréquents voyages à la cour voisine de Deux-Ponts, où le comte Palatin offrait de brillantes fêtes à son auguste protecteur ; ou bien l'on passait le Rhin pour se rendre à Darmstadt, où se célébraient alors les fiançailles du prince héréditaire et du prince Louis avec les deux charmantes princesses de Mecklembourg-Strélitz. Malgré tous les soucis que lui causait la diplomatie, ce printemps passé au milieu de l'atmosphère enivrante du Palatinat et des excitations de la guerre, ranima chez le roi tout son ancien amour des jouissances de la vie. Souvent il faisait avec une faible escorte des visites à Francfort, où l'attirait son cœur, et où sa passion ne faisait que s'accroître en raison des obstacles. Mais la politique ne restait étrangère ni à ces secrètes entrevues de Francfort, ni aux bals et aux

mascarades de Darmstadt. Depuis l'avénement de Thugut aux affaires, Manstein avait trouvé un rival auprès du roi dans Lucchesini, lequel, ainsi que nous l'avons vu, avait toujours été opposé à Haugwitz au sujet des négociations de Vienne, dont il prédisait l'inutilité et le danger. Comme les événements avaient prouvé la justesse de ces prévisions, Lucchesini était fort en faveur, et le roi frémissait d'indignation chaque fois qu'il était question de l'échange de la Bavière. Lucchesini avait une instruction variée, une grande expérience de la vie et beaucoup de savoir faire ; il était, en un mot, aussi supérieur sur tous ces points au sombre et borné Manstein qu'aux lenteurs et aux mesquineries du duc de Brunswick. Le roi trouvait en lui un complaisant toujours prêt à lui épargner l'odieuse nécessité de réfléchir et de décider, et qui exerçait avec joie l'art vil mais important d'épier et de mettre à profit les passions et les faiblesses de son maître. C'est par là que Lucchesini avait su se rendre utile à Darmstadt aussi bien qu'à Francfort, et qu'il avait réussi à s'emparer de l'esprit du roi. Ces circonstances, à peine remarquées au dehors, furent cependant d'une grande importance pour l'Europe tout entière. Dans ce moment, décisif pour l'avenir de l'Allemagne, tandis que Thugut, l'ennemi déclaré de la Prusse, gouvernait l'Autriche, le plus habile des adversaires de l'Autriche parvint aussi à rendre son influence prépondérante en Prusse. Chacune de ces deux puissances se trouvait donc dirigée par un homme qui n'avait d'autre mobile que l'intérêt personnel ou les avantages immédiats, et qui ne se préoccupait en rien des intérêts nationaux de l'empire allemand.

Pour compléter le tableau que présentait alors la guerre de la coalition, nous devons encore mentionner que, dans les Pays-Bas, le prince de Cobourg, immédiatement après la chute de Dumouriez, avait bloqué la première des places françaises, la petite ville de Condé, puis avait envoyé une partie de ses troupes contre Lille et le Quesnoy, et surveillait lui-même, avec un faible corps de onze bataillons, les débris de l'armée française. Il n'avait en vue qu'une guerre de siége tout le long de la frontière ; cependant il se serait peut-être laissé entraîner plus loin, comme après la prise d'Aix-la-Chapelle, s'il n'avait été arrêté par l'insuffisance de ses ressources militaires. Indépendamment

des détachements nécessaires pour défendre Trèves, Luxembourg et Namur, Cobourg avait trente mille hommes devant Condé, et Knobelsdorf huit mille Prussiens non loin de là, près de Tournay. Tous les autres, Hollandais et Anglais, Hanovriens et Hessois, n'étaient attendus que pour la fin d'avril ou le milieu de mai, et, avant leur arrivée, il eût été insensé de chercher à pénétrer plus avant, quelle que fût, d'ailleurs, la faiblesse de l'ennemi. Ici comme sur le Rhin, le Comité de Salut public avait donc le temps de réunir et de fortifier ses armées. Il venait précisément de rassembler dans divers départements vingt et un bataillons destinés à la Vendée; ces bataillons, vu l'imminence du danger, furent aussitôt dirigés à marches forcées vers la frontière du Nord, de sorte que Carnot, qui était alors commissaire de la Convention à Lille, put, dès le milieu d'avril, annoncer à Paris qu'il n'y avait plus lieu d'éprouver la moindre crainte sérieuse. Au commencement de mai, le général Dampierre prit même l'offensive; il tenta, le 1er et le 8, de faire lever le blocus de Condé en attaquant vivement les corps qui protégeaient les assiégeants. Mais quelques bataillons de grenadiers du général impérial Wenkhein lui opposèrent une résistance vigoureuse, malgré l'infériorité de leurs forces, et Dampierre fut blessé mortellement en faisant une tentative dernière et désespérée. Malheureusement, les Autrichiens étaient hors d'état de poursuivre leur victoire. Nous verrons plus loin quels avantages se seraient offerts en ce moment à un chef énergique et à une armée puissante; mais Cobourg dut s'estimer très-heureux de conserver la position qu'il avait conquise devant la grande ligne des places fortes françaises. Le Comité de Salut public eut donc encore quelques semaines à consacrer aux armements et aux négociations diplomatiques : voyons comment il les employa.

Danton, soutenu par son ami Hérault de Séchelles et par l'utile et officieux Barère, s'était immédiatement emparé de la direction des affaires extérieures. Il trouva ce département, comme toutes les autres branches du service public, en pleine désorganisation. Depuis le procès du roi, le ministre Lebrun avait encore moins de pouvoir et d'autorité que ses collègues; il s'était élevé avec Dumouriez, et il éprouvait les funestes effets de la chute de ce dernier. Sans cesse attaqué par les Jacobins, il était épuisé et

abattu, laissait sommeiller les affaires ou s'en occupait sans méthode, et lui qui, trois mois auparavant, ne demandait qu'à bouleverser le monde, n'aspirait plus qu'à la paix et était prêt à l'acheter à tout prix. Quant aux partis qui divisaient la Convention, les Girondins, bien qu'ils eussent allumé la guerre, partageaient pleinement les sentiments du ministre, car ils reconnaissaient enfin que leur politique, soit intérieure, soit extérieure, n'avait été jusqu'ici profitable qu'aux Jacobins. Pour ces derniers, ils ne voyait rien au-dessus du décret du 15 décembre, et Robespierre, allant encore plus loin qu'eux, couronna le 24 avril son projet de déclaration des Droits de l'homme par quelques articles fulminants dans lesquels il proclamait le devoir de tous les peuples de combattre à outrance les rois et les princes, comme oppresseurs de l'humanité et rebelles à la nature. Entre ces deux opinions opposées, Danton prit une situation aussi nette et aussi précise que celle qu'il avait déjà prise lors de la création du Comité lui-même. Il était loin de désirer la paix aux conditions humiliantes qu'eût acceptées la Gironde; il ne se dissimulait pas qu'une paix semblable les ruinerait tous et les conduirait au gibet. Suffisamment instruit, d'ailleurs, du trouble et du désaccord qui régnaient au sein de la coalition, il trouvait dans cette situation plus de motifs pour avancer avec audace que pour reculer timidement; mais l'impétuosité irréfléchie des Jacobins lui faisait pitié; il trouvait absurde de rejeter une alliance utile avec un État, par le seul motif que le chef de cet État portait une couronne. La Montagne murmura lorsque, le 13 avril, tournant en ridicule le principe de guerre à tous les rois, il demanda s'il existait un citoyen français qui fût disposé à verser son sang pour renverser l'empereur de la Chine; mais il atteignit son but, et fit décider par la Convention que la France, de même qu'elle ne souffrirait aucune intervention étrangère dans les affaires de sa politique intérieure, renonçait à intervenir dans la constitution des autres États. « Vous avez, par votre décret, posé les bases de la paix, » dit Barère le 16 avril, à propos de ce changement dans la politique de la Révolution; et la majorité prouva la satisfaction qu'elle en ressentait en votant immédiatement une somme de 6 millions pour continuer les négociations commencées par le Comité.

Danton, sans doute, ne destinait pas cette somme à poser immédiatement les fondements de la paix, mais il comptait l'employer à se créer des alliances dans un esprit tout à fait antijacobin. Profondément dégoûté des excès de la Révolution, il se consacra exclusivement aux affaires européennes. Il espérait pouvoir montrer encore une fois avant sa mort, dans ce nouveau cercle d'action, de quoi était capable un homme de sa trempe. Il voulait aussi prouver aux Jacobins qu'une prudence ferme servait mieux les intérêts de la Révolution qu'une impétuosité irréfléchie, et aux Girondins que la paix n'était possible pour cette Révolution qu'à la condition que la guerre serait vigoureusement conduite. Néanmoins il se montra beaucoup plus modéré dans ses prétentions que Lebrun ne l'avait été dans les premiers temps de son ministère ; les circonstances d'ailleurs étaient beaucoup plus favorables pour lui qu'elles ne l'avaient été pour Lebrun au mois de novembre ; aussi ses démarches ont-elles considérablement influé, sinon sur le présent, du moins sur l'avenir.

Son attention se fixa d'abord sur ce qui était alors le fait important pour l'Est de l'Europe, sur le développement colossal que prenait chaque jour la puissance de la Russie. Déjà, comme nous l'avons vu, Dumouriez et Lebrun s'en étaient préoccupés, et ce dernier avait songé à chercher en Suède, en Pologne et en Turquie, d'utiles auxiliaires contre les Russes. Mais rien n'avait été fait, attendu qu'alors la Prusse et l'Autriche étaient d'accord ; puis, bientôt après, la France et l'Angleterre s'étaient brouillées, sur quoi Lebrun, dans son découragement, ne songea plus à envoyer une ambassade en Turquie, ne tenta rien en Pologne, et, en Suède même, se refusa opiniâtrément à profiter d'une occasion qui se présenta d'elle-même. En effet, chose assez remarquable, c'est de Stockhlom, de la ville où Gustave III, au mois de janvier 1792, méditait sa croisade chevaleresque contre la Révolution, que partit, juste un an plus tard, la première proposition d'alliance adressée à la République. Le tuteur du jeune roi Gustave-Adolphe, le duc Charles, n'avait pas voulu prendre part à la guerre universelle et avait observé une sévère neutralité, malgré toute la colère de Catherine. Mais, quoique cette situation fût celle qui convenait le mieux à la fai-

blesse et à l'indécision de son caractère, diverses circonstances se réunirent pour amener un changement complet dans sa politique. Depuis cent ans, il était accepté comme article de foi pour les rois de Suède que leur État ne pouvait subsister qu'à l'aide de subsides étrangers. Pendant quelques années, ces subsides avaient été fournis par Catherine, mais celle-ci les avait retirés lors de la déclaration de neutralité ; dès lors, le ministre Reuterholm, qui n'avait que des pensées de lucre et d'ambition, ne songea plus qu'à se procurer de l'argent, n'importe de quel côté et n'importe à quel prix. L'ancien ambassadeur à Paris, le baron de Staël, mit enfin un terme à ses perplexités sur le parti à prendre, en lui démontrant les dangers qui le menaçaient de la part de la Russie ; en janvier 1793, Staël fut donc envoyé de nouveau à Paris, avec mission d'offrir à la République l'alliance de la Suède en échange d'une somme d'argent considérable, sous le prétexte que le commerce neutre était menacé par l'Angleterre (1). Tant qu'il eut à traiter avec Lebrun, qui ne voulait à aucun prix étendre le théâtre de la guerre, déjà si vaste, il avança peu ; mais aussitôt après l'établissement du Comité de Salut public, la négociation reçut une impulsion si forte qu'il fut signé, le 23 mai, un traité par lequel la Suède promettait d'équiper dix vaisseaux de ligne, et huit mille hommes destinés à combattre les ennemis de la France. Dans le même moment, une déclaration publiée à Stockholm remettait en vigueur les principes de 1780 sur le commerce neutre, qui étaient si hostiles aux Anglais (2). On ne pouvait donc plus douter à Paris que le roi de Suède ne ratifiât le traité ; quant au Comité, il l'avait ratifié dès le 17 mai.

Les gouvernants français pensèrent avoir remporté là un avantage important ; en effet, c'était une chose considérable en elle-même que ce premier traité conclu par la France révolutionnaire avec une puissance de l'ancien régime. Quelque faibles que fussent les secours promis par la Suède, le traité pouvait être regardé comme un premier pas vers l'intervention active

(1) Cette négociation a été mentionnée pour la première fois, mais d'une manière très-incomplète, dans les *Mémoires* de Barère. Je me guide ici sur une relation détaillée que Staël en a adressée plus tard au Comité de Salut public (15 germinal, an III).

(2) *Moniteur*, 2 juin.

dans les affaires de Pologne ; de plus, ce premier succès fit songer de nouveau à envoyer une ambassade à Constantinople. Le Comité reprit ce projet avec ardeur, Sémonville fut encore une fois désigné, les sommes nécessaires à son équipement furent rassemblées, et une démarche pacifique, presque humble même, faite par Lebrun, fut ratifiée sans réserve, parce qu'elle s'accordait avec ce nouveau plan. Aussitôt après la perte de la Belgique, le ministre avait fait demander secrètement au cabinet de Londres à quelles conditions l'Angleterre consentirait à rétablir la paix (1). Ici, le sens pratique de Danton fit taire chez lui tout sentiment d'orgueil militaire, car il était évident que la paix avec l'Angleterre était la première condition nécessaire à la guerre d'Orient. Que ne devait-on pas espérer si l'on réussissait à allumer la guerre sur les derrières de la coalition, sur le Danube et sur la Vistule, sur la Duna et sur la Néva tout à la fois !

C'était la première fois que les fautes de la coalition traçaient à la politique française la route qu'elle avait à suivre, mais ce ne devait pas être la seule. La rupture entre l'Autriche et la Prusse, dont le gouvernement français connaissait jusqu'aux moindres particularités, nous verrons bientôt par quelles sources, fournit à la même époque au Comité de Salut public l'occasion d'adopter un système nouveau, non plus sur les rives de la Vistule, mais sur celles du Rhin. De même que dans la question suédoise, le Comité n'eut pas ici le mérite de l'invention ; mais il sut profiter avec adresse et énergie des circonstances qui lui étaient offertes. La première impulsion lui fut communiquée par le général Custine, qui, à l'exemple de Dumouriez, ne perdait jamais de vue les grandes questions politiques au milieu de ses mouvements militaires, et qui accablait sans cesse le gouvernement de projets de constitutions, de plans de guerre, de combinaisons diplomatiques. Ses anciennes espérances de soumettre du premier coup tout l'empire allemand avaient fait place à une extrême circonspection, qui se manifestait dans tous ses actes militaires. Il rejetait toute la faute de ses désastres sur les erreurs de son gouvernement, se plaignait de ce que Pache l'avait laissé sans renforts, comme l'armée de Belgique, et de ce que Beur-

(1) D'après les procès-verbaux des séances du conseil des ministres.

nonville avait contre-carré ses plans pour satisfaire une haine personnelle ; enfin, les désordres qui régnaient à Paris le remplissaient d'une patriotique colère. Il était dans cette disposition, lorsqu'il apprit la création du Comité de Salut public et la nomination à ce Comité de Guyton-Morveau, son ami intime ; aussitôt il conçut le dessein de s'emparer par cette voie de la direction des affaires, et de sauver la France, au dedans comme au dehors. Le 9 avril, il envoya à la Convention une adresse dans laquelle il comparait cette assemblée à un champ de bataille sur lequel les haines de partis, les fureurs insensées et l'égoïsme se livraient un combat acharné ; puis il proposait de décerner la dictature à un grand caractère et à une âme vertueuse, annonçait un grand projet destiné à sauver la France, et demandait un pouvoir illimité pour mettre ce projet à exécution, sinon, il offrait sa démission. Personne, à la Convention, ne fit attention à cette lettre emphatique; mais les démocrates du ministère de la guerre, trouvant que c'était exactement le langage de Lafayette et de Dumouriez, décidèrent en secret la chute du futur dictateur. Cependant Guyton-Morveau reçut le plan annoncé, et le trouva assez sérieux pour le soumettre à l'examen du ministère de la guerre, ainsi qu'à celui du Comité de Salut public. Ce plan était remarquable, en effet, par l'étendue des vues qui y étaient manifestées, mais surtout en ce qu'il fut repris l'année suivante par Carnot, et que c'est réellement lui qui a conduit à toutes les victoires de la République. Custine voulait que l'on considérât tout le pays compris entre Strasbourg et Dunkerque comme un seul et unique théâtre de guerre, et que l'on y établît un lien étroit entre toutes les opérations. Faisant ressortir l'attitude offensive des Autrichiens sur l'Escaut, et le peu d'ardeur, au contraire, que les Prussiens montraient sur le Rhin, il proposait de dissoudre l'armée du Rhin, d'en consacrer dix mille hommes à garder les défilés des Vosges, de réunir le reste à l'armée de la Moselle, et de conduire ces deux armées ainsi réunies à l'armée des Ardennes, qui, forte par là de soixante à soixante-dix mille hommes, descendrait la Sambre pour se jeter sur Namur, serrer les alliés entre des forces deux fois supérieures en nombre, et déraciner à jamais la domination autrichienne en Belgique.

On comprend facilement que ces mouvements eussent pu être

décisifs pour le sort de la Belgique ; mais il est clair aussi que le plan de Custine supposait une immobilité complète des Prussiens sur le Rhin ; sans cela, le gain de la Belgique eût été peu de chose en comparaison des dangers auxquels on se serait exposé en découvrant les frontières orientales de la France. Cependant, le conseil des ministres entra dans les idées de Custine, et Lebrun chargea ce général de sonder la Prusse pour savoir si le roi, au cas où on lui rendrait Mayence, consentirait à laisser sortir la garnison de cette ville et à conclure une trêve officielle. Une fois sur cette voie, on en arriva bientôt à des projets plus vastes encore. Par suite de la déclaration de guerre, Desportes, le chargé d'affaires de France à Stuttgart, avait été obligé de quitter son poste ; mais il avait eu dans cette ville, où l'irritation contre l'Autriche était forte, d'excellentes occasions d'étudier la situation des affaires en Allemagne ; c'est donc sur lui que le Comité jeta les yeux pour faire une tentative sur la Bavière d'abord, puis, par celle-ci, sur la Prusse. Au mois de février, lorsque Custine occupait encore Deux-Ponts, le ministre du duc, un certain baron d'Esebeck, avait été arrêté par l'ordre du général, sous l'inculpation d'avoir intrigué contre la France; c'est à lui que Desportes s'adressa d'abord, et le pauvre baron, que son emprisonnement avait rempli de terreur, se montra prêt à servir son libérateur. Tous deux décidèrent qu'il fallait avant tout gagner à leur cause l'aîné des fils naturels de Charles-Théodore, le prince de Bretzenheim, puis arracher par lui son père à sa torpeur habituelle, et obtenir que la cour de Munich fît un pas décisif en faveur de la France. Mais, pour que ce projet réussît et produisît des résultats satisfaisants, il fallait que la Prusse ne le contre-carrât pas ; il importait donc d'exploiter le mécontentement général qu'inspirait l'Autriche, et, au lieu des rêveries révolutionnaires par lesquelles Lebrun avait effrayé le roi en novembre, de lui offrir actuellement des avantages réels, pratiques, véritablement conformes aux idées prussiennes. On possédait pour cela les matériaux nécessaires, on résolut de les employer.

Au commencement de mai, Desportes envoya à Paris un plan dont tous les détails avaient été soigneusement étudiés. En première ligne, il ne proposait rien moins que la sécularisation des trois électorats ecclésiastiques, Mayence, Trèves et Cologne.

Lebrun et les Girondins avaient déjà eu cette pensée; mais, comme elle faisait partie de leur système de propagande universelle, aucune suite n'y avait été donnée. Cette fois, Desportes appuyait sa motion sur un intérêt politique bien calculé. Tout en conservant à la ville de Mayence l'indépendance républicaine que la France lui avait promise, il proposait de céder les États ecclésiastiques aux princes les plus puissants de l'Allemagne, afin de les gagner et de les amener à conclure une alliance avec la Convention. L'électorat de Mayence et une partie de celui de Trèves devaient échoir à la Bavière, qui arrondirait par là ses possessions sur le Rhin, et, en échange, mettrait volontiers à la disposition des Français les provinces éloignées de Juliers et de Berg. Ces deux duchés, réunis au reste de l'électorat de Trèves et à tout celui de Cologne, devaient être offerts à la Prusse, qui depuis longtemps jetait de ce côté des regards de convoitise, et Desportes ne doutait pas que, par là, on ne parvînt à obtenir au moins la neutralité des armes prussiennes. Il était certain alors que la France aurait pu sans danger réunir toutes ses forces pour conquérir la Belgique sur les Autrichiens.

Ce qui caractérisait ce plan n'était pas, on le voit, l'ancienne inimitié de la Révolution contre les États ecclésiastiques ; la sécularisation n'avait en vue que l'intérêt même de l'Allemagne. C'était le germe des autres plans qui, dix-huit ans plus tard, donnèrent naissance à la constitution moderne de l'empire allemand, avec cette immense différence en faveur de l'Allemagne que, d'après le projet de 1793, les riches territoires de la rive gauche du Rhin devaient être donnés, non à des étrangers, mais à des princes allemands. Ce projet était conforme également aux idées de l'empereur Charles VII, qui, cinquante ans auparavant, avait déjà proposé la sécularisation en faveur de la Prusse et de la Bavière, sans distinction de confession entre les États catholiques ou protestants. On voit donc que le plan de Desportes avait, dans toute l'acception du mot, une base historique en Allemagne ; en effet, abstraction faite des parties intéressées et de la politique autrichienne, on pensait depuis longtemps dans l'empire que la réunion du pouvoir séculier au pouvoir épiscopal était aussi préjudicable à l'Église qu'à l'État. On s'inquiétait peu, au XVIIIe siècle,

de savoir si les princes ecclésiastiques étaient de bons évêques, mais on savait trop bien que les évêques administraient d'une manière déplorable. A peu d'exceptions près, leurs terres étaient grevées de dettes et leurs villes appauvries; l'agriculture, l'industrie, la civilisation, l'instruction, restaient chez eux bien en arrière de ce qu'elles étaient chez leurs voisins séculiers. Et, depuis le commencement de la guerre, combien se manifestait la décadence militaire de ces petits États, quelle n'était pas la faiblesse des frontières occidentales de l'empire, qu'ils occupaient en entier! Mayence et Trèves, à la seule approche de Custine, avaient donné l'exemple de la bassesse et de la lâcheté; les cercles du Haut-Rhin et de la Franconie, leurs voisins, s'étaient hâtés de déclarer à l'empire qu'ils n'entendaient prendre part en rien à une guerre impériale, que le premier des devoirs consistait à se garder soi-même, et qu'ils resteraient fidèles à cette maxime à l'égard des États déjà attaqués; l'évêque de Paderborn avait annoncé qu'il ne pouvait fournir ni troupes ni subsides considérables, mais qu'au besoin cependant il saurait prouver son patriotisme en payant une légère contribution. Il en avait été de même pour les villes impériales et beaucoup de petits souverains. Par là se manifestait l'impuissance générale de la constitution féodale, qui, depuis la transformation des grands territoires, n'avait plus de représentants caractéristiques que dans les villes, les prélats et les chevaliers de l'empire. Mais c'étaient surtout les fondations ecclésiastiques qui présentaient le contraste le plus frappant avec les grands États séculiers. Chacun savait, dans le peuple, que ces deux éléments de l'empire étaient d'une nature tout à fait incompatible, que les unes représentaient le passé et les autres l'avenir du pays; que les unes étaient les membres inertes, les autres, les organes vigoureux de la nation. Dans cette situation, on devait considérer comme un bonheur que le vieil adversaire de l'empire, qui, jusque-là, avait toujours cherché à y entretenir et à y augmenter la faiblesse, lui offrît maintenant le moyen de recouvrer sa force et sa vigueur. Qu'on se rappelle les nombreuses attaques effectuées par la France depuis des siècles sur les frontières allemandes déjà si compromises; qu'on place en regard la proposition du peuple français de donner à la Prusse la province du Rhin telle qu'elle la possède aujour-

d'hui, et de mettre par là l'Ouest de l'Allemagne à l'abri de ses propres attaques, qu'on réfléchisse en même temps que cette proposition arrivait au moment même où la Prusse n'apercevait en Allemagne que faiblesse ou lassitude de la guerre, où elle découvrait en Russie les premiers indices d'une politique équivoque, et où elle croyait devoir fortifier ses propres possessions pour les protéger contre la haine de l'Autriche ; il sera clair alors que le caractère de la guerre devait subir le changement le plus complet si le Comité de Salut public adoptait ouvertement le système de Desportes.

Ces idées, comme on le devine facilement, furent à Paris l'objet des appréciations les plus diverses. Desportes adressa à Hérault de Séchelles un nouveau rapport, dans lequel il dépeignait la Bavière (en forçant les couleurs, ainsi que nous le verrons plus loin) comme une puissance sur laquelle on pouvait compter, et prédisait qu'une ruine certaine résulterait pour la Prusse de son amitié avec la France, de sorte que, selon lui, la paix devait être le signal de la propagande révolutionnaire. Mais, dans l'entourage de Danton, d'autres voix tenaient un langage tout opposé. Thomas Payne, par exemple, qui était arrivé d'Amérique pour travailler à la transformation révolutionnaire de l'Europe, écrivait le 3 mai à Danton que la fougue des démagogues français renversait à jamais tout espoir de liberté universelle, et qu'il fallait rechercher la paix rien que pour préserver la France elle-même des atrocités les plus révoltantes. L'une et l'autre de ces opinions trouvaient de l'écho chez Danton ; cependant il penchait toujours pour les idées de Custine, dont la paix avec la Prusse semblait devoir favoriser la réalisation, et le 12 mai, comme premier pas sur cette voie nouvelle, Custine fut nommé commandant en chef de l'armée du Nord sur la demande expresse du Comité, après que le conseil des ministres eut définitivement approuvé son vaste plan de guerre.

Les parties belligérantes étaient alors en présence devant Mayence, et déjà des rapports bien singuliers s'étaient établis entre elles. Le quartier général des Prussiens avait été instruit d'avance des desseins du gouvernement français par un agent de Custine, nommé Corbeau, qui, depuis le mois d'octobre, avait été accrédité à Manheim auprès des autorités bavaroises. Le

général lui-même avait ouvert au commencement de mai une correspondance avec Brunswick, correspondance dans laquelle il se déclarait ennemi des Jacobins et exhortait le duc à se faire le pacificateur de l'Europe épuisée. Dans ces circonstances, les opérations militaires ne se poursuivaient qu'avec lenteur ; les Prussiens se bornaient à placer des batteries devant la place et à livrer quelques escarmouches dans les villages voisins. Quant à Custine, les envoyés de la Convention, trois Maratistes déclarés, le contraignirent presque par la violence à attaquer le 17 mai l'armée d'observation des ennemis ; mais cette attaque fut molle, et, au bout de fort peu de temps, Custine recula avec vingt-cinq mille hommes devant trois bataillons autrichiens. Pendant que le canon grondait sur la Queich, le prince Louis-Ferdinand offrait un déjeuner militaire aux généraux français, entre leurs retranchements respectifs, et avait avec le représentant Merlin, ami tout particulier de Danton, un long entretien au sujet de la reddition de la ville. Officiers et soldats buvaient joyeusement ensemble, tous sentaient que l'inimitié actuelle était au moment de s'éteindre (1).

Sans doute, les idées de Frédéric-Guillaume n'allaient pas encore jusque-là. Ce roi haïssait encore les Jacobins aussi ardemment que l'année précédente, et nous avons vu avec quelle facilité il avait promis à la Russie de poursuivre la guerre jusqu'à l'entier anéantissement de la Révolution française. Néanmoins, les circonstances étaient telles qu'il avait adopté dans les affaires allemandes une politique qui s'accordait avec les vues de Danton et de Desportes. Au mois de décembre déjà, en présence des difficultés que soulevait l'échange de la Bavière, il avait demandé à Saint-Pétersbourg si l'Autriche, au cas où elle ne trouverait pas d'indemnité ailleurs, ne voudrait pas en venir à une grande sécularisation en Allemagne. Dans le cours des négociations, cette idée avait également été mentionnée à Vienne ; mais elle y avait aussitôt provoqué la crainte qu'une telle démarche de la part de l'Autriche ne fût d'un dangereux exemple pour l'avidité

(1) Les lettres de Desportes et de Payne dont il est fait mention plus haut, se trouvent parmi les papiers du Comité de Salut public, aux archives impériales, à Paris, et la correspondance de Custine, partie au dépôt de la guerre, *Armée du Rhin*, partie dans les pièces du procès de Custine.

prussienne (1). Il est donc évident qu'en ce moment des propositions officielles de paix, faites par le gouvernement français et basées sur le projet de Desportes, auraient pu être d'un poids immense.

Mais cette possibilité ne s'évanouit que trop vite. Dans ce moment même, la Révolution prit à Paris un dernier et violent essor, qui rejeta dans un éloignement incalculable tout espoir de liberté pour la France et de paix pour l'Europe.

CHAPITRE III

CHUTE DE LA GIRONDE.

La création du Comité de Salut public avait été, comme nous l'avons vu, le résultat de l'alliance de Danton, de Robespierre et de Marat, c'est-à-dire de toutes les fractions démocratiques. Les Jacobins, en instituant ce comité, avaient espéré établir dans toute la France la dictature de leurs principes, et ce n'est qu'en donnant à cet égard les assurances les plus positives à ses alliés, que Danton avait obtenu d'eux la direction souveraine du nouveau gouvernement. Il avait besoin de leur appui pour se soutenir contre les royalistes et les catholiques, contre la bourgeoisie et la Gironde. A tous ces ennemis qui le poursuivaient d'une haine égale, et qui formaient peut-être les quatre cinquièmes du peuple français, il ne pouvait opposer que les bandes de l'Hôtel de Ville à Paris et dans les provinces, les clubs jacobins, les municipalités démocratiques et les commissaires de la Convention. Ces forces étaient le seul point d'appui que possédât le Comité; il fallait donc que celui-ci, pour assurer son existence, leur accordât un pouvoir despotique sur la nation asservie.

Remarquons, avant d'aller plus loin, les contradictions que

(1) Ssolowjoff, *Chute de la Pologne*, 310, 313, d'après les pièces des archives russes.

le système du comité présente dès les premiers instants. Il est hors de doute que Danton, et surtout ses collègues du centre, voulaient alors mettre des bornes à la souveraineté communiste du peuple, former un gouvernement raisonnable et intelligent, et ramener la politique extérieure à un système régulier et modéré. C'est dans ce but qu'ils avaient fait une tentative pour se concilier la Gironde, et le refus de celle-ci n'avait nullement changé leur manière de voir. Leur situation était donc fort critique. Tandis qu'ils étaient en tout point hostiles au programme des Jacobins, le soin même de leur propre conservation les forçait à soutenir ces derniers et à se mettre à leur tête. C'était à l'abri de leur autorité que la démagogie soumettait peu à peu tout le pays, et ils devaient tolérer, aider, applaudir, quoiqu'ils fussent bien convaincus que la victoire complète du parti jacobin réduirait leurs plans à néant. C'étaient surtout leur politique extérieure et leur système de guerre qui devaient souffrir de cette contradiction. Déjà Marat accusait de trahison leurs principaux généraux, et personne, dans les cercles de l'Hôtel de Ville, n'aurait pu sans danger de mort parler d'une alliance avec des têtes couronnées. Le contre-poids que la Gironde opposait encore à la Convention à l'omnipotence de la Montagne, permettait seul au Comité de poursuivre ses négociations. Il était donc, de même que les anciens ministres, placé entre les deux partis, forcé de tolérer la continuation de leur lutte, et réduit à les employer adroitement l'un contre l'autre : que l'un de ces partis remportât une victoire décidée, et la position du Comité n'était plus tenable, c'en était fait de son existence.

Le parti démocratique le comprenait, aussi s'empressait-il de profiter des instants favorables pour consolider les avantages qu'il avait déjà remportés, et pour triompher des derniers obstacles. Après avoir conquis Paris en janvier, il voyait également son temps venu dans les provinces. Les commissaires de la Convention y étaient investis d'une autorité bien supérieure à celle qu'avaient possédée en septembre les envoyés de la Commune, et tous se montraient prêts à rivaliser de zèle pour répondre aux espérances de leur parti. La levée de trois cent mille hommes décrétée en mars, avait, nous nous le rappelons, servi de prétexte à leur mission. Jusqu'ici, ce décret n'avait pas encore produit

de brillants résultats (1), et c'est ce qui arrivera toujours, quelle que soit d'ailleurs la force de l'esprit national, lorsque le recrutement forcé sera substitué pour la première fois à un système d'enrôlements libres. Dans quelques endroits, les paysans résistèrent à main armée ; cependant cette résistance ne dégénéra en une révolte durable et sérieuse que dans les départements de la Vendée et des Deux-Sèvres. Nous avons examiné plus haut quelle était la situation particulière de la population rurale dans ces contrées ; nous avons dépeint les landes entremêlées de bois et de marais qui couvraient tout le Bas-Poitou ; nous avons dit quelle bonne intelligence y régnait entre les nobles et les paysans, qui se livraient en commun à l'élève des bestiaux, et quel attachement solide ces hommes simples éprouvaient pour la religion et l'Eglise de leurs pères. Lorsque la Révolution chassa les seigneurs et les nobles, les fermiers commencèrent à murmurer; mais lorsqu'elle porta la main sur l'Eglise, elle leur sembla une œuvre de Satan ; néanmoins, dans leur simplicité, ils restèrent éloignés de la politique, et leur pays demeura tranquille, malgré le renversement du trône et le régicide, jusqu'au jour où le recrutement atteignit leurs chaumières. Alors, le signal de l'explosion se communiqua tout à coup de village en village. Puisqu'il fallait prendre les armes, disait-on, mieux valait que ce fût pour combattre cette Révolution maudite que pour la servir. En quelques semaines, des milliers d'hommes furent debout et tout le pays situé entre la Loire et La Rochelle eut déclaré la guerre à la République. Ces troupes étaient tumultueuses, mal armées, mal disciplinées, et agissaient sans s'être concertées entr'elles; il fut heureux pour elles que la défection de Dumouriez forçat le gouvernement à envoyer promptement à la frontière du Nord les bataillons qui étaient prêts à marcher sur elles, ce qui leur donna le temps de se mieux équiper et de consolider leur position dans le pays.

Partout ailleurs, la population répondit à l'appel guerrier qui lui était fait, ici avec un zèle tout patriotique, là avec une répu-

(1) Cambon (Rapport du Comité de Salut public du 12 juillet) : « Sans l'intervention des commissaires de la Convention, on n'aurait pas rassemblé vingt mille hommes. » Déjà, le 10 avril, on avait dit à la Convention que, dans un grand nombre de villages, toute la population s'était réfugiée dans les villes, afin d'y échapper plus facilement au recrutement.

gnance mal dissimulée, mais enfin elle se soumit. Des masses considérables se rassemblèrent, plus considérables souvent que ne l'exigeait la loi ; dans quelques départements, elles s'élevèrent jusqu'à vingt et trente mille hommes. Le Comité de Salut public ne négligea rien pour transformer ces essaims de recrues en troupes régulières et utiles ; la fabrication des armes reçut une impulsion nouvelle, tous les chevaux de luxe furent mis en réquisition, on confectionna des habits et des souliers jusqu'à épuiser le trésor. Ces recrues étaient envoyées dans des dépôts établis dans toutes les places convenables de l'intérieur, où elles recevaient une première éducation militaire avant d'être dirigées sur les différentes armées. Nous pouvons déclarer dès à présent que ce furent ces mesures actives de Danton et du premier Comité de Salut public, jointes aux dissensions qui divisaient la coalition, qui donnèrent à la République le pouvoir de résister à l'Europe. En l'espace de deux mois les armées Françaises atteignirent un degré de force auquel elles se maintinrent pendant toute l'année ; ce ne fut qu'en 1794 que l'administration de Carnot les augmenta encore. L'assertion si souvent répétée que la chute de la Gironde et la souveraineté de la Montagne ont fait surgir tout à coup quatorze armées, n'est donc qu'une de ces nombreuses phrases vides de sens dont est remplie l'histoire de cette époque. Nous verrons bientôt, au contraire, que toutes les mesures propres au parti de la Montagne, loin d'accélérer les armements, les ont entravés. On peut dire avec certitude que la France a été victorieuse, non par les Jacobins, mais malgré eux.

La conduite des commissaires de la Convention pendant ce premier recrutement confirme pleinement ce que nous avançons. Nul n'aurait pu les blâmer s'ils s'étaient bornés à procéder avec une sévérité souvent impitoyable, sans se laisser toucher par aucun intérêt privé, ou à exiger, lors des réquisitions, plutôt plus que moins que ce qui était nécessaire à l'armée ; mais partout les armements ne furent qu'un prétexte dont ils se servaient pour soumettre le pays à la souveraineté de la populace et des clubs. Un coup d'œil jeté sur leur conduite nous montrera immédiatement vers quel abîme ils poussaient la France. Leur premier soin était partout de destituer les fonctionnaires qui leur déplaisaient, d'instituer dans chaque département un

comité central investi de pouvoirs illimités, et, dans les communes isolées, des comités révolutionnaires tout-puissants, chargés de la police. Une hiérarchie despotique et toute nouvelle remplaça ainsi les autorités choisies par le peuple en 1791. Les clubs, dont les ouvriers et les manœuvres servaient à former ce nouveau personnel, devinrent partie intégrante du gouvernement, et la classe pauvre fut solennellement proclamée par les commissaires le seul espoir du pays et la seule classe privilégiée de la Révolution. Les paroles mêmes des commissaires nous prouvent avec quelle brutalité étaient professées ces doctrines hostiles à la masse de la nation et aux droits privés des individus. A Versailles, Chales dit aux sans-culottes qu'ils pouvaient puiser dans les poches des riches pour subvenir à leurs besoins; à Chartres, Guffroi déclara dans une assemblée du peuple qu'on était en pleine Révolution, ce qui voulait dire que la bourse des riches était ouverte aux pauvres (1). « Il est temps, s'écria Simon au club d'Annecy, de commencer la guerre des pauvres contre les riches, les usuriers et les égoïstes; il est temps que le peuple prenne part à la Révolution ! » (2) — « Les aristocrates sont enchaînés, écrivait Gonène du Tarn et de l'Aveyron, et les sans-culottes sont prêts à se soulever » (3). Ce mot d'ordre était répété partout; partout le peuple était provoqué à s'insurger contre l'ordre de choses établi. Sur la grande place de Toulouse, Chabot prêchait le sermon suivant : « Femmes, croissez et multipliez; vous n'avez besoin pour cela ni de prêtres ni de curés, le citoyen Christ était lui-même le premier des sans-culottes » (4). A Sedan, le commissaire déclara que les sans-culottes seuls étaient citoyens, que les riches avaient été de tout temps les ennemis du peuple et qu'il n'y avait plus de lois pour eux, puisque la constitution avait été renversée du même coup que la monarchie (5). Réfléchissons maintenant que partout se trouvaient des prolétaires affamés et fanatiques, que le signal du soulèvement leur était donné au nom du pouvoir le plus élevé, que toute autorité récalcitrante, tout obstacle légal était mis de côté, et nous aurons

(1) Buchez, 25, 156. — Gorsas, *Courrier*, 15 mai,
(2) Gorsas, 5 mai.
(3) Discussions des Jacobins, 21 avril.
(4) Conv. Nat., 12 Juillet. Grands cris de joie de la Montagne et des tribunes.
(5) Gorsas, 30 mai.

une idée du désespoir et de la consternation qui régnaient de toutes parts. On ne s'en tint pas un seul instant aux paroles. Au lieu d'emprisonner, comme autrefois, ceux qui provoquaient au vol, on emprisonnait ceux qui osaient résister aux violences. A Sedan, les commissaires firent arrêter cinquante-cinq personnes en un jour; à Nancy, cent quatre en trois semaines (1); à Arras, plus de mille en deux mois (2); dans le Jura, plus de quatre mille en deux mois également (3); ces arrestations avaient lieu partout sans accusation ni enquête; il suffisait, pour y donner lieu, que les inculpés fussent dénoncés comme suspects, égoïstes, ennemis de la liberté. A Lons-le-Saunier, par exemple, tous les nobles furent emprisonnés, ainsi que leurs domestiques (4); à Aix, tous les habitants d'un quartier sans exception (5). Ce sont là des faits pris au hasard sur la longue liste des actes de tyrannie qui s'exerçaient alors dans la France entière. Les habitants des villes et les paysans étaient en proie à une morne stupeur; des millions d'hommes isolés n'osaient résister à la force combinée du gouvernement et des clubs. Au mois d'octobre, la bourgeoisie de Toulon avait encore contraint les Jacobins à remettre sous les verrous les galériens qui avaient été délivrés au nom de la liberté; mais, depuis le mois de janvier, nul n'osait plus résister au club, qui faisait chaque semaine des sorties contre les villages voisins pour les piller et les mettre à rançon (6). La bourgeoisie, dirigée par des municipalités dévouées à ses intérêts, ne sut se préserver du désordre que dans quelques grandes villes, telles que Bordeaux et Rouen. A Marseille et à Lyon, elle opposa une résistance opiniâtre aux démagogues dans les assemblées des sections; mais elle ne fit par là qu'augmenter leur haine. Challier, à Lyon, se prépara ouvertement pendant tout l'hiver à renouveler les massacres de septembre. Il passait les porteurs de piques en revue sur les places publiques, et leur faisait jurer d'exterminer les aristocrates, les modérés, les accapareurs et les

(1) Rapport des commissaires. C. N., 3 mai.
(2) Gorsas, 27 mai.
(3) Sommier (zélé montagnard), *Histoire du Jura*.
(4) Le 10 mai, un autre commissaire se vante du même fait aux Jacobins.
(5) Rapport des sections de Marseille, C. N., 25 mai. Robespierre aux Jacobins, 3 avril.
(6) Lauvergne, *Histoire du département du Var*.

égoïstes (1). Au mois de mars, toutes les prisons de la ville étaient pleines ; cependant les massacres furent encore ajournés, par suite d'un désaccord qui s'établit entre le rigoureux Jacobin Challier et les commissaires Legendre et Bazire, adorateurs exclusifs de Danton. Cela seul empêcha l'érection du tribunal révolutionnaire (2). A Marseille, au contraire, l'entente était parfaite ; les commissaires ordonnèrent dans cette ville le désarmement général des citoyens récalcitrants, et se mirent en devoir de former, au moyen des armes ainsi acquises, une troupe patriotique de six mille hommes qui devait marcher sur Paris et provoquer un 10 août pour la Gironde (3).

A la fin d'avril, tous les départements, à l'exception de la Vendée et des villes de Rouen et de Bordeaux, étaient donc à peu près soumis à la domination de la populace et des Jacobins. Ce fait ne pouvait manquer de réagir fortement sur le centre du pays, c'est-à-dire sur Paris et sur la Convention. L'effet moral seul en était déjà puissant ; les vainqueurs ne dissimulaient plus leur désir de diriger des provinces conquises sur Paris des instruments matériels destinés à soutenir la lutte (4). La Gironde, qui se voyait menacée la première, réfléchit sur sa position et résolut de prévenir l'attaque. L'absence des commissaires rendait le moment favorable à la Convention, car cette absence enlevait à la Montagne plus de cent de ses voix les plus déterminées. On pouvait en outre, par suite même des abus de la tyrannie démocratique, compter dans le pays sur le désespoir et le mécontentement des classes moyennes. Jusqu'alors, celles-ci avaient détesté les Girondins à l'égal des Jacobins, car elles voyaient en eux les auteurs de la guerre et les destructeurs de la Constitution. Mais il ne s'agissait plus de la forme du gouvernement ni d'intérêts politiques quelconques ; il s'agissait de la vie, des droits, des propriétés, de la morale, de la sécurité de tous, et la Gironde était

(1) Guillon de Montléon, Lyon, I, 158. — *Révolutions de Paris*, XV, 234, 402, 433. — Extraits de la *Gazette de Lyon* (Gorsas), 27 février.

(2) Ceci est avéré par les pièces produites par Guillon ; mais l'enchaînement de ces faits avec des menées bourbonistes (Funke, 1793) ou orléanistes que Guillon accepte, en enchérissant encore plus vaguement sur les données déjà si vagues de Sénart, n'est qu'une invention.

(3) Rapport de la police, du 26 avril (Archives impériales). Desfieux aux Jacobins, 17 avril, C. N., 12 et 25 mai.

(4) Rapports de Bordeaux, C. N., 18 avril ; de Nimes, C. N., 7 mai.

sûre d'avoir les sympathies générales si elle entrait dans la lice pour la défense de ces biens. Il n'y avait pas de temps à perdre; à côté des agitations qui bouleversaient les départements, le parti de l'Hôtel de Ville commençait à vouloir mettre en pratique à Paris les droits du peuple posés en principe par la Convention, c'est-à-dire le droit au travail, aux denrées à bon marché, à l'impôt progressif. Comme toujours, le conseil de la Commune, dirigé par Pache avec un zèle réfléchi et une habile souplesse, était à la tête du mouvement. Le prétexte de ce mouvement fut le besoin d'argent de la Commune, laquelle demandait chaque année des subsides plus considérables aux caisses de l'État, et, par conséquent, se trouvait immédiatement en désaccord avec chaque nouveau gouvernement. Cambon, qui dirigeait les finances au Comité de Salut public, était sincèrement révolutionnaire; cependant, lui-même frémit de colère lorsqu'il découvrit que l'État avait déjà avancé 110 millions à la Commune, et que de nouvelles avances lui étaient sans cesse demandées à des échéances indéterminées. Il déclara alors que non-seulement il n'accorderait plus rien, mais qu'il exigerait le remboursement des sommes prêtées. Pache, comme de coutume, reçut cet avertissement avec soumission et humilité, laissant à quelques-uns de ses amis le soin de représenter que la mesure proposée porterait à son comble la colère du peuple, et peu à peu Danton réussit à convaincre son ardent collègue de l'impossibilité d'un remboursement (1). Toutefois, pour ce qui regardait de nouveaux prêts, le Comité resta inébranlable; ce fut alors que la Municipalité, bien décidée à ne pas renoncer aux avantages qui lui avaient été accordés jusque-là, donna à son parti le signal du soulèvement. Le lendemain du jour où avait paru le décret qui donnait cours forcé aux assignats, le 12 avril, une section se présenta à la barre de l'Assemblée pour demander que l'on abaissât le prix fixé pour la farine, le pain, le bois, le luminaire, la viande, le vin, le sucre et le café. En même temps, pour effrayer la Convention et exciter la populace, on répandit dans les rues le bruit que la famine était imminente. Aussitôt les boutiques de boulangers furent assaillies, et les orateurs des places publiques provoquèrent le

(1) Discussions des Jacobins, 26 août, dans le *Républicain français*, n° 247 (Buchez, 28, 485).

peuple à un soulèvement. La Gironde, qui regardait Marat comme le plus dangereux de ses adversaires, répondit à la pétition par un décret d'accusation porté contre lui pour les violents articles de son journal (1), sur quoi la Municipalité, considérant cela comme une déclaration de guerre, envoya le 15 une nombreuse députation chargée à son tour d'accuser solennellement et formellement vingt-deux membres de la Gironde de haute trahison. Cette première attaque resta sans résultat immédiat : le 20, la Convention repoussa les accusations de la Commune comme fausses et calomniatrices; et le 24, après une discussion presque grotesque, le tribunal révolutionnaire prononca l'innocence de Marat, en accompagnant cette déclaration des expressions de la plus sincère estime.

Chose bien plus grave que cette démonstration, le parti de l'Hôtel de Ville avait produit le 18 sa demande au sujet de la question des grains. Cette fois, ce fut le conseil du Département qui déclara à la Convention que les biens de la terre, de même que l'air du ciel, appartenaient à tous les hommes, et qu'en conséquence, l'opinion publique s'était prononcée sur les points suivants : Fixation du prix du froment à 25 ou 30 livres, inventaire de tous les magasins, abolition du commerce des grains, suppression de tout intermédiaire entre le producteur et le consommateur. Vergniaud et Buzot s'étant élevés énergiquement contre ce système, l'orateur du Département annonça que bientôt un million d'hommes affamés seraient sur pied pour demander vengeance; le même soir, à l'Hôtel de Ville, Chaumette fit prêter à ses créatures le serment de rester en révolution jusqu'à ce que le peuple eût obtenu de la viande à bas prix, et de se regarder comme attaqués en masse par la première poursuite exercée contre un citoyen patriote. Le contre-coup de cette scène se fit ressentir dans toutes les sections, mais surtout aux Jacobins. Robespierre présenta au club d'abord, et à la Convention ensuite, son projet de déclaration des Droits de l'homme, dans lequel, tout en exprimant ses désirs de guerre universelle, il cherchait à donner aux idées communistes l'expression la moins choquante possible, et à les soumettre à une

(1) Le 14 avril, Valazé en explique les motifs à ses électeurs. (Papiers du Comité de Salut public.)

règle fixe. Il laissait subsister le mot de propriété, mais il voulait que l'emploi des revenus fût soumis à l'autorité du gouvernement, et il déclarait illicite et immorale toute propriété qui nuisait à la liberté ou aux possessions d'autrui. Bien que ces principes laissassent le champ libre à toutes les prétentions des prolétaires, les Jacobins se montrèrent mécontents d'un système qui ne permettait pas à chacun de puiser dans la bourse de son voisin et qui n'attribuait qu'à l'État le pouvoir de disposer des propriétés privées. Aussi Boyssel provoqua-t-il de bruyants applaudissements lorsque, immédiatement après la proclamation des Droits de l'homme de Robespierre, il proclama à son tour les Droits des sans-culottes : jouissance et usufruit de toutes les productions, droit au vêtement et à la nourriture, droit de multiplier la race des sans-culottes. Telles étaient les opinions que la Montagne apportait dans la discussion définitive qui allait s'ouvrir, au sujet des demandes faites le 18 par le Département. On vit sur-le-champ qu'ici, de même que dans le procès de Louis XVI, on ne combattrait pas par des arguments, mais par la violence matérielle. Des adresses arrivaient de tous côtés, des bandes d'hommes du peuple, d'un extérieur misérable et menaçant, étaient introduites dans la salle à titre de pétitionnaires, et l'opposition des Girondins était étouffée par le bruit des tribunes. Le 27 avril, un nouvel élément de fermentation arriva des provinces à la Convention. Les patriotes de Montpellier annoncèrent que, une petite armée espagnole ayant violé les frontières des Pyrénées, ils avaient, de leur autorité privée, opéré une levée supplémentaire de cinq mille hommes et établi sur leurs concitoyens riches un emprunt forcé de 5 millions. La Convention décida que ce rapport serait envoyé aux autres départements comme un modèle de sentiments patriotiques, et Danton, qui était alors en désaccord avec les Jacobins au sujet de la politique extérieure, s'empressa de reconquérir leur affection en déclarant que cette décision était une reconnaissance officielle de la conduite à tenir et un encouragement à agir de même. La Municipalité parisienne n'attendit pas que cette exhortation lui fût répétée. A l'exemple de Montpellier, elle résolut sur-le-champ de mettre sur pied douze mille hommes destinés à combattre les Vendéens, et de se procurer les moyens de subvenir à cette dé-

pense par un emprunt forcé de 12 millions imposé aux riches de la capitale. Le choix de ces troupes devait être laissé aux comités révolutionnaires, ce qui garantissait à la Commune que ce choix ne porterait que sur les adversaires les plus actifs de sa politique. Par là, on éloignait à jamais de la capitale les dernières forces que l'opposition bourgeoise eût encore à son service.

Il fallait donc, tout à la fois, imposer aux paysans un prix légal pour leurs grains, aux villes un emprunt forcé, à tous les partis ennemis un exil militaire. Afin de paralyser d'avance toute tentative d'opposition de la part de la Convention, on ralluma le feu à peine éteint dans l'ancien foyer de la Révolution, dans le faubourg Saint-Antoine. Plus de huit mille pétitionnaires de ce faubourg parurent le 1er mai à la barre de l'Assemblée : « Imitez le peuple, dit leur orateur, faites des sacrifices ; que la majorité oublie qu'elle appartient à la classe des propriétaires ; fixez le prix des grains, et déchirez les injustes contrats de fermage ; que tous ceux qui possèdent plus de 2000 livres de rente donnent la moitié de l'excédant pour subvenir aux frais de la guerre et soulager les pauvres. Si vous nous refusez ces lois nécessaires, souvenez-vous que le peuple est en insurrection ! » Cette dernière phrase souleva une violente tempête au côté droit et produisit un si affreux tumulte au dedans et au dehors de la salle, que les patriotes essayèrent de la désavouer ou de l'excuser. Néanmoins, la démonstration porta ses fruits ; le 2 mai, la Convention fixa le maximum du prix des grains et posa plusieurs entraves au commerce des céréales. Le pas décisif était fait ; l'Assemblée avait consacré l'autorité toute-puissante de l'État sur le commerce et sur la propriété.

Ceci ne concernait que l'agriculture ; le lendemain ce fut le tour de la bourgeoisie parisienne, lorsque la Municipalité fit connaître ses intentions au sujet de l'emprunt forcé. Tout revenu de plus de 1500 livres devait être imposé à un taux proportionnel ; 1000 livres devaient en payer 30, 3000 devaient en payer 100, etc. Tout ce qui dépassait 30 000 livres appartenait de droit à la Commune ; le premier tiers devait en être payé dans les quarante-huit heures, le second quinze jours plus tard, le troisième à la fin du mois, sous peine de confiscation ; les comités révolutionnaires étaient chargés de veiller à l'exécution de ces mesures. Aussitôt,

l'Hôtel de Ville envoya à toutes les sections des messages et des instructions; les comités révolutionnaires s'assemblèrent, ici pour inscrire leurs voisins comme recrues, là pour leur demander quelques centaines ou quelques milliers de francs comme premier impôt. La joie causée par cette moisson dorée, conquise à si peu de frais, était sans bornes.

Cependant l'Hôtel de Ville devait bientôt apprendre que la véritable lutte lui restait encore à soutenir. Dès le 1er mai, quelques jeunes gens, garçons de café, clercs, commis pour la plupart, qui se trouvaient atteints par le recrutement, tentèrent d'opposer quelque résistance; mais ce fut surtout au sujet du payement de l'impôt forcé que se produisit le mouvement sur lequel la Gironde fondait ses espérances. La masse des citoyens, qui depuis deux ans était restée étrangère à la politique afin de ne pas compromettre sa tranquillité, reconnut tout à coup où l'avait conduite cette circonspection mal entendue, lorsqu'elle vit surgir, du milieu de ces luttes de partis auxquelles elle était restée indifférente, une attaque longuement préparée contre ses biens et contre les individus. Elle vit le danger, entendit le bruit des sections, et aussitôt tous se levèrent pour défendre leur fortune et leur existence. Immédiatement, l'aspect des assemblées changea, à la grande surprise des Jacobins. Les citoyens modérés demandèrent à quel titre les comités prenaient l'or de leurs voisins, dont les droits étaient égaux aux leurs, d'après quelles règles ils choisissaient leurs recrues, pourquoi de paisibles négociants devaient se mettre en campagne, tandis que trois mille hommes de troupes de ligne et de fédérés étaient oisifs et turbulents sur le pavé de Paris? Du sein de la bourgeoisie, des centaines de voix leur répondirent que ces négociants n'étaient éloignés que pour laisser le champ libre aux pillards et aux gueux, et, de toutes parts, on déclara violemment que nul homme ne payerait ou ne marcherait d'après de tels ordres ou de tels motifs (1).

Les démocrates, surpris et exaspérés, s'agitaient dans tous les sens pour reconquérir la majorité dans les sections. Municipalité, Jacobins, Cordeliers, tenaient d'incessantes délibérations; Chau-

(1) Voy. les rapports de la police secrète sur ce mouvement dans A. Schmidt, *Tableaux de la Révolution française*, I, 167.

mette faisait entendre des menaces de sang et de mort ; la police dispersait les attroupements et empêchait que l'on ne rédigeât des adresses à la Convention ; plus de deux mille hommes furent arrêtés dans l'espace de quarante-huit heures. Robespierre, entrant tout à fait dans les idées de l'Hôtel de Ville, s'écria aux Jacobins : « La grande conspiration a enfin éclaté ; quiconque porte des habits dorés est l'ennemi naturel des sans-culottes ; il faut que nous réunissions ces derniers pour en former, dans Paris même, une armée qui combattra les aristocrates ; il faut que le trésor prélève sur les riches les moyens de pourvoir à la nourriture de tous les pauvres. »

Le parti démocratique se trouvait placé en face du plus grand danger qui pût le menacer, le soulèvement, non-seulement de quelques fractions politiques, mais de la masse de la population. Si cet état de choses se prolongeait, les Jacobins devaient s'attendre à voir leurs organes les plus puissants, les sections, passer au service de leurs adversaires. Déjà leurs bandes armées n'osaient plus paraître en présence de la garde nationale exaspérée, et une force puissante se mettait d'elle-même au service de la Gironde (1). Des nouvelles inquiétantes arrivaient de toutes les provinces, où, peu à peu, la même irritation faisait sortir la bourgeoisie de son engourdissement. A Marseille, les sections avaient repris la direction des affaires, chassé les commissaires et désarmé les fédérés que ceux-ci avaient rassemblés. Bordeaux, à l'instigation des Girondins, se disposait à envoyer des troupes à Paris pour protéger la Convention. A Lyon, les partis étaient toujours plus irrités les uns contre les autres. Plusieurs départements de Normandie adressaient à la Convention d'ardentes protestations contre les perturbateurs. Il importait donc pour les Jacobins d'empêcher que toutes ces résistances se concentrassent et prissent un corps, de calmer l'irritation actuelle de la capitale, puis de porter aussi promptement que possible le coup mortel à la Gironde, qui formait alors le centre de l'opposition de la bourgeoisie. Leurs chefs surent avec beaucoup d'adresse tirer de la crise elle-même les éléments nécessaires

(1) On a cherché plus tard à rabaisser la gravité du mouvement qui se produisit dans les sections ; mais les discussions de la Commune, du Département et de la Convention prouvent quelle était son importance.

pour opérer un changement subit et atteindre leur but tout en paraissant céder.

Le nouveau plan qu'ils adoptèrent consistait à poursuivre le recrutement sans doute, mais à en profiter pour former des bataillons démocratiques, et non plus pour éloigner les citoyens hostiles. On ne changea pas la destination des troupes qui devaient partir pour la Vendée, mais on résolut, avant leur départ, de s'en servir pour opérer un grand coup d'État contre la Gironde. On ajourna le recouvrement de l'emprunt, et au lieu d'employer la contrainte pour former les nouveaux bataillons, on n'accepta plus que les engagements volontaires (1). En même temps, la Municipalité décida, le 13 mai, la formation d'une armée de sans-culottes, en dehors des forces déjà destinées à la Vendée, et elle ordonna le désarmement de toutes les personnes suspectes ; puis, le 17, elle nomma de sa propre autorité au commandement en chef de la garde nationale un Jacobin fanatique, nommé Boulanger, en remplacement de Santerre qui devait conduire en Vendée le contingent municipal. Par ce moyen, elle eut promptement sous les armes quelques milliers de prolétaires, tous gens pauvres et sans ressources, que les soins mêmes de leur équipement devaient encore retenir quelques semaines à Paris, et qui, pendant ce temps, étaient prêts à se livrer à toutes les violences contre les aristocrates, les Girondins et les riches. Leurs chefs se hâtèrent de leur assigner un but. Un certain Henriot, qui avait été domestique en 1789, puis garde des douanes, puis enfin espion de la police, et que ses escroqueries avaient fait chasser de ces divers emplois, s'était distingué depuis le mois de septembre par son ardeur au meurtre, et avait été nommé commandant de la garde nationale pour la section des sans-culottes. Là, il répétait jour et nuit aux volontaires qu'ils ne devaient pas quitter Paris sans avoir auparavant renversé les Girondins et écrasé les aristocrates. Varlet prêchait les mêmes doctrines à la section de la Halle-au-Blé, Maillard groupait d'autres troupes autour de lui, sous le titre de défenseurs de la République indivisible, et un club, déclarant que le temps des beaux discours était passé, décidait la formation d'un bataillon d'amazones. De son côté, la Municipalité assem-

(1) Rapport du Département de la Convention, 8 mai.

blait à l'Hôtel de Ville une commission dont les membres étaient pris dans toutes les sections, et qui était chargée de dresser une liste de toutes les arrestations nécessaires à Paris ; puis elle instituait à l'archevêché un comité révolutionnaire qui devait former au jour décisif le quartier général ostensible de l'insurrection (1). Tout cela se faisait bruyamment et hautement, comme une chose innocente et juste ; tout Paris savait qu'au premier jour la démocratie comptait relever la tête, égorger tous les suspects comme en septembre, et « sauver la patrie » encore une fois.

Telle était la situation dans les premières semaines de mai 1793, au moment même où Payne parlait des conséquences funestes des désordres démocratiques, où Danton entrait en négociations avec la Suède et la Prusse, où le Comité de Salut public traitait avec Staël, rédigeait les instructions de Sémonville, et envoyait Custine en Belgique. Que l'Hôtel de Ville vînt à triompher, et c'en était fait de tous ces plans, soit par suite des principes des démagogues, qui ne voulaient négocier avec aucun roi ni laisser en paix aucun État voisin, soit à cause des personnes mêmes qui s'occupaient de ces projets, et qui, pour mille raisons, étaient odieuses aux Jacobins. La seule intervention de Custine aurait suffi pour amener une rupture. Danton ne se dissimulait pas ces difficultés, mais il était prêt à lutter avec elles. Sans se laisser décourager par ses échecs passés, il fit encore une tentative auprès des Girondins et réussit à obtenir, à la fin d'avril, qu'une conférence eût lieu dans le parc de Sceaux (2). On commença par un joyeux banquet servi sous les arbres majestueux du parc et d'où la politique fut bannie dans les premiers instants. Le champagne petillait dans les verres, les dames présentes n'appartenaient pas aux beautés les plus prudes de Paris, pour un moment la haine sembla avoir fait place à la joie et au plaisir. Mais à peine, après le repas, les hommes se furent-ils réunis pour causer sérieusement, que toutes les anciennes blessures se rouvrirent. Comme au mois de mars, ce fut encore Guadet qui répondit par un refus absolu aux premières paroles de pardon et d'oubli que prononça Danton. Vergniaud n'approuvait

(1) Rapport manuscrit du maire au Comité de Salut public, 1er juin.
(2) Touchard-Lafosse, *Vergniaud*, p. 65 de la traduction allemande.

pas cette conduite ; mais il était trop mou pour entraîner ses violents amis à son opinion, et, après quelques pourparlers, on se sépara sans avoir rien conclu. Danton en fut profondément affecté. Il envoya encore plusieurs messages secrets à ses adversaires ; le 10 mai, il vota même ouvertement avec eux à la Convention, au sujet d'une des questions les plus importantes de la constitution future (le gouvernement doit-il être nommé par le peuple ou par le Corps législatif?) ; mais ce fut en vain. « Vingt fois, disait-il quelques mois plus tard à un ami, avec l'accent du désespoir, vingt fois je leur ai offert la paix, et toujours ils l'ont refusée afin de pouvoir me perdre. Ce sont eux seuls qui nous ont soumis à la souveraineté de la populace, à cette souveraineté qui les a dévorés et qui nous dévorera tous (1). »

En effet, la souveraineté du bas peuple, qui les a tous conduits à l'échafaud, aurait peut-être été conjurée par l'alliance que proposait Danton. Cependant ce dernier était injuste quand il attribuait le refus des Girondins uniquement à la haine contre sa personne. Leur situation leur dicta ce refus plus encore que leurs convictions. Pour eux qui venaient de se mettre à la tête de l'opposition de la bourgeoisie, qui combattaient sous la bannière de l'ordre et de la propriété, qui cherchaient une force nouvelle dans l'appui des classes moyennes, une alliance avec Danton, le chef des septembriseurs, l'auteur des dernières violences qui s'étaient produites à Paris, était impossible à tous égards. La cause de l'ordre, qu'ils avaient embrassée, leur interdisait donc la seule chance de salut qui existât pour eux, et le plus sévère châtiment de leurs crimes fut que leur retour à la justice consomma leur ruine. Une consolation au moins leur était accordée : s'ils succombaient dans la lutte, ce devait être avec une conscience purifiée ; mais que dirons-nous de la situation de Danton ? Il éprouvait de nouveau que pour lui il n'était ni oubli ni pardon. Il méprisait ses complices, il reniait ses actes passés, il aurait voulu en détruire les effets, et cependant il était irrévocablement enchaîné à la ligne de conduite qu'il avait suivie jusque-là, car le triomphe de la bonne cause devait le livrer au

(1) *Garat*, Buchez, 18, 451.

glaive du bourreau. N'ayant pas encore la force de mourir, il se décida donc à continuer ses crimes.

Il se réunit à une lieue de Paris, dans la petite ville de Charenton, à Pache, Robespierre, Henriot et quelques autres partisans de l'Hôtel de Ville, pour y délibérer pendant la nuit et en secret (1). Les démocrates de Paris étaient déjà en pleine fermentation ; des plans meurtriers de toute nature étaient discutés aux Cordeliers, à l'Archevêché et à l'Hôtel de Ville; à Charenton même, il fut plusieurs fois question de renouveler les meurtres de septembre à l'égard de plusieurs centaines de députés (2). Danton cependant s'y opposa de toutes ses forces (3) et parvint à faire prévaloir un avis plus modéré. Il valait mieux en effet, dans l'intérêt même des démocrates, s'abstenir de toute violence ouverte contre la Convention et obtenir de celle-ci un décret contre les Girondins, par le moyen de la menace et de l'intimidation, comme on l'avait fait lorsqu'il s'était agi de Louis XVI (4) ; mais on ne possédait plus l'instrument dont on avait tiré un si grand parti jusque-là; on ne disposait plus des sections, et tant que la bourgeoisie y régnait soit par la parole soit par les armes, on devait douter de la réussite d'un massacre général. On décida donc qu'il fallait avant tout s'emparer de nouveau des sections, et l'on se mit immédiatement à l'œuvre pour y parvenir. Les patriotes s'agitèrent dans toute la ville; mais l'excitation de la bourgeoisie était si grande qu'ils firent peu de progrès. La Municipalité ne s'en montra que plus active à se mettre en mesure de résister même aux chances les plus défavorables ; elle fit forger des épées et des piques pour suppléer à l'insuffisance des mousquets, et donna aux bataillons qui partaient pour la Vendée l'ordre de s'arrêter à Courbevoie, à quelques lieues de Paris. Toutefois ses adversaires la

(1) Garat, dans ses *Mémoires,* cherche à nier ces conciliabules ; mais leur existence est prouvée aussi clairement que possible par une déposition faite à la commission des Douze (Buchez, 28, 128) par Cambon, Barère, Guyton et Delmas, tous membres du Comité de Salut public (G. N., 12 vendémiaire, 1[er] brumaire, 4 et 7 germinal an III). De plus, Garat lui-même dit une autre fois : « Danton a été l'auteur de ces poursuites, plusieurs les voulaient, seul il a pu les faire. »

(2) Barère à la Convention, 4 germinal an III.

(3) Leclerc aux Cordeliers, 27 juin 1793 (Buchez, 28, 520); Legendre à la Convention, 7 germinal an III.

(4) Lamaignant, C. N., 7 germinal an III.

forcèrent à se décider plus tôt encore qu'elle ne comptait le faire.

Ses préparatifs, dans leur précipitation, avaient été trop bruyants pour rester longtemps cachés à la Gironde. Dès le 12 mai, Mazuyer avait, dans un rapport détaillé, dénoncé toutes ces menées au Comité de Salut public (1) ; mais les membres du Comité, placés entre Danton et la majorité de la Convention, n'avaient pas osé se prononcer. Le 18 enfin, Guadet signala ouvertement la conspiration à l'Assemblée, et demanda la suspension du Conseil de la Commune, auteur de toutes les séditions. Barère chercha à parer le coup et à gagner du temps, en proposant à la Convention l'établissement d'une commission de douze membres, chargée de faire une enquête sur les décisions récentes de la Commune. Il était évident que l'on n'aurait trouvé dans les procès-verbaux nulle trace de projets sanguinaires, et que, par conséquent, Danton aurait été disculpé ; mais la Gironde, profitant des avantages qu'elle avait déjà remportés, ajouta à la proposition de Barère que les douze étendraient leurs investigations à tous les actes perturbateurs de l'ordre public (2). Elle réussit en outre à faire choisir les commissaires parmi ses partisans les plus dévoués, qui se mirent à l'œuvre sur-le-champ. Comme on devait s'y attendre, les matériaux leur affluèrent de toutes parts : dès le 24, ils firent interdire les séances de nuit aux assemblées des sections et enlever à Boulanger le commandement en chef de la garde nationale ; puis, la nuit suivante, Hébert, le favori de la démocratie parisienne, fut arrêté par leur ordre ainsi que Varlet et trois autres de ses créatures.

La catastrophe était imminente ; il fallait que l'un des deux partis succombât. Hébert était initié à tous les projets des Jacobins, Varlet et ses amis étaient leurs instruments les plus actifs ; les démocrates étaient donc perdus s'ils ne prévenaient pas leurs adversaires. Les sections n'hésitèrent plus ; il importait que, dans les vingt-quatre heures, une pétition impérieuse fût signée en faveur d'Hébert ; dût-on recourir ouvertement à la violence si la persuasion ne suffisait pas. Ce fut ce qui arriva. Lorsque les patriotes n'étaient

(1) Papiers du Comité de Salut public.

(2) « Vos amendements liberticides, » cria Bazire aux Girondins le 31 mai. (Voy. les assertions de Saladin dans Buchez, 28, 37.)

pas en majorité dans une section, ils se jetaient avec des bâtons sur les bourgeois pris à l'improviste, les chassaient tumultueusement de l'Assemblée, et faisaient adopter la pétition, sous la protection de la police municipale (1). Néanmoins, ce ne fut qu'au nom de vingt-huit sections que le maire put demander; le 27 mai, la mise en liberté d'Hébert et l'abolition de la commission; ici encore, l'émeute dut faire le reste. A un moment donné, une troupe de fédérés, d'amazones, de *tape dur* fit irruption dans la salle; tous se mêlèrent bruyamment aux députés de la Montagne, et c'est au milieu de ce tumulte que l'ami de Danton, Hérault-Séchelles, déclara, en sa qualité de président, que la Convention accueillait la demande des sections. Cependant la joie causée par ce succès fut de courte durée, car, sans revenir sur la mise en liberté d'Hébert, la Convention, dans la séance suivante, prononça la nullité de sa décision de la veille, rétablit la commission des Douze, et menaça de nouveau les Jacobins de poursuites judiciaires. Ceux-ci résolurent alors d'en venir aux dernières extrémités, et Hébert, dans sa fureur, somma les Cordeliers d'immoler les Girondins au sein même de la Convention. Les amis de Danton résistèrent avec beaucoup de peine; mais le Comité révolutionnaire réuni à l'Archevêché, confiant dans les succès obtenus jusque-là dans les sections, n'hésita plus à mettre à exécution les projets conçus à Charenton.

Le Comité de Salut public et le ministère étaient instruits de tout ce qui se passait; mais tous deux étaient sans chef; la plupart de leurs membres, divisés entre eux, ne savaient même pas bien ce qu'ils désiraient; la Commune les remplissait d'inquiétude, et la Gironde ne leur causait qu'irritation et méfiance. Pour augmenter encore leur terreur et leurs perplexités, les nouvelles les plus alarmantes arrivaient relativement à la guerre. Les paysans de la Vendée, maîtres de cette province depuis le commencement du mois, avaient battu le 25 le général Chalbot près de Fontenai et menaçaient sur plusieurs points de passer la Loire. En Belgique, Cobourg, ayant enfin reçu ses renforts, avait forcé le 23 l'armée française à quitter le camp de Famars; depuis lors, il cernait de tous côtés la place importante de Valenciennes. En annonçant

(1) Procès-verbal de la Commune, 26 mai.

ces malheurs à la Convention, le gouvernement affecta une dédaigneuse fierté. Toutefois, il était si effrayé que Lebrun chargea un diplomate saxon, qui quittait justement Paris en ce moment, de porter à Vienne des propositions de paix basées sur la reddition de toutes les conquêtes et sur une indemnité accordée aux princes allemands (1) ; le Comité de Salut public conçut même la pensée d'offrir à l'empereur la liberté de la malheureuse Marie-Antoinette, s'il voulait renoncer à inquiéter davantage la République. Dans cette situation, la simple raison aurait commandé au Comité de chercher à faire cause commune avec la Gironde; mais Barère et ses amis n'étaient mus que par l'égoïsme et ne comprenaient ni les principes de la justice ni l'amour du bien public; leur haine contre les Girondins l'emportait sur la terreur que leur inspiraient les Autrichiens ; surtout ils redoutaient la vengeance des bandits révolutionnaires et n'osaient abandonner leur cause. Depuis quelques semaines, le Comité était donc chancelant et irrésolu. Le 18, Barère avait formellement déclaré à la Convention qu'il fallait enlever à la Commune la disposition de la force armée ; puis, le 20, Cambon avait fait décréter un emprunt forcé d'un milliard sur tous les riches de France, ce qui était tout à fait conforme aux idées de la Commune. Enfin la jalousie l'emporta ; redoutant dans la nouvelle commission des Douze des tendances à l'établissement d'un ministère girondin, le Comité se sépara ouvertement de la Gironde en demandant à la Convention, le 29 mai, de lui adjoindre cinq nouveaux membres qui travailleraient à poser les bases de la nouvelle constitution ; et afin qu'il ne pût exister aucun doute sur la signification de cette demande, il désigna le 30 au choix de la Convention, le dantoniste Hérault-Séchelles, Saint-Just et Couthon, les amis les plus intimes de Robespierre, et deux zélés Jacobins, Ramel et Mathieu. Il était certain dès lors que la Gironde ne devait pas plus compter sur l'appui du Comité que sur la faveur de la Commune.

L'heure de la lutte était arrivée. On voulait procéder comme au 10 août, et établir d'abord à l'Hôtel de Ville un gouvernement

(1) Haeften aux états-généraux, 8 juin. Le diplomate était le secrétaire du comte Salmour, envoyé de la Saxe près de Louis XVI ; ce secrétaire était resté à Paris jusqu'alors.

provisoire composé de commissaires des sections, lesquels auraient été investis par le peuple souverain d'une puissance illimitée. Dans la nuit du 30 mai, ces commissaires furent nommés dans vingt-six sections (1); à trois heures du matin, le tocsin commença à sonner, et à six heures les commissaires prirent possession de l'Hôtel de Ville. Henriot fut nommé commandant de la garde nationale, la générale fut battue dans toute la ville, le service des postes fut interrompu et les lettres interceptées, un salaire de 40 sous fut promis à tous les prolétaires, et enfin, ce qui était l'affaire principale de la journée, un acte d'accusation fut rédigé contre trente-quatre Girondins. On espérait, au moyen d'incessantes patrouilles qui sillonnaient la ville, tenir éloignés de la Convention la masse des citoyens, lesquels, ignorant la cause du tumulte, s'empressaient au son du tocsin de courir à leurs lieux de rassemblement, et l'on comptait ainsi, avec le secours des tribunes bien remplies, obtenir de la Convention l'arrestation des victimes désignées. Tout se passa d'abord au gré des démocrates. La gauche attaqua la commission des Douze, qui lutta vainement pendant trois grandes heures pour placer un mot de défense, et qui se déclara enfin disposée à céder tous ses pouvoirs au Comité de Salut public. Mais, dans l'après-midi, un grand changement s'opéra. Malgré tous ses efforts, Henriot ne put empêcher que le but de l'insurrection ne fût discuté par des masses toujours plus considérables de citoyens; peu à peu cette disposition se communiqua d'une section à l'autre; plusieurs envoyèrent des commissaires à l'Hôtel de Ville, les unes pour surveiller ce qui s'y passait, d'autres pour demander à la Municipalité compte de sa conduite; à la section du Contrat social, la garde nationale menaça de faire feu sur les patriotes (2); enfin les sections de 1792, de la Butte-des-Moulins, du Mail et des Gardes-françaises résolurent (3) d'occuper le Palais-Royal avec leurs bataillons et leur artillerie, et d'y prendre une position assurée, d'où ils pourraient tout à la fois protéger la Convention et menacer l'Hôtel de Ville. L'effet de ce revirement se fit aussitôt sentir aux Tui-

(1) Tel fut le nombre des sections qui envoyèrent des députés à la Convention. Le procès-verbal de la Commune est inexact quand il porte ce nombre à trente-trois.
(2) Procès-verbal de la Commune, 1er juin.
(3) C, N., 31 mai (Buchez, 27, 352).

leries. Vergniaud déclara que les sections parisiennes avaient bien mérité de la patrie, Camboulas obtint qu'on ordonnât une enquête judiciaire contre Henriot, et le Comité de Salut public retomba dans sa situation incertaine, cherchant d'un côté à obtenir par Barère la destitution des Douze, et de l'autre à assurer à la Convention seule la disposition de la force armée (1). Cependant la Commune ne se découragea pas. Tandis que sa grande députation, accompagnée d'une populace tumultueuse et menaçante, paraissait à la Convention pour y formuler son accusation contre la commission des Douze, contre les ministres Roland, Clavière et Lebrun, et contre vingt-deux députés girondins, Henriot, sous le faux prétexte que la section de la Butte-des-Moulins avait arboré la cocarde blanche, donnait à dix mille hommes du faubourg Saint-Antoine l'ordre de s'avancer contre le Palais-Royal avec une forte artillerie (2). Bientôt la gauche reprit également le dessus à la Convention. Robespierre écarta la proposition d'enlever la direction de la force armée à l'Hôtel de Ville, et il ne fut fait droit qu'à la moitié de la motion de Barère, celle qui concernait la dissolution de la commission des Douze. La Montagne, se croyant enfin sûre de la victoire, se préparait à ouvrir la discussion sur la question principale, la proscription des Girondins, lorsque parut à la barre une nouvelle bande, paisible et joyeuse cette fois. Elle apportait la nouvelle que les habitants des faubourgs venaient de se convaincre au Palais-Royal des sentiments républicains de leurs adversaires ; au lieu de s'égorger, on s'était juré fraternité en s'embrassant, et, en ce moment même, les bourgeois reconduisaient leurs camarades dans leur faubourg au son de la musique et enseignes déployées. Il n'était plus possible que la Convention poursuivît ses accusations et ses persécutions ; la séance fut levée avec toutes les apparences d'une réconciliation et d'une concorde générales.

Ce changement causa une violente colère à l'Hôtel de Ville. Déjà l'opposition des quatre sections avait excité chez les Jacobins un profond mécontentement contre le comité chargé de diriger l'insurrection : ce comité fut cassé et remplacé par vingt-cinq

(1) Voyez ses déclarations, 4 germinal an III.

(2) Vers cinq heures du soir (Gorsas et l'Inconnu, dans le *Supplément* des Mémoires de Meillan).

autres membres (1); puis, dans la soirée, Hébert déclara que l'impatience seule de ceux qui avaient conçu les plans avait tout compromis, qu'il fallait partout expliquer au peuple les causes de cet échec et lui faire voir qu'il lui serait facile de le réparer le lendemain (2). Les démocrates étaient bien décidés à ne pas s'arrêter; après avoir été aussi loin, il ne leur restait d'autre alternative que de triompher des derniers obstacles ou de périr; ils étaient irrités au plus haut point contre Danton et ses fourbes amis, qui avaient écarté la force armée du programme de la journée. Le nouveau comité résolut donc de continuer son œuvre sans se laisser arrêter par aucun scrupule. Le soir même, il obtint de la Commune l'ordre d'arrêter tous les citoyens qui soutiendraient un mouvement réactionnaire (3), et le 1er juin à l'aube du jour, les arrestations commencèrent dans toutes les sections à la fois. On avait remarqué quels étaient les orateurs et les chefs de chaque bataillon; une fois ceux-ci arrêtés, on pouvait compter que les masses ne se soulèveraient plus. Des exprès furent ensuite secrètement envoyés à Courbevoie, pour rappeler à Paris en toute hâte les douze mille hommes environ qui formaient les bataillons destinés à la Vendée. On espérait, avec leur aide, et malgré Danton, noyer dans le sang toute tentative de résistance. Toutefois, la Commune fit encore vers le soir, dans le but de complaire à ce dernier, une tentative pour obtenir de la Convention un décret d'accusation contre les Girondins; mais, malgré l'absence de presque tous les membres du côté droit, le centre et les Dantonistes rejetèrent cette motion comme prématurée; en conséquence, le Comité des vingt-cinq donna à minuit le signal du soulèvement décisif.

Le 2 juin 1793, aux premières lueurs du jour, le tocsin sonna encore une fois, tandis que les colonnes de Courbevoie, pourvues d'une artillerie considérable, entraient dans la ville et s'établissaient provisoirement sur le boulevard du Nord. La soumission des sections n'était pas encore tout à fait complète: l'assemblée de la section de la Fraternité avait été dissoute pendant la nuit, celles

(1) Rapport du maire au Comité de Salut public, 1er juin.
(2) Procès-verbal de la Commune, 31 mai.
(3) Mentionné dans une proclamation de l'Hôtel de Ville, le matin à six heures. Procès-verbal de la Commune, 1er juin.

des sections de Marseille et du Théâtre français furent réduites à l'obéissance dans le cours de la matinée (1). De tous côtés, les arrestations se succédaient sans relâche (2) ; on s'emparait des principales imprimeries (3), on fermait les barrières, on défendait de distribuer des passe-ports. Enfin, une députation envoyée par l'Hôtel de Ville se rendit à la Convention pour lui faire connaître une dernière fois l'immuable volonté du peuple. Les exigences étaient moins fortes que la veille ; au lieu d'un décret d'accusation, on se bornait à demander l'arrestation provisoire de vingt-sept Girondins à titre de suspects ; mais ces arrestations devaient être obtenues sans délai, sans restrictions et par tous les moyens possibles.

Aux Tuileries, les ministres d'un côté et le Comité de Salut public de l'autre délibéraient sur la grande question du jour (4). Parmi les premiers manquait Clavières, qui avait été arrêté pendant la nuit, et au Comité manquait Danton, qui était débordé par les événements (5). Après mûre réflexion, on résolut de proposer à la Convention la retraite volontaire des Girondins, puis l'organisation de six mille prolétaires en armée révolutionnaire soldée, afin d'apaiser par là l'effervescence des démocrates parisiens. Mais il n'était déjà plus temps. Lorsque la députation de l'Hôtel de Ville parut avec sa demande d'arrestation des Girondins, Billaud proposa de renvoyer l'affaire au Comité et de lui demander un rapport ; la Convention ayant prononcé le renvoi pur et simple, la Commune brûla enfin ses vaisseaux et se ferma à jamais tout retour à la paix. Au signal donné par Henriot, les bataillons de Courbevoie interceptèrent toutes les issues extérieures des Tuileries, et sur le cri : « Aux armes » ! les hommes qui remplissaient les tribunes en

(1) Procès-verbal de la Commune, 2 juin. Séance de la Convention, 21 ventôse, an III.

(2) *Chronique de Paris*, 2 juin (Buchez, XXVII, 411).

(3) La demeure de Gorsas ne fut envahie que pendant la nuit.

(4) Marat, Dufourny et Lhuillier avaient instruit le Comité des intentions de l'Hôtel de Ville. (Lindet à la Convention nationale, 1er brumaire, an III.)

(5) Procès-verbal de la séance. Guyton et Delmas manquaient également ; Treilhard était présent. Cela dément tout à fait la relation de Garat (Buchez, XVIII, 408). L'offre faite par Danton de se livrer comme otage à la Gironde, qui, sur l'autorité de Garat, a été cent fois mentionnée, ne peut pas du moins avoir été faite en ce moment.

descendirent afin de garder les portes de la salle. Tous avaient pour mot d'ordre de ne laisser sortir jusqu'à nouvel avis ni un ministre ni un député. La Convention ne devait pas quitter la salle avant d'avoir livré les condamnés à la Commune ; et, afin d'empêcher toute délibération dans les sections, les bataillons de la garde nationale, sous le prétexte de protéger l'Assemblée, avaient reçu l'ordre de se ranger le long des quais de la Seine.

Dans la salle, la discussion ne s'écarta pas de la question qui dominait toutes les autres. On entendait des corridors le mugissement du peuple et le cliquetis des armes ; quelques membres isolés, repoussés aux portes, interrompirent seuls les débats par des plaintes inutiles. Enfin Barère parut avec le rapport du Comité. Pendant que ce rapport était discuté avec une égale défaveur par les deux partis. Lacroix se précipita au milieu de l'Assemblée, les habits déchirés, et hors de lui d'indignation. Lui, l'ami de cœur de Danton, lui qui, jusqu'à l'avant-veille, avait dirigé le mouvement, venait d'être maltraité et repoussé jusque dans la salle. Tous ses amis, les membres du Comité, le centre, la droite, se levèrent d'un commun accord, et Barère demanda la mort du commandant qui avait osé violer la majesté de la Convention. Sur la proposition de Lacroix, l'Assemblée ordonna l'éloignement des troupes, et, sur celle de Danton, le Comité de Salut public fut chargé de faire une enquête sur ce qui venait de se passer. Mais le parti de l'Hôtel de Ville ne tint nul compte de ces ordres ; toutes les issues restèrent fermées. Barère fait alors une dernière tentative : il propose que la Convention sorte en masse, et éprouve elle-même quelle liberté lui est laissée. Une approbation générale accueille cette motion ; les députés se lèvent aussitôt, à l'exception de cent membres de la Montagne environ, qui restent sur leurs bancs avec une indécise curiosité. Les députés arrivent à la porte principale du palais, où ils trouvent Henriot, ivre, à cheval devant une batterie de canonniers démocrates. Celui-ci répond par de grossières injures à l'allocution du président ; après quelques pourparlers enfin, il crie à ses canonniers. « A vos pièces, repoussez-les ! » et il refoule ainsi dans le palais la poignée d'hommes qui se nommaient alors les représentants de la France. La Convention se dirige vers le jardin où elle reçoit le même accueil,

et bientôt Marat, entouré de quelques émeutiers, s'avance triomphalement pour la ramener dans la salle.

La résistance n'était plus possible. Sur la proposition de Couthon, on lit la liste des victimes ; Marat y ajoute quelques noms, en retranche quelques autres, et l'ordre est donné pour les arrestations. Tandis que les membres désignés viennent l'un après l'autre se présenter à la barre et se livrer aux gendarmes, la Convention, se soumettant humblement aux ordres des vainqueurs, décide la formation d'une armée révolutionnaire et charge le Comité de faire un rapport louangeux sur les événements de ce grand jour.

La Gironde était renversée, sa carrière politique était terminée à tout jamais ; ce jour était aussi décisif pour elle que le 10 août l'avait été pour la royauté. Arrachée à la direction des affaires par un hardi coup de main de ses ennemis, elle allait, comme autrefois Louis XVI, passer par une douce et décente arrestation, pour arriver en quelques mois à un cachot brutal, et tomber enfin sous la hache du bourreau. Mais les vainqueurs, à peine unis au milieu des agitations de la lutte, se divisèrent, comme le 10 août, au moment de la victoire. Le premier effet du 2 juin fut de susciter de nouvelles haines entre les fractions démocratiques, qui se disputèrent aussitôt les fruits de cette journée; cette haine dura une année entière, et ne se termina que lorsque les chefs des divers partis eurent porté leur tête sur l'échafaud.

CHAPITRE IV

FIN DU POUVOIR DE DANTON.

Le premier soin de la Commune, lorsque la victoire remportée à la Convention lui fut annoncée dans la soirée du 2 juin et que l'explosion de joie causée par cette nouvelle fut quelque peu calmée, fut de décider que l'armée révolutionnaire serait organisée sur-le-champ, que le maximum serait mis en vigueur, et que le recouvrement de l'emprunt forcé commencerait avant la

fin de la semaine. Le lendemain, la Municipalité nomma une commission chargée de faire baisser le prix des denrées et d'inventorier les approvisionnements de tous les boulangers de Paris. Les mêmes tendances communistes se manifestaient dans toutes les discussions des Jacobins. Le 3 juin, le capucin Chabot s'écriait au milieu d'un tonnerre d'applaudissements : « Le temps est venu d'établir dans toute la France une taxe fixe pour le pain, et de promulguer une nouvelle constitution qui aura pour base le droit à la nourriture et pour but la certitude de pouvoir procurer du pain à tous les citoyens. » Robespierre jeune demanda la suppression des mauvais journaux, « car il ne faut pas, dit-il, que la liberté de la presse nuise à la liberté du peuple. » Mais ce fut Billaud-Varennes qui, quelques jours plus tard, exposa tout le programme du club : punition des généraux coupables, licenciement de tous les officiers nobles, bannissement de tous les étrangers, désarmement des citoyens tièdes, emprisonnement des suspects, emprunt progressif et forcé destiné à subvenir à la nourriture des pauvres, établissement d'un tribunal révolutionnaire chargé d'exterminer tous les ennemis du dedans. On ne laissa donc pas longtemps la nation française dans l'ignorance sur la signification du dernier coup d'État ; les hommes du 2 septembre déployaient dans tout le pays leur drapeau sanglant.

Cependant, les plus sages d'entre ces hommes comprenaient que si l'on avait pu s'emparer, par une attaque soudaine, des positions les plus importantes, il restait encore bien des obstacles à vaincre avant que la conquête de la France pût être considérée comme complète. La résistance se manifestait sous toutes les formes, dans les provinces, dans les sections de la capitale, au sein même du gouvernement, et la Commune, Robespierre et Danton ne cessaient d'exhorter leurs partisans à la prudence et à la patience, afin de ne pas attirer sur eux d'insurmontables dangers.

Avant le 31 mai déjà, quelques départements avaient protesté contre la tyrannie des démocrates. Le club des Jacobins, comme nous l'avons vu, avait été fermé à Marseille depuis plusieurs semaines ; les chefs en avaient été traduits, comme voleurs et assassins, devant un tribunal spécial institué à cet effet, et les

commissaires de la Convention avaient été chassés de la ville. A Lyon, la tempête avait éclaté le 14 mai, lorsque les commissaires, la Municipalité et les Jacobins avaient ordonné un emprunt forcé de six millions, la levée d'un corps d'armée destiné à la Vendée, et l'armement de quatre mille neuf cents prolétaires comme garnison de la ville. L'emprunt forcé était un moyen de dépouiller les plus riches habitants, et tous les citoyens hostiles et influents avaient été incorporés dans le corps qui devait partir, tandis que les septembriseurs et les partisans de Challier avaient été conservés dans celui qui devait rester dans la ville. Challier annonça même le 27 au club que, deux jours plus tard, les riches égoïstes seraient décapités, ainsi que les présidents et les secrétaires des sections, et la Municipalité ayant fait le lendemain entourer l'Hôtel de Ville d'artillerie, personne ne douta plus que ces menaces ne fussent sérieuses (1). Alors les habitants résolurent de tomber dans une lutte honorable, plutôt que de se laisser égorger sans défense par la main du bourreau. Les sections se déclarèrent en permanence, et le 29 commença un combat qui, pendant plusieurs heures, fit retentir les rues des décharges de l'artillerie. La victoire resta enfin aux citoyens, sous les coups desquels tombèrent environ deux cents patriotes. Les vainqueurs s'emparèrent de l'Hôtel de Ville, dispersèrent la Municipalité, arrêtèrent Challier et les plus considérables d'entre ses amis, sans que les commissaires de la Convention, désunis entre eux, osassent leur résister. Cependant ce mouvement, de même que celui de Marseille, n'avait aucune couleur politique. Nul ne songeait encore à attaquer la République ou la Convention ; on ne voulait que se défendre contre le pillage et se mettre à l'abri de nouveaux massacres.

Dans le même moment, à l'autre extrémité de la France, les départements de la Bretagne, poussés par des sentiments bien différents, se déclaraient aussi contre les Jacobins. Durant les mois de mars et d'avril, la guerre civile avait régné dans ces contrées entre les habitants des villes et ceux des campagnes. Ceux-ci, à l'exemple de ce qui s'était passé en Vendée, s'opposèrent énergiquement au recrutement, déclarèrent qu'ils sau-

(1) Cadillot à Robespierre (Buchez, XXX, 422).

raient défendre leurs châteaux et leurs fermes contre l'ennemi, ne cachèrent pas leur attachement à la royauté, et redemandèrent leur ancien clergé si respecté de tous, des jeunes comme des vieux. Lorsque la garde nationale des villes eut reçu l'ordre de faire exécuter la loi, il s'établit une lutte, courte à la vérité, mais générale, dans laquelle les paysans montrèrent une brutale cruauté qui remplit les villes de colère, et qui se termina enfin, au commencement de mai, par la répression complète de l'insurrection (1). Cette lutte eut pour résultat de faire taire dans les villes de Bretagne les haines de partis qui divisaient la France; les Jacobins n'y prenaient aucune mesure oppressive contre les habitants, et le combat même enflammait la classe moyenne pour la Convention, en faveur de laquelle elle avait pris les armes. A peine l'opposition qui existait entre les autorités parisiennes et la représentation nationale fut-elle connue dans ces contrées, qu'un cri parti du Finistère électrisa tout le pays : il fallait, disait-on, faire sentir à tous les ennemis de la nation, aux Jacobins aussi bien qu'aux royalistes, la force d'une armée bretonne; et, sur-le-champ, plusieurs bataillons de volontaires se réunirent pour marcher à la défense de la Convention.

Dans ces circonstances, le 2 juin ne pouvait manquer de produire partout un profond ébranlement; il envenima les haines et augmenta le nombre des opposants. La riche et puissante ville de Bordeaux, si fière jusque-là de ses éloquents députés, se leva la première. Elle déclara vouloir arracher ceux-ci à un emprisonnement illégal, et ordonna un armement qui devait suffire à cette tâche. Cependant une partie de ces députés, ayant réussi à se soustraire à leur captivité, fort douce d'ailleurs, s'étaient empressés de courir, les uns à Lyon, les autres en Bretagne et en Normandie, pour propager le mouvement et lui donner de l'ensemble. Partout ils étaient reçus à bras ouverts. En Normandie, la classe aisée, qui s'était toujours montrée fort modérée mais animée de sentiments sincèrement monarchiques, ne voulait à aucun prix entendre parler de la souveraineté de la démocratie. Les bourgeoisies de l'Ain, du Jura et de la Haute-Loire se réunissaient en foule

(1) V. Duchatellier, *Histoire de la Révolution en Bretagne*, vol. 2.

à Lyon ; celles de Montpellier, de Toulouse, de Nîmes et de la plus grande partie de la Provence s'associaient à celle de Marseille; Bordeaux entraînait les villes de la Guyenne, du Quercy et du Périgord. Partout on fermait les clubs, on en mettait les chefs en jugement, on déchirait les listes de leurs adhérents; en même temps, on cassait les comités formés par les commissaires envoyés au mois de mars et les fonctionnaires qu'ils avaient nommés, on saisissait les caisses publiques, on mettait les grands propriétaires à la tête de l'administration, comme à celle des troupes que l'on organisait (1). La partie militaire de l'entreprise, bien qu'elle fût de beaucoup la plus importante, était nécessairement celle qui marchait le plus lentement. Le mouvement était tout bourgeois et avait pour promoteurs des hommes que leur âge, leur position, leur profession ne rendaient pas très-belliqueux. Toute la partie active de la garde nationale était occupée à surveiller les prolétaires, qui, même dans les villes soulevées, étaient de fanatiques Jacobins ; elle ne pouvait donc fournir que très-peu d'hommes pour marcher contre Paris. On pouvait encore moins compter sur les paysans, qui venaient de subir en Bretagne de si sanglants échecs contre les villes, et qui, dans le midi, étaient aussi ardents catholiques que les Vendéens, lorsque la faim et la misère ne leur faisaient pas adopter le fanatisme communiste des Parisiens. Tout ce que les villes pouvaient faire était donc de former des bataillons de troupes soldées, pour lesquelles les officiers manquaient encore. Il fallait partout créer des ressources, nouer des intelligences, établir une organisation complète. On manquait enfin d'une direction supérieure propre à centraliser le mouvement des provinces, autant que d'un lien politique entre les différents partis, lesquels n'étaient unis que dans un seul sentiment, la haine des Jacobins. Bref, le succès d'une attaque à main armée n'était rien moins qu'assuré pour le parti modéré. Cependant, comme le gouvernement lui-même était en ce moment privé de tout moyen de défense à l'intérieur, le mouvement général du pays plaçait les Jacobins dans un grand danger.

Les sections parisiennes n'étaient pas plus calmes que les dé-

(1) Mallet en fait un bon tableau (*Mémoires*, I, 380).

partements. Quoique la Convention fût vaincue et que les arrestations, depuis un mois, se fussent élevées à plus de treize cents, une sourde fermentation grondait dans la bourgeoisie. Chaque jour, la Commune éprouvait quelque résistance nouvelle (1). Plusieurs sections cassaient leur comité révolutionnaire, d'autres ne laissaient pas les Jacobins prendre la parole aux séances; enfin l'armement des six mille sans-culottes causa une sérieuse agitation. Ce fut en vain que la Municipalité nomma des commissaires investis de pouvoirs illimités, que la police la plus arbitraire mit toutes ses ressources en œuvre, que les patriotes des sections démocratiques visitèrent successivement toutes les autres sections pour écraser leurs adversaires sous leur nombre ; vingt-sept sections, c'est-à-dire la majorité, se prononcèrent si énergiquement contre la nouvelle armée révolutionnaire, qu'elles considéraient comme un instrument de tyrannie militaire, que la Municipalité se trouva forcée d'en ajourner l'organisation. Cet échec était d'autant plus grave pour la Commune qu'un grand nombre de ses partisans les plus actifs et les plus dévoués étaient partis pour la Vendée aussitôt après le 2 juin, avec les bataillons de la dernière levée ; les rangs des *Tape-dur* étaient donc fort éclaircis, et la nécessité de nouvelles recrues se faisait sentir plus vivement que jamais. La bourgeoisie profitait de cette situation pour élever de plus en plus la voix, et lorsque arrivèrent les nouvelles de Bretagne, plusieurs sections témoignèrent hautement leur approbation et leur joie. « Partout l'opinion est mauvaise, s'écria Hébert à l'Hôtel de Ville, partout il nous faut étouffer la réaction dans son germe. » La situation semblait si critique, que Robespierre s'opposa à ce qu'on envoyât de nouvelles troupes en Vendée, afin de ne pas compromettre la possession de la capitale, et qu'il s'entendit avec Danton et Hébert pour ne pas permettre qu'il fût fait par un seul mot allusion à ce qui était alors le point le plus sensible, la question de la propriété. L'emprunt forcé, le maximum, la loi sur l'usure, furent, comme l'établissement de l'armée révolutionnaire, ajournés à des temps plus favorables. En abordant cette question, ils auraient craint de provoquer non-seulement

(1) Procès-verbaux de la Commune, 2, 4, 8, 10 et 12 juin.

un mouvement des sections de Paris, mais encore un accord entre ce mouvement et celui des provinces, et d'être écrasés par ces deux forces réunies. Ils résolurent donc d'être prudents, et de concentrer, jusqu'à des jours meilleurs, leur haine, leur colère, leur avidité et leurs projets destructeurs.

Le plus important pour eux en ce moment était de s'assurer par un grand programme libéral la masse des irrésolus et des timides, et de se mettre pour tout le temps de la crise à l'abri du reproche d'ambition et de cupidité. Rien ne pouvait mieux les aider à atteindre ce double but que ce qui était la tâche proprement dite de la Convention, la rédaction de la nouvelle constitution. Tant que la Gironde avait été influente, les Jacobins s'étaient violemment opposés à ce qu'on s'en occupât ; mais maintenant, en se mettant promptement à l'œuvre, ils allaient pouvoir rejeter toutes les lenteurs passées sur le compte du parti vaincu. Hérault-Séchelles, l'ami de Danton, fut chargé de rédiger un projet ; il le présenta le 10 juin, et la discussion, poussée avec une incroyable ardeur, se termina le 24. Il ne s'agissait pas ici de formuler des lois réellement exécutables, mais seulement d'éblouir l'opinion ; aussi ce projet était-il aussi peu pratique (1) et, en même temps, aussi peu conforme aux idées des Jacobins que possible ; c'était une parodie des principes de 1789, qui admettait tous les Français à l'exercice de tous les droits, et qui, par conséquent, semblait ne pas vouloir souffrir l'ombre d'une domination arbitraire. Dans la Déclaration des Droits de l'homme, on avait sagement conservé l'article de Condorcet sur la propriété, en y ajoutant seulement que la société devait pourvoir à la subsistance des malheureux en leur procurant du travail ou en leur assurant de suffisantes aumônes. Pour la politique extérieure, on ajouta à un article de Danton, qui déclarait que la France adoptait le principe de la non-intervention, un autre article, proposé par Marat, par lequel elle se reconnaissait l'alliée et l'amie de tous les peuples libres.

Mais avant que ce manifeste pût produire sur le peuple fran-

(1) Hérault-Séchelles écrivait le 7 à son ami Desaulnays : « Chargé, avec quatre de mes collègues, de préparer pour lundi un plan de constitution, je vous prie de nous procurer sur-le-champ les lois de Minos, qui doivent se trouver dans un recueil de lois grecques ; nous en avons un besoin urgent. » (D'après le fac-simile, dans l'*Isographie des hommes célèbres*, publiée par le *Quarterly Review*, 93, 316.)

çais l'effet qu'en attendaient ses auteurs, ceux-ci devaient encore être soumis à Paris à des fluctuations pleines de dangers inattendus. Ils s'étaient si exclusivement préoccupés dans leur travail des opinions libérales de la masse de la population, qu'ils avaient perdu de vue pour un moment les exigences de leurs fidèles amis les prolétaires, et qu'ils furent péniblement surpris en voyant la stupéfaction d'abord, puis le courroux de ces derniers. La populace avait si souvent reçu de ses chefs des promesses de marchandises à bas prix et de salaire assuré, elle était, depuis le 2 juin, tellement sûre du triomphe de sa cause, qu'elle ne pouvait en aucune façon s'expliquer une semblable et si complète désillusion. Quelques agents infimes de l'Hotel de Ville, tels qu'un certain Leclerc, de Lyon, le prêtre Roux, l'orateur populaire Varlet, qui ne se trouvaient pas suffisamment récompensés de ce qu'ils avaient fait jusque-là et qui pensaient valoir tout autant qu'Hébert et Robespierre, attisèrent le feu, gagnèrent le club des Cordeliers et quelques sections, et parurent le 25 juin à la barre de la Convention, pour reprocher à la Montagne de les avoir trahis et pour demander que la constitution contînt une loi contre l'usure et contre les accapareurs (1). La Montagne, peu disposée à se laisser dépasser dans les bonnes grâces du peuple par ces hommes nouveaux, ou à se laisser démasquer avant le temps aux yeux de la classe moyenne, les renvoya avec dédain et mépris, et le 26, la Commune, sur la proposition d'Hébert, passa à l'ordre du jour sur leur pétition, qu'elle qualifia de dangereuse pour l'État. Alors le peuple, se souvenant du 25 février et des principes qu'Hébert avait alors professés, pilla pendant deux jours tous les bateaux amarrés le long des quais et les boutiques des rues voisines. Malgré toute leur colère, les hommes qui étaient alors au pouvoir n'osèrent faire marcher la garde nationale contre leurs anciens amis; ils se contentèrent de ramener le club des Cordeliers à leurs idées de prudence par l'influence des Jacobins, et d'enlever par là aux nouveaux

(1) Les discussions de la Convention, de la Commune et des Cordeliers ne laissent aucun doute sur le caractère de ce mouvement. On comprend que Robespierre et Hébert aient trouvé bon de désigner les émeutiers comme une nouvelle fraction des « enragés » ; mais, ce que l'on conçoit moins, c'est que des écrivains modernes aient cherché sérieusement quels étaient les principes et le programme de ce parti.

démagogues leur organe le plus puissant. Grâce à un sacrifice d'argent fait par la caisse municipale et qui calma pour le moment l'agitation populaire, la nouvelle constitution put être promulguée à Paris sans autres difficultés.

Ce résultat fut à tous égards agréable au Comité de Salut public. La majorité de ce Comité se réjouit de l'échec éprouvé par les fauteurs du communisme ; cependant elle avait pris une trop grande part aux événements du 31 mai pour ne pas souhaiter aussi ardemment que les Jacobins de rallier, en face de la Gironde, la France entière autour de la bannière de la nouvelle constitution, de la Convention et du Comité. Dès le 25 juin, des courriers avaient été envoyés dans toutes les directions pour soumettre la constitution au vote et à l'acceptation du peuple des départements, et bientôt on eut la satisfaction de recevoir des réponses approbatives d'un grand nombre de localités. Quant aux villes et aux provinces insurgées, il n'y avait naturellement rien à en attendre, et lorsqu'il s'agit de décider quelle conduite on tiendrait à leur égard, les opinions les plus diverses se produisirent.

La majorité du Comité voulait que l'on tentât une réconciliation ; elle le voulait par toutes les raisons imaginables, par conviction, par horreur pour la guerre civile, par jalousie envers la Commune, par considération pour les affaires extérieures. Il n'était que trop certain que, dans les trois quarts du pays, ni les clubs ni les fonctionnaires n'étaient assez forts pour triompher de la bourgeoisie. S'il se décidait pour les mesures violentes, le gouvernement n'avait d'espoir que dans les armées, auxquelles il était facile de prévoir que la bourgeoisie serait hors d'état de résister ; mais c'eût été la première fois, depuis 1789, que la force armée aurait été tournée contre la nation, et les hommes de la Révolution hésitaient à prendre ce parti. De plus, en employant les troupes à l'intérieur du pays, on ouvrait les frontières à l'ennemi et l'on exposait la France à d'incalculables dangers. Le Comité se décida donc pour les négociations et les voies conciliatrices ; dans le but de gagner les classes moyennes, il avait proposé à la Convention, le 7 juin, de faire élire légalement un nouveau commandant de la garde nationale à la place d'Henriot, et de dissoudre dans toute la France les comités

révolutionnaires, qui s'étaient rendus si odieux. Mais le parti démocratique vit là avec raison une déclaration de guerre. Robespierre s'écria que l'adoption de ce projet remettrait en ébullition les sections à peine calmées, et la Convention était si intimidée depuis le coup qui lui avait été porté le 2, que Barère lui-même retira le projet ; le 13 enfin, Robespierre fit déclarer solennellement que, le 2 juin, la Commune et le peuple de Paris avaient bien mérité de la patrie.

Cependant, le Comité avait envoyé trois de ses membres, Robert Lindet à Lyon, Mathieu et Treilhard à Bordeaux, et quelques agents secrets en Normandie, pour ouvrir des négociations avec les villes révoltées et prévenir une lutte ouverte, si c'était possible. Robert Lindet trouva à Lyon, à la tête du Comité de sûreté publique, un Girondin déclaré et un sincère républicain ; il revint donc le premier, et résuma son rapport en quelques mots : tant que le mouvement, selon lui, conserverait à Lyon le caractère qu'il avait alors, la liberté aurait beaucoup à observer, mais rien à craindre. Les habitants de Lyon, en effet, tout en protestant sans cesse de sentiments républicains, attiraient à eux quiconque se montrait disposé à lutter contre les Jacobins, et une foule d'éléments constitutionnels s'introduisaient par là dans les rangs de la garde nationale et dans les diverses magistratures. Il pouvait donc s'y préparer un grand centre de résistance pour l'avenir, mais, pour le moment, les Girondins y avaient très-peu d'influence ; la ville ne montrait pas le moindre intérêt pour les questions de partis qui divisaient la Convention, et ne songeait qu'à défendre la sécurité et la propriété de chacun (1). Aussi longtemps que le gouvernement restait quelque peu séparé des Jacobins, il y avait donc là une faible possibilité de réconciliation. La ville évitait tout acte d'hostilité directe ; elle laissait, par exemple, passer sans obstacle les chevaux et les transports d'armes destinés à l'armée des Alpes, et accordait un accueil sûr et honorable aux commissaires de la Convention qui s'arrêtaient dans ses murs. De son côté, le Comité aurait été tout disposé à accorder aux Lyonnais le pardon de leur révolte et la liberté de régler à leur gré leurs affaires intérieures, pourvu

(1) Voir les documents, dans Guillon de Montléon, chap. VII.

qu'ils reconnussent la Convention comme le seul pouvoir légitime ; mais il n'osait, en face de l'exagération de son parti, faire aucune démarche en ce sens ; Dubois-Crancé et d'autres, au contraire, le sollicitaient incessamment de sévir par la force des armes, et ce n'était qu'à grand'peine qu'il retardait de jour en jour la discussion de cette question (1).

A Bordeaux, les esprits étaient plus passionnés et plus ardents; on y prenait chaudement le parti des Girondins et l'on refusait d'y reconnaître le pouvoir de la Convention, tant que celle-ci n'aurait pas rappelé dans son sein les députés qui en avaient été exclus. Les envoyés du Comité furent donc entourés de gardes, puis chassés de la ville après quelques pourparlers sans résultat. Toutefois, cette fougue n'était pas soutenue par la même vigueur qu'à Lyon. Les fils des habitants riches y avaient organisé une garde nationale à cheval et paradaient dans de brillants uniformes ; mais nul d'entre eux n'était disposé à se soumettre à un service sérieux et régulier. Cette situation était encore plus marquée dans la Bretagne et la Normandie. L'agitation de ces provinces se manifestait par des paroles, des imprimés, des secours pécuniaires même, mais non par des troupes. En Normandie, où toute la classe moyenne professait des doctrines constitutionnelles, les Girondins fugitifs ne cessaient de vanter leur zèle républicain et de flétrir les Jacobins en les nommant des royalistes déguisés; les habitants ne voyaient donc aucun motif pour exposer leur vie en faveur du démocrate Buzot contre le démocrate Robespierre, et l'appel aux armes fut si peu écouté dans cette province que le directoire du département prit enfin à son service, pour soutenir la lutte contre la Convention, une troupe populaire primitivement organisée et armée par les Jacobins, ramassis de pillards et de lâches, que l'on nommait les *carabots* (2). L'ardeur irréfléchie des Girondins était aussi funeste à la direction qu'à l'enrôlement de la force armée. Le commandant militaire de la province était en ce moment le général Wimpfen, qui, après avoir défendu Thionville contre les Allemands, en 1792, avait été nommé depuis quelques mois chef de l'armée des côtes

(1) Rapport de Merlin de Thionville, Convention nationale, 23 octobre 1793.
(2) Voyez Vaultier et Mancel, *L'Insurrection normande*, Caen, 1858.

de Cherbourg, laquelle ne se composait encore que de lui et de ses deux adjudants. Wimpfen était un homme ferme, mais modéré, un royaliste libéral que les excès de la populace parisienne remplissaient d'horreur, et qui se montra prêt à se mettre à la tête des troupes bretonnes. Mais il s'aperçut bien vite de l'incapacité pratique de ses nouveaux alliés, et il déclara nettement aux Girondins que, s'ils ne voulaient pas courir à une ruine immédiate, il fallait qu'ils réclamassent l'appui de l'Angleterre. Les Girondins se récrièrent avec une patriotique indignation et rejetèrent absolument ce conseil ; depuis lors, le général fut de leur part l'objet d'une soupçonneuse surveillance. Mais celui-ci leur rendait méfiance pour méfiance ; pour ne pas les perdre de vue, il resta à Caen tandis que la colonne des carabots, dirigée sur Paris, s'avançait jusqu'à Vernon, sur la Seine, où une poignée de gendarmes parisiens la dispersait sans coup férir. En présence d'un tel état de faiblesse et de désunion, les agents du Comité de Salut public, qui avaient pour eux les discours, les écrits, les promesses, les menaces et surtout des quantités considérables d'assignats, devaient facilement triompher (1). Dès le commencement de juillet, le Comité ne doutait plus de la prochaine soumission de ces provinces.

Le Comité de Salut public cherchait à acquérir dans la guerre et dans la diplomatie une position semblable à celle qu'il possédait à l'intérieur. Il désirait une guerre raisonnable, limitée à un but précis, quoique le coup d'État du 2 juin lui eût rendu ce but bien plus difficile à atteindre. Laquelle des cours européennes eût consenti à traiter avec Marat ou avec Henriot ? Lequel des ministres français eût pu, sans danger pour sa vie, proposer à la Commune une alliance avec un roi ? Lebrun avait été arrêté le 2, rien que pour les tendances à la paix dont nous avons parlé plus haut, et l'ambassadeur de Suède, ne conservant plus aucun espoir, avait quitté Paris pour se rendre en Suisse. Néanmoins le Comité désirait ne pas rompre ces commencements de négociations, et il profita des premières semaines, pendant lesquelles, malgré son arrestation, Lebrun resta aux affaires en attendant la nomination de son successeur, pour faire partir plusieurs agents

(1) Les papiers du Comité de Salut public en fournissent de nombreuses preuves.

diplomatiques qui partageaient les vues de l'ex-ministre, et pour accréditer de nouveau Desportes à Stuttgart. A la question posée le 6 avril par Lebrun, le cabinet de Londres avait répondu que l'Angleterre ne pouvait recevoir d'envoyé de la France, et que toutes les ouvertures devaient être adressées au quartier général du duc d'York. Le Comité ordonna donc au ministre de rédiger les instructions nécessaires pour une négociation, soit qu'il s'agît d'un traité particulier avec l'Angleterre ou d'un congrès de toutes les puissances belligérantes. Les membres du Comité auraient traité avec joie pour peu que les conditions eussent été acceptables, et en supposant toujours que, pour les en punir, les démocrates parisiens ne les eussent pas envoyés à l'échafaud.

C'est dans le même esprit qu'après avoir confié au général Custine le commandement de la plus importante de ses armées, le Comité nomma bientôt après un ami de ce dernier, le général Beauharnais, chef de l'armée du Rhin, et envoya dans la Vendée, qui formait alors un troisième théâtre de guerre, le modèle des gentilshommes libéraux, le général Biron. Aucun de ces officiers ne possédait de grands talents militaires; mais tous trois avaient le goût des aventures et des entreprises hasardées, ce qui les rendait des instruments très-commodes pour la diplomatie inconsidérée des chefs du Comité. Custine n'avait pas plus de convictions politiques que Biron ou Beauharnais; cependant à côté de leur enthousiasme pour la liberté républicaine, tous trois étaient de rigides gentilshommes et d'ardents soldats, tous trois savaient maintenir la discipline et inspirer aux troupes des sentiments d'honneur et de dignité militaire. Cela seul suffit pour établir une scission profonde entre eux et les démocrates de la capitale. Robespierre aux Jacobins et Hébert dans son journal formulaient sans cesse de nouvelles accusations contre les généraux aristocrates, et bientôt l'expulsion des armées de tous les anciens nobles devint comme le mot d'ordre du parti. Le ministre de la guerre Bouchotte, soumis aux moindres signes de l'Hôtel de Ville, et conduit entièrement par Vincent, son premier secrétaire et l'ami dévoué d'Hébert, faisait répandre lui-même dans les camps, à des milliers d'exemplaires (1), les écrits diffamatoires de ce dernier, et

(1) Bouchotte rapporte lui-même qu'après le mois d'avril 1793, 1 200 000 livres furent dépensées ainsi en moins d'une année; que, sur cette somme, 1 118 800 livres

protégeait toutes les révoltes isolées des soldats contre leurs officiers, sans réfléchir aux conséquences désastreuses que pouvaient avoir, surtout en présence de l'ennemi, de tels actes et une telle impunité. Les généraux accablaient le Comité de Salut public de leurs plaintes, et celui-ci, qui ne croyait pas pouvoir se passer de Custine pour la guerre et les négociations, quoiqu'il n'osât plus mettre son premier plan à exécution et envoyer l'armée de la Moselle en Flandre, n'hésita pas à sacrifier Bouchotte. Après avoir déclaré le 13 mai à la Convention que le ministre de la guerre avait donné sa démission, il proposa le général Beauharnais pour le remplacer. La Convention approuva ce choix; mais les patriotes firent entendre de telles clameurs que Beauharnais n'osa pas accepter, et que Bouchotte resta à son poste, plus solide que jamais. Ce fut surtout lorsqu'il s'agit de donner des successeurs aux ministres arrêtés le 2 juin que l'on vit quelle prépondérance avait acquise le parti démocratique. Lebrun fut remplacé par Desforgues, employé subalterne de Bouchotte, et, par conséquent, démocrate exalté, et Clavière eut pour successeur aux finances Destournelles, un des membres les plus ardents de la Commune révolutionnaire. Quant à l'administration des armées, les intrigues et l'anarchie ne firent que s'y accroître.

Les conséquences de cet état de choses se faisaient sentir de la manière la plus déplorable sur tous les théâtres de la guerre. L'insurrection de la Vendée, dirigée avec une vigueur sans pareille et combattue mollement, prenait chaque jour plus de force et d'extension. L'ancien lieutenant de vaisseau Charette commandait dans le Marais, c'est-à-dire sur toute la côte depuis Nantes jusqu'aux Sables-d'Olonne ; dans l'intérieur des terres, le voiturier Cathelineau, le saint d'Anjou, comme l'appelaient les paysans à cause de son ardeur enthousiaste, avait, à la tête de quarante mille hommes, repoussé l'armée républicaine au sud de la Loire, et menaçait sur plusieurs points les provinces de l'Anjou et du Maine. En face d'eux, sur la côte, le général Boulard était posté près des Sables, avec douze mille hommes, et le général Canclaux occupait Nantes avec une force semblable; mais, bien

furent comptées à Hébert et le reste à sept autres journalistes, et que 1 118 800 feuilles du *Père-Duchesne* furent ainsi répandues (Buchez, XXXI, 236).

que ces deux détachements fussent composés de bonnes troupes, ils n'étaient pas assez forts pour couper à l'ennemi toute communication avec la mer, et pour lui enlever la possibilité de recevoir des secours d'Angleterre. Du côté de la terre, Biron n'avait, pour supporter le choc des attaques ennemies, que quelques colonnes, dans lesquelles se trouvaient tout au plus dix-huit mille soldats capables de se battre; les autres étaient des gardes nationaux réunis de tous les coins des pays environnants, de jeunes recrues mal armées, et enfin des volontaires parisiens sous les ordres de Santerre. Ces derniers remplissaient le pays de leurs désordres et le camp de leur indiscipline ; mais ils se dispersaient toujours au premier coup de canon, entraînant quelquefois les autres détachements avec eux (1). Biron s'efforçait vainement de les dompter ou de les renvoyer; Ronsin, le commissaire de Bouchotte, les protégeait et les excitait toujours davantage au nom du ministre ; et lorsque Biron parvenait à arracher un ordre à l'un des nombreux commissaires de la Convention, aussitôt Ronsin obtenait l'ordre contraire d'un autre commissaire. Heureusement pour la Convention, les paysans, malgré leur héroïque dévouement, n'étaient ni plus persévérants ni plus disciplinés que leurs adversaires : des coups de main, des attaques irréfléchies, des échecs complets, des réapparitions inattendues formaient des deux côtés les traits distinctifs de cette guerre locale, sans que d'aucune part il se produisît de résultat décisif. A la fin du mois, les Vendéens ayant enfin réuni leurs forces pour attaquer Nantes, Canclaux, quoique les issues de la ville fussent faiblement barricadées, repoussa leurs bandes tumultueuses par un combat conduit avec fermeté à travers les haies et les maisons; mais cet échec ne les abattit pas ; bientôt après, le général Westermann, qui venait de disperser une troupe de paysans, fut attaqué à son tour et éprouva une sanglante défaite. Ce coup porta à son comble la confusion qui régnait au quartier général. Aussitôt après le combat, Westermann apprit qu'un ami de Ronsin, nommé Rossignol, un orfévre débauché que ses exploits du

(1) Voyez le rapport présenté par Barère, le 26 juillet, sur l'ordre du Comité de Salut public. « C'est le royalisme qui, dans Paris, a fait lever ces héros à cinq cents livres (la levée du milieu de mai), la honte de l'armée. Ils sont lâches, fuyards, indisciplinés et pillards. »

mois de septembre avaient fait nommer lieutenant-colonel, excitait dans un cabaret une bande de soldats au pillage et à la révolte. Encouragé par une lettre récente du Comité de Salut public, qui louait Biron et l'exhortait à persévérer dans sa fermeté, Westermann fit arrêter les séditieux en flagrant délit, et les appela devant un conseil de guerre. Aussitôt le calme se rétablit au camp; mais Ronsin partit immédiatement pour Paris afin de défendre son ami, et Vincent et Hébert, les Jacobins et la Commune demandèrent avec un redoublement de fureur l'extermination des généraux déloyaux et ennemis de la liberté.

En Flandres, l'armée du Nord présentait un tableau analogue. Après avoir repoussé les Français le 23 et le 24 mai hors de la position qu'ils occupaient près de Famars, Cobourg avait immédiatement cerné la place importante de Valenciennes. Custine, à son arrivée, avait trouvé le gros de ses troupes établi dans ce que l'on nommait le *Camp de César*, près de Bouchain, sur l'Escaut; sur les trente-neuf mille hommes qui composaient cette armée, dix mille n'avaient pas de fusils, six mille pas de baïonnettes; elle comptait, en outre, cinq mille cavaliers, et seulement cent quarante-sept artilleurs (1). Les officiers étaient sans influence, les soldats sans discipline; tous manquaient de confiance et de courage, chaque jour la trahison de leurs généraux leur était dénoncée de Paris comme l'unique source de leurs malheurs. Un second corps de trente-six mille hommes, placé près de Lille sous les ordres du général Omoran, n'était pas dans une meilleure situation, et l'armée des Ardennes (depuis Maubeuge jusqu'à Longwy), après avoir envoyé de forts détachements en Vendée, ne comptait plus que dix mille hommes, la plupart gardes nationaux nouvellement arrivés (2). Pour atteindre ces chiffres, on avait dû avoir recours aux garnisons, si bien que Le Quesnoy n'était plus gardé que par seize cents hommes et Landrecies par onze cents, faiblesse d'autant plus inquiétante que la plupart des places étaient en aussi mauvais état qu'au mois de septembre. Dans celles que nous venons de

(1) Ceci, ainsi que ce qui suit, est tiré de la correspondance du ministère de la guerre.

(2) Un peu plus tard, les états portèrent vingt-neuf mille hommes, y compris les garnisons. A la fin de juin, les commissaires de la Convention évaluèrent les forces disponibles à huit mille hommes d'infanterie et quinze cents cavaliers.

citer, on élevait des retranchements en vue même de l'ennemi; à Bouchain et à Rocroy, les fortifications étaient dans un délabrement complet, Cambrai et Lille n'avaient plus que pour quelques semaines de vivres. L'administration de Pache et celle de Bouchotte, ou, pour mieux dire, l'avénement de la Montagne au ministère de la guerre, avait donc dépourvu la plus importante des frontières de tous ses moyens de défense. Comment, en présence de ces faits, peut-on prétendre que, si la Montagne a tyrannisé la France, elle l'a au moins sauvée des attaques de l'étranger?

Ce n'est pas tout encore. Grâce aux mesures prises par les Jacobins, l'opinion publique s'était totalement transformée dans ces provinces frontières qui, au mois de mars encore, étaient animées de sentiments si patriotiques. Ce nouveau malheur était dû à la conduite tenue par les commissaires à l'époque du grand recrutement, et à la loi sur le maximum. Ici comme à Paris et à Lyon, les commissaires, guidés par les clubs, avaient arbitrairement conservé les prolétaires dans les villes et avaient brutalement arraché à leurs affaires les citoyens aisés, pour les envoyer au loin prendre rang dans les bataillons. Quant au maximum, les paysans avaient déclaré qu'ils mangeraient eux-mêmes leur avoine, plutôt que de la donner à si bas prix, et Lille, entre autres, ne fut approvisionnée qu'en juillet, lorsque Carnot, à ses risques et périls, eut décidé que le maximum ne serait pas mis en vigueur. Nulle part les habitants ne considéraient plus l'occupation du pays par les Autrichiens comme un malheur pour la nation; ils y voyaient, au contraire, le seul moyen d'échapper à la ruine et à la famine.

Il est un témoignage à rendre à Custine et au Comité; c'est que, dans ces tristes circonstances, ils mirent tout en œuvre pour rétablir l'ordre et la tranquillité. Custine publia le 5 juin un ordre du jour par lequel il annonçait que les déserteurs, les factieux et les séditieux seraient fusillés (1), et quelques exemples prouvèrent qu'il ne comptait pas s'en tenir aux menaces. Il mon-

(1) Bouchotte, le 1er juillet, blâma ces ordres comme contraires à l'esprit des armées républicaines, disant que l'homme libre ne doit pas imposer ses ordres par la crainte, mais les faire accepter par la confiance. De son côté, Coustine écrivit plusieurs fois qu'il saurait toujours redresser les erreurs d'un ministre ignorant, et qu'il était assez républicain pour ne jamais faire un dieu d'un imbécile, celui-ci fût-il ministre.

trait la même sévérité à l'égard des officiers, et était infatigable dans sa sollicitude pour l'alimentation des troupes; aussi les soldats, qui avaient commencé par murmurer, trouvèrent-ils bientôt qu'il avait raison et finirent ils par s'emparer eux-mêmes des émissaires parisiens pour les lui livrer. Pendant ce temps, le Comité s'occupait activement de renforcer l'armée. La levée du mois de mars commençait à produire de bons effets; pour la fin de juin, le Camp de César comptait cinquante-cinq mille hommes, l'armée des Ardennes vingt-neuf mille, et une nouvelle levée de trente mille cavaliers s'effectuait encore. Les patriotes de la capitale demandaient bien la tête de Custine, pour le punir de ce qu'il ne se hâtait pas de faire lever le siége de Valenciennes; mais le général accueillait ces menaces avec une pitié mêlée de colère. Il lui suffisait, pour le moment, de rendre à ses troupes leur ancienne assurance en les habituant à la guerre par de petits combats d'avant-postes, et il remerciait le ciel de ce que ses adversaires, malgré leur supériorité, lui en laissaient le loisir. Peu à peu il parvint à rétablir l'ordre dans les troupes de ligne ; mais quant aux volontaires, les pamphlets d'Hébert et les excitations de Bouchotte entretenaient parmi eux une telle anarchie que Custine, poussé à bout, fit, comme Westermann, emprisonner de son autorité privée, les commissaires du ministre (1). On conçoit que, dès lors, les Jacobins le considérèrent comme un traître digne de mort.

Cette rupture du général et du ministre compliquait péniblement la situation du Comité de Salut public. Celui-ci redoutait surtout que Valenciennes ne se rendît pendant toutes ces querelles, ce qui aurait laissé les Autrichiens libres d'attaquer l'armée française; mais Custine déclara positivement que l'on ne pouvait encore débloquer cette place. La guerre ne présentait que des dangers, la paix semblait plus éloignée que jamais. L'Autriche avait répondu aux propositions qui lui avaient été faites à la fin de mai qu'on ne pouvait traiter avec un pays dont personne ne connaissait le véritable gouvernement (2). Dans

(1) Un certain Gellier s'était surtout signalé, et quelques bataillons le protégèrent. Après son arrestation, il écrivit à Billaud-Varennes et à Hébert, dont l'influence le fit mettre en liberté. La plainte constamment portée contre Custine était que ce *général-moustache* insultait Robespierre ; mais il ne fut jamais question de relations avec l'Autriche.

(2) Haeften aux États-Généraux, 2 juin.

cette extrémité, le Comité résolut de faire une dernière tentative. En ce moment même, les ambassadeurs Sémonville et Maret partaient, l'un pour Constantinople, l'autre pour Naples ; les mers étant bloquées, tous deux devaient traverser la Suisse et la Haute-Italie. Ils reçurent donc pour Florence, Naples et Venise la mission secrète de promettre à ces États la conservation des jours de la reine prisonnière, s'ils voulaient conclure un traité d'amitié avec la France (1). Danton n'était pas étranger à ces démarches (2); mais, pas plus que ses collègues, il ne pouvait répondre du salut de la reine. Toutefois, on devait espérer que ces États ne se décideraient pas sans avoir consulté l'empereur, et que cela retarderait encore quelque peu les hostilités de l'Autriche.

Mais lorsque le Comité prenait ces mesures extraordinaires, les heures de son pouvoir étaient déjà comptées. Il ne fut pas renversé par un malheur inattendu, par une haine particulière ou par une aversion personnelle ; c'étaient les circonstances, dans leur ensemble, qui l'avaient rendu impossible. Il avait fondé son existence sur la concorde et la conciliation, et le temps des moyens conciliateurs était passé à tout jamais. Les Jacobins s'étaient couverts de tant de crimes qu'ils ne pouvaient laisser la vie à aucun de leurs adversaires sans s'exposer à trembler sans cesse pour leur propre existence. Cette terrible conséquence de leur conduite passée se fit sentir dans l'affaire des généraux aussi bien que dans celle des villes révoltées. Si l'on ne réussissait pas à envoyer Custine et Biron à l'échafaud, les accusations d'excitation à la révolte, de pillage et de malversations de toute nature restaient suspendues sur les agents de Bouchotte, les favoris de la démocratie parisienne. Si l'on ne réduisait pas les villes à une soumission absolue, les chefs des patriotes lyonnais, marseillais et bordelais étaient perdus sans retour, car partout ils allaient être appelés à comparaître pour leurs révoltes, leurs meurtres et leurs déprédations devant des juges mortellement irrités. Aucun rapprochement, aucune réconciliation n'était possible entre des intérêts si opposés. Déjà

(1) Durozoir, *Biographie universelle*, 93, 104, d'après une déposition de Maret confirmée par Ch. de Sor (*Le duc de Bassano*, p. 67). Que Maret n'ait pas fait mention de cette circonstance à Malmesbury, à Lille, en 1797 (*Diaries*, III, 483), cela ne prouve rien contre ce que nous avançons.

(2) Mallet du Pan, *Mémoires*, II, 53.

la Convention, sur les instances impérieuses du club et de la Commune, avait ordonné, sous peine des plus sévères châtiments, la mise en liberté de tous les « patriotes opprimés. » C'était pour Lyon l'arrêt de mort d'une population désespérée et avide de vengeance, et la délivrance des bêtes féroces les plus indomptées. Aussi, en dépit de tous les décrets de la Convention, le procès de Challier fut activement poursuivi, l'armement du peuple continua, et un royaliste déclaré, Perrin de Précy, fut mis à la tête de cette armée civique. Le contre-coup de cette résistance se fit promptement sentir à Paris. Les Jacobins fulminèrent contre le Comité, dont la criminelle faiblesse avait laissé la situation s'envenimer ainsi, et le Comité lui-même commença à reconnaître l'impossibilité de persister plus longtemps dans la voie qu'il avait suivie jusqu'alors. Son rapport, depuis si longtemps attendu, sur les crimes et le sort des Girondins fut, autant que je puis en juger, ce qui détermina la catastrophe. Ce rapport avait été rédigé par Saint-Just; mais il avait subi plusieurs modifications, imposées par la majorité du Comité (1). Il y était dit que les députés, au nombre de neuf, qui s'étaient enfuis après avoir pris une part ouverte à la rébellion, seraient seuls proscrits, et que cinq autres seraient mis en accusation; quant au reste des Girondins, ils devaient être rappelés à la Convention. Ces propositions furent présentées le 8 juillet par Saint-Just, au nom du Comité; mais les Jacobins y virent en même temps une amère ironie et un danger mortel pour leur parti, et ils firent ajourner la discussion. Ils ne voulaient plus entendre parler d'un Comité qui faisait descendre la moitié de leurs ennemis des marches de l'échafaud pour leur rendre leurs siéges à la Convention.

Les pouvoirs de ce Comité expiraient le 10 juillet; on pouvait donc le dissoudre sans attaque et sans violence. La Convention n'avait pour cela qu'à ordonner de nouvelles élections, au lieu de proroger les anciens pouvoirs. Plusieurs des membres du Comité demandaient eux-mêmes qu'il en fût ainsi, soit par crainte des persécutions, soit dans l'espoir de rester possibles pour l'avenir. L'ami le plus intime de Danton, Camille Desmoulins, se chargea d'en faire la proposition. Barère, qui toujours se plaçait du côté

(1) Procès-verbaux du Comité de Salut public, 24 juin, 2 juillet.

du plus fort, se rattacha à Robespierre et assura par là sa réélection ; il en fut de même de Couthon, de Saint-Just et de Robert Lindet. Danton, dont la conduite était devenue de plus en plus suspecte aux Jacobins, n'obtint pas une voix, et ne fut représenté que par ses amis, Hérault-Séchelles et Thuriot. Les trois derniers nommés, Jean-Bon-Saint-André, Prieur et Gasparin, étaient des Jacobins de la vieille roche. Le Comité, qui jusque-là avait représenté le centre de la Convention sous la direction de Danton, devint donc l'organe de Robespierre, tempéré seulement par un léger mélange d'influence dantoniste. Il est difficile de s'expliquer pourquoi Robespierre lui-même n'y entra pas immédiatement ; du reste, il prit, de son autorité privée, part à ses délibérations, et Gasparin ayant donné sa démission le 26, il se fit nommer officiellement à sa place.

Le 10 juillet fut le second acte du coup d'État que Robespierre et Pache, les Jacobins et la Commune, avaient commencé le 31 mai. En renversant alors les Girondins, ils avaient banni de la Convention les derniers restes d'une opposition quelquefois efficace ; le 10 juillet, Robespierre lui-même prit possession du pouvoir souverain. Ce ne fut qu'à dater de cette époque que la tyrannie de la Révolution démocratique se développa sans obstacle, appuyée sur la terreur. Tout ce qui, jusque-là, avait maintenu le Comité de Salut public dans des voies conciliatrices, l'horreur du sang et de la guerre civile, la sollicitude pour le bien-être matériel de la nation, le respect du droit et des mœurs, la crainte des dangers qu'offrait la guerre extérieure, tout cela fut en un instant réduit à néant. Quelles que fussent les ruines qui devaient résulter de ses actes, le nouveau Comité n'eut plus pour objet que la soumission absolue du pays, le complet anéantissement de ses adversaires, la guerre avec l'Europe entière. Ce n'était pas la force que donne une conviction morale qui le poussait sur cette route redoutable, c'était la crainte du criminel qui ne voit que dans la continuation et le complément de ses forfaits une protection contre le châtiment et les représailles. « Quiconque veut porter le nom de Jacobin, fut-il dit à une des séances du club, doit pouvoir répondre à cette question : Qu'as-tu fait qui doive te faire pendre en cas de contre-révolution ? » Les hommes du 2 juin, du 21 janvier et du 2 sep-

tembre avaient d'avance répondu trois fois à cette question. Quel que fût le parti qui dût arriver au pouvoir, en dehors d'eux et de leurs bandits, que ce fussent les Girondins ou les constitutionnels, la bourgeoisie ou les émigrés, les Vendéens ou les étrangers, ils étaient toujours certains de voir leur vie menacée et d'être voués à une mort ignominieuse. Un pouvoir illimité pouvait seul les sauver, et leur domination ne pouvait être assurée que s'ils faisaient autour d'eux, dans tout le pays, une vaste solitude. La crainte de la mort les rendit audacieux et sanguinaires.

Les membres du nouveau Comité n'hésitèrent donc pas un instant sur la conduite à tenir à l'égard des villes révoltées. La Normandie et la Bretagne ne leur causèrent pas de grands embarras; les mesures prises par l'ancien Comité et la fuite des Carabots suffirent pour amener la soumission de ces provinces. Mais on prit sur-le-champ les armes contre les villes du Midi. Sans égards pour le danger qu'il y avait à dégarnir la frontière du Piémont, les commissaires de la Convention avaient déjà envoyé en Provence, sous les ordres du général Carteaux, quatre mille hommes de l'armée des Alpes, devant lesquels la garde civique de Marseille, se renfermant dans les murs de la ville, avait reculé presque sans combat. Le chef de l'armée des Alpes, Kellermann, avait été dirigé en personne sur Lyon avec six mille hommes, de sorte qu'il n'en restait plus que vingt mille environ pour protéger la frontière contre des forces deux fois plus considérables. Cependant, comme il était évident que le corps de Kellermann ne pourrait suffire à dompter la population si excitée de la ville de Lyon, et comme les Lyonnais s'étaient prononcés énergiquement contre le coup d'État du 2 juin, le Comité, dès le premier jour de son installation, prit une mesure difficile à qualifier. Il fit rendre par la Convention, sur la proposition de Couthon, un décret qui proscrivait tous les chefs des révoltés de Lyon, confisquait au profit de l'État les biens de ceux qui avaient pris part à l'insurrection, et ordonnait le partage de ces biens entre les patriotes de la ville et des contrées environnantes. Le but de ce décret se devine sans peine. De tous côtés, les commissaires de la Convention faisaient prendre les armes aux paysans pour les diriger contre Lyon; Javoques avait levé douze mille hommes dans le Vivarais, Réverchon treize mille dans les dépar-

tements de la Saône, de la Côte-d'Or, de la Haute-Saône et de la Loire, Couthon enfin, par ses écrits, en avait mis vingt-cinq mille sur pied dans le Puy-de-Dôme, sa patrie; or, il fallait offrir un appât considérable à ces masses pour les entraîner au combat, et quel appât pouvait être plus séduisant que les richesses d'une cité populeuse, naguère encore si florissante? Le premier acte du nouveau gouvernement fut donc d'exciter des masses brutales au pillage d'une ville dont les habitants n'avaient pris les armes que pour se défendre contre une poignée de bandits déchaînés. Lyon offrit encore une fois de se soumettre, si la Convention voulait rapporter les décrets rendus contre elle ; mais elle ne devait pas espérer que cette offre serait acceptée, car le tribunal lyonnais avait prononcé le 16, contre Challier, une sentence de mort aussitôt exécutée. Dubois-Crancé, commissaire de la Convention à l'armée des Alpes, somma la ville de se rendre sans conditions, et, ayant reçu une réponse négative, il commença sur-le-champ les hostilités. Il ne fit cependant que peu de progrès jusqu'à l'arrivée des paysans. Kellermann avait requis et réuni à ses bataillons huit mille gardes nationaux, mais cela ne suffisait pas seulement pour cerner complétement la ville. Il occupait en personne la route de Genève, sur la rive droite du Rhône, avec une colonne ; une seconde colonne, sous les ordres du général Rivas, fut placée sur la rive gauche de la Saône, au nord de la ville; une troisième, commandée par le général Vaubois, se rangea sur la rive gauche du Rhône et commença aussitôt à tirer sur les quartiers voisins. Mais Précy disposait dans la ville d'une garde nationale de quarante mille hommes, son arsenal renfermait trois cents pièces d'artillerie, les routes du Sud-Ouest, vers le Forez et Clermont, étaient ouvertes à ses communications, et les assiégeants durent se contenter de défendre leurs propres positions contre les sorties incessantes des Lyonnais. Bientôt même, une attaque des Piémontais ayant rappelé Kellermann en Savoie, toute offensive cessa de la part des républicains. Kellermann repoussa énergiquement l'ennemi, ce qui n'empêcha pas Robespierre de l'accuser aux Jacobins de n'avoir pas réprimé assez énergiquement la rébellion des Lyonnais; le ministre de la guerre prononça immédiatement sa destitution.

A Paris même, le signal de l'effusion du sang était en ce moment donné de tous côtés. Le 13 juillet, une jeune fille de Caen, dont l'imagination exaltée rêvait une république idéale et que le sort des Girondins avait exaspérée contre les démagogues, se présenta chez le favori de la populace parisienne, chez Marat, l'ami du peuple. Cette jeune fille se nommait Charlotte Corday. Elle pénétra jusqu'à Marat, sous le prétexte de lui rendre compte de ce qui se passait en Bretagne, et, d'une main sûre, lui porta un coup de couteau. Nous avons déjà vu que Marat n'avait jamais exercé une influence décisive sur les événements de la Révolution ; s'il s'était élevé par le peuple, c'est que, dans son immense présomption, il possédait la faculté de présenter comme des droits populaires, avec toutes les apparences de la simplicité et de l'honnêteté, ce qui jusque-là avait été réputé criminel et impie, le meurtre des adversaires politiques, le vol des propriétés, la révolte des soldats contre leurs officiers. Lui-même se déclarait le seul dictateur possible qui fût en France, recevait de l'argent du duc d'Orléans (que ne pouvait se permettre le vertueux ami du peuple ?), garnissait sa chambre sale et en désordre de riches meubles de satin, passait sa vie dans de basses intrigues d'amour, et demandait toujours plus instamment les têtes des corrupteurs du peuple. Un tel homme ne pouvait jamais être qu'un instrument dans la main de chefs plus calmes et plus habiles; alors, au mois de juillet, atteint d'une maladie repoussante, il était suspect aux Jacobins à cause de ses désirs de dictature et gênant pour ses amis de la Convention eux-mêmes. La seule conséquence qu'eut sa mort pour l'avenir de la Révolution fut de servir de prétexte aux démocrates parisiens pour donner à leur soif de carnage les apparences d'une juste vengeance. Le lendemain de cet assassinat, Billaud demanda la mort de trente-deux Girondins, et deux députés furent arrêtés comme complices de Charlotte Corday; une protestation contre le 2 juin, signée par soixante-treize de leurs collègues, que l'on trouva chez l'un d'eux, servit de titre d'accusation pour menacer leurs têtes. Le moment était enfin favorable pour prendre, sur le rapport présenté le 8 par Saint-Just, des conclusions telles que les désirait le nouveau pouvoir : le 28 juillet, la Convention décréta la mise hors la loi de vingt députés giron-

dins et la comparution des neuf autres devant le tribunal révolutionnaire.

Les généraux éprouvèrent tout autant que les Girondins les effets du changement qui venait de s'opérer dans le gouvernement. A peine le nouveau Comité eut-il pris possession du pouvoir, qu'il prononça, le 11 juillet, la destitution de Biron et appela ce général à Paris pour y rendre compte de sa conduite. On lui donna pour successeur Rossignol, le protégé de Robespierre, lequel reçut l'ordre (ce fut le premier des actes signés par Robespierre) de mettre le feu, en Vendée, aux maisons, aux haies et aux forêts, de couper les récoltes, de saisir les bestiaux, et de transporter dans d'autres départements les vieillards, les femmes et les enfants. Quant aux hommes, il était entendu qu'ils devaient être mis à mort. « Dans deux mois d'ici, il n'y aura plus de Vendée, » dit Barère. Le tour de Custine arriva vingt-quatre heures après celui de Biron. Le Comité, n'osant pas sévir ouvertement contre lui à cause de l'attachement que lui portaient les troupes, lui envoya le 12 juillet l'ordre de se rendre à Paris, afin de prendre part à une importante délibération. Custine arriva au moment même où l'on venait de recevoir la nouvelle de la prise de Condé ; il fut néanmoins salué dans les rues par les acclamations du peuple, ce qui ne fit que donner au Comité un nouveau motif pour agir promptement. Le 22, la Convention décréta son arrestation, pour cause de sécurité publique. «Je te félicite de la chute de Custine, écrivait Ronsin à Vincent ; j'ai quelque peu contribué à celle de Biron, et j'espère que tu réserves le même sort à Beauharnais et à ses semblables. » Bouchotte et la Commune avaient donc renversé les généraux et les voyaient à leurs pieds ; le principe de la liberté du soldat et de l'indiscipline militaire triomphait sur tous les points.

Le jour même où Custine était conduit en prison, Mayence ouvrait ses portes aux Prussiens. Quoique l'ancien Comité eût à grand'peine renforcé de vingt mille hommes l'armée de Rhin et Moselle, les Français n'avaient pu empêcher le comte Kalkreuth de commencer, le 18 juin l'investissement de la place, et d'attaquer les ouvrages avancés. Cependant, quatre semaines plus tard, il était encore à une demi-lieue du corps principal de la forteresse, et Beauharnais, qui avançait toujours malgré ses

hésitations et ses lenteurs, était au moment de délivrer la ville en enlevant les positions par lesquelles Brunswick protégeait le siége. Mais le relâchement de la discipline et l'absence de sentiments d'honneur se faisaient sentir à Mayence comme dans toutes les armées françaises. Les soldats, qui manquaient de viande et de légumes, commençaient à murmurer, quoiqu'ils eussent encore du pain et du vin en abondance; les commissaires de la Convention craignaient pour leur vie s'ils tombaient dans les mains des Prussiens (1); bref, la capitulation fut signée le 22 juillet. La garnison devait se retirer librement, moyennant la promesse de ne pas servir pendant un an contre les alliés. A cette nouvelle, les soldats témoignèrent la plus grande joie et confraternisèrent le verre à la main avec les Prussiens et les Hessois (2), sans montrer qu'ils ressentissent en rien la honte de se rendre en présence de fortifications intactes, et alors que l'armée de secours était si près d'eux (3). Beauharnais s'arrêta lorsqu'il apprit cette nouvelle accablante, et bientôt après, sûr d'être condamné, il envoya sa démission; mais il ne put échapper aux amis de Bouchotte.

Les mêmes causes qui avaient déterminé le sort de Mayence amenèrent aussi, quelques jours plus tard, la reddition de Valenciennes. Ici, la bourgeoisie désirait depuis longtemps l'arrivée des impériaux et la garnison se plaignait de ses fatigues, quoique, de même qu'à Mayence, les ouvrages avancés fussent seuls pris par l'ennemi et qu'on eût encore des vivres pour un an. A la vérité, les Français n'avaient aucun secours à espérer, car lorsque la nouvelle de l'arrestation de Custine avait été connue au Camp de César, elle y avait provoqué de la part des soldats une révolte qu'il avait été très-difficile de réprimer, et les liens

(1) La correspondance de Brunswick, que nous avons citée plus haut, parle de corruption des chefs français; mais le peu de fondement de ces soupçons ressort des actes du ministère prussien, aussi bien que des récits et des lettres cités dans la *Vie de Merlin de Thionville,* par Reynaud.

(2) Tiré des journaux de ces derniers, par Ditfurth (*Les Hessois en Champagne,* etc.).

(3) Les commissaires de la Convention à l'armée de la Moselle firent aussitôt un rapport empreint de la plus vive indignation. Saint-Cyr croit aussi que la résistance aurait pu durer plus longtemps. Mais il était de l'intérêt des gouvernants de vanter la brave garnison de Mayence, aussi lit-on partout ses louanges. Que l'on compare cependant sa conduite avec celle, par exemple, de Wurmser à Mantoue, en 1797 !

d'ordre et de confiance récemment renoués s'étaient rompus de nouveau. Le 25 donc, les Autrichiens étant parvenus à faire sauter encore quelques-uns des ouvrages avancés, un soulèvement tumultueux des soldats et des habitants éclata dans la place. Les commissaires de la Convention furent menacés à plusieurs reprises par la foule furieuse, un agent ministériel ne lui échappa qu'à grand'peine, et enfin le commandant septuagénaire de la place, le brave général Ferrand, ne voyant d'espoir d'aucun côté, se vit forcé de capituler. Le 1er août, les alliés entrèrent dans la ville, aux cris d'allégresse des habitants, et en prirent possession, non au nom de Louis XVII, mais au nom de l'empereur François. Les émigrés de Bruxelles protestèrent avec indignation ; mais la garnison avait tellement perdu le sens moral, que, dans sa marche pour rentrer en France, elle fit entendre sur la place publique de Soissons des vivat frénétiques en l'honneur du prince de Cobourg et de la maison d'Autriche (1).

Lorsque ces désastres furent connus à Paris, et lorsqu'il devint évident que Cobourg, avec ses forces si supérieures à celles des Français, pouvait facilement disperser l'armée déjà désorganisée du Camp de César et se diriger ensuite sans obstacle vers la capitale, le Comité résolut de tirer parti de ces dangers pour enflammer encore davantage ses partisans politiques et pour consommer la ruine de ses adversaires. A la nouvelle de la prise de Mayence, Custine fut livré au tribunal révolutionnaire, trois nouveaux Girondins furent décrétés d'accusation, et on doubla le personnel du tribunal, afin de lui imprimer une plus grande activité. Après la chute de Valenciennes, la Convention ordonna la confiscation de tous les biens des rebelles de Vendée, la destruction des tombeaux des rois à Saint-Denis, l'arrestation de tous les étrangers résidant en France, surtout des Anglais, dont le gouvernement, disait-on, combattait ses ennemis par le meurtre et l'incendie et devait, par conséquent, être maudit de l'Europe entière. Il n'est pas besoin de faire remarquer que ces décisions n'avaient rien de commun avec la perte des forteresses ni avec le moyen de rétablir la fortune des armes ; le seul rapport

(1) D'après les témoignages unanimes des commissaires et des généraux.

qu'elles eussent avec la guerre, était de rendre la paix impossible.

Depuis longtemps il n'était plus question de négocier avec la Prusse. La faction actuellement triomphante avait, au contraire, soudoyé dès le mois de juin contre le roi et le duc d'York des assassins dont les plans furent découverts et déjoués par suite d'une correspondance interceptée devant Mayence (1). Quant à l'Angleterre, le Comité accumula contre elle toutes les insultes que pouvait lui fournir la langue française, car une réunion générale de tous les démocrates anglais devait avoir lieu à Édimbourg au mois de septembre, et on voulait leur inspirer le courage de la révolte par une rupture irréconciliable avec leur gouvernement. Enfin, pour ce qui concernait l'Autriche, les instructions secrètes données à Maret et à Sémonville décidèrent du sort de la reine prisonnière. L'ancien Comité, au dernier jour de son existence, avait eu la bassesse et la lâcheté de dénoncer à la Convention les intrigues qui avaient été sinon conduites du moins favorisées par lui pour la délivrance de Marie-Antoinette, d'accuser à ce sujet un officier dont il connaissait l'innocence, le général Dillon, et de décider que la dangereuse reine serait séparée de son fils. La Commune se chargea avec une joie cruelle de l'exécution de ces ordres. Ses agents parurent au milieu de la nuit et arrachèrent la malheureuse mère à son sommeil pour lui faire connaître la décision du Comité. Une scène terrible s'ensuivit. Pendant plus d'une heure, la reine lutta contre les sbires, leur opposant une énergique résistance, se jetant sur le lit de son fils et couvrant l'enfant de son corps. Sourde aux exhortations comme aux menaces, elle restait inébranlable dans la résolution de ne pas céder, lorsque tout à coup un de ces hommes, saisissant la jeune princesse, s'écria qu'il tuerait la fille si on ne lui livrait pas le fils. A ces mots, la mère infortunée fut vaincue; elle se laissa enlever un enfant pour sauver la vie à l'autre (2).

(1) Cette correspondance se trouve en Angleterre (*State-paper-office*); son authenticité ressort d'un détail sur Dumouriez qui n'était connu alors que d'un très-petit nombre de personnes.

(2) Les commissaires de la Commune rapportent ainsi ce fait : « La séparation s'est faite *avec toute la sensibilité* qu'on devait attendre dans cette circonstance, où les magistrats du peuple ont eu *tous les égards* compatibles avec la sévérité de

Après cette nuit d'horreur, rien ne pouvait plus atteindre la reine. Au milieu de toutes les tortures qui lui étaient encore réservées, elle ne montra plus qu'une calme résignation et l'espoir d'une mort prochaine. Ses persécuteurs ne la lui firent pas longtemps attendre. Vers la fin de juillet, le Comité apprit que Sémonville et Maret, dont les puissances redoutaient les menées révolutionnaires en Italie autant qu'elles s'effrayaient des conséquences de leur mission à Constantinople, avaient été arrêtés par un commandant autrichien à leur passage dans les Grisons et envoyés prisonniers à Milan. Du moment que ses instructions étaient tombées de la sorte entre les mains de l'Autriche, le Comité devait en craindre la publication intempestive; il résolut donc de s'affranchir, par une mesure radicale, de tout soupçon d'humanité ou d'amour de la paix. Il fit décréter par la Convention, le 1er août, la translation de la reine à la Conciergerie et sa comparution devant le tribunal révolutionnaire. En assimilant ainsi la fille de Marie-Thérèse aux criminels ordinaires, il interdisait pour longtemps à la République toute possibilité de négocier avec l'Autriche.

Guerre donc, guerre incessante, guerre irréconciliable, guerre générale, tel fut le mot d'ordre que la souveraineté de Robespierre répandit dans la France entière, et cela dans un moment où la ruine systématique des armées enlevait tout moyen de résister à la moindre attaque sérieuse. L'armée des Alpes, dans son état de faiblesse, n'aurait pu empêcher les forces austro-sardes, qui lui étaient deux fois supérieures, de délivrer Lyon. La République était hors d'état de protéger les côtes de la Vendée contre un débarquement des Anglais. Après avoir été longtemps sans trouver un chef pour l'armée du Rhin, on avait fini par nommer à ce poste un capitaine de dragons, nommé Carlin, qui s'amusa à ranger ses régiments le long de la frontière selon l'ordre de leurs numéros. Sur la frontière de Flandre enfin, une attaque vigoureuse des Autrichiens aurait suffi pour disperser le Camp de César, déjà démoralisé, et pour ouvrir aux troupes en-

leurs fonctions. » Louis Blanc (IX, 379) trouve la séparation bien motivée par cette circonstance que, depuis la mort de Louis XVI, la reine traitait son fils en roi, c'est-à-dire donnait pour les repas, à un enfant de huit ans, un siége plus élevé que celui qu'elle occupait elle-même.

nemies la route de Paris, où elles seraient arrivées plusieurs semaines avant qu'il eût été possible d'y recevoir des renforts (1). Ne pas se laisser effrayer par une telle situation, rassembler toutes ses forces, préférer la mort à l'asservissement eût été le comble de l'héroïsme; mais exaspérer toujours plus l'ennemi par des crimes inutiles et de grossières injures, était de la démence. En réalité, cependant, il n'y eut ici ni courage ni folie. La plupart des démocrates parisiens n'avaient aucune idée de la ruine qui les menaçait; ils ne voyaient que leurs ennemis de la capitale et ne songeaient nullement aux puissances étrangères et à leurs armées lointaines. Quant au gouvernement, s'il ne connaissait pas toutes les particularités de la diplomatie de ces puissances, il était cependant si bien instruit de la situation générale, ainsi que des plans et des faiblesses de la coalition, qu'il ne crut pas un seul instant à un danger sérieux. Tout ce que les orateurs faisaient entendre à la tribune pour exciter le peuple contre les traîtres n'était que déclamations froidement calculées. Desforgues savait, par les rapports secrets mais continuels de ses agents belges, que Cobourg rejetait tout projet de marche sur Paris, qu'on était unanime au quartier général des alliés pour ne vouloir que reprendre les places de la frontière, et que la coalition, sourdement minée de toutes parts, était menacée d'une dissolution complète (2). Ce fut d'après ces données que Bouchotte sévit avec tant de calme

(1) Poisson, vieil officier patriote, dit, II, 242 : « La lenteur des opérations des alliés, la lenteur avec laquelle ils s'avançaient et leur manque d'union constituèrent alors la véritable défense du pays qu'ils voulaient envahir. » Il cite, en outre, un discours du maréchal Bugeaud à la Chambre des députés (séance du 6 janvier 1834), dans lequel le célèbre général constate l'insuffisance des services rendus par les volontaires nationaux et leur manque de discipline, et arrive à cette conclusion : « Ce n'est qu'à Fleurus qu'ils ont commencé à rendre des services : à Jemmapes et à Valmy, les principales forces étaient composées de la vieille armée de ligne... C'est le système de guerre que suivaient les étrangers qui a sauvé la France. » Nous verrons plus loin que ce salut fut dû plus encore aux discordes des alliés qu'à leur système de guerre. Mais, dans tous les cas, on ne le dut pas à la politique terroriste des Jacobins. Louis Blanc lui-même (IX, 134, édition de Paris) fait cette remarque : « En de telles extrémités, *la France était perdue*, si les gouvernements qui l'attaquaient eussent eu la centième partie du génie et de la valeur que déploya le Comité de Salut public. »

(2) Outre les agents belges, quelques chargés d'affaires du Sud de l'Allemagne, ainsi que Barthélemy, l'adroit envoyé en Suisse, fournissaient de nombreuses nouvelles diplomatiques. A cela se joignait la corruption. Il y avait alors des envoyés de grandes puissances qui recevaient de la France des subsides annuels, en échange desquels ils adressaient régulièrement des rapports à Paris.

contre les généraux, et joua l'existence de l'armée pour renverser les officiers qui lui portaient ombrage. Ce fut par suite de cette sécurité que le Comité lança de tous côtés ses manifestes belliqueux, sachant bien que, sans le prétexte des armements, il ne pourrait mettre à exécution les brigandages qu'il méditait depuis longtemps, et que les excitations d'un état de guerre lui étaient nécessaires pour entretenir l'ardeur de ses partisans.

Examinons maintenant en détails à quel point la situation des puissances lui était exactement dépeinte, et comment celles-ci, au moment même où le triomphe des Jacobins avait fait disparaître toute tendance vers la paix et avait privé la France de ses moyens de défense, renoncèrent à leur tour à vaincre la Révolution.

CHAPITRE V

COMPLICATIONS DIPLOMATIQUES AU SUJET DE LA POLOGNE.

Tandis que la démocratie établissait à l'Ouest de l'Europe sa redoutable domination, sans se laisser effrayer par l'inimitié de l'Allemagne, de l'Angleterre, de l'Espagne et de l'Italie, à l'Est, l'impératrice Catherine, quoiqu'elle restât en apparence calme dans sa force, avançait en silence et pas à pas vers le but qu'elle s'était proposé : la soumission, non plus de quelques provinces de la Pologne, mais de ce pays tout entier. Elle avait veillé à ce que le partage ne pût donner à la Prusse ni influence ni sécurité en Pologne, et avait même su profiter de l'irritation des Polonais contre les Prussiens pour enlacer de plus en plus la république dans ses filets. Nous avons déjà remarqué que les élections à la diète avaient été faites partout sous l'empire de cette pensée qu'il fallait obtenir de la faveur de Catherine protection contre la Prusse; la noblesse polonaise était tellement démoralisée, qu'elle se soumit facilement à cette nécessité. Enhardis par ce succès, les agents russes songèrent aussitôt à prendre des mesures d'une plus vaste portée.

Le désir de se séparer complétement de la fortune chancelante de la Pologne commençait à fermenter en Lithuanie chez une partie de la noblesse, et, dès le mois de mai, des envoyés de Wilna et d'autres villes étaient arrivés à Saint-Pétersbourg, sous la conduite de Kamenski, palatin de Minsk, pour demander l'érection de la Lithuanie en un État séparé, vassal de la Russie. En Courlande, une fraction de la noblesse alla plus loin encore. Ce pays, qui était de nom un fief polonais, mais qui, en réalité, relevait de la Russie depuis plus d'un demi-siècle, avait été fortement ébranlé, après 1791, par les troubles de Pologne. Le duc de Courlande avait adopté avec empressement les idées du parti de la constitution polonaise; il avait donné de nouveaux droits à ses villes, avait rendu la possession des biens féodaux accessible à la bourgeoisie, et s'était attiré par là la haine de la noblesse. De part et d'autre, des plaintes avaient été adressées à Varsovie, et, après une longue enquête, il avait été décidé, au commencement de 1792, que le gouvernement de la Courlande serait complétement modifié dans un sens libéralement monarchique. Tant que la constitution polonaise se maintint, la noblesse dut cacher sa colère et se renfermer dans une silencieuse soumission; mais à peine les armes russes eurent-elles triomphé en Pologne et renversé les lois de 1791, qu'elle se hâta de réclamer l'auguste protection de l'impératrice en faveur de ses anciens priviléges et monopoles. Le premier résultat de cette démarche fut une courte lettre par laquelle le secrétaire de l'envoyé russe à Mittau intima au représentant de la couronne polonaise dans cette ville au nom de Catherine, l'ordre de quitter le pays dans les vingt-quatre heures. Aussitôt, le duc envoya à l'impératrice une ambassade respectueuse et rétablit les principaux droits de la noblesse, afin d'enlever à celle-ci tout prétexte à de nouvelles violences; toutefois il ne put l'empêcher d'envoyer aussi à Saint-Pétersbourg un agent chargé de contre-balancer tous ses efforts. Cet agent était un certain seigneur de Howe, ancien favori du duc, mais dont le changement des circonstances avait également changé les sentiments, qui rôdait sans cesse dans toutes les antichambres de Saint-Pétersbourg, et que les ministres ménageaient, tout en le méprisant personnellement, parce qu'ils trouvaient en lui un instrument facile. Après avoir

extorqué au malheureux duc une somme de 110 000 ducats, qu'il partagea avec Suboff et Markoff, il alla encore au delà de ce que voulaient des Lithuaniens, et déclara sans détours que l'incorporation formelle de la Courlande à l'empire russe était la seule chance de salut qui restât à ce pays. Catherine, qui n'osait pas aller si loin par égard pour les puissances européennes, lui fit reprocher par Suboff son zèle irréfléchi ; mais le vice-chancelier Ostermann ne craignit pas d'avouer en secret à l'ambassadeur de Hollande que le peu qui restait encore de la Pologne « tendait le cou » pour passer sous la domination de Catherine et avait déjà fait des propositions à cet effet (1). Cinq mois donc après le 23 janvier, le traité de partage ne suffisait déjà plus au cabinet de Saint-Pétersbourg, et la possibilité d'étendre les frontières russes jusqu'à la Wartha et au Niémen commençait à miroiter devant les yeux de l'impératrice Catherine.

Cependant la diète chargée de ratifier la cession faite aux puissances ouvrit ses séances à Grodno le 17 juin. Le comte Bilinski en fut nommé maréchal, ainsi que l'avait décidé Sievers. Malgré la tâche humiliante réservée à la diète, six compétiteurs s'étaient présentés pour ce poste honorifique, ce qui était bien propre à donner une triste opinion des dispositions des membres en général. La formule du serment par lequel Bilinski devait jurer fidélité à ses devoirs fut l'objet d'une vive discussion, qui remplit toute la première séance. Jusque-là, toute confédération avait cessé de droit en Pologne à l'ouverture d'une diète ; mais on exigea cette fois que le maréchal jurât fidélité à la confédération de Targovice, attendu qu'un grand nombre des députés étaient des hommes nouveaux, de la part desquels les anciens Targoviciens redoutaient une diminution d'influence et peut-être même des poursuites au sujet de leur conduite passée. Après trois jours de discussions orageuses, la question fut résolue en faveur des Targoviciens, et le 20 les notes remises par Sievers et Buchholz purent être présentées à la diète. Ces notes demandaient en termes précis la formation d'un comité investi des pouvoirs nécessaires pour conclure un traité définitif avec les deux puissances. Buchholz, prévoyant une forte opposition, re-

(1) Hogguer aux États-Généraux, 14 juin.

commanda au général Moellendorf de tenir l'armée prête, quoique, ajoutait-il, les Polonais fussent divisés entre eux par des querelles jalouses, qu'ils se fussent familiarisés avec l'idée du partage, et qu'ils désirassent en finir promptement, afin d'empêcher le pays d'être ruiné par les Russes.

En effet, les membres de la diète étaient d'accord au sujet de l'immolation de leur pays, mais, sur tous les autres points, ils étaient divisés par des haines irréconciliables. Tandis que les Targoviciens et les nouveaux venus s'observaient avec méfiance, il se formait des deux parts un fort parti russe et un petit parti prussien; d'un autre côté, le roi Stanislas et ses amis, dans l'espoir de créer des embarras et des obstacles aux puissances copartageantes, cherchaient à mêler l'Autriche aux négociations. Quelques-uns des partisans de la Russie, à la tête desquels était le maréchal Bilinski, regardaient le moindre signe de l'ambassadeur russe comme l'expression formelle de la volonté de Catherine, tandis qu'au contraire le chef le plus influent des Targoviciens, Kossakowski, général russe lui-même, ressentait la plus violente jalousie contre Sievers, à la place duquel il aurait voulu gouverner son pays, sous la protection de l'impératrice; Kossakowski cherchait donc en secret à contrecarrer tous les actes de son rival et à rendre celui-ci suspect à l'impératrice, en le lui dépeignant comme un diplomate inhabile et malheureux dans ses négociations. Il était puissamment soutenu à Saint-Pétersbourg par Suboff, qui détestait Sievers depuis que celui-ci avait dénoncé à Catherine les exactions commises en Courlande par son favori. Bientôt donc, Sievers rencontra partout des difficultés inattendues, surtout lorsque indépendamment du traité de partage, il chercha à rétablir un peu d'ordre dans le gouvernement de la Pologne, proposa une nouvelle constitution, et tenta de mettre obstacle à l'égoïsme avide de Kossakowski et de ses amis. Catherine lui interdit toute réforme avant la conclusion du traité, et Suboff continua à protéger toutes les escroqueries et toutes les déprédations des Targoviciens. « Pourquoi voulez-vous empêcher le bon Kossakowski de s'enrichir aux dépens de la Pologne? écrivait Igelstrœm à l'ambassadeur. Tous les gouvernants l'ont fait et le feront toujours ». Sievers, quoique tout-puissant pour opprimer la Pologne, était sans force pour

réprimer les excès d'un filou de haut étage, et Kossakowski put impunément poursuivre ses rapines. Comme les moins considérables d'entre les députés désiraient vendre leurs votes le plus cher possible, et que les autres, pour sauvegarder leur honneur, ne comptaient signer l'acte de partage que sous l'apparence de la contrainte, il était évident que le bruit, la confusion et la haine rempliraient la salle de la diète; mais il était certain aussi que, sous le titre de tragédie historique, on ne jouerait là qu'une grande pièce à intrigue.

Ces diverses tendances se manifestèrent aussitôt après la lecture des deux notes. Le roi voulait qu'on cherchât à intéresser les puissances européennes en faveur des malheurs de la Pologne, et le parti de Kossakowski espérait qu'en faisant appel à la générosité russe on préviendrait le partage; tous décidèrent donc qu'il fallait faire aux envoyés une réponse négative. Ceux-ci cependant ayant fait connaître qu'ils n'admettraient aucun détour et ayant insisté pour l'établissement immédiat du comité, le roi proposa d'accréditer de nouveau auprès de l'empereur l'ancien envoyé à Vienne, le général Woyna, homme d'honneur et d'un patriotisme déclaré, en le chargeant de demander le secours de l'Autriche, qui, après le premier partage de 1772, avait garanti l'intégrité du territoire de la république. Mais il fut impossible de maintenir la majorité dans la ligne de conduite indiquée par cette motion. Le maréchal Bilinski ayant ramené la discussion sur la question principale, l'établissement d'un comité, cent sept voix contre quarante-deux se prononcèrent en faveur d'une résolution qui donnait satisfaction à toutes les opinions et était comme le reflet de chacune d'elles. Il fut décidé qu'un comité serait formé, mais qu'il ne négocierait qu'avec la Russie, et non avec la Prusse; qu'en second lieu, il ne s'occuperait pas de la cession du territoire, mais seulement d'une alliance avec la Russie; et enfin, qu'il ne traiterait qu'avec le concours du chargé d'affaires d'Autriche, du Caché, représentant de la puissance protectrice. Ce dernier point avait été suggéré par le parti du roi; le second était l'expression de la pensée favorite de Kossakowski, qui voulait empêcher le partage en mettant le pays tout entier aux pieds de la Russie; le premier enfin répondait aux désirs de presque tous les députés, quoiqu'il

émanât primitivement d'une source plus élevée, du cabinet même de Saint-Pétersbourg.

Catherine, comme nous l'avons vu, s'était décidée à acheter le consentement de l'Europe à la conquête de la Pologne par la cession d'une faible partie de ce pays à la Prusse. Elle n'était pas encore en mesure d'adopter une autre ligne de conduite ; le traité de Saint-Pétersbourg avait été conclu et exécuté, et la Prusse évitait avec soin de donner à la Russie le moindre prétexte à un changement de système. D'un autre côté, le ministre autrichien, toujours inquiet, agité et irrésolu, était désireux d'acquérir aussi une province polonaise, et, s'il ne pouvait y parvenir, il était prêt à susciter des obstacles au partage russo-prussien. Le 16 juin, il envoya à Saint-Pétersbourg une dépêche dans laquelle il exposait sans détours les prétentions de l'empereur sur Cracovie, Czenstochowa et tout le pays environnant, et demandait même au besoin le partage complet de la Pologne. Catherine ayant refusé d'accéder à ces demandes, il somma de nouveau le gouvernement russe, le 12 juillet, d'ajourner le partage de la Pologne jusqu'à la fin de la guerre avec la France, donnant pour motif le peu de confiance que lui inspirait la Prusse. Ces notes ne firent naturellement que fortifier Catherine dans la résolution de hâter le plus possible la conclusion de ce qui la concernait dans les affaires de Pologne; de plus, elles lui montrèrent de nouveau toute la profondeur de l'abîme qui se creusait entre les puissances allemandes, et qui, pour longtemps, délivrait la Russie de la crainte que les cours de Vienne et de Berlin ne se réunissent pour agir contre elle. Toutefois, Catherine était résignée à abandonner à la Prusse la province qui lui avait été promise, mais elle ne s'en affermit que davantage dans la résolution de maintenir et de faire sentir sa prépondérance sur tous les autres points. Elle ne voulait pas, par exemple, que la Pologne traitât avec la Prusse sur le même pied, dans le même temps, ni par le même acte qu'avec la Russie. Elle entendait que la cession à la Russie eût lieu sans délai; après quoi les affaires des deux petits États, c'est à dire de la Pologne et de la Prusse, pourraient être activées ou retardées, suivant les circonstances, mais toujours sous la haute direction de la Russie. L'acte qui accréditait Sie-

vers comme envoyé près de la république était rédigé de telle sorte que celui-ci pouvait, à son gré, négocier isolément ou de concert avec le ministre prussien. Sievers avait présenté cet acte au gouvernement polonais à l'insu de Buchholz, et l'on conçoit avec quel empressement ce gouvernement avait accueilli la possibilité d'une négociation séparée, qui servait en même temps les intérêts de la Pologne et sa haine contre la Prusse. La diète pouvait donc compter sur le concours de la Russie, ce qui lui permettait de résister unanimement et énergiquement aux prétentions du cabinet de Berlin (1).

Dans ces circonstances, on fit peu d'attention à une note par laquelle les deux envoyés protestèrent le 29 juin contre la séparation des intérêts russes et prussiens, et demandèrent instamment la nomination d'un seul et unique comité pour les deux puissances. Les Polonais savaient que, pour le moment du moins, Sievers ne pouvait être sérieux en ceci ; plusieurs voix proposèrent même d'attendre l'effet de l'ambassade de Vienne et de l'offre d'une alliance avec la Russie, et de ne rien décider jusque-là au sujet de la prorogation de la diète. Or, d'après les lois polonaises, une diète extraordinaire, telle que celle-ci, ne possédait jamais ses pouvoirs que pour quinze jours ; si cette motion avait prévalu, l'assemblée aurait donc été dissoute le 2 juillet. C'en était trop pour Sievers ; il entra dans une violente colère, fit arrêter le 1er juillet sept députés du parti du roi et de celui de Kossakowski, ordonna une exécution militaire contre les biens du comte Tyskiewicz, le neveu du roi, et fit saisir tous les revenus de Stanislas, sous le prétexte de les employer à satisfaire ses nombreux créanciers, déclarant que, si le roi ne cédait pas, il était décidé à se porter aux dernières extrémités. Il menaça même de contributions et de violences les provinces de Masovie et de Cracovie, de sorte que Buchholz, désirant dans sa bonhomie prévenir de grands malheurs, invita le primat de Gnesen à venir à Grodno pour représenter au roi son frère les dangers de la situation.

Cependant, on reconnut bientôt que tout ce bruit ne produirait rien de grave. Les deux chanceliers de la diète se réunirent aux

(1) On voit encore à cette occasion combien la situation des puissances coalisées était connue à Paris. L'article *Allemagne*, au *Moniteur* du 30 juillet, est rempli des détails les plus exacts sur les affaires de Pologne.

envoyés, et, le 2 juillet, toute cette affaire fut réglée à l'amiable. On convint d'abord de répondre à la note du 29 juin que la diète n'avait jamais eu la pensée d'exclure pour toujours la Prusse des négociations, mais que, pour le moment, le comité n'était autorisé à traiter qu'avec la Russie seule. Sievers céda dès le premier mot, et comme Buchholz soulevait une vive opposition, il finit par avouer que tels avaient toujours été les ordres du gouvernement russe et la volonté expresse de l'impératrice. Mais il promit en même temps, sur ce qu'il avait de plus sacré, qu'aussitôt après la conclusion du traité russe il obtiendrait des pouvoirs pour le traité prussien, qu'il ne laisserait présenter aucune autre affaire aux délibérations de la diète, et qu'il accélérerait la conclusion de ce traité par tous les moyens qui seraient en son pouvoir. Buchholz, quoique très-désagréablement surpris, n'avait aucun moyen de résister ; il chercha à se consoler par la pensée que ce retard laisserait aux Polonais le temps de se calmer, et qu'ensuite la délibération marcherait plus vite. Le roi Frédéric-Guillaume déclara que c'était très-fâcheux, sans doute, mais qu'il fallait savoir faire la part de la vanité féminine ; quant aux ministres prussiens, ils n'y pouvaient rien non plus, cependant ils commencèrent à se méfier de l'amitié de la Russie et à prédire des malheurs de toute nature.

Sievers suspendit aussitôt les mesures sévères qu'il avait ordonnées ; il fit mettre en liberté les députés qui avaient été arrêtés, et permit même qu'ils remplissent plusieurs séances de la diète de leurs plaintes au sujet de ses usurpations de pouvoir. Poninski, neveu du maréchal, présenta contre l'arrestation de ses collègues une protestation que toute la diète adopta, mais dont le maréchal défendit l'insertion au procès-verbal. L'installation du comité fut encore retardée de quelques jours, d'un côté parce que beaucoup de députés voulaient qu'on leur forçât la main, de l'autre par suite des obstacles que Kossakowski chercha à susciter à l'envoyé russe. Le 12 cependant Sievers prit les mesures nécessaires pour arriver à une conclusion. Il commença par menacer d'expulser de l'assemblée tous les rebelles et les agitateurs, puis, le 16, il déclara qu'il allait faire occuper par les troupes russes les terres de tous les récalcitrants, confisquer les revenus de l'État et retenir la solde des soldats polonais. Ces

deux derniers traits suffiraient pour caractériser l'événement, car il y avait des mois que la caisse de Pologne était vide, et depuis le mois de septembre déjà, les troupes n'étaient plus payées (1). La menace de Sievers était donc absolument vide de sens; néanmoins la diète s'en contenta, et le 17, après une scène orageuse dans laquelle plusieurs députés se déclarèrent prêts à partir pour la Sibérie, le comité fut investi des pouvoirs réclamés pour lui. On protesta en même temps contre la contrainte qui venait d'être exercée; mais Sievers ne s'en inquiéta pas et il présenta son traité à la discussion apparente du comité, qui devait l'accepter sans y rien changer. Par ce traité, la Pologne cédait à la Russie les provinces déjà occupées par elle; en retour, la Russie s'engageait à protéger la future constitution polonaise, à accorder à ses nouveaux sujets une entière liberté religieuse, et au commerce tous les priviléges imaginables. Le roi Stanislas et Kossakowski furent les premiers à demander qu'on se hâtât, et tous deux pour le même motif: ils espéraient, par une prompte acceptation, s'assurer la protection de Catherine contre la Prusse. L'acte fut donc signé le 22 juillet; c'était la consécration solennelle de la conquête de la Pologne par la Russie.

Buchholz, pensant enfin que son tour était venu, réclama aussitôt en faveur du comité les pouvoirs nécessaires pour négocier avec la Prusse; mais la diète fut unanime à décider qu'il fallait lui résister par tous les moyens possibles. Les mêmes députés qui, deux jours auparavant, avaient déclaré préférer l'exil en Sibérie au traité russe, entre autres Kimbar, d'Upita, se portèrent garants que Catherine, entre les mains de laquelle ils avaient remis leur sort, ne les livrerait pas aux Allemands. Quelques voix seulement osèrent soulever un doute à cet égard; d'autres proposèrent de nouveau de faire appel à l'Autriche; enfin il fut décidé qu'on demanderait aide et protection à Vienne et à Saint-Pétersbourg tout à la fois. Sur les instances de Buchholz, Sievers réunit plusieurs fois les chefs des différents partis, qui tous réclamèrent un traité de commerce favorable comme première condition du traité politique. Sievers leur déclara alors que Catherine était inébranlable et insistait pour la cession du territoire ré-

(1) Buchholz, 2 juillet. — Rapport du connétable Ozarowski, 26 juillet (*Journal politique*, 1793, p. 813).

clamé par la Prusse ; mais, en même temps, il avoua à son collègue qu'il trouvait la demande des Polonais très-juste, et que si l'on essayait d'arrêter quelques députés, il était à craindre que toute la diète ne se dispersât. Buchholz se dit bien que, tant qu'il s'était agi des intérêts de la Russie, il n'avait été question ni de conditions ni de danger (1) ; d'un autre côté, il n'avait aucune instruction au sujet du traité de commerce que réclamaient les Polonais ; mais, en ce moment même, on reçut la nouvelle de la prise de Mayence, nouvelle qui fit une profonde impression sur tous les partis, et Sievers ayant présenté le 29 à la diète une note qui décida, le 31, la délégation des pouvoirs, Buchholz se flatta de nouveau de l'espoir d'être avant trois semaines au but de ses désirs. Une circonstance particulière vint encore augmenter sa sécurité. Aussitôt après le 23 juillet, le général Kossakowski, sous le prétexte de se rendre dans ses terres, était parti pour Saint-Pétersbourg, dans le but d'agir personnellement contre la Prusse sur l'esprit de Catherine ; mais il n'était pas à moitié chemin qu'il reçut de l'impératrice l'ordre de ne pas paraître dans la capitale avant la signature du traité prussien. Bref, Buchholz était si plein de confiance dans la sincérité et dans l'appui de Catherine, qu'il crut devoir mettre son gouvernement en garde contre toute insinuation soupçonneuse envers la Russie, « car, dit-il à Mœllendorf, chez nous tout est possible, même la méfiance contre la Russie. »

En effet, l'impatience commençait à se faire sentir à Berlin et au quartier général, et Buchholz reçut, au commencement d'août, l'ordre de menacer les Polonais d'une attaque du général Mœllendorf s'ils n'en avaient pas fini pour le 20. L'occasion d'exécuter cet ordre ne tarda pas à se présenter, car les discussions du comité montrèrent aussitôt que les pouvoirs conférés à celui-ci le 31 juillet n'avaient pas encore trait à la cession du territoire, mais seulement au traité de commerce. Les jours s'écoulaient en vaines formalités, si bien que, le 15 août, Buchholz somma Sievers de faire connaître aux Polonais les menaces de la Prusse. Contre son attente, Sievers trouva différents prétextes pour éluder cette demande, et, à dater de ce moment, Buchholz remarqua un

(1) La ville de Grodno était alors si bien surveillée, que nul ne pouvait circuler sur la promenade sans l'autorisation du commandant russe (Ferrand, III, 302).

refroidissement sensible dans le zèle de l'envoyé russe. Il ne sut d'abord s'il devait attribuer cette indifférence à l'âge avancé de Sievers, à son faible pour les Polonais, ou à la petite ambition de ne pas vouloir que le traité prussien fût conclu plus vite que ne l'avait été le traité russe. Mais peu à peu cette froideur se manifesta à l'égard de la Prusse en général, et les Polonais en tirèrent avantage pour manifester leur haine sans aucun détour; ils allèrent même, le 19, jusqu'à menacer de la peine due aux coupables de haute trahison tout député qui parlerait encore de la cession. En même temps, ils envoyèrent à Saint-Pétersbourg la proposition officielle d'un traité d'alliance qui, par la force même des choses, ne pouvait que consacrer la soumission de la Pologne à la Russie. Néanmoins Buchholz conjura le général Mœllendorf de ne pas franchir le cordon, de crainte, dit-il, que la Lithuanie n'agît exclusivement d'après les ordres de la Russie, sans s'inquiéter en rien du sort de Cracovie ou de la grande Pologne. Il pensait qu'au lieu de recourir aux armes, il fallait attendre le résultat de ses instances auprès de Sievers.

Mais Sievers et sa souveraine avaient alors de bien autres projets. Thugut, dans ses rapports avec Rasumowski, avait encore une fois fait allusion au partage complet de la Pologne, et Sievers pensait qu'en présence d'une semblable tendance, la Russie, au lieu de diviser cet État, devait, au contraire, songer à le réunir de nouveau, mais sous sa suzeraineté bien entendu. Dès lors, il se demanda s'il ne convenait pas de chercher des prétextes plausibles pour retarder la signature du traité prussien. Il fallait qu'il sût auparavant si l'impératrice avait sur la Pologne des vues plus vastes, ce qui lui semblait fort probable dans l'intérêt de la Russie. Il en réitéra la demande le 19, disant qu'il attendait les ordres de Catherine pour hâter ou retarder la conclusion du traité. Le 25 août cependant, il fit un pas en avant et présenta un projet de traité à l'envoyé prussien, en déclarant que tout ce qu'il pouvait faire désormais était de forcer la diète à l'accepter. Ce projet faisait mention de la cession en général; mais, dans la question si longtemps discutée de la régularisation des frontières, il n'était fait droit qu'à moitié aux demandes de la Prusse, c'est-à-dire pour ce qui regardait la contrée de Czenstochowa seulement, et non pour le pays de Zakroczyn. Quoique cet acte fût en

contradiction avec les dernières instructions de Buchholz, celui-ci, qui sentait son impuissance, consentit à le signer et pressa sa cour de l'accepter, afin d'échapper définitivement à d'interminables embarras. Sievers parut alors pour un moment revenu à ses sentiments passés. Il ordonna à la diète d'en finir promptement, avec autant de sévérité qu'il en avait déployé quatre semaines auparavant, lorsqu'il s'était agi de la Russie, et le 29 une violente tempête s'étant élevée à ce sujet dans l'assemblée, un député qui voulait céder ayant été arrêté comme traître par ses collègues, et d'autres partisans de la Prusse ayant été menacés de coups de sabre dans la salle même, il déclara que deux bataillons de grenadiers gardaient la salle, d'où personne ne sortirait avant d'avoir signé. Néanmoins, Buchholz n'était pas rassuré. D'un côté, il voyait avec inquiétude Sievers soutenir le traité de commerce et encourager les Polonais à se montrer fermes sur ce point ; de l'autre, il découvrit tout à coup l'influence de l'Autriche dans la discussion, ce qui n'avait pas eu lieu lorsqu'il s'était agi du traité russe. Ce n'est donc qu'avec une vive anxiété qu'il voyait arriver le 2 septembre, qui devait être le jour décisif.

Il reconnut en effet, ce jour-là, que ses pressentiments ne l'avaient pas trompé. Sievers n'avait pas cherché à dissimuler la pression que la Russie prétendait exercer sur les votes. Des grenadiers russes occupaient toutes les portes de la salle ; leur chef, le général Rautenfeld, était assis au milieu des députés, près du trône du roi ; quiconque voulait sortir était repoussé à coups de crosse de fusil. Pendant quelques heures, un tumulte effroyable régna dans l'assemblée ; enfin la discussion du projet s'ouvrit, à la prière du roi et de l'évêque Kossakowski, et une proposition du général Miacynski fut adoptée par soixante et une voix contre vingt-cinq, proposition que personne ne connaissait, dont il ne fut pas donné lecture, et que Miacynski s'était contenté de recommander en disant que c'était le projet rédigé par Sievers. Ce ne fut pas tout encore. La diète publia une protestation rédigée dans les termes les plus violents contre la pression dont elle avait été l'objet, ce qui, du reste, n'aurait pas inquiété Buchholz plus que Sievers ; mais ce qui était plus grave, elle y ajouta quatre articles additionnels, d'après lesquels la Prusse devait s'engager 1° à remettre aux Polonais la

vierge de Czenstochowa, 2° à ne pas contraindre le primat de Gnesen à résider sur le territoire prussien, 3° à renoncer à toute prétention sur les biens de la maison de Radziwill, 4° à consentir enfin à ce que la ratification du tout n'eût lieu qu'après la signature du traité de commerce exigé par les Polonais.

Les trois premiers points, sans doute, étaient désagréables aux Prussiens ; cependant ils auraient encore pu y accéder pour s'assurer la possession d'une grande et belle province polonaise; mais le quatrième rejetait la solution générale dans un avenir d'autant moins déterminé que la diète exigeait la garantie de la Russie pour le traité de commerce, de même que pour le traité de cession. Ces clauses remettaient donc tout en question, et le déploiement des forces russes, aussi bien que l'irritation des Polonais pendant la séance, n'étaient plus qu'une vaine comédie. Furieux et affligé tout à la fois, Buchholz courut vers Sievers pour lui faire des représentations énergiques; Sievers lui répondit froidement qu'il savait à n'en pouvoir douter que les Polonais ne retireraient pas les quatre articles s'ils n'y étaient contraints par la force, et que la Russie ne pouvait plus user de violence à leur égard. Buchholz demanda au moins à Sievers de consentir à ce que les troupes prussiennes se missent en marche; mais l'envoyé russe déclara qu'il serait souverainement injuste de combattre des gens qui étaient prêts à signer, et qu'il ne pouvait les blâmer de poser quelques conditions, destinées, comme le traité de commerce par exemple, à leur assurer des moyens d'existence. Enfin, il prévint toute nouvelle explication par ces paroles décisives. « J'ai reçu de nouveau l'ordre de faire conclure avec la Prusse le traité de cession, mais, en même temps, d'assurer aux Polonais la liberté et la facilité du commerce, sans lesquelles la Pologne serait dans une dépendance trop absolue de la Prusse. » Cette déclaration mettait fin à toutes les incertitudes. L'idée du traité de commerce, comme autrefois l'idée des deux traités séparés, avait été suggérée par le gouvernement russe, avant que Sievers n'envoyât ses troupes contre la diète, et avant que celle-ci n'eût rédigé sa protestation et ses articles additionnels. Tous les événements de cette session, s'ils n'avaient pas été provoqués par la Russie, avaient au moins été d'avance approuvés par elle, et la signature du traité prussien se

trouvait renvoyée à un avenir indéterminé, sur l'ordre de Catherine, « afin que la Pologne ne devînt pas trop dépendante de la Prusse. » L'impératrice exprima à deux reprises à son ambassadeur, le 3 et le 18 septembre, son approbation pour la conduite qu'il avait tenue à l'égard de la Prusse dans cette affaire de Pologne. Buchholz, qui ne pouvait espérer soumettre la diète qu'avec l'aide de la Russie, était hors d'état de lutter avec cette puissance; il fallait qu'il attendît la décision de son gouvernement en présence de cette complication inattendue. Quant à Sievers et à la diète, ils paraissaient ne pas douter de l'acceptation de la Prusse et considérer déjà le traité comme conclu avec les articles additionnels. Ils passèrent à d'autres affaires, réglèrent l'administration de la guerre et celle des finances, prononcèrent la dissolution de la confédération de Targovice, afin de replacer le roi à la tête du gouvernement, et ouvrirent la discussion relative à la nouvelle constitution. Sievers se montra sur tous ces points accommodant, laborieux et instruit; il fit preuve des connaissances les plus élevées et des meilleurs sentiments, et se posa en toute occasion comme le véritable souverain du pays. Le roi Stanislas demanda de nouveau à Catherine de lui assigner le grand-duc Constantin pour successeur; quant aux intérêts des puissances allemandes dans cette question, nul ne paraissait s'en préoccuper.

La nouvelle de ces événements si graves et si menaçants arriva précisément au quartier général des Prussiens dans un moment où la question polonaise y était déjà à un autre point de vue un sujet de discorde et d'inquiétude, et elle précipita la catastrophe qui devait mettre fin à la grande alliance européenne, décider, à proprement parler, la guerre de la Révolution, et produire une crise d'une importance immense pour le monde entier. Il faut maintenant que nous nous rappelions quelle était la situation générale de la politique prussienne depuis la prise de Mayence.

CHAPITRE VI

RUPTURE DE LA COALITION.

La prise de Mayence et celle de Valenciennes offraient aux alliés les chances les plus favorables pour tenter une attaque décisive contre Paris et l'armée française. Le roi de Prusse, qui avait conclu le 16 juillet une alliance formelle avec l'Angleterre en vue de combattre la Révolution, brûlait du désir d'en profiter. Il voulait, par de grands coups, mettre fin à cette guerre fatale; après les désastres de l'automne précédent, il tenait à prouver à ses adversaires et au monde entier ce que pouvaient encore les armes prussiennes. Cette impatience inquiétait souvent ses conseillers politiques, qui, pleins de défiance envers Thugut, l'engageaient à rester calme et inactif, et lui représentaient sans cesse l'impossibilité de subvenir aux frais d'une troisième campagne dans l'état où se trouvaient les finances prussiennes (1). Au quartier général du prince de Cobourg cependant, pas une voix ne s'élevait en faveur d'une invasion, par des motifs qui n'ont jamais été bien expliqués. On a parlé de la vieille tactique méthodique, qui défendait de pénétrer dans l'intérieur d'un pays tant que les places de la frontière n'étaient pas prises; on a même donné à entendre que l'Autriche avait voulu prolonger la guerre dans le but d'entretenir en France une anarchie toujours plus grande, au lieu de chercher à y restaurer les Bourbons. Ce qui est certain, c'est que Cobourg avait peine à se décider en faveur des mesures hasardées et périlleuses, et que Thugut ne ressentait pas la moindre sympathie pour les émigrés français; mais le gouvernement autrichien désirait la fin de cette lutte ruineuse tout autant que le gouvernement prussien, et les vieux tacticiens savaient fort bien que, dans certains cas, la défaite des armées et la prise de la capitale peuvent amener la chute des places de la frontière, tout autant que la conquête de ces places

(1) C'était déjà ce qu'avait fait le ministère en juillet, pendant les négociations relatives au traité conclu avec l'Angleterre, traité contre lequel il s'était énergiquement prononcé.

peut préparer la ruine du pays ennemi. Le prince de Cobourg n'était donc mû qu'en partie par des considérations militaires; ce qui influait surtout sur sa conduite était la situation politique de l'intérieur de la France. Au mois de septembre précédent, l'armée du duc de Brunswick était à peu près aussi forte que pouvait l'être actuellement celle des alliés en Flandre, et cependant elle n'avait pu tenir que quelques semaines contre tous les partis soulevés en masse et réunis pour résister à l'invasion étrangère. Cobourg ne voulait pas renouveler la faute qui avait été commise alors. Il espérait que, si la guerre ne touchait pas directement la masse du peuple français, la fermentation révolutionnaire, en produisant toujours de nouveaux partis et de nouvelles luttes intestines, réduirait bientôt le pays à un état de faiblesse complet, et permettrait, au printemps de 1794, de tenter une invasion avec la certitude du succès (1). Il avait donc, dès le mois d'avril, approuvé un plan présenté par le colonel Mack, lequel conseillait, même si l'on prenait Valenciennes, de se borner pendant tout l'été à bloquer les places fortes de la frontière (2).

On ne saurait nier que ces considérations ne fussent fondées sur quelques points et qu'elles n'eussent été justifiées, jusqu'au mois d'août 1793, par les excès des Jacobins, la désorganisation des armées françaises et le mécontentement toujours croissant des provinces frontières. Mais il faut ajouter que ce système ne mettait pas les moyens d'exécution en rapport avec le plan général, qu'il était loin de prévoir toutes les éventualités, et qu'il négligeait complétement un point essentiel. Même en se bornant au siége des places, il eût été important, indispensable, de ne pas laisser à l'armée française le temps de se réorganiser, et de ne pas ouvrir une tranchée avant d'avoir dispersé tous les camps ennemis du voisinage. Il fallait surtout, puisque l'on voulait profiter des querelles intestines qui divisaient la France, donner à ces querelles un aliment toujours nouveau, soutenir les adversaires de la Convention, ne pas laisser Lyon et la Vendée verser leur sang et succomber sans tenter de leur venir en

(1) Mémoire de Mallet du Pan pour lord Elgin et le comte Mercy (*Mémoires*, I, 407).
(2) *Journal militaire autrichien*, 1813, vol. I.

aide. Il était évident d'ailleurs, pour tous les hommes sages et clairvoyants, que l'anarchie ne pouvait se prolonger indéfiniment et que ses excès mêmes donneraient naissance à un despotisme militaire. Nous avons déjà vu, lors de la chute de Dumouriez, que Cobourg pressentait cette vérité, et que, pendant quelque temps, la Prusse conseilla un débarquement en Vendée. Mais les cours de Vienne et de Londres, peu disposées à s'unir à un parti français quel qu'il fût, rejetèrent toute idée de ce genre; ne comprenant pas qu'une invasion aussi prompte que possible contre Paris et la Convention pouvait seule leur assurer la victoire, elles donnèrent à leurs adversaires le temps et la possibilité de préparer un développement de forces redoutables, malgré les dangers qui les entouraient de toutes parts.

Vers le milieu de juillet cependant, le prince de Cobourg présenta au roi de Prusse un plan de guerre générale, tendant à terminer la campagne de cette année de la manière la plus avantageuse, après la prise des deux places fortes: D'après ce plan, le roi devait, de Mayence, se tourner vers l'Ouest, prendre Sarrelouis et chercher à occuper la Lorraine; pendant ce temps, Cobourg lui-même se serait dirigé de Valenciennes vers le Sud-Est, et aurait cerné Maubeuge, Givet et Philippeville. Par là, les deux armées se seraient rapprochées l'une de l'autre, tout en se renforçant des corps qui occupaient Namur, Luxembourg et Trèves; il eût été facile alors de couvrir la Flandre à l'Ouest, tandis qu'à l'Est, en pénétrant par la Lorraine, on aurait pris à dos l'Alsace et l'armée du Rhin. Dans tous les cas, on aurait, à la fin de la campagne, posé des bases excellentes pour attaquer l'intérieur de la France l'année suivante.

Du moment que l'idée d'une invasion soudaine contre Paris était abandonnée, rien ne pouvait être mieux combiné que ce plan. En s'y conformant, la Prusse concentrait ses forces et devenait de tous côtés plus redoutable à l'ennemi. Le roi avait, en outre, des motifs politiques pour l'accueillir favorablement, car il rendait impossible l'attaque de Wurmser contre l'Alsace, attaque que les Prussiens ne voulaient permettre à aucun prix tant que la question de l'échange de la Bavière ne serait pas complétement vidée. Frédéric-Guillaume répondit donc à Cobourg par la plus complète approbation, et aussitôt après la reddition de

Mayence, il se mit en mesure de diriger des troupes vers la vallée de la Sarre. Le duc de Brunswick, comme autrefois dans l'Argonne, exprima bien la crainte que la boulangerie ne pût suivre assez vite; mais on ne pouvait sérieusement parler de famine dans les campagnes fertiles du Palatinat. En face d'eux, d'ailleurs, la position des Français semblait inviter de plus en plus à l'audace : depuis la fin de juillet, des masses de vieilles troupes étaient enlevées à ces derniers pour être employées à protéger la Flandre, et n'étaient remplacées que par des recrues ou par des paysans mal armés. Mettre obstacle à ces envois de troupes aurait déjà été un résultat de la plus haute importance pour Cobourg et pour la Belgique.

Mais à peine ce plan avait-il reçu un commencement d'exécution par l'entrée des premiers régiments prussiens dans les vallées du Hardtgebirg, que le comte Wartensleben, qui représentait l'Autriche au quartier général, annonça au roi la prochaine arrivée du général prince de Waldeck, porteur d'un autre plan conçu à Vienne, et du comte Lehrbach, envoyé de l'Autriche à Munich, lequel était chargé d'importantes communications politiques; Wartensleben pria donc le roi de suspendre toute grande opération jusqu'à l'arrivée de ces deux personnages. Waldeck parut au quartier général le 6 août, et produisit aussitôt le message de sa cour, message qui était en opposition directe avec le projet de Cobourg. D'après les vues de l'Autriche, Wurmser, qui se trouvait actuellement à la tête de trente-deux mille hommes, devait se tourner avec toutes ses forces, non à l'Ouest vers la Sarre, mais au Sud vers l'Alsace. Pour cela, il fallait d'abord bloquer Landau, battre l'armée du Rhin et emporter d'assaut les lignes de Vissembourg; une fois ces premiers succès obtenus, on comptait, à la faveur des intelligences que l'on avait à Strasbourg, provoquer en Alsace un soulèvement qui livrerait le pays aux mains de l'empereur. Pour cela Wurmser avait besoin du secours de l'armée prussienne; en conséquence, Waldeck pria le roi de faire quitter à ses troupes les montagnes du Hardtgebirg pour les diriger vers la vallée du Rhin et bloquer Landau à l'Ouest, pendant que Wurmser lui-même s'établirait entre cette place et le fleuve.

Ce plan renversait les projets conçus contre Sarrelouis et la

Lorraine, car le roi ne pouvait pas plus s'aventurer dans cette dernière province sans les Autrichiens que Wurmser ne pouvait prendre l'Alsace sans les Prussiens. La base de ces projets d'ailleurs, le rapprochement des deux grandes armées, se trouvait détruite également du côté de la Flandre : le duc d'York avait déclaré le 4 août, dans un grand conseil de guerre, que loin d'entreprendre une opération qui l'entraînerait dans l'intérieur du pays, il devait, d'après l'ordre formel de son gouvernement, prendre une direction tout opposée et attaquer Dunkerque, et il avait réclamé pour cela l'appui de Cobourg. Celui-ci avait vainement tenté de lui représenter tous les dangers qu'offrait cette dispersion de forces : le siége de Dunkerque, auquel les Anglais songeaient déjà en avril et en mai, venait enfin d'être irrévocablement décidé en juillet, à l'instigation de lord Auckland (1). Le duc d'York trouvait le désir de s'emparer de ce port tout aussi légitime pour son gouvernement que celui de prendre Valenciennes ou l'Alsace pouvait l'être pour les Autrichiens, et Cobourg dut se résigner, non sans chagrin, à ce qu'il ne pouvait empêcher. Mais il n'agit que mollement et avec une répugnance bien marquée. L'armée française du Camp de César était alors si affaiblie et si désorganisée, que son chef provisoire, le général Kilmaine, n'essaya même pas de s'opposer à l'approche des colonnes ennemies; il évita le choc en se retirant à l'Ouest et en cherchant derrière les rochers des rives de la Scarpe une nouvelle position plus solide, qui ne protégeait plus la route de Paris, mais qui le mettait en communication avec le corps français établi à Lille. Quelque séduisante que dût paraître aux alliés cette route de Paris, ouverte désormais, il eût été téméraire de s'y engager tant que les masses de Kilmaine étaient intactes. Nul ne songea donc à une invasion au quartier général de Cobourg ; mais le moment était arrivé où, pour hâter l'accomplissement même des projets de ce dernier et pour assurer le succès d'une guerre de siéges, une grande bataille aurait été nécessaire. Cependant, tandis que les Anglais attaquaient Dunkerque, Cobourg reçut l'ordre d'investir Le Quesnoy, ville située à trente lieues de là, et, par conséquent, de diviser l'armée en deux parties de force ou plutôt de faiblesse

(1) Voyez, à ce sujet, un mémoire détaillé de Crawfurd et Jerry, dans la *Correspondence of Lord Auckland*, III, 86.

égale, en présence d'un ennemi qui, au contraire, concentrait ses troupes. Soit mépris pour les armées françaises, dont on connaissait l'indiscipline, soit manque de hauteur dans les vues, soit molle résignation fondée sur la certitude qu'en aucun cas on ne pourrait réussir, on laissa Kilmaine s'établir sans obstacle derrière la Scarpe, on envoya York contre Dunkerque avec trente-cinq mille hommes, et l'on se disposa à assiéger Le Quesnoy, au moment même où, sur le Rhin, les attaques des Allemands étaient exclusivement dirigées contre l'Alsace ! Il semblait que l'on ne songeât qu'à inspirer aux Français la pensée d'employer l'armée de la Moselle à renforcer Kilmaine. Nul ne saurait nier que jamais l'histoire n'a présenté un semblable enchaînement de fautes politiques et militaires.

Sur le Rhin donc, d'après le projet de Waldeck, Landau devait d'abord être bloquée d'un côté par les Prussiens, et de l'autre par Wurmser. Le quartier général des Prussiens était d'autant moins favorable à ce nouveau plan, que Lehrbach semblait annoncer comme positives de nouvelles négociations au sujet de la Bavière; cependant on ne voulut pas le rejeter tout à fait et l'on se borna à proposer une modification aux dispositions stratégiques qui y étaient indiquées. Il y avait lieu de craindre que, si la masse des forces prussiennes abandonnait complétement les montagnes pour se diriger vers Landau à travers les plaines du Rhin, l'armée de la Moselle ne les prît à dos par Kaiserslautern et ne menacât de nouveau Mayence. En conséquence, Brunswick proposa de tenir l'armée de la Moselle en échec au moyen d'un corps détaché, et de s'emparer lui-même, avec les forces principales, de la solide position de Pirmasenz, sur le sommet des Vosges, où, placé entre les deux armées françaises et ayant à ses pieds, à droite les trois camps de l'armée de la Moselle, à gauche la longue ligne de l'armée du Rhin, il serait également en mesure de fondre sur la première avec son aile droite, ou de tourner la seconde par la vallée de la Lauter, sur l'aile gauche des lignes de Vissembourg. Le 13, en effet, il s'empara de cette position avec un plein succès. Deux camps de l'armée de la Moselle, composés presque exclusivement de paysans du Landsturm qui avaient amené leurs femmes et leurs enfants dans les retranchements, se dispersèrent aux premières

démonstrations du corps prussien chargé de la fausse attaque, et le 17, Brunswick lui-même emporta d'assaut la hauteur du Kettrich, près de Pirmasenz, repoussa les Français qui tentaient de reprendre cette position, et s'établit définitivement sur ce large plateau boisé. Malheureusement, Wurmser lui offrit en ce moment un prétexte plausible pour suspendre l'offensive. D'après le plan de Brunswick, Wurmser aurait dû rester dans le voisinage de Landau, tout près des montagnes; au lieu de cela, il se tourna tout à coup vers le Sud et le Rhin, conformément au premier plan de Waldeck, passa devant Landau et repoussa un corps français hors du Bienwald, jusqu'au pied des lignes de Vissembourg, dégarnissant ainsi le flanc gauche des Prussiens. Le roi, très-mécontent, somma Wurmser de reculer, et la correspondance qui s'établit à ce sujet irrita tellement Frédéric-Guillaume, qu'il adressa enfin à Vienne une accusation formelle contre le général autrichien. Mais le comte Lehrbach arriva précisément alors au quartier général, et aussitôt les mésintelligences militaires s'effacèrent devant de profondes dissensions politiques.

Nous avons dit plus haut que Thugut, dès son entrée au ministère, avait pris pour base de son système le rétablissement des relations de confiance et d'amitié qui avaient existé jadis entre l'Autriche et la Russie (1). Il avait plusieurs fois offert à Catherine de revenir sans restriction à la politique de Joseph II, à la condition que l'impératrice s'opposerait à l'extension de la Prusse et assurerait une augmentation de territoire à l'Autriche, indépendamment d'une partie plus ou moins considérable de la Pologne. Toutefois, il refusait de se prononcer au sujet de la province objet de ses convoitises. Il voulait que la Russie formulât ses offres, et désirait surtout attendre l'issue des négociations entamées à Grodno; mais il ne put persister longtemps dans cette réserve. Les ministres russes déclarèrent au comte Cobenzel, l'ambassadeur d'Autriche, que le changement de politique de l'empereur les remplissait de joie et qu'ils feraient tous leurs efforts pour contenir dans de justes limites l'avidité de

(1) Ce qui suit est tiré de la correspondance diplomatique de Thugut avec les cabinets de Saint-Pétersbourg et de Londres. Voyez aussi les lettres de sir Morton Eden à lord Grenville, des 19 juin et 3, 7, 31 août.

la Prusse à l'égard de la Pologne ; mais en demandant toujours que l'Autriche accédât au traité du 23 janvier et s'expliquât sur ce qu'elle désirait pour elle-même, afin que la situation fût nettement dessinée. D'un autre côté, le gouvernement anglais insistait pour qu'un but bien déterminé fût assigné à la guerre entreprise en commun. Il s'opposait de plus en plus à l'échange bavarois. mais il y offrait de garantir à l'empereur un accroissement de territoire aux dépens de la France, soit en Flandre, soit en Alsace. A Vienne, les deux Colloredo penchaient pour l'adoption de ce système, qui devait assurer à l'Autriche le puissant appui de l'Angleterre. Sur leurs instances, Thugut adressa donc à lord Grenville, vers le milieu de juin, une déclaration ministérielle dans laquelle le renoncement de l'Autriche à l'échange bavarois était clairement formulé, bien qu'il se proposât toujours en secret d'arriver à acquérir la Bavière en offrant l'Alsace à l'électeur au lieu de la Belgique. Il insista en outre de la manière la plus pressante pour que le cabinet de Londres gardât un silence absolu sur ce nouvel arrangement, sous le prétexte que le roi de Prusse, par jalousie envers l'Autriche, ne consentirait pas à laisser affaiblir la France du moment qu'il ne serait plus dominé par la terreur que lui inspirait le projet d'échange. La Prusse avait pourtant déclaré le 10 juin qu'elle ne s'opposerait pas à ce que l'Autriche s'agrandît aux dépens de la France; mais elle y avait mis pour condition que le cabinet de Vienne souscrirait au partage de la Pologne, et c'est parce que Thugut était fermement résolu à ne pas céder sur ce point qu'il voulait éviter de se prononcer vis-à-vis de la Prusse.

Cependant il fallait s'occuper des opérations de guerre. Le roi de Prusse demandait toujours plus instamment qu'on adoptât un plan de campagne et qu'on réglât la question des indemnités. Thugut se décida alors à envoyer au quartier général prussien l'ambassadeur d'Autriche à Munich, le comte Lehrbach, moins pour y provoquer une décision que pour « amuser le tapis » par de vaines négociations, comme on l'écrivait de Saint-Pétersbourg (1), jusqu'à ce que l'Autriche et la Russie fussent complétement d'accord. Lehrbach devait d'abord se rendre à Munich,

(1) Thugut à Cobourg, 10 juin, 21 septembre.

afin de rassurer Charles-Théodore sur les intentions de l'Autriche. Le vieil électeur, qui n'avait jamais aimé la Bavière, aurait volontiers consenti à l'abandonner à l'empereur moyennant une juste compensation; mais il était arrêté par l'opposition de ses cousins de Deux-Ponts, par un puissant parti qui s'était formé à la cour même de Munich, et enfin par les objections de la diplomatie anglaise. Thugut chargea donc Lehrbach de lui assurer que le projet d'échange était abandonné pour le moment, et qu'en tous cas l'empereur ne déciderait rien dans cette question sans l'en informer, toujours sous la réserve, dit en même temps Thugut à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne, que ce projet pourrait encore être employé contre la Prusse comme ruse diplomatique. L'électeur fut pleinement rassuré par cette communication. Aussitôt après le départ de Lehrbach, il convoqua la diète bavaroise et lui déclara formellement qu'il ne songeait à échanger la Bavière contre n'importe quel pays ; les États exprimèrent avec enthousiasme leur approbation, et, outre le contingent dû à l'empire contre la France, ils votèrent une somme de 17 000 florins, destinée à assurer la défense du pays contre toute invasion hostile.

C'est dans ces circonstances que Lehrbach arriva le 25 août au quartier général des Prussiens. C'était un homme grand et maigre, au regard perçant et aux mouvements brusques, connu pour être un négociateur rusé et habile, très-versé dans la connaissance des affaires de l'empire et ennemi déclaré de la Prusse. Conformément à son mandat, son premier mot fut pour la Bavière, et il ajouta que, s'il ne pouvait réussir de ce côté, l'empereur se verrait forcé de réclamer le secours de la Prusse pour s'emparer de l'Alsace et de la Lorraine. Lucchesini, qui était chargé de cette négociation, lui demanda si l'Angleterre ne s'opposait pas formellement à l'échange bavarois (il avait reçu à ce sujet un avis un peu vague mais très-fondé, comme nous le savons, de lord Yarmouth, le représentant de l'Angleterre au quartier général), sur quoi Lehrbach répondit sans hésiter que rien n'était plus faux et répéta de la manière la plus expresse que l'empereur ne renoncerait jamais à ses projets. Lucchesini promit d'en référer au roi ; mais auparavant il alla trouver lord Yarmouth, afin de savoir, s'il était possible, toute la vérité.

Lord Yarmouth, dans le désir honorable de mettre un terme à la mésintelligence qui existait entre les cours de Vienne et de Berlin, se laissa entraîner à lui avouer que non-seulement l'Angleterre s'opposait à l'échange, mais que l'Autriche y avait renoncé par un acte formel. On devine facilement quelle impression cette découverte de la duplicité du cabinet impérial produisit sur le diplomate prussien. Le 10 juin encore, le roi avait déclaré qu'il consentirait à l'échange si l'Autriche, de son côté, consentait au partage de la Pologne, et maintenant l'empereur non-seulement persistait dans son opposition, mais prétendait encore acquérir de vastes provinces françaises et montrait dans la question bavaroise une fausseté et une déloyauté complètes. En conséquence, Lucchesini interrompit immédiatement les opérations commencées en Alsace. En ce moment même, le 27 août, Brunswick déclarait qu'il fallait serrer de près l'ennemi, que la frontière pouvait être franchie en deux jours, que la position enfin était si favorable, qu'une plus longue inactivité compromettrait sa gloire militaire ; mais il reçut l'ordre de ne pas faire un pas en avant, en considération des graves questions politiques qui s'agitaient alors (1). Cependant, pour bien témoigner de son désir constant de combattre la Révolution, le roi offrit encore une fois à Cobourg, le 31 août, d'opérer contre la Sarre et la Lorraine ; il insista en même temps pour que son ancien plan de campagne fût de nouveau proposé à Vienne. Cobourg en éprouva une vive joie et écrivit aussitôt de la manière la plus pressante à son gouvernement, sur quoi Thugut résolut d'éloigner un général en chef aussi incommode et de le remplacer, aussitôt que possible, par un instrument plus docile à son système.

Cependant la négociation entamée par Lehrbach avait précipité la crise qui devait amener la rupture de la coalition. Les conférences avaient été reprises après une suspension de dix jours, mais l'on conçoit que Lehrbach, après la sincérité intempestive de lord Yarmouth, était loin de s'y trouver à l'aise. Ne pouvant plus mettre le projet d'échange en avant, il n'en insista que davantage pour que la Prusse tînt sa parole au sujet des provinces françaises; mais on lui répondit, comme il

(1) Wagner, *Campagne de* 1793, page 2.

devait s'y attendre, qu'il fallait avant tout que l'Autriche accédât au traité de Saint-Pétersbourg et garantît à la Prusse ses acquisitions en Pologne. Lehrbach résista d'abord, puis il finit par déclarer que le cabinet russe, loin de tenir à ce que l'empereur souscrivît au traité, était disposé à profiter de la première occasion pour donner une partie de la Pologne à sa vieille alliée (1).

Après toutes les résistances que la Prusse, depuis le commencement de l'été, avait rencontrées à Grodno relativement à ses acquisitions en Pologne, rien ne pouvait être plus désagréable au roi que cette manifestation des nouvelles prétentions de l'Autriche; toutefois il évita encore de faire une réponse qui aurait presque équivalu à une rupture. On venait précisément de recevoir le projet présenté le 25 août par Sievers; pour se soustraire aux complications que pouvait susciter l'Autriche, on passa sur ce que la délimitation des frontières avait de désavantageux, et le roi s'empressa d'envoyer son assentiment. « Dans les conjonctures actuelles, écrivit-il au général Mœllendorf, nous avons trop besoin de l'amitié de la Russie pour nous exposer à de longues difficultés au sujet d'un si petit avantage. » Ne doutant pas du résultat, il envoya à Grodno, suivant l'usage, des tabatières enrichies de diamants pour le chancelier et le grand-général de Pologne, ainsi que l'ordre de l'Aigle noir pour Sievers et Igelstrœm; puis il ne songea plus qu'à compter les heures jusqu'à l'arrivée du courrier qui devait lui apporter la nouvelle de la signature du traité.

Mais, au lieu de cette nouvelle, il reçut la dépêche par laquelle Buchholz lui annonçait que rien n'était fait, qu'on n'avait pas obtenu la plus petite garantie, que les Autrichiens intriguaient de tous côtés, et qu'on ne pouvait plus compter sur l'appui de la Russie. L'effet produit par cette communication fut profond et violent. Le roi n'hésita plus un instant sur la conduite qu'il avait à tenir. Il n'avait promis son secours dans la guerre contre la France que pour la campagne de 1793, et à la condition qu'il

(1) Le roi fit aussitôt envoyer un compte rendu détaillé des négociations à plusieurs de ses ambassadeurs, notamment à Caesar, son chargé d'affaires à Vienne, le 27 août; au comte Tauenzien, en Belgique, le 2 septembre; au comte de Goltz, à Saint-Pétersbourg, le 25 octobre. A cela viennent se joindre les rapports de Caesar et les lettres de sir Morton Eden à lord Auckland, 20 août, et à lord Grenville, 31 août.

obtiendrait une province polonaise ; il se trouvait donc libre de tout engagement, rien ne l'obligeait à conserver sur pied un homme de plus que ne le comportait son contingent, comme membre de l'empire. Jusqu'alors il avait combattu la Révolution avec joie; mais maintenant qu'il se voyait menacé dans ses intérêts et dans son honneur, il était résolu à employer toutes ses forces, s'il le fallait, pour obtenir une décision au sujet de la Pologne. Dans ce but, il décida qu'une partie de l'armée du Rhin reculerait sur Anspach et que neuf régiments nouveaux seraient mobilisés en Silésie et en Prusse, afin de pouvoir porter les forces de Mœllendorf à cinquante mille hommes ; puis, pour ne laisser aucun doute sur la gravité de ses intentions, il résolut de quitter lui-même l'armée du Rhin et se diriger vers la Pologne. Il hésita d'autant moins à prendre cette mesure, la plus significative de toutes, que Brunswick, le 16 septembre, avait repoussé avec une supériorité marquée une attaque tentée par les Français contre sa position de Pirmasenz, et que le général Ferraris, récemment arrivé de Vienne, lui avait répété que l'empereur n'avait, sur ce point du théâtre de la guerre, d'autre désir que celui de prendre l'Alsace. La Prusse n'était donc menacée d'aucun danger sérieux de la part de l'ennemi, et comme les opérations qui se préparaient n'avaient pour elle aucun intérêt bien vif, rien ne s'opposait à l'éloignement du roi.

Ces résolutions étaient si bien la conséquence naturelle et inévitable de la situation, que, dans le moment même où le roi les prenait à Edighofen, elles étaient prévues à Berlin par les ministres, et à Saint-Pétersbourg par l'ambassadeur prussien.

Dès qu'il avait appris les événements de Grodno, le comte de Goltz avait déclaré au vice-chancelier Ostermann que les troupes prussiennes allaient se mettre en marche ; sur quoi Ostermann était entré dans une violente fureur, approuvant complétement les demandes de la diète polonaise, et accusant même Sievers d'avoir outrepassé ses instructions dans un sens favorable à la Prusse (1). Quant au ministère prussien, il ordonna à Buchholz de signer le traité proprement dit, mais de rejeter absolument les quatre articles additionnels, dût-il, pour cela, menacer de

(1) Hogguer, 13 septembre.

recourir aux armes. Presque au même moment, Lucchesini déclarait à Lehrbach, au quartier général, que la Prusse n'avait promis son secours pour la campagne de 1793 qu'à la condition qu'elle serait soutenue en Pologne par l'Autriche ; qu'en présence de la répugnance manifeste de l'empereur, elle n'insisterait pas pour obtenir ce soutien, mais que, de son côté, le roi manquerait à ses devoirs envers son peuple s'il continuait à ses propres dépens à prendre part à la guerre contre la France (1).

L'imprudence et la déloyauté de Thugut, les vues rétrécies de l'Autriche, qui ne songeait jamais qu'aux avantages du moment, la pression arbitraire de la Russie sur les intérêts de l'Allemagne, telles furent les causes qui, en augmentant sans cesse les griefs, amenèrent la rupture de l'alliance au moment le plus grave pour elle. La Prusse et l'Autriche, rapprochées l'année précédente, après une longue haine, par la prudence de Léopold et l'abnégation du roi, se séparèrent de nouveau pour un long intervalle, qui devait être rempli pour toutes deux par d'immenses malheurs, des humiliations inouïes et un profond ébranlement. Elles se séparèrent violemment irritées et sans comprendre qu'elles étaient faites pour rester unies, bien qu'à l'instant même les tristes conséquences de leur rupture se manifestassent de toutes parts. De quelque côté que l'on considérât au mois de septembre les divers théâtres de la guerre, on voyait partout les forces de la vieille Europe en pleine dissolution. Dès le début de l'insurrection lyonnaise, le Piémont avait demandé à l'Autriche un secours de douze mille hommes, et le général impérial de Vins avait chaudement appuyé cette demande. Mais de Vins appartenait à l'école de Laudon; cela suffit pour que Lascy, président du conseil de guerre de la cour, se montrât hostile aux Piémontais. De son côté, Thugut haïssait le Piémont presque autant que la France ; il refusa donc le secours, à moins que la Sardaigne, consentant à s'agrandir aux dépens de la France, ne cédât la province de Novare à l'Autriche (2). Ce refus amena, au milieu de septembre, la suspension complète d'une attaque heureusement commencée contre la Savoie, et l'espoir de secourir Lyon s'évanouit

(1) Haeften communiqua le 15 octobre une partie de cette réponse aux États-Généraux.

(2) Haeften, 20 et 21 juillet. Sir Morton Eden à Auckland, 10 août.

par là presque aussitôt qu'il avait été conçu. Il était naturel que, depuis lors, toute ardeur pour une guerre si malheureuse et si vide d'espérance eût fait place en Sardaigne à un engourdissement mêlé d'antipathie, qui devait avoir, quelques années plus tard, des conséquences déplorables pour la maison de Savoie. Tel était l'état des choses dans le Midi. Au Nord, la position de la Hollande par rapport à ses puissants alliés offrait un tableau analogue. Tandis que ceux-ci étendaient la main de tous côtés et ne songeaient qu'à de nouvelles victoires, les États-Généraux, ne voulant pas négliger les intérêts de leur pays, avaient demandé à l'Angleterre en quoi pourrait consister l'agrandissement de leur territoire. La réponse était difficile, car, ainsi que nous l'avons vu, l'Autriche ne voulait pas céder aux Hollandais un pouce de terrain dans la province de Liége, et encore moins une partie de ses propres possessions. Quoique l'Angleterre continuât à soutenir les prétentions des Hollandais, le succès paraissait donc si douteux aux États Généraux, que, dans leur mécontentement, ils songeaient à se retirer de la coalition et avaient donné au prince d'Orange l'ordre de se séparer des Anglais et de prendre près de Menin une position isolée (1). En un mot, la grande coalition se démembrait de toutes parts : la Prusse l'avait abandonnée ouvertement, la Hollande et la Sardaigne étaient sur le point de suivre cet exemple ; l'offensive contre la Révolution, mal établie dès le principe, s'affaiblissait sur tous les points sans que les révolutionnaires pussent s'en attribuer le mérite. La démocratie parisienne pouvait maintenant, à loisir et sans obstacles, rassembler ses forces au sein même de l'anarchie, et attaquer à son tour l'Europe divisée.

La conduite de Thugut, qui avait eu de si déplorables conséquences pour la situation générale, resta sans effet pour le pays au sujet duquel il avait provoqué tant de désastres, c'est-à-dire pour la Pologne. Catherine, sans doute, désirait rendre la Prusse aussi faible et aussi chancelante que possible, et c'est pour cela qu'elle avait non-seulement approuvé, mais suggéré la conduite tenue par Sievers et par Kossakowski ; mais, dans l'état

(1) Tauenzien au roi de Prusse, du quartier général de Cobourg, 2 septembre. — Réponse du ministre prussien, 9 septembre. — Lord Auckland au Grand-Pensionnaire, 24 janvier 1794.

actuel des choses, elle ne pouvait vouloir rompre sérieusement avec le cabinet de Berlin. Les prétentions que l'Autriche venait de remettre en avant ne lui permettaient pas la moindre hésitation, car, si l'agrandissement de la Prusse ne lui était pas agréable, elle devait éviter de soulever une opposition qui aurait probablement eu pour conséquence l'abandon à l'Autriche d'une partie du territoire polonais. Une fois sa prépondérance bien établie en Pologne, elle se décida donc à conclure dans le sens du traité de Saint-Pétersbourg.

Sievers reçut l'ordre d'écarter les articles que rejetait la Prusse, et Buchholz eut encore une fois la joie de voir l'ambassadeur russe témoigner une vive irritation contre les Polonais, qui l'avaient, disait-il, trompé par de fausses assertions, mais qui désormais ne devaient plus compter sur son indulgence. En un clin d'œil, tout changea d'aspect : Buchholz fut de nouveau l'objet des prévenances du « bon ambassadeur » et reçut des Polonais des marques de respect inaccoutumées. On s'occupa immédiatement de la rédaction du traité, et les chefs de la diète se réunirent aux deux envoyés pour s'entendre avec eux au sujet des conditions et de la forme de l'acte définitif. Tous demandèrent que Sievers leur prêtât le secours de ses troupes comme au 22 juillet et au 29 août, attendu qu'il leur était impossible de céder autrement qu'à une contrainte apparente ; en outre, un grand nombre de députés réclamèrent isolément des sommes d'argent considérables, que Buchholz, dans l'excès de la joie, leur accorda sans difficulté, mais seulement pour le moment où le traité serait conclu. Par suite de cet arrangement, Sievers, le 22 septembre, fit arrêter par des patrouilles russes et reconduire dans leur pays quatre orateurs de l'opposition ; puis, le 23, la diète ayant été de nouveau entourée de grenadiers et d'artilleurs, on lut aux députés une note impérieuse, par laquelle Sievers demandait la signature immédiate. Cette fois, la diète adopta pour sa protestation une forme nouvelle, qui avait été décidée d'avance entre les deux partis : elle se renferma dans un silence absolu, qu'aucune observation ne put lui faire rompre ; à une heure avancée de la nuit enfin, le député Ankwitz proposa de considérer ce silence comme un acquiescement, en vertu de quoi le maréchal Bilinski déclara le traité conclu.

La Prusse avait donc obtenu ce qu'elle désirait; le roi Frédéric-Guillaume, qui s'approchait à grands pas de sa nouvelle province, put mettre ses troupes sur le pied de paix et s'arrêter à Thorn et à Posen, où l'attendaient de loyaux discours, des guirlandes de fleurs et des illuminations. Pour le moment, la Russie avait renoncé à une partie de sa proie, mais c'était une raison pour qu'elle s'assurât plus vite encore les autres provinces de la Pologne. Cependant Catherine rejeta, comme l'année précédente, la requête du roi Stanislas qui demandait que le grand-duc Constantin lui fût assigné comme successeur; le rôle que le roi de Pologne devait être appelé à jouer désormais semblait à l'impératrice indigne de son petit-fils. Ce rôle fut pleinement caractérisé, aussitôt après la conclusion du traité prussien, par une proposition du député Ankwitz, tendant à affermir la sécurité de la Pologne par une alliance éternelle avec la Russie. Le 30 septembre, les chanceliers de la diète adressèrent à Sievers une demande à ce sujet, et, le 5 octobre, l'ambassadeur russe déclara accueillir favorablement cette requête, qui avait été rédigée par lui; immédiatement après, il présenta un projet de traité en dix-huit articles. Par ce traité, les deux puissances promettaient, en cas de guerre, de se soutenir mutuellement et avec toutes leurs forces, le commandement en chef devant toujours appartenir à la puissance qui aurait mis le plus de troupes sur pied; il y était dit ensuite que, attendu que l'existence politique de la Pologne intéressait vivement la Russie, celle-ci aurait en tout temps le droit d'envoyer et d'entretenir des troupes en Pologne; que les représentants des deux États aux cours étrangères devraient toujours agir d'un commun accord, et enfin, que la Pologne ne pourrait apporter à l'avenir aucune modification à sa constitution sans le consentement de la Russie. Il était impossible d'établir plus clairement l'entière soumission de la Pologne à la domination russe; le système de suzeraineté se trouvait transformé presque sans réserve en une incorporation absolue. « Les troupes de Votre Majesté sont, par ce fait, devenues polonaises, écrivait Sievers à l'impératrice le 3 décembre; il n'y a plus de différence entre elles et les troupes de Pologne et de Lithuanie. Pour ce qui concerne le roi actuel, il faut le tenir en respect; son successeur sera choisi par Votre Majesté, qui lui indiquera la conduite à tenir

et lui donnera un majordome, lequel, sous le titre d'ambassadeur russe, sera plus puissant que ne le furent jamais les vice-rois d'Irlande et de Sicile, votre gouverneur général de Nowogorod ou celui de Twer ». Ainsi, tandis que l'Europe chancelait de toutes parts, ébranlée par la Révolution et la guerre, la Russie, après de longues et secrètes préparations, établissait sa prépondérance, étendait ses conquêtes sur tout le pays situé entre les monts Karpathes et la mer Baltique, et, pour la seconde fois dans la même année, prenait librement possession, par un seul trait de plume, de plus de trois mille lieues carrées. Les cours de Vienne et de Berlin comprenaient tous les dangers dont les menaçait ce développement colossal d'une puissance militaire, mais leur haine mutuelle et les préoccupations que leur causait la France ne leur permettaient pas de les conjurer. Cette politique conquérante, inouïe jusque-là, eut pour unique effet de leur inspirer le désir toujours plus vif de sortir promptement des embarras que leur suscitait la guerre de France.

Le traité proposé par Sievers fut, comme on le pense bien, adopté à Grodno sans autre difficulté que quelques discussions sur la rédaction des articles, destinées seulement à sauver les apparences. Lorsqu'il fut signé, le 16 octobre, le député Jankowski se leva pour faire remarquer que cette soi-disant alliance était en réalité un acte de dépendance absolue ; mais le roi Stanislas lui ferma la bouche en lui objectant avec raison que toute tentative de résistance ne ferait qu'augmenter le mal, et Bilinski, maréchal de la diète, déclara au nom du gouvernement polonais que le nouveau traité assurerait incontestablement le bonheur de la Pologne. Pendant ce temps, Catherine réunissait dans l'Ukraine tous les régiments polonais épars dans les provinces cédées et les renforçait par de nombreuses troupes russes. C'était annoncer (1) qu'elle songeait à attacher une nouvelle gloire à son règne, en accomplissant ses projets sur la Turquie et en renversant en Europe la puissance ottomane.

(1) Les dépêches d'Hogguer à cette époque ne parlent pas d'autre chose.

LIVRE VIII

RÈGNE DE LA TERREUR EN FRANCE.

CHAPITRE PREMIER

GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

A la fin de juillet, la France entière était soumise à la domination des Jacobins. Ceux-ci, après avoir renversé la puissance des Girondins le 21 janvier et détruit le 2 juin leur existence politique, venaient encore, le 10 juillet, de triompher de la résistance que leur opposaient leurs prétendus amis du Comité de Salut public, et s'étaient arrogé la plus haute autorité qui existât alors en France : rien ne s'opposait plus désormais à l'exécution de leurs projets. Le soulèvement des provinces avait été comprimé ou s'était calmé de lui-même, sauf dans trois villes qui étaient chaque jour serrées de plus près par des forces supérieures, et dans la Vendée qui, isolée du reste de la France, n'avait ni l'espoir ni même le désir de généraliser la lutte. Il n'y avait également aucune attaque sérieuse à redouter alors de l'extérieur. La démocratie victorieuse se voyait enfin, après bien des alternatives, arrivée au but qu'elle poursuivait depuis quatre années ; ce que, dans sa joie irréfléchie, elle avait prématurément prédit au mois d'août 1792 et ce que la réaction du mois de septembre l'avait contrainte de différer était accompli : biens et personnes, tout en France était en son pouvoir.

Il s'agissait maintenant de conserver la puissance acquise par la lutte et de la transformer en un gouvernement durable et régulier, tâche qui offrait aux Jacobins des difficultés particulières, suscitées non par la population, mais par la situation des nouveaux gouvernants eux-mêmes. Bien que ceux-ci eussent dû à l'armée leur dernière victoire sur les provinces révoltées, il était évident que ce n'était pas sur l'armée qu'ils pouvaient s'appuyer pour établir les véritables bases de leur autorité. Un vrai soldat ne méprise rien autant que les intrigues des clubs; comment donc aurait-on pu espérer trouver dans les troupes des instruments dociles? Robespierre, les membres de la Commune et le ministre de la guerre comprenaient cette situation; c'est ce qui explique la légèreté apparente avec laquelle ils désorganisèrent les armées en vue même de l'ennemi. Ils pouvaient bien compter sur elles pour protéger les frontières ou pour réprimer une rébellion isolée, mais, s'ils voulaient un appui durable, il fallait qu'ils le cherchassent dans d'autres forces.

Ces forces existaient déjà, ou du moins étaient suffisamment préparées sur tous les points par l'importance que l'on avait donnée depuis quelques années à la populace. Chaque ville, chaque village presque avait son club, lié étroitement avec le club des Jacobins de la capitale, et où les démocrates, les petits ouvriers les paysans, les manœuvres, se trouvaient réunis à des aventuriers ambitieux et à des vagabonds avides de pillage. C'était par ces clubs qu'étaient élus les différents fonctionnaires, quand toutefois les commissaires de la Convention permettaient encore des élections; c'était dans leur sein qu'étaient pris les membres des comités révolutionnaires, ce qui leur permettait d'exercer sur les citoyens une police arbitraire, et leurs membres, depuis le désarmement des suspects, composaient presque exclusivement les gardes nationales. Avec de tels moyens, avec le tribunal révolutionnaire, avec la guillotine qui se dressait au fond du tableau, avec l'armée enfin, comme dernière ressource en cas de besoin, on pouvait pendant longtemps tenir le pays sous le joug, sans redouter aucun danger de la part de la masse des opprimés.

Mais le danger se trouvait dans la nature même de cesmoyens,

de ces appuis et de ces alliés. Anarchiques et indomptés, livrés à toutes leurs passions, absolus et insatiables dans leurs exigences, ceux-ci pouvaient aider à renverser l'ennemi et à dépouiller les vaincus, mais leurs chefs ne devaient pas compter sur leur union, sur leur adhésion à une conduite systématique, sur leur soumission aux ordres même les plus nécessaires. De tous temps, les Jacobins s'étaient accordés à ne reconnaître ni discipline, ni ordre, ni autorité, et ils n'étaient pas disposés à sacrifier la moindre de leurs passions à qui que ce fût, même à un des leurs. Que de fois, en essayant de diriger avec toute l'adresse de son esprit flexible ces masses bourdonnantes, si remplies d'obstination, d'imprévoyance et d'avidité, Robespierre ne dut-il pas perdre courage et désespérer de sa tâche ? Combien, au milieu de tous les soupçons qu'excitait en lui l'ambition des généraux, ne dut-il pas envier en secret le bonheur d'un dictateur qui aurait eu à ses ordres une armée soumise et toujours prête au combat? De quelque côté qu'il portât ses regards, il voyait tous les esprits convaincus de la nécessité d'un gouvernement fort, mais chacun également convaincu que c'était à lui que revenait la direction de ce gouvernement. En effet, pourquoi les Jacobins des faubourgs auraient-ils obéi aux Jacobins de l'Hôtel de Ville, ceux-ci aux Jacobins de la Convention, ou ces derniers aux Jacobins du Comité de Salut public? Tous se sentaient à un égal degré les seigneurs et les maîtres de la nation humiliée et asservie, aucun de ces nouveaux souverains n'était disposé à accorder à l'un de ses compagnons une puissance d'un seul degré supérieure à la sienne. L'histoire du gouvernement jacobin, que nous allons étudier, nous présente partout le tableau d'un despotisme jusque-là sans exemple exercé sur la masse de la nation, et de dissensions incessantes entre les possesseurs du pouvoir.

Lorsque Robespierre entra au Comité de Salut public, le 27 juillet 1793, la situation n'était encore bien définie à aucun égard. La Convention avait terminé la nouvelle constitution et touchait au terme de ses pouvoirs. De tous les départements, des commissaires du peuple souverain étaient convoqués à Paris pour le 10 août, jour désigné pour que la constitution fût soumise à leur acceptation au milieu de toute la pompe d'une grande fête républicaine. Ceci fait, la Convention aurait dû légalement faire

place à une assemblée nouvelle, et le Comité de Salut public se serait trouvé dissous tout naturellement. Ce Comité, du reste, n'avait pas encore d'existence bien assurée ; quand même la dissolution de la Convention aurait été retardée, il pouvait, d'après la loi, être renouvelé ou complétement supprimé par cette assemblée le 10 de chaque mois. Mais, ni la Convention ni le Comité n'ignoraient ce qu'ils devaient attendre de la France et de l'avenir s'ils abandonnaient un seul instant les rênes du pouvoir ; ils étaient donc résolus, la Convention à ne pas permettre d'élections nouvelles, et le Comité à s'ériger en gouvernement légal. Comme nous l'avons dit, ils n'avaient plus à redouter l'opposition du peuple français, mais bien celle des autres Jacobins, auxquels cet accroissement de puissance ne devait procurer aucun profit. La Convention était certaine d'avoir contre elle tous ceux qui n'étaient pas députés, c'est-à-dire le club et la Commune de Paris ; quant au Comité, il devait se préparer à lutter contre la résistance du ministère, c'est-à-dire de Bouchotte et de ses amis, et surtout contre la jalousie des autres membres de la Convention. Il en fit l'épreuve dès la première démarche qu'il tenta, le 1er août, pour consolider son pouvoir.

Danton, qui avait cédé trois semaines auparavant à la force des circonstances, ne devait pas plus que Robespierre espérer que de nouvelles élections lui seraient favorables; comprenant d'ailleurs que la France avait avant tout besoin d'un gouvernement fort, il sut prendre assez sur lui pour aller au-devant des nouveaux gouvernants et pour relever sa propre situation en leur offrant son appui. Il était encore assez influent et assez redouté pour que cette offre fût acceptée avec empressement; ce fut donc lui qui, le 1er août, proposa inopinément à la Convention de transformer le Comité de Salut public en gouvernement provisoire, et, à ce titre, de le doter immédiatement de 50 millions. Son discours, ardent et fougueux comme d'habitude, fut applaudi avec enthousiasme; mais sa proposition en elle-même excita un si vif mécontentement dans l'Assemblée que les membres du Comité s'empressèrent de la désavouer, ce qui ne les empêcha pas d'accepter la dotation le lendemain. Danton se plaignit amèrement de ce que, malgré leurs conventions, ils lui avaient laissé toute la responsabilité d'une motion désa-

gréable, et il se promit de ne jamais entrer au Comité ; cependant la rupture ne fut pas complète, grâce à un adversaire commun qui, en ce moment même, se dressa devant les deux partis et les maintint réunis malgré leur mésintelligence particulière. Cet adversaire était la coterie de l'Hôtel de Ville unie à celle du ministère de la guerre, Chaumette, Hébert, Vincent, Ronsin et leurs amis, les Hébertistes enfin, comme ils furent depuis habituellement nommés. Jusque-là, ils avaient toujours été d'accord avec Robespierre, qui, ayant besoin de s'appuyer sur eux, s'était montré favorable à leurs desseins ; cet accord régnait encore sur les points importants, tels que leur haine contre la reine et Custine et leur amitié pour Bouchotte et Rossignol ; mais Robespierre était devenu le chef du pouvoir, tandis que les Hébertistes étaient restés dans une position secondaire : il n'en fallait pas davantage pour les séparer. Hébert et Vincent, qui désiraient par-dessus tout la puissance et les jouissances qu'elle procure, s'élevèrent donc le 1[er] août contre la proposition faite dans le but de donner au Comité de Salut public un pouvoir illimité et pour un temps indéterminé ; puis, le 5, Vincent communiqua sa fureur aux Jacobins, auxquels il fit voir dans la motion de Danton une violation du plus saint des devoirs, un crime contre la majesté du peuple. La Convention ayant repoussé le projet, cette querelle n'eut pas de suite aux Jacobins ; mais elle avait suffi pour dessiner la nouvelle situation des partis, et l'occasion d'une lutte bien plus grave ne tarda pas à se présenter.

Le 10 août approchait, et avec lui la fête de la nouvelle constitution. Les commissaires des départements arrivaient peu à peu à Paris, et le gouvernement, qui n'était nullement certain d'avoir établi son influence dans les provinces, si récemment soumises, les faisait surveiller tout le long de la route, mais plus encore dans la capitale (1). La plupart étaient des Jacobins des clubs de province, aussi violents que leurs frères de Paris, qui se réunirent aussitôt au club central et se trouvèrent par là entièrement soumis à Hébert et à ses amis. Toutefois on

(1) Par Maillard, le héros d'octobre, et par vingt-huit commissaires spéciaux Les frais de cette surveillance s'élevèrent à 22 000 livres (Convention nationale 2 janvier 1794, rapport de Voulland).

comptait aussi parmi eux un certain nombre de citoyens modérés, désignés par le choix réel du peuple, et qui espéraient pouvoir profiter de leur dignité momentanée pour obtenir sinon la restauration des Girondins, du moins une amnistie générale. Le Comité de Salut public, instruit de ce dessein, se fit conférer par la Convention le pouvoir d'arrêter tout commissaire qui oserait produire de semblables idées, et ce faible espoir du parti modéré eut pour unique conséquence de rétablir une courte harmonie entre tous les Jacobins, au profit des tendances révolutionnaires les plus violentes. Nul n'en tira plus d'avantage que les Hébertistes, qui profitèrent de cette circonstance pour gagner la majorité des commissaires à leurs projets.

Nous avons déjà parlé d'une des pensées favorites des démocrates, pensée qu'ils avaient réalisée dans quelques départements, mais qu'ils avaient dû abandonner à Paris dès la première tentative : l'incorporation de tous les citoyens riches ou hostiles dans les régiments des frontières, et l'armement de tous les prolétaires pour en former une armée patriotique dans l'intérieur du pays. Comme actuellement tout le monde, en présence de la tournure désastreuse que la guerre avait prise depuis la fin de juillet, demandait à grands cris que l'armée fût renforcée, le moment leur sembla favorable pour reprendre ce projet sur une vaste échelle. Le 5 août, la Commune proposa à la Convention d'appeler aux armes la nation tout entière, de tirer au sort dans toutes les catégories d'âge pour déterminer ceux qui devraient partir, et de laisser les détails de l'exécution de ce projet, c'était là l'important, aux municipalités et aux conseils des districts. Pendant la fête du 10, qui fut célébrée avec une pompe grandiose mais de mauvais goût (1), les discours ne s'écartèrent pas des lieux communs et de la banalité ; mais, dès le lendemain, les motions se succédèrent aux Jacobins. Ce fut au milieu d'unanimes applaudissements que Robespierre réclama la tête de Custine, proposa que des efforts désespérés fussent faits pour soutenir la guerre, et, ce qui était le point principal,

(1) Convention nationale, 7 vendémiaire, an III. — Chénier : « Le seule fête du 10 août 1793 a coûté à la nation 1 200 000 livres; de tout cela il n'est resté que du plâtre et des chiffons. »

demanda la prorogation de la Convention (1). On parla ensuite d'une levée en masse de la nation, des aristocrates d'abord, puis des sans-culottes, et clubistes et commissaires étaient si bien travaillés d'avance que, malgré Robespierre qui représenta que cette mesure témoignerait de plus d'enthousiasme que de réflexion, il fut décidé avec des cris de joie que la motion serait présentée le 12 à la Convention. La perspective qui s'ouvrait par là aux démagogues était en effet brillante et inespérée. Le départ de tous les Français valides! quel trouble dans le pays, quels prétextes de violences contre les récalcitrants, quelles sources de richesse pour les patriotes n'en seraient pas résulté! A l'heure dite, les Jacobins forment un cortége solennel et paraissent à la Convention, ayant à leur tête un des commissaires chargé de porter la parole. « Il est temps, dit celui-ci, de mettre fin aux menées des ennemis de la liberté et de sauver le pays par une mesure énergique. Il faut que la nation se lève en masse, qu'elle saisisse les suspects, et que, gardant leurs familles comme otages, elle les envoie à la frontière et les force à combattre l'étranger en faisant marcher derrière eux les bandes formidables des sans-culottes. »

La Convention applaudit, comme elle le faisait toujours aux discours furieux des soi-disant amis du peuple; mais quant à la motion, elle fut rejetée à l'unanimité, surtout par les membres du gouvernement, qui comprenaient mieux que personne tout ce que ce projet insensé offrait de dangers pour la guerre elle-même (2). Danton essaya, par une approbation apparente, de calmer l'effervescence et de l'empêcher de dégénérer en actes de violence. « Certainement, s'écria-t-il, il faut que la nation se lève en masse, mais il faut aussi qu'elle se lève avec ordre. Les huit mille commissaires du peuple français vous en offrent le moyen : tous vous jureront que chacun d'eux, de retour dans sa

(1) Il était par là en opposition avec Lacroix, l'ami de Danton, qui, le matin même, en vue des prochaines élections, avait obtenu de la Convention un décret ordonnant un recensement de la population; mais la position des Dantonistes autorise à penser que ceci n'était pas sérieux. En tous cas, des mois devaient s'écouler avant que le recensement pût être terminé.

(2) Carnot écrivait le 30 juillet au Comité, au sujet d'un projet qui consistait à envoyer toute la population sur la frontière du Nord, que ce projet était inexécutable ou amènerait une défaite semblable à celles de Crécy et d'Azincourt.

patrie, communiquera à ses concitoyens la grande impulsion que vous leur aurez donnée, et qu'à leur voix le peuple mourra ou exterminera tous les tyrans. Arrêtez les suspects, mais ne les envoyez pas aux armées, où ils ne causeraient que des malheurs ; gardez-les eux-mêmes comme ôtages, au lieu de garder leurs familles. Quant aux commissaires, donnez-leur le pouvoir de lever dans les départements quatre cent mille hommes, destinés à combattre les barbares du Nord. » Ce discours fut à son tour accueilli par des applaudissements, des cris d'allégresse, des serments de sauver la liberté. Robespierre et Couthon y ajoutèrent quelques remarques au sujet des conspirateurs, des mauvais employés, des livraisons d'armes et de munitions, et enfin, lorsque les pouvoirs nécessaires eurent été donnés aux commissaires, que l'arrestation des suspects eut été décidée, et que le Comité eut été chargé de faire un rapport sur l'exécution de ces grandes mesures, la satisfaction et l'entente semblèrent générales.

Le 14, Danton, sans attendre le rapport, proposa de préciser plus nettement les pouvoirs des commissaires et de les limiter à la levée de la première catégorie, les jeunes hommes de dix-huit à vingt-cinq ans ; et la Convention qui, le jour même, avait adjoint au Comité deux nouveaux membres d'un talent militaire reconnu, les officiers du génie Carnot et Prieur (de la Côte-d'Or), donna sur-le-champ force de loi à cette proposition. Ce plan était bien différent de celui des premiers auteurs de la motion : car, au lieu de poursuivre et d'exiler les adversaires politiques, il ne faisait qu'appeler sous les drapeaux toute la jeunesse française, sans distinction de parti ; aussi une nouvelle députation des commissaires et des sections parisiennes vint-elle, deux jours plus tard, se plaindre amèrement de ce que la Convention avait transformé une mesure sublime en une loi de recrutement ordinaire. L'irritation des démocrates se manifesta avec tant de violence, que le Comité n'osa pas leur résister ouvertement ; Barère, pour les satisfaire, fit donc rendre le décret suivant : « Le peuple français se lèvera en masse pour marcher au combat ; les commissaires du peuple seront chargés de lui procurer des armes et des vivres ; les municipalités marcheront à la tête du peuple ». Quelque ridicule que dût paraître ce pathos à tout homme intelligent et sensé, Barère présenta le 20 août plusieurs projets destinés à régler

les détails de l'exécution des mesures qu'il avait proposées ; mais ici, à la grande satisfaction de la Convention et du Comité, Danton s'interposa et fit remarquer que, dans la confusion qui régnait alors, on ne pourrait se procurer ni armes ni vivres. Cette question fut alors renvoyée au Comité, qui, entrant dans les idées de Danton, osa déclarer le 23 que la levée générale était une utopie destinée à provoquer les railleries des aristocrates. Enfin parut cette loi célèbre qui déclarait soumis au service actif tous les citoyens français de dix-huit à vingt-cinq ans, consacrait 30 millions à l'établissement de fabriques d'armes, et appelait provisoirement tous les jeunes gens au chef-lieu de chaque district pour y être exercés au maniement des armes. Quant à expulser les suspects ou à les conduire sur les champs de bataille, il n'en fut plus question ; l'idée de la levée en masse ne fut plus agitée que dans quelques districts des frontières, où des commissaires hébertistes envoyaient dans les camps des paysans sans armes, ou armés seulement de piques, et accompagnés souvent de leurs femmes et de leurs enfants, au grand effroi des généraux.

Cette grande mesure de salut public fut donc ramenée, en effet, aux proportions d'un simple recrutement, mais d'un recrutement extraordinaire et sans exemple jusque-là. Il est facile de comprendre que cette mesure ne devait profiter aux armées avant plusieurs mois, et ne pouvait, par conséquent, être d'aucun secours dans le danger actuel ; nous verrons même plus tard que, par suite de la perversité des chefs démocratiques, l'effet en fut retardé plus qu'il n'aurait dû l'être. Si ce recrutement a toujours été considéré comme le point de départ du changement qui s'opéra dans les destinées de la guerre, et si la levée en masse, quoique rejetée expressément par la Convention, a constamment passé pour avoir sauvé la France du joug de l'étranger, on ne doit donc voir là qu'une de ces grandes fables dont abonde l'histoire de la Révolution.

Le parti de l'Hôtel de Ville vit avec colère l'échec d'un plan si bien combiné et sur lequel il fondait tant d'espoir. Ce fut surtout sur Danton que retomba cette colère, et bientôt une déception personnelle éprouvée par Hébert amena une rupture ouverte entre ces deux chefs. Il s'agissait de nommer un ministre

de l'intérieur. Garat, qui avait occupé ce poste jusque-là, était un littérateur instruit et spirituel, mais dépourvu de caractère, et soumis sans restriction à l'influence fougueuse de Danton, ce qui lui avait attiré de la part de l'Hôtel de Ville tous les ennuis imaginables. Pendant quelque temps, la protection de Danton l'avait maintenu ; le Comité de sûreté publique, alors composé exclusivement de Dantonistes, avait fait emprisonner comme fauteur de troubles le premier de ses antagonistes, un membre de l'administration des vivres qui l'avait accusé d'affamer le peuple, et bientôt après, Danton l'avait protégé à la Convention contre un adversaire bien plus dangereux, contre Collot-d'Herbois, partisan dévoué de l'Hôtel de Ville. A la fin cependant, Garat ne se sentit plus le courage de lutter ; le 15 août, il envoya sa démission à la Convention. Aussitôt les amis d'Hébert, sûrs de la victoire, présentèrent ce dernier comme candidat ; mais ils furent cruellement désabusés : Danton l'emporta encore une fois, et fit nommer le 20 un de ses plus chauds amis, le procureur Paré. La colère d'Hébert ne connut plus de bornes ; dans le *Père Duchesne*, son journal, aussi bien qu'au club, il fit pleuvoir un torrent d'injures sur Danton et ses lâches et perfides créatures du Comité de sûreté générale ; il alla même jusqu'à proposer aux Jacobins la formation d'un ministère constitutionnel, c'est-à-dire indépendant de la Convention, ce qui équivalait à demander le renversement du Comité de Salut public. C'était une déclaration de guerre en règle : on devait s'attendre de jour en jour à une explosion violente.

Cependant les choses n'allèrent pas encore jusque-là. Plusieurs circonstances s'étant réunies pour faire sentir aux deux factions la communauté d'intérêts et de dangers qui existait entre elles, une courte réconciliation eut lieu. Mais, pour bien juger et apprécier l'importance du changement qui allait s'opérer, il faut que nous revenions quelque peu sur nos pas.

Nous nous rappelons les avantages que le parti démocratique avait remportés au printemps de 1793 dans les questions économiques et financières. Le principe du droit au travail avait été proclamé, le trafic du papier-monnaie avait été défendu, un prix légal avait été fixé pour le blé, un emprunt forcé avait été établi sur les riches, et l'avance de 110 millions que la Commune avait

reçue de l'État était à peu près oubliée. A la vérité, le droit au travail et l'emprunt forcé étaient jusque là restés sur le papier, et, en dépit de toutes les menaces, le cours des assignats avait constamment baissé depuis le 31 mai. La taxe forcée pour le blé avait donc seule été mise en vigueur, et encore pas dans toutes les provinces ; mais cette mesure avait suffi pour produire toutes les conséquences redoutables prédites par la Gironde et par les hommes compétents. Nul producteur ne se souciait de livrer son grain au vil prix qui lui était imposé, les marchés étaient vides et les transports suspendus. Dans les villes et dans les contrées infertiles qui ne pouvaient suffire à leur propre consommation, la misère dépassait toute croyance (1). Vainement les habitants offraient trois fois la valeur du maximum ; les marchands de grains n'osaient s'exposer aux chicanes réunies du peuple et de la loi. A Montpellier, des femmes enceintes furent écrasées par la foule, qui se pressait, désespérée, aux portes des boulangers ; en Auvergne, on trouva des enfants morts de faim sur les routes ; dans la riche ville de Rouen, une somme de 12 millions ne suffit pas à conjurer la famine. Chaque jour, des rapports lamentables arrivaient à la Convention de tous les coins de la France. La misère et ses causes étaient si évidentes, que, malgré la terreur que lui inspirait le peuple de Paris, la majorité osa enfin se montrer et accorda, le 1er juillet, diverses facilités au commerce des grains. Mais tel n'était pas l'avis des Jacobins. Pour conjurer les suites de leurs violences, ils ne connaissaient d'autre moyen que d'user de violences toujours croissantes. Si, malgré les lois pénales déjà établies, le papier-monnaie avait perdu sa valeur, il fallait, selon eux, relever cette valeur en augmentant la sévérité des peines (2). Si les paysans ne voulaient pas vendre leurs grains au prix légal, il fallait les y forcer sous peine de mort. A peine donc le premier Comité de Salut public fut-il tombé, à peine les amis de Robespierre furent-ils au pouvoir, que Collot d'Herbois demanda à la Convention de décréter la peine de mort contre les usuriers et

(1) *Moniteur*, juin et juillet.

(2) Du reste, le gouvernement lui-même se livra pendant tout l'été à un vaste agiotage, dans le but de faire baisser le cours des assignats. Il espérait par là pouvoir les acheter en masse et les revendre ensuite avec avantage lorsqu'ils commenceraient à remonter.

les accapareurs, c'est-à-dire contre tous ceux qui, possédant en magasin des denrées et objets de première nécessité, tels que vivres, combustibles, cuirs, fers, étoffes et habits confectionnés, n'en donneraient pas avis à leur municipalité et refuseraient de mettre ces marchandises en vente aux prix fixés par les magistrats. La Convention rendit ce décret sans opposition, le jour même où Robespierre fut nommé au Comité. Quatre jours plus tard, Cambon fit prendre une mesure qui devait augmenter la valeur des assignats en en diminuant le nombre : il fit démonétiser tous ceux qui portaient l'effigie du roi, ce qui représentait une valeur de 1500 millions. Quelques voix essayèrent bien de démontrer que cette banqueroute ne ferait qu'augmenter le discrédit du papier-monnaie; on les réduisit au silence; puis, comme leurs prédictions se réalisèrent sur l'heure, on décida le 1er août que quiconque donnerait des assignats à un taux inférieur à leur valeur nominale serait puni de vingt ans de fers. Afin d'enlever peu à peu à la population tout autre moyen d'échange, et de diminuer la valeur de l'argent monnayé, on défendit le 3 sous peine de mort, sur la motion de Couthon, de placer des capitaux à l'étranger, et, un peu plus tard, on supprima la caisse d'escompte et toutes les sociétés financières du même genre, dont les actions, disait-on, faisaient aux assignats une fâcheuse concurrence. Le 15 août enfin, on républicanisa la dette publique; c'est-à-dire qu'il fut ordonné à tous les créanciers de l'État de livrer les titres et les certificats de leurs créances, faute de quoi celles-ci perdaient toute leur valeur; en échange, le capital de ces titres était inscrit dans un « grand livre de la dette publique », et une rente de 5 pour 100 était assurée au créancier. L'échange forcé d'un vieux titre bien sûr contre un titre nouveau et très-douteux était déjà un acte illégal; mais, ce qui constituait un vol manifeste, c'était de rabaisser au taux de 5 pour 100 les dettes contractées moyennant de forts intérêts, et de changer un capital remboursable en une rente annuelle, pour les 433 millions de la dette exigible et pour les 492 millions auxquels se montaient les sommes promises pour les emplois jadis héréditaires. Mais la Convention n'était pas scrupuleuse; elle ne s'inquiéta pas des millions de Français qu'elle frappait dans leur fortune, et ce fut au milieu des plus vives acclamations qu'elle établit le

grand-livre et fixa la dette inscrite à 200 millions de rente (1).

On devine facilement que toutes ces illégalités n'augmentèrent pas d'un pour 100 la valeur des assignats ; à la fin d'août, au contraire, une livre d'argent ne s'obtenait plus qu'à grand'peine pour six livres en papier. Le trésor, qui ne touchait pour ainsi dire pas d'impôts et auquel la guerre coûtait plus de 200 millions par mois, n'avait pour unique ressource qu'un papier de plus en plus déprécié. La loi contre les accapareurs n'influait pas davantage sur le commerce. A l'exemple des grains, toutes les marchandises disparaissaient des marchés, étaient cachées, ou même anéanties. A Paris, par exemple, le sucre manqua tout à coup dans les cafés, aucun marchand n'osant avouer qu'il en avait des provisions suffisantes pour la consommation. Ce qui était plus grave encore, c'est que l'on devait craindre que la même chose ne se produisît bientôt pour le pain. Voyant que toutes les menaces de la loi ne pouvaient réussir à augmenter la vente, on joignit la contrainte directe à la pression indirecte, en donnant aux commissaires de la Convention dans les provinces le droit de requérir une certaine quantité de blé par arpent de terre. « Excellent moyen, dit Barère, par lequel, en Alsace, les commissaires ont déjà recueilli plus de cent mille quintaux en vingt-quatre heures. » Ce seul exemple suffit pour montrer toute la portée de la nouvelle loi. Les mieux traités des paysans alsaciens avaient reçu pour leur grain le prix du maximum en assignats, c'est-à-dire 15 livres par quintal ; or, comme le prix, au cours du marché, était de 40 à 60 livres, ils avaient perdu au moins 25 livres par quintal ; mais l'État avait, dans l'espace de vingt-quatre heures, prélevé, rien que sur deux départements, un impôt additionnel et arbitraire de 2 500 000 francs.

C'était l'approvisionnement de la capitale qui rencontrait le plus de difficultés, soit par suite de l'étendue des besoins,

(1) Le grand-livre, une des rares créations de la Convention qui ont survécu à leurs auteurs, est vanté dans la plupart des histoires de la Révolution, surtout pour l'ordre et la clarté qu'il a introduits dans la dette française. Sans doute, l'ordre est louable en tous temps ; mais, en affaires de finances, il consiste moins dans la clarté des états et des tableaux que dans la sûreté et la solidité des garanties; si claire qu'elle soit, une banqueroute frauduleuse sera toujours une mauvaise action, et le grand-livre, malgré toute sa clarté, n'a pu prévenir une seule des banqueroutes ultérieures de la République.

soit parce que le soin d'y pourvoir était toujours confié aux mains les plus impures. Nous avons vu que le refus fait par Cambon de jeter de nouveaux subsides dans ce gouffre sans fond avait été le signal du coup d'État qui renversa les Girondins, et que, plus tard, la Commune avait exigé la loi sur le maximum pour arracher aux paysans du blé à bas prix. Mais ces moyens étaient loin d'être suffisants. D'un côté, les paysans cachaient entièrement leurs denrées ou s'empressaient de les vendre à d'autres acheteurs; d'un autre côté, les finances de la ville étaient si ruinées qu'elles ne permettaient plus de payer le blé, même au prix du maximum. Il fallut donc que le gouvernement intervînt de nouveau. Pour ce qui regardait les paysans, il donna le 15 août aux agents parisiens le droit de faire des réquisitions militaires, puis, le 24, il envoya des troupes pour les soutenir dans plusieurs départements. Quant à la détresse pécuniaire de Paris, il y remédia en accordant 2 millions à la ville le 6 août, et 3 autres huit jours plus tard, ce qui permit de s'approvisionner de blé pour plus de deux mois (1). Les besoins immédiats étaient donc satisfaits, mais les inquiétudes de l'Hôtel de Ville n'étaient nullement calmées. La misère, sans doute, n'était plus à craindre à Paris pour la classe laborieuse; la nouvelle levée d'hommes avait eu pour résultat d'augmenter encore une fois les salaires dans une proportion considérable, et la journée de travail ordinaire avait atteint le chiffre exorbitant de 5 livres; quiconque voulait travailler était donc assuré de ne pas mourir de faim. Mais toutes ces mesures du gouvernement avaient un vice essentiel : bienfaisantes pour la cause publique, elles n'offraient pas de profit personnel aux démagogues de l'Hôtel de Ville, dont les exigences étaient plus fortes que jamais. Ceux-ci auraient voulu que l'État leur accordât toutes les sommes nécessaires aux achats, non plus à titre d'avances, mais comme un don définitif; ils auraient voulu être libres de prendre le blé des paysans sans rémunération, et de le revendre ensuite aux boulangers parisiens au prix en vigueur. Cette double exaction aurait rapporté au moins sept millions par mois aux employés municipaux, et quoique cette somme eût dû être partagée entre un grand nombre d'agents démocratiques, elle

(1) Ceci et tout ce qui suit est tiré des procès-verbaux du Comité de Salut public, aux archives impériales de France.

aurait été encore assez forte pour donner de l'impulsion à un parti.

Nous retrouvons ici les orateurs de sections Roux et Leclerc, que nous avons déjà vus se poser au mois de juin comme antagonistes de l'Hôtel de Ville au sujet de la constitution. Ainsi qu'ils l'avaient fait à cette époque, ils se servirent encore de la question des subsistances pour soulever le peuple contre ceux dont ils convoitaient les places lucratives. Ils déclarèrent que Pache accaparait des grains, que Chaumette et Hébert vendaient le pain des pauvres à leur profit, et demandèrent que le peuple châtiât sévèrement ces vampires. Pendant quelque temps, ces clameurs ne semblèrent produire aucun effet; cependant la Municipalité et les Jacobins s'en inquiétèrent bientôt, car peu à peu elles réveillèrent la bourgeoisie, qui, sortant de sa torpeur, se montra disposée à soutenir ces nouveaux défenseurs du peuple contre les chefs de l'Hôtel de Ville. On vit alors les sections s'animer de nouveau, et la Municipalité se rappela avec une colère mêlée d'effroi le soulèvement des citoyens au mois de mai. C'était pour toutes les fractions des Jacobins une preuve frappante de la haine que la France portait à leur domination et une exhortation à rester étroitement unies. Aussi Robespierre approuva-t-il pleinement la Commune, lorsque celle-ci fit mettre Roux en prison et dispersa les orateurs des sections par des arrestations et des coups. Il n'y eut plus qu'une voix parmi les Jacobins pour demander qu'on terrifiât les aristocrates, qu'on opprimât les riches, qu'on écrasât les traîtres. Sur les pressantes instances de Robespierre, le tribunal révolutionnaire envoya le général Custine à l'échafaud. Chaque jour, le club retentissait de plaintes contre le Comité de Sûreté générale, qui retenait les pièces du procès des Girondins et de celui de la reine. « Il faut enfin, disait-on, s'occuper sérieusement d'emprisonner tous les suspects, de nourrir le pauvre peuple, d'équiper une armée révolutionnaire pour combattre les aristocrates de l'intérieur. » Le parti de l'Hôtel de Ville recommençait à lever la tête, Robespierre faisait cause commune avec lui, Danton n'osait plus résister au torrent. Le 29 enfin, Billaud-Varennes parut à la Convention; c'était un partisan déclaré de la Commune, avec laquelle il avait scellé son alliance dans le sang des victimes de septembre. Ayant

été récemment envoyé en mission près de l'armée du Nord, il formula de nombreuses plaintes sur ce qui s'y passait et demanda l'établissement d'une commission chargée de faire exécuter les décrets de l'Assemblée. Quoique cette motion impliquât un vote de méfiance manifeste contre le Comité de Salut public, Robespierre ne s'y opposa que faiblement; mais Danton éluda la proposition en faisant décréter que le Comité serait augmenté de trois membres, donnant ainsi satisfaction aux Hébertistes, auxquels cette mesure promettait quelque influence dans le gouvernement.

La nouvelle prépondérance du parti de l'Hôtel de Ville, ou, ce qui revenait au même, l'affaiblissement de l'influence de Danton se manifestait également dans les affaires de la guerre. Partout les institutions militaires étaient sacrifiées aux mesures révolutionnaires. On laissait de nouveau de côté les troupes de ligne, la tactique méthodique, la discipline, et l'on ne songeait plus à chercher le salut du pays que dans le soulèvement des masses, dans une violence effrénée, dans une cruauté sauvage.

Le Comité de Salut public, après avoir témoigné le plus vif mécontentement au sujet de la conduite de Dubois-Crancé, qui chaque jour lançait sur Lyon des bombes et des boulets, mais qui était trop faible pour entreprendre un siége en règle, donna le 21 août à deux amis de Robespierre, Couthon et Maignet, la mission de rassembler les populations des départements voisins pour en finir promptement, sans s'inquiéter de Dubois-Crancé. La garnison de Mayence fut dirigée sur la Vendée, ce qui n'empêcha pas d'appeler dans ce pays toutes les populations valides des provinces environnantes. En attendant l'arrivée de ces renforts, Rossignol devait rester sur la défensive, et ne commencer son œuvre de destruction que lorsqu'il serait assuré du succès. Dans cet intervalle, Bouchotte destitua le général de division Tuncq; la nouvelle en arriva au camp de ce dernier, près de Luçon, au moment même où l'armée des Vendéens se disposait à attaquer vivement les troupes républicaines. Aussitôt les commissaires de la Convention Bourdon et Goupilleau, tous deux partisans de Danton et irrités depuis longtemps contre le ministre de la guerre, cassèrent cette destitution, et Tuncq eut le

bonheur de repousser les Vendéens après un sanglant combat. Enhardis par ce premier acte d'autorité, les commissaires, qui depuis longtemps se plaignaient avec raison de l'incapacité de Rossignol, prononcèrent à leur tour la destitution de ce général, lequel, conformément au système adopté par le Comité, venait de défendre toute nouvelle attaque. Mais Rossignol avait auprès de lui d'autres commissaires dévoués, qui l'acompagnèrent sur-le-champ à Paris, et qui dénoncèrent à la Convention et aux Jacobins les scandales qui venaient de se passer. Les deux généraux étaient, moralement parlant, aussi dépravés et aussi corrompus l'un que l'autre; mais Tuncq n'était qu'un habile soldat, tandis que Rossignol était un zélé patriote, ennemi déclaré des aristocrates. Cela suffit pour que la Convention se prononçât en faveur de Bouchotte et de Rossignol, et, par conséquent, contre les Dantonistes. Les deux commissaires furent rappelés, et Rossignol fut solennellement réinstallé dans ses fonctions. Le parti de l'Hôtel de Ville triomphait encore une fois.

L'agitation causée par ces scènes scandaleuses fut tout à coup interrompue par un bruit qui jeta le trouble dans tous les esprits, par la première nouvelle de la perte de Toulon. Nous avons vu plus haut que les Jacobins de cette ville ne le cédaient en rien à ceux de Lyon; le projet d'un pillage général et de l'extermination des classes aisées n'avait pas tardé à s'y manifester par des meurtres politiques et d'iniques contributions. La bourgeoisie supportait déjà depuis plusieurs mois une oppression odieuse, lorsque les événements du 31 mai étaient venus lui enlever toute idée de résistance. Le club, qui avait à ses ordres de vigoureux matelots et les ouvriers du port, avait fixé au 14 juillet l'exécution d'un grand coup de main. Une liste de plusieurs centaines de victimes avait été dressée, des bandes de meurtriers avaient été réparties entre les différents quartiers de la ville, et la municipalité, dans le but de prévenir toute tentative de résistance de la part de la population, avait fait annoncer à son de trompe que toute proposition tendant à réunir les assemblées des sections serait considérée comme un crime et punie de mort. Le 12 enfin, le club fit faire une marche militaire à ses bandes afin d'exciter leur zèle et d'effrayer les habitants, dont les maisons furent çà et là marquées d'un cercle rouge destiné à les désigner

aux assassins. Mais cette fois, l'excès même du mal inspira audace et courage aux victimes. Un pauvre ouvrier, ardent républicain qui jusque-là s'était montré enflammé pour la cause du peuple, le sellier Reboux, fut, dans son droit bon sens, révolté et transformé par tant d'iniquités. Il rassembla pendant la nuit un certain nombre de citoyens dans une église isolée, et les exhorta à résister courageusement aux meutriers. Tous répondirent d'une voix unanime à son appel, le signal de la réouverture des sections fut donné dans tous les quartiers, au grand effroi de la municipalité qui se désorganisa sur-le-champ, et lorsque la garde nationale parut en masse dans les rues, les bandits du club se dispersèrent sans coup férir. En peu de jours, tout changea d'aspect. Une nouvelle municipalité fut formée, les meneurs du club furent arrêtés, et cinq d'entre eux mis à mort comme instigateurs des meurtres qui avaient déjà eu lieu. L'occasion et les tendances primitives de ce soulèvement avaient donc été les mêmes qu'à Lyon : la lutte n'avait pas eu pour objet la forme du gouvernement, elle n'avait été inspirée que par le besoin de sécurité personnelle des individus.

Si Toulon avait supporté plus longtemps que Lyon le joug des Jacobins, cette ville, une fois qu'elle eut secoué ce joug, marcha plus sûrement et plus rapidement encore. Elle ne renfermait pas de Girondins passionnés pour la liberté, quoique maudissant la Montagne ; l'autorité y échut sur-le-champ à la haute bourgeoisie et à quelques employés de la marine, hommes calmes et perspicaces, qui comprirent dès le premier moment que la haine de la Convention serait irréconciliable, et qui se disposèrent à soutenir une lutte à mort. Partisans déclarés de la constitution de 1791, ils en proclamèrent la restauration sous l'autorité du roi Louis XVII, et firent arrêter les deux commissaires de la Convention qui se trouvaient dans la ville; puis ils sommèrent tous les districts environnants, l'équipage de la flotte réunie dans le port et l'armée qui se trouvait devant Nice de leur prêter main-forte; mais ces provocations produisirent peu d'effet hors des murs de Toulon. Les petites villes de la côte étaient entièrement au pouvoir des Jacobins, et les paysans craignaient de se prononcer avant de savoir ce qui adviendrait. Les commissaires de la Convention près de l'armée, Barras et Fréron,

travaillèrent les soldats par tous les moyens possibles, élevèrent la solde des troupes, délivrèrent chaque jour des rations de vin (1), et annoncèrent que Toulon était liguée avec les Anglais et allait livrer la flotte aux ennemis. Il réussirent ainsi à maintenir les régiments dans l'obéissance, et à la fin d'août, lorsque le général Carteaux soumit Marseille, toute la population de la côte se prononça en faveur de la Convention. Toulon, entièrement abandonnée, se vit donc menacée d'une inexorable vengeance. Dans cette situation, la bourgeoisie se décida, le 23 août, à tenter la démarche que Barras lui avait d'avance imputée à tort : elle demanda du secours à l'amiral anglais Hood, qui bloquait le port de concert avec l'Espagnol Langara, et admit les alliés dans sa citadelle. L'amiral anglais déclara alors que, jusqu'à la paix, il prenait la ville et la flotte en dépôt pour le roi Louis XVII.

Ce coup fut rude pour la République. Sa meilleure flotte perdue, le drapeau monarchique déployé, une opposition intérieure liguée avec les puissances étrangères, c'étaient là autant de faits graves, qui pouvaient susciter de sérieux dangers. Aussi la Convention ne sut-elle pas trouver de termes assez énergiques pour flétrir cette trahison. « Les Toulonnais, disait-on, ne sont plus des Français, ce ne sont même plus des hommes, il n'en sera fait mention désormais que dans l'histoire des parjures et des félonies. » Ce fut un dernier prétexte pour accroître encore la terreur qui pesait sur la France, pour réunir plus étroitement les partis révolutionnaires, et pour fixer la politique du gouvernement dans le sens des factions les plus violentes. Il importait de soumettre le pays à une police illimitée et toujours active, de menacer d'une mort immédiate tout fauteur de mouvements hostiles, d'attacher à l'autorité actuelle les instruments de cette tyrannie, les prolétaires parisiens, par des promesses de bien-être et de butin. Avant même que l'Hôtel de Ville et le club eussent formulé officiellement leurs demandes à ce sujet, la Convention se déclara prête à satisfaire aux vœux de toutes les factions. Le 3 septembre, elle promulgua la loi sur l'emprunt forcé d'un milliard, réclamée depuis si longtemps, décréta une nouvelle diminution dans le

(1) Rapport de Jean Bon Saint-André à la Convention nationale, 9 septembre.

prix du froment, interdit le commerce du blé dans toute la France, et décida que la ville de Paris serait approvisionnée au moyen de réquisitions, comme une forteresse en temps de guerre. Deux jours plus tard, conformément aux désirs d'Hébert et de Robespierre, elle divisa le tribunal révolutionnaire en quatre sections, après en avoir augmenté les membres, ce qui mettait quatre tribunaux criminels au lieu d'un à la disposition des gouvernants.

A l'Hôtel de Ville, la joie brillait sur tous les visages. « Il est temps d'en finir, dit Hébert aux Jacobins; il faut organiser l'armée révolutionnaire, envoyer les Girondins à l'échafaud, frapper d'un seul coup tous les officiers nobles : tout cela aurait été dangereux autrefois; mais nous sommes au pouvoir, il faut agir (1). » -- « Il est vrai que, malgré la perte de Toulon, notre position est brillante, ajoutait Robespierre; il ne nous reste plus qu'à écraser les usuriers et ceux qui affament le peuple; exterminons les intrigants qui osent calomnier un patriote tel que Pache. (2) » — « Le club, s'écriait Rouyer, ne doit plus parler, mais agir ; il faut que le peuple se lève, entraînant la Convention après lui, qu'il pénètre dans toutes les maisons, qu'il s'empare des traîtres, et qu'il les livre au glaive de la loi. » Cependant le peuple agité s'amassait déjà à la porte de quelques boulangers; enfin, il se rendit en tumulte à l'Hôtel de Ville, où Chaumette ordonna pour le lendemain une cessation de travail générale dans toute la ville; puis il se dirigea vers la Convention, afin de la rassurer sur le caractère patriotique de l'émeute, en même temps que la mettre en garde contre les aristocrates, c'est-à-dire contre la bourgeoisie de plusieurs sections. L'agitation qui régnait dans les salles de l'Hôtel de Ville se prolongea jusque fort avant dans la nuit; les Jacobins donnèrent à tout leur entière adhésion. Un bureau fut établi sur la place de Grève, et l'on y rédigea une adresse à la Convention, tandis que la foule réunie à l'entour faisait retentir l'air des cris : « Du pain! du pain! » Le 5 septembre à midi, Chaumette paraît à la Convention pour demander la formation de l'armée révolutionnaire ; des flots de peuple pénètrent dans la salle

(1) Jacobins, 1er septembre.
(2) *Ibid.*, 4 septembre.

à sa suite, s'établissent sur les bancs au milieu d'applaudissements et de cris enthousiastes, et réclament la promulgation immédiate du décret. Les applaudissements redoublent encore lorsque Chaumette, abordant la question des subsistances, propose de transformer le jardin des Tuileries en un champ de pommes de terre, lorsque Billaud fait ordonner l'arrestation immédiate de tous les individus suspects au peuple, lorsqu'enfin Danton, toujours prêt à suivre le torrent de la faveur populaire, fait voter une solde de 40 sous pour tous ceux qui fréquentent les assemblées des sections, « afin, dit-il, que les pauvres, forcés de gagner leur vie, n'y cèdent pas la place aux riches ». En ce moment paraît une députation des Jacobins, qui résume toutes les exigences et tous les désirs de ces masses tumultueuses : « Arrêtez tous les nobles, dit l'orateur, envoyez les Girondins à l'échafaud, répandez dans tout le pays les colonnes de l'armée révolutionnaire, accompagnées chacune d'une guillotine, chargez-les d'exterminer les traîtres, faites planer sur toutes les têtes la faux de l'égalité, et mettez la terreur à l'ordre du jour. »

La Convention répondit à ce discours en prononçant la peine de mort contre quiconque vendrait ou achèterait des assignats, et en décidant qu'une armée révolutionnaire de six mille hommes serait formée à Paris, avec mission de combattre les réactionnaires, de faire exécuter les lois révolutionnaires, et de veiller aux subsistances du peuple. Afin de faciliter l'arrestation des suspects, on rapporta le décret qui interdisait les visites domiciliaires pendant la nuit, puis la Municipalité eut l'ordre de renouveler les quarante-huit comités révolutionnaires de Paris, et le soin des arrestations fut confié à ces comités, qui reçurent à cet effet des pouvoirs illimités.

Ainsi se passa ce nouveau jour de fête, destiné à faire époque dans les annales de la République. Désormais, comme le remarqua un orateur du club des Jacobins, tout Français pouvait à chaque minute être légalement jeté en prison ; désormais tout prolétaire avait une solde hebdomadaire, tout démagogue une proie assurée dans la fortune de ses concitoyens. Ce triomphe transférait toute l'autorité au parti de l'Hôtel de Ville. Le 6, les amis de ce parti à la Convention firent nommer au Comité de

Salut public, Billaud-Varennes, Collot d'Herbois et un troisième membre, Granet, moins considérable mais tout aussi dévoué ; puis, le 9, ils firent renouveler dans le même sens le Comité de Sûreté générale. Dès le 7, une circulaire avait été adressée à tous les commissaires de la Convention en mission dans les départements, pour leur enjoindre, si ce n'était déjà fait, de purger tous les emplois des titulaires sortis de la bourgeoisie et de remplacer ceux-ci par d'ardents sans-culottes.

La Municipalité parisienne était enfin, elle aussi, arrivée au but qu'elle poursuivait depuis si longtemps. A dater de ce jour, le Comité de Salut public mit chaque semaine un million à sa disposition, sous le prétexte de subvenir aux frais des subsistances ; mais, en réalité, c'était un don démocratique, qui devait l'indemniser de l'abandon du pouvoir qu'elle faisait au Comité. D'après les comptes mêmes de ce dernier, un sixième de ces sommes tout au plus fut dépensé en achats de grains, car les mesures prises au mois d'août avaient rempli tous les magasins, et, quelques semaines plus tard, les colonnes de l'armée révolutionnaire épargnèrent à la Commune la peine de rien payer. « L'approvisionnement de Paris est enfin assuré, » dit Hébert le 10 septembre.

Les mesures destinées à compléter et à rendre praticable le système proclamé le 5 septembre ne se firent pas attendre. Le 17, on vit paraître successivement une loi sur les subsistances et une loi sur les suspects ; c'était la tyrannie exercée d'un côté sur les biens, de l'autre sur la liberté des individus. La première de ces lois fixa le prix du blé et autres céréales, imposa au commerce de ces denrées une foule de formalités vexatoires et même dangereuses, et chargea de la subsistance des armées les commissaires de la Convention, qui reçurent à cet effet le droit de réquisition, et, au besoin, de confiscation immédiate. Comme l'expérience avait démontré que ce système porterait un grand nombre de propriétaires à laisser leurs champs sans culture, un décret avait dès le 14 rendu les communes responsables des semailles, les autorisant à mettre en réquisition les hommes, les chevaux et les bestiaux, et à infliger deux ou trois mois de prison aux travailleurs négligents. C'est ainsi qu'une violence en amenait une autre. L'État était en voie de devenir le seul labou-

reur, le seul marchand, le seul industriel du pays, de se charger de tous les soucis, de tous les travaux de la société civile, et de mesurer aux masses oisives et pauvres leur portion de pain quotidienne. Le système des réquisitions, qui le supposait le propriétaire suprême de toute chose, se développa par l'application même : le 20 septembre, tous les matériaux propres à la construction des navires, le 27, tous les arbres pouvant fournir des bois de charpente, le 4 octobre, tous les bâtiments de commerce du pays furent mis à la disposition de l'État, qui déterminait seul le prix qu'il voulait en donner ; le 29 septembre enfin, il posa en principe que les marchandises de tout genre seraient taxées au prix moyen de 1790 plus un tiers en sus, et que le salaire de la main d'œuvre, établi d'après la même base, serait augmenté de moitié. Une commision spéciale fut chargée de fixer ces diverses valeurs.

Telles furent les mesures prises contre la liberté de la propriété ; quant à la liberté individuelle, la loi du 17 septembre déclarait suspect quiconque se montrerait en quoi que ce fût ami de la tyrannie, quiconque ne payerait pas exactement ses impôts, quiconque ne recevrait pas de carte civique des autorités locales ou des chefs de sa section. Or, comme la carte civique était délivrée par la commune et devait être légalisée par le comité révolutionnaire, qui pouvait la refuser à son gré, cette disposition mettait partout la liberté des citoyens à la merci des hommes que leur zèle patriotique avait fait nommer membres du comité par leur club ou par les commissaires de la Convention. Tout suspect devait être arrêté et gardé à ses frais, jusqu'à la paix, dans des locaux désignés à cet effet.

Quelque incroyable que cela puisse paraître, cette toute-puissance exercée sur les personnes et sur les propriétés ne suffisait pas encore aux chefs du parti de l'Hôtel de Ville. La Convention ayant décrété le 18 septembre que les propagateurs de fausses nouvelles relativement à la guerre seraient déportés à Cayenne, Collot d'Herbois demanda que l'on donnât un effet rétroactif à cette loi. Un reste de pudeur ou d'humanité, dont le Dantoniste Thuriot se fit l'interprète, ayant fait rejeter cette motion, Collot d'Herbois proposa que les prisons où étaient enfermés les suspects fussent minées en dessous, afin qu'on pût les faire sauter à la

première insubordination. Repoussé encore une fois, il revint à la charge le lendemain avec une nouvelle fureur, et demanda que tous les marchands qui vendraient des marchandises utiles à un prix trop élevé fussent emprisonnés ; il s'était, dit-il, conformé à ce principe lors de sa mission dans le département de l'Oise, et aussitôt il avait fait diminuer de moitié le prix du beurre. Il voulait surtout que l'on ne conservât pas les suspects en France après la conclusion de la paix, mais qu'on les envoyât dans un exil éternel, chargés des malédictions du peuple. Ici Robespierre lui-même se récria ; mais Collot d'Herbois lui répondit si violemment qu'il finit par céder, et par recommander l'emprisonnement des marchands comme une excellente mesure aux commissaires de la Convention en mission dans les provinces.

Après avoir mis à une telle épreuve la patience du peuple français, après avoir professé ouvertement les principes de la plus révoltante tyrannie, on ne pouvait plus hésiter à couronner l'œuvre en prononçant officiellement l'abrogation de la constitution promulguée six semaines auparavant. Du moment que la nation acceptait les lois du 17 septembre, elle ne pouvait s'opposer à la permanence de la Convention et du Comité de Salut public. L'ajournement de cette mesure ne pouvait qu'exciter de nouveau l'ambition jalouse des démagogues qui n'avaient pas une part directe au gouvernement, et en effet, à la fin de septembre, des symptômes de ce genre commencèrent à se manifester. Le club des Cordeliers, soutenu cette fois par les Jacobins, accusa les commissaires de la Convention de ne pas respecter les ordres du ministre de la guerre ; c'était le complément de la motion faite par Hébert au sujet d'un ministère constitutionnel, et une attaque tentée contre la Convention par Bouchotte et l'Hôtel de Ville. Une autre fois, ce fut la majorité même de la Convention, c'est-à-dire les modérés du centre, qui, sous la conduite du dantoniste Thuriot, ancien membre du Comité de Salut public brouillé aujourd'hui avec Billaud-Varennes et Collot d'Herbois, opposa une résistance énergique au Comité, lequel voulait destituer Houchard et d'autres généraux. Ces deux incidents n'eurent aucune suite, mais ils décidèrent le Comité à précipiter les événements.

Le 3 octobre, Amar, ami de Robespierre, présenta au nom

du Comité de Sûreté générale l'acte d'accusation contre les Girondins depuis si longtemps attendu. Aux vingt députés proscrits il en était ajouté quarante-deux autres, la plupart déjà arrêtés (1), et qui devaient être déférés au tribunal révolutionnaire pour être jugés immédiatement. Venaient ensuite les soixante-treize membres de la droite et du centre qui avaient signé la protestation contre le 2 juin découverte chez Duperret; Amar poposait de les arrêter et de laisser au Comité de Sûreté générale le soin de prononcer sur leur sort. Une discussion s'éleva à ce sujet entre les gouvernants eux-mêmes. L'extrême gauche voulait envoyer sans délai ces députés à l'échafaud, ainsi que les quarante-deux Girondins; mais Robespierre intervint et fit prévaloir la motion d'Amar. En sauvant ces victimes, il avait sans aucun doute la pensée de se servir d'elles contre les Hébertistes, dans le cas où les choses viendraient à changer de face; la mesure proposée suffisait, du reste, pour assurer l'entière soumission du centre, et c'était surtout ce que l'on avait en vue. Trois cents membres à peine, en effet, assistaient alors aux séances de la Convention (2), et depuis le départ des cent quarante députés envoyés en mission, la Montagne ne comptait jamais plus de cent adhérents. Dans de telles circonstances, l'éloignement de soixante-treize voix adverses avait un double poids dans la balance.

Sûr enfin de la Convention, le Comité de Salut public prononça le 10 octobre l'arrêt de mort de la nouvelle constitution. Depuis le 5 septembre, il avait eu soin que de tous les clubs et de toutes les communes rurales arrivassent des pétitions pour demander que la Convention restât à son poste tant que la liberté serait en danger; cette dernière condition semblait si naturelle, que le décret n'en faisait pas même mention. Les clauses essentielles de ce décret étaient que, jusqu'à la paix, le gouvernement provisoire de la France serait un gouvernement révolutionnaire, que les ministres, les généraux, les autorités locales seraient sous la surveillance du Comité de Salut public, et que tous les fonc-

(1) Ce nombre se trouve dans la liste authentique. Le *Moniteur* a deux états inexacts.

(2) Deux cents environ ne sortaient jamais des commissions, et plus de cent autres étaient proscrits ou démissionnaires.

tionnaires seraient tenus d'exécuter promptement les mesures révolutionnaires; quant au Comité, il devait tourner l'armée révolutionnaire contre les ennemis de la Révolution, faire dresser un état exact de tous les vivres qui se trouvaient en France, laisser à chacun ce qui était nécessaire à sa subsistance, et soumettre le reste aux réquisitions. Le rapport que Saint-Just présenta au nom du Comité pour appuyer cette loi exprimait sans détours, mais en phrases pompeuses, les intentions du nouveau gouvernement. Il déclarait aux employés, comités, commissaires, à toutes les autorités démocratiques en un mot, que le Comité de Salut public réclamait de leur part efforts, discipline, obéissance absolue. En compensation, il disait à la nation : « Il est nécessaire à l'établissement de la République que la volonté du peuple souverain étouffe la minorité monarchique et règne sur elle par droit de conquête. » Ainsi, cette République reconnaissait avec une brutale sincérité son impuissance à établir une liberté légale et à gouverner autrement que par la force des armes. Sa présomption était si grande, qu'en faisant ainsi l'aveu de sa faiblesse elle croyait accomplir un acte de vigueur et de témérité.

CHAPITRE II

FIN DE LA CAMPAGNE DE 1793.

Nous avons vu dans le livre précédent quelle était, après la prise de Mayence, la position respective des puissances belligérantes. Sur la frontière d'Italie, les Sardes avaient cessé toute attaque, par suite du refus fait par l'Autriche de leur accorder l'appui qu'ils demandaient. Sur le Rhin, Wurmser, en dirigeant tous ses efforts contre l'Alsace, avait détourné les dangers qui menaçaient l'intérieur de la France et avait amené une rupture complète entre lui et la Prusse. Sur la frontière de France, Cobourg était avec une partie de l'armée devant Le Quesnoy, Orange avec une autre partie devant Menin, et York avec une troisième

devant Dunkerque. Le gouvernement français savait positivement que sur aucun de ces divers points il n'avait à redouter une action bien vive ou de sérieux projets d'invasion ; il pouvait donc en toute sécurité prendre ses mesures pour sauver la France et préparer de nouvelles conquêtes.

Dans cette situation, c'était au Nord que le théâtre de la guerre offrait l'aspect le plus menaçant pour Paris, et c'était sur le Rhin qu'il y avait le moins de dangers à redouter. Avant même la chute de Valenciennes, le Comité de Salut public était donc revenu au système de Custine, ce qui n'avait pas empêché l'arrestation de ce général, et s'était décidé à diriger vers la Belgique, pour y frapper un coup décisif, les forces considérables qui se trouvaient sur le Rhin ; en conséquence, vingt et un mille hommes, tant de l'armée de la Moselle que de l'armée des Ardennes, avaient reçu le 21 juillet l'ordre de marcher sur Valenciennes. Après la prise de cette ville, lorsque Kilmaine eut été repoussé derrière la Scarpe, le Comité dirigea de nouveau de ce côté trente mille hommes de l'armée de la Moselle, et mit à cet effet 5 millions à la disposition du ministre de la guerre (1). C'était le seul parti que l'on eût à prendre, et il réussit parfaitement. L'épuisement du pays et le mécontentement des habitants ne permettaient aucune nouvelle levée d'hommes dans les départements du Nord (2) ; on n'avait pas de troupes de ligne dans le voisinage ; il est donc certain que si les alliés avaient mis obstacle à ces envois de troupes par des attaques vigoureuses et bien conduites, la France aurait été sans défense contre les opérations de Cobourg. Ces obstacles n'ayant pas été suscités, il ne s'agissait plus que de se maintenir dans les places assiégées jusqu'à l'arrivée des renforts ; une fois ceci obtenu, la République était sûre de pouvoir opposer à l'ennemi, sur tous les points, des forces d'une écrasante supériorité.

Dans cette attente, le gouvernement passa tout le mois de septembre à compléter ce qu'on appelait l'épuration patriotique

(1) Procès-verbaux du Comité (Archives de l'empire).

(2) Ces levées furent reprises à l'automne ; les hommes désertaient alors par centaines et ne furent ramenés que grâce à de grandes battues de la cavalerie. (Deschamps au Comité de Salut public, 29 septembre, et ailleurs).

des armées, c'est-à-dire à en expulser les officiers qui, par leur naissance ou leurs opinions, portaient ombrage aux nouveaux gouvernants. Il ne servit à rien au général Kilmaine d'avoir conduit adroitement et heureusement l'armée du Nord derrière la Scarpe : « Il n'est pas né en France, dit un commissaire, jamais il ne nous appartiendra du fond du cœur. » — « Il a dégarni la route de Paris pour couvrir les districts de la frontière, dit un autre, il est clair qu'il a des intelligences avec Cobourg. » Pendant sa mission à l'armée du Nord, Billaud-Varennes destitua et fit arrêter six généraux en un jour ; Ronsin, dans une tournée semblable, dénonça quatre généraux et dix-sept officiers supérieurs comme aristocrates, nobles ou étrangers, trois titres également odieux aux patriotes. La plainte d'une municipalité, d'un club, quelquefois même d'un seul patriote, suffisait pour renverser un général. Oméara, par exemple, commandant de Dunkerque, fut immédiatement suspendu par Bouchotte, sur l'accusation d'un chirurgien démocrate. Les troupes perdirent ainsi d'un seul coup tous leurs anciens chefs. Plus de sept mille officiers furent enlevés à l'armée du Rhin en quelques semaines ; il n'était donc pas étonnant que la discipline se relâchât complétement et que les désordres de toute nature fussent à l'ordre du jour. A la moindre tentative de répression, les gens des clubs s'écriaient que l'on maltraitait leurs frères ; une haine irréconciliable régnait entre les troupes de ligne et les volontaires ; les munitions manquaient de toutes parts, attendu que les magasins de l'armée servaient à nourrir le peuple de Paris ; enfin, pour augmenter la confusion, la levée en masse faisait affluer dans les camps des bandes de paysans, des émissaires parisiens répandaient et lisaient aux troupes les feuilles d'Hébert et de ses amis, des révoltes éclataient dans les régiments, les soldats se plaignaient de la trahison de leurs officiers qu'ils accusaient de recevoir l'or de l'Angleterre, et, en même temps qu'ils perdaient l'habitude de la discipline, ils perdaient aussi leur force et leur confiance en eux-mêmes. Tout en se plaignant de ce qu'on les faisait sans cesse revenir en arrière, ils jetaient bas leurs armes à la première alerte, et se dispersaient en désordre (1). C'est

(1) Dépêches des archives du ministère de la guerre.

ainsi que l'armée du Nord, qui, indépendamment des garnisons, avait compté à la fin de juillet quatre-vingt-dix-sept mille hommes échelonnés entre Dunkerque et Maubeuge, avait diminué de dix-sept mille après la perte du camp de César, sans avoir eu à soutenir une seule bataille sérieuse (1), et que tous les détachements isolés s'étaient évanouis sans laisser de traces. La cause de ces défections était toujours la même ; elle se trouvait dans la nature même du gouvernement démocratique, qui gaspillait ses immenses ressources au bruit de pompeux discours et au milieu d'une confusion toujours croissante.

Le général Kilmaine fut remplacé à l'armée du Nord par le général Houchard, commandant de l'armée de la Moselle. Custine avait dit autrefois : « Houchard est bon pour conduire une division, mais un commandement en chef le perdrait. » Il était impossible de mieux juger ce général. C'était un sabreur, faible de caractère et d'une conception lente, qui avait su gagner la faveur du Comité de Salut public par des fanfaronnades et des diatribes patriotiques (2), et qui avait fini par se croire invincible. Mais, à peine eut-il pris possession de son nouveau commandement qu'il fut entraîné et étourdi par le tourbillon des soucis, des privations et des dangers dont il se vit entouré. Il trouva près de chaque corps d'armée de nombreux représentants du peuple, qui l'accablaient d'exigences inconsidérées ou brutales, mais toujours contradictoires. Quant au ministre de la guerre, il lui écrivait de ne pas écouter les savants tacticiens, mais seulement les vrais sans-culottes; qu'on ne pouvait pas lui donner de conseils précis, mais que la patrie attendait de lui de grandes choses. L'état-major de l'armée, de même que toutes les administrations d'alors, était déchiré par la haine et divisé en trois partis, dont chacun cherchait à s'emparer de l'esprit du général en se plaignant amèrement de ses adversaires. Les plus capables d'entre ces officiers étaient sans contredit les adjudants généraux Barthélemy et Vernon, qui, heureusement pour l'armée, surent bientôt établir leur influence, mais qui, malheureusement pour Houchard, étaient des partisans déclarés de Custine, et, comme

(1) D'après les états des archives de la guerre.

(2) Il avait proposé de tourner immédiatement la garnison de Mayence contre les Prussiens, malgré la capitulation, attendu, disait-il, que des soldats républicains ne pouvaient être liés par la parole d'un mauvais commandant.

tels, détestés des Hébertistes. Il était donc impossible de faire la moindre démarche sans discussions et sans obstacles, et, tandis que le gouvernement insistait sans cesse pour qu'on avançât hardiment, les généraux s'élevaient contre toute entreprise qui n'offrait pas des chances assurées de succès, car ils savaient que le plus petit échec serait puni comme une trahison par les commissaires de la Convention.

La première pensée de Houchard avait été d'opérer une diversion sur les côtes de Flandre, mal gardées alors; dans ce but, il avait appelé à lui trois mille hommes de l'armée des Ardennes, ainsi que des détachements pris dans les plus considérables garnisons, qu'il remplaçait peu à peu par des gardes nationaux venant de l'intérieur. Mais il fut informé le 18 août que le duc d'York marchait contre Dunkerque, amenant sur les côtes trente-sept mille hommes, et que Cobourg, qui venait de remporter quelques succès dans la forêt de Mormale, se disposait à investir le Quesnoy; en conséquence, il résolut d'attendre, avant de rien entreprendre, l'arrivée des renforts qui lui étaient envoyés par convois de l'armée de la Moselle. Au premier aspect, Dunkerque paraissait être en grand danger. La garnison, forte de huit mille hommes, était loin de suffire à l'étendue de la place, la population commerçante y était irritée par les lois sur les accaparements et l'usure, les matelots du port étaient turbulents et indisciplinés (1). Mais, par bonheur pour les Français, l'apathie et le désordre étaient à leur comble chez les alliés. Après avoir mis neuf jours à franchir une distance de quatorze lieues, York ne trouva à son arrivée ni ingénieurs, ni grosse artillerie, ni matériel d'attaque d'aucun genre (2), et il attendit vainement la flotte anglaise jusqu'à la fin du siége, de sorte que la place resta toujours libre du côté de la mer; de plus, et c'était bien plus grave encore, du côté même de la terre la faiblesse des alliés ne leur permit jamais un investissement complet. Pendant que le duc d'York établissait un camp à l'est, le général Houchard put faire entrer dans la place, du côté de l'ouest, des renforts conti-

(1) On en voit quelque chose dans Rousselin (*Vie de Hoche*, vol. II, *init.*), mais on trouve plus de détails dans la Correspondance du ministère de la guerre.

(2) Ditfurth, *Les Hessois en Flandre*, I, 106 et suiv., d'après les pièces des archives hessoises.

nuels de troupes, d'artillerie, de matériaux de toute nature, et avant qu'York eût organisé ses batteries, le nouveau commandant de la place, l'énergique général Souham, avait lui-même pris l'offensive sur tous les points. York avait établi la moitié de son armée environ, sous le général hanovrien Freitag, à quelques lieues au sud-est de Dunkerque, pour observer le camp français de Cassel; mais, Souham ayant ouvert les écluses du sud de la place, tout le pays environnant fut bientôt couvert de plusieurs pieds d'eau, ce qui plaça les troupes alliées dans une situation fort critique. Toute communication directe se trouvait par là coupée entre York et Freitag, et il ne restait plus au duc d'autre voie pour effectuer sa retraite que la route de Furnes, c'est-à-dire une étroite digue située entre la mer et des marais de plusieurs lieues d'étendue. C'est dans cette situation que se trouvaient les alliés lorsque, le 6 septembre, ils furent attaqués à l'improviste par l'armée de secours des Français.

Dès qu'il ne lui était plus resté aucun doute au sujet des intentions du duc d'York contre Dunkerque, Houchard avait renforcé et porté à vingt-trois mille hommes son aile gauche, qui, placée du côté de Cassel, devait être la première appelée à agir; puis il avait rassemblé aux alentours de Lille environ quarante mille hommes, ne laissant pour surveiller Cobourg que dix mille hommes de la grande armée sur la Scarpe, et douze mille près de Maubeuge sous les ordres du général Gudin. Mais les renforts de l'armée de la Moselle, qui étaient de vingt-deux mille hommes, ne se trouvaient plus le 25 août qu'à une faible distance; ces renforts étaient destinés à augmenter le corps d'observation de Maubeuge, et à mettre l'armée principale, celle qui se trouvait près de Lille, en état de frapper un coup décisif. Le duc d'York et Cobourg, exclusivement occupés, chacun de leur côté, du siége qu'ils poursuivaient, s'inquiétèrent peu de cette concentration de forces. Cobourg cependant appela à lui le général Beaulieu, qui se trouvait à Namur avec huit bataillons, et l'établit à Orchies, à quelques lieues en avant de Lille; mais là se bornèrent toutes ses précautions. Du reste, comme nous l'avons dit plus haut, les treize mille Hollandais que commandait le prince d'Orange se trouvaient en face de Lille, disséminés sur plusieurs postes éloignés les uns des autres, et à peu près à égale distance des

deux camps, c'est-à-dire à sept lieues environ du Quesnoy et à plus de dix lieues de Dunkerque.

Cette situation générale fit concevoir à Barthélemy et à Vernon un plan qui promettait les plus brillants résultats s'il était vigoureusement exécuté. Ce plan consistait à tomber avec quarante mille hommes sur les positions des Hollandais, à les attaquer en masse compacte, à les battre, à les disperser, et, tout en les poursuivant vers le Nord-Est, à passer devant Ypres, à descendre la Lys, et à arriver à Furnes et à Nieuport. Avec l'immense supériorité de forces que possédaient alors les Français, ces mouvements pouvaient être accomplis avant même que Cobourg fût informé exactement du but de l'ennemi. Une fois arrivés à Furnes, les Français auraient pris à dos les deux armées d'York et de Freitag, séparées par les eaux et menacées en avant par le camp de Cassel, et ils auraient pu facilement faire toute l'armée du duc prisonnière entre les marais et la mer. Quant à Cobourg, il n'eût pu évidemment se maintenir plus longtemps en Belgique en présence d'un ennemi victorieux.

Dans un conseil tenu le 25 août, Vernon développa ce plan avec feu, talent et éloquence aux commissaires de la Convention. Houchard le soutint, et les commissaires y donnèrent une demi-approbation; mais bientôt après se présentèrent une foule d'objections, dont la plus grave, en réalité, était que le projet venait d'un ami de Custine, « dont les yeux ne me plaisent nullement », écrivait l'un des commissaires au Comité de Salut public. Ces obstacles refroidirent sensiblement le zèle des généraux, et, une première attaque tentée le 27 contre les Hollandais (avant l'arrivée des troupes du Rhin) n'ayant pas réussi, Barthélemy abandonna son projet. « Nos troupes sont encore trop peu faites à l'ordre et à la discipline, écrivait-il le 29, pour que nous puissions dès le début nous hasarder à jouer aussi gros jeu », c'est-à-dire un jeu dans lequel l'intervention de Cobourg devait être mise au rang des choses possibles. On reçut d'ailleurs une lettre du Comité, par laquelle Carnot recommandait avant tout de délivrer Dunkerque. « La perte de cette place, disait-il, exciterait un vif mécontentement en France, tandis qu'une victoire remportée sur York pourrait avoir pour conséquence une révolution en Angleterre (Carnot songeait ici à l'assemblée qui devait

avoir lieu à Edimbourg au mois de septembre) ; il faut donc considérer Dunkerque, au point de vue politique plus encore qu'au point de vue militaire, et y jeter le plus tôt possible des forces considérables, afin de la sauver à tout prix. » En conséquence, Houchard résolut de diriger l'attaque principale non plus de Lille contre les Hollandais, mais de Cassel contre le duc d'York, et de mettre en mouvement trente mille hommes de plus, environ, afin de tomber avec cinquante mille sur les quinze mille du général Freitag. Le 3 septembre, il adressa le premier plan à Paris, en exposant les motifs qui le lui avaient fait abandonner ; alors ce fut Carnot qui, à son tour, manifesta un vif regret de cet abandon, et qui, vu l'ignorance où il se trouvait de la situation de l'ennemi, donna au général des pouvoirs illimités. Mais lorsque ces dépêches arrivèrent au camp, il était trop tard pour y décider un nouveau changement. Le combat avait déjà commencé près de Cassel, et toute l'armée, divisée en six colonnes dont les deux plus importantes étaient commandées par Houchard lui-même et par Jourdan, récemment promu au grade de général de division, était déjà en marche contre les positions de Freitag (1).

Avec la force numérique que possédaient les Français, le succès ne pouvait être douteux. Cependant, les vieux soldats allemands montrèrent encore une fois leur puissante supériorité : une poignée de chasseurs hessois, sous les ordres du colonel Pruschenk, ainsi que quelques bataillons de grenadiers hanovriens, commandés par le général Dachenhausen, arrêtèrent jusqu'au soir les fortes colonnes de l'ennemi, grâce à leur fermeté inébranlable et à leurs continuels efforts pour marcher en avant ; de quoi de telles troupes n'auraient-elles pas été capables, pour peu qu'elles eussent été dirigées avec vigueur et intelligence (2) ?

(1) Si je suis entré dans tous ces détails, d'après les pièces qui se trouvent aux archives de la guerre (imprimées en partie dans Legros, *La Révolution telle qu'elle est*), c'est parce que Carnot a été fréquemment représenté comme l'auteur du premier plan, et que l'on a attribué la mise à mort de Houchard à ce qu'il s'était écarté de ce plan ; puis aussi parce que les mouvements de Houchard passent pour avoir été calculés de longue main, de telle sorte que le combat du 27 n'aurait été qu'une feinte ; enfin, parce que Jomini et ses successeurs n'attribuent aux Français que la moitié environ des forces qu'ils possédaient à Hondschoote.

(2) Voyez Knesebeck, *Scènes de la guerre de la Révolution*, aux archives de la Société historique pour la basse Saxe, 1845, p. 135 et suiv.

L'aile droite des Français, ayant tourné la position des ennemis, s'était déjà emparée du village de Rexpœde, derrière le centre des lignes alliées, et avait même fait le général Freitag prisonnier, lorsque le général Walmoden, s'avançant au milieu de la nuit à la tête de quatre cents Hanovriens, reprit le village, délivra son chef par une attaque inattendue, et fournit aux autres détachements la possibilité de se rallier en arrière, près d'Hondschoote. Ceux-ci s'établirent entre le canal qui conduit à Furnes et les jardins du village de Leyzeele, tandis que le centre occupait Hondschoote, village entouré de fossés et de marais, et accessible seulement par une étroite digue; dans cette position, les alliés, forts encore de treize mille hommes environ, attendirent vainement l'attaque des Français pendant toute la journée du 7 (1). Ce ne fut que le 8 que Houchard recommença le combat avec un redoublement d'ardeur. Lui-même s'élança sur la digue avec vingt bataillons, pour attaquer le centre, tandis que le général Leclerc cherchait à s'avancer le long des rives du canal, et que le général Hédouville serrait de près l'aile gauche de l'ennemi, non loin de Leyzeele. Tant qu'ils resta une cartouche aux Hanovriens, ils ne cédèrent pas un pouce de terrain; pendant quatre heures ils soutinrent un combat meurtrier contre des forces d'une supériorité écrasante. Les Autrichiens et les Hessois ne se défendirent pas moins énergiquement près de Leyzeele; quatre fois ils repoussèrent et mirent en désordre l'aile droite de l'ennemi (2); mais en voyant arriver sans cesse de nouveaux renforts, qui le débordaient de toutes parts et qui sillonnaient déjà de leurs balles la chaussée qui conduisait à Furnes, seul chemin qui lui restât ouvert, le général Walmoden donna enfin le signal de la retraite; toutefois, quoique les Français eussent réussi à prendre la digue d'assaut, un bataillon hessois, sous les ordres du général Cochenhausen, se maintint dans Hondschoote, jusqu'à ce que l'armée fût arrivée à Furnes saine et sauve.

Malgré cet héroïsme des Allemands, malgré la faute com-

(1) Houchard au Comité de Salut public : « J'attendis le jour et j'examinai s'il était possible de faire remarcher les troupes au combat: jamais chose n'a été plus impossible. » Les soldats n'ont ni pain ni eau-de-vie, de grandes masses s'enfuient jusqu'à Cassel, Houchard se retire à Herzeele. Un seul petit combat a lieu le soir près de Rexpœde.

(2) Déposition de Houchard lors de son interrogatoire.

mise par les Francais en ne dirigeant pas aussitôt leurs principales forces contre Leyzeele, ce jour fut pour la France d'une importance immense. Les alliés avaient perdu quatre mille cinq cents hommes; il était impossible que leur corps, réduit à onze mille hommes tout au plus, se maintînt à Furnes si l'ennemi l'y attaquait sérieusement, et, une fois ce point abandonné, tout était perdu pour le duc d'York. Cependant, les Français avaient aussi considérablement souffert; leurs troupes, quoique victorieuses pendant trois jours, étaient dans la plus grande confusion; la plupart des soldats, malgré tous les ordres des officiers, ne songeaient qu'à piller les villages dont ils venaient de s'emparer (1). Le but politique était atteint sans doute, Dunkerque était délivrée; dès le 7, une division de l'armée française était entrée dans cette ville; mais Houchard voyait devant lui, entre Hondschoote et Furnes, une plaine marécageuse et en partie inondée, que l'on ne pouvait traverser que sur une étroite chaussée semblable à celle qui avait donné accès au sanglant champ de bataille de la veille, et, avec l'hésitation qui lui était habituelle, il ne put se résoudre à s'engager immédiatement sur ce terrain inconnu. Carnot, d'ailleurs, lui avait recommandé dans sa lettre du 5 de ne tenter aucune action décisive sans être pleinement assuré du succès. Il s'arrêta donc, malgré les instances des commissaires de la Convention. Le duc d'York gagna par là vingt quatre heures précieuses, dont il profita pour s'éloigner de Dunkerque sans autre perte que celle de trente-deux pièces de canon, et pour réunir à Furnes toutes ses forces, qui se montaient encore à trente mille hommes environ.

Houchard se montra alors moins disposé que jamais à diriger de nouvelles attaques contre le duc; son caractère se dessine pleinement dans une lettre qu'il écrivit le 10 à Bouchotte. Après lui avoir annoncé sa victoire, il continue : « Que vais-je faire maintenant? J'y ai beaucoup réfléchi. Je ne crois pas devoir marcher sur Furnes, à cause de la force de l'ennemi et des dangers que présente le terrain. Il vaut mieux que je reste ici

(1) « Je n'avais plus avec moi que vingt mille hommes », dit Houchard dans son interrogatoire. Le 16 septembre, Levasseur écrivait au Comité de Salut public qu'après la prise de chaque village, tous, même les officiers, se mettaient immédiatement à piller.

sur la défensive, que j'occupe les lignes de la Lys et que je batte les Hollandais. Ceci fait, je pourrai avec vingt mille hommes tenir en échec les Anglais, qui sont déjà en fort mauvais état, et délivrer Le Quesnoy avec trente mille autres. » On voit par là qu'il luttait péniblement contre une tâche trop lourde pour lui, qu'il réfléchissait, qu'il hésitait, et avait peine à prendre un parti. Il eut cependant la satisfaction de voir sa résolution approuvée par ses supérieurs. Le 13, Carnot lui exprima encore une fois dans sa réponse le regret qu'on eût abandonné le premier plan; mais il loua d'autant plus son désir de délivrer Le Quesnoy, que les nouvelles que l'on recevait de cette ville étaient fort inquiétantes; il lui donna donc de nouveau des pouvoirs illimités pour mettre ses projets à exécution.

Tous les hommes compétents à moi connus, depuis le général Jomini jusqu'au maréchal Soult, sont unanimes à blâmer ces décisions. Tous déclarent que Houchard commit une faute grave en ne consommant pas la ruine du duc d'York, laquelle, certaine le 8, était encore possible le 10, avant de se tourner contre un nouvel ennemi. Seulement nul n'a remarqué, parce que nul jusqu'alors n'avait puisé ses renseignements aux sources authentiques, que les fautes de Houchard ont été, sinon provoquées, du moins approuvées sans restrictions par le Comité de Salut public. De même que c'étaient les craintes exagérées de Carnot au sujet de Dunkerque qui avaient décidé le 29 août l'abandon du premier plan d'attaque, de même encore ce furent les préoccupations du gouvernement à l'égard du Quesnoy qui apposèrent le sceau de l'approbation aux fautes commises par Houchard le 10 septembre.

Le châtiment de ces fautes ne se fit pas longtemps attendre. Toutefois les Français remportèrent contre les Hollandais les mêmes succès qu'à Hondschoote : les Hollandais, échelonnés le long de la Lys, furent attaqués du côté de Lille et du côté de Poperinghe par des forces trois fois supérieures; quoiqu'ils se défendissent tout le jour avec une fermeté dont on ne les croyait pas susceptibles, ils finirent par succomber aux masses toujours nouvelles qui fondaient sur eux, et furent rejetés en déroute du côté du Nord, vers Ypres et Rousselaer, après avoir perdu trois mille hommes. Menin, leur quartier général,

tomba au pouvoir des Français, qui mirent cette ville au pillage; le général Beaulieu, que Cobourg avait envoyé de Courtray à leur secours et qui s'était avancé jusqu'à quelques lieues de Menin, n'osa pas se montrer tant que dura le combat; enfin, la victoire des Français paraissait complète; mais les désastres arrivèrent d'un autre côté. Houchard ayant ordonné des attaques simultanées contre les détachements autrichiens placés devant Le Quesnoy, un corps de sept mille hommes qui s'avançait de Bouchain fut taillé en pièces par le prince Jean de Lichtenstein, à la tête de douze escadrons impériaux, et, ce qui était pis encore, lorsque le général Ihler, qui arrivait de Maubeuge, entra dans la forêt de Mormale, il apprit par des prisonniers que tous ses efforts étaient vains, et que la place était depuis deux jours au pouvoir des Autrichiens. Il refusa d'abord de croire à cette triste nouvelle, mais elle ne fut que trop tôt confirmée. Ce qui s'était passé à Mayence et à Valenciennes venait de se renouveler au Quesnoy. Les ouvrages de la place étaient intacts; les vivres et les munitions étaient loin d'être épuisés; mais les soldats avaient perdu toute ardeur, et le commandant n'avait pas osé résister à la volonté des habitants, qui demandaient la fin du siége à grands cris.

Si Houchard avait possédé le génie pénétrant et résolu de Napoléon, il n'aurait pas, même alors, considéré la partie comme perdue. Cobourg, à la vérité, pouvait encore disposer de toutes ses forces, mais celles du prince d'Orange étaient complétement hors de combat, et York, déjà fort maltraité, se trouvait à une grande distance. Il aurait suffi au général français de quelques jours de marche pour réunir quatre-vingt mille hommes entre ces trois corps d'armée, et pour les attaquer successivement avec des chances favorables. Mais Houchard n'était pas d'une trempe aussi vigoureuse. Il apprit que le duc d'York s'approchait de Courtrai à marches forcées, il était certain que Cobourg s'avancerait de l'autre côté; ce double danger l'empêcha d'apprécier l'étendue des ressources dont il disposait pour en triompher. Il résolut donc de ne plus avancer, et, au contraire, de concentrer prudemment ses forces en arrière. Le 15, il ordonna à ses troupes de repasser la Lys, de rétrograder vers Lille et d'évacuer Menin; pendant ce temps, une fausse attaque

de l'arrière-garde contre Beaulieu devait servir à masquer cette retraite (1). A cette occasion, l'indiscipline des Français et leur inhabileté aux manœuvres se manifestèrent encore une fois. L'évacuation de Menin démoralisa le corps dirigé contre Beaulieu ; dès le début, l'attaque fut incertaine ; au premier signal de retraite, le désordre se mit dans les rangs, et lorsque enfin quelques bataillons envoyés par le duc d'York parurent du côté du nord, cette retraite se changea en une fuite tumultueuse, qui laissa sur la Lys six cents morts et deux pièces d'artillerie. Deux jours plus tard, York et Cobourg se rejoignirent aux environs de Courtray, et les colonnes françaises reprirent leurs anciennes positions, près de Maubeuge, de Lille et de Cassel. Tous les projets d'attaque étaient évanouis pour longtemps ; le salut de Dunkerque avait été chèrement acheté par la perte du Quesnoy. Néanmoins, ces dernières semaines pouvaient être considérées comme très-heureuses pour les Français. Pour la première fois de l'année ils avaient enfin remporté un succès, et ils en étaient d'autant plus fiers qu'ils avaient pu mieux apprécier l'excellence des troupes allemandes. Les soldats reprirent quelque confiance en eux-mêmes, et les chefs reconnurent mieux encore avec quel peu d'habileté les troupes ennemies étaient dirigées.

Houchard, du reste, n'était pas destiné à voir les suites de ses perplexités et de ses pénibles efforts. Au moment où ses bataillons repassaient la frontière, la haine et l'esprit de parti avaient déjà décidé de son sort.

Les adversaires de Barthélemy et de Vernon n'avaient pas cessé d'accabler le ministère de la guerre de leurs plaintes et de leurs dénonciations. Pendant quelque temps, l'influence de Houchard l'avait emporté, et plusieurs de ces forcenés avaient été suspendus de leurs fonctions ; mais la colère de leur parti ne fit que s'en accroître. Les commissaires de Bouchotte rappelèrent l'amitié qui avait uni Custine à Barthélemy et à Vernon, et ils réussirent à faire destituer ce dernier. Bientôt Houchard lui-même fut accusé aux Jacobins de maltraiter les volontaires patriotes, comme l'avaient fait Custine et Dumouriez ; les commissaires de la

(1) Levasseur au Comité de Salut public, 16 septembre. Cet ordre donne l'explication des événements qui eurent lieu ensuite à Menin, et qui, tels qu'ils ont été racontés jusqu'ici, ont toujours paru assez énigmatiques.

Convention Lacotte et Peyssard, deux Hébertistes ardents, déclarèrent que le fait de n'avoir pas poursuivi les Anglais établissait clairement la trahison du général ; puis enfin on produisit des lettres de ce dernier, écrites aux généraux prussiens lorsqu'il commandait encore l'armée de la Moselle, relativement à l'échange des prisonniers ; à la vérité, il disait dans ces lettres des choses fort dures aux esclaves des tyrans, mais ceux-ci, dans leurs réponses, lui donnaient les assurances de leur dévouement plein d'estime ! Ce qui lui fut surtout fatal, c'est que le frère de Vernon, député très-influent du centre, attaqua vivement Bouchotte et son parti au sujet de la destitution de son frère, et fit par là de l'existence de Houchard une question de vie ou de mort pour cette dangereuse faction. Celle-ci, comme nous le savons, comptait de nombreux partisans au Comité de Salut public, qui ordonna le 21 septembre l'arrestation de Houchard, de Barthélemy, de Vernon et de plusieurs autres officiers. La Convention voulut résister, mais Robespierre lui fit entendre des paroles si énergiques et si impérieuses, que l'Assemblée intimidée donna un vote approbatif. La ruine des accusés était décidée. L'enquête ne mit pas au jour un seul fait nouveau ; elle roula exclusivement sur le crime de n'avoir pas exterminé le duc d'York, et le tribunal révolutionnaire prononça d'une voix ferme la sentence de mort, sans tenir aucun compte de l'approbation que les mesures de Houchard avaient reçue du Comité de Salut public.

Le commandement en chef de l'armée du Nord fut alors donné au général Jourdan, qui avait fait preuve à Hondschoote de grands talents militaires. Jourdan fut le premier de tous ces enfants de la Révolution, qui, à dater de cette époque, brillèrent à la tête des armées, et bientôt aussi des affaires politiques. Fils d'un obscur chirurgien de Limoges (1), il avait à peine seize ans lorsqu'il se fit soldat. Après avoir fait la guerre d'Amérique, il était revenu dans sa ville natale, où il s'était établi comme mercier, et d'où il portait ses marchandises à toutes les foires du voisinage. En 1791, il reprit du service en qualité de volontaire, et bientôt ses camarades, reconnaissant en lui un homme déjà exercé au

(1) D'après la *Biographie universelle*. Ailleurs on trouve d'autres versions.

métier des armes, le nommèrent chef de bataillon. Au milieu de la désorganisation qui suivit à l'armée du Nord la fuite de Dumouriez, le manque d'officiers le fit nommer général de brigade au mois de mai 1793, puis, deux mois plus tard, général de division. Nul ne fut jamais animé d'une ardeur républicaine plus chaude que la sienne; mais il ne possédait de talent supérieur en quoi que ce fût, et il était si peu instruit, que ses dépêches de cette époque fourmillent de fautes d'orthographe et d'expressions de corps de garde. Cependant il était brave, dévoué, infatigable, et, dans la droiture de son jugement, il se refusa si énergiquement à accepter le poste qu'on lui offrait, qu'il fallut, pour l'y forcer, le menacer d'arrestation. Il fut quelque peu soulagé lorsqu'il vit Carnot lui-même arriver le 22 septembre sur la frontière pour en organiser la défense, ce qui eut au moins pour résultat de mettre fin aux discussions incessantes soulevées par des commissaires aussi incapables qu'arrogants. Mais ce fut là tout le bien que produisit la présence de Carnot; ainsi que nous le verrons bientôt, ni lui ni le général qu'il dirigeait et protégeait n'étaient en état de rendre les troupes meilleures ou de modifier sensiblement le système des grandes opérations. Rien ne fut changé à ce qui s'était passé jusque-là : la tactique absurde des alliés continua à offrir en toute occasion aux Français la facilité de triompher, tandis que, d'un autre côté, l'inhabileté des Français ne cessa pas de préserver leurs adversaires d'une ruine totale.

Aussitôt après la retraite de Houchard et la suspension de l'offensive de la part des Français, le quartier général du prince de Cobourg avait conçu un nouveau plan, conforme à l'ancienne méthode. Il avait été décidé qu'on assiégerait une nouvelle forteresse de la frontière, et qu'on ne s'inquiéterait des masses de l'armée française que pour établir un corps d'observation. Il s'agissait cette fois du siége de Maubeuge, place dont la garnison était de vingt mille hommes environ, y compris un camp retranché établi près de la ville. Quatorze mille Autrichiens, et autant de Hollandais, ralliés à Gand après leur défaite, furent destinés au blocus de la place; un corps de dix-huit mille impériaux, commandés par le général Clerfayt, fut posté au sud de la Sambre pour les protéger, et le duc d'York, avec quarante mille hommes environ, fut

chargé de former un long cordon destiné à garantir la frontière, depuis Valenciennes jusqu'à la mer. Dans ce but, quinze mille hommes, moitié Anglais et moitié Autrichiens, furent envoyés entre Mouscron et Menin; les Hanovriens s'établirent depuis la Lys jusqu'à Ypres, les Hessois depuis Ypres jusqu'à Nieuport, et enfin des garnisons anglaises occupèrent cette dernière ville et Ostende (1). Il était évident que toutes ces troupes ne devaient que repousser les attaques, et non attaquer elles-mêmes ; Jourdan aurait donc pu se contenter de laisser de ce côté quelques postes d'observation, et diriger la masse de ses forces contre Clerfayt d'abord, puis contre Cobourg.

A cette époque, son armée était si forte, au moins sous le rapport du nombre, qu'il ne semblait pas possible qu'il hésitât à tenter une opération décisive. Outre les garnisons, l'armée du Nord comptait cent cinq mille hommes le 1er octobre, et cent quinze mille dans le milieu du mois. A la vérité, la qualité de ces troupes ne répondait pas à leur nombre. La cavalerie se composait à peine de neuf mille hommes, et l'infanterie de ligne de trente mille. Tout le reste était formé de gardes nationaux, de volontaires, de recrues de la dernière levée que Carnot et tous les généraux savaient ne pouvoir être que de peu d'utilité. On pouvait compter que ces troupes s'élanceraient avec enthousiasme à l'assaut des batteries ennemies, mais il était impossible d'attendre d'elles la fermeté, la persévérance, la docilité aux commandements, la patience dans les fatigues. Le gouvernement ne savait donner aux chefs qu'il plaçait à la tête de ces soldats d'autre conseil que celui de les lancer sans cesse contre l'ennemi, en ordre ou avec confusion, et quelles que fussent les pertes qui devaient en résulter. Ce système eut pour première conséquence un sacrifice d'hommes considérable ; mais cela inquiétait peu les auteurs du système de la terreur, tant qu'ils trouvaient un aliment à ce sacrifice dans la population du pays ; il amena ensuite un changement complet sous le rapport de la tactique, en ce qu'il fallut dès lors confier toutes les attaques à de forts essaims de tirailleurs tels que l'on n'en avait jamais vu jusque-là.

(1) Tous ces chiffres sont donnés d'après les états officiels. La supériorité de forces dont on a tant parlé n'existait pas.

Ces troupes encore indisciplinées ne se prêtant pas à d'autres évolutions, on déclara, dans le langage officiel, que le courage impétueux des républicains ne pouvait se soumettre aux lois pédantesques de l'art militaire. Du reste, les chefs étaient frappés par l'exemple peu républicain à la vérité, que donnaient alors les paysans de la Vendée, lesquels, n'ayant étudié les règles de la tactique à aucune école militaire, tiraient d'abord isolément de derrière les arbres et les haies, puis se réunissaient pour s'élancer avec une sauvage ardeur sur les lignes de leurs adversaires. Tout se réunissait donc pour engager la Convention, qui d'ailleurs ne disposait que d'instruments très-imparfaits, à adopter cette méthode (1), et le Comité de Salut public formé en juillet eut au moins le mérite d'avoir su profiter des leçons du plus odieux de ses adversaires.

On devait toutefois passer encore par de dures épreuves, avant d'abandonner tout à fait le mélange d'anarchie et de tyrannie qui avait présidé jusque-là à la conduite des affaires militaires, pour adopter un système plus régulier. Tout ce qui avait constitué autrefois l'administration de la guerre, les subsistances, l'habillement, les transports, les ambulances, tout était ruiné et anéanti, et malgré les mesures despotiques prises pour reconstituer ces divers services, malgré l'immensité des matériaux qu'on employait à cette tâche, les conséquences de la désorganisation générale se faisaient sentir de la manière la plus cruelle. Peu de lignes suffiront pour en donner une idée. L'armée du Nord, comme nous l'avons dit, avait au commencement d'octobre cent cinq mille hommes présents sous les drapeaux, mais son effectif s'élevait à cent quarante et un mille ; les soldats détachés, les prisonniers, les malades, formaient donc plus d'un quart de l'armée, et, sur ce quart, la plus grande partie des hommes étaient dans les hôpitaux, proportion presque sans exemple pour une armée entretenue dans son propre pays. A la fin du mois, cette proportion s'était encore accrue, car un effectif de cent soixante mille hommes, n'en donnait plus que cent quinze mille

(1) Voyez, par exemple, le rapport de Barère (Convention nationale, 26 juillet) et la lettre d'un officier, Félix (*Moniteur*, 1er août). La correspondance imprimée dans les *Guerres des Vendéens* présente partout la même opinion.

sous les drapeaux (1). Il en était de même pour toutes les autres armées ; malgré la brutale énergie du gouvernement et le pouvoir illimité qu'il possédait, la réalité était partout bien au-dessous des assertions officielles.

Cette différence est d'autant plus frappante que les Montagnards qui possédaient alors le pouvoir, avaient pour politique de dénaturer la vérité elle-même par leurs fanfaronnades. Quelque incroyable que cela puisse paraître, c'est surtout dans la liste des différentes armées que l'on trouve l'exemple le plus fort de cette exagération mensongère. Qui n'aurait cru, comme on l'affirmait, qu'au mois d'octobre 1793 la République comptait quatorze armées et avait sous les drapeaux un chiffre rond d'un million d'hommes, c'est-à-dire onze ou douze cent mille ? Cependant, les rôles du ministère de la guerre et les listes des régiments prouvent qu'au lieu de ce million le nombre d'hommes présents sous les drapeaux était de trois cent quatre-vingt-treize mille pour toutes les armées françaises réunies, et s'élevait, en y ajoutant les garnisons, à six cent mille environ (2) ; en comptant les hommes retenus dans les hôpitaux, dans la proportion indiquée plus haut d'un malade sur trois soldats, l'effectif ne pouvait donc dépasser huit cent mille hommes. Ce qui étonnera plus encore, quoique ce soit cependant un fait historique de la plus grande authenticité, c'est que les quatorze armées tant vantées, n'ont pas plus existé que ce million de soldats, du moins

(1) Toujours sans compter les garnisons. En Autriche, cette exagération des listes officielles était alors un usage presque reconnu ; mais jamais il ne s'y est produit une différence aussi forte que celle que nous venons de citer. Au printemps de 1794, par exemple, l'armée impériale de Belgique était également de cent quinze mille hommes ; mais la liste effective ne se montait à cent soixante mille qu'en comptant les garnisons,

(2) A la fin de 1793, les états donnent en chiffres ronds :

Armée des Ardennes et du Nord.	103 000	hommes.
Armée de la Moselle et du Rhin.	100 000	—
Armée des Alpes et d'Italie.	40 000	—
Armée des Pyrénées orientales et occidentales.	60 000	—
Contre la Vendée.	90 000	—
Présents en tout.	393 000	—
Garnisons : Nord et Ardennes.	85 000	—
— Rhin et Moselle.	59 000	—

Je ne connais pas les chiffres des autres garnisons, mais il est clair qu'ils ne porteraient pas le total à plus de six cent mille hommes.

en attribuant au mot armée sa signification habituelle, et en ne l'employant que pour désigner une masse un peu considérable, réunie sous un seul général en chef (1). Au mois de mars, la Convention avait divisé ses forces en onze armées distinctes et opérant isolément. Mais, à l'automne, on voyait figurer sur cette liste l'armée des Ardennes, forte de dix mille hommes, quoiqu'elle continuât à être sous les ordres du général qui commandait l'armée du Nord; les armées du Rhin et de la Moselle, qui comptaient cent mille hommes, quoiqu'elles n'eussent qu'une tâche commune, celle de combattre les alliés dans le Palatinat; les armées des Alpes et de l'Italie, qui formaient à peine quarante mille hommes, et qui étaient toutes deux occupées contre les Sardes; les armées des Pyrénées orientales et occidentales, petits détachements de trente et un et de vingt-huit mille hommes, qui n'avaient à soutenir que quelques escarmouches contre les Espagnols; et enfin les armées de l'Ouest, de Brest et de Cherbourg, qui réunissaient en juin cinquante et en décembre quatre-vingt-dix mille hommes, tous destinés à combattre les Vendéens et les Chouans. Malgré ces onze armées, il n'y avait donc, en réalité, que cinq théâtres de guerre, cinq actions bien distinctes, et la multiplicité des généraux en chef ne pouvait qu'être nuisible, en entravant la marche des opérations. Il n'existait, en tout cas, que onze armées et non pas quatorze. Pour atteindre ce dernier chiffre, consacré depuis par l'histoire, on donna le n° 12 à la garnison de Mayence, envoyée en Vendée, quoiqu'elle fût placée sous les ordres du général de l'armée de Brest; le n° 13 au corps formé devant Toulon de détachements de l'armée des Alpes et de l'Italie, et renforcé des gardes nationales des pays environnants; et enfin, on projeta plutôt qu'on ne créa une armée dite *Armée intermédiaire*, dont la formation fut confiée au général Belair, après la prise de Valenciennes. Cette armée, destinée à protéger Paris, ne servit jamais que de dépôt pour les recrues qui se rendaient à l'armée

(1) On trouve à ce sujet au dépôt de la guerre un mémoire particulier, rédigé d'après les pièces authentiques, duquel sont tirées toutes les assertions qui suivent. Du reste, les particularités essentielles de ce mémoire ont déjà été imprimées en 1808, d'après les mêmes pièces, dans le *Tableau des guerres de la Révolution*, sans que cette publication ait fait depuis lors la moindre impression sur la masse des historiens français.

du Nord, et fut, au bout de deux mois, incorporée officiellement à cette dernière (1). Si l'on regarde comme une gloire pour la République d'avoir mis de cette manière quatorze armées sur pied, l'Allemagne de 1865 aurait droit à une gloire deux fois plus grande, car elle ne posséda pas moins de trente-trois armées.

Ces considérations générales étaient nécessaires pour donner une image exacte du gouvernement révolutionnaire, aussi bien que pour aider à apprécier les opérations de guerre. Il est certain qu'il serait injuste de juger d'après les règles ordinaires les actes des généraux placés au milieu de ce chaos, et la Convention, après avoir produit tout ce désordre, se rendit coupable d'une barbarie sans exemple en punissant le plus petit échec par l'échafaud. Mais, ce qui est indépendant du désordre de l'administration militaire, c'est l'intelligence créatrice, la conception de plans nouveaux, l'activité et l'énergie, et, sous ce rapport, Carnot et Jourdan se montrèrent peu supérieurs à Cobourg et à Houchard (2).

En effet, tandis que les alliés s'entêtaient à renouveler les fautes qui leur avaient été si fatales devant Dunkerque quatre semaines auparavant, Jourdan, de son côté, resta fidèle à celles par lesquelles Houchard avait épargné une ruine totale aux alliés. Sans doute, il eut raison de poster à Vitry, loin de l'ennemi, les bataillons fournis par le dernier recrutement et sur lesquels on ne pouvait encore compter avec certitude (3) ; mais il dispersa inutilement ses forces en plaçant en observation devant chaque poste du cordon d'York un détachement plus considérable, et il enleva par là à l'action principale près de cinquante mille hommes échelonnés entre Lille et la mer. Il ne lui restait donc plus que quarante-cinq mille hommes pour attaquer Clerfayt, et ce fut aux fautes de son adversaire bien plus qu'à ses

(1) A la fin de décembre, comme l'on voulait que les quatorze armées fussent représentées à la fête célébrée en l'honneur de la prise de Toulon, et que l'armée de Mayence et l'armée intermédiaire n'existaient plus, on imagina d'inscrire au programme une *armée du Haut-Rhin,* et une *armée révolutionnaire.*

(2) Je m'appuie surtout ici sur le jugement calme et sensé du maréchal Soult ; pour le reste, on verra dans le troisième volume les pièces authentiques relatives à la campagne de 1794.

(3) « La nouvelle levée, écrit-il le 3, n'est pas tout à fait organisée, la majeure partie des bataillons formés n'a point d'armes, ils ne peuvent remplacer les anciennes troupes. »

propres dispositions qu'il dût de pouvoir reparaître sur le champ de bataille avec des forces près de trois fois plus considérables que celles de l'ennemi. On vit se renouveler près de Wattignies, le 15 et le 16 octobre, tous les incidents qui avaient signalé la bataille d'Hondschoote. De même que Houchard, Jourdan attaqua à l'aide de colonnes isolées, qui ne pouvaient se soutenir mutuellement; de même que Houchard encore, il n'arriva que peu à peu, et à mesure que la bataille s'avançait, à reconnaître le point important des lignes ennemies. Comme à Hondschoote, les troupes allemandes résistèrent pendant longtemps avec une inébranlable fermeté aux attaques d'un ennemi bien supérieur, et ce ne fut que le second jour, lorsqu'il se vit repoussé par un fort détachement du village de Wattignies, clef de sa position, que Cobourg se décida à lever le siége et à se retirer derrière la Sambre. Cette retraite s'effectua avec ordre, sans être inquiétée en rien par Jourdan, qui doutait encore de son succès; les alliés emmenèrent avec eux vingt-sept pièces d'artillerie qu'ils avaient conquises, sans avoir perdu de leur côté un seul canon ou un seul drapeau. Cette journée eut pour unique résultat, comme celle de Menin, de suspendre l'attaque des alliés sans faire redouter à ceux-ci aucun danger pour leur propre pays.

Carnot, comprenant le peu d'importance de ce succès, se hâta de retourner à Paris pour l'annoncer lui-même au Comité de Salut public. Il trouva les esprits dans l'ivresse de la victoire, et force lui fut d'envoyer le 18 au quartier général l'ordre de purger dans les vingt-quatre heures le territoire français de tous les brigands qui le couvraient encore, et d'anéantir ou de jeter dans la Sambre l'armée des tyrans. Le 22, il ajouta à ces injonctions des instructions plus précises : Jourdan devait passer la Sambre à l'endroit qui lui semblerait le plus favorable, cerner l'ennemi, le serrer de plus en plus près dans les contrées qu'il occupait encore, détruire ses magasins, couper ses communications. Dans ce but, il fallait qu'il tentât un coup de main sur Namur, qu'il envoyât une division contre Mons et une autre contre Courtray, et qu'il cherchât à se relier à elles, soit en cernant Mons et Courtray, soit en se plaçant entre ces deux villes et la frontière. Il était impossible de donner des ordres plus inexécutables, d'avoir moins égard à la situation générale, à la misère des

troupes, dont un cinquième manquait d'armes et les deux tiers de souliers, et enfin à la situation de l'armée ennemie, qui, placée entre trois forteresses conquises, était toute disposée à se battre (1). Aussi Carnot ajoutait-il dans une lettre confidentielle : « On ne désire nullement que Jourdan pénètre en Belgique ; tout ce que l'on demande, c'est que l'ennemi soit repoussé hors du territoire français. » Ces dépêches placèrent le général dans la plus critique des situations, car une seule chose était claire pour lui, au milieu de tant d'ordres contradictoires, c'est que sa tête était à chaque instant en jeu. De plus, il fut sommé d'envoyer quinze mille hommes en Vendée et autant à l'armée du Rhin, ce qui l'affaiblit considérablement et réduisit les forces dont il pouvait disposer à quatre-vingt-dix mille hommes, malgré les renforts constants que lui procurait le recrutement. Dans cet embarras, il fit tout ce qu'il lui était possible de faire ; il tenta quelques démonstrations sur la Sambre et une attaque sur la Lys, et obtint que le commissaire de la Convention Duquesnoy, ami de Carnot, rendît compte de l'impossibilité de remporter de nouveaux avantages dans une saison déjà aussi rigoureuse. Le Comité retira ses instructions (2) ; mais Jourdan devait bientôt éprouver que Carnot était impuissant à le protéger contre le mécontentement du gouvernement.

Ainsi se termina la campagne de Flandre. Les deux adversaires se fatiguèrent encore pendant quelques semaines par de petits combats livrés sur la frontière, puis enfin, vers la fin de décembre, après avoir perdu plus de monde par la faim, le froid et les maladies que par les combats, ils prirent l'un et l'autre leurs quartiers d'hiver. Jourdan apporta dans la disposition des siens un ordre intelligent, et réunit ses troupes en masses aussi compactes que possible, afin de ne pas exposer les bataillons non exercés à des surprises ennemies. Mais, comme il laissait par là aux troupes légères des alliés la possibilité de faire sur les points non gardés des expéditions qui, du reste, ne pouvaient avoir en vue que le pillage, le Comité insista pour qu'il étendît ses quartiers ; c'était adopter le système de cordon qui venait d'être si

(1) Opinion du maréchal Soult.

(2) Carnot à Jourdan, 4 novembre : « Le Comité a cru devoir fixer moins impérieusement le système des opérations. »

fatal à Cobourg et à York. Jourdan ayant résisté énergiquement, il reçut tout à coup, le 6 janvier, l'ordre de venir s'expliquer à Paris. A peine arrivé, il apprit que le Comité venait de prononcer sa destitution, et il dut s'estimer heureux que la protection de Bouchotte le préservât de l'échafaud, conséquence habituelle d'une semblable disgrâce.

En ce moment même, des événements bien plus graves venaient d'avoir lieu sur le Rhin. Il faut maintenant que nous racontions comment les dissensions qui s'établirent entre les alliés leur furent encore plus fatales sur ce point que ne l'avait été en Belgique l'incapacité de leurs chefs, tandis que du côté des Français, au contraire, un général d'un talent incontestable était, pour la première fois, placé au gouvernail des affaires.

Avant de quitter l'armée qu'il laissait sur le Rhin, le roi de Prusse, qui n'abandonnait qu'à regret l'atmosphère de la guerre et des camps, ainsi que ses brillants rêves de gloire militaire, avait voulu assister encore une fois à une attaque de ses troupes contre l'armée de la Moselle. Placé à la tête de la colonne d'Hohenlohe, il avait vu disperser les camps ennemis et rejeter les troupes de paysans armés (1) au delà de la Sarre, puis il était parti pour Posen. Bientôt après, Brunswick reçut l'ordre de donner six mille hommes pour le siége de Landau et de continuer à soutenir les Autrichiens, mais sans jamais engager ses troupes dans une entreprise assez sérieuse pour ne pouvoir être libre d'en disposer à chaque instant. On avait résolu en effet, à la suite des négociations qui avaient eu lieu avec Lehrbach, de ne prendre part à la guerre l'année suivante que si les alliés consentaient à en supporter tous les frais.

Lorsque l'armée de la Moselle eut été repoussée vers l'Ouest, Ferraris et Wurmser se décidèrent enfin à effectuer l'attaque depuis si longtemps projetée des lignes de Wissembourg. Si les Prussiens, pénétrant du Kettrich dans les montagnes, avaient pris l'armée française à revers, pendant que Wurmser attaquait le front des lignes, ce mouvement combiné aurait peut-être amené la ruine de l'ennemi. Mais une si vaste opération n'était pas possible ici. Le duc ne voulait pas se dégarnir en présence de l'armée de

(1) Les rapports allemands les nomment *Spiessbauern* (paysans armés de piques); mais les Français emploient l'expression plus élégante d'*agricoles*.

la Moselle, et ne pouvait d'ailleurs agir contre les ordres de son cabinet ; il se contenta donc de mettre sept mille hommes de son aile gauche à la disposition des Autrichiens. Ceux-ci, du reste, n'eurent pas de bataille sérieuse à soutenir ; dès les premières décharges des colonnes ennemies, les Français abandonnèrent presque sans résistance les lignes tant vantées, et se retirèrent en toute hâte et sans effusion de sang jusque dans les environs de Strasbourg (13 octobre). Wurmser en éprouva une vive joie ; il espérait prendre Strasbourg par un coup de main, avec le secours de quelques royalistes de la ville, et se réjouissait d'avance de l'accueil pompeux qu'il comptait recevoir de la population dans la plupart des villages. Mais les paysans, effrayés par les brigandages des manteaux-rouges autrichiens et par la brutalité des émigrés français, ne montrèrent nulle part la moindre sympathie pour les Allemands. Quant à la conspiration de Strasbourg, elle fut découverte par les commissaires de la Convention et noyée dans le sang des conjurés.

La délivrance de Maubeuge et le ralentissement des hostilités sur la frontière de Belgique fournirent au Comité de Salut public le temps et les moyens de prendre les mesures nécessaires pour changer sur le Rhin la face des événements. On s'occupa d'abord d'augmenter les forces. Depuis le mois de septembre, l'armée du Rhin comptait cinquante-deux mille hommes ; mais parmi ceux-ci se trouvaient quatorze mille paysans du landsturm, de sorte qu'en réalité on n'avait que trente-huit mille combattants véritables à opposer aux quarante-six mille Autrichiens de Wurmser. L'armée de la Moselle n'avait que trente mille hommes, d'une capacité fort médiocre (1), pour résister à l'armée de Brunswick, qui en comptait quarante mille, tous soldats résolus, éprouvés, exercés à la guerre. Quant aux renforts procurés par la levée en masse, ils ne pouvaient être ici de plus d'utilité qu'ils ne l'avaient été en Flandre ; en conséquence, le Comité ordonna de les envoyer dans les places fortes, et de réunir autant que possible les garnisons de ces places aux armées ; puis, au mois d'octobre, lorsque le danger parut être conjuré pour longtemps sur la frontière de Belgique, il décida l'envoi dans le Palatinat de

(1) D'après les états du ministère de la guerre. Gouvion Saint-Cyr donne ici et pour ce qui suit des chiffres différents ; mais je m'en suis d'autant moins in-

quinze mille hommes de l'armée du Nord et des Ardennes. Ces mesures prises, il importait de donner à des généraux habiles le commandement de ces corps. Depuis Houchard, l'armée de la Moselle avait eu deux chefs qui avaient rivalisé de nullité et de faiblesse. A l'armée du Rhin, Landremont, successeur de Beauharnais, avait été révoqué lors de la chute de Houchard, par le seul fait qu'il était noble, et personne n'ayant voulu prendre ce commandement, de peur de subir un sort semblable, les commissaires y avaient enfin nommé le capitaine de dragons Carlin, le seul qu'ils eussent trouvé disposé à accepter. Nous avons déjà vu quelle était son incapacité. Elle se manifesta mieux encore dans l'affaire des lignes de Wissembourg, où il ne sut donner d'autre ordre que celui d'une prompte retraite. Sous une telle direction, l'anarchie et une confusion totale des grades s'établirent de tous côtés : on vit un général de division aller demander des instructions au club des Jacobins de Strasbourg, et un autre, au plus fort du feu, ordonner à son commissaire des guerres, sous peine d'un sévère châtiment, de prendre le commandement des troupes, sur quoi le commissaire s'empressa de disparaître. Ici comme partout ailleurs, le système de la terreur organisé régulièrement par le Comité de Salut public et les commissaires de la Convention, au lieu de produire force et unité, n'amena que crainte et dispersion.

Mais tout changea d'aspect lorsqu'à la fin d'octobre le général Pichegru fut placé à la tête de l'armée du Rhin, et qu'au commencement de novembre le général Hoche reçut le commandement de l'armée de la Moselle.

Pichegru avait été sous-officier d'artillerie avant la Révolution; il était, par conséquent, ardent révolutionnaire comme tous ses camarades de 1789. Après avoir présidé pendant quelque temps le club jacobin de Besançon, il fut nommé chef d'un bataillon de volontaires et arriva en cette qualité à Strasbourg, où, en l'absence de service actif, il continua à jouer un rôle influent au club; il parvint ainsi en peu de temps aux grades de général de brigade et de général de division, sans avoir jamais été au feu. Il était alors dans toute la force de l'âge;

quiété que ses listes se contredisent l'une l'autre. Voyez, par exemple, les nos 17 et 18.

froid, dissimulé, toujours maître de lui, il savait observer un silence contenu qui semblait cacher une profonde supériorité de pensée, et il imposait d'autant plus à la masse des demi-soldats d'alors, qu'insensible à toute distraction, il avait réellement amassé de précieuses connaissances dans toutes les branches de l'art militaire. Mais il ne s'était jamais trouvé à un combat ni à une grande affaire, de quelque nature que ce fût, et l'avenir seul devait apprendre jusqu'à quel point il possédait la sûreté de coup d'œil et le talent créateur d'un grand général. Il suffit au Comité de Salut public que Saint-Just, qui se trouvait alors à Strasbourg, le recommandât comme un homme de caractère et un républicain à toute épreuve ; sa nomination eut lieu sur-le-champ, et Saint-Just, qui faisait trembler tout Strasbourg sous son regard, s'abaissa jusqu'à vaincre par ses encouragements et ses instances les dernières hésitations du nouveau commandant en chef. En prenant possession de son commandement, Pichegru déclara qu'il fallait que l'armée du Rhin reprît l'offensive et ne déposât les armes qu'après avoir débloqué Landau et purgé le territoire de tout ennemi.

Le nouveau général de l'armée de la Moselle, Lazare Hoche, était un homme d'une autre trempe, d'une autre position politique et d'un autre avenir. Fils d'un vieil invalide, il avait été élevé misérablement par une tante, pauvre marchande de légumes, qui l'avait placé très-jeune comme valet d'écurie, afin de ne plus l'avoir à sa charge. La lecture des œuvres de Rousseau éveilla chez lui, comme chez un si grand nombre de ses contemporains, de vastes espérances d'avenir, et lui fit quitter cette place. Il voulait s'engager dans un régiment destiné aux Indes ; mais il tomba entre les mains d'un racoleur de la garde française, et, à seize ans, il entra dans les casernes de Versailles. Vigoureux, de belle taille, plein de courage et d'ardeur, il aurait été le modèle du soldat si sa vivacité irréfléchie et son impétueuse fierté ne lui avaient suscité des embarras et des désagréments continuels. Sans cesse puni, il était sans cesse irrité contre ses chefs, et menait une vie d'esclavage, sans nul espoir d'avancement. Mais déjà une sorte de génie intérieur, l'amour de la science, l'ambition, le pressentiment de sa grandeur future, le soutenaient et le poussaient en avant. Dans les heures de loisir que lui lais-

sait le service, il portait de l'eau et arrosait des jardins en qualité de garçon jardinier ; la nuit, il tricotait des bonnets de laine et des vestes ; puis, quand il eut amassé de cette manière une somme suffisante, il acheta les livres de mathématiques et d'histoire qu'il brûlait d'étudier. C'est ainsi que le trouva 1789 ; on peut deviner avec quel joyeux enthousiasme il suivit le flot révolutionnaire. Il assista à la prise de la Bastille, se passionna pour Lafayette, fit la connaissance de Danton et de Legendre. Cependant il ne retira personnellement aucun avantage des premiers mouvements ; il était encore sous-officier en 1792, lorsque, dans une parade, sa distinction naturelle et sa belle tenue le firent remarquer par Servan, qui le nomma lieutenant sur la place même. Il se distingua au siége de Thionville, fut promu au grade de capitaine, et fit la campagne de Belgique en qualité d'adjudant du général Leveneur, qui, après l'affaire de Neerwinde, l'envoya secrètement à Paris afin de mettre le gouvernement en garde contre les intrigues de Dumouriez. Hoche s'acquitta avec zèle de cette mission délicate ; il rechercha Pache et Marat, et noua avec le parti de l'Hôtel de Ville, avec Bouchotte, Vincent, Audouin, des relations qui le transportèrent tout à coup dans les cercles les plus influents d'alors, au centre de la grande politique, à la source des décisions qui réglaient les destinées du monde. Il entra dans cette nouvelle situation avec l'assurance et l'ardeur du vrai talent. On eût cru dès le premier instant que ce fils d'invalide, ce valet d'écurie n'avait jamais fait autre chose que conduire les armées et gouverner les peuples. Il parlait encore le langage de ses protecteurs, blasphémait comme le Père Duchesne, jurait d'exterminer les traîtres, les riches et les tyrans ; mais, au milieu même de ces rudes passions, germaient les grandes pensées dont le développement devait bientôt polir cette rudesse de formes. De retour à l'armée de Belgique, il méprisa la conduite mesquine de la guerre ; son esprit pénétrant et sa sûreté de coup d'œil lui montrèrent la route à suivre pour produire de grandes choses, et il accabla le Comité de Salut public de conseils et de demandes dans lesquels se manifestaient son ardente impatience et le sentiment de sa supériorité. « Cessez de disperser vos forces, écrivait-il à la fin d'août, réunissez-les en une masse imposante, et triomphez en avançant fièrement. Nous ne faisons qu'une guerre

d'imitation, une guerre de marionnettes, nous suivons les ennemis sur les points où ils se montrent, nous allons où ils nous conduisent, sans plan, sans idée qui nous soient propres. Ne pouvons-nous discuter ce que nous avons à faire sans nous inquiéter de leurs mouvements ? » Lorsque Carnot eut lu le mémoire auxquel ces lignes servaient d'introduction, il s'écria : « Voilà un officier qui fera son chemin ! » Robespierre prit alors l'écrit, et le lut attentivement : « C'est un homme bien dangereux (1) », dit-il. L'affaire en resta là. Cependant Hoche fit preuve d'une si infatigable énergie au siége de Dunkerque qu'il fut nommé général de brigade, et bientôt après général de division. Il présenta alors de nouveau au Comité ses projets pour la conquête de la Belgique, reprenant dans leur ensemble les idées de Barthélemy, et insistant pour qu'on réunît les troupes en masses considérables et pour qu'on abandonnât sans hésiter tous les points d'une importance secondaire. « Qu'est-ce que la destruction d'une bicoque, disait-il, lorsqu'il s'agit de l'issue d'une campagne et du bien du pays ? » Mais il prêchait dans le désert ; nous avons vu, au lieu de cela, quelles instructions reçut Jourdan à la fin d'octobre.

On sentait impérieusement, à cette époque, la nécessité de donner un chef énergique à l'armée de la Moselle. Audouin, se souvenant alors de son ami, le proposa à Bouchotte ; Carnot ne fit aucune objection et le Comité autorisa la nomination. Hoche partit pour son nouveau poste avec l'ordre de débloquer Landau à tout prix ; mais, en arrivant, il trouva cette tâche presque désespérée. L'armée était faible, désorganisée, découragée ; il déclara à Bouchotte qu'il ne pouvait rien faire, que les premiers coups devaient partir de l'armée du Rhin, et, en conséquence, il envoya une division de son armée renforcer Pichegru. De ce côté cependant, les choses n'allaient pas beaucoup mieux. Les nouvelles de Landau étaient chaque jour plus inquiétantes, et de nouveaux ordres, plus pressants, arrivaient de Paris. Il y eut alors un moment de perplexité générale ; Pichegru dut à son tour

(1) C'est ce que raconte Carnot dans le mémoire contre Bailleul et le 18 fructidor. Quatre ans après ces événements, il nomme encore l'auteur du projet « un sergent qui fera son chemin », quoique Hoche fût déjà officier depuis longtemps ; mais cela ne me paraît infirmer en rien l'authenticité de l'anecdote.

envoyer quelques bataillons à l'armée de la Moselle ; enfin Hoche se décida, à l'instigation de Bouchotte, à tenter une vaste attaque contre les Prussiens. Mais Brunswick, qui était d'ailleurs sur le point de prendre ses quartiers d'hiver, se retira lentement jusqu'à ce qu'il eût concentré environ quinze mille hommes dans la forte position de Kaiserslautern, d'où il repoussa avec une énergie meurtrière les assauts d'un ennemi deux fois supérieur en nombre. Quelques attaques de Pichegru contre les retranchements de Wurmser, à Haguenau, ne furent pas plus heureuses ; bref, ces premières tentatives échouèrent complétement.

Hoche, dont le courage n'était nullement ébranlé, résolut alors de ne plus s'inquiéter des désirs ni des instructions de la capitale. Il écrivit à Paris qu'il allait conduire à l'armée du Rhin les deux tiers de ses troupes, ainsi que les renforts qui arrivaient des Ardennes, afin d'attaquer l'ennemi avec une écrasante supériorité numérique (1). Grâce à l'influence de ses amis, le Comité lui pardonna son premier échec, et approuva ce nouveau projet. En conséquence, le général Taponier, à la tête de douze mille hommes, descendit la Lauter jusqu'au Rhin, le 4 décembre, et fut suivi huit jours plus tard de trois autres divisions de force égale, ce qui amena sur-le-champ un résultatdécisif.

Pichegru, de son côté, n'avait pas cessé de tenir les Autrichiens en haleine entre le Rhin et les montagnes. Sans faire aucun progrès proprement dit, il causait à l'ennemi des pertes constantes, le fatiguait par de continuelles alertes, et l'épuisait pour le moment du combat. Wurmser, voyant ses détachements diminuer d'heure en heure, tandis que ceux des Français augmentaient dans la même proportion, demanda instamment des secours au duc de Brunswick, qui ne lui répondit qu'en le sommant de se rapprocher des quartiers des Prussiens par un mouvement rétrograde ; les négociations qui s'établirent à ce sujet firent perdre plusieurs jours. Brunswick n'avait pas tort quand il critiquait la position prise par ses alliés près de Haguenau ; mais surtout, fidèle aux ordres de sa cour, il ne voulait

(1) Tel est le récit formel du maréchal Soult, alors employé à l'état-major de Hoche, et, par conséquent, en position d'être bien informé. Le témoignage de Saint-Cyr, qui était à cette époque adjudant d'une brigade à l'armée du Rhin, et qui attribue ce plan à Carnot, ne peut être opposé à une semblable autorité.

s'engager dans aucune grande opération (1). Cependant il accourut en personne, avec quelques bataillons, pour aider à soutenir le poste important de Lembach, dans la montagne, sur lequel s'appuyait l'aile droite de Wurmser.

Mais il était déjà trop tard. Le 22, Hoche lui-même arriva au quartier général de l'armée du Rhin, où il eut une courte conférence avec Pichegru et les représentants du peuple. Saint-Just, qui d'habitude ne se préoccupait guère des détails des opérations militaires, se montra plein de méfiance envers le jeune général et le somma de communiquer son plan aux commissaires de la Convention. Mais Hoche, sans se laisser arrêter par aucune considération et sans s'inquiéter du danger qu'il courait en offensant le redoutable commissaire, déclara le secret indispensable et répondit du succès sur sa tête. Lacoste et Baudot, commissaires près de l'armée de la Moselle, lui ayant prêté leur appui, Saint-Just le laissa faire. Le lendemain de grand matin, Hoche commença son mouvement contre l'aile droite des Autrichiens. La ligne de ces derniers s'étendait depuis Drusenheim, sur le Rhin, jusque vers les montagnes du Nord-Ouest, en passant devant Haguenau ; puis, au delà de Reichshofen, elle se continuait presque en droite ligne vers le Nord, par Freschwiller et les montagnes, jusqu'à Werdt et Lembach, où, sur le sommet escarpé du Scheerhœhle, elle rejoignait les troupes prussiennes commandées par Brunswick. Hoche reconnut que ces postes établis sur le haut des montagnes formaient la clef des positions ennemies, et que, s'il s'en rendait maître, il pourrait immédiatement prendre à dos et écraser entre deux feux le centre et l'aile gauche des Autrichiens, qui se prolongeaient vers le Sud. Ce fut donc contre Werdt et Freschwiller qu'il dirigea ses principales attaques. Le général Hotze, qui commandait sur ces points, lui opposa pendant quelque temps une vaillante résistance ; mais il fut enfin vaincu, et les deux villages furent pris d'assaut par les Français. Wurmser ne dut son salut qu'au courage des troupes postées à Lembach et sur le Scheerhœhle, qui, en se défendant pendant tout un jour, lui laissèrent le temps de se retirer au delà de la Sur et de prendre une nouvelle position tout près de Wissembourg, entre

(1) Wagener dit (*Campagne de* 1793, page 196) qu'il semble avoir ignoré la marche de Hoche ; mais la dépêche du duc, du 21 décembre, prouve le contraire.

le Rhin et le Gusberg. Les Autrichiens étaient à moitié débandés, affaiblis d'un tiers et embarrassés de dix-huit mille malades ou blessés : en continuant à les poursuivre, les Français les auraient tout à fait mis hors de combat; mais des dissensions qui éclatèrent chez ces derniers leur donnèrent encore quelque répit.

Pichegru ne voyait pas sans jalousie son jeune collègue déployer une telle ardeur et remporter de tels succès sur son propre terrain; aussi, sans lui susciter d'obstacles, il ne faisait rien pour le soutenir. Pendant qu'il était à Haguenau, auprès des commissaires de la Convention, on découvrit le 24, au moment même où l'armée était déjà rangée en bataille, que les troupes de ses divisions n'avaient plus de munitions et n'avaient reçu de lui aucun ordre pour leurs mouvements ultérieurs. Hoche leur fit donner aussitôt toute la poudre et toutes les cartouches dont ses propres troupes pouvaient à la rigueur se passer, et adressa les demandes les plus pressantes à Pichegru; mais celui-ci déclara qu'il ne savait plus où se trouvaient ses divisions, parla du mécontentement que causaient à ses soldats les empiétements de l'armée de la Moselle, et finit par demander l'éloignement du général Lefèvre, qui l'avait offensé par ses instances inconvenantes. Hoche n'hésita pas un instant. Il écrivit aussitôt aux commissaires qu'il était temps de faire cesser entre les deux armées la jalousie dont parlait son collègue, et les pria, en conséquence, de nommer officiellement Pichegru au commandement en chef des deux armées. Cette lettre provoqua une vive discussion à Haguenau. Saint-Just se montra prêt à prendre la mesure qui lui était demandée et décida ses collègues à signer la nomination; mais à peine Lacoste et Baudot y avaient-ils consenti qu'ils revinrent sur leur décision, et, malgré la répugnance bien marquée de Saint-Just, ils obtinrent le 25 décembre que la direction suprême des opérations fût donnée non à Pichegru, mais à Hoche lui-même (1). Pichegru et Saint-Just en furent profondément blessés; mais les circonstances étaient si pressantes, qu'ils ne voulurent assumer aucune responsabilité. Quant à Hoche, bien que surpris de ce résultat inattendu, il n'en conçut aucune inquié-

(1) Dépêches de Hoche aux représentants, des 4, 6 et nivôse, au Comité de Salut public, du 19, à Privat du 23 nivôse. D'après cela, le récit de Saint-Cyr est tout à fait inexact.

tude personnelle. En prenant le commandement en chef, il savait très-bien de quelle haine il allait être poursuivi; mais la certitude de vaincre le remplissait de confiance. Le 26, il recommença l'attaque sur toute la ligne des Impériaux et les défit complétement après un court combat. Le Geisberg, point de jonction de Wurmser avec Wissembourg, fut pris d'assaut, et les Français, avançant toujours, arrivèrent jusqu'à la Lauter. Wurmser semblait perdu, lorsque Brunswick, sortant de ses positions et s'élançant à point nommé contre les colonnes ennemies, sauva l'armée encore une fois et assura la retraite au delà de la Lauter. Mais alors rien ne put plus arrêter Wurmser; dominé par la colère et le chagrin et perdant tout espoir, il regagna la rive droite du Rhin malgré les observations du duc de Brunswick, ce qui força l'armée prussienne à abandonner la plus grande partie du Palatinat et à se contenter de protéger les environs de Mayence.

Le 28 décembre, les Français, des hauteurs de Klingenmunster, virent devant eux la ville de Landau délivrée. Au moment même où le bruit des canons de la forteresse, tirés en signe de réjouissance, arrivait jusqu'au camp, un messager envoyé de Paris y apportait la nouvelle que Toulon venait également d'être enlevée aux ennemis. La joie des troupes en fut doublée. La France, victorieuse de tous ses ennemis, semblait entourée d'une auréole de gloire. Cependant le moment du déclin approchait pour la Révolution. Elle n'avait allumé la guerre l'année précédente que pour pouvoir renverser la constitution de la France ; elle y avait réussi ; tout le pays était courbé sous les violences, la terreur et le désespoir; mais déjà cette guerre suscitée par elle faisait surgir les hommes destinés à la dominer. La même semaine de décembre signalée par le triomphe du général Hoche voyait aussi se produire le premier fait d'armes de Napoléon Bonaparte.

CHAPITRE III

SITUATION DU PAYS.

Le système que les envoyés de l'Hôtel de Ville avaient déjà essayé d'établir l'année précédente, et que les commissaires de la Convention mettaient en pratique depuis le printemps, venait enfin d'être imposé à la France entière par l'application des lois de septembre. Il était légalement établi que quiconque se rendait suspect à la classe qui régnait alors encourait la perte de sa liberté, et que quiconque lui paraissait dangereux devait le payer de sa vie. Il était posé en principe que l'État pouvait à son gré s'emparer de tous les biens, et il n'existait plus pour les propriétés privées aucune garantie contre la convoitise des gouvernants. C'était une situation sans exemple jusque-là dans l'histoire des grandes nations. On connaissait le despotisme qui n'accorde aucun droit à ses sujets ; il n'est rare ni dans le vieil Orient ni dans l'Europe moderne, où, pourvu qu'il durât peu, il a quelquefois produit l'ordre et l'unité et conduit à de grands résultats. Mais ce que cette situation avait de particulier, c'est que, si l'on savait qui était asservi, on ignorait qui gouvernait. Une populace déchaînée, excitée par des passions diverses et dirigée par des démagogues divisés entre eux, régnait en despote sur la nation française ; c'était l'anarchie consacrée par la loi et investie de l'autorité souveraine, c'est-à-dire une contradiction qui ne pouvait produire que la mort et des ruines. Voyons d'abord de quelle manière les lois du 5 et du 17 septembre furent exécutées.

Nous connaissons déjà les procédés généralement employés. Le commissaire de la Convention envoyé en mission dans chaque département y formait le centre de l'action révolutionnaire. Dans les chefs-lieux, ce commissaire agissait par lui-même ; quant aux petites villes et aux villages, il y envoyait en son nom des patriotes connaissant les lieux, qui avaient tout pouvoir relati-

vement aux emprisonnements et aux confiscations. Le premier soin était partout de réunir ou de former un club jacobin, composé exclusivement de prolétaires qui devaient apprendre aux basses classes quels bienfaits leur préparait le nouveau système, et les enthousiasmer par des promesses de bien-être et de souveraineté. Ensuite, on reconstituait les comités révolutionnaires, ne les composant que de démocrates éprouvés qui ordonnaient sans hésitation l'arrestation de tous les suspects encore libres. Puis le commissaire de la Convention examinait la liste des employés, soit des villes, soit du département, prononçait la destitution de tous ceux qui lui semblaient appartenir à la classe des riches égoïstes ou des fanatiques religieux, c'est-à-dire des gens honorables, et se faisait présenter par les clubs des sans-culottes qu'il nommait à leur place. Pendant ce temps, les réquisitions ne s'arrêtaient pas. On se borna d'abord, conformément à la loi, à prendre les choses nécessaires à l'armement et à la subsistances des troupes ; puis, comme il y a peu d'objets qui ne puissent être utilisés dans une grande administration militaire, les exigences s'étendirent bientôt à tous les biens quels qu'ils fussent, jusqu'à ce que, laissant de côté tout prétexte et toute pudeur, chacun s'appropriât ce qui lui convenait. D'après le principe posé par Saint-Just que la République gouvernait le pays par droit de conquête, on établit, sous le titre de taxes révolutionnaires, des contributions dont la répartition entre les citoyens fut faite par les comités locaux, d'après les idées politiques de chacun, la faveur ou les haines personnelles. S'il advenait que la population parût disposée à résister à de si nombreuses spoliations, on se hâtait de former une armée révolutionnaire locale, sur le modèle de celle de Paris, et d'établir un tribunal révolutionnaire qui abrégeait les procédures ; au bout de six mois, il existait peu de villes en France qui ne possédassent une semblable garnison et une guillotine.

Afin de faire mieux connaître ce qui se passait alors, nous allons suivre quelques-uns des commissaires, et nous former, d'après leurs rapports mêmes, une idée de leur conduite (1).

(1) Lorsque, dans le récit suivant, il n'est cité aucune source particulière, c'est que les renseignements ont été tirés des dépêches mêmes des commissaires, imprimées au *Moniteur*.

André Dumont partit pour la Picardie avec le projet bien arrêté de transformer le peuple, de bouleverser tout ce qui existait, d'anéantir tous les partisans de l'ancien état de choses. « Tous les jours, écrivait-il le 24 octobre, tous les jours je découvre de nouveaux trésors, de l'argent, des assignats, des couverts et des cafetières de métal précieux ; tout cela est de bonne prise, car tout cela a appartenu aux prêtres et aux émigrés. Je fais arrêter les prêtres qui se permettent de célébrer le dimanche ; j'ai saisi trois bêtes noires nommées des moines, que j'ai trouvées cachées dans une grange. » Le 26, il écrivait encore, de Beauvais, que les paysans s'étaient refusés à livrer leurs grains pour l'approvisionnement de Paris, mais qu'un détachement de l'armée révolutionnaire de la capitale en avait eu promptement raison ; que quant à la municipalité, il l'avait révoquée sans hésiter, et qu'il avait fait arrêter tous les malintentionnés. Après avoir adressé à la Convention plusieurs caisses pleines des trésors qu'il avait volés, il déclara, le 3 novembre, qu'il avait envoyé des départements du Nord-Ouest quatre cents statues de saints à la monnaie, et qu'il n'avait laissé de plomb ni de cuivre dans aucune église de la Somme. Les représentants Isoré et Duquesnoy, envoyés à Lille, procédèrent de même à l'égard de la Flandre. Ils arrachèrent, comme ils le dirent eux-mêmes, le club de Lille à son sommeil, se firent donner par lui la liste de tous les accapareurs, riches ou aristocrates qui se trouvaient dans la ville, cassèrent la municipalité, recrutèrent tous les prolétaires pour en former une armée révolutionnaire de mille hommes. « Tout appartient au peuple, et rien aux individus ! » telle était la maxime d'Isoré (1). Un détachement de cette armée révolutionnaire se rendit à Douai, où cinquante hommes furent arrêtés et tous les fonctionnaires renouvelés dans une seule journée. Le tour de Dunkerque vint ensuite ; Isoré y fit déporter comme usuriers, de son autorité privée, un nombre considérable de négociants, s'empara de leurs biens, et institua un tribunal révolutionnaire chargé de poursuivre les mécontents. Ici encore, les prêtres furent emprisonnés et les églises fermées (2). La Champagne ne fut pas mieux

(1) Isoré à Bouchotte, 4 novembre. Legros, *La Révolution telle qu'elle est.*
(2) Dufresse, général de l'armée révolutionnaire, à Bouchotte, 6 décembre (Legros).

traitée par le commissaire Ruhl, qui, entre autres vases sacrés, brisa la sainte ampoule de saint Remy et en envoya les débris à la Convention (1). En Lorraine, Lacoste et Mallarmé, commissaires à l'armée de la Moselle, s'occupèrent surtout du recouvrement des taxes révolutionnaires. Ils chargèrent le club de Metz de leur procurer « les moyens d'expulser les ennemis » ; celui-ci s'adressa à son tour aux sociétés populaires de Nancy, de Lunéville, de Pont-à-Mousson, et chacune d'elles adjoignit aux messagers quatre hommes de confiance, de sorte que le nombre de ces percepteurs volontaires s'augmentait à chaque pas. Ils étendirent leurs exactions jusqu'à Belfort, en Alsace, où, à leur instigation, le comité révolutionnaire préleva 135 000 francs, rien que sur vingt-cinq personnes ; l'une dut payer 3500 francs comme aristocrate ; l'autre, 7000 francs comme égoïste ; six pauvres artisans, 3000 francs chacun comme fanatiques ; un rentier « modéré », 1000 francs ; etc. (2). Les malheureux qui se voyaient dépossédés de la sorte implorèrent vainement le secours d'Hérault de Séchelles, commissaire dans le sud de l'Alsace. Hérault, qui était lui-même membre du Comité de Salut public et qui partageait toutes les idées de Lacoste, annonça à Paris, au mois de novembre, que partout l'usure et le fanatisme étaient punis, les clubs purgés, les autorités suspendues, et que tous les emplois étaient donnés aux sans-culottes. « Un représentant du peuple, écrivait-il alors à son digne collègue Carrier, doit toujours ordonner de grandes mesures, en laisser l'exécution à des agents subalternes, et ne jamais se compromettre par des ordres écrits ».

Strasbourg et la Basse-Alsace étaient encore plus durement traitées (3). Au commencement d'octobre, les représentants Guyardin et Milhaud y avaient opéré une épuration provisoire des autorités et établi un comité de police pour tout le département ; puis, le 15, ils avaient décidé la formation d'un tribunal et d'une armée révolutionnaires. Ce tribunal se composait d'un vieux chanoine rusé, nommé Taffin, d'un étudiant en théologie et d'un do-

(1) Ce qui, naturellement, n'empêcha pas qu'elle servît de nouveau au sacre de Charles X.

(2) D'après les papiers du Comité de Salut public.

(3) Ce qui suit est tiré en partie de Strobel (*Histoire de l'Alsace*), qui s'appuie ici, comme partout, sur des actes et des rapports authentiques.

reur dépourvu d'éducation. L'accusateur était un Allemand fugitif, Eulogius Schneider, ancien professeur à Bonn, lequel, dès son entrée en fonctions, imposa de lourdes amendes à un certain nombre d'épiciers et de fruitières pour avoir enfreint le maximum. La terreur cependant ne s'établit tout à fait qu'à la fin du mois, lorsque Saint-Just et Lebas arrivèrent à Strasbourg comme envoyés extraordinaires du Comité de Salut public. Dès la première entrevue, Saint-Just dit à Schneider : « A quoi bon tant de cérémonies ? Ne connais-tu pas les crimes des aristocrates ? Dans les vingt-quatre heures que tu perds à une enquête, on pourrait prononcer vingt-quatre condamnations. » Il avait amené avec lui soixante Jacobins de l'intérieur de la France, qui, en qualité d'apôtres de la civilisation et de la langue française, recevaient un traitement de quinze francs par jour et étaient entretenus aux frais de l'État ; bientôt ceux-ci se brouillèrent avec Schneider, et déclarèrent une guerre acharnée à tous les ecclésiastiques et à toutes les églises. Schneider alors redoubla de rigueur, afin de s'assurer la faveur de Saint-Just ; il condamna les brasseurs de la ville à une amende de 250 000 francs, sous prétexte de punir leur avidité ; les boulangers à 300 000 francs, comme ennemis de l'humanité ; les épiciers à 100 000 francs, pour infraction au maximum ; un apothicaire à 15 000 francs, pour avoir vendu de la rhubarbe à un prix trop élevé ; etc. Pendant deux mois, des sentences semblables se succédèrent sans relâche. De son côté, Saint-Just imposait un emprunt de 4 millions aux riches de la ville, un autre de 9 millions au département du Bas-Rhin, et, à la fin de novembre, un troisième de 4 millions aux paysans de l'Alsace, parce qu'ils ne voulaient assister qu'à la messe de leurs curés orthodoxes (1). A cela se joignaient des réquisitions de souliers, de couchages, de tous les manteaux qui se trouvaient dans la ville. Les églises et les synagogues furent fermées, les vases sacrés confisqués, les piliers de la cathédrale mutilés sur l'ordre exprès et réitéré de Saint-Just. Pendant ce temps, les prisons se remplissaient, sous l'action incessante du représentant ; à la fin de 1793, plus de deux mille arrestations avaient été opérées ; paysans, ouvriers, hommes instruits, étaient entassés pêle-mêle, et plus ou

(1) Conv. nat. 4, 15, 21 novembre.

moins bien traités selon qu'ils pouvaient payer à Schneider des sommes plus ou moins considérables pour leur entretien. Ces exactions finirent par prendre de telles proportions, qu'au mois de décembre Schneider lui-même fut arrêté par l'ordre de Saint-Just, et envoyé à Paris ; à dater de ce moment, Monet, maire de la ville, exerça une tyrannie plus équitable, c'est-à-dire également impitoyable pour tous. La guillotine était en permanence (1) : « Tous les aristocrates de la municipalité, des tribunaux et des régiments sont mis à mort », écrivait Saint-Just à Robespierre (2). — « La fortune des fanatiques condamnés assure à la République un revenu d'un million », écrivait Milhaud le 23 novembre. — « Bon peuple, lève-toi et bénis ton sort », disait Monet dans une proclamation qu'il adressait aux Strasbourgeois ; « que l'esprit de négoce disparaisse, que les larmes des riches égoïstes se changent en fontaine de joie pour les sans-culottes. Vous approchez du terme de vos longues souffrances ; la République vous assure un patrimoine dans le superflu des riches égoïstes. »

Si nous tournons nos regards vers le midi de la France, nous y voyons partout le même spectacle. Dans le Jura, Bassal et Lamarque, commissaires de la Convention, mirent en réquisition, dans l'espace de vingt-quatre heures, douze cents lits garnis, pour 5000 francs de draps et pour 419 000 francs de couvertures de laine ; puis, quelques jours plus tard, ils déclarèrent que tout ce que le département renfermait en or, argent, fer, cuivre, plomb, bois, cuir, savon, blé, eau-de-vie, vinaigre, chevaux, bestiaux, fromages et étoffes était à la disposition de la République (3). Couthon, l'ami de Robespierre, s'était chargé de purger le Puy-de-Dôme et d'y réveiller l'esprit patriotique. Dès le mois de septembre, avant de se rendre à Lyon, il avait cassé les fonctionnaires, donné toute autorité aux clubs,

(1) Gatteau à Daubigny, 27 brumaire an II (Papiers de Robespierre, II, 248) : « Il était temps que Saint-Just arrivât et frappât de la hache le fanatisme, la paresse, la bêtise allemande des Alsaciens, l'égoïsme et l'avidité des riches. *Sainte guillotine est dans la plus brillante activité! Quel maître b..... que ce garçon-là!* »

(2) Robespierre aux Jacobins, 21 novembre. Néanmoins, Buchez dit, dans son admiration pour Saint-Just : « L'Alsace fut régénérée sans qu'il en coûtât une goutte de sang », et Louis Blanc le répète fidèlement après lui, comme beaucoup d'autres vérités semblables.

(3) Sommier, *Révolution dans le Jura*, p. 267 et s., 355, etc.

formé des comités et des tribunaux révolutionnaires; bientôt, des taxes et des réquisitions de toute nature (1) étaient venues s'ajouter à ces mesures; au commencement de novembre enfin, il avait ordonné un pillage complet de toutes les églises, et lui-même, à la Convention, évalua le butin à plusieurs millions (2). A Marseille, c'était également par millions que l'on comptait les dépouilles des vaincus (3) ; le nombre des émigrés volontaires ou forcés s'élevait dans cette ville à douze mille, parmi lesquels se trouvaient les plus riches négociants ou fabricants dont toute la fortune fut confisquée au nom de la loi. Laplanche écrivait de Bourges aux Jacobins au mois d'octobre (4) : « J'ai mis partout la terreur à l'ordre du jour; j'ai destitué les fédéralistes, emprisonné les suspects, exécuté les royalistes ; Orléans a livré 50 000 francs et Bourges 2 millions en deux jours. » Baudot et Chaudron ne firent pas une moins riche moisson à Toulouse; ils y arrêtèrent quinze cents personnes, notamment tous les employés du département, et firent donner par le club aux habitants l'ordre d'échanger contre des assignats tout l'or et tout l'argent qu'ils possédaient (5). Dans le département de l'Aveyron, le chef de l'armée révolutionnaire se vantait d'avoir recueilli de l'or et de l'argent en abondance (6) ; à Bayonne, toutes les dentelles et tous les tissus de mousseline étaient mis en réquisition, sous le prétexte de faire des pantalons aux troupes (7). La ville de Bordeaux, par suite du rôle qu'elle avait joué dans l'insurrection girondine, fut traitée par Tallien et Isabeau avec une rigueur toute particulière. Après avoir complétement désarmé les habitants, les commissaires formèrent une armée révolutionnaire, arrêtèrent les chefs du mouvement, les fonctionnaires et les plus riches négociants, au nombre de plus de quinze cents, et maintinrent la guillotine dans une incessante activité. Tallien

(1) Barante, Convention, 3, 325.
(2) Convention nationale, 4 décembre.
(3) Gasparin, 4 septembre 1793 (*Moniteur*, 7 octobre 1794) : « Les 4 millions exigés par nous seront payés demain. Nous avons, en outre, requis tous les uniformes qui se trouvaient dans la ville. »
(4) 24 vendémiaire.
(5) Convention nationale, 14 novembre. Plus tard, la Convention révoqua cet ordre.
(6) Convention nationale, 10 novembre.
(7) Convention nationale, 21 messidor, an III.

qui, non content de répandre le sang, menait encore ouvertement la vie la plus dissolue, mit tout l'argent pris dans les églises à la disposition des théâtres, et extorqua des sommes considérables, sous le titre d'impôts révolutionnaires ; trois négociants seuls durent lui payer plus de deux millions (1). Fouché, l'ami d'Hébert et de Collot, se montra encore plus dur dans les départements de la Nièvre et de l'Allier ; il commença par former une armée révolutionnaire, puis il procéda à des suspensions et à des arrestations en masse, puis enfin il ordonna, sous les peines les plus sévères, que tout l'argent, les valeurs et les bijoux de la province lui fussent livrés, à l'exception des parures de femmes. En même temps, il déchaîna sa rage sur l'Église et les choses saintes, fit remplacer les croix des cimetières par des images du sommeil, emprisonna indistinctement tous les prêtres, et envoya à Paris, pendant le mois de novembre, pour plusieurs millions de dépouilles. Ses rapports, soutenus par de tels arguments, étaient accueillis avec acclamations par l'Assemblée. On n'osait pas encore ériger la réquisition de l'argent monnayé en principe de gouvernement (2) ; mais on rendit une loi qui déclarait passibles de confiscation toutes les valeurs cachées (3). Or, comme généralement chacun enferme son argent, ce décret donnait officiellement aux commissaires le pouvoir de s'emparer de toutes les caisses, et ils en firent usage sur une vaste échelle. C'était encore beaucoup qu'ils forçassent les possesseurs de ces richesses à les échanger contre des assignats, ainsi que le firent, par exemple, Robespierre le jeune en Provence (4), Lacoste et Baudot en Alsace ; ces derniers recueillirent de cette manière, pendant les premiers mois de 1794, plus de vingt millions dans les départements du Haut et du Bas-Rhin. La terreur était si grande dans ce pays, que, de même qu'à Nevers et à Moulins, les citoyens livraient leurs dangereuses richesses avant même qu'on les leur demandât. Des investigateurs bien informés sont arrivés à évaluer que, dans l'espace de six mois, ces différentes exactions ont amené de 3 à 400 millions d'argent monnayé dans les caisses de l'État,

(1) Rapport de Cambon, 13 décembre 1794.
(2) 23 novembre.
(3) 13 novembre.
(4) Voyez ses dépêches dans Buchez, p. 35, 426 et suiv.

et que les arrestations opérées en France dans le même temps se sont élevées à plus de deux cent mille. Nul ne songeait plus à résister, un seul sentiment se manifestait dans la population, celui de la conservation personnelle : chacun cherchait à sauver son existence à force de soumission et d'obscurité. Le gouvernement, qui comprenait à quel point toutes ces violences lui attiraient la haine générale, voulut au moins assurer sa sécurité matérielle ; prétextant de nouveaux armements, il rendit le 15 décembre un décret qui ordonnait, sous peine des plus sévères châtiments, la remise de toutes les armes. Ce décret fut exécuté avec une telle rigueur que, deux mois plus tard, le gouvernement avait la certitude qu'il n'existait plus, depuis la Meuse jusqu'aux Pyrénées, une ville ni un village qui possédât un seul fusil (1). Ainsi donc, si les habitants avaient encore pu songer à se révolter, les moyens d'exécution leur auraient fait complétement défaut (2).

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que c'était Paris qui donnait aux provinces l'exemple de cette épouvantable tyrannie. L'armée révolutionnaire de la capitale surpassait en cruauté et en infamie toutes les bandes des départements réunies. Des plaintes constantes étaient adressées à la Convention contre les amis de Ronsin, qui ne reculaient devant aucune brutalité pour arracher aux paysans leur argent et leurs biens, et qui avaient été jusqu'à tenir à un fermier les pieds dans le feu de son foyer tant qu'il ne leur eut pas livré la clef de l'armoire qui renfermait son argent. Dans la ville, le nombre des arrestations s'était bientôt élevé à cinq mille. Les prisonniers recevaient à leurs frais communs une nourriture uniforme et misérable, et ne pouvaient communiquer avec leurs familles que par écrit. Le tribunal révolutionnaire fonctionnait régulièrement avec une activité toujours croissante. Le 14 octobre, après avoir passé à la Conciergerie deux mois pendant lesquels elle avait été soumise aux plus indignes traitements, la reine elle-même fut amenée devant ce tribunal. Ses vêtements étaient en lambeaux, les chagrins

(1) C'est ce que Mallet du Pan annonça au gouvernement anglais après de minutieuses informations. A Paris cependant, le Comité de Salut public crut devoir renouveler cet ordre avec un redoublement de rigueur le 23 juillet ; les armes remises alors furent rendues aux habitants le 17 novembre, sur un décret de la Convention.

(2) Mallet, *Mémoires*, II, p. 8, 19.

avaient blanchi ses cheveux ; mais son attitude était si calme, si digne, si empreinte de résignation, qu'à sa vue un sentiment de pitié et de respect envahit tous les assistants. Cette émotion augmenta encore lorsque Hébert parut au nombre des témoins à charge. Il avait fait subir aux enfants de l'accusée, à un enfant de huit ans et à une jeune fille de douze, un cruel interrogatoire, et il avait réussi à faire signer par l'enfant, que son gardien, le cordonnier Simon, tantôt rouait de coups et tantôt enivrait à force d'eau-de-vie, un procès-verbal contenant contre la reine d'infâmes déclarations. La Municipalité avait approuvé cette conduite, le club des Jacobins avait applaudi à ses efforts, tout le parti enfin avait partagé la flétrissure due à une telle infamie. Maintenant Hébert venait devant le tribunal déshonorer la reine, avant de la mettre à mort, par l'accusation d'un forfait inouï. Marie-Antoinette se tut d'abord, puis, sommée de répondre, elle dit d'une voix étouffée par l'émotion : « Une mère n'a rien à répondre à de telles accusations, j'en appelle à toutes les mères ! » Un sourd murmure se répandit alors dans la salle, et les juges n'osèrent aller plus loin. Lorsque Robespierre apprit ce qui venait de se passer, il s'écria : « Le misérable imbécile ! Il finira par faire de nos ennemis des objets de pitié ! » La sentence était décidée d'avance ; le 16 octobre, la tête de la reine tomba sur l'échafaud. Quinze jours plus tard, ce fut le tour des Girondins prisonniers, de Vergniaud, de Brissot et de dix-huit de leurs amis. Ils se montrèrent sans dignité pendant les débats, se rejetèrent mutuellement des fautes qui avaient fait jadis l'orgueil de leur politique, et ne retrouvèrent leur fermeté et leur fierté que pour marcher à la mort. Les longueurs de ce procès décidèrent le tribunal à demander à la Convention d'abréger les formalités légales ; Robespierre fit donc rendre un décret en vertu duquel, après trois jours de débats, les jurés pouvaient en finir et déclarer leur conviction établie. A travers les formes hypocrites et les apparences de légalité que conservaient les juges, on voyait leur but politique percer plus ouvertement chaque jour. Avant la fin de l'année, le tribunal avait déjà envoyé cent vingt victimes à l'échafaud. De ce nombre était madame Roland ; après la chute de son parti, elle avait fait le sacrifice de tout intérêt personnel, de toute ambition, de tout bonheur, de sa vie même, et tandis

que tous ses amis cherchaient leur salut dans la fuite, elle était restée à Paris, attendant son sort avec un calme héroïque. Au milieu des catastrophes politiques, son cœur, qui jusque-là n'avait battu que pour la patrie, avait ressenti un profond amour pour un des Girondins, bannis et fugitifs, pour Buzot, qui avait été traqué et était mort aux environs de Bordeaux. La prison et l'échafaud n'étaient plus pour elle que le chemin de la délivrance et du repos suprême, et ce fut non-seulement avec fermeté et courage, mais encore avec une joie rayonnante qu'elle marcha à la mort (1). Elle fut suivie de près par Philippe d'Orléans, qui, repentant et contrit, s'accusa à haute voix des crimes qu'il avait commis contre le roi (2); par le respectable Bailly, qui subit pendant de longues heures les mauvais traitements d'une populace irritée, sans que son calme et sa patience en fussent un seul instant altérés; par Manuel enfin, par Barnave, et par un grand nombre de généraux révoqués (3).

Ces triomphes donnèrent à la Municipalité la mesure de son irrésistible puissance. C'était elle qui bouleversait et exploitait la France, dans toutes les directions et dans les plus petites localités; c'était d'après ses exemples que, du Nord au Sud, agissaient les commissaires de la Convention; son unique soin désormais devait être de ne se laisser devancer par aucun de ses élèves dans cette œuvre de destruction. Ce qui surtout l'attirait, c'était la guerre que Dumont et Fouché avaient déclarée au clergé, le plus ancien ennemi de la Révolution; la haine de la religion et l'amour du butin se trouvaient d'accord en ceci; aussi, à dater du mois de novembre, l'anéantissement de l'Église devint-il le thème de tous les débats de l'Hôtel de Ville. Chaumette commença par faire défendre de célébrer le service divin ailleurs que dans les églises; puis on poussa quelques prêtres à abandonner publiquement le sacerdoce; le 7 novembre enfin, Gobel, archevêque de Paris, conduit par la Municipalité, parut à la Convention à la tête d'un long cortége de prêtres constitutionnels et abjura solennellement l'ancienne superstition, en face de la nation tout entière. La

(1) Dauban, *Étude sur madame Roland*. Paris, 1864.
(2) Lettre de son confesseur, dans Nettement, *Girondins*, p. 172.
(3) Voyez pour les détails l'excellent essai : *The revolutionary tribunals*, by Wilson Crohker, l. c.

Montagne fit entendre les plus vives acclamations; ceux d'entre les députés qui étaient eux-mêmes revêtus d'une dignité ecclésiastique suivirent l'exemple qui venait de leur être donné, et Chaumette demanda que la Convention consacrât un jour du calendrier républicain à la Raison, la seule vraie divinité. Bientôt les sections firent fermer toutes les églises, et portèrent à la Convention ou à l'Hôtel de Ville les vases d'argent, les chasubles brodées, les reliques précieuses qu'elles renfermaient. Le 10, Notre-Dame fut consacrée au culte de la Raison, en présence de la Convention et de la Municipalité; une femme du corps de ballet, choisie pour représenter la déesse, fut assise sur l'autel, vêtue de gazes transparentes, pendant qu'une bande de sans-culottes à demi ivres l'entourait en dansant la Carmagnole. Ces scandales, qui se renouvelaient chaque jour, étaient, comme nous l'avons vu, imités dans les provinces par les représentants en mission. Les habitants étaient indignés, mais ils restaient silencieux et inactifs; des femmes intrépides seules se pressaient par milliers dans les rares églises qui étaient restées ouvertes au culte. L'Hôtel de Ville les dépeignait comme des femmes de mauvaise vie qui voulaient expier leurs fautes; mais, la victoire étant assurée, on ne les inquiétait pas.

Tel était le régime que le gouvernement de septembre avait imposé à la France comme son état régulier et ordinaire; tel était le traitement subi par les provinces qui avaient humblement et patiemment courbé la tête sous le joug, et qui ne s'étaient pas attiré la colère des vainqueurs par des tentatives de résistance. Cependant, dans ces provinces mêmes, les motifs de soupçons ne manquaient pas à ceux qui gouvernaient si despotiquement. Quoique la liberté de la presse et de la parole fût étouffée, quoique tous les individus renfermassent leur irritation et leurs sentiments dans le secret de leurs maisons et dans la profondeur de leur cœur, les tyrans comprenaient l'horreur générale qu'ils inspiraient, rien qu'au silence de mort et à la froideur glaciale avec lesquels la masse de la population se détournait de leurs actes. De tous les départements, les commissaires écrivaient que le peuple était bon, mais trompé; que, jusqu'à leur arrivée, il n'avait eu aucune connaissance de ses droits, et avait été soumis à l'influence des aristocrates et des égoïstes.

A Paris même, tout rappelait sans cesse aux Jacobins l'irritation avec laquelle la nation supportait le joug d'une minorité que ses crimes seuls rendaient puissante. En novembre encore, nous trouvons dans quelques sections isolées une agitation et des mouvements, dont, à la vérité, les patriotes triomphèrent promptement, mais dans lesquels la Convention et la Commune voyaient avec raison une preuve menaçante de l'hostilité de l'opinion publique. En un mot, les Jacobins se sentaient partout isolés dans le pays et étaient condamnés à tout anéantir avec une rage toujours croissante, s'ils voulaient eux-mêmes échapper à l'anéantissement.

Mais ce fut surtout dans les provinces qui avaient pris les armes pour se défendre contre les républicains que l'on vit quelles horreurs pouvaient résulter de cette alternative. Après une résistance héroïque, Lyon, bombardé par les batteries de Dubois-Crancé et affamé par les bandes de paysans que Couthon avait mises sur pied, s'était rendu à discrétion le 9 octobre (1). Il s'était aussitôt élevé entre les deux représentants une violente querelle, à laquelle le Comité de Salut public mit fin par le rappel et par l'arrestation de Dubois-Crancé. Quant à la ville, la Convention, sur la proposition du Comité, la condamna à une destruction totale. Il fut décidé qu'elle serait rasée, à l'exception de ses fabriques, de ses écoles et de ses hôpitaux, que la fortune de ses habitants riches serait partagée entre les patriotes, et que la population insurgée serait punie d'après les lois militaires. Couthon, qui était chargé de l'exécution de cette sentence, ne l'avait jusque-là cédé à personne en fureur sanguinaire ; cependant le fanatisme n'avait pas encore étouffé chez lui tout sens politique, ou, si on l'aime mieux, tout sentiment d'humanité, et il fut frappé de la démence d'une telle vengeance. Il comprit que ce serait un acte insensé que de détruire, au moment même où elle venait de se soumettre, cette ville magnifique, une des splendeurs de la France, qui occupait et nourrissait plus de cent mille hommes. Sans doute, toute la population, les ouvriers aussi bien que les propriétaires, haïssait la Convention; mais son état d'épuisement était tel que quelques actes de rigueur exercés contre les chefs, et un traitement judicieux des masses, devaient,

(1) On trouve un récit exact de ces faits dans un rapport de Merlin de Thionville à la Convention nationale, 23 octobre 1794.

selon lui, suffire pour la maintenir dans le devoir. Eût-il voulu aller plus loin, d'ailleurs, que les moyens lui eussent manqué, car les bandes de paysans armés par lui s'étaient dispersées, soit avant, soit après la prise de la ville; quant aux troupes, les unes avaient éte dirigées sur Toulon aussitôt après la capitulation, et les autres se montraient résolues à ne pas faire l'office de bourreau et à ne pas prendre part à un massacre général d'adversaires désarmés. Par tous ces motifs, Couthon prit sur lui, sinon de modifier ouvertement les ordres de la Convention, du moins d'en faire traîner l'exécution en longueur. Il avait établi le 14 octobre un tribunal de guerre, destiné à juger les habitants pris les armes à la main; en six semaines, ce tribunal fit fusiller cent personnes environ, ce qui devait sembler suffisant pour mettre Couthon à l'abri de tout soupçon de pitié ou d'humanité (1). Il forma ensuite deux commissions dites de justice populaire; mais il leur enjoignit de se conformer strictement aux formes de procédure ordinaires, de sorte qu'à la fin du mois elles n'avaient pas encore rendu un seul jugement. La destruction des maisons fut retardée de jour en jour, et, ce qui irritait le plus les clubistes de Lyon et ceux de Paris, il fut sévèrement défendu aux patriotes de piller les demeures des aristocrates. Cette conduite excitait un vif mécontentement dans la capitale. Quelqu'un ayant un jour exprimé à l'Hôtel de Ville la crainte que la destruction de Lyon ne portât une atteinte mortelle à tout le commerce français, Hébert déclara que les arts et l'industrie étaient les ennemis de la liberté; que, d'ailleurs, l'intérêt de Paris exigeait que l'on ne laissât pas subsister en France une ville aussi considérable que Lyon (2). Lui et ses amis décidèrent d'un commun accord que si la population de cette ville était aussi antipatriotique que le disait Couthon, il fallait l'exterminer sans grâce ni merci. Couthon, informé de ces tendances, demanda lui-même son rappel, et le Comité de Salut public résolut, le 29 octobre, de le remplacer par Collot

(1) Il écrivait le 20 octobre à Robespierre : « Obtiens-moi donc du Comité de Salut public un ordre qui m'envoie à Toulon. Si je parais dans cette ville, et que l'enfer ne s'y oppose pas, le système de la violence y régnera bientôt comme il règne déjà à Lyon. Dès que Toulon sera brûlé, — car cette ville indigne doit disparaître du sol de la liberté, — dès que Toulon sera brûlé, je reviendrai près de vous. » (Papiers de Robespierre, I, p. 362)

(2) Prudhomme, *Crimes de la Révolution*, II, p. 62.

d'Herbois, auquel il adjoignit Fouché qui venait de faire ses preuves à Nevers ; dix-neuf patriotes, choisis parmi les membres du club de Paris, et trois mille hommes de l'armée révolutionnaire devaient les aider à satisfaire à Lyon la vengeance populaire. D'autres armées révolutionnaires furent établies dans les départements voisins, après quoi l'œuvre de destruction commença avec un enthousiasme digne de cannibales. Collot d'Herbois et Fouché remplacèrent les autorités administratives du département par une commission provisoire qu'ils investirent de pouvoirs illimités, et qui, par leur ordre, publia le 16 novembre une instruction détaillée, destinée à faire connaître leur système aux patriotes (1). « Tout, y était-il dit, tout est permis à ceux qui agissent en faveur de la Révolution ; vous étiez opprimés, vous devez exterminer vos oppresseurs ; la République ne veut que des hommes libres, elle est résolue à anéantir tous les autres ; la soif d'une juste vengeance répond à un devoir impérieux ; si vous êtes patriotes, vous saurez reconnaître vos amis et vous jetterez tous les autres dans les prisons, d'où ils ne sortiront que pour porter leur tête sur l'échafaud. Quiconque possède plus que ce qui est nécessaire à sa subsistance doit donner l'excédant pour subvenir aux frais de la guerre et de la Révolution ; tout superflu est une violation évidente et frauduleuse des droits du peuple ; emparez-vous donc de tous les draps, de toutes les chemises, de tous les souliers qui peuvent être utiles aux troupes, et surtout apportez dans les caisses de l'État tout ce que vous trouverez en métaux précieux ; rappelez-vous enfin que le républicain n'a pas d'autre Dieu que sa patrie, d'autre culte que celui de la liberté, d'autres mœurs que celles de la nature, et mettez tout en œuvre pour détruire à jamais le fanatisme, quel qu'il soit. »

Aucun des principes ainsi proclamés ne resta un vain mot. Dans une fête célébrée en mémoire de Chalier, un âne fut coiffé d'une mitre d'évêque, une croix et une Bible furent attachées à sa queue, et on le fit boire dans un calice sacré. Toutes les églises du département furent fermées, tous les prêtres mis en arrestation. La destruction des maisons s'organisa sur une

(1) Publiée par Guillon de Montléon, *Mémoires sur Lyon.*

grande échelle; quatorze mille ouvriers y furent peu à peu occupés, et bientôt des rues et des places entières ne présentèrent plus que des amas de décombres. Les exécutions se continuèrent encore pendant quelques jours dans les anciennes proportions; mais à peine Ronsin et ses bandes furent-ils arrivés, le 15 novembre, qu'on institua un nouveau tribunal révolutionnaire, chargé de condamner les coupables sans aucune formalité. Collot d'Herbois écrivait alors à Robespierre : « Il n'y a d'innocents ici que ceux qui étaient déjà en prison lors de la révolte. » Le 4 décembre, les exécutions en masse commencèrent au moyen d'un feu de mitraille. Quatre cent quatre-vingt-quatre personnes périrent dans sept de ces affreuses boucheries, et cent une autres furent guillotinées pendant le mois de décembre; quant au département, les évaluations les plus modérées portent le nombre des exécutions qui y eurent lieu à seize cents et les autres à six mille (1). Il n'était plus question d'enquête d'aucun genre, les passions personnelles ou locales présidaient seules au choix des victimes, le pillage le plus scandaleux accompagnait les assassinats. Tout négoce et toute industrie avaient disparu de la ville, l'agriculture avait abandonné les campagnes; des menaces de mort purent seules, au printemps suivant, forcer les paysans à travailler leurs champs. Les troupes de ligne voyaient ces excès des bandes parisiennes avec une sourde colère, qui finit par amener des rixes violentes. Les rapports les plus alarmants furent adressés à Paris à ce sujet, mais Collot d'Herbois ne s'en laissa pas effrayer; il continua ses arrestations, ses spoliations et ses meurtres avec une fureur toujours plus ardente. Quant à sa personne, il l'entourait d'une pompe tout orientale et d'un cérémonial souvent brutal. Ce n'était qu'après l'avoir sollicitée trois fois qu'on parvenait à obtenir de lui une audience ; une longue suite d'antichambres précédaient son salon de réception; là, le solliciteur devait s'arrêter à quinze pas de distance de sa personne; deux grenadiers armés, toujours placés à ses côtés, surveillaient

(1) La commission révolutionnaire de Lyon écrivait à la Commune de Paris (procès-verbal du 22 floréal) qu'elle avait fait exécuter seize cent quatre-vingt-quatre coupables, mis en liberté seize cent quatre-vingt-deux innocents, emprisonné cent soixante-deux suspects. Cadillot, au contraire, écrivait à Robespierre (papiers de Robespierre, II, p. 143) que six mille hommes et non seize cents avaient été mis à mort par l'ordre de Collot d'Herbois.

les arrivants, ses réponses étaient brèves et froides, mêlées souvent de railleries cyniques lorsqu'on lui demandait une grâce, et formulées à dessein en termes vagues et équivoques lorsqu'il était questionné par ceux qui lui servaient d'instruments. Il avait toujours à sa table une troupe de joyeux viveurs et de femmes de mauvaise vie, signait les condamnations à mort pendant ses repas, et buvait à la prospérité de la République au bruit de la mitraille qui frappait les condamnés sur la place des exécutions.

Tandis que ces atrocités ensanglantaient la seconde ville du pays, la bourgeoisie de Toulon persévérait dans sa résistance. Les puissances alliées s'étaient empressées d'augmenter la garnison de cette place, qui se composait en septembre de six mille cinq cent vingt et un Espagnols, deux mille quatre cent vingt et un Anglais, quatre mille trois cent trente-quatre Napolitains, quinze cent quatre-vingt-quatre Piémontais et quinze cent quarante-deux gardes nationaux toulonnais, en tout plus de seize mille hommes (1), avec lesquels, vu la faiblesse des troupes ennemies, un général énergique aurait pu opérer en Provence une diversion dangereuse pour les Français. Mais les vices qui avaient déjà été si funestes aux grandes opérations pendant la guerre de la coalition se renouvelèrent ici sur une plus petite échelle. La ville était divisée en deux partis, les partisans de la constitution de 1789 et les aristocrates royalistes ; le malheur voulut que ces partis, en s'attachant chacun une des puissances alliées, les enveloppassent toutes deux dans leur querelle. Les Anglais protégeaient les constitutionnels, parmi lesquels on comptait toutes les autorités et qui, par conséquent, formaient la représentation officielle de la bourgeoisie. Les Espagnols, au contraire, prenaient avec chaleur le parti de la minorité royaliste, avec laquelle ils se trouvaient en harmonie de zèle religieux, et d'opinions sur les mesures à prendre. Il s'établit donc sur toutes les questions d'une importance secondaire des dissensions qui paralysaient les mouvements, soit politiques, soit militaires. Lors-

(1) Ceci et ce qui suit est tiré du rapport d'un témoin oculaire au roi de Prusse. Je le reproduis d'autant plus en détails que l'histoire de la ville de Toulon, à cette époque, est restée jusqu'ici tout à fait inconnue, et a été défigurée par les récits les plus romanesques (notamment dans l'*Histoire*, si savante d'ailleurs, *du département du Var*, par Lauvergne).

que les royalistes, vivement soutenus par les Espagnols, proposèrent de rappeler le clergé, les constitutionnels hésitèrent à y donner leur adhésion ; lorsqu'ils parlèrent de faire venir le comte de Provence à Toulon, en qualité de régent du royaume, les constitutionnels excitèrent l'amiral Hood à s'y opposer. Les Espagnols demandèrent ensuite que la flotte toulonnaise fût livrée à leur roi, en qualité de Bourbon ; mais Hood résista énergiquement à cette prétention, se fondant sur ce que la capitulation de la ville avait expressément remis la flotte sous la garde des Anglais. Tous ces dissentiments finirent par prendre un caractère si haineux, qu'il devint impossible de songer à un mouvement offensif contre les républicains ; on eût dit que chacun des généraux alliés craignait, en éloignant ses troupes, de laisser la ville aux mains de ses rivaux (1). Les semaines s'écoulèrent ainsi, et la République mit ce temps à profit pour se préparer à surmonter le danger qui la menaçait de ce côté.

Au commencement du siége, pendant les mois d'octobre et de novembre, l'armée républicaine placée devant la ville s'était trouvée dans une position fort critique. Le vainqueur de Marseille, le général Carteaux, de l'armée des Alpes, était avec huit mille hommes à l'ouest de la ville ; à l'est était campé le général Lapoype, avec six mille hommes de l'armée d'Italie ; il se trouvait séparé du premier par une chaîne de montagnes escarpées, sur le plus haut sommet desquelles s'élevait le fort Faron, solidement fortifié. Lapoype était un vrai soldat et un ardent révolutionnaire ; mais il était en même temps marquis et beau-frère du dantoniste Fréron ; c'en était assez pour que le parti qui gouvernait la capitale donnât le commandement en chef au général Carteaux, qui était encore peintre trois ans auparavant, et que ses discours patriotiques avaient peu à peu fait monter en grade dans un régiment de volontaires. Le capitaine Bonaparte arriva près de lui le 13 septembre ; celui-ci, n'étant encore que lieutenant, s'était fait remarquer par son sang-froid et sa résolution lorsque les Marseillais avaient été expulsés d'Avignon, et il avait été chargé par le Comité de Salut public de la

(1) Les Anglais se plaignaient aussi de l'incapacité des Espagnols, et surtout des troupes napolitaines. (Lettres de sir Sydney Smith, du capitaine Cook et de sir G. Elliot à lord Auckland, dans la *Correspondence* de ce dernier, III, p. 152, etc.)

conduite de l'artillerie de siége. Quelques paroles échangées avec le général, qu'il trouva occupé à établir une batterie à une lieue de la flotte ennemie, suffirent pour le convaincre de son incapacité. Dès le premier examen, la sûreté de coup d'œil du jeune capitaine lui fit découvrir quel était le point décisif de la position ennemie. Mais Carteaux ne le comprit pas, et lui répondit qu'il comptait réchauffer Toulon pendant trois jours par le feu de ses batteries, puis donner l'assaut sur trois colonnes; néanmoins, Vincent, Hébert et d'autres protecteurs continuèrent à le soutenir, et s'opposèrent à la nomination de Lapoype (1). Vers le milieu d'octobre enfin, le Comité de Salut public ayant insisté pour qu'on lui donnât un successeur, Bouchotte remplaça son favori par le général Doppet, alors commandant de l'armée des Alpes. Doppet était un médecin de Chambéry que ses idées démagogiques avaient, comme Carteaux, promu aux honneurs militaires, mais qui, doutant de sa propre capacité, ne se pressa pas de se rendre devant Toulon ; lorsqu'il y arriva, le 9 novembre, le Comité de Salut public, malgré la répugnance de Bouchotte, s'était décidé à approuver le plan de Bonaparte et à confier le soin de diriger l'attaque à Dugommier, brave et habile soldat de l'armée d'Italie, qui avait blanchi dans les combats. Doppet en reçut la nouvelle le 10 (2); toutefois, avant l'arrivée de Dugommier, il se trouva à l'attaque d'un ouvrage avancé de la citadelle, où il donna le signal de la retraite, dès qu'une balle ennemie, en tuant un adjudant à ses côtés, lui eut fait voir de près les dangers du métier des armes. Les soldats raillèrent hautement sa lâcheté et les hommes qui l'avaient nommé : « Quand ces Parisiens cesseront-ils de nous envoyer pour généraux des peintres et des médecins ? » s'écriaient-ils. Cependant Bonaparte avait réuni un parc de deux cents pièces d'artillerie, des renforts et des recrues affluaient de tous côtés, et l'armée, portée peu à peu à soixante mille hommes (3), sentit bientôt qu'elle était sous la main sûre et ferme d'un vrai capitaine. On pouvait enfin commencer l'investissement de la place sans se préoccuper des attaques des alliés.

(1) *Le vieux Cordelier* en dit quelque chose, N. 5.

(2) Voyez les pièces dans les Mémoires de Doppet. Les assertions de Napoléon, telles que les donnent Gourgaud et Montholon, sont très-inexactes.

(3) D'après les états des archives de la guerre.

Nous pouvons ici passer un peu plus brièvement qu'ailleurs sur la partie militaire des événements, car la gloire de Bonaparte a fait connaître ceux-ci dans le monde entier. La ville de Toulon est située au fond d'un golfe de plus d'une lieue, lequel est divisé en deux rades, l'une intérieure et l'autre extérieure, par un promontoire qui s'étend de l'ouest à l'est. Les Anglais, reconnaissant l'importance de ce point, s'étaient fortement retranchés sur le promontoire, éloigné de la ville d'une lieue environ. Le plan de Bonaparte consistait à ne pas attaquer directement la ville, mais à se rendre maître de cette position, d'où son artillerie pourrait balayer les deux rades et forcer les flottes ennemies à quitter promptement le port. Il prévoyait que, dans ce cas, les alliés n'exposeraient pas leur garnison à une ruine certaine et se hâteraient d'évacuer la ville (1). En conséquence, le fort anglais fut attaqué par une colonne d'élite, dans la nuit du 16 au 17 décembre, et conquis malgré une vive résistance. Les prévisions de Bonaparte ne l'avaient pas trompé : le conseil de guerre des alliés déclara d'une voix unanime que la place ne pouvait tenir plus longtemps, et ordonna le prompt réembarquement des troupes. La surprise et la consternation des habitants furent sans bornes, et ne se calmèrent que faiblement lorsque les amiraux offrirent de recevoir à bord des flottes tous ceux qui avaient quelque danger à redouter de la domination républicaine (2). On vit alors des milliers d'hommes se précipiter sur les quais avec tout ce qu'ils avaient pu réunir de leurs biens et de leurs richesses, chacun cherchant à devancer son voisin. Dans cette confusion, des femmes furent séparées de leurs maris, des enfants de leurs mères ; des bateaux trop chargés sombrèrent, et les malheureux fugitifs qu'ils portaient furent engloutis dans les flots. Peu à peu la nuit s'étendit sur ces scènes de désolation ; les troupes avaient déjà évacué les forts situés sur les

(1) La nouvelle édition de la *Correspondance de Napoléon Ier* montre que, quoiqu'il regardât ce résultat comme très-probable, il se préparait pour le cas où la garnison voudrait soutenir le siége malgré la retraite de la flotte. Il est intéressant de voir les explications de sir Sydney Smith, qui se trouvait alors à Toulon : « The nature of the ground is such round this extensive bay, that unless we possess and maintain every height and every point for fifteen miles in circonference, the enemy would be able to force the fleet to relinquish their anchorage. » Lettre à lord Auckland, 12 décembre.

(2) Les détails suivants sont tirés de Lauvergne, *Histoire du département du Var*.

hauteurs, les républicains commençaient à lancer des bombes sur ces masses confuses. La presse et le désespoir devinrent tels que les vaisseaux durent, de leur côté, faire feu sur ceux qui leur demandaient du secours, afin d'éviter un encombrement fatal. Le 19 enfin, tout était terminé. Plus de quatre mille Toulonnais, parmi lesquels se trouvaient tous ceux qui avaient pris une part quelconque à la rébellion, étaient entassés sur les deux flottes. Les Anglais emmenèrent avec eux une partie des vaisseaux de guerre français ; quant aux autres, ils y mirent le feu avant de s'éloigner, ainsi qu'à une partie de l'arsenal.

Lorsque les colonnes républicaines entrèrent dans Toulon, elles y trouvèrent les rues désertes et les maisons fermées; on eût dit une ville morte. La première nouvelle que quelques Jacobins apportèrent aux représentants du peuple Fréron, Barras et Robespierre le jeune, fut que les principaux coupables s'étaient enfuis; mais Fréron répondit qu'il ne manquerait pas de victimes, attendu que la ville entière s'était rendue coupable de trahison et couverte d'ignominie. A l'arsenal, quatre cents ouvriers de la marine environ vinrent à sa rencontre; apprenant qu'ils avaient travaillé pendant l'occupation étrangère, il les fit mettre à mort sur-le-champ. Il voulait exterminer en masse la population; dans ce but, il ordonna, le troisième jour après son arrivée, de réunir tous les habitants sur une grande place exposée aux batteries d'un bastion, afin de les faire tomber sous le feu de l'artillerie. Mais, de même qu'à Lyon, l'armée se refusa à jouer le rôle de bourreau, et le général Dugommier résista avec une généreuse indignation aux ordres du représentant. Fréron eut alors recours à une bande révolutionnaire que l'on nommait les Allobroges; c'était dans l'origine une légion de volontaires savoyards, qui s'était transformée par la suite en un ramassis de tous les vagabonds sans aveu du sud de la France, et qui avait déjà montré à Marseille de quoi elle était capable. Fréron organisa, grâce à ce secours, une fusillade républicaine qui dura pendant trois jours ; plus de huit cents habitants, désignés par le sort ou par le chiffre de leur fortune, tombèrent ainsi sous les balles. On établit ensuite un tribunal révolutionnaire qui fit égorger dans l'espace de trois mois plus de dix-huit cents hommes, sans que l'on s'inquiétât de preuves ou d'enquête. Un

tiers environ de ces malheureux furent condamnés en raison de leurs richesses ; quant aux autres, on les immola pour le plaisir de verser du sang. Pour célébrer une fête républicaine, on envoya onze belles jeunes femmes à l'échafaud ; la douzième, qui était enceinte, fut graciée, mais seulement après qu'on lui eut placé la tête sous la hache de la guillotine. L'État s'empara des biens des condamnés et des fugitifs. Les représentants avaient promis ces biens aux troupes, mais on réussit, grâce à des encans dérisoires, à en gratifier les patriotes favorisés, et cela avec tant d'impudence, qu'une terre qui produisait un revenu de six mille francs était donnée pour dix mille francs en assignats. Paris voyait ce pillage et ces meurtres d'un œil indifférent. Plus la rébellion avait menacé la République, moins les Jacobins ressentaient de compassion pour les Toulonnais. Danton répondit à quelqu'un qui lui demandait de donner des successeurs plus humains à Barras et à Fréron : « Ce ne sont pas de tendres jeunes filles qu'il nous faut à Toulon, mais une guillotine et des bourreaux. » — « Il faut que les Toulonnais meurent en masse, disait froidement Merlin de Douai, pour que la République possède toute cette côte en pleine sécurité. »

Il semblerait que rien ne pût surpasser de telles atrocités, et cependant c'était peu de chose encore, quant au nombre des victimes et à la cruauté sauvage des meurtriers, auprès des massacres qui terminèrent la guerre de la Vendée. Robespierre, comme nous l'avons vu, avait mis en vigueur dans ce pays, avec une véritable passion, le système d'une terreur exterminatrice ; il avait fait nommer Rossignol commandant en chef, malgré toutes les attaques portées par les dantonistes contre son incapacité. Il cherchait alors à diminuer l'influence du premier Comité de Salut public ; mais, quand ces actes portèrent leurs fruits, il était sorti des rangs de l'opposition et avait pris possession du pouvoir souverain. L'attaque de la Vendée s'ouvrit énergiquement, et sur tous les points à la fois, dans la première moitié du mois de septembre. Les troupes réublicaines se composaient des armées de Mayence, de Brest, de la Rochelle et de Saumur auxquelles s'étaient jointes les gardes nationales de toutes les provinces environnantes, ce qui faisait soixante-dix mille hommes de ligne et plus de cent mille gardes nationaux.

Une ceinture de feu entoura bientôt ce malheureux pays ; les villages, les granges, les champs, devinrent la proie des flammes ; quelques détachements de paysans furent pris et mis à mort ; de tous les points des frontières, les masses de l'armée ennemie s'avançaient vers l'intérieur du pays, chassant devant elles la population terrifiée. Par bonheur pour les Vendéens, Rossignol était inférieur à sa tâche et incapable de diriger une aussi vaste attaque. Il commença par rester pendant quelques jours invisible et plongé dans une oisive débauche, puis il troubla lui-même tout l'ensemble des opérations par des ordres donnés au hasard. C'est ainsi que, sans motifs plausibles, il ordonna, au milieu de septembre, la retraite des divisions des Sables et de Luçon, ce qui força les troupes de Mayence, commandées par Canclaux, à suspendre leurs mouvements (1); après quoi, il fit marcher en avant la colonne de Saumur seule, composée de quarante mille hommes, sous les ordres du général Santerre. Les généraux insurgés Larochejaquelein et Piron purent donc, avec environ douze mille hommes, tomber le 17, à l'improviste, près de Coron, sur le héros du faubourg Saint-Antoine, dont ils dispersèrent entièrement les troupes après un court combat. Les vainqueurs se jetèrent ensuite par un prompt mouvement sur la plus voisine des colonnes ennemies, celle du général Duhoux, et lui firent éprouver près de Beaulieu une sanglante défaite. Tandis que le réseau qui enveloppait la Vendée se trouvait ainsi rompu en deux endroits importants, la suspension de l'attaque à l'ouest et au sud avait laissé aux paysans le temps de se reconnaître et de reprendre haleine, et les Mayençois eux-mêmes furent rejetés le 19 octobre sur Torfou par Charette et Lescure, après un combat opiniâtre ; deux jours plus tard, le général Beysser était repoussé de Montaigu, et l'armée de Brest forcée de se retirer sur Nantes; le 23 enfin, le général Mieskowski fut battu à son tour près de Saint-Fulgent. Les royalistes virent donc leur pays délivré, après une campagne de dix jours ; ils avaient conquis plus

(1) Ce point est le seul véritablement important de tous les reproches par lesquels les différentes factions se sont rejeté la faute des échecs qui vont suivre ; les dépêches imprimées dans les *Guerres des Vendéens*, II, p. 144, témoignent toutes, à cette occasion, contre Rossignol. Voyez *Guerres en Europe*, par le général Schütz, II, p. 266. et Poisson, II, p. 434.

de cent pièces d'artillerie, et dispersé toutes les gardes nationales jusqu'au dernier homme.

Mais cet héroïsme, qui continua à se manifester pendant six mois par des faits d'armes toujours plus brillants et une abnégation toujours plus grande, n'amena jamais qu'un repos passager; après chaque victoire, en effet, les paysans se dispersaient de nouveau et des querelles jalouses divisaient les chefs; quant au pays, ruiné par de constantes dévastations, il voyait ses ressources diminuer de jour en jour. Les républicains, au contraire, mettaient le temps à profit pour réparer leurs pertes, et recommençaient bientôt leurs attaques contre des provinces épuisées. Après son échec, Rossignol avait quitté son commandement pour en prendre un en Bretagne; mais, sur la proposition de Bouchotte, il avait été remplacé par le général Léchelle, son égal en incapacité. Léchelle était un homme tout à fait ignorant, qui ne demandait qu'à brûler et à dévaster, et qui n'avait aucune idée de la situation du pays ni des devoirs de sa position; il coupa court, par exemple, à la délibération de son premier conseil de guerre pour donner l'ordre de ne marcher qu'en marches majestueuses. Par bonheur pour l'armée, il se tint soigneusement à l'abri des coups lors de chaque rencontre, laissant par là toute liberté d'action aux généraux placés sous ses ordres, c'est-à-dire à Kléber, actuellement chef des Mayençois, à Marceau et à Westermann, qui étaient bien autrement capables que lui. Le général Canclaux avait porté la faute de Rossignol et avait été destitué; cependant, ce fut conformément au plan conçu et proposé par lui que furent conduites les hostilités pendant le mois d'octobre. Il s'agissait de nouveau de partir des différentes frontières du Bocage pour gagner le centre du pays; mais, cette fois, on forma deux colonnes principales, dont l'une devait se diriger de Nantes vers le sud-est, et l'autre de Bressuire vers le nord-ouest, pour se réunir aux environs de Mortagne et de Chollet. Ce mouvement fut accompli par les généraux Kléber et Chalbos, après quelques combats dans lesquels la victoire favorisa successivement les deux partis, et au milieu des plus horribles dévastations. Le 16 octobre, les deux colonnes se rejoignaient à Chollet, ayant devant elles l'armée catholique du Bocage, qui, entourée de fugitifs de toutes les parties du pays, de femmes,

d'enfants, de vieillards et de malades, se préparait à tenter un dernier combat. Mais les efforts des paysans restèrent sans succès; les républicains repoussèrent successivement toutes leurs attaques, et vers le soir les troupes des insurgés abandonnèrent le champ de bataille, qu'ils laissèrent jonché de quatre mille morts. Serrées entre les vainqueurs qui les poursuivaient et la Loire, fort large en cet endroit, ces troupes auraient été perdues sans retour sans la négligence de Léchelle, qui leur ouvrit un chemin pour échapper au danger et donna à la guerre une direction nouvelle et inattendue.

Les chefs vendéens avaient déjà reconnu en plusieurs occasions la nécessité d'étendre la guerre aux provinces voisines; mais l'attachement des paysans à leur sol natal les avait toujours arrêtés. Cette fois, ce fut le marquis de Bonchamp qui, la veille de la bataille, présenta comme dernière ressource le passage de la Loire et l'espoir d'enflammer le zèle des paysans catholiques de la Bretagne et de les entraîner dans la lutte. A son instigation, un détachement traversa le fleuve près de Saint-Florentin, au plus fort même du combat, repoussa près de Varades le premier poste des ennemis, et permit par là à l'armée vaincue de gagner la rive opposée avec son immense cortége; le tout formait cent mille hommes environ, dont trente mille étaient encore propres au combat. Tant que Canclaux avait commandé, le fleuve avait été gardé avec le plus grand soin sur toute la ligne, et il eût été impossible de transporter ainsi la guerre sur un autre théâtre; mais Léchelle, absorbé par la lutte et les combats, avait négligé toutes les mesures de précaution; la Bretagne, l'Anjou et le Maine se trouvaient donc exposés presque sans défense aux attaques des Vendéens. Kléber mit tout en œuvre pour protéger les villes de la rive droite du fleuve et pour atteindre l'armée ennemie qui se dirigeait vers le nord; le 27 malheureusement, au moment même où il apercevait cette armée non loin de Laval, il reçut de Léchelle des ordres si absurdes que le jeune Larochejaquelein, alors commandant en chef des Vendéens, battit l'armée républicaine le lendemain et la mit complétement en fuite. Léchelle arriva à point nommé pour être témoin de cette dispersion. Il était si méprisé des soldats que, ayant crié à une troupe de fuyards : « Pourquoi dois-je commander à de tels lâches ? » un de ceux-ci lui répondit :

« Pourquoi devons-nous obéir à de tels coquins? » Du reste, il mourut bientôt après, emporté par une fièvre chaude, et Bouchotte se hâta de rendre le commandement à son digne ami Rossignol. Le Comité de Salut public ratifia cette nomination, satisfait pour le moment d'avoir, sur une étendue de plusieurs lieues, transformé la Vendée en une vaste solitude couverte de débris fumants. Rossignol, de son côté, déclara que les hommes animés de sentiments d'humanité faisaient le malheur des révolutions. En attendant, le pays était ouvert de tous côtés à l'armée victorieuse des royalistes.

Pour bien comprendre quelles conséquences aurait pu avoir cette position des Vendéens, il faut songer aux sentiments qui animaient les paysans bretons, au voisinage de la flotte anglaise, et à la possibilité d'une jonction avec York et Cobourg. Ce qui perdit les Vendéens, ce fut la suite énorme qu'ils traînaient après eux et qui ralentissait tous leurs mouvements, la grande jeunesse de leur chef, qui nuisait à son autorité, et les divergences d'opinions qui divisaient sans cesse leur conseil de guerre. On hésita à Laval pendant toute une semaine entre divers plans d'attaque contre Rennes, Paris et la Normandie, et enfin l'on s'arrêta au siége de la petite ville de Granville, pour s'assurer par là un moyen de réunion avec les Anglais. L'attaque ne commença donc que le 14 novembre; les Vendéens furent défaits et repoussés dans tous leurs assauts, et un tel découragement s'empara d'eux que Larochejaquelein se vit contraint de battre en retraite après deux jours de combat : les paysans demandaient à si grands cris et avec une telle exaspération, à être ramenés en Vendée, qu'il devenait impossible de les diriger sûrement. Quant à Rossignol, qui s'approchait avec les armées réunies de l'ouest et de Cherbourg, il croyait déjà avoir enfermé les rebelles près de Dol, entre les marais de la côte et les vagues de l'Océan, lorsque, le 22, il se laissa surprendre à Antrain, ce qui amena la plus sanglante de toutes les défaites qu'ait produites cette guerre. Les Vendéens, quoiqu'ils fussent affaiblis par leurs victoires mêmes et qu'ils vissent leurs rangs s'éclaircir chaque jour par suite des fatigues d'une campagne d'hiver, purent traverser la Bretagne en toute sécurité, regagnèrent la Loire à Angers, et se disposèrent à conquérir cette ville, qui leur offrait un passage assuré. Mais

le général Danican, bien que sans secours de Rossignol pendant plusieurs jours, leur opposa une résistance invincible, et les Vendéens, découragés encore une fois, tournèrent le dos à la ville. Ce qui surtout décida de l'issue de la campagne, fut qu'en ce moment même le Comité de Salut public, malgré Hébert et Bouchotte, osa enfin révoquer Rossignol et donner le commandement intérimaire au jeune général Marceau, soldat habile et rempli d'ardeur. A dater de ce moment, les mouvements des républicains reçurent une impulsion nouvelle, tandis que chez les Vendéens, au contraire, la discipline, l'ordre et le courage allaient s'affaiblissant chaque jour. Le général Westermann, sans leur laisser le temps de reprendre haleine, les fit poursuivre par sa cavalerie, les repoussa de La Fèche vers Le Mans, et enfin leur livra, le 12 décembre, une bataille exterminatrice et décisive. Depuis longtemps, nul ne connaissait plus le mot de pardon; tous les blessés furent donc mis à mort, et les femmes et les vieillards fusillés aussi bien que les combattants; cette journée coûta ainsi la vie à plus de quinze mille personnes. Les restes de l'armée vendéenne errèrent encore pendant quelques semaines sur les bords de la Loire, cherchant vainement un point sur lequel ils pussent passer ce fleuve : Larochejaquelein réussit à regagner son pays avec une poignée d'hommes; quelques milliers d'autres trouvèrent un abri et une retraite chez des paysans bretons qui partageaient leurs sentiments; quant à la masse principale des insurgés, les uns furent exterminés dans une suite de petits combats qui se prolongèrent jusqu'à la fin de décembre, les autres furent traînés dans les prisons des villes voisines, où les attendait un sort bien plus cruel encore. La campagne du nord de la Loire se termina par la destruction totale des vaincus.

Pendant ce temps, les représentants Carrier et Francastel avaient organisé à Nantes et à Angers leurs tribunaux, ou, pour mieux dire, leurs hordes d'assassins, et ils exerçaient contre les rebelles tout ce que le système de la terreur avait pu enfanter d'atrocités et de crimes. Leurs cours martiales faisaient fusiller de cent cinquante à deux cents personnes par jour, ce qui n'empêchait pas Carrier de faire noyer les prisonniers par centaines. De toutes les exécutions de ce genre qui eurent lieu

à Nantes, à Saumur, à Angers, à Paimbeuf et à Château-Gontier, quatre seulement, qui coûtèrent la vie à plus de quinze cents personnes, peuvent être prouvées juridiquement (1); plus de dix-neuf autres sont contestées, quoique très-vraisemblables. Quinze cent soixante Vendéens, qui avaient mis bas les armes avec confiance à la suite d'une capitulation, furent immédiatement massacrés, plusieurs milliers de prisonniers furent enlevés par les maladies dans les hôpitaux encombrés et envahis par la peste. On peut évaluer à quinze mille le nombre des victimes que fit à Nantes, pendant quatre mois, l'administration de Carrier. C'étaient indistinctement des paysans rebelles, des prêtres catholiques, des habitants de Nantes, des prolétaires jacobins, selon que la haine personnelle, un caprice aveugle ou une inimitié locale les amenait sous les coups des bourreaux (2).

CHAPITRE IV

LUTTES DE PARTIS ENTRE LES JACOBINS.

Tels étaient les résultats produits en l'espace de quelques mois par la souveraineté de la Montagne sur la République française. Le pays tout entier, dévasté et couvert de torrents de sang, était soumis à ses lois; la nation, se souvenant à peine d'un passé dont il ne restait plus que des ruines, se trouvait rejetée bien loin des illusions des premiers temps de la Révolution, et n'entrevoyait dans l'avenir nul espoir de délivrance.

Mais le châtiment, qui, dans le cours de l'histoire de cette Révolution, s'est montré partout aussi terrible que les crimes qu'il devait venger, sortit du sein même des ruines produites par les guerres civiles. Ce fut précisément le sort de Lyon, de Toulon, de la Vendée, qui suscita la discorde entre les possesseurs du pouvoir, qui les arma les uns contre les autres, et qui, en

(1) *Moniteur,* 13 frimaire, III, p. 308, 2e colonne. Un témoin raconte qu'il a vu noyer quatre cents enfants. Dépositions semblables les 11 et 16 frimaire.

(2) La commission militaire de Nantes seule a fait exécuter quatre mille hommes en trois semaines. Voyez Convention nationale, 8 vendémiaire, III; 1, 2 et 3 frimaire, III.

poussant les tyrans à s'entre-détruire, brisa les chaînes du peuple asservi.

Philippeaux, député de la Sarthe, avait toujours appartenu aux Montagnards les plus ardents ; il avait voté la mort du roi, la proscription de Dumouriez et la toute-puissance du tribunal révolutionnaire ; mais, envoyé en Vendée en qualité de commissaire, il avait vu de près les crimes et les excès de Rossignol et de Ronsin, et il s'était hâté, après les échecs de septembre, de revenir dénoncer ces deux hommes à la Convention, au club, au Comité de Salut public, comme les auteurs de tous les désastres. Les anciens adversaires de Rossignol, Bourdon de l'Oise, Goupilleau, Westermann, se joignirent à lui. Le Comité de Salut public, qui considérait en quelque sorte Rossignol comme sa créature, repoussa d'abord ces attaques avec un dédain calme et même menaçant. Danton, avec lequel Philipeaux était intimement lié, venait de se marier et était allé jouir loin de Paris des premiers instants de son bonheur conjugal ; son absence n'arrêta pas Philippeaux, qui ne perdit aucune occasion pour renouveler ses plaintes. Il s'attira par là à son tour les accusations de quelques commissaires près de l'armée de l'ouest, liés avec Ronsin ; mais bientôt plusieurs circonstances se réunirent pour assurer au moins l'impartialité du Comité de Salut public entre lui et ses adversaires.

Les événements qui se succédèrent avec une si grande rapidité sur les bords de la Loire ne tardèrent pas, en effet, à confirmer ses assertions. Lorsque les Vendéens eurent passé le fleuve, le Comité commença à douter sérieusement de l'habileté des instruments qu'il avait employés jusque-là, et il envoya deux de ses membres, Jean Bon Saint-André et Prieur, pour examiner la situation et stimuler Rossignol. Ailleurs, les amis de Bouchotte ne se montraient pas sous une lumière plus favorable. Carteaux se chargeait chaque jour de plus de honte et d'opprobre devant Toulon, dont le Comité attendait la chute avec une douloureuse anxiété ; Couthon lui-même revint de Lyon rempli d'irritation, et prêt à soutenir toutes les plaintes qui arrivaient de cette ville contre les cruautés de Collot d'Herbois et de Ronsin. A Paris, quoique la guillotine ne se reposât pas un seul instant, une impression inquiétante commençait à se manifester dans la

population. Un ramassis de mendiants, auxquels le gouvernement payait vingt-quatre sous par jour, applaudissaient bien encore aux bourreaux; mais on reconnaissait que la compassion l'emportait enfin sur le fanatisme chez les prolétaires eux-mêmes, et que l'amour de la République faisait peu à peu place à l'effroi dans cette classe inébranlable jusque-là. Le Comité crut donc prudent de diminuer pour quelque temps l'effusion du sang, d'emprisonner au lieu d'exécuter, et de demander les biens plutôt que les têtes des prisonniers. Cette résolution, quoiqu'elle lui fût inspirée par la politique plus que par l'humanité, suffit pour lui attirer la haine des Hébertistes (1).

D'un autre côté, le Comité était chaque jour moins satisfait de sa situation. Tandis que toute la nation était courbée sous son autorité, il ne pouvait compter sur la discipline, la fidélité et l'obéissance de ses propres agents. C'étaient surtout les finances qui ressentaient le contre-coup de la licence avec laquelle les commissaires de la Convention, les Municipalités et les clubs, par de sanglants moyens, s'emparaient de toutes les fortunes. Le trésor se plaignait de ce que les citoyens appauvris ne pouvaient plus acquitter l'emprunt forcé sur lequel il avait fondé tant d'espoir (2), et une faible part seulement des taxes révolutionnaires et des réquisitions revenait à l'État. Les vêtements que Saint-Just avait confisqués à Strasbourg moisirent dans les magasins, sans profit pour l'armée; il ne revint pas aux caisses publiques un tiers des quinze millions qui avaient été prélevés en Alsace, et les exactions de Tallien à Bordeaux ne rapportèrent pas un sou au trésor (3). Il en était partout de même. Le produit des taxes était gaspillé par les comités révolutionnaires, mis par les commissaires dans leur poche ou englouti par la désorganisation générale. Cette situation était la conséquence naturelle des principes jacobins; mais il était impossible qu'un gouvernement, même Jacobin, s'en accommodât. Depuis le commencement de novembre, le Comité de Salut public était occupé à faire des plans pour la réorganisation de l'administration, l'établissement des services publics, l'augmentation de ses propres

(1) Mallet du Pan, *Mémoires*, II, p. 65.
(2) Rapport de Cambon du 16 décembre 1795.
(3) Rapport du comité des finances du 6 frimaire, III.

droits. Lorsqu'il interrogeait à cet égard la position des différents partis, il se voyait assuré de la reconnaissance du centre et de l'adhésion de la plupart des Dantonistes (quant à l'ancienne droite, il n'en restait plus vestige); mais il devait s'attendre à la résistance la plus énergique de la part de Vincent et d'Hébert. L'abaissement de ces hommes devait donc être son premier soin, et le premier pas destiné à le rapprocher du but qu'il poursuivait. Les membres du Comité, Collot d'Herbois, Hérault de Séchelles, Prieur, Jean-Bon Saint-André et Saint-Just étaient alors absents (1); Carnot s'inquiétait peu de ce qui ne touchait pas à la question militaire; Lindet et Barrère se joignaient toujours à la majorité; Billaud-Varennes, quoique chaud partisan de l'Hôtel de ville, n'était pas insensible à la perspective d'accroître sa puissance, et Couthon ne ressentait depuis longtemps à l'égard des Hébertistes que répulsion et dégoût. Robespierre, en se posant lui-même en ennemi déclaré de ce parti, devait donc amener une crise décisive.

On devine facilement que cette nouvelle route ne lui fut pas facile à adopter. La puissance des Hébertistes la rendait dangereuse, et Robespierre était avant tout l'ami des voies prudentes et détournées. Il s'était, d'ailleurs, élevé avec eux, c'était grâce à leur appui qu'il avait remporté ses victoires les plus considérables, et il avait approuvé jusqu'ici tous les actes qu'il allait maintenant condamner. Comment rompre avec eux sans se mettre en contradiction ouverte avec son propre passé? Et ce qui peut-être l'arrêtait plus encore, c'est qu'il lui était impossible de les combattre sans rechercher le secours de compagnons bien autrement odieux. La seule passion de Robespierre était une ambition démesurée; il n'était susceptible d'aucune chaleur, d'aucun abandon, d'aucun élan naturel. Tout en lui était calculé, mesquin et travaillé; il s'en rendait compte lui-même avec amertume, et ne poursuivait sa route qu'avec peine, à force d'efforts incessants et infatigables. Aussi aucun sentiment n'était-il plus vif en lui que la haine profonde qu'il portait aux hommes plus heureux et mieux doués dont la simple apparition suffisait pour gagner les cœurs et assurer le succès, et qui passaient leurs jours

(1) Granet s'était retiré aussitôt après sa nomination.

dans une molle oisiveté, pour se retrouver ensuite avec ardeur et courage à la tête des vainqueurs au moment décisif. C'est ainsi que, parmi les Girondins, il avait surtout haï Vergniaud, ce rêveur paresseux qui toujours se montrait aimable et était partout irrésistible. Il détestait aussi Danton, dont les basses débauches ne lui inspiraient que le mépris, et dont il enviait cependant la force et l'éloquence entraînante. Depuis le mois d'avril, il l'avait sans cesse trouvé sur son chemin, et il avait tout mis en œuvre pour le renverser du siége qu'il occupait dans le gouvernement. Il n'y avait réussi que depuis quelques semaines, et déjà il fallait qu'il lui demandât secours et amitié, qu'il fît taire sa haine devant les exigences passagères de la politique.

S'il s'y décida enfin, ce ne fut pas, nous pouvons le certifier, sous l'impulsion de sentiments d'humanité ou de justice provoqués par les crimes toujours plus grands de Collot d'Herbois, de Fouché ou de Ronsin. Tous les décrets, tous les ordres sur lesquels ceux-ci s'étaient appuyés avaient reçu sa sanction, quand ils n'étaient pas émanés de lui seul. Il avait toujours demandé que le tribunal révolutionnaire redoublât de cruauté, et il avait signalé son entrée au Comité en ordonnant en Vendée le meurtre en masse de plus de cent mille hommes, sans distinction d'innocents et de coupables. Mais les mêmes côtés de sa nature qui le séparaient de Danton l'éloignaient aussi des Hébertistes. Moins il se sentait d'énergie et de force créatrice, plus il poussait jusqu'au pédantisme le sentiment et l'amour de l'ordre ; moins il se sentait propre à la lutte et aux entreprises hardies, plus il éprouvait de méfiance pour tous ceux qui montraient de l'indépendance de volonté. Or, le parti de l'Hôtel de Ville n'offrait à tous les étages qu'un composé de désordre et de licence; la rupture entre lui et Robespierre fut donc amenée par les sentiments intimes de ce dernier aussi bien que par les événements.

A cela vint se joindre une influence personnelle, dont l'action se faisait déjà sentir depuis longtemps. Parmi les amis les plus intimes et les plus dévoués de Danton, on comptait l'ancien comédien Fabre d'Églantine, auquel on pouvait appliquer cette description connue d'un intrigant « qu'au lieu d'âme il n'avait qu'un marais sans fond, sur lequel devait échouer même le pilote le plus habile ». Il avait été l'instrument de Danton dans toutes

les affaires qui redoutaient la lumière du jour, pour traiter de la liste civile du roi comme pour préparer les massacres de septembre ; on le voyait toujours occupé sans but avéré, toujours plus riche sans qu'on lui connût de revenus, et redouté de tous sans fondement apparent. Cet homme, qui se savait mal noté à l'Hôtel de Ville par suite de son amitié pour Danton, vint trouver secrètement Robespierre le 27 septembre, et lui fit d'importantes communications au sujet des plans d'Hébert (1). On voulait, dit-il, dissoudre peu à peu la Convention en envoyant à l'échafaud tous les députés hostiles ou influents, les soixante-treize d'abord, puis Danton et Lacroix, et enfin Robespierre lui-même ; en même temps, on devait s'efforcer de rabaisser la Convention dans l'opinion publique, attacher le prolétariat au parti d'Hébert en représentant ce parti comme l'auteur du maximum, et enfin, avec l'aide de l'armée révolutionnaire, du ministère de la guerre et de la majorité du club des Jacobins, prendre ouvertement possession du pouvoir. Tout cela n'avait rien d'invraisemblable. Hébert avait déjà demandé autrefois l'indépendance du ministère ; trois jours auparavant, le club des Cordeliers, sur la motion de Vincent, avait dénoncé les obstacles suscités par les commissaires de la Convention à l'exécution des ordres de Bouchotte, et le 25, Robespierre avait dû donner à ce sujet de longues explications aux Jacobins. Personne donc ne doutait que Vincent et Hébert ne convoitassent pour eux-mêmes le pouvoir du Comité. Cela ne prouvait pas, sans doute, que ces désirs eussent déjà pris la forme d'un plan arrêté ; mais il ne fut pas difficile à Fabre, qui était depuis si longtemps en relation avec l'écume du parti de l'Hôtel de Ville, d'appuyer ses assertions sur une foule de particularités inquiétantes et de faire donner au Comité de Sûreté générale l'ordre de surveiller sévèrement toutes ces intrigues.

Dès que l'on considérait à ce point de vue les menées des Hébertistes, les griefs et les chefs d'accusation ne pouvaient manquer de s'accumuler promptement. Nous savons de quelle

(1) Les papiers du Comité de Salut public renferment un projet de rapport écrit vers la fin de novembre sous ce titre : « Conspiration d'Hébert. » C'est de là que sont tirés ces faits. Ils confirment l'exactitude du récit de Mallet du Pan (*Mémoires*, II, p. 39 et suiv.) et l'inexactitude, au contraire, de Buchez, vol. 30 et 31.

masse d'iniquités ces hommes s'étaient couverts dans les affaires d'argent; Fabre eut donc soin de diriger sur ce point plusieurs de ses accusations; il dénonça entre autres l'ex-capucin Chabot et quelques-uns de ses amis, qui poursuivaient alors à grand bruit les grandes compagnies financières, dans l'unique but, selon lui, de s'enrichir eux-mêmes. Le 8 octobre, Delaunay, l'ami de Chabot, ayant obtenu de la Convention la suppression de la compagnie des Indes, Fabre, soutenu par Robespierre, fit décider que les biens de la compagnie seraient mis sous les scellés et que la liquidation en serait effectuée par les employés de l'État. C'était enlever à Chabot et consorts la possibilité de s'approprier les trésors de la compagnie; aussi, quelques jours plus tard, Fabre annonça-t-il qu'ils lui avaient offert cent mille francs, pour qu'il fît rapporter le décret. On dénonça encore quelques traits semblables, attribués à ces hommes, que l'on pouvait, en effet, croire capables de tout en pareille matière. Chabot était aussi dissolu, aussi cynique, aussi éhonté que le fut jamais capucin défroqué. Il épousa vers cette époque la sœur d'un riche banquier, lequel espérait tirer avantage des relations du moine patriote, et quoiqu'un agent de Robespierre et de Danton, nommé Dufourny, le poursuivît ouvertement aux Jacobins de ses sarcasmes à ce sujet, les Hébertistes n'en obtinrent pas moins que le club envoyât une députation solennelle à son mariage. Robespierre était furieux, mais sa colère augmenta encore lorsque, peu de temps après, Hébert parla dans son journal de l'avidité des vautours et des loups-garous qui gouvernaient la France. Dufourny fit sur-le-champ saisir cette feuille par la police du département et arrêter deux hommes, dont l'un était chargé de la correspondance des Jacobins, et l'autre travaillait les prolétaires parisiens dans le sens des idées d'Hébert (1). Mais l'influence que les Hébertistes exerçaient sur le club triompha encore. Collot d'Herbois ayant pesé de tout son poids dans la balance en faveur d'Hébert, les Jacobins firent mettre les deux prisonniers en liberté, et envoyèrent le numéro saisi du *Père Duchesne* à toutes les Sociétés populaires avec lesquelles ils étaient en relation.

(1) Desfieux et Proli.

Pendant toutes ces querelles, qui remplirent le mois d'octobre, les Hébertistes ne cessèrent de témoigner la plus haute estime à Robespierre. Celui-ci ne répondait à Chabot et à Hébert que par une dédaigneuse indifférence ; il travaillait en secret à resserrer ses rapports avec Fabre, Camille Desmoulins et Danton, et au commencement de novembre, lorsque le départ de Collot d'Herbois pour Lyon lui laissa le champ libre au Comité de Salut public, il était prêt à entrer en lutte. Le 8, Hébert lui donna l'occasion de dessiner sa nouvelle position, en accusant aux Jacobins Fréron et Duquesnoy, commissaires de la Convention, l'un à Toulon, l'autre près de l'armée du Nord, de s'être rendus coupables de différents abus, et surtout d'avoir protégé des généraux incapables, par la seule raison qu'ils étaient leurs parents. Le lendemain, Robespierre parut aux Jacobins accompagné de Duquesnoy, qui prouva par des faits la fausseté des accusations portées contre lui; puis, lui-même déclara qu'il y avait deux sortes d'ennemis de la République ; d'un côté, les patriotes faibles ou égarés, qui n'étaient que l'écho de ceux qui les trompaient; de l'autre, les créatures déguisées des cours ennemies, de Pitt et de Cobourg, qui calomniaient les généraux patriotes et cherchaient à diviser les républicains entre eux, pour prendre la place du Comité de Salut public. Ici l'Assemblée, l'interrompant, lui cria qu'il fallait qu'il restât à son poste. Quant à Hébert, il ne proféra pas une syllabe, et, deux jours après, il retira sa plainte contre Duquesnoy; il était visiblement surpris et embarrassé par cette attaque inattendue. Cette impression fut encore plus forte chez Chabot, qui, se voyant déjà en imagination entraîné dans la chute du parti de l'Hôtel de Ville, se décida dans sa terreur à une démarche de la plus grande bassesse. Il vint trouver Robespierre et lui raconta que, depuis le mois d'août, Hébert et Chaumette l'avaient attiré dans une conspiration contre la Convention ; que les députés Julien et Delaunay s'étaient chargés de fournir les fonds nécessaires; que, quant à lui, il n'avait consenti à y entrer que pour en bien connaître les détails, et que maintenant il demandait une enquête et le châtiment des coupables.

Robespierre s'empressa de profiter de l'avantage qui s'offrait ainsi à lui. Le 27 novembre, il présenta à la Convention, au nom

du Comité du Salut public, un rapport sur la politique extérieure de la France, rapport tout à fait conforme aux idées de Danton à l'égard des relations extérieures, et en opposition complète avec les principes de renversement des tyrans et de guerre universelle proclamés autrefois dans sa Déclaration des droits de l'homme. Il y louait le système d'une politique modérée, offrait la protection de la France aux petits États de l'Europe, et promettait aux pays neutres que leurs droits seraient scrupuleusement respectés. Les manifestations diplomatiques s'en tinrent à ces généralités; dans ses actes, le Comité de Salut public était encore bien loin de ce programme; il poursuivait ses intrigues révolutionnaires dans la province neutre de Gênes, et restait sourd aux demandes de secours et de protection que lui faisait la Suède (1). Ce rapport ne s'adressait pas à l'Europe, mais simplement aux partis qui divisaient la France. Ne pouvant attaquer les Hébertistes dans leurs actes, auxquels on avait pris une si large part, on voulait leur attribuer des projets de trahison; dans ce but, Robespierre parlait d'un parti qui entonnait la trompette guerrière afin d'isoler la France du reste du monde, et qui souillait la Révolution par des crimes de toute nature pour lui aliéner l'affection de tous les peuples. Il était assez difficile de deviner à qui il faisait ici allusion, car il dénonçait tout à la fois « le cruel modérantisme » (du premier Comité de Salut public) et « l'exagération systématique des faux patriotes » (Hébert et Vincent). Mais bientôt, rejetant toute équivoque, il livra sans détours à la publicité les révélations de Fabre et de Chabot au sujet des Hébertistes. « Punissez enfin, s'écria-t-il, le plus odieux de tous les crimes, la contre-révolution cachée sous le masque du patriotisme, la destruction de la liberté par ses propres armes. Tous ces fils sont dans la main déloyale du ministère anglais; c'est Pitt qui dirige ces faux démocrates. Toutes les nouvelles, tous les renseignements, tous les indices nous apprennent que l'on veut corrompre les plus faibles d'entre les représentants, égorger les incorruptibles, et amener ainsi la dissolution de la Convention. »

L'Assemblée écouta ces révélations avec une approbation évi-

(1) D'après les dépêches de Staël déjà citées.

dente, mais elle n'alla pas plus loin. Robespierre fit alors un nouveau pas pour se rapprocher du but. Il exigea que, le soir même, Chabot et un de ses amis les plus dévoués, le négociant Bazire, renouvelassent officiellemement leurs dénonciations au Comité de Sûreté générale, qui les retint tous deux prisonniers et ordonna en outre l'arrestation de Delaunay et d'un nommé Julien. « Il s'agit, dit le 18 à la Convention Amar, l'ami de Robespierre, il s'agit d'une conspiration qui a pour but la dissolution de l'Assemblée. » Il ajouta qu'il ne pouvait en dire davantage pour le moment, attendu qu'il existait d'autres complices, lesquels ne faisaient pas partie de la Convention. Ces derniers mots ne faisaient allusion à rien moins qu'à la Municipalité parisienne elle-même. Le Comité de Sûreté générale s'occupait déjà de rédiger un acte d'accusation en règle, et il n'est pas sans intérêt de voir sous quelles couleurs son projet de rapport présentait le zèle révolutionnaire de Chaumette et d'Hébert. « Ils cherchent, y était-il dit, à arriver à faire dissoudre la Convention, à force de corruption et de calomnie; ils veulent soulever les Municipalités, établir l'anarchie par la multiplicité des pouvoirs, assurer la souveraineté de quelques hommes par l'exagération de la liberté et de l'égalité, détruire toute croyance en l'immortalité de l'âme ; ils veulent nous rendre odieux par notre immoralité et notre licence, habituer le peuple à la négation de toute autorité, au dévergondage et au vice, confier tous les emplois à leurs créatures et dissiper les revenus de l'État; ils veulent exciter le dégoût de tous les êtres pensants par une liberté effrénée, une égalité due à la violence, une philosophie burlesque; ils veulent enfin livrer aux tyrans le pays ruiné par de tels moyens. »

Quelque fondés que fussent tous ces reproches, à l'exception de la fable absurde qui mettait la faction à la solde de l'Angleterre, Robespierre, après mûre réflexion, n'osa pas encore s'attaquer ainsi à l'ensemble du parti de l'Hôtel de Ville, et ce projet resta pendant quelque temps enseveli parmi les papiers du Comité de Sûreté générale. En attendant, on résolut de miner le crédit des Hébertistes aux Jacobins, de frapper isolément les principaux membres de ce parti, et de profiter de l'intimidation des autres pour consolider le pouvoir du Comité de Salut public.

Le 21 novembre, en conséquence, Robespierre s'éleva aux Jacobins contre l'impiété et les profanations des Hébertistes. Sans doute, il n'avait jamais partagé leur zèle athée ; élève de Rousseau, il avait toujours professé la croyance en une providence divine ; cependant, sa religion était assez élastique pour lui avoir fait proclamer dans sa Déclaration des droits de l'homme, non un Dieu personnel, mais la Nature comme souveraine de l'univers. Ses amis les plus intimes, Saint-Just et Couthon, avaient, nous l'avons vu, traité les églises de la même manière qu'Hébert; lui-même, à la vérité, avait plus tard proclamé « l'Être suprême », mais en recommandant de ne pas rétablir les cérémonies religieuses (1). Bref, s'il n'y avait été poussé par des motifs politiques, il ne se serait pas plus ému de l'abolition du culte chrétien qu'il ne s'était ému jadis des persécutions exercées contre le clergé catholique. Mais l'important pour lui, en ce moment, était d'atteindre les Hébertistes sur un point quelconque, et il savait que, dans la question religieuse, l'approbation de plusieurs millions d'hommes lui était assurée. A Paris même, une vive irritation se manifestait contre les profanateurs des églises ; mais c'était surtout des provinces que chaque courrier apportait à ce sujet les nouvelles les plus inquiétantes. Un agent écrivait de Lyon que la population des campagnes était résignée à tous les sacrifices, mais qu'une vaste explosion aurait lieu si on ne lui rendait ses prêtres. En Bretagne, la présence des Vendéens menaçait de causer les plus grands malheurs si l'on continuait à exciter par l'anéantissement du christianisme les paysans déjà si mécontents. Enfin, l'œil le moins exercé ne pouvait méconnaître les dangers que le fanatisme irréligieux préparait à la République. Robespierre exposa tout cela avec chaleur et énergie ; il trouva des expressions heureuses, presque inspirées, et, malgré la surprise du club, il s'assura une majorité bien décidée. Encouragé par ce succès, il proposa au club une épuration générale de ses membres : chacun devait être soumis à un examen relatif à sa conduite passée, et n'être conservé dans l'association que s'il en était reconnu digne après cette épreuve.

(1) Discussions des Jacobins, 25 mai 1794.

Les choses en étaient là lorsque Danton, de retour de son voyage, rentra à Paris. Aussitôt il soutint activement les efforts de Robespierre; il fit décider par la Convention qu'aucune mascarade religieuse ne serait désormais admise dans la salle de la représentation nationale, en même temps qu'il demanda une sévère enquête contre les conspirateurs soldés par l'étranger, la limitation du système de la terreur aux coupables avérés, et un plus vigoureux déploiement du pouvoir gouvernemental. Il souleva quelque opposition lorsqu'il parla de traiter plus doucement les faibles et les gens qui étaient restés étrangers à tout parti (1); toutefois la Convention rendit le décret qui lui était demandé. Robespierre, qui voulait avant tout une loi sur le pouvoir du Comité de Salut public, avait donc atteint son but. Billaud-Varennes avait déjà proposé cette loi le 18; mais alors, la Convention l'avait renvoyée au Comité pour qu'elle fût mieux élaborée. Ce qui caractérise le mieux les progrès de la réaction, c'est que, à dater du 29, tous les articles en furent discutés sans provoquer d'opposition, et que, le 4 décembre, elle fut acceptée dans son ensemble. Par cette loi, tous les fonctionnaires étaient placés sous la surveillance immédiate du Comité de Salut public, auquel les ministres devaient rendre compte chaque semaine de ce qui s'était passé dans leurs départements respectifs; de plus, la police et les mesures révolutionnaires étaient confiées aux Municipalités et aux Comités révolutionnaires, sous la surveillance des administrations de districts qui devaient recevoir directement leurs instructions des deux Comités gouvernants. Le point le plus sensible aux Hébertistes fut qu'à Paris les comités révolutionnaires de chaque section n'étaient plus soumis à la Municipalité, mais directement au Comité de Sûreté générale. Venaient ensuite une foule d'autres décisions, tendant toutes à limiter l'indépendance des Municipalités, à l'anéantir même, et à faire de celles-ci les simples organes des deux Comités du gouvernement. Les armées révolutionnaires qui n'avaient pas été formées par la Convention furent dissoutes, ou, si l'on en laissa subsister quelques-unes, elles furent soumises à la discipline militaire et toute action judiciaire ou de police leur

(1) Le *Moniteur* tronque la phrase, par égard pour les terroristes de la Convention.

fut interdite. Toutes ces mesures attaquaient dans son essence le pouvoir de la Municipalité parisienne. Par l'exécution de cette loi, le Comité de Salut public prenait non-seulement de nom, mais de fait, possession du pouvoir exécutif dans toute son étendue.

La Commune se courba douloureusement sous ces coups réitérés; irritée et brûlant du désir de se venger, elle hésita toutefois et se demanda si elle devait avant tout songer à la vie de ses membres, ou tenter de résister. Le 23 novembre encore, elle avait osé répondre au discours de Robespierre en faisant fermer toutes les églises de Paris; mais elle avait révoqué cet ordre le 28, en accompagnant la révocation de plaintes mélancoliques. Le 1er décembre, elle avait fait une tentative pour réunir autour d'elle tous les comités révolutionnaires des sections; mais le 4, sur un ordre de la Convention, elle avait congédié avec des baisers patriotiques tous les membres de ces comités qui se trouvaient déjà présents à l'Hôtel de Ville. Elle et ses amis se voyaient attaqués sur des points toujours nouveaux et avec des armes toujours plus menaçantes. Après avoir complétement gouverné la presse depuis la chute de la Gironde, elle reçut de ce côté deux coups également terribles : Philipeaux rendit publiques ses plaintes contre Ronsin et Rossignol, et Camille Desmoulins fit paraître sous le titre de *Vieux Cordelier* un journal dans lequel il flétrissait avec une remarquable éloquence toutes les atrocités du système de la terreur, les attribuant, à l'exemple de Robespierre, aux plans perfides des Hébertistes. L'effet produit par ces deux publications fut immense. Au milieu de la compression générale, le ton décidé et hardi avec lequel Camille Desmoulins osait proposer la résistance parut à la nation comme l'aurore d'une ère nouvelle. Quelques initiés savaient seuls que ces articles paraissaient à l'instigation de Robespierre, et, par conséquent, sous la protection du Comité de Salut public, que Robespierre lui-même corrigeait les feuilles du *Vieux Cordelier* avant de les livrer à l'impression, et que c'était le gouvernement, en réalité, qui osait ici faire appel à l'opinion publique; mais l'approbation et l'enthousiasme n'en furent que plus vifs. Cent mille exemplaires du *Vieux Cordelier* furent épuisés en l'espace de quelques jours; ils pénétrèrent dans les prisons, où ils portèrent la consolation et l'espérance, soulevèrent

les citoyens dans les sections, les paysans dans les villages, et rendirent à la masse intimidée de la population le courage de manifester sa haine contre la faction ainsi flétrie.

L'effet produit par ces feuilles ne fut pas moins vif à la Convention et aux Cordeliers que dans le peuple. Quiconque tenait par quelque lien à Hébert ou à Bouchotte n'eut plus d'autre désir que celui de se venger de l'écrivain téméraire qui osait blasphémer ainsi contre la sainteté de la Révolution démocratique. Quant aux autres fractions de la Montagne, à celles même qui marchaient à la suite de Robespierre et de Danton, elles ne partageaient nullement la haine de Camille Desmoulins contre Hébert. Elles avaient pris aux mauvais traitements exercés contre le peuple une part tout aussi active que les Hébertistes; elles avaient rendu et mis en vigueur les lois sur les accaparements et le maximum, sur les réquisitions et les suspects, tout aussi bien que les amis de Pache et de Bouchotte; elles se savaient, tout autant que ces derniers, jugées et condamnées par l'opinion publique que Camille Desmoulins avait réveillée. Sans doute, elles n'entendaient pas abandonner la toute-puissance à la Commune, et elles n'étaient pas fâchées que les projets de cette dernière fussent soupçonnés d'être suggérés par Pitt; mais, quant à leur propre despotisme, elles voulaient à tout prix continuer à l'exercer; aussi regardaient-elles comme une insulte qui leur était personnelle toutes les attaques dirigées par Camille Desmoulins contre les lois de septembre. A la Convention donc, le *Vieux Cordelier* fit pencher l'opinion en faveur des Hébertistes, et le Comité de Salut public ne tarda pas à ressentir les effets de ce changement. Sur la proposition du Comité, la Convention avait défendu, le 6 décembre, de mettre obstacle au libre exercice du culte divin, et le 8, elle avait décidé qu'aucun impôt révolutionnaire ne serait établi à l'avenir sans qu'elle l'eût décrété. Ces deux décisions étaient au plus haut degré antipathiques aux Hébertistes, car toutes deux restreignaient le pouvoir des commissaires de la Convention; il fut donc déclaré le 8, en dépit du Comité et de ses nouveaux sentiments, qu'elles n'engageraient que l'avenir et n'auraient aucun effet rétroactif sur les ordres déjà donnés par les commissaires. Or, ces ordres étaient d'une si immense portée que c'était réduire les décrets à néant. Ce fut

encore sous la même influence que fut rendu le 7 une loi qui confisquait au profit de l'État les biens de tous les citoyens dont les fils ou les filles avaient émigré.

Néanmoins, Robespierre n'abandonna pas son plan. La Municipalité avait été soumise au Comité par la loi du 4 décembre, elle avait été battue au club au sujet des affaires religieuses, et elle était mise au ban de l'opinion publique par Camille Desmoulins; mais il restait encore à accomplir la moitié de la tâche, celle dont dépendait surtout la possession du pouvoir : il fallait rabaisser le ministère de la guerre dans l'opinion publique, ainsi que l'avait déjà entrepris Philipeaux. Ce fut Barère qui, le 12 décembre, porta les premiers coups ; il dénonça les deux commissaires civils de Lyon, qui avaient été nommés sur la proposition de Ronsin, et qui avaient pris une part active à toutes les horreurs dont cette ville avait été le théâtre. Barère les sacrifia sans hésiter, et la Convention, sur la motion du dantoniste Merlin de Thionville, ordonna que le Comité fît une enquête scrupuleuse sur leur conduite. C'étaient deux subordonnés, qui ne se distinguaient que par leur complète nullité ; mais, dès le premier instant, tout le monde comprit que leur cause ne faisait qu'une avec celle de Ronsin, dont ils étaient les créatures, et que l'enquête même atteindrait nécessairement leur chef suprême, Collot d'Herbois. Pour Robespierre, que la présence de Collot au Comité gênait depuis longtemps, ce n'était là qu'un motif de plus pour ouvrir la lutte par les affaires de Lyon ; quant à Couthon, il ne pouvait qu'être favorable à toutes les mesures propres à perdre ceux qui lui avaient succédé dans cette ville. Le 14, il fit décider aux Jacobins que l'on prendrait les renseignements les plus minutieux sur la conduite morale et politique de tous les employés du ministère de la guerre. Deux jours plus tard, Fabre d'Églantine annonça au Comité que Vincent songeait encore à former un ministère constitutionnel, et qu'il avait dit à un député : « Nous forcerons la Convention à rendre le ministère indépendant, ainsi que le prescrit la constitution ; nous sommes fatigués d'être les esclaves du Comité de Salut public. » Un membre du Comité communiqua ensuite à Fabre une lettre de Bordeaux, dans laquelle des menées tendant au même but étaient dénoncées, et lui permit d'en copier les

principaux passages (1). On ne peut donc douter que ce ne fût avec l'entière approbation du Comité que Fabre demanda le lendemain à la Convention l'arrestation de Vincent. A l'appui de cette proposition, il lut une lettre de Ronsin, que Vincent avait fait imprimer et afficher à tous les coins de la capitale, et dans laquelle il était dit que, sur les cent vingt mille habitants de Lyon, quinze cents seulement étaient innocents, mais que bientôt le Rhône recevrait les cadavres sanglants de tous les coupables. Bourdon de l'Oise et quelques autres demandèrent également l'arrestation de Ronsin et de Maillard ; Bourdon, vivement soutenu par Danton, osa même proposer que les ministres fussent tenus de se porter garants de la capacité de ceux qu'ils employaient. On voit que les Dantonistes avaient pris le rôle d'accusateurs publics; mais ils étaient poussés et soutenus par le Comité, et la Convention accueillit sans la moindre résistance toutes leurs propositions. Une seconde demande de Bourdon, tendant à dissoudre le conseil des ministres, fut seule renvoyée à l'examen du Comité de Salut public; cette demande, comme nous le verrons plus tard, était tout à fait dans les idées de Robespierre, mais celui-ci ne croyait pas encore le temps favorable pour la produire.

Cependant, la direction nouvelle imprimée aux événements avait causé en France une vive émotion. Partout se réveillait l'espoir d'un gouvernement plus humain ; les opprimés relevaient la tête ; ce n'était déjà plus un crime de plaindre le malheur, d'espérer des jours meilleurs, d'intercéder pour les persécutés. Le 13, une nombreuse députation de femmes s'était présentée à la Convention pour implorer la grâce des prisonniers innocents; le 20, on en vit paraître une seconde, plus considérable encore, dont les prières furent plus pressantes, et à laquelle succéda une délégation des citoyens lyonnais, chargée de faire appel non-seulement à la pitié de la Convention en faveur des victimes, mais encore à sa justice contre les égorgeurs. Robespierre prit d'abord la parole au sujet de la députation parisienne ; selon l'usage, il s'éleva avec colère contre les aristocrates et les ennemis de la liberté, mais il finit cependant par demander et obtenir un décret en vertu duquel les deux Comités du gouvernement devaient nommer des

(1) Fabre au Comité de Sûreté générale, 11 pluv. an II (Buchez, vol. XXX, p. 383).

commissaires chargés d'examiner quels étaient les prisonniers injustement arrêtés et de proposer leur élargissement. C'était peu sans doute, car cette mesure admettait encore le despotisme arbitraire, sans l'ombre de justice; toutefois, on devait déjà considérer comme un progrès immense que la toute-puissance révolutionnaire fût exercée dans le sens de la clémence. La nation française était si profondément asservie, qu'une certaine popularité s'attachait, parmi la classe moyenne, au nom de Robespierre lui-même, depuis que celui-ci combattait Hébert; le décret du 20 décembre accrut encore cette popularité. Robespierre le savait et s'en réjouissait; il y voyait une vague possibilité de donner à son pouvoir un appui nouveau et inattendu, si jamais celui des Jacobins venait à lui manquer.

Mais les lois de Dieu ne permettent pas que la même main qui a renversé l'édifice de la justice le reconstruise le jour suivant. Celui qui s'est rendu coupable de crimes semblables à ceux du fondateur du tribunal révolutionnaire et du dévastateur de la Vendée, élève, par ses forfaits mêmes, les digues qui doivent plus tard lui fermer irrévocablement le retour aux voies légales. Après avoir pendant quatre années employé toutes les forces de son esprit opiniâtre et persévérant à établir et à développer le système du despotisme populaire, Robespierre allait enfin découvrir que son œuvre avait pris de toutes parts de profondes racines, et l'enveloppait malgré lui dans un réseau inextricable.

Vingt-quatre heures après l'arrivée de la députation lyonnaise, le chef des meurtriers de Lyon, Collot d'Herbois lui-même, parut à Paris où nul ne l'attendait, ses amis pas plus que ses ennemis; il fut accueilli avec acclamations par les Jacobins, et par Robespierre avec une colère concentrée. Il savait que ce dernier lui était hostile; il avait suivi pas à pas la réaction dans son développement, et il avait apprécié sur-le-champ toute la portée du décret du 12 décembre; mais il était résolu à ne pas laisser sa ruine s'accomplir sans résistance. Tout autre se serait perdu à jamais en abandonnant son poste de son autorité privée; quant à lui, il savait sur quelles forces il pouvait encore compter à Paris; il se hâta donc de venir les réunir et les animer par sa présence. Dès le 21, il se présenta à la Convention, pour répondre

avec une arrogante assurance aux plaintes des Lyonnais; il nia audacieusement les faits les plus révoltants, et exalta les autres comme les actes glorieux de la justice révolutionnaire. La Montagne, dont Camille Desmoulins avait blessé les opinions, se déclara en sa faveur, et la Convention lui exprima son entière approbation pour toutes les mesures prises à Lyon. Fort de ce succès, il prit alors aux Jacobins une attitude bien décidée. « Lorsque je vous quittai il y a deux mois, leur dit-il, vous brûliez tous de la soif d'une juste vengeance; aujourd'hui, je ne reconnais plus l'opinion publique : trois jours plus tard, et j'aurais été décrété d'accusation. N'êtes-vous plus les mêmes? Mais non, vous n'êtes pas changés, vous êtes encore les amis de la liberté et les défenseurs du peuple; je puis vous dire toute la vérité, et près de vous je n'ai pas besoin de m'envelopper de détours comme à la Convention. » Le club resta muet, et n'osa manifester son opinion ni par une approbation ni par un blâme. Mais ce fut surtout lorsque Hébert se leva contre Bourdon, Camille Desmoulins et Philipeaux, qu'on put apprécier la force de l'influence de Collot d'Herbois : le club les somma de venir se justifier et exprima hautement son estime pour Ronsin et Vincent. « Qu'il est heureux que Collot d'Herbois, le vrai défenseur des sans-culottes, soit arrivé, » écrivait Hébert le lendemain dans le *Père Duchesne.* « Le géant a paru, et les pygmées qui voulaient attaquer les meilleurs patriotes sont rentrés à cent pieds sous terre. »

Toulon venait alors d'ouvrir ses portes aux troupes républicaines et l'armée des Vendéens venait d'être détruite, couvrant le pays de torrents de sang, ce qui contribuait encore à consolider la situation du parti avancé. C'était un nouveau triomphe du système de gouvernement employé jusque-là, c'était un nouveau motif pour ne s'inquiéter de la haine de la population qu'en vue du châtiment et de la vengeance. Collot d'Herbois réussit à faire prévaloir son influence jusqu'au sein du Comité de Salut public. Billaud-Varennes et Robert Lindet étaient, par la force même de leur nature, toujours prêts à prendre les mesures les plus terroristes; Carnot était en constante mésintelligence avec Robespierre, par suite de la jalousie qu'inspirait à ce dernier tout ce qui tenait à l'armée et à la guerre; quant à Barère, il soutint les motions

de Collot d'Herbois, comme il avait soutenu les désirs de Robespierre quatre semaines auparavant. Robespierre se vit donc tout à coup débordé de toutes parts, au Comité, au club, à la Convention; la majorité semblait assurer la puissance et l'avenir à ses adversaires. Les Jacobins s'élevèrent contre ses alliés; les Cordeliers présentèrent d'impérieuses pétitions en faveur de Vincent; la Convention ordonna, à l'instigation de Collot, une prompte enquête sur les motifs qui avaient déterminé l'arrestation de Ronsin. Robespierre prenait soigneusement note de tous ces échecs pour en tirer vengeance plus tard; mais, pour le moment, il n'hésita pas à se rattacher, n'importe comment, au parti victorieux. Jamais, durant tout le cours de sa carrière politique, son ambition n'étouffa plus impérieusement tout sentiment d'honneur, sa lâcheté ne dégénéra en plus indigne infamie. Huit jours après l'arrestation de Ronsin, il annonça hautement à la Convention son retour vers les Hébertistes, et demanda même que de nouvelles victimes fussent offertes aux persécutions de ses anciens adversaires.

Le rapport qu'il présenta le 25 décembre à la Convention, au nom du Comité, avait pour objet d'établir les principes généraux du gouvernement révolutionnaire. « Le gouvernement constitutionnel protége la liberté, dit-il, mais le gouvernement révolutionnaire la conquiert; le premier convient à un état de paix, le second à un état de guerre; celui-là permet que tous les citoyens restent isolés les uns des autres, celui-ci doit réunir toutes les forces du pays pour renverser les tyrans. » Il dépeignit ensuite les deux partis opposés, celui des faux modérés et celui des faux exaltés, de même qu'il l'avait fait dans son rapport du 17 novembre; mais alors il n'avait pas hésité à sortir de ce dilemme pour attaquer les Hébertistes, tandis que maintenant il déclara avec une violence tout aussi grande qu'il fallait choisir entre les deux, et que l'excès était préférable à l'absence de patriotisme. « Prenons garde, dit-il encore, de tuer le patriotisme en voulant le guérir. Nous avons vu comment quelques mesures nécessaires contre les exagérations des exaltés ont provoqué le soulèvement de tous les partisans de l'ancienne tyrannie, qui, ayant à leur tête les traîtres de Lyon, se sont posés en calomniateurs des vrais patriotes. » Il conclut en demandant un décret qui citât devant le tribunal

révolutionnaire le général Biron, le fils de Custine et tout ce qui restait encore de l'état-major de Houchard, et qui imposât en même temps à ce tribunal une marche plus énergique et plus prompte.

Le 26, ce fut Barère qui se rétracta à son tour et infligea une nouvelle humiliation à Robespierre. Il s'éleva, au nom des deux Comités, contre le décret rendu le 20 relativement à l'élargissement des prisonniers innocents. Après avoir vivement déploré l'indulgence, dont on avait récemment usé envers l'aristocratie, et avoir attaqué le *Vieux Cordelier* par de sanglantes allusions, il se répandit en louanges sur la loi des suspects, puis il proposa de charger une section du Comité de Salut public de l'examen des cas douteux. En présence de ce blâme direct, Robespierre ne put se défendre de hasarder quelques timides objections ; mais Billaud-Varennes lui déclara que le décret du 20 avait été arraché à la Convention dans un moment de faiblesse, et qu'il présentait de graves inconvénients. Ce décret fut donc rapporté, et toute mesure en faveur des prisonniers innocents fut déclarée dangereuse. Le système de la terreur absolue prévalait de nouveau ; les partisans de la destruction et du carnage l'emportaient encore une fois sur ceux qui craignaient que l'excès du désespoir ne poussât la nation à se révolter.

Les vainqueurs voulurent avant tout se venger des attaques dont ils venaient d'être l'objet, et les Dantonistes, encore pleins de l'espoir de préparer la ruine d'ennemis détestés, se virent à leur tour attaqués de tous côtés. L'épuration des Jacobins donna lieu à un feu croisé d'accusations mutuelles, d'autant plus ardent et mieux nourri que chacun savait que tout membre exclu du club passerait dans les rangs des suspects, et serait, par conséquent, sur le droit chemin de la prison et de l'échafaud. Pendant quelque temps la victoire resta indécise dans cet ignoble combat ; les deux partis éprouvèrent alternativement quelques pertes ; mais, au mois de janvier, l'influence de Collot d'Herbois devint de plus en plus puissante, et la défaite de Bourdon, de Philipeaux et de Camille Desmoulins parut plus imminente de jour en jour. Robespierre prit dans cette lutte une attitude toute particulière. Il n'était pas encore si complétement soumis à ses rivaux qu'il ne saisît toutes les occasions de manifester son mé-

pris pour les Hébertistes ; mais il savait voiler ce mépris sous le chagrin que lui causait la haine qui régnait entre les différents partis, haine que l'on devrait, disait-il, savoir sacrifier aux grands intérêts de la patrie. Il adoucissait les accusations portées contre les Dantonistes, et montrait toujours un certain faible pour Camille Desmoulins, l'ami de sa jeunesse ; cependant il sut prendre assez sur lui pour nier publiquement toute participation au *Vieux Cordelier*, et pour demander même aux Jacobins que ce journal fût brûlé. Camille le lui ayant franchement reproché, il s'emporta et témoigna un vif mécontentement de ce que le pécheur endurci méconnaissait la générosité d'une punition si douce et si paternelle. Quant aux autres compagnons de Danton, il ne lui restait déjà plus contre eux d'autre sentiment que celui de la colère ; il ne pouvait oublier que c'était en accédant à leurs vœux qu'il s'était placé dans la situation critique où il se trouvait alors. Cette colère, naturellement, s'attaquait de préférence à ceux qu'il avait toujours détestés, à Dubois-Crancé, à Merlin de Thionville, à Bourdon de l'Oise, à Philipeaux, mais surtout à Fabre d'Églantine, qui l'avait décidé à faire cause commune avec eux. Il avait résolu de perdre ce dernier, rien que pour fermer la bouche à un témoin si bien informé, et, comme on le pense, il trouva en ceci Collot et Billaud prêts à le seconder. Les Dantonistes eux-mêmes lui rendirent la réalisation de ce désir plus facile, en poursuivant leurs attaques contre le ministère et en dirigeant même quelquefois leurs coups contre le Comité de Salut public et la nouvelle attitude qu'il avait prise. Le 7 janvier 1794, Bourdon, entre autres récriminations, attaqua les dépenses faites par Bouchotte pour soutenir le *Père Duchesne*, et, énergiquement appuyé par Danton, il fit décréter qu'à l'avenir aucun ministre ne pourrait rien payer sur les fonds du trésor public sans un décret préalable de la Convention. Le Comité de Salut public déclara que, dans les circonstances où l'on se trouvait alors, cette attaque contre les ministres était un acte d'hostilité contre lui-même ; il se hâta de faire rapporter le décret dans la séance suivante, et, en même temps, il résolut d'agir sans tarder contre Fabre d'Églantine, qu'il regardait comme le véritable auteur de la motion. Le 8 janvier, Robespierre formula contre lui aux Jacobins une foule de vagues griefs, auxquels Fabre ne répondit qu'en

demandant que l'on précisât les accusations; le 12 enfin, Amar annonça à la Convention que Fabre venait d'être arrêté pour avoir falsifié en faveur de Delaunay et de Chabot la rédaction du décret contre la compagnie des Indes, rendu malgré ces deux hommes. Danton tenta vainement d'obtenir que Fabre fût appelé à venir se défendre à la Convention : Vadier, membre du Comité de Sûreté générale, s'y opposa; et comme Danton se hasardait encore à demander que le rapport relatif à Fabre fût présenté sans délai, Billaud-Varennes s'écria : « Assigner une époque au rapport serait étouffer une affaire qui mérite la plus grande publicité. Malheur à celui qui, après s'être assis au côté de Fabre croit encore à son innocence! Je demande que l'on accorde au Comité tout le temps nécessaire pour qu'il arrive à bien découvrir ces intrigues. » Danton ne pouvait plus douter qu'il n'eût sa place dans le rapport auprès de ses amis déjà poursuivis. « La Convention est mise en coupe réglée; nous y passerons tous chacun à notre tour, » dit Camille Desmoulins.

Cependant, le Comité reculait encore devant une attaque directe contre la tête redoutée de Danton. Robespierre, chargé du rapport contre Fabre d'Églantine, y dépeignit sous les couleurs les plus odieuses le talent insinuant et dangereux de cet habile intrigant, et désigna comme ses complices Bourdon de l'Oise, Philipeaux, Merlin de Thionville et Dubois-Crancé, mais sans faire mention de Danton ni de Camille Desmoulins. Le Comité ne voulut-il pas terminer cette affaire sans renverser Danton du même coup, ou le rapport lui déplut-il par d'autres motifs? Toujours est-il que les choses en restèrent là, et que Fabre fut gardé au secret jusqu'à nouvel ordre. Quant à Ronsin, Vincent et Maillard, ils furent bientôt après mis en liberté, sans que l'on donnât suite aux plaintes portées contre eux. Robespierre ne prit aucune part aux courtes discussions qui eurent lieu à ce sujet. Il persistait à garder son attitude d'observateur, et faisait les plus grands efforts pour reconquérir sa prépondérance aux Jacobins. Tous les soirs, il passait de longues heures au club, y parlait sans cesse, dominait tous les orateurs, et se surpassait lui-même en zèle révolutionnaire et en patriotisme. Le 5 février, il présenta à la Convention une de ces grandes dissertations par lesquelles il aimait à donner une base doctrinaire à ses tendances politiques; cette fois,

c'était, comme il le dit lui-même, un rapport sur les principes de morale politique qui devaient diriger le gouvernement français. Quant à la théorie, ce rapport n'était qu'une amplification des maximes de Montesquieu et de Rousseau; il disait que la vertu politique consiste dans l'esprit patriotique, et, par conséquent, ne peut se développer parfaitement qu'avec une constitution républicaine; mais qu'elle est absolument indispensable à la prospérité de cette constitution, et demande l'extermination du vice avec la plus implacable rigueur. Pour ce qui regardait la situation actuelle, il conservait sa récente neutralité entre les deux partis, en condamnant également les modérés et les exagérés, c'est-à-dire les Dantonistes et les Hébertistes; mais, plus loin, il donnait à entendre, comme au 25 décembre, que le gouvernement considérait alors les Dantonistes comme la véritable opposition. « On voudrait, disait-il, diriger la Révolution par des subtilités juridiques, et juger les conspirations contre l'État d'après les mêmes règles et les mêmes lois que les procès entre particuliers. On a cherché d'abord à calomnier le Comité de Salut public; mais ses triomphes ont fermé la bouche à ses adversaires. On a pris alors le parti de l'endormir par de constants éloges, afin de pouvoir lui enlever le fruit de ses peines. Toutes ces plaintes portées contre les organes nécessaires du Comité (1), tous ces plans désorganisateurs que l'on nomme des réformes, cette ardeur à louer les intrigants que le Comité a dû éloigner du service de l'État (2), cette indulgence envers les traîtres (3), ce système de tromperie et d'intrigue dont l'auteur est un homme que vous avez dû expulser d'au milieu de vous (4), tout cela est tramé contre la Convention et s'accomplit à l'instigation des ennemis de la France. »

Il y avait alors deux mois que Robespierre, de concert avec Fabre d'Églantine, avait résolu de diriger de semblables attaques contre les Hébertistes. Fabre et Hébert étaient encore les mêmes qu'en novembre; mais le retour de Collot d'Herbois avait fait

(1) Bouchotte et ses amis.

(2) Tuncq et Westermann. Ce dernier avait aussi été destitué après ses victoires en Vendée, puis loué le 7 à la Convention.

(3) Camille Desmoulins dans le *Vieux Cordelier*.

(4) Fabre d'Églantine.

passer d'un autre côté la force et la victoire, c'en était assez pour que Robespierre poursuivît ses anciens amis des plus sanglantes accusations. La liste de ces infamies n'était pas encore close.

Dans les premiers instants, Robespierre tira peu de profit de ce changement de conduite. Deux jours après avoir présenté son rapport, il fit exclure des Jacobins deux Hébertistes de second ordre, Brichet et Saintex, les accusant avec arrogance d'être des traîtres déguisés; mais, dans la même nuit, des placards affichés à tous les coins de la capitale le désignèrent au peuple, dans les termes les plus violents, comme un tyran ambitieux. Il ne pouvait, dans les circonstances présentes, tirer une vengeance immédiate de cette humiliation, la plus sensible qu'il eût éprouvée depuis bien des années de la part de son propre parti; ce coup lui fut si rude, qu'il en fut malade pendant plusieurs semaines et ne prit plus aucune part aux discussions du club ni de la Convention (1). Son absence laissa le champ libre aux Jacobins à Collot d'Herbois, qui en profita pour changer en un pouvoir exclusif l'influence qu'il exerçait déjà dans l'assemblée populaire.

Vers cette époque, Saint-Just revint à Paris après avoir accompli une mission en Flandre. Il y avait quatre mois qu'il avait quitté la capitale, et il y trouva un changement complet dans la face des affaires. Quoique ardent admirateur et disciple de Robespierre, il était bien supérieur à son maître lorsqu'il s'agissait de prendre une résolution prompte et énergique, et c'était surtout là ce qu'il fallait maintenant pour empêcher que le crédit de Robespierre ne s'abîmât entre les deux partis. Saint-Just n'était disposé à céder la place à aucun hébertiste. Il était parfaitement d'accord avec Robespierre sur la nécessité d'introduire la soumission et la discipline dans la masse de la démocratie militante; en cela, il était sans restriction le représentant de la tendance qui, au mois d'octobre, avait soulevé le Comité de Salut public contre les excès de la populace parisienne et les fureurs insensées des commissaires envoyés dans les provinces; mais il ne voulait à aucun prix entendre parler de clémence envers les aristocrates et les égoïstes, d'humanité envers les prisonniers et les suspects, de justice envers l'immense majorité du peuple français; sur ce

(1) Mallet du Pan, II, 66.

point donc, toutes ses sympathies étaient avec Collot et Billaud; il était d'ailleurs d'autant plus hostile aux Dantonistes que lui et plusieurs de ces derniers avaient échangé des insultes personnelles, et qu'il n'oubliait jamais les injures qu'il avait reçues. On raconte qu'ayant eu une querelle à table avec son collègue Hérault de Séchelles, il avait refusé de se réconcilier avec celui-ci, sur quoi Hérault l'avait traité de lâche et avait menacé de le fouler aux pieds; une autre fois, Camille Desmoulins l'ayant désigné comme un jeune tribun qui, dans le sentiment de son importance, portait sa tête sur ses épaules comme un Saint-Sacrement, Saint-Just s'était écrié : « Et moi, je lui ferai porter la sienne comme un saint Denis ! » Ainsi donc, si Robespierre était encore uni à Camille Desmoulins par un reste de souvenirs de jeunesse, Saint-Just éprouvait pour lui une haine au moins égale à celle des Hébertistes.

Il montra aussitôt après son retour quelle influence il allait exercer sur les luttes qui divisaient les partis, par le rapport qu'il présenta le 26 février, au nom des deux Comités du gouvernement, sur le traitement dû aux suspects. Depuis que les Dantonistes avaient témoigné qu'ils partageaient l'intérêt qu'inspiraient dans le public les prisonniers arbitrairement arrêtés, ce sujet avait, pour ainsi dire, été constamment à l'ordre du jour; mais le retour de Collot d'Herbois avait mis fin aux idées de clémence que nous avons remarquées en décembre; maintenant, au contraire, on proclamait à la Convention, hautement et sans opposition, qu'user d'indulgence envers les ennemis de la Révolution c'était accomplir le meurtre de tous les patriotes. Les chefs de la Montagne avaient, on le voit, l'entière conscience de leur situation; ils comprenaient qu'ils ne pouvaient sauver leur vie qu'en punissant de mort toute divergence d'opinions politiques. Rien ne pouvait condamner leur système d'une manière plus sanglante que la reconnaissance de ce fait; ils s'en rendaient compte, et s'excitaient par là à étendre toujours davantage leur tyrannie. Nous verrons plus loin combien la situation financière était critique à cette époque; on en était arrivé à se demander si la loi sur les suspects ne pourrait pas être rendue profitable au trésor, et, dès le 26 janvier, Couthon avait fait charger les deux Comités de présenter dans l'espace de trois

jours un rapport sur l'avantage que pourrait tirer la République de la confiscation des biens de tous les suspects. Aux biens de l'Église, confisqués par l'Assemblée constituante, aux possessions des émigrés, séquestrées par l'Assemblée législative, on allait donc pouvoir ajouter une nouvelle masse de richesses, tout aussi considérable que les deux premières. Il s'agissait des biens de deux cent mille hommes environ, nombre qui pouvait être arbitrairement augmenté à chaque instant, puisqu'il dépendait du bon plaisir de chaque comité révolutionnaire de faire arrêter comme suspect tout citoyen riche ou hostile (1). Quelque séduisante que fût une proie aussi colossale, ce projet resta plusieurs semaines à l'étude au Comité de Salut public; mais Saint-Just, à peine arrivé, s'en empara avec toute l'orgueilleuse dureté qui lui était propre. Il n'hésita pas un instant à se prononcer en faveur de la confiscation des biens. « Les propriétés des patriotes sont sacrées, dit-il; mais celles des aristocrates doivent revenir à la République, pour l'aider à subvenir aux frais de la guerre allumée par ces derniers. » Il voulait également disposer des personnes de ses adversaires, et contraindre les suspects à prendre part aux travaux de construction qui s'exécutaient sur les routes et dans les forteresses; mais c'en était trop, même pour ses amis du Comité, et il dut, non sans regret, renoncer à cette partie de son projet. Toutefois, la Convention décréta le 26 février, sur sa proposition, que les suspects seraient détenus jusqu'à la paix, puis ensuite bannis à perpétuité, et que leurs biens seraient confisqués au profit des patriotes pauvres.

Cette dernière phrase, qui semblait attribuer le butin, non au fisc mais aux prolétaires, devait, on le devine sans peine, exercer la plus grande influence sur la lutte ouverte entre les factions démocratiques. La situation économique du peuple était plus triste que jamais; malgré toutes les avances déjà faites, l'approvisionnement de Paris s'arrêtait sur tous les points; le gouvernement avait été obligé d'adoucir la loi sur les accapareurs et d'étendre aux prix de main-d'œuvre le grand tarif du maximum. Les classes pauvres ne manquaient donc pas de motifs

(1) Voyez le rapport d'Oudot à la Convention nationale, 1er novembre 1794.

de mécontentement et de soulèvement, et les Hébertistes de l'Hôtel de Ville comptaient tirer parti de cette disposition au cas où éclaterait un nouveau mouvement révolutionnaire. Mais la loi du 26 leur enleva cette ressource. Les prolétaires acclamèrent avec reconnaissance le Comité de Salut public, qui leur offrait en perspective un bouleversement si complet des propriétés, et se rattachèrent sans restriction à un gouvernement qui pouvait désormais transformer à son gré tout mendiant en rentier. Ainsi donc, quoique cette loi fût tout à fait dans les idées des Hébertistes, elle porta un coup irréparable à l'influence d'Hébert et de ses amis.

Quant au parti modéré, il ne vit là que le triomphe des idées communistes, et une nouvelle preuve de l'adoption du système de Collot d'Herbois par Robespierre et ses amis. C'est ce que voulait Saint-Just, et ce qu'il exprima sans détours dans le rapport qui accompagnait la loi. Une menace contre les modérés n'y attendait pas l'autre ; il les rangeait ouvertement au nombre de ces ennemis de la Révolution qu'on ne pouvait épargner sans se rendre coupable de meurtre envers les patriotes. « Nous ne pouvons, dit-il, nous taire plus longtemps sur l'impunité accordée aux plus grands coupables, à ceux qui ne cherchent à renverser l'échafaud que parce qu'ils se sentent destinés à y monter un jour. » Danton n'osa pas lui répondre, quoiqu'il fût évident pour tous que c'était à lui que ces paroles faisaient allusion. Il s'était tu lorsque, peu de temps auparavant, Barère avait fulminé à la Convention contre la politique de paix du parti modéré, politique que Barère lui-même avait cependant pratiquée et représentée pendant de longs mois comme son coopérateur. Il s'était tu lorsque ce même Barère, se mettant en contradiction avec le rapport présenté le 13 novembre par Robespierre, avait déclaré qu'une guerre éternelle aux tyrans de la terre était indispensable au bien de l'État. Il se tut encore en ce moment, lorsque ses ennemis le menacèrent directement. Il lui semblait impossible que Robespierre lui fût hostile et s'unît à Collot d'Herbois pour demander sa tête, après avoir si récemment sollicité son appui contre ce même Collot et ses amis. Il oubliait qu'il avait été pendant près d'un an l'adversaire de Robespierre, et que la haine de ce dernier n'avait pu que s'accroître par l'in-

succès de sa tentative de rapprochement; mais surtout il ne voyait ni autour de lui ni en lui-même, aucun moyen de conjurer le danger. Il resta donc inactif et attendit son sort, partagé entre le doute et la confiance.

Le Comité de Salut public, séparé des deux partis et les dominant tous deux, les aurait peut-être encore abandonnés à eux-mêmes pendant quelque temps, si la crise n'eût été amenée d'une manière tout à fait inattendue. Les Hébertistes de l'Hôtel de Ville et du ministère de la guerre se réjouissaient peu du triomphe de leurs principes, car ce triomphe ne leur rapportait aucun profit personnel. Qu'importait que le Comité fulminât contre les suspects, qu'il enlevât aux citoyens leurs biens et leurs trésors et promît ceux-ci aux prolétaires, qu'il rendît toutes les lois que les Hébertistes proclamaient indispensables à la liberté? La loi du 4 décembre n'en subsistait pas moins : Chaumette et Hébert restaient toujours des fonctionnaires secondaires, Vincent et Ronsin des subordonnés sans influence dans le gouvernement, surveillés dans leurs actions et soumis à une sévère responsabilité.

Le 12 février, Hébert avait encore déclaré aux Cordeliers qu'il fallait mettre sur le même rang que les modérés les orateurs emphatiques qui avaient inventé à son intention le terme d'ultra-révolutionnaire; il voulait parler de Robespierre et de ses amis. Au lieu de cela, Couthon et Saint-Just, d'accord ici avec Collot d'Herbois, firent sentir de diverses manières aux Hébertistes le poids de l'autorité gouvernementale. Javoques, vieil ami d'Hébert, fut rappelé de Lyon à Paris pour s'y expliquer au sujet d'injures qu'il avait adressées à Couthon ; à la fin de février, Carrier lui-même fut frappé à Nantes par la disgrâce du Comité, et appelé à la Convention, sur la motion de Robespierre, pour avoir sévi non-seulement contre les catholiques et les royalistes, mais encore contre les bons patriotes. Bien que Collot d'Herbois l'eût introduit aux Jacobins avec les plus pompeux éloges, il remplit de plaintes bruyantes et amères le club des Cordeliers où régnaient Hébert et Vincent. Tous pensaient que le moment de se soulever était arrivé. En effet, leurs meilleurs appuis commençaient à leur manquer de toutes parts. Depuis le 26, ils ne pouvaient plus compter sur le prolétariat ; quant à l'armée révolutionnaire, encore toute remplie de leurs créatures, le Comité la dispersait

par de continuels envois de troupes dans les départements, et il n'en restait plus guère que trois mille hommes à Paris. Les choses en étaient là lorsque les Cordeliers apprirent, le 4 mars, qu'un de leurs membres, nommé Marchand, avait été arrêté par le Comité révolutionnaire de sa section, pour les discours incendiaires qu'il avait tenus au club. Cette nouvelle détermina l'explosion qui se préparait depuis si longtemps. Les Cordeliers firent demander au Comité de Sûreté générale l'élargissement du prisonnier, puis ils couvrirent d'un crêpe noir le tableau de la Déclaration des Droits de l'homme, décidant qu'il resterait ainsi voilé jusqu'à ce que le peuple opprimé eût reconquis ses droits. Carrier déclara ensuite qu'il ne fallait pas s'en tenir à des paroles, qu'une insurrection, une sainte insurrection, était le seul moyen de dompter les criminels. Hébert, se joignant à lui, accabla de ses malédictions les ministres Paré, Desforgues et Destournelles, ainsi que Philipeaux, Bourdon, et les soixante-treize députés prisonniers qu'une ambition perfide protégeait seule contre la guillotine. « Parle, Père Duchesne, » s'écria un général de l'armée révolutionnaire, « parle ; nous autres, nous nous battrons. »

Mais ils ne tardèrent pas à reconnaître que, depuis le mois de décembre, la force à l'aide de laquelle ils avaient autrefois renversé la Gironde ne leur appartenait plus. Au club même, pendant cet appel à la révolte, Vincent remarqua des visages allongés ; dans la ville, toutes les espérances des prolétaires s'étaient reportées vers le Comité de Salut public ; la bourgeoisie n'éprouvait que haine et mépris pour Hébert et ses amis. Le conseil général de la Commune lui-même n'accueillit qu'avec une hésitation inquiète leur déclaration de vouloir rester debout jusqu'à l'entière extermination des ennemis du peuple, et, au moment décisif, Henriot, leur chef militaire, passa d'Hébert à Robespierre (1). Carrier déclara donc aux Jacobins en balbutiant que les Cordeliers

(1) Levasseur, *Mémoires*, III, 40. Ce livre, dans cette forme, est apocryphe ; c'est un certain Achille Roche qui a fait d'un volume de notes de Levasseur quatre gros volumes (ce dont, par parenthèse, L. Blanc tient aussi peu de compte que de la fausseté des mémoires de Hardenberg) ; cependant, il n'y a pas lieu de douter de la véracité de ce que nous venons de rapporter, car il est de notoriété publique qu'Henriot, jusque-là ami d'Hébert, devint plus tard partisan de Robespierre.

n'avaient songé qu'à une insurrection conditionnelle. En un mot, la révolution des Hébertistes mourut d'épuisement à l'heure même de sa naissance. Ceux-ci se soumirent humblement, acceptèrent les conseils des Jacobins, exprimés par une députation que dirigeait Collot d'Herbois, et se plaignirent hautement des traîtres qui les accusaient de rébellion contre la Convention et le Comité. Mais cette conduite ne les sauva pas : ils venaient de donner contre eux une arme meurtrière à leurs ennemis.

On n'a pas de compte rendu authentique des délibérations du Comité de Salut public pendant ces graves journées; mais la marche des événements et leur résultat ne laissent aucun doute sur ce qui a dû s'y passer. Robespierre demanda la mort des Hébertistes, qui venaient ainsi de mettre au jour leurs dangereux projets, et Collot d'Herbois put d'autant moins les sauver, que ses anciens rapports avec eux le faisaient soupçonner d'avoir été pour quelque chose dans leur malheureuse entreprise. En revanche, lui et ses amis demandèrent avec un redoublement d'énergie que l'on prît une décision à l'égard des Dantonistes, lesquels venaient de prouver qu'ils pouvaient, à la Convention, faire plus de mal au Comité qu'Hébert et Vincent ne lui en faisaient dans la rue; lesquels, depuis un an, suivaient une politique isolée et ennemie du progrès; lesquels, enfin, avaient blessé de la manière la plus sensible les plus irritables des gouvernants actuels. Robespierre, dit-on (1), s'emporta vivement la première fois qu'il entendit prononcer ainsi le nom de Danton; mais son opposition ne fut pas de longue durée. Outre que nul ne l'aurait soutenu au Comité, il n'avait jamais aimé Danton et il comprenait quels immenses avantages devait lui assurer la chute des Hébertistes; bref, vingt-quatre heures plus tard, le double sacrifice était unanimement résolu. Le 6 mars, Barère présenta à la Convention un rapport sur les menées contre la République qui venaient de se manifester par des complots séditieux et des émeutes, au sujet des subsistances sur plusieurs points du pays, notamment à Lille, au Havre, à Maubeuge, à Landrecies, et surtout à Paris; menées, dit-il, dirigées par Pitt et Cobourg et suivies pas à pas par le Comité de Salut public. Il ne voulait pas, ajouta-t-il, faire d'autres révéla-

(1) Billaud, Convention nationale, 9 thermidor an II.

tions, Saint-Just devait prochainement se charger de ce soin; mais, en attendant, il réclamait pour l'accusateur public du tribunal révolutionnaire le droit de poursuivre les auteurs de ces menées, et de présenter à ce sujet, dans l'espace de trois jours, un rapport à la Convention. L'Assemblée y ayant consenti, Fouquier-Tinville, accusateur public, donna le 9 mars quelques explications sur les affiches placardées à Paris; enfin ce fut Saint-Just qui, le 13, porta le coup décisif, au nom du Comité de Salut public. Quoique son discours ne nommât encore personne, il ne laissait plus aucune incertitude. Après s'être élevé de la manière la plus précise contre les deux factions, séparées en apparence, qui formaient la grande conspiration ourdie par les puissances étrangères; contre les faux imitateurs de Marat et contre les cruels amis de l'humanité; après avoir déclaré qu'ils étaient tous démasqués et cernés, il fit proclamer digne de mort quiconque mettait obstacle au pouvoir et à la sécurité de la Convention ou du gouvernement révolutionnaire, propageait l'inquiétude au sujet des subsistances, donnait asile aux émigrés, ne dénonçait pas les conspirateurs, ou favorisait la corruption des citoyens et de l'opinion publique. C'était désigner et vouer à l'extermination tout adversaire politique, sans exception.

Ce furent les Hébertistes qui ressentirent les premiers effets de la tempête ainsi annoncée. Hébert, Vincent, Ronsin, Desfieux, Proli et quinze de leurs amis furent arrêtés la nuit suivante et livrés au tribunal révolutionnaire. Le lendemain, ce fut le tour de Chaumette, procureur de la Commune, que Robespierre fit immédiatement remplacer par un nommé Payan, une de ses créatures. Le chef de la Commune, le maire Pache, était regardé comme si servile, et le ministre de la guerre, Bouchotte, comme si insignifiant, qu'on les épargna encore pour le moment. En revanche, Amar parut le 16 à la Convention avec un acte d'accusation contre Chabot, Bazire, Delaunay, et enfin contre Fabre d'Églantine, le plus détesté de tous les Dantonistes. L'attaque contre cette seconde faction fut encore plus manifeste lorsque, le 17, Saint-Just accusa Hérault de Séchelles d'avoir donné asile à un émigré. Hérault était membre du Comité de Salut public; il était évident qu'il fallait l'en exclure et lui enlever toute participation au gouvernement, avant de porter le dernier coup à son parti.

Les Dantonistes voyaient le danger s'approcher et en étaient consternés ; mais ils étaient déjà si intimidés que nul n'osa s'agiter ou se compromettre par un seul signe d'intérêt. Tous restèrent muets et immobiles. A Paris, le procès des Hébertistes absorbait toute l'attention : la bourgeoisie éprouvait une immense satisfaction à voir frapper de représailles les monstres qui avaient ruiné et perdu tant de millions d'hommes, et la populace, qu'Hébert lui-même avait familiarisée avec les crimes et le sang, le voyait menacé de la hache du bourreau avec la même indifférence que s'il se fût agi de toute autre victime. Pour lui, complétement accablé et incapable de se dominer, il passait d'évanouissement en évanouissement, tandis que son ami Ronsin restait calme et ferme, et prédisait une prompte vengeance aux auteurs de leur ruine. Après une instruction de trois jours, ils furent exécutés le 24 mars, au milieu d'un concours immense de spectateurs animés d'une satisfaction non dissimulée. Leur chute eut pour premier résultat la dissolution de l'armée révolutionnaire qu'ils avaient créée et qu'ils animaient de leur esprit. Cette dissolution fut prononcée le 26 par la Convention.

Le Comité de Salut public était pressé de mettre fin à toutes ces complications en exterminant de même les Dantonistes. On était d'accord sur le fait en général ; mais, au dernier moment, quelques difficultés s'élevèrent encore lorsqu'il fallut arrêter le choix des victimes. A côté de l'influence de Saint-Just et de Billaud, Robespierre en subissait d'autres d'une nature opposée, celle de Tallien surtout, qui, après avoir participé avec Danton aux massacres de septembre, lui était resté personnellement attaché, mais qui était ennemi de toute mesure de clémence. A son retour de Bordeaux, il fit une dernière tentative de réconciliation et obtint qu'une entrevue eût lieu entre Danton et Robespierre ; mais cette entrevue n'eut aucun résultat. Robespierre ayant reproché à Danton de soutenir Camille Desmoulins et Philipeaux, et d'être, par conséquent, un conspirateur avéré, Danton fondit en larmes. « L'orgueilleux pleure ! » dit Robespierre en s'éloignant avec mépris. Un certain Pâris, secrétaire du tribunal révolutionnaire, ménagea une seconde rencontre, qui se termina encore plus brusquement. « Il faut détruire les royalistes sans doute, dit Danton, mais il faut épargner les inno-

cents. — Et qui te dit qu'on ait fait mourir un innocent, répondit Robespierre. — Tu l'entends, Pâris, s'écria Danton, on n'a pas fait mourir un seul innocent. » Et il quitta la chambre sans ajouter un seul mot. Il déclara ensuite à ses amis qu'il était temps de se montrer ; mais lorsqu'il s'agit d'arrêter un plan précis, il retomba dans sa molle apathie. A cette heure même peut-être, le Comité fixait sa liste. Robespierre abandonnait Camille Desmoulins ; quant à Danton, il éprouvait si peu d'émotion à le sacrifier que le 30 mars, après avoir signé sa sentence de mort, il fit avec lui une promenade hors des barrières, ainsi qu'ils en avaient eu l'habitude en des temps meilleurs, et le ramena dans sa propre voiture, comme si c'eût été son meilleur ami. Dans la soirée du 31, Lacroix, Philipeaux, Westermann et Desmoulins furent arrêtés. Danton, qui en fut informé et sollicité de fuir, s'écria à plusieurs reprises : « Ils n'oseront ! » C'est dans cette confiance que le trouvèrent les agents du Comité de Sûreté générale.

L'effet produit à Paris par cette arrestation fut immense. Beaucoup l'avait prévue, et pourtant nul ne la croyait possible. La stupeur était générale ; personne n'osait se rendre compte des causes et surtout des conséquences d'une semblable chute. Jamais les séances du tribunal révolutionnaire n'avaient attiré un auditoire aussi nombreux ; les jurés eux-mêmes tremblaient devant les fougueuses improvisations par lesquelles Danton demandait, tantôt la présence de toute la Convention, tantôt sa confrontation avec ses accusateurs, ou faisait d'une voix tonnante appel à l'intérêt de la nation entière. Tous ses amis refusèrent de parler et de se défendre, jusqu'à ce que l'on eût convoqué leurs témoins et produit les pièces relatives à l'accusation. L'agitation des auditeurs qui se pressaient dans la salle, devant les fenêtres et jusque sur l'autre rive de la Seine, pour entendre les paroles de Danton, croissait d'heure en heure ; enfin Saint-Just obtint que la Convention, vu la résistance opiniâtre des accusés, autorisât le tribunal à prononcer immédiatement le jugement. La sentence de mort fut aussitôt rendue, et le 4 avril, l'auteur de l'attaque de la Bastille, l'instigateur des massacres de septembre, le vainqueur de la Vendée et celui qui avait poursuivi les oppresseurs de ce pays portèrent à la même heure leur tête sur l'échafaud.

Neuf jours plus tard, on mit également à mort Chaumette et quelques-uns des plus odieux agents de l'armée révolutionnaire, puis les veuves d'Hébert et de Camille Desmoulins, le général Dillon, ami de ce dernier, le député Simon, compagnon d'Hérault de Séchelles, en tout vingt-cinq personnes réunies par la haine des différents gouvernants, sous la vague accusation d'avoir conspiré avec l'étranger. Tout ceux qui, dans les derniers mois, avaient témoigné la moindre répulsion pour le Comité de Salut public le payèrent de leur tête. « L'horizon politique s'éclaircit, dit Couthon le 4 avril ; le ciel se rassérène et la République échappe victorieusement aux dangers qui la menaçaient. » Les plus considérables d'entre les adversaires du gouvernement dormaient dans la tombe ; quelques autres, auxquels la vie avait été conservée grâce à une puissante intervention, tels que Fouché et Carrier d'un côté, Bourdon et Legendre de l'autre, étaient complétement asservis et abattus par la crainte de la mort. La Convention, qui jusque-là avait subi l'ascendant de la puissante parole de Danton, montrait maintenant une obéissance servile aux désirs du Comité, et le foyer central de l'influence hébertiste, le ministère de la guerre, s'était éteint avec Vincent et Ronsin. Dès le 1er avril, la Convention, sur la motion de Carnot, avait prononcé la suppression totale du conseil des ministres, instituant, pour en tenir lieu, douze commissions, dont aucune n'avait un cercle d'action assez considérable pour qu'il lui fût possible d'opposer une volonté indépendante au Comité de Salut public.

Le Comité régnait donc sans restriction sur la Convention, sur l'État et sur le peuple. De tous ses membres, c'était Robespierre qui retirait le plus de profit de cette dernière victoire. Au moment même où il se trouvait dans la plus critique des situations, les Hébertistes étaient venus l'en délivrer et lui rendre l'air et la lumière par leur imprudente tentative d'insurrection. A la Convention, la mort de Danton n'ajouta guère à l'influence de Collot d'Herbois tandis que, dans la capitale, la mort des Hébertistes délivra Robespierre de ses plus redoutables adversaires et priva Collot d'Herbois de ses amis les plus dévoués. Ce changement se manifesta surtout d'une manière évidente lorsque, le 6 avril, Couthon annonça que le Comité présenterait prochainement à la Convention d'importants rapports sur la morale poli-

tique, sur le but de la guerre, sur le culte du Dieu éternel, dont les Hébertistes n'avaient pu arracher l'image du cœur du peuple. C'étaient les principaux points de l'ancien système de Robespierre, auquel celui-ci ramenait habilement le Comité. Il pouvait désormais se considérer avec raison comme le maître de l'avenir et le chef absolu du gouvernement français.

Mais, malgré ce triomphe, on ne remarquait point chez lui la joie que cause la victoire. Robespierre semblait ne se sentir le réel possesseur du pouvoir que pour comprendre en même temps qu'il était le premier objet de la haine nationale; aussi s'entourait-il de toutes les précautions imaginables pour conserver ses jours. Depuis longtemps déjà, il faisait coucher au rez-de-chaussée de sa maison un certain nombre d'hommes forts et dévoués, qui, armés de bâtons, l'accompagnaient dans toutes ses sorties; dorénavant, on observa qu'à ses repas il avait toujours deux pistolets auprès de son assiette, et ne mangeait d'aucun mets avant que d'autres n'y eussent goûté. Il savait qu'une haine profonde divisait entre eux les membres du pouvoir; il comprenait que chacun d'eux voyait dans la vie de ses collègues un danger pour lui-même; il savait encore que tous étaient en horreur au peuple français, que chaque nouvelle exécution, si elle les délivrait d'un adversaire, diminuait en même temps le nombre de leurs amis, et que le pays tout entier aspirait à l'heure de la délivrance. A Paris, le nombre des prisonniers s'était élevé dans l'espace de quatre semaines de cinq mille à six mille neuf cents, ce qui n'empêchait pas que toutes les assemblées des sections fussent encore surveillées par l'œil soupçonneux de la police. La bourgeoisie, vaincue dans la lutte ouverte, privée de tout moyen de résistance, menacée chaque jour dans sa vie et sa fortune, opposait sans cesse et partout au gouvernement la seule arme qui lui restât, une résistance muette encore, mais menaçante.

Cependant le printemps approchait, et les opérations de guerre allaient être reprises. En supposant même que des lauriers cueillis sur les champs de bataille dussent dédommager la nation de toutes ses souffrances, la guerre ne présentait au gouvernement que les plus sombres perspectives. Robespierre, dont les soucis avaient rendu le regard plus pénétrant, comprenait que, si les généraux triomphaient dans la prochaine campagne, si les chefs de ces

colossales masses de troupes se présentaient au peuple entourés d'une auréole de gloire, il succomberait bientôt lui-même, étouffé sous le poids de la malédiction publique ; il était évident pour lui que l'épée du héros militaire renverserait promptement la tyrannie du tribun du peuple (1). Aussi une des premières mesures qui suivirent la malheureuse émeute des Hébertistes fut-elle d'enlever à l'armée de la Moselle, sur la motion de Saint-Just, le général Hoche, le plus capable, le plus hardi, mais aussi le plus soupçonné, de tous les généraux qui avaient commandé jusque-là, puis ensuite de le faire venir à Paris, où il fut retenu dans une sévère captivité et où Carnot ne retarda qu'avec beaucoup de peine sa comparution devant le tribunal révolutionnaire.

Telles étaient les craintes qui se présentaient pour le cas où les armées seraient victorieuses au dehors. Mais que ne devait-on pas redouter si elles étaient battues ou ne remportaient que des succès peu décisifs? Comme nous l'avons dit, la France avait mis sur pied des forces considérables ; mais le gouvernement, qui savait quels sacrifices ces armements avaient coûtés au pays et combien de forces et de ressources y avaient été inutilement dépensées, ne se dissimulait pas l'impossibilité de maintenir ce système de défense au delà d'une campagne. « Il faut, disait Carnot, que dans quelques mois nous ayons remporté de grands et incontestables avantages ; une victoire médiocre serait la ruine de la République (2). »

Cette situation mérite d'être étudiée avec soin ; nous allons donc lui consacrer toute notre attention, afin de pouvoir envisager sous leur vrai jour les catastrophes européennes de 1794.

(1) Billaud, Convention nationale, 20 avril. — Morris, dépêches à Jefferson, 13 mars, 10 avril. — Louis Blanc, VI, 223 : « Robespierre voyait venir Napoléon. »

(2) Carnot à Choudieu, 18 mars. Dépôt de la guerre, Paris.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE DEUXIÈME VOLUME

LIVRE V.

COMMENCEMENT DE LA GUERRE ANGLO-FRANÇAISE.

CHAPITRE PREMIER. — Résumé général de la situation.

CHAPITRE II. — Les partis en France.

CHAPITRE III. — Bruxelles, Francfort, Londres.

CHAPITRE IV. — Procès de Louis XVI.

CHAPITRE V. — Commencement de la guerre anglo-française.

LIVRE VI.

DEUXIÈME PARTAGE DE LA POLOGNE.

CHAPITRE PREMIER. — Ancienne politique de la Russie.

CHAPITRE II. — Partage de la Pologne. Préliminaires.

CHAPITRE III. — PARTAGE DE LA POLOGNE. LE TRAITÉ.

CHAPITRE IV. — PARTAGE DE LA POLOGNE. L'EXÉCUTION.

CHAPITRE V. — LA BELGIQUE EST REPRISE PAR LES AUTRICHIENS.

CHAPITRE VI. — CHANGEMENT DE MINISTÈRE EN AUTRICHE.

LIVRE VII.

SUSPENSION DE LA GUERRE DE LA COALITION.

CHAPITRE PREMIER. — Le premier comité de Salut public.

CHAPITRE II. — Guerre et Diplomatie en avril et en mai.

CHAPITRE III. — Chute de la Gironde.

CHAPITRE IV. — Fin du pouvoir de Danton.

CHAPITRE III. — Situation du pays.

CHAPITRE IV. — Luttes de partis entre les Jacobins.

FIN DE LA TABLE DU DEUXIÈME VOLUME.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, rue Mignon, 2.

FÉLIX ALCAN, Éditeur
LIBRAIRIES FÉLIX ALCAN ET GUILLAUMIN RÉUNIES

PHILOSOPHIE — HISTOIRE

CATALOGUE

DES

Livres de Fonds

On peut se procurer tous les ouvrages qui se trouvent dans ce Catalogue par l'intermédiaire des libraires de France et de l'Étranger.

On peut également les recevoir franco *par la poste, sans augmentation des prix désignés, en joignant à la demande des* TIMBRES-POSTE FRANÇAIS *ou un* MANDAT *sur Paris.*

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

DECEMBRE 1907

Les titres précédés d'un *astérisque* sont recommandés par le Ministère de l'Instruction publique pour les Bibliothèques des élèves et des professeurs et pour les distributions de prix des lycées et collèges.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

La *psychologie*, avec ses auxiliaires indispensables, l'*anatomie* et la *physiologie du système nerveux*, la *pathologie mentale*, la *psychologie des races inférieures et des animaux*, les *recherches expérimentales des laboratoires*; — la *logique*; — les *théories générales fondées sur les découvertes scientifiques*; — l'*esthétique*; — les *hypothèses métaphysiques*; — la *criminologie* et la *sociologie*; — l'*histoire des principales théories philosophiques*; tels sont les principaux sujets traités dans cette Bibliothèque. — Un catalogue spécial à cette collection, par ordre de matières, sera envoyé sur demande.

VOLUMES IN-16, BROCHÉS, A 2 FR. 50

Ouvrages parus en 1907 :

BOS (C.), docteur en philosophie. **Pessimisme, Féminisme, Moralisme.**
BOUGLÉ (C.), professeur à l'Université de Toulouse. **Qu'est-ce que la Sociologie?**
COIGNET (C.). **L'évolution du protestantisme français au XIXe siècle.**
CRESSON (A.), professeur au lycée de Lyon. **Les bases de la philosophie naturaliste.**
LACHELIER (J.), de l'Institut. **Etudes sur le syllogisme**, suivies de l'observation de Platner et d'une note sur le « Philèbe ».
LODGE (Sir Oliver). **La Vie et la Matière**, trad. de l'anglais par J. MAXWELL.
PROAL (Louis), conseiller à la Cour d'appel de Paris. **L'éducation et le suicide des enfants.** Etude psychologique et sociologique.
RAGEOT (G.). **Les savants et la philosophie.**
REY (A.), agrégé de philosophie, docteur ès lettres. **L'énergétique et le mécanisme** au point de vue des conditions de la connaissance.
RŒHRICH (E.). **L'attention spontanée et volontaire.** Son fonctionnement, ses lois, son emploi dans la vie pratique. (Récompensé par l'Institut.)
ROGUES DE FURSAC (J.). **Un mouvement mystique contemporain.** Le réveil religieux au Pays de Galles (1904-1905).
SCHOPENHAUER. **Philosophie et philosophes**, trad. Dietrich.
SOLLIER (Dr P.). **Essai critique et théorique sur l'association en psychologie.**

Précédemment publiés :

ALAUX (V.). **La philosophie de Victor Cousin.**
ALLIER (R.). ***La Philosophie d'Ernest Renan.** 2e édit. 1903.
ARRÉAT (L.). ***La Morale dans le drame, l'épopée et le roman.** 3e édition.
— ***Mémoire et imagination** (Peintres, Musiciens, Poètes, Orateurs). 2e édit.
— **Les Croyances de demain.** 1898.
— **Dix ans de philosophie.** 1900.
— **Le Sentiment religieux en France.** 1903.
— **Art et Psychologie individuelle.** 1906.
BALLET (G.). **Le Langage intérieur** et les diverses formes de l'aphasie. 2e édit.
BAYET (A.). **La morale scientifique.** 2e édit. 1906.
BEAUSSIRE, de l'Institut. ***Antécédents de l'hégél. dans la philos. française.**
BERGSON (H.), de l'Institut, professeur au Collège de France. ***Le Rire.** Essai sur la signification du comique. 5e édition. 1908.
BERTAULD. **De la Philosophie sociale.**
BINET (A.), directeur du lab. de psych. physiol. de la Sorbonne. **La Psychologie du raisonnement**, expériences par l'hypnotisme. 4e édit. 1907.
BLONDEL. **Les Approximations de la vérité.** 1900.
BOS (C.), docteur en philosophie. ***Psychologie de la croyance.** 2e édit. 1905.
BOUCHER (M.). **L'hyperespace, le temps, la matière et l'énergie.** 2e édit. 1905.
BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. **Les Sciences sociales en Allemagne.** 2e éd. 1902.
BOURDEAU (J.). **Les Maîtres de la pensée contemporaine.** 5e édit. 1906.
— **Socialistes et sociologues.** 2e éd. 1907.
BOUTROUX, de l'Institut. ***De la contingence des lois de la nature.** 6e éd. 1908.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

BRUNSCHVICG, professeur au lycée Henri IV, docteur ès lettres. ***Introduction à la vie de l'esprit.** 2ᵉ édit. 1906.
— ***L'Idéalisme contemporain.** 1905.
COSTE (Ad.). **Dieu et l'âme.** 2ᵉ édit. précédée d'une préface par R. Worms. 1903.
CRESSON (A.). docteur ès lettres. **La Morale de Kant.** 2ᵉ édit. (Cour. par l'Institut.)
— **Le Malaise de la pensée philosophique.** 1905.
DANVILLE (Gaston). **Psychologie de l'amonr.** 4ᵉ édit. 1907.
DAURIAC (L.). **La Psychologie dans l'Opéra français** (Auber, Rossini, Meyerbeer).
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. ***L'organisation de la conscience morale.** *Esquisse d'un art moral positif.* 1906.
DUGAS, docteur ès lettres. ***Le Psittacisme et la pensée symbolique.** 1896.
— **La Timidité.** 4ᵉ édit. augmentée 1907.
— **Psychologie du rire.** 1902.
— **L'absolu.** 1904.
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. ***Le Sourire,** avec 19 figures. 1906.
DUNAN, docteur ès lettres. **La théorie psychologique de l'Espace.**
DUPRAT (G.-L.), docteur ès lettres. **Les Causes sociales de la Folie.** 1900.
— **Le Mensonge.** *Etude psychologique.* 1903.
DURAND (de Gros). ***Questions de philosophie morale et sociale.** 1902.
DURKHEIM (Émile), professeur à la Sorbonne. ***Les règles de la méthode sociologique.** 4ᵉ édit. 1907.
D'EICHTHAL (Eug.) (de l'Institut). **Les Problèmes sociaux et le Socialisme.** 1899.
ENCAUSSE (Papus). **L'occultisme et le spiritualisme.** 2ᵉ édit. 1903.
ESPINAS (A.), de l'Institut. ***La Philosophie expérimentale en Italie.**
FAIVRE (E.). **De la Variabilité des espèces.**
FÉRÉ (Ch.). **Sensation et Mouvement.** Étude de psycho-mécanique, avec fig. 2ᵉ éd.
— **Dégénérescence et Criminalité,** avec figures. 4ᵉ édit. 1907.
FERRI (E.). ***Les Criminels dans l'Art et la Littérature.** 3ᵉ édit. 1908.
FIERENS-GEVAERT. **Essai sur l'Art contemporain.** 2ᵉ éd. 1903. (Cour. par l'Ac. fr.).
— **La Tristesse contemporaine,** essai sur les grands courants moraux et intellectuels du XIXᵉ siècle. 4ᵉ édit. 1904. (Couronné par l'Institut.)
— ***Psychologie d'une ville.** *Essai sur Bruges.* 2ᵉ édit. 1902.
— **Nouveaux essais sur l'Art contemporain.** 1903.
FLEURY (Maurice de). **L'Ame du criminel.** 2ᵉ édit. 1907.
FONSEGRIVE, professeur au lycée Buffon. **La Causalité efficiente.** 1893.
FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **La propriété sociale et la démocratie.**
FOURNIÈRE (E.). **Essai sur l'individualisme.** 1901.
FRANCK (Ad.), de l'Institut. ***Philosophie du droit pénal.** 5ᵉ édit.
GAUCKLER. **Le Beau et son histoire.**
GELEY (Dʳ G.). **L'être subconscient.** 2ᵉ édit. 1905.
GOBLOT (E.), professeur à l'Université de Lyon. **Justice et liberté.** 2ᵉ éd. 1907.
GODFERNAUX (G.), docteur ès lettres. **Le Sentiment et la Pensée,** 2ᵉ éd. 1906.
GRASSET (J.), professeur à la Faculté de médecine de Montpellier. **Les limites de la biologie.** 5ᵉ édit. 1907. Préface de Paul BOURGET.
GREEF (de). **Les Lois sociologiques.** 3ᵉ édit.
GUYAU. ***La Genèse de l'idée de temps.** 2ᵉ édit.
HARTMANN (E. de). **La Religion de l'avenir.** 5ᵉ édit.
— **Le Darwinisme,** ce qu'il y a de vrai et de faux dans cette doctrine. 6ᵉ édit.
HERBERT SPENCER. ***Classification des sciences.** 6ᵉ édit.
— **L'Individu contre l'État.** 5ᵉ édit.
HERCKENRATH. (C.-R.-C.) **Problèmes d'Esthétique et de Morale.** 1897.
JAELL (Mᵐᵉ). **L'intelligence et le rythme dans les mouvements artistiques.**
JAMES (W.). **La théorie de l'émotion,** préf. de G. DUMAS. 2ᵉ édition. 1906.
JANET (Paul), de l'Institut. ***La Philosophie de Lamennais.**
JANKELEWITCH (Dʳ). ***Nature et Société.** *Essai d'une application du point de vue finaliste aux phénomènes sociaux.* 1906.
LACHELIER (J.), de l'Institut. **Du fondement de l'induction,** suivi de **psychologie et métaphysique.** 5ᵉ édit. 1907.
LAISANT (C.). **L'Éducation fondée sur la science.** Préface de A. NAQUET. 2ᵉ éd. 1905.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16, à 2 fr. 50 le vol.

LAMPÉRIÈRE (Mme A.). * **Rôle social de la femme**, son éducation. 1898.
LANDRY (A.), agrégé de philos., docteur ès lettres. **La responsabilité pénale.** 1902.
LANGE, professeur à l'Université de Copenhague. * **Les Émotions**, étude psycho-physiologique, traduit par G. Dumas. 2e édit. 1902.
LAPIE, professeur à l'Université de Bordeaux. **La Justice par l'État.** 1899.
LAUGEL (Auguste). **L'Optique et les Arts.**
LE BON (Dr Gustave). * **Lois psychologiques de l'évolution des peuples.** 7e édit.
— * **Psychologie des foules.** 13e édit.
LÉCHALAS. * **Etude sur l'espace et le temps.** 1895.
LE DANTEC, chargé du cours d'Embryologie générale à la Sorbonne. **Le Déterminisme biologique et la Personnalité consciente.** 3e édit. 1908.
— * **L'Individualité et l'Erreur individualiste.** 2e édit. 1905.
— * **Lamarckiens et Darwiniens.** 3e édit. 1908.
LEFÈVRE (G.), prof. à l'Univ. de Lille. **Obligation morale et idéalisme.** 1895
LIARD, de l'Inst., vice-rect. de l'Acad. de Paris. * **Les Logiciens anglais contemp.** 5e éd.
— **Des définitions géométriques et des définitions empiriques.** 3e édit.
LICHTENBERGER (Henri), maître de conférences à la Sorbonne. * **La philosophie de Nietzsche.** 9e édit. 1906.
— * **Friedrich Nietzsche. Aphorismes et fragments choisis.** 3e édit. 1908.
LOMBROSO. **L'Anthropologie criminelle** et ses récents progrès. 4e édit. 1901.
LUBBOCK (Sir John). * **Le Bonheur de vivre.** 2 volumes. 10e édit. 1907.
— * **L'Emploi de la vie.** 7e éd. 1908
LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **La Philosophie de Hobbes.**
MARGUERY (E.). **L'Œuvre d'art et l'évolution.** 2e édit. 1905.
MAUXION, professeur à l'Université de Poitiers. * **L'éducation par l'instruction** *et les Théories pédagogiques de Herbart.* 1900.
— * **Essai sur les éléments et l'évolution de la moralité.** 1904.
MILHAUD (G.), professeur à l'Université de Montpellier. * **Le Rationnel.** 1898.
— * **Essai sur les conditions et les limites de la Certitude logique.** 2e édit. 1898.
MOSSO. * **La Peur.** Étude psycho-physiologique (avec figures). 3e édit.
— * **La Fatigue intellectuelle et physique**, trad. Langlois. 5e édit.
MURISIER (E.), professeur à la Faculté des lettres de Neuchâtel (Suisse). * **Les Maladies du sentiment religieux.** 2e édit. 1903.
NAVILLE (E.), prof. à la Faculté des lettres et sciences sociales de l'Université de Genève. **Nouvelle classification des sciences.** 2e édit. 1901.
NORDAU (Max). * **Paradoxes psychologiques**, trad. Dietrich. 6e édit. 1907.
— **Paradoxes sociologiques**, trad. Dietrich. 5e édit. 1907.
— * **Psycho-physiologie du Génie et du Talent**, trad. Dietrich. 4e édit. 1906.
NOVICOW (J.). **L'Avenir de la Race blanche.** 2e édit. 1903.
OSSIP-LOURIÉ, lauréat de l'Institut. **Pensées de Tolstoï.** 2e édit. 1902.
— * **Nouvelles Pensées de Tolstoï.** 1903.
— * **La Philosophie de Tolstoï.** 2e édit. 1903.
— * **La Philosophie sociale dans le théâtre d'Ibsen.** 1900.
— **Le Bonheur et l'Intelligence.** 1904.
PALANTE (G.), agrégé de l'Université. **Précis de sociologie.** 2e édit. 1903.
PAULHAN (Fr.). **Les Phénomènes affectifs et les lois de leur apparition** 2e éd. 1901.
— * **Joseph de Maistre et sa philosophie.** 1893.
— * **Psychologie de l'invention.** 1900.
— * **Analystes et esprits synthétiques.** 1903.
— * **La fonction de la mémoire et le souvenir affectif.** 1904.
PHILIPPE (J.). * **L'Image mentale**, avec fig. 1903.
PHILIPPE (J.) et PAUL-BONCOUR (J.). **Les anomalies mentales chez les écoliers.** (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 2e éd. 1907.
PILLON (F.). * **La Philosophie de Ch. Secrétan.** 1898.
PIOGER (Dr Julien). **Le Monde physique**, essai de conception expérimentale. 1893.
QUEYRAT, prof. de l'Univ. * **L'Imagination et ses variétés chez l'enfant.** 2e édit.
— * **L'Abstraction**, son rôle dans l'éducation intellectuelle. 2e édit. revue. 1907.
— * **Les Caractères et l'éducation morale.** 2e éd. 1901.
— * **La logique chez l'enfant et sa culture.** 3e édit. revue. 1907.
— * **Les jeux des enfants.** 1905.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-16 à 2 fr. 50 le vol.

REGNAUD (P.), professeur à l'Université de Lyon. **Logique évolutionniste.** *L'Entendement dans ses rapports avec le langage.* 1897.
— **Comment naissent les mythes.** 1897.
RENARD (Georges), professeur au Collège de France. **Le régime socialiste,** *son organisation politique et économique.* 6e édit. 1907.
RÉVILLE (A.), professeur au Collège de France. **Histoire du dogme de la Divinité de Jésus-Christ.** 4e édit. 1907.
RIBOT (Th.), de l'Institut, professeur honoraire au Collège de France, directeur de la *Revue philosophique*. **La Philosophie de Schopenhauer.** 10e édition.
— * **Les Maladies de la mémoire.** 20e édit.
— * **Les Maladies de la volonté.** 24e édit.
— * **Les Maladies de la personnalité.** 13e édit.
— * **La Psychologie de l'attention.** 10e édit.
RICHARD (G.), prof. à l'Univ. de Bordeaux. * **Socialisme et Science sociale.** 2e édit.
RICHET (Ch.), prof. à l'Univ. de Paris. **Essai de psychologie générale.** 7e édit. 1907.
ROBERTY (E. de). **L'Inconnaissable, sa métaphysique, sa psychologie.**
— **L'Agnosticisme.** Essai sur quelques théories pessim. de la connaissance. 2 édit.
— **La Recherche de l'Unité.** 1893.
— * **Le Bien et le Mal.** 1896.
— **Le Psychisme social.** 1897.
— **Les Fondements de l'Ethique.** 1898.
— **Constitution de l'Éthique.** 1901.
— **Frédéric Nietzsche.** 3e édit. 1903.
ROISEL. **De la Substance.**
— **L'Idée spiritualiste.** 2e éd. 1901.
ROUSSEL-DESPIERRES. **L'Idéal esthétique.** *Philosophie de la beauté.* 1904.
SCHOPENHAUER. * **Le Fondement de la morale,** trad. par M. A. Burdeau. 7e édit.
— * **Le Libre arbitre,** trad. par M. Salomon Reinach, de l'Institut. 10e éd.
— **Pensées et Fragments,** avec intr. par M. J. Bourdeau. 21e édit.
— * **Écrivains et style.** Traduct. Dietrich. 1905.
— * **Sur la Religion.** Traduct. Dietrich. 1906.
SOLLIER (Dr P.). **Les Phénomènes d'autoscopie,** avec fig. 1903.
SOURIAU (P.), prof. à l'Université de Nancy. **La Rêverie esthétique.** *Essai sur la psychologie du poète.* 1906.
STUART MILL. * **Auguste Comte et la Philosophie positive.** 8e édit. 1907.
— * **L'Utilitarisme.** 5e édit. revue. 1908.
— **Correspondance inédite avec Gust. d'Eichthal (1828-1842)—(1864-1871).** 1898. Avant-propos et trad. par Eug. d'Eichthal.
— **La Liberté,** avant-propos, introduction et traduc. par DUPONT-WHITE. 3e édit.
SULLY PRUDHOMME, de l'Académie française. * **Psychologie du libre arbitre** suivi de *Définitions fondamentales des idées les plus générales et des idées les plus abstraites.* 1907.
— et Ch. RICHET. **Le problème des causes finales.** 4e édit. 1907.
SWIFT. **L'Éternel conflit.** 1901.
TANON (L.). * **L'Évolution du droit et la Conscience sociale.** 2e édit. 1905.
TARDE, de l'Institut. **La Criminalité comparée.** 6e édit. 1907.
— * **Les Transformations du Droit.** 5e édit. 1906.
— * **Les Lois sociales.** 5e édit. 1907.
THAMIN (R.), recteur de l'Acad. de Bordeaux. * **Éducation et Positivisme** 2e édit.
THOMAS (P. Félix). * **La suggestion, son rôle dans l'éducation.** 4e édit. 1907.
— * **Morale et éducation,** 2e édit. 1905.
TISSIÉ. * **Les Rêves,** avec préface du professeur Azam. 2e éd. 1898.
WUNDT. **Hypnotisme et Suggestion.** Étude critique, traduit par M. Keller 3e édit. 1905.
ZELLER. **Christian Baur et l'École de Tubingue,** traduit par M. Ritter.
ZIEGLER. **La Question sociale est une Question morale,** trad. Palante. 3e édit.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE

VOLUMES IN-8, BROCHÉS

à 3 fr. 75, 5 fr., 7 fr. 50, 10 fr., 12 fr. 50 et 15 fr.

Ouvrages parus en 1907.

BARDOUX (J.). **Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises politiques. Protectionnisme et Radicalisme.* 5 fr.

BAZAILLAS (A.), professeur au lycée Condorcet. **Musique et inconscience.** *Introduction à la psychologie de l'inconscient.* 5 fr.

BELOT (G.), agrégé de philosophie. **Etudes de morale positive.** (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr. 50

BERGSON (H.), de l'Institut. **L'Evolution créatrice.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50

DURKHEIM, professeur à la Sorbonne. **Année sociologique.** 10ᵉ Année (1905-1906). — P. HUVELIN : Magie et droit industriel. — R. HERTZ : Contribution à une étude sur la représentation collective de la mort. — C. BOUGLÉ : Note sur le droit et la caste en Inde. — *Analyses.* 12 fr. 50

EVELLIN (F.), inspecteur général honoraire de l'instruction publique. **La Raison pure et les antinomies.** Essai critique sur la philosophie kantienne. (*Couronné par l'Institut.*) 5 fr.

FOUILLÉE (A.), de l'Institut. **Morale des idées-forces.** 7 fr. 50

HAMELIN (O.), chargé de cours à la Sorbonne. **Essai sur les éléments principaux de la Représentation.** 7 fr. 50

HÖFFDING, prof. à l'Université de Copenhague. **Philosophes contemporains.** traduction Tremesaygues. 3 fr. 75

KEIM (A.), docteur ès lettres. **Helvétius,** *sa vie, son œuvre.* 10 fr.

LYON (G.), recteur à Lille. **Enseignement et religion.** Etudes philosophiques. 3 fr. 75

RENOUVIER (Ch.), de l'Institut. **Science de la morale.** Nouvelle édition. 2 vol. 15 fr.

REY (A.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. **La Théorie de la physique chez les physiciens contemporains.** 7 fr. 50

ROUSSEL-DESPIERRES (Fr.). **Hors du scepticisme. Liberté et beauté.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

WAYNBAUM (Dʳ I.). **La physionomie humaine.** 5 fr.

Précédemment publiés :

ADAM (Ch.), recteur de l'Académie de Nancy. * **La Philosophie en France** (première moitié du XIXᵉ siècle). 7 fr. 50

ALENGRY (Franck), docteur ès lettres, inspecteur d'académie. ***Essai historique et critique sur la Sociologie chez Aug. Comte.** 1900. 10 fr.

ARNOLD (Matthew). **La Crise religieuse.** 7 fr. 50

ARRÉAT. ***Psychologie du peintre.** 5 fr.

AUBRY (Dʳ P.). **La Contagion du meurtre.** 1896. 3ᵉ édit. 5 fr.

BAIN (Alex.). **La Logique inductive et déductive.** Trad. Compayré. 2 vol. 3ᵉ éd. 20 fr.

— * **Les Sens et l'Intelligence.** Trad. Cazelles. 3ᵉ édit. 10 fr.

BALDWIN (Mark), professeur à l'Université de Princeton (États-Unis). **Le Développement mental chez l'enfant et dans la race.** Trad. Nourry. 1897. 7 fr. 50

BARDOUX (J.). ***Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine.** *Les crises belliqueuses.* (*Couronné par l'Académie française*). 1906. 7 fr. 50

BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE, de l'Institut. **La Philosophie dans ses rapports avec les sciences et la religion.** 5 fr.

BARZELOTTI, prof. à l'Univ. de Rome. ***La Philosophie de H. Taine.** 1900. 7 fr. 50

BAZAILLAS (A.), docteur ès lettres, professeur au lycée Condorcet. ***La Vie personnelle,** *Étude sur quelques illusions de la perception extérieure.* 1905. 5 fr.

BERGSON (H.), de l'Institut. * **Matière et mémoire.** 5ᵉ édit. 1908. 5 fr.

- **Essai sur les données immédiates de la conscience.** 6ᵉ édit. 1908. 3 fr. 75

BERTRAND, prof. à l'Université de Lyon. * **L'Enseignement intégral.** 1898. 5 fr.

Les Études dans la démocratie. 1900. 5 fr.

BINET (A.). ***Les révélations de l'écriture,** avec 67 grav. 5 fr.

BOIRAC (Émile), recteur de l'Académie de Dijon. * **L'Idée du Phénomène.** 5 fr.

BOUGLÉ, prof. à l'Univ. de Toulouse. ***Les Idées égalitaires.** 2ᵉ édit. 1908. 3 fr. 75

BOURDEAU (L.). **Le Problème de la mort.** 4ᵉ édition. 1904. 5 fr.

— **Le Problème de la vie.** 1901. 7 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

BOURDON, professeur à l'Université de Rennes. * **L'Expression des émotions et des tendances dans le langage.** 7 fr. 50
BOUTROUX (E.), de l'Inst. **Etudes d'histoire de la philosophie.** 2ᵉ éd. 1901. 7 fr. 50
BRAUNSCHVIG (M.), docteur ès lettres, prof. au lycée de Toulouse. **Le sentiment du beau et le sentiment poétique.** *Essai sur l'esthétique du vers.* 1904. 3 fr. 75
BRAY (L.). **Du beau.** 1902. 5 fr.
BROCHARD (V.), de l'Institut. **De l'Erreur.** 2ᵉ édit. 1897. 5 fr.
BRUNSCHVICG (E.), prof. au lycée Henri IV, doct. ès lett. **La Modalité du jugement.** 5 fr.
— * **Spinoza.** 2ᵉ édit. 1906. 3 fr. 75
CARRAU (Ludovic), prof. à la Sorbonne. **Philosophie religieuse en Angleterre.** 5 fr.
CHABOT (Ch.), prof. à l'Univ. de Lyon. * **Nature et Moralité.** 1897. 5 fr.
CLAY (R.). * **L'Alternative,** *Contribution à la Psychologie.* 2ᵉ édit. 10 fr.
COLLINS (Howard). * **La Philosophie de Herbert Spencer,** avec préface de Herbert Spencer, traduit par H. de Varigny. 4ᵉ édit. 1904. 10 fr.
COMTE (Aug.). **La Sociologie,** résumé par E. RIGOLAGE. 1897. 7 fr. 50
COSENTINI (F.). **La Sociologie génétique.** *Pensée et vie sociale préhist.* 1905. 3 fr. 75
COSTE. **Les Principes d'une sociologie objective.** 3 fr. 75
— **L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise.** 1900. 10 fr.
COUTURAT (L.). **Les principes des mathématiques.** 1906. 5 fr.
CRÉPIEUX-JAMIN. **L'Ecriture et le Caractère.** 4ᵉ édit. 1897. 7 fr. 50
CRESSON, doct. ès lettres. **La Morale de la raison théorique.** 1903. 5 fr.
DAURIAC (L.). * **Essai sur l'esprit musical.** 1904. 5 fr.
DE LA GRASSERIE (R.), lauréat de l'Institut. **Psychologie des religions.** 1899. 5 fr.
DELBOS (V.), maître de conf. à la Sorbonne. * **La philosophie pratique de Kant.** 1905. (Ouvrage couronné par l'Académie française.) 12 fr. 50
DELVAILLE (J.), agr. de philosophie. **La vie sociale et l'éducation.** 1907. 3 fr. 75
DELVOLVE (J.), docteur ès lettres, agrégé de philosophie. * **Religion, critique et philosophie positive chez Pierre Bayle.** 1906. 7 fr. 50
DRAGHICESCO (D.), chargé de cours à l'Université de Bucarest. **L'Individu dans le déterminisme social.** 1904. 7 fr. 50
— **Le problème de la conscience.** 1907. 3 fr. 75
DUMAS (G.), chargé de cours à la Sorbonne. * **La Tristesse et la Joie.** 1900. 7 fr. 50
— **Psychologie de deux messies.** *Saint-Simon et Auguste Comte.* 1905. 5 fr.
DUPRAT (G. L.), docteur ès lettres. **L'Instabilité mentale.** 1899. 5 fr.
DUPROIX (P.), prof. à la Fac. des lettres de l'Univ. de Genève. * **Kant et Fichte et le problème de l'éducation.** 2ᵉ édit. 1897. (Ouv. cour. par l'Acad. franç.) 5 fr.
DURAND (DE GROS). **Aperçus de taxinomie générale.** 1898. 5 fr.
— **Nouvelles recherches sur l'esthétique et la morale.** 1899. 5 fr.
— **Variétés philosophiques.** 2ᵉ édit. revue et augmentée. 1900. 5 fr.
DURKHEIM, prof. à la Sorbonne. * **De la division du travail social.** 2ᵉ édit. 1901. 7 fr. 50
— **Le Suicide,** *étude sociologique.* 1897. 7 fr. 50
— * **L'année sociologique** : 10 années parues.

1ʳᵉ Année (1896-1897). — DURKHEIM : La prohibition de l'inceste et ses origines. — G. SIMMEL : Comment les formes sociales se maintiennent. — *Analyses des travaux de sociologie publiés du 1ᵉʳ Juillet 1896 au 30 Juin 1897.* 10 fr.

2ᵉ Année (1897-1898). — DURKHEIM : De la définition des phénomènes religieux. — HUBERT et MAUSS : La nature et la fonction du sacrifice. — *Analyses.* 10 fr.

3ᵉ Année (1898-1899). — RATZEL : Le sol, la société, l'État. — RICHARD : Les crises sociales et la criminalité. — STEINMETZ : Classif. des types sociaux. — *Analyses.* 10 fr.

4ᵉ Année (1899-1900). — BOUGLÉ : Remarques sur le régime des castes. — DURKHEIM : Deux lois de l'évolution pénale. — CHARMONT : Notes sur les causes d'extinction de la propriété corporative. *Analyses.* 10 fr.

5ᵉ Année (1900-1901). — F. SIMIAND : Remarques sur les variations du prix du charbon au XIXᵉ siècle. — DURKHEIM : Sur le Totémisme. — *Analyses.* 10 fr.

6ᵉ Année (1901-1902). — DURKHEIM et MAUSS : De quelques formes primitives de classification. Contribution à l'étude des représentations collectives. — BOUGLÉ : Les théories récentes sur la division du travail. — *Analyses.* 12 fr. 50

7ᵉ Année (1902-1903). — HUBERT et MAUSS Théorie générale de la magie. — *Anal.* 12 fr. 50

8ᵉ Année (1903-1904). — H. BOURGIN : La boucherie à Paris au XIXᵉ siècle. — E. DURKHEIM : L'organisation matrimoniale australienne. — *Analyses.* 12 fr. 50

9ᵉ Année (1904-1905). — A. MEILLET : Comment les noms changent de sens. — MAUSS et BEUCHAT : Les variations saisonnières des sociétés eskimos. — *Anal.* 12 fr. 50

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

EGGER (V.), prof. à la Fac. des lettres de Paris. **La parole intérieure.** 2ᵉ éd. 1904. 5 fr.
ESPINAS (A.), de l'Institut, professeur à la Sorbonne. ***La Philosophie sociale du XVIIIᵉ siècle et la Révolution française.** 1898. 7 fr. 50
FERRERO (G.). **Les Lois psychologiques du symbolisme.** 1895. 5 fr.
FERRI (Enrico). **La Sociologie criminelle.** Traduction L. TERRIER. 1905. 10 fr.
FERRI (Louis). **La Psychologie de l'association**, depuis Hobbes. 7 fr. 50
FINOT (J.). **Le préjugé des races.** 3ᵉ édit. 1908. (Récomp. par l'Institut). 7 fr. 50
— **La philosophie de la longévité.** 12ᵉ édit. refondue. 1908. 5 fr.
FONSEGRIVE, prof. au lycée Buffon. ***Essai sur le libre arbitre.** 2ᵉ édit. 1895. 10 fr.
FOUCAULT, maître de conf. à l'Univ. de Montpellier. **La psychophysique.** 1903. 7 fr. 50
— **Le Rêve.** 1906. 5 fr.
FOUILLÉE (Alf.), de l'Institut. ***La Liberté et le Déterminisme.** 4ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Critique des systèmes de morale contemporains.** 5ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La Morale, l'Art, la Religion**, d'après GUYAU. 6ᵉ édit. augm. 3 fr. 75
— **L'Avenir de la Métaphysique fondée sur l'expérience.** 2ᵉ édit. 5 fr.
— ***L'Évolutionnisme des idées-forces.** 4ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La Psychologie des idées-forces.** 2 vol. 2ᵉ édit. 15 fr.
— ***Tempérament et caractère.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement positiviste et la conception sociol. du monde.** 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Le Mouvement idéaliste et la réaction contre la science posit.** 2ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***Psychologie du peuple français.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***La France au point de vue moral.** 3ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***Esquisse psychologique des peuples européens.** 3ᵉ édit. 1903. 10 fr.
— ***Nietzsche et l'immoralisme.** 2ᵉ édit. 1903. 5 fr.
— ***Le moralisme de Kant et l'amoralisme contemporain.** 2ᵉ édit. 1905. 7 fr. 50
— ***Les éléments sociologiques de la morale.** 1905. 7 fr. 50
FOURNIÈRE (E.). ***Les théories socialistes au XIXᵉ siècle** 1904. 7 fr. 50
FULLIQUET. **Essai sur l'Obligation morale.** 1898. 7 fr. 50
GAROFALO, prof. à l'Université de Naples. **La Criminologie.** 5ᵉ édit. refondue. 7 fr. 50
— **La Superstition socialiste.** 1895. 5 fr.
GÉRARD-VARET, prof. à l'Univ. de Dijon. **L'Ignorance et l'Irréflexion.** 1899. 5 fr.
GLEY (Dʳ E.), professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. **Études de psychologie physiologique et pathologique**, avec fig. 1903. 5 fr.
GOBLOT (E.), Prof. à l'Université de Lyon. ***Classification des sciences.** 1898. 5 fr.
GORY (G.). **L'Immanence de la raison dans la connaissance sensible.** 5 fr.
GRASSET (J.), professeur à l'Université de Montpellier. **Demifous et demiresponsables.** 2ᵉ édit. 1908. 5 fr.
GREEF (de), prof. à l'Univ. nouvelle de Bruxelles. **Le Transformisme social.** 7 fr. 50
— **La Sociologie économique.** 1904. 3 fr. 75
GROOS (K.), prof. à l'Université de Bâle. ***Les jeux des animaux.** 1902. 7 fr. 50
GURNEY, MYERS et PODMORE. **Les Hallucinations télépathiques,** 4ᵉ édit. 7 fr. 50
GUYAU (M.). ***La Morale anglaise contemporaine.** 5ᵉ édit. 7 fr. 50
— **Les Problèmes de l'esthétique contemporaine.** 6ᵉ édit. 5 fr.
— **Esquisse d'une morale sans obligation ni sanction.** 8ᵉ édit. 5 fr.
— **L'Irréligion de l'avenir**, étude de sociologie. 11ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***L'Art au point de vue sociologique.** 7ᵉ édit. 7 fr. 50
— ***Éducation et Hérédité**, étude sociologique. 9ᵉ édit. 5 fr.
HALÉVY (Élie), dʳ ès lettres. ***Formation du radicalisme philosoph.**, 3 v., chacun 7 fr. 50
HANNEQUIN, prof. à l'Univ. de Lyon. **L'hypothèse des atomes.** 2ᵉ édit. 1899. 7 fr. 50
HARTENBERG (Dʳ Paul). **Les Timides et la Timidité.** 2ᵉ édit. 1904. 5 fr.
HÉBERT (Marcel), prof. à l'Université nouvelle de Bruxelles. **L'Évolution de la foi catholique.** 1905. 5 fr.
— ***Le divin.** *Expériences et hypothèses. Etudes psychologiques.* 1907. 5 fr.
HÉMON (C.), agrégé de philosophie. **La philosophie de M. Sully Prudhomme.** Préface de M. SULLY PRUDHOMME. 1907. 7 fr. 50
HERBERT SPENCER. ***Les premiers Principes.** Traduc. Cazelles. 9ᵉ édit. 10 fr.
— ***Principes de biologie.** Traduct. Cazelles. 4ᵉ édit. 2 vol. 20 fr.
— ***Principes de psychologie.** Trad. par MM. Ribot et Espinas. 2 vol. 20 fr.
— ***Principes de sociologie.** 5 vol. : Tome I. *Données de la sociologie.* 10 fr. — Tome II. *Inductions de la sociologie. Relations domestiques.* 7 fr. 50. — Tome III. *Institutions cérémonielles et politiques.* 15 fr. — Tome IV. *Institutions ecclésiastiques.* 3 fr. 75. — Tome V. *Institutions professionnelles.* 7 fr. 50.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

— HERBERT SPENCER. ***Essais sur le progrès.** Trad. A. Burdeau. 5e éd. 7 fr. 50
— **Essais de politique.** Trad. A. Burdeau. 4e édit. 7 fr. 50
— **Essais scientifiques.** Trad. A. Burdeau. 3e édit. 7 fr. 50
— * **De l'Education physique, intellectuelle et morale.** 13e édit. 5 fr.
— **Justice.** Traduc. Castelot. 7 fr. 50
— **Le rôle moral de la bienfaisance.** Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— **La Morale des différents peuples.** Trad. Castelot et Martin St-Léon. 7 fr. 50
— **Problèmes de morale et de sociologie.** Trad. H. de Varigny. 7 fr. 50
— * **Une Autobiographie.** Trad. et adaptation par H. de Varigny. 10 fr.
HIRTH (G.). ***Physiologie de l'Art.** Trad. et introd. de L. Arréat. 5 fr.
HÖFFDING, prof. à l'Univ. de Copenhague. **Esquisse d'une psychologie fondée sur l'expérience.** Trad. L. POITEVIN. Préf. de Pierre JANET. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— ***Histoire de la Philosophie moderne.** Traduit de l'allemand par M. BORDIER, préf. de M. V. DELBOS. 1906. 2 vol. Chacun 10 fr.
ISAMBERT (G.), dr ès lettres. **Les idées socialistes en France (1815-1848).** 1905. 7 fr. 50
IZOULET, prof. au Collège de France. **La Cité moderne.** Nouvelle édit. 1 vol. 10 fr
JACOBY (Dr P.). **Études sur la sélection chez l'homme.** 2e édition. 1904. 10 fr.
JANET (Paul), de l'Institut. * **Œuvres philosoph. de Leibniz.** 2e édit. 2 vol. 20 fr.
JANET (Pierre), prof. au Collège de France. ***L'Automatisme psychologique.** 5e éd. 7 fr. 50
JAURÈS (J.), docteur ès lettres. **De la réalité du monde sensible.** 2e éd. 1902. 7 fr. 50
KARPPE (S.), doct. ès lettres. **Essais de critique d'histoire et de philosophie** 3 fr. 75
LACOMBE (P.). **Psychologie des individus et des sociétés chez Taine.** 1906. 7 fr. 50
LALANDE (A.), maître de conférences à la Sorbonne, ***La Dissolution opposée à l'évolution,** dans les sciences physiques et morales. 1899. 7 fr. 50
LANDRY (A.), docteur ès lettres. * **Principes de morale rationnelle.** 1906. 5 fr.
LANESSAN (J.-L. de). ***La Morale des religions.** 1905. 10 fr.
LANG (A.). ***Mythes, Cultes et Religions** Introduc. de Léon Marillier. 1896. 10 fr.
LAPIE (P.), professeur à l'Univ. de Bordeaux. **Logique de la volonté** 1902. 7 fr 50
LAUVRIÈRE, docteur ès lettres, prof. au lycée Charlemagne. **Edgar Poë.** *Sa vie et son œuvre. Essai de psychologie pathologique.* 1904. 10 fr.
LAVELEYE (de). ***De la Propriété et de ses formes primitives.** 5e édit. 10 fr.
— ***Le Gouvernement dans la démocratie.** 2 vol. 3e édit. 1896. 15 fr.
LE BON (Dr Gustave). ***Psychologie du socialisme.** 5e éd. refondue. 1907. 7 fr. 50
LECHALAS (G.).***Études esthétiques.** 1902. 5 fr.
LECHARTIER (G.). **David Hume, moraliste et sociologue.** 1900. 5 fr.
LECLÈRE (A.), pr. à l'Univ. de Fribourg. **Essai critique sur le droit d'affirmer.** 5 fr.
LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. ***L'unité dans l'être vivant.** 1902. 7 fr. 50
— **Les Limites du connaissable,** *la vie et les phénom. naturels.* 2e éd. 1904. 3 fr. 75
LÉON (Xavier). ***La philosophie de Fichte,** *ses rapports avec la conscience contemporaine,* Préface de E. BOUTROUX, de l'Institut. 1902. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.
LEROY (E. Bernard). **Le Langage.** *Sa fonction normale et pathol.* 1905. 5 fr.
LÉVY (A.), chargé de cours à l'Un. de Nancy. **La philosophie de Feuerbach.** 1904 10 fr.
LÉVY-BRUHL (L.), prof. adjoint à la Sorbonne. ***La Philosophie de Jacobi** 1894. 5 fr.
— ***Lettres inédites de J.-S. Mill à Auguste Comte,** *publiées avec les réponses de Comte et une introduction.* 1899. 10 fr.
— ***La Philosophie d'Auguste Comte.** 2e édit. 1905. 7 fr. 50
— ***La Morale et la Science des mœurs.** 3e édit. 1907. 5 fr.
LIARD, de l'Institut, vice-recteur de l'Acad. de Paris. ***Descartes,** 2e éd. 1903. 5 fr.
— * **La Science positive et la Métaphysique,** 5e édit. 7 fr. 50
LICHTENBERGER (H.), maître de conférences à la Sorbonne. ***Richard Wagner, poète et penseur.** 4e édit. revue. 1907. (Couronné par l'Académie franç.) 10 fr.
— **Henri Heine penseur.** 1905. 3 fr. 75
LOMBROSO. * **L'Homme criminel.** 3e éd., 2 vol. et atlas. 1895. 36 fr.
— **Le Crime.** *Causes et remèdes.* 2e édit. 10 fr.
LOMBROSO et FERRERO. **La femme criminelle et la prostituée.** 15 fr.
LOMBROSO et LASCHI. **Le Crime politique et les Révolutions** 2 vol. 15 fr.
LUBAC, agrégé de philosophie. * **Esquisse d'un système de psychologie rationnelle.** Préface de H. BERGSON. 1904. 3 fr. 75
LUQUET (G.-H.), agrégé de philosoph. * **Idées générales de psychologie.** 1906. 5 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

LYON (Georges), recteur de l'Académie de Lille. * **L'Idéalisme en Angleterre au XVIIIe siècle.** 7 fr. 50
MALAPERT (P.), docteur ès lettres, prof. au lycée Louis-le-Grand. * **Les Éléments du caractère et leurs lois de combinaison.** 2e édit. 1906. 5 fr.
MARION (H.), prof. à la Sorbonne. * **De la Solidarité morale.** 6e **édit. 1907** 5 fr.
MARTIN (Fr.). * **La Perception extérieure et la Science positive.** 1894. 5 fr.
MAXWELL (J.). **Les Phénomènes psychiques.** Préf. de Ch. RICHET. 3e édit. 1906. 5 fr.
MULLER (MAX), prof. à l'Univ. d'Oxford. * **Nouvelles études de mythologie.** 1898. 12 f. 50
MYERS. **La personnalité humaine.** *Sa survivance après la mort, ses manifestations supra-normales.* Traduit par le docteur JANKÉLÉVITCH. 1905. 7 fr 50
NAVILLE (E.), correspondant de l'Institut. **La Physique moderne.** 2e édit. 5 fr.
— * **La Logique de l'hypothèse.** 2e édit. 5 fr.
— * **La Définition de la philosophie.** 1894. 5 fr.
— **Le libre Arbitre.** 2e édit. 1898. 5 fr.
— **Les Philosophies négatives.** 1899. 5 fr.
NAYRAC (J.-P.). **Physiologie et Psychologie de l'attention.** Préface de M. Th. RIBOT. (Récompensé par l'Institut.) 1906. 3 fr. 75
NORDAU (Max). * **Dégénérescence.** 7e éd. 1907. 2 vol. Tome I. 7 fr. 50. Tome II. 10 fr.
— **Les Mensonges conventionnels de notre civilisation.** 7e édit. 1904. 5 fr.
— * **Vus du dehors.** *Essais de critique sur quelques auteurs français contemp.* 1903. 5 fr.
NOVICOW. **Les Luttes entre Sociétés humaines.** 3e édit. 10 fr.
— * **Les Gaspillages des sociétés modernes.** 2e édit. 1899. 5 fr.
— * **La Justice et l'expansion de la vie.** *Essai sur le bonheur des sociétés.* 1905. 7 fr. 50
OLDENBERG, professeur à l'Université de Kiel. * **Le Bouddha,** *sa Vie, sa Doctrine, sa Communauté,* trad. par P. FOUCHER, chargé de cours à la Sorbonne. Préface de SYLVAIN LÉVI, prof. au Collège de France. 2e éd. 1903. 7 fr. 50
— * **La religion du Véda.** Traduit par V. HENRY, prof. à la Sorbonne. 1903. 10 fr.
OSSIP-LOURIÉ. **La philosophie russe contemporaine.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **La Psychologie des romanciers russes au XIXe siècle.** 1905. 7 fr. 50
OUVRÉ (H.), professeur à l'Université de Bordeaux. * **Les Formes littéraires de la pensée grecque.** 1900. (Couronné par l'Académie française.) 10 fr.
PALANTE (G.), agrégé de philos. **Combat pour l'individu.** 1904. 3 fr. 75
PAULHAN. **L'Activité mentale et les Éléments de l'esprit.** 10 fr.
— * **Les Caractères.** 2e édit. 5 fr.
— **Les Mensonges du caractère.** 1905. 5 fr.
— **Le mensonge de l'Art.** 1907. 5 fr.
PAYOT (J.), recteur de l'Académie d'Aix. **La croyance.** 2e édit. 1905. 5 fr.
— * **L'Éducation de la volonté.** 28e édit. 1908 5 fr.
PÉRÈS (Jean), professeur au lycée de Caen. * **L'Art et le Réel.** 1898. 3 fr. 75
PÉREZ (Bernard). **Les Trois premières années de l'enfant.** 5e édit. 5 fr.
— **L'Enfant de trois à sept ans.** 4e édit. 1907. 5 fr.
— **L'Éducation morale dès le berceau.** 4e édit. 1901. 5 fr.
— * **L'Éducation intellectuelle dès le berceau.** 2e éd. 1901. 5 fr.
PIAT (C.). **La Personne humaine.** 1898. (Couronné par l'Institut). 7 fr. 50
— * **Destinée de l'homme.** 1898 5 fr.
PICAVET (E.), chargé de cours à la Sorb. * **Les Idéologues.** (Cour. par l'Acad. fr.). 10 fr.
PIDERIT. **La Mimique et la Physiognomonie.** Trad. par M. Girot. 5 fr.
PILLON (F.). * **L'Année philosophique,** 17 années : 1890 à 1906. 16 vol. Chac. 5 fr.
PIOGER (J.). **La Vie et la Pensée,** essai de conception expérimentale. 1894. 5 fr.
— **La Vie sociale, la Morale et le Progrès.** 1894. 5 fr.
PRAT (L.), doct. ès lettres. **Le caractère empirique et la personne** 1906. 7 fr. 50
PREYER, prof. à l'Université de Berlin. **Éléments de physiologie.** 5 fr.
PROAL, conseiller à la Cour de Paris. * **La Criminalité politique.** 1895. 5 fr.
— * **Le Crime et la Peine.** 3e édit. (Couronné par l'Institut.) 10 fr.
— **Le Crime et le Suicide passionnels.** 1900. (Cour. par l'Ac. franç.). 10 fr.
RAGEOT (G.), prof. au Lycée St-Louis. * **Le Succès.** *Auteurs et Public.* 1906. 13 fr 75
RAUH, chargé de cours à la Sorbonne. * **De la méthode dans la psychologie des sentiments.** 1899. (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
— * **L'Expérience morale.** 1903. (Récompensé par l'Institut.) 3 fr 75
RÉCEJAC, doct. ès lett. **Les Fondements de la Connaissance mystique.** 1897 5 fr.
RENARD (G.), professeur au Collège de France. * **La Méthode scientifique de l'histoire littéraire.** 1900. 10 fr.

Suite de la *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, format in-8.

RENOUVIER (Ch.) de l'Institut. ***Les Dilemmes de la métaphysique pure.** 1900. 5 fr.
— ***Histoire et solution des problèmes métaphysiques.** 1901. 7 fr. 50
— **Le personnalisme**, avec une étude sur la *perception externe et la force*. 1903. 10 fr.
— ***Critique de la doctrine de Kant.** 1906. 7 fr. 50
RIBERY, doct. ès lett. **Essai de classification naturelle des caractères.** 1903. 3 fr. 75
RIBOT (Th.), de l'Institut. * **L'Hérédité psychologique.** 8e édit. 7 fr. 50
— ***La Psychologie anglaise contemporaine.** 3e édit. 7 fr. 50
— ***La Psychologie allemande contemporaine,** 6e édit. 7 fr. 50
— **La Psychologie des sentiments.** 6e édit. 1906. 7 fr. 50
— **L'Évolution des idées générales.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— ***Essai sur l'Imagination créatrice.** 3e édit. 1908. 5 fr.
— ***La logique des sentiments.** 2e édit. 1907. 3 fr. 75
— ***Essai sur les passions.** 1907. 3 fr. 75
RICARDOU (A.), docteur ès lettres. * **De l'Idéal.** (Couronné par l'Institut.) 5 fr.
RICHARD (G.), chargé du cours de sociologie à l'Univ. de Bordeaux. * **L'idée d'évolution dans la nature et dans l'histoire.** 1903. (Couronné par l'Institut.) 7 fr. 50
RIEMANN (H.), prof. à l'Univ. de Leipzig. **Esthétique musicale.** 1906. 5 fr.
RIGNANO (E.). **Sur la transmissibilité des caractères acquis.** 1906. 5 fr.
RIVAUD (A.), chargé de cours à l'Université de Poitiers. **Les notions d'essence et d'existence dans la philosophie de Spinoza.** 1906. 3 fr 75
ROBERTY (E. de). **L'Ancienne et la Nouvelle philosophie.** 7 fr. 50
— ***La Philosophie du siècle** (positivisme, criticisme, évolutionnisme). 5 fr.
— **Nouveau Programme de sociologie.** 1904. 5 fr.
ROMANES. * **L'Évolution mentale chez l'homme.** 7 fr. 50
RUYSSEN (Th.), pr. à l'Univ. de Dijon. ***L'évolution psychologique du jugement.** 5 fr.
SABATIER (A.), doyen honoraire de la Faculté des sciences de Montpellier. **Philosophie de l'effort.** *Essais philosoph. d'un naturaliste.* 2e édit. 1908. 7 fr. 50
SAIGEY (E.). * **Les Sciences au XVIIIe siècle.** La Physique de Voltaire. 5 fr.
SAINT-PAUL (Dr G.). * **Le Langage intérieur et les paraphasies.** 1904. 5 fr.
SANZ Y ESCARTIN. **L'Individu et la Réforme sociale,** trad. Dietrich. 7 fr. 50
SCHOPENHAUER. **Aphor. sur la sagesse dans la vie.** Trad. Cantacuzène. 9e éd. 5 fr.
— ***Le Monde comme volonté et comme représentation.** 5e éd. 3 vol., chac. 7 fr. 50
SÉAILLES (G.), prof. à la Sorbonne. **Essai sur le génie dans l'art.** 2e édit. 5 fr.
— ***La Philosophie de Ch. Renouvier.** *Introduction au néo-criticisme.* 1905. 7 fr. 50
SIGHELE (Scipio). **La Foule criminelle.** 2e édit. 1901. 5 fr.
SOLLIER. **Le Problème de la mémoire.** 1900. 3 fr. 75
— **Psychologie de l'idiot et de l'imbécile,** avec 12 pl. hors texte. 2e éd. 1902. 5 fr.
— **Le Mécanisme des émotions.** 1905. 5 fr.
SOURIAU (Paul), prof. à l'Univ. de Nancy. **L'Esthétique du mouvement.** 5 fr.
— ***La Beauté rationnelle.** 1904. 10 fr.
STAPFER (P.). * **Questions esthétiques et religieuses.** 1906. 3 fr. 75
STEIN (L.), professeur à l'Université de Berne. * **La Question sociale au point de vue philosophique.** 1900. 10 fr.
STUART MILL. * **Mes Mémoires.** Histoire de ma vie et de mes idées. 5e éd. 5 fr.
— ***Système de Logique déductive et inductive.** 4e édit. 2 vol. 20 fr.
— ***Essais sur la Religion.** 3e édit. 5 fr.
— **Lettres inédites à Aug. Comte et réponses d'Aug. Comte.** 1899. 10 fr.
SULLY (James). **Le Pessimisme.** Trad. Bertrand. 2e édit. 7 fr. 50
— * **Études sur l'Enfance.** Trad. A. Monod, préface de G. Compayré. 1898. 10 fr.
— **Essai sur le rire.** Trad. Terrier. 1904. 7 fr. 50
SULLY PRUDHOMME, de l'Acad. franç. **La vraie religion selon Pascal.** 1905. 7 fr. 50
TARDE (G.), de l'Institut.* **La Logique sociale.** 3e édit. 1898. 7 fr. 50
— ***Les Lois de l'imitation.** 5e édit. 1907. 7 fr. 50
— **L'Opposition universelle.** *Essai d'une théorie des contraires.* 1897. 7 fr. 50
— ***L'Opinion et la Foule.** 2e édit. 1904. 5 fr.
— ***Psychologie économique.** 1902. 2 vol. 15 fr.
TARDIEU (E.). **L'Ennui.** *Étude psychologique.* 1903. 5 fr.
THOMAS (P.-F.), docteur ès lettres. ***Pierre Leroux, sa philosophie.** 1904. 5 fr.
— * **L'Éducation des sentiments.** (Couronné par l'Institut.) 4e édit. 1907. 5 fr.
VACHEROT (Et.), de l'Institut. ***Essais de philosophie critique.** 7 fr. 50
— **La Religion.** 7 fr. 50
WEBER (L.). ***Vers le positivisme absolu par l'idéalisme.** 1903. 7 fr. 50

COLLECTION HISTORIQUE DES GRANDS PHILOSOPHES

PHILOSOPHIE ANCIENNE

ARISTOTE. **La Poétique d'Aristote,** par HATZFELD (A.), et M. DUFOUR. 1 vol. in-8. 1900. 6 fr.
— **Physique, II,** traduction et commentaire par O. HAMELIN. 1907. 1 vol. in-8 . . . . 3 fr.
SOCRATE *Philosophie de Socrate, par A FOUILLÉE. 2 v. in-8. 16 fr.
— **Le Procès de Socrate,** par G. SOREL. 1 vol. in-8. . . . . . 3 fr. 50
PLATON. **La Théorie platonicienne des Sciences,** par ÉLIE HALÉVY. In-8. 1895. . . . . 5 fr.
— **Œuvres,** traduction VICTOR COUSIN revue par J. BARTHÉLEMY-SAINT-HILAIRE : *Socrate et Platon* ou *le Platonisme — Eutyphron — Apologie de Socrate — Criton — Phédon*. 1 vol. in-8. 1896. 7 fr. 50
ÉPICURE *La Morale d'Épicure et ses rapports avec les doctrines contemporaines, par M. GUYAU. 1 volume in-8. 5e édit. . . . . . 7 fr. 50
BÉNARD. **La Philosophie ancienne, ses systèmes.** *La Philosophie et la Sagesse orientales.— La Philosophie grecque avant Socrate. Socrate et les socratiques. — Les sophistes grecs*. 1 v. in-8. . . 9 fr.
FAVRE (Mme Jules), née VELTEN. **La Morale de Socrate.** In-18. 3 50
— **Morale d'Aristote.** In-18 3 fr. 50
OUVRÉ (H.) **Les formes littéraires de la pensée grecque.** In-8. 10 fr.

GOMPERZ. **Les penseurs de la Grèce.** Trad. REYMOND. (*Trad, cour. par l'Acad. franç.*).
I. *La philosophie antésocratique.* 1 vol. gr. in-8 . . . . 10 fr.
II. **Athènes, Socrate et les Socratiques*. 1 vol. gr. in-8 . . . . 12 fr.
III. (*Sous presse*).
RODIER (G.). *La Physique de Straton de Lampsaque. In-8. 3 fr.
TANNERY (Paul). **Pour la science hellène.** In-8. . . . . 7 fr. 50
MILHAUD (G.).* **Les philosophes géomètres de la Grèce.** In-8. 1900. (*Couronné par l'Inst.*). 6 fr.
FABRE (Joseph). **La Pensée antique** *De Moïse à Marc-Aurèle*. 2e éd. In-8. 5 fr.
—*La Pensée chrétienne. *Des Evangiles à l'Imitation de J.-C.* In-8. 9 fr.
LAFONTAINE (A.). **Le Plaisir,** *d'après Platon et Aristote*. In-8. 6 fr.
RIVAUD (A.), chargé de cours à l'Un. de Poitiers **Le problème du devenir et la notion de la matière,** *des origines jusqu'à Théophraste*. In-8. 1906 10 fr.
GUYOT (H.), docteur ès lettres. **L'Infinité divine** *depuis Philon le Juif jusqu'à Plotin*. In-8. 1906. . 5 fr.
— **Les réminiscences de Philon le juif chez Plotin.** *Etude critique*. Broch. in-8. . . . . 2 fr.

PHILOSOPHIES MÉDIÉVALE ET MODERNE

* DESCARTES, par L. LIARD, de l'Institut 2e éd. 1 vol. in-8. 5 fr.
— **Essai sur l'Esthétique de Descartes,** par E. KRANTZ. 1 vol. in-8. 2e éd. 1897. . . . . 6 fr.
— **Descartes, directeur spirituel,** par V. de SWARTE. Préface de E. BOUTROUX. 1 vol. in-16 avec pl. (*Couronné par l'Institut*). 4 fr. 50
LEIBNIZ. *Œuvres philosophiques, pub. par P. JANET. 2 vol. in-8. 20 fr.
— *La logique de Leibniz, par L. COUTURAT. 1 vol. in-8. . 12 fr.
— **Opuscules et fragments inédits de Leibniz,** par L. COUTURAT. 1 vol. in-8 . . . . 25 fr.
— *Leibniz et l'organisation religieuse de la Terre, *d'après des documents inédits*, par JEAN BARUZI. 1 vol. in-8 (*Couronné par l'Institut*). . . . . 10 fr.

PICAVET, chargé de cours à la Sorbonne. **Histoire générale et comparée des philosophies médiévales.** In-8. 2e éd. 7 fr. 50
WULF (M. de) **Histoire de la philos. médiévale.** 2e éd In-8. 10 fr.
FABRE (JOSEPH). *L'imitation de Jésus-Christ. Trad. nouvelle avec préface. In-8 . . . . 7 fr.
— **La pensée moderne.** *De Luther à Leibniz*. 1908. 1 vol. in-8. 8 fr.
SPINOZA. **Benedicti de Spinoza opera,** quotquot reperta sunt, recognoverunt J. Van Vloten et J.-P.-N. Land. 2 forts vol. in-8 sur papier de Hollande. . . . . 45 fr.
Le même en 3 volumes. 18 fr.
— **Sa philosophie,** par M.-E. BRUNSCHVICG. 1 vol. in-8. 2e éd 3 fr. 75
FIGARD (L.), docteur ès lettres. **Un**

Médecin philosophe au XVIe siècle. *La Psychologie de Jean Fernel.* 1 v. in-8. 1903. 7 fr. 50

GASSENDI. **La Philosophie de Gassendi**, par P.-F. THOMAS. In-8 1889 .... 6 fr.

MALEBRANCHE. * **La Philosophie de Malebranche**, par OLLÉ-LAPRUNE, de l'Institut. 2 v. in-8. 16 fr.

PASCAL. **Le scepticisme de Pascal**, par DROZ. 1 vol. in-8........ 6 fr.

VOLTAIRE. **Les Sciences au XVIIIe siècle.** Voltaire physicien, par Em. SAIGEY. 1 vol. in-8. 5 fr.

DAMIRON. **Mémoires pour servir à l'histoire de la philosophie au XVIIIe siècle.** 3 vol. in-8. 15 fr.

J.-J. ROUSSEAU* **Du Contrat social**, édition comprenant avec le texte définitif les versions primitives de l'ouvrage d'après les manuscrits de Genève et de Neuchâtel, avec introduction par EDMOND DREYFUS-BRISAC. 1 fort volume grand in-8. 12 fr.

ERASME. **Stultitiæ laus des. Erasmi Rot. declamatio.** Publié et annoté par J.-B. KAN, avec les figures de HOLBEIN. 1 v. in-8. 6 fr. 75

PHILOSOPHIE ANGLAISE

DUGALD STEWART. * **Éléments de la philosophie de l'esprit humain.** 3 vol. in-16 .... 9 fr.

BACON. * **Philosophie de François Bacon**, par CH. ADAM. (Cour. par l'Institut). In-8..... 7 fr. 50

BERKELEY. **Œuvres choisies.** *Essai d'une nouvelle théorie de la vision. Dialogues d'Hylas et de Philonoüs.* Trad. de l'angl. par MM. BEAULAVON (G.) et PARODI (D.). In-8. 5 fr.

PHILOSOPHIE ALLEMANDE

FEUERBACH. **Sa philosophie**, par A. LÉVY. 1 vol. in-8..... 10 fr.

JACOBI. **Sa Philosophie**, par L. LEVY-BRUHL. 1 vol. in-8.......... 5 fr.

KANT. **Critique de la raison pratique**, traduction nouvelle avec introduction et notes, par M. PICAVET. 2e édit. 1 vol. in-8. 6 fr.

—* **Critique de la raison pure**, traduction nouvelle par MM. PACAUD et TREMESAYGUES. Préface de M. HANNEQUIN. 1 vol. in-8.. 12 fr.

— **Éclaircissements sur la Critique de la raison pure**, trad. TISSOT. 1 vol. in-8........ 6 fr.

— **Doctrine de la vertu**, traduction BARNI. 1 vol. in-8......... 8 fr.

— * **Mélanges de logique**, traduction TISSOT. 1 v. in-8..... 6 fr.

— * **Prolégomènes à toute métaphysique future** qui se présentera comme science, traduction TISSOT. 1 vol. in-8........ 6 fr.

—* **Essai critique sur l'Esthétique de Kant**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1896......... 10 fr.

— **Sa morale**, par CRESSON. 2e éd. 1 vol. in-12 .... 2 fr. 50

— **L'Idée ou critique du Kantisme**, par C. PIAT, D^r ès lettres. 2e édit. 1 vol. in-8........ 6 fr.

KANT et FICHTE **et le problème de l'éducation**, par PAUL DUPROIX. 1 vol. in-8. 1897......... 5 fr.

SCHELLING. **Bruno**, ou du principe divin. 1 vol. in-8........ 3 fr. 50

HEGEL. ***Logique.** 2 vol. in-8. 14 fr.

— * **Philosophie de la nature.** 3 vol. in-8............... 25 fr.

— * **Philosophie de l'esprit.** 2 vol. in-8.................. 18 fr.

— * **Philosophie de la religion.** 2 vol. in-8............. 20 fr.

— **La Poétique**, trad. par M. Ch. BÉNARD. Extraits de Schiller, Gœthe, Jean-Paul, etc., 2 v. in-8. 12 fr.

— **Esthétique.** 2 vol. in-8, trad. BÉNARD................. 16 fr.

— **Antécédents de l'hégélianisme dans la philos. franç.**, par E. BEAUSSIRE. In-18. 2 fr. 50

— **Introduction à la philosophie de Hegel** par VÉRA. in-8. 6 fr. 50

—* **La logique de Hegel**, par EUG. NOEL. In-8. 1897 ... 3 fr.

HERBART. * **Principales œuvres pédagogiques**, trad. A. PINLOCHE. In-8. 1894............ 7 fr. 50

— **La métaphysique de Herbart et la critique de Kant**, par M. MAUXION. 1 vol. in-8... 7 fr. 50

MAUXION (M.). **L'éducation par l'instruction** *et les théories pédagogiques de Herbart.* 2e éd. In-12. 1906.................. 2 fr. 50

SCHILLER. **Sa Poétique**, par V. BASCH. 1 vol. in-8. 1902... 4 fr.

Essai sur le mysticisme spéculatif en Allemagne au XIVe siècle, par DELACROIX (H.), professeur à l'Université de Caen. 1 vol. in-8. 1900...... 5 fr.

PHILOSOPHIE ANGLAISE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ALLEMANDE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

PHILOSOPHIE ITALIENNE CONTEMPORAINE

(Voir *Bibliothèque de philosophie contemporaine*, pages 2 à 11.)

LES MAITRES DE LA MUSIQUE

Études d'histoire et d'esthétique,

Publiées sous la direction de **M. JEAN CHANTAVOINE**

Chaque volume in-16 de 250 pages environ.......................... 3 fr. 50

Collection honorée d'une souscription du Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts.

Volumes parus :

* **J.-S. BACH**, par André PIRRO (2e *édition*).
* **CÉSAR FRANCK**, par Vincent D'INDY (3e *édition*).
* **PALESTRINA**, par Michel BRENET (2e *édition*).
* **BEETHOVEN**, par Jean CHANTAVOINE (3e *édition*).
MENDELSSOHN, par CAMILLE BELLAIGUE.
SMETANA, par WILLIAM RITTER.
RAMEAU, par LOUIS LALOY.

En préparation : **Grétry**, par PIERRE AUBRY. — **Moussorgsky**, par J.-D. CALVOCORESSI. — **Orlande de Lassus**, par HENRY EXPERT. — **Wagner**, par HENRI LICHTENBERGER. — **Berlioz**, par ROMAIN ROLLAND. — **Gluck**, par JULIEN TIERSOT. — **Schubert**, par A. SCHWEITZER. — **Haydn**, par MICHEL BRENET, etc., etc.

LES GRANDS PHILOSOPHES

Publié sous la direction de M. C. PIAT

Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, professeur à l'École des Carmes.

Chaque étude forme un volume in-8° carré de 300 pages environ, dont le prix varie de 5 francs à 7 fr. 50.

***Kant**, par M. RUYSSEN, chargé de cours à l'Université de Dijon. 2e édition. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Institut.*) 7 fr. 50
***Socrate**, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Avicenne**, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Augustin**, par l'abbé JULES MARTIN. 2e édition. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
***Malebranche**, par Henri JOLY, de l'Institut. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Pascal**, par A. HATZFELD. 1 vol. in-8. 5 fr.
***Saint Anselme**, par DOMET DE VORGES. 1 vol. in-8. 5 fr.
Spinoza, par P.-L. COUCHOUD, agrégé de l'Université. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
Aristote, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 5 fr.
Gazali, par le baron CARRA DE VAUX. 1 vol. in-8. (*Couronné par l'Académie Française*). 5 fr.
***Maine de Biran**, par Marius COUAILHAC. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut*). 7 fr. 50
Platon, par l'abbé C. PIAT. 1 vol. in-8. 7 fr. 50
Montaigne, par F. STROWSKI, professeur à l'Université de Bordeaux. 1 vol. in-8. 6 fr.
Philon, par l'abbé JULES MARTIN. 1 vol. in-8. 5 fr.

MINISTRES ET HOMMES D'ÉTAT

HENRI WELSCHINGER, de l'Institut. — ***Bismarck**. 1 v. in-16. 1900. 2 fr. 50
H. LÉONARDON. — ***Prim**. 1 vol. in-16. 1901. . . . . 2 fr. 50
M. COURCELLE. — ***Disraëli**. 1 vol. in-16. 1901 . . . . 2 fr. 50
M. COURANT. — **Okoubo**. 1 vol. in-16, avec un portrait. 1904 . . 2 fr. 50
A. VIALLATE. — **Chamberlain**. Préface de E. BOUTMY. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

BIBLIOTHÈQUE GÉNÉRALE des SCIENCES SOCIALES

SECRÉTAIRE DE LA RÉDACTION : DICK MAY, Secrétaire général de l'École des Hautes Études sociales.
Chaque volume in-8 de 300 pages environ, cartonné à l'anglaise, 6 fr.

1. **L'Individualisation de la peine**, par R. SALEILLES, professeur à la Faculté de droit de l'Université de Paris.
2. **L'Idéalisme social**, par Eugène FOURNIÈRE.
3. * **Ouvriers du temps passé** (xve et xvie siècles), par H. HAUSER, professeur à l'Université de Dijon. 2e édit.
4. * **Les Transformations du pouvoir**, par G. TARDE, de l'Institut.
5. **Morale sociale**, par MM. G. BELOT, MARCEL BERNÈS, BRUNSCHVICG, F. BUISSON, DARLU, DAURIAC, DELBET, CH. GIDE, M. KOVALEVSKY, MALAPERT, le R. P. MAUMUS, DE ROBERTY, G. SOREL, le PASTEUR WAGNER. Préface de M. E. BOUTROUX,
6. * **Les Enquêtes**, pratique et théorie, par P. DU MAROUSSEM. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*)
7. * **Questions de Morale**, par MM. BELOT, BERNÈS, F. BUISSON, A. CROISET, DARLU, DELBOS, FOURNIÈRE, MALAPERT, MOCH, PARODI, G. SOREL (*Ecole de morale*). 2e édit.
8. **Le développement du Catholicisme social** depuis l'encyclique *Rerum novarum*, par Max TURMANN.
. * **Le Socialisme sans doctrines.** *La Question ouvrière et la Question agraire en Australie et en Nouvelle-Zélande*, par Albert MÉTIN, agrégé de l'Université, professeur à l'École Coloniale.
10. * **Assistance sociale.** *Pauvres et mendiants*, par PAUL STRAUSS, sénateur.
11. * **L'Éducation morale dans l'Université.** (*Enseignement secondaire.*) Par MM. LÉVY-BRUHL, DARLU, M. BERNÈS, KORTZ, CLAIRIN, ROCAFORT, BIOCHE, Ph. GIDEL, MALAPERT, BELOT. (*Ecole des Hautes Etudes sociales*, 1900-1901).
12. * **La Méthode historique appliquée aux Sciences sociales**, par Charles SEIGNOBOS, professeur à l'Université de Paris.
13. * **L'Hygiène sociale**, par E. DUCLAUX, de l'Institut, directeur de l'instit. Pasteur.
14. **Le Contrat de travail.** *Le rôle des syndicats professionnels*, par P. BUREAU, prof. à la Faculté libre de droit de Paris.
15. * **Essai d'une philosophie de la solidarité**, par MM. DARLU, RAUH, F. BUISSON, GIDE, X LÉON, LA FONTAINE, E. BOUTROUX (*Ecole des Hautes Études sociales*). 2e édit.
16. * **L'exode rural et le retour aux champs**, par E. VANDERVELDE, professeur à l'Université nouvelle de Bruxelles.
17. * **L'Éducation de la démocratie**, par MM. E. LAVISSE, A. CROISET, Ch. SEIGNOBOS, P. MALAPERT, G. LANSON, J. HADAMARD (*Ecole des Hautes Etudes soc.*) 2e édit.
18. * **La Lutte pour l'existence et l'évolution des sociétés**, par J.-L. DE LANNESSAN, député, prof. agr. à la Fac. de méd. de Paris.
19. * **La Concurrence sociale et les devoirs sociaux**, par le MÊME.
20. * **L'Individualisme anarchiste, Max Stirner**, par V. BASCH, chargé de cours à la Sorbonne.
21. * **La démocratie devant la science**, par C. BOUGLÉ, prof. de philosophie sociale à l'Université de Toulouse. (*Récompensé par l'Institut.*)
22. * **Les Applications sociales de la solidarité**, par MM. P. BUDIN, Ch. GIDE, H. MONOD, PAULET, ROBIN, SIEGFRIED, BROUARDEL. Préface de M. Léon BOURGEOIS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
23. **La Paix et l'enseignement pacifiste**, par MM. Fr. PASSY, Ch. RICHET, d'ESTOURNELLES DE CONSTANT, E. BOURGEOIS, A. WEISS, H. LA FONTAINE, G. LYON (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
24. * **Etudes sur la philosophie morale au XIXe siècle**, par MM. BELOT, A. DARLU, M. BERNÈS, A. LANDRY, Ch. GIDE, E. ROBERTY, R. ALLIER, H. LICHTENBERGER, L. BRUNSCHVICG (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1902-1903).
25. * **Enseignement et démocratie**, par MM. APPELL, J. BOITEL, A. CROISET, A. DEVINAT, Ch.-V. LANGLOIS, G. LANSON, A. MILLERAND, Ch. SEIGNOBOS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
26. * **Religions et Sociétés**, par MM. TH. REINACH, A. PUECH, R. ALLIER, A. LEROY-BEAULIEU, le baron CARRA DE VAUX, H. DREYFUS (*Ecole des Hautes Etudes soc.*, 1903-1904).
27. * **Essais socialistes.** *La religion, l'art, l'alcool*, par E. VANDERVELDE.
28. * **Le surpeuplement et les habitations à bon marché**, par H. TUROT, conseiller municipal de Paris, et H. BELLAMY.
29. **L'individu, l'association et l'état**, par E. FOURNIÈRE.

BIBLIOTHÈQUE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

Volumes in-12 brochés à 3 fr. 50 — Volumes in-8 brochés de divers prix

Volumes parus en 1907

CHARMES (P.), LEROY-BEAULIEU (A.), MILLET (R.), RIBOT (A.), VANDAL (A.), de CAIX (R.), HENRY (R.), LOUIS-JARAY (G.), PINON (R.), TARDIEU (A.). **Les questions actuelles de la politique étrangère en Europe.** *La politique anglaise. La politique allemande. La question d'Autriche-Hongrie. La question de Macédoine et des Balkans. La question russe.* 1 vol. in-16, avec 3 cartes hors texte et 6 cartes dans le texte. 3 fr. 50

TARDIEU (A.), secrétaire honoraire d'ambassade. **La Conférence d'Algésiras.** *Histoire diplomatique de la crise marocaine* (15 janvier-7 avril 1906). 2e édit. 1 vol. in-8. 10 fr.

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix-Marseille. **La politique coloniale en France (1789-1830).** 1 vol in-8. 7 fr.

MATTER (P.), substitut au tribunal de la Seine. **Bismarck et son temps.** III. *Triomphe, splendeur et déclin* (1870-1896). 1 vol. in-8. 10 fr.

DRIAULT (E.), agrégé d'histoire. **La question d'Extrême-Orient.** 1 vol. in-8. 7 fr.

EUROPE

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne, * **Histoire diplomatique de l'Europe, de 1815 à 1878.** 2 vol. in-8. (*Ouvrage couronné par l'Institut.* 18 fr.

DOELLINGER (I. de). **La papauté**, ses origines au moyen âge, son influence jusqu'en 1870. Traduit par A. GIRAUD-TEULON, 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

SYBEL (H. de). * **Histoire de l'Europe pendant la Révolution française**, traduit de l'allemand par Mlle DOSQUET. Ouvrage complet en 6 vol. in-8. 42 fr.

TARDIEU (A.). ***Questions diplomatiques de l'année 1904.** 1 vol. in-12. (*ouvrage couronné par l'Académie française*). 3 fr. 50

FRANCE

Révolution et Empire

AULARD, professeur à la Sorbonne. * **Le Culte de la Raison et le Culte de l'Être suprême**, étude historique (1793-1794). 2e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

— * **Études et leçons sur la Révolution française.** 5 v. in-12. Chacun. 3 fr. 50

BONDOIS (P.), agrégé d'histoire. * **Napoléon et la société de son temps** (1793-1821). 1 vol. in-8. 7 fr.

CARNOT (H.), sénateur. * **La Révolution française**, résumé historique. In-16. Nouvelle édit. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), professeur au lycée de Versailles. **La politique orientale de Napoléon.** SÉBASTIANI et GARDANE (1806-1808). 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— * **Napoléon en Italie (1800-1812).** 1 vol. in-8. 1906. 10 fr.

DUMOULIN (Maurice). * **Figures du temps passé.** 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

MOLLIEN (Cte). **Mémoires d'un ministre du trésor public (1780-1815)**, publiés par M. Ch. GOMEL. 3 vol. in-8. 15 fr.

BOITEAU (P.). **État de la France en 1789.** Deuxième éd. 1 vol. in-8. 10 fr.

BORNAREL (E.), doc. ès lettres. **Cambon et la Révolution française.** In-8. 7 fr.

CAHEN (L.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. * **Condorcet et la Révolution française.** 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

DESPOIS (Eug.). * **Le Vandalisme révolutionnaire.** Fondations littéraires, scientifiques et artistiques de la Convention. 4e édit. 1 vol. in-12. 3 fr. 50

DEBIDOUR, professeur à la Sorbonne. * **Histoire des rapports de l'Église et de l'État en France** (1789-1870). 1 fort vol. in-8. 1898. (*Couronné par l'Institut.*) 12 fr.

— * **L'Église catholique et l'Etat en France sous la troisième République** (1870-1906). — I. (1870-1889), 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. — II. (1889-1906), paraîtra en 1908.

GOMEL (G.). **Les causes financières de la Révolution française. Les ministères de Turgot et de Necker.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Les causes financières de la Révolution française ; les derniers contrôleurs généraux.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Histoire financière de l'Assemblée Constituante (1789-1791).** 2 vol. in-8, 16 fr. — Tome I : (1789), 8 fr. ; tome II : (1790-1791), 8 fr.

— **Histoire financière de la Législative et de la Convention.** 2 vol. in-8, 15 fr. — Tome I : (1792-1793), 7 fr. 50 ; tome II : (1793-1795), 7 fr. 50

ISAMBERT (G.). ***La vie à Paris pendant une année de la Révolution** (1791-1792). In-16. 1896. 3 fr. 50

MATHIEZ (A.), agrégé d'histoire, docteur ès lettres. ***La théophilanthropie et le culte décadaire**, 1796-1801. 1 vol. in-8. 12 fr.

— ***Contributions à l'histoire religieuse de la Révolution française.** In-16. 1906. 3 fr. 50

MARCELLIN PELLET, ancien député. **Variétés révolutionnaires.** 3 vol. in-12, précédés d'une préface de A. RANC. Chaque vol. séparém. 3 fr. 50

SILVESTRE, professeur à l'École des sciences politiques. **De Waterloo à Sainte-Hélène** (20 Juin-16 Octobre 1815). 1 vol. in-16. 3 fr. 50

SPULLER (Eug.). **Hommes et choses de la Révolution.** 1 vol. in-18. 3 fr 50.

STOURM, de l'Institut. **Les finances de l'ancien régime et de la Révolution.** 2 vol. in-8. 16 fr.

— **Les finances du Consulat.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

VALLAUX (C.). ***Les campagnes des armées françaises (1792-1815).** In-16, avec 17 cartes dans le texte. 3 fr. 50

Epoque contemporaine

BLANC (Louis). ***Histoire de Dix ans** (1830-1840). 5 vol. in-8. 25 fr.

DELORD (Taxile). ***Histoire du second Empire** (1848-1870). 6 vol. in-8. 42 fr.

DUVAL (J.). **L'Algérie et les colonies françaises**, avec une notice biographique sur l'auteur, par J. LEVASSEUR, de l'Institut. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. * **Les Colonies françaises.** 1 vol. in-8. 6e édition revue et augmentée. 5 fr.

GAISMAN (A.). ***L'Œuvre de la France au Tonkin.** Préface de M. J.-L. de LANESSAN. 1 vol. in-16 avec 4 cartes en couleurs. 1906. 3 fr. 50

LANESSAN (J.-L. de). ***L'Indo-Chine française.** Étude économique, politique et administrative. 1 vol. in-8 avec 5 cartes en couleurs hors texte. 15 fr.

— ***L'Etat et les Eglises de France.** *Histoire de leurs rapports, des origines jusqu'à la Séparation.* 1 vol. in-16. 1906. 3 fr. 50

— ***Les Missions et leur protectorat.** 1 vol. in-16. 1907. 3 fr. 50

LAPIE (P.), professeur à l'Université de Bordeaux. **Les Civilisations tunisiennes** (Musulmans, Israélites, Européens). In-16. 1898. (*Couronné par l'Académie française.*) 3 fr. 50

LAUGEL (A.). * **La France politique et sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.

LEBLOND (Marius-Ary). **La société française sous la troisième République.** 1905. 1 vol. in-8. 5 fr.

NOEL (O.). **Histoire du commerce extérieur de la France depuis la Révolution.** 1 vol. in-8. 6 fr.

PIOLET (J.-B.). **La France hors de France**, notre émigration, sa nécessité, ses conditions. 1 vol. in-8. 1900 (*Couronné par l'Institut.*) 10 fr.

SCHEFER (Ch.), professeur à l'Ecole des sciences politiques. ***La France moderne et le problème colonial.** I. (1815-1830). 1 vol. in-8. 7 fr.

SPULLER (E.), ancien ministre de l'Instruction publique. * **Figures disparues**, portraits contemp., littér. et politiq. 3 vol. in-16. Chacun. 3 fr. 50

TCHERNOFF (J.). **Associations et Sociétés secrètes sous la deuxième République (1848-1851).** 1 vol. in-8. 1905. 7 fr.

VIGNON (L.), professeur à l'Ecole coloniale. **La France dans l'Afrique du nord.** 2e édition. 1 vol. in-8. (*Récompensé par l'Institut.*) 7 fr.

— **Expansion de la France.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

— LE MÊME. Édition in-8. 7 fr.

WAHL, inspect. général, A. BERNARD, professeur à la Sorbonne. ***L'Algérie.** 1 vol. in-8. 5e édit., 1908. (*Ouvrage couronné par l'Institut.*) 5 fr.

WEILL (G.), maître de conf. à l'Université de Caen. **Histoire du parti républicain en France, de 1814 à 1870.** 1 vol in-8. 1900. (*Récompensé par l'Institut.*) 10 fr.

— ***Histoire du mouvement social en France** (1852-1902). 1 v. in-8. 1905. 7 fr.

— **L'Ecole saint simonienne**, son histoire, son influence jusqu'à nos jours. In-16. 1896. 3 fr. 50

ZEVORT (E.), recteur de l'Académie de Caen. **Histoire de la troisième République :**

Tome I. * **La présidence de M. Thiers.** 1 vol. in-8. 3e édit. 7 fr.
Tome II. * **La présidence du Maréchal.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome III. * **La présidence de Jules Grévy.** 1 vol. in-8. 2e édit. 7 fr.
Tome IV. **La présidence de Sadi Carnot.** 1 vol. in-8. 7 fr.

ANGLETERRE

MÉTIN (Albert), prof. à l'Ecole Coloniale. * **Le Socialisme en Angleterre.** In-16. 3 fr. 50

ALLEMAGNE

ANDLER (Ch.), prof. à la Sorbonne. ***Les origines du socialisme d'État en Allemagne.** 1 vol. in-8. 1897. 7 fr.

GUILLAND (A.), professeur d'histoire à l'Ecole polytechnique suisse. ***L'Allemagne nouvelle et ses historiens.** (NIEBUHR, RANKE, MOMMSEN, SYBEL, TREITSCHKE.) 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

MATTER (P.), doct. en droit, substitut au tribunal de la Seine. ***La Prusse et la révolution de 1848.** In-16. 1903. 3 fr. 50

— ***Bismarck et son temps.** I. *La préparation* (1815-1863). 1 vol. in-8. 10 fr. II. * *L'action* (1863-1870). 1 vol. in-8. 10 fr.

MILHAUD (E.), professeur à l'Université de Genève. ***La Démocratie socialiste allemande.** 1 vol. in-8. 1903. 10 fr.

SCHMIDT (Ch.), docteur ès lettres. **Le grand-duché de Berg (1806-1813).** 1905. 1 vol. in-8. 10 fr.

VERON (Eug.). ***Histoire de la Prusse,** depuis la mort de Frédéric II. In-16. 6e édit. 3 fr. 50

— ***Histoire de l'Allemagne,** depuis la bataille de Sadowa jusqu'à nos jours. In-16. 3e éd., mise au courant des événements par P. BONDOIS. 3 fr. 50

AUTRICHE-HONGRIE

AUERBACH, professeur à l'Université de Nancy. ***Les races et les nationalités en Autriche-Hongrie.** In-8. 1898. 5 fr.

BOURLIER (J.). ***Les Tchèques et la Bohême contemporaine.** In-16. 1897. 3 fr. 50

*RECOULY (R.), agrégé de l'Univ. **Le pays magyar.** 1903. In-16. 3 fr. 50

RUSSIE

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Russie économique et sociale à l'avènement de Nicolas II.** 1 vol. in-8. 6 fr.

ITALIE

BOLTON KING (M. A.). ***Histoire de l'unité italienne.** Histoire politique de l'Italie, de 1814 à 1871, traduit de l'anglais par M. MACQUART; introduction de M. Yves GUYOT. 1900. 2 vol. in-8. 15 fr.

COMBES DE LESTRADE (Vte). **La Sicile sous la maison de Savoie.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

GAFFAREL (P.), professeur à l'Université d'Aix. ***Bonaparte et les Républiques italiennes** (1796-1799). 1895. 1 vol. in-8. 5 fr.

SORIN (Élie). ***Histoire de l'Italie,** depuis 1815 jusqu'à la mort de Victor-Emmanuel. In-16. 1888. 3 fr. 50

ESPAGNE

REYNALD (H.). ***Histoire de l'Espagne,** depuis la mort de Charles III. In-16. 3 fr. 50

ROUMANIE

DAMÉ (Fr.). ***Histoire de la Roumanie contemporaine,** depuis l'avènement des princes indigènes jusqu'à nos jours. 1 vol. in-8. 1900. 7 fr.

SUISSE

DAENDLIKER. ***Histoire du peuple suisse.** Trad. de l'allem. par Mme Jules FAVRE et précédé d'une Introduction de Jules FAVRE. 1 vol. in-8. 5 fr.

SUÈDE

SCHEFER (C.). ***Bernadotte roi (1810-1818-1844).** 1 vol. in-8. 1899. 5 fr.

GRÈCE, TURQUIE, EGYPTE

BÉRARD (V.), docteur ès lettres. ***La Turquie et l'Hellénisme contemporain.** (*Ouvrage cour. par l'Acad. française*). In-16. 5e éd. 3 fr. 50

DRIAULT (G.). ***La question d'Orient,** préface de G. MONOD, de l'Institut. 1 vol. in-8 3e édit. 1905. (*Ouvrage couronné par l'Institut*). 7 fr.

MÉTIN (Albert), professeur à l'École coloniale. ***La Transformation de l'Egypte** In-16. 1903. (Cour. par la Soc. de géogr. comm.) 3 fr. 50

RODOCANACHI (E.). ***Bonaparte et les îles Ioniennes (1797-1816).** 1 volume in-8. 1899. 5 fr.

INDE

PIRIOU (E.), agrégé de l'Université. ***L'Inde contemporaine et le mouvement national.** 1905. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

CHINE

CORDIER (H.), professeur à l'Ecole des langues orientales. ***Histoire des relations de la Chine avec les puissances occidentales** (1860-1902), avec cartes. 3 vol. in-8, chacun séparément. 10 fr.

— ***L'Expédition de Chine de 1857-58.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1905. 1 vol. in-8. 7 fr.

CORDIER (H.), prof. à l'Ecole des langues orientales. * **L'Expédition de Chine de 1860.** Histoire diplomatique, notes et documents. 1906. 1 vol. in-8. 7 fr.

COURANT (M.), maître de conférences à l'Université de Lyon. **En Chine.** *Mœurs et institutions. Hommes et faits.* 1 vol. in-16. 3 fr. 50

AMÉRIQUE

ELLIS STEVENS. **Les Sources de la constitution des États-Unis.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DEBERLE (Alf.). * **Histoire de l'Amérique du Sud,** in-16. 3e éd. 3 fr. 50

QUESTIONS POLITIQUES ET SOCIALES

BARNI (Jules). * **Histoire des idées morales et politiques en France au XVIIIe siècle.** 2 vol. in-16. Chaque volume. 3 fr. 50

— * **Les Moralistes français au XVIIIe siècle.** In-16. 3 fr. 50

BEAUSSIRE (Émile), de l'Institut. **La Guerre étrangère et la Guerre civile.** In-16. 3 fr. 50

LOUIS BLANC. **Discours politiques** (1848-1881). 1 vol. in-8. 7 fr. 50

BONET-MAURY. * **Histoire de la liberté de conscience** (1598-1870). In-8. 2e édit. (*Sous presse.*)

BOURDEAU (J.). * **Le Socialisme allemand et le Nihilisme russe.** In-16. 2e édit. 1894. 3 fr. 50

— * **L'évolution du Socialisme.** 1901. 1 vol. in-16. 3 fr. 50

D'EICHTHAL (Eug.). **Souveraineté du peuple et gouvernement.** In-16. 1895. 3 fr. 50

DESCHANEL (E.), sénateur, professeur au Collège de France. ***Le Peuple et la Bourgeoisie.** 1 vol. in-8. 2e édit. 5 fr.

DEPASSE (Hector), député. **Transformations sociales.** 1894. In-16. 3 fr. 50

— **Du Travail et de ses conditions** (Chambres et Conseils du travail). In-16. 1895. 3 fr. 50

DRIAULT (E.), prof. agr. au lycée de Versailles. * **Problèmes politiques et sociaux.** In-8. 2e édit. 1906. 7 fr.

GUÉROULT (G.). * **Le Centenaire de 1789.** In-16. 1889. 3 fr. 50

LAVELEYE (E. de), correspondant de l'Institut. **Le Socialisme contemporain.** In-16. 11e édit. augmentée. 3 fr. 50

LICHTENBERGER (A.). * **Le Socialisme utopique,** *étude sur quelques précurseurs du Socialisme.* In-16. 1898. 3 fr. 50

— * **Le Socialisme et la Révolution française.** 1 vol. in-8. 5 fr.

MATTER (P.). **La dissolution des assemblées parlementaires,** étude de droit public et d'histoire. 1 vol. in-8. 1898. 5 fr.

NOVICOW. **La Politique internationale.** 1 vol. in-8. 7 fr.

PAUL LOUIS. **L'ouvrier devant l'Etat.** Etude de la législation ouvrière dans les deux mondes. 1904. 1 vol. in-8. 7 fr.

— **Histoire du mouvement syndical en France** (1789-1906). 1 vol in-16 1907. 3 fr. 50

REINACH (Joseph), député. **Pages républicaines.** In-16. 3 fr. 50

— * **La France et l'Italie devant l'histoire.** 1 vol. in-8. 5 fr.

SPULLER (E.). * **Éducation de la démocratie.** In-16 1892. 3 fr. 50

— **L'Évolution politique et sociale de l'Église.** 1 vol. in-12. 1893. 3 fr. 50

PUBLICATIONS HISTORIQUES ILLUSTRÉES

***DE SAINT-LOUIS A TRIPOLI PAR LE LAC TCHAD,** par le lieutenant-colonel MONTEIL. 1 beau vol. in-8 colombier, précédé d'une préface de M. DE VOGUÉ, de l'Académie française, illustrations de RIOU. 1895. *Ouvrage couronné par l'Académie française* (*Prix Montyon*), broché 20 fr., relié amat., 28 fr.

***HISTOIRE ILLUSTRÉE DU SECOND EMPIRE,** par Taxile DELORD. 6 vol. in-8, avec 500 gravures. Chaque vol. broché. 8 fr.

TRAVAUX DE L'UNIVERSITÉ DE LILLE

PAUL FABRE. **La polyptyque du chanoine Benoît.** In-8. 3 fr. 50

A. PINLOCHE. * **Principales œuvres de Herbart.** 7 fr. 50

A. PENJON. **Pensée et réalité,** de A. SPIR, trad. de l'allem. In-8. 10 fr.

— **L'énigme sociale.** 1902. 1 vol. in-8. 2 fr. 50

G. LEFÈVRE. ***Les variations de Guillaume de Champeaux et la question des Universaux.** Étude suivie de documents originaux. 1898. 3 fr.

J. DEROCQUIGNY. **Charles Lamb.** *Sa vie et ses œuvres.* 1 vol. in-8 12 fr.

BIBLIOTHÈQUE DE LA FACULTÉ DES LETTRES DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS

HISTOIRE et LITTÉRATURE ANCIENNES

***De l'authenticité des épigrammes de Simonide**, par M. le Professeur H. HAUVETTE. 1 vol. in-8. 5 fr.

***Les Satires d'Horace**, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 11 fr.

***De la flexion dans Lucrèce**, par M. le Prof A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 4 fr.

***La main-d'œuvre industrielle dans l'ancienne Grèce**, par M. le Prof. GUIRAUD. 1 vol. in-8. 7 fr.

***Recherches sur le Discours aux Grecs de Tatien**, suivies d'une *traduction française du discours*, avec notes, par A. PUECH, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1903. 6 fr.

***Les « Métamorphoses » d'Ovide et leurs modèles grecs**, par A. LAFAYE, professeur adjoint à la Sorbonne. 1 vol. in-8. 1904. 8 fr. 50

MOYEN AGE

***Premiers mélanges d'histoire du Moyen âge**, par MM. le Prof. A. LUCHAIRE, de l'Institut, DUPONT-FERRIER et POUPARDIN. 1 vol. in-8. 3 fr. 50

Deuxièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, publiés sous la direct. de M. le Prof. A. LUCHAIRE, par MM. LUCHAIRE, HALPHEN et HUCKEL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Troisièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. le Prof. LUCHAIRE, BEYSSIER, HALPHEN et CORDEY. 1 vol. in-8. 8 fr. 50

Quatrièmes mélanges d'histoire du Moyen âge, par MM. JACQUEMIN, FARAL, BEYSSIER. 1 vol. in-8. 7 fr. 50

***Essai de restitution des plus anciens Mémoriaux de la Chambre des Comptes de Paris**, par MM. J. PETIT, GAVRILOVITCH, MAURY et TÉODORU, préface de M. CH.-V. LANGLOIS, prof. adjoint 1 vol. in-8. 9 fr.

Constantin V, empereur des Romains (740-775). *Étude d'histoire byzantine*, par A. LOMBARD, licencié ès lettres. Préface de M. le Prof. Ch. DIEHL. 1 vol. in-8. 6 fr.

Étude sur quelques manuscrits de Rome et de Paris, par M. le Prof. A. LUCHAIRE. 1 vol. in-8. 6 fr.

Les archives de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier, par L. MARTIN-CHABOT, archiviste-paléographe. 1 vol. in-8. 8 fr.

PHILOLOGIE et LINGUISTIQUE

***Le dialecte alaman de Colmar (Haute-Alsace) en 1870**, grammaire et lexique, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 vol. in-8. 8 fr.

***Études linguistiques sur la Basse-Auvergne, phonétique historique du patois de Vinzelles (Puy-de-Dôme)**, par ALBERT DAUZAT. Préface de M. le Prof. A. THOMAS. 1 vol. in-8. 6 fr.

***Antinomies linguistiques**, par M. le Prof. VICTOR HENRY. 1 v. in-8. 2 fr.

Mélanges d'étymologie française, par M. le Prof. A. THOMAS. In-8. 7 fr.

***A propos du corpus Tibullianum.** *Un siècle de philologie latine classique*, par M. le Prof. A. CARTAULT. 1 vol. in-8. 18 fr.

PHILOSOPHIE

L'imagination et les mathématiques selon Descartes, par P. BOUTROUX, licencié ès lettres. 1 vol. in-8. 2 fr.

GÉOGRAPHIE

La rivière Vincent-Pinzon. *Étude sur la cartographie de la Guyane*, par M. le Prof. VIDAL DE LA BLACHE, de l'Institut. In-8, avec grav. et planches hors texte. 6 fr.

LITTÉRATURE MODERNE

***Mélanges d'histoire littéraire**, par MM. FREMINET, DUPIN et DES COGNETS. Préface de M. le prof. LANSON. 1 vol. in-8. 6 fr. 50

HISTOIRE CONTEMPORAINE

***Le treize vendémiaire an IV**, par HENRY ZIVY. 1 vol. in-8. 4 fr.

ANNALES DE L'UNIVERSITÉ DE LYON

Lettres intimes de J.-M. Alberoni adressées au comte J. Rocca, par Emile Bourgeois. 1 vol. in-8. 10 fr.
La républ. des Provinces-Unies, France et Pays-Bas espagnols, de 1630 à 1650, par A. Waddington. 2 vol. in-8. 12 fr.
Le Vivarais, essai de géographie régionale, par Burdin. 1 vol. in-8. 6 fr.

*RECUEIL DES INSTRUCTIONS

DONNÉES AUX AMBASSADEURS ET MINISTRES DE FRANCE

DEPUIS LES TRAITÉS DE WESTPHALIE JUSQU'A LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques au Ministère des Affaires étrangères.

Beaux vol. in-8 rais., imprimés sur pap. de Hollande, avec Introduction et notes.

I. — **AUTRICHE**, par M. Albert Sorel, de l'Académie française. *Épuisé.*
II. — **SUÈDE**, par M. A. Geffroy, de l'Institut........... 20 fr.
III. — **PORTUGAL**, par le vicomte de Caix de Saint-Aymour...... 20 fr.
IV et V. — **POLOGNE**, par M. Louis Farges. 2 vol............... 30 fr.
VI. — **ROME**, par M. G. Hanotaux, de l'Académie française..... 20 fr.
VII. — **BAVIÈRE, PALATINAT ET DEUX-PONTS**, par M. André Lebon. 25 fr.
VIII et IX. — **RUSSIE**, par M. Alfred Rambaud, de l'Institut. 2 vol. Le 1er vol. 20 fr. Le second vol.......................... 25 fr.
X. — **NAPLES ET PARME**, par M. Joseph Reinach, député....... 20 fr.
XI. — **ESPAGNE (1649-1750)**, par MM. Morel-Fatio, professeur au Collège de France et Léonardon (t. I).................... 20 fr.
XII et XII *bis*. — **ESPAGNE (1750-1789)** (t. II et III), par les mêmes.... 40 fr.
XIII. — **DANEMARK**, par M. A. Geffroy, de l'Institut............ 14 fr.
XIV et XV. — **SAVOIE-MANTOUE**, par M. Horric de Beaucaire. 2 vol. 40 fr.
XVI. — **PRUSSE**, par M. A. Waddington, professeur à l'Univ. de Lyon. 1 vol. (Couronné par l'Institut.)........................... 28 fr.

*INVENTAIRE ANALYTIQUE

DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Publié sous les auspices de la Commission des archives diplomatiques

Correspondance politique de MM. de CASTILLON et de MARILLAC, ambassadeurs de France en Angleterre (1537-1542), par M. Jean Kaulek, avec la collaboration de MM. Louis Farges et Germain Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin............... 15 fr.
Papiers de BARTHÉLEMY, ambassadeur de France en Suisse, de 1792 à 1797 par M. Jean Kaulek. 4 vol. in-8 raisin. I. Année 1792, 15 fr. — II. Janvier-août 1793, 15 fr. — III. Septembre 1793 à mars 1794, 18 fr. — IV. Avril 1794 à février 1795, 20 fr. — V. Septembre 1794 à Septembre 1796.............. 20 fr.
Correspondance politique de ODET DE SELVE, ambassadeur de France en Angleterre (1546-1549), par M. G. Lefèvre-Pontalis. 1 vol. in-8 raisin.............................. 15 fr.
Correspondance politique de GUILLAUME PELLICIER, ambassadeur de France à Venise (1540-1542), par M. Alexandre Tausserat-Radel. 1 fort vol. in-8 raisin.................. 40 fr.

Correspondance des Deys d'Alger avec la Cour de France (1759-1833), recueillie par Eug. Plantet. 2 vol. in-8 raisin. 30 fr.
Correspondance des Beys de Tunis et des Consuls de France avec la Cour (1577-1830), recueillie par Eug. Plantet. 3 vol. in-8. Tome I (1577-1700) *Épuisé.* — T. II (1700-1770). 20 fr. — T. III (1770-1830). 20 fr.

Les introducteurs des Ambassadeurs (1589-1900). 1 vol. in-4, avec figures dans le texte et planches hors texte. 20 fr.

BIBLIOTHÈQUE SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

Publiée sous la direction de M. Émile ALGLAVE

Les titres marqués d'un astérisque * sont adoptés par le *Ministère de l'Instruction publique de France* pour les bibliothèques des lycées et des collèges.

LISTE PAR ORDRE D'APPARITION

109 VOLUMES IN-8, CARTONNÉS A L'ANGLAISE, OUVRAGES A 6, 9 ET 12 FR.

Volumes parus en 1907

108. CONSTANTIN (Capitaine). **Le rôle sociologique de la guerre et le sentiment national.** Suivi de la traduction de *La guerre, moyen de sélection collective*, par le Dr STEINMETZ. 1 vol. 6 fr.
109. LOEB, professeur à l'Université Berkeley. **La dynamique des phénomènes de la vie.** Traduit de l'allemand par MM. DAUDIN et SCHAEFFER, préf. de M. le Prof. GIARD, de l'Institut. 1 vol. avec fig. 9 fr.

---

1. TYNDALL (J.). * **Les Glaciers et les Transformations de l'eau,** avec figures. 1 vol. in-8. 7e édition. 6 fr.
2. BAGEHOT. * **Lois scientifiques du développement des nations.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
3. MAREY, de l'Institut. * **La Machine animale.** *Épuisé.*
4. BAIN. * **L'Esprit et le Corps.** 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
5. PETTIGREW. * **La Locomotion chez les animaux,** marche natation et vol. 1 vol. in-8. avec figures. 2e édit. 6 fr.
6. HERBERT SPENCER. * **La Science sociale.** 1 v. in-8. 14e édit. 6 fr.
7. SCHMIDT (O.). * **La Descendance de l'homme et le Darwinisme.** 1 vol. in-8, avec fig. 6e édition. 6 fr.
8. MAUDSLEY. * **Le Crime et la Folie.** 1 vol. in-8. 7e édit. 6 fr.
9. VAN BENEDEN. * **Les Commensaux et les Parasites dans le règne animal.** 1 vol. in-8, avec figures. 4e édit. 6 fr.
10. BALFOUR STEWART. * **La Conservation de l'énergie,** avec figures. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
11. DRAPER. **Les Conflits de la science et de la religion.** 1 vol. in-8. 10e édition. 6 fr.
12. L. DUMONT. * **Théorie scientifique de la sensibilité. Le plaisir et la douleur.** 1 vol. in-8. 4e édition. 6 fr.
13. SCHUTZENBERGER. * **Les Fermentations.** In-8. 6e édit. 6 fr.
14. WHITNEY. * **La Vie du langage.** 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
15. COOKE et BERKELEY. * **Les Champignons.** In-8. av. fig., 4e éd. 6 fr.
16. BERNSTEIN. * **Les Sens.** 1 vol. in-8, avec 91 fig. 5e édit. 6 fr.
17. BERTHELOT, de l'Institut. * **La Synthèse chimique.** 1 vol. in-8. 8e édit. 6 fr.
18. NIEWENGLOWSKI (H.). * **La photographie et la photochimie.** 1 vol. in-8, avec gravures et une planche hors texte. 6 fr.
19. LUYS. * **Le Cerveau et ses fonctions.** *Épuisé.*
20. STANLEY JEVONS. * **La Monnaie.** *Épuisé.*
21. FUCHS. * **Les Volcans et les Tremblements de terre.** 1 vol. in-8, avec figures et une carte en couleurs. 5e édition. 6 fr.
22. GÉNÉRAL BRIALMONT. * **Les Camps retranchés.** *Épuisé.*
23. DE QUATREFAGES, de l'Institut. * **L'Espèce humaine.** 1 v. in-8. 13e édit. 6 fr.
24. BLASERNA et HELMHOLTZ. * **Le Son et la Musique.** 1 vol. in-8 avec figures. 5e édition. 6 fr.
25. ROSENTHAL. * **Les Nerfs et les Muscles.** *Épuisé.*

26. BRUCKE et HELMHOLTZ. * **Principes scientifiques des beaux-arts**. 1 vol. in-8, avec 39 figures. 4e édition. 6 fr.
27. WURTZ, de l'Institut * **La Théorie atomique**. 1 vol. in-8. 9e éd. 6 fr.
28-29. SECCHI (le père). * **Les Étoiles**. 2 vol. in-8, avec 63 figures dans le texte et 17 pl. en noir et en couleurs hors texte. 3e édit. 12 fr.
30. JOLY. * **L'Homme avant les métaux**. *Épuisé.*
31. A. BAIN. * **La Science de l'éducation**. 1 vol. in-8. 9e édit. 6 fr.
32-33. THURSTON (R.). * **Histoire de la machine à vapeur**. 2 vol. in-8, avec 140 fig. et 16 planches hors texte. 3e édition. 12 fr.
34. HARTMANN (R.). * **Les Peuples de l'Afrique**. *Épuisé.*
35. HERBERT SPENCER. * **Les Bases de la morale évolutionniste**. 1 vol. in-8. 6e édition. 6 fr.
36. HUXLEY. * **L'Écrevisse**, introduction à l'étude de la zoologie. 1 vol. in-8, avec figures. 2e édition. 6 fr.
37. DE ROBERTY. * **La Sociologie**. 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
38. ROOD. * **Théorie scientifique des couleurs**. 1 vol. in-8, avec figures et une planche en couleurs hors texte. 2e édition. 6 fr.
39. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Cryptogames). *Épuisé.*
40-41. CHARLTON BASTIAN. * **Le Cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux**. 2 vol. in-8, avec figures. 2e éd. 12 fr.
42. JAMES SULLY. * **Les Illusions des sens et de l'esprit**. 1 vol. in-8, avec figures. 3e édit. 6 fr.
43. YOUNG. * **Le Soleil**. *Épuisé.*
44. DE CANDOLLE. * **L'Origine des plantes cultivées**. 4e éd. 1 v in-8. 6 fr.
45-46. SIR JOHN LUBBOCK. * **Fourmis, abeilles et guêpes**. *Épuisé.*
47. PERRIER (Edm.), de l'Institut. **La Philosophie zoologique avant Darwin**. 1 vol. in-8. 3e édition. 6 fr.
48. STALLO. * **La Matière et la Physique moderne**. 1 vol. in-8. 3e édit., précédé d'une Introduction par CH. FRIEDEL. 6 fr.
49. MANTEGAZZA. **La Physionomie et l'Expression des sentiments**. 1 vol. in-8. 3e édit., avec huit planches hors texte. 6 fr.
50. DE MEYER. * **Les Organes de la parole et leur emploi pour la formation des sons du langage**. In-8, avec 51 fig. 6 fr.
51. DE LANESSAN. * **Introduction à l'Étude de la botanique** (le Sapin). 1 vol. in-8. 2e édit., avec 143 figures. 6 fr.
52-53. DE SAPORTA et MARION. * **L'Évolution du règne végétal** (les Phanérogames). 2 vol. *Épuisé.*
54. TROUESSART, prof. au Muséum. * **Les Microbes, les Ferments et les Moisissures**. 1 vol. in-8. 2e édit., avec 107 figures. 6 fr.
55. HARTMANN (R.). * **Les Singes anthropoïdes**. *Épuisé.*
56. SCHMIDT (O.). * **Les Mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques**. 1 vol. in-8, avec 51 figures 6 fr.
57. BINET et FÉRÉ. **Le Magnétisme animal**. 1 vol. in-8. 4e édit. 6 fr.
58-59. ROMANES. * **L'Intelligence des animaux**. 2 v. in-8 3e édit. 12 fr.
60. LAGRANGE (F.). **Physiol. des exerc. du corps**. 1 v. in-8. 7e éd. 6 fr.
61. DREYFUS * **Évolution des mondes et des sociétés**. 1 v. in-8. 6 fr.
62. DAUBRÉE, de l'Institut * **Les Régions invisibles du globe et des espaces célestes**. 1 v. in-8, avec 85 fig. dans le texte. 2 édit. 6 fr.
63-64. SIR JOHN LUBBOCK. * **L'Homme préhistorique** 2 vol. *Épuisé.*
65. RICHET (CH.), professeur à la Faculté de médecine de Paris. **La Chaleur animale** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
66. FALSAN (A.) * **La Période glaciaire**. *Épuisé.*
67. BEAUNIS (H.). **Les Sensations internes**. 1 vol. in-8. 6 fr.
68. CARTAILHAC (E.). **La France préhistorique**, d'après les sépultures et les monuments. 1 vol. in-8, avec 162 figures. 2e édit. 6 fr.
69. BERTHELOT, de l'Institut. * **La Révol. chimique, Lavoisier**. 1 vol. in-8 2e éd. 6 fr.
70. SIR JOHN LUBBOCK. * **Les Sens et l'instinct chez les animaux**, principalement chez les insectes. 1 vol. in-8, avec 150 figures. 6 fr.

71. STARCKE. ***La Famille primitive.** 1 vol. in-8. 6 fr.
72. ARLOING, prof. à l'Ecole de méd. de Lyon. ***Les Virus.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
73. TOPINARD. ***L'Homme dans la Nature.** 1 vol in-8, avec fig. 6 fr.
74. BINET (Alf.). ***Les Altérations de la personnalité.** In-8, 2 éd. 6 fr.
75. DE QUATREFAGES (A.). ***Darwin et ses précurseurs français.** 1 vol. in-8. 2e édition refondue. 6 fr.
76. LEFÈVRE (A.). ***Les Races et les langues.** *Épuisé.*
77-78. DE QUATREFAGES (A.), de l'Institut. ***Les Émules de Darwin.** 2 vol. in-8, avec préfaces de MM. Edm. FERRIER et HAMY. 12 fr.
79. BRUNACHE (P.). ***Le Centre de l'Afrique. Autour du Tchad.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
80. ANGOT (A.), directeur du Bureau météorologique. ***Les Aurores polaires.** 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
81. JACCARD. ***Le pétrole, le bitume et l'asphalte** au point de vue géologique. 1 vol. in-8, avec figures. 6 fr.
82. MEUNIER (Stan.), prof. au Muséum. ***La Géologie comparée.** 2e éd. in-8, avec fig. 6 fr.
83. LE DANTEC, chargé de cours à la Sorbonne. ***Théorie nouvelle de la vie.** 4e éd. 1 v. in-8, avec fig. 6 fr.
84. DE LANESSAN. ***Principes de colonisation.** 1 vol. in-8. 6 fr.
85. DEMOOR, MASSART et VANDERVELDE. ***L'évolution régressive en biologie et en sociologie.** 1 vol. in-8, avec gravures. 6 fr.
86. MORTILLET (G. de). ***Formation de la Nation française.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 150 gravures et 18 cartes. 6 fr.
87. ROCHÉ (G.). ***La Culture des Mers** (piscifacture, pisciculture, ostréiculture). 1 vol. in-8, avec 81 gravures. 6 fr.
88. COSTANTIN (J.), prof. au Muséum. ***Les Végétaux et les Milieux cosmiques** (adaptation, évolution). 1 vol. in-8, avec 171 gra. 6 fr.
89. LE DANTEC. **L'évolution individuelle et l'hérédité.** 1 vol. in-8. 6 fr.
90. GUIGNET et GARNIER. ***La Céramique ancienne et moderne.** 1 vol., avec grav. 6 fr.
91. GELLÉ (E.-M.). ***L'audition et ses organes.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
92. MEUNIER (St.). ***La Géologie expérimentale.** 2e éd. in-8, av. gr. 6 fr.
93. COSTANTIN (J.). ***La Nature tropicale.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
94. GROSSE (E.). ***Les débuts de l'art.** Introduction de L. MARILLIER. 1 vol. in-8, avec 32 gravures dans le texte et 3 pl. hors texte. 6 fr.
95. GRASSET (J.), prof. à la Faculté de méd. de Montpellier. **Les Maladies de l'orientation et de l'équilibre.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
96. DEMENŸ (G.). ***Les bases scientifiques de l'éducation physique.** 1 vol. in-8, avec 198 gravures. 3e édit. 6 fr.
97. MALMÉJAC (F.). ***L'eau dans l'alimentation.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
98. MEUNIER (Stan.). ***La géologie générale.** 1 v. in-8, avec grav. 6 fr.
99. DEMENŸ (G.). **Mécanisme et éducation des mouvements.** 2e édit. 1 vol. in-8, avec 565 gravures. 9 fr.
100. BOURDEAU (L.). **Histoire de l'habillement et de la parure.** 1 vol. in-8. 6 fr.
101. MOSSO (A.). ***Les exercices physiques et le développement intellectuel.** 1 vol. in-8. 6 fr.
102. LE DANTEC (F.). **Les lois naturelles.** 1 vol. in-8, avec grav. 6 fr.
103. NORMAN LOCKYER. ***L'évolution inorganique.** 1 vol. in-8, avec 42 gravures. 6 fr.
104. COLAJANNI (N.). ***Latins et Anglo-Saxons.** 1 vol. in-8. 9 fr.
105. JAVAL (E.), de l'Académie de médecine. ***Physiologie de la lecture et de l'écriture.** 1 vol. in-8, avec 96 gr. 2e éd. 6 fr.
106. COSTANTIN (J.). ***Le Transformisme appliqué à l'agriculture.** 1 vol. in-8, avec 105 gravures. 6 fr.
107. LALOY (L.). ***Parasitisme et mutualisme dans la nature.** Préface du Pr A. GIARD. 1 vol. in-8, avec 82 gravures. 6 fr.

RÉCENTES PUBLICATIONS

HISTORIQUES, PHILOSOPHIQUES ET SCIENTIFIQUES

qui ne se trouvent pas dans les collections précédentes.

Volumes parus en 1907

ARMINJON (P.), prof. à l'École Khédiviale de Droit du Caire. **L'enseignement, la doctrine et la vie dans les universités musulmanes d'Égypte.** 1 vol. in-8. 6 fr. 50

BRASSEUR. **Psychologie de la force.** 1 vol. in-8. 3 fr. 75

DANTU (G.), docteur ès lettres. **Opinions et critiques d'Aristophane sur le mouvement politique et intellectuel à Athènes.** 1 vol. gr. in-8. 3 fr.

— **L'éducation d'après Platon.** 1 vol. gr. in-8. 6 fr.

DICRAN ASLANIAN. **Les principes de l'évolution sociale.** 1 vol. in-8. 5 fr.

HARTENBERG (Dr P.). **Sensations païennes.** 1 vol. in-16. 3 fr.

HÖFFDING (H.), prof. à l'Université de Copenhague. **Morale.** *Essai sur les principes théoriques et leur application aux circonstances particulières de la vie*, traduit d'après la 4e éd. allemande par L. POITIEVIN, prof. de philos. au Collège de Nantua. 2e édit. 1 vol. in-8. 10 fr.

JAMES (W.). * **Causeries pédagogiques**, trad. par L. PIDOUX, préface de M. PAYOT, recteur de l'Académie de Chambéry. 1 vol. in-16. 2 fr. 50

KEIM (A) **Notes de la main d'Helvétius**, publiées d'après un manuscrit inédit avec une introduction et des commentaires. 1 v. in-8. 3 fr.

LABROUE (H.), prof., agrégé d'histoire au Lycée de Toulon. **Le conventionnel Pinet**, d'après ses mémoires inédits. Broch. in-8. 3 fr.

— **Le Club Jacobin de Toulon (1790-1796).** Broch. gr. in-8. 2 fr.

LANESSAN (de). **L'éducation de la femme moderne.** 1 volume in-16. 3 fr. 50

LALANDE (A.), agrégé de philosophie. * **Précis raisonné de morale pratique** par questions et réponses. 1 vol. in-18. 1 fr.

LAZARD (R.). **Michel Goudchaux 1797-1862**), ministre des Finances en 1848. Son œuvre et sa vie politique. 1 vol. gr. in-8. 10 fr.

NORMAND (Ch.), docteur ès lettres, prof., agrégé d'histoire au lycée Condorcet. **La Bourgeoisie française au XVIIe siècle.** *La vie publique. Les idées et les actions politiques* (1604-1661). Études sociales. 1 vol. gr. in-8, avec 8 pl. hors texte. 12 fr.

PIAT (C.). **De la croyance en Dieu.** 1 vol in-18. 3 fr. 50

PILASTRE (E.) **Vie et caractère de Madame de Maintenon**, d'après les œuvres du duc de Saint Simon et des documents anciens ou récents, avec une introduction et des notes. 1 vol. in-8, avec portraits, vues et autographe. 5 fr.

Protection légale des travailleurs (La). (3e série, 1905-1906). 1 vol. in-18. 3 fr. 50

WYLM (Dr). **La morale sexuelle.** 1 vol. in-8. 5 fr.

Précédemment parus :

ALAUX. **Esquisse d'une philosophie de l'être.** In-8. 1 fr.

— **Les Problèmes religieux au XIXe siècle.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

— **Philosophie morale et politique.** In-8. 1893. 7 fr. 50

— **Théorie de l'âme humaine.** 1 vol. in-8. 1895. 10 fr.

— **Dieu et le Monde.** *Essai de phil. première.* 1901. 1 vol. in-12. 2 fr. 50

AMIABLE (Louis). **Une loge maçonnique d'avant 1789.** 1 v. in-8. 6 fr.

ANDRÉ (L.), docteur ès lettres. **Michel Le Tellier et l'organisation de l'armée monarchique** 1 vol. in-8 (*couronné par l'Institut*). 1906. 14 fr.

— **Deux mémoires inédits de Claude Le Pelletier.** In-8. 1906. 3 fr. 50

ARNAUNÉ (A.), conseiller maître à la cour des Comptes. **La monnaie, le crédit et le change**, 3e édition, revue et augmentée. 1 vol. in-8. 1906. 8 fr.

ARRÉAT. **Une Éducation intellectuelle.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50
— **Journal d'un philosophe.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50 (Voy. p. 2 et 6).
***Autour du monde**, par les BOURSIERS DE VOYAGE DE L'UNIVERSITÉ DE PARIS. (*Fondation Albert Kahn*). 1 vol. gr. in-8. 1904. 5 fr.
ASLAN (G.). **La Morale selon Guyau.** 1 vol. in-16. 1906. 2 fr.
ATGER (F.). **Hist. des doctrines du Contrat social.** 1 v. in-8. 1906. 8 fr.
BACHA (E.). **Le Génie de Tacite.** 1 vol. in-18. 4 fr.
BALFOUR STEWART et TAIT. **L'Univers invisible.** 1 vol. in-8. 7 fr.
BELLANGER (A.), docteur ès lettres. **Les concepts de cause et l'activité intentionnelle de l'esprit.** 1 vol. in-8. 1905. 5 fr.
BENOIST-HANAPPIER (L.), docteur ès lettres. **Le drame naturaliste en Allemagne.** In-8. *Couronné par l'Académie française.* 1905. 7 fr. 50
BERNATH (de). **Cléopâtre.** *Sa vie, son règne.* 1 vol in-8. 1903. 8 fr.
BERTON (H.), docteur en droit. **L'évolution constitutionnelle du second empire.** Doctrines, textes, histoire. 1 fort vol. in-8. 1900. 12 fr.
BOURDEAU (Louis). **Théorie des sciences.** 2 vol. in-8. 20 fr.
— **La Conquête du monde animal.** In-8. 5 fr.
— **La Conquête du monde végétal.** In-8. 1893. 5 fr.
— **L'Histoire et les historiens.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50
— * **Histoire de en l'alimtation.** 1894. 1 vol. in-8. 5 fr.
BOUTROUX (Em.), de l'Institut. ***De l'idée de loi naturelle.** 1 vol. in-8. 2 fr. 50.
BRANDON-SALVADOR (Mme). **A travers les moissons.** *Ancien Test. Talmud. Apocryphes. Poètes et moralistes juifs du moyen âge.* In-16. 1903. 4 fr.
BRASSEUR. **La question sociale.** 1 vol. in-8. 1900. 7 fr. 50
BROOKS ADAMS. **Loi de la civilisation et de la décadence.** In-8. 7 fr. 50
BROUSSEAU (K.). **Éducation des nègres aux États-Unis.** In-8. 7 fr. 50
BUCHER (Karl). **Etudes d'histoire et d'économie polit.** In-8. 1901 6 fr.
BUDÉ (E. de). **Les Bonaparte en Suisse.** 1 vol. in-12. 1905. 3 fr. 50
BUNGE (C.-O.). **Psychologie individuelle et sociale.** In-16. 1904. 3 fr.
CANTON (G.). **Napoléon antimilitariste.** 1902. In-16. 3 fr. 50
CARDON (G.). ***La Fondation de l'Université de Douai.** In-8. 10 fr.
CHARRIAUT (H.). **Après la séparation.** In-12. 1905. 3 fr. 50
CLAMAGERAN. **La Réaction économique et la démocratie.** In-18. 1 fr. 25
— **La lutte contre le mal.** 1 vol. in-18. 1897. 3 fr. 50
— **Études politiques, économiques et administratives.** Préface de M. BERTHELOT. 1 vol gr. in-8. 1904. 10 fr.
— **Philosophie religieuse.** *Art et voyages.* 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
— **Correspondance (1849-1902).** 1 vol. gr. in-8. 1905. 10 fr.
COLLIGNON (A.) **Diderot** 2e édit. 1907. In-12. 3 fr. 50
COMBARIEU (J.), chargé de cours au Collège de France. ***Les rapports de la musique et de la poésie.** 1 vol. in-8. 1893. 7 fr. 50
Congrès de l'Éducation sociale, Paris 1900. 1 vol. in-8. 1901. 10 fr.
IVe Congrès international de Psychologie, Paris 1900. In-8. 20 fr.
Ve Congrès international de Psychologie, Rome 1905. In-8. 20 fr.
COSTE. **Économie polit. et physiol. sociale.** In-18. 3 fr. 50 (V. p. 3 et 7).
COUBERTIN (P. de). **La gymnastique utilitaire.** 2e édit. In-12. 2 fr. 50
COUTURAT (Louis). ***De l'infini mathématique.** In-8. 1896. 12 fr.
DANY (G.), docteur en droit. ***Les idées politiques en Pologne à la fin du XVIIIe siècle.** *La Constit. du 3 mai 1793.* In-8. 1901. 6 fr.
DAREL (Th.). **Le peuple-roi.** *Essai de sociologie universaliste.* In-8. 1904. 3 f. 50
DAURIAC. **Croyance et réalité.** 1 vol. in-18. 1889. 3 fr. 50
— **Le Réalisme de Reid.** In-8. 1 fr.
DEFOURNY (M.). **La sociologie positiviste.** *Auguste Comte.* In-8. 1902. 6 fr.
DERAISMES (Mlle Maria). **Œuvres complètes.** 4 vol. Chacun. 3 fr. 50
DESCHAMPS. **Principes de morale sociale.** 1 vol. in-8. 1903. 3 fr. 50
DESPAUX. **Genèse de la matière et de l'énergie.** In-8. 1900. 4 fr.
— **Causes des énergies attractives.** 1 vol. in-8. 1902. 5 fr.
— **Explication mécanique de la matière, de l'électricité et du magnétisme.** 1 vol. in-8. 1905. 4 fr.

DOLLOT (R.), docteur en droit. **Les origines de la neutralité de la Belgique** (1609-1830). 1 vol. in-8. 1902. 10 fr.

DUBUC (P.). ***Essai sur la méthode en métaphysique.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUGAS (L.). ***L'amitié antique.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

DUNAN. ***Sur les formes a priori de la sensibilité.** 1 vol. in-8. 5 fr.

DUNANT (E.). **Les relations diplomatiques de la France et de la République helvétique** (1798-1803). 1 vol. in-8. 1902. 20 fr.

DU POTET. **Traité complet de magnétisme.** 5e éd. 1 vol. in-8. 8 fr.

— **Manuel de l'étudiant magnétiseur.** 6e éd., gr. in-18, avec fig. 3 fr. 50

— **Le magnétisme opposé à la médecine.** 1 vol. in-8. 6 fr.

DUPUY (Paul). **Les fondements de la morale.** In-8. 1900. 5 fr.

— **Méthodes et concepts.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

***Entre Camarades**, par les anciens élèves de l'Université de Paris. *Histoire, littérature, philologie, philosophie.* 1901. In-8. 10 fr.

ESPINAS (A.), de l'Institut ***Les Origines de la technologie.** 1 vol. in 8. 1897. 5 fr.

FERRÈRE (F.). **La situation religieuse de l'Afrique romaine** depuis la fin du IVe siècle jusqu'à l'invasion des Vandales. 1 v. in-8. 1898. 7 fr. 50

Fondation universitaire de Belleville (La). Ch. GIDE. *Travail intellect. et travail manuel;* J BARDOUX. *Prem. efforts et prem. année.* In-16. 1 fr. 50

GELEY (G.). **Les preuves du transformisme.** In-8. 1901. 6 fr.

GILLET (M.). **Fondement intellectuel de la morale.** In-8. 3 fr. 75

GIRAUD-TEULON. **Les origines de la papauté.** In-12. 1905. 2 fr.

GOURD. **Le Phénomène.** 1 vol. in-8. 7 fr. 50

GREEF (Guillaume de). **Introduction à la Sociologie.** 2 vol. in-8. 10 fr.

— **L'évol. des croyances et des doctr. polit.** In-12. 1895. 4 fr. (V. p. 3 et 8.)

GRIVEAU (M.). **Les Éléments du beau.** In-18. 4 fr. 50

— **La Sphère de beauté,** 1901. 1 vol. in-8. 10 fr.

GUEX (F.), professeur à l'Université de Lausanne. **Histoire de l'Instruction et de l'Éducation** In-8 avec gravures, 1906. 6 fr.

GUYAU. **Vers d'un philosophe.** In-18 3e édit. 3 fr. 50

HALLEUX (J.). **L'Evolutionnisme en morale** (*H. Spencer*). In-12. 3 fr. 50

HALOT (C.). **L'Extrême-Orient.** In-16. 1905. 4 fr.

HOCQUART (E.). **L'Art de juger le caractère des hommes sur leur écriture,** préface de J. CRÉPIEUX-JAMIN Br. in-8. 1898. 1 fr.

HORVATH, KARDOS et ENDRODI. ***Histoire de la littérature hongroise,** adapté du hongrois par J. KONT. Gr. in-8, avec gr. 1900. 10 fr.

ICARD. **Paradoxes ou vérités.** 1 vol. in-12. 1895. 3 fr. 50

JAMES (W.). **L'Expérience religieuse,** traduit par F. ABAUZIT, agrégé de philosophie. 1 vol. in-8°. 2e éd. 1907. Cour. par l'Acad. française. 10 fr.

JANSSENS (E.). **Le néo criticisme de Ch. Renouvier.** In-16. 1904. 3 fr. 50

— **La philosophie et l'apologétique de Pascal.** 1 vol in 16. 4 fr.

JOURDY (Général). **L'instruction de l'armée française,** de 1815 à 1902. 1 vol. in-16. 1903. 3 fr. 50

JOYAU. **De l'invention dans les arts et dans les sciences.** 1 v. in-8. 5 fr.

— **Essai sur la liberté morale.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

KARPPE (S.), docteur ès lettres. **Les origines et la nature du Zohar,** précédé d'une *Étude sur l'histoire de la Kabbale.* 1901. In-8. 7 fr. 50

KAUFMANN. **La cause finale et son importance.** In-12. 2 fr. 50

KINGSFORD (A.) et MAITLAND (E.). **La Voie parfaite ou le Christ ésotérique,** précédé d'une préface d'Edouard SCHURÉ. 1 vol. in-8. 1892 6 fr.

KOSTYLEFF. **Évolution dans l'histoire de la philosophie.** In-16. 2 fr. 50

— **Les substituts de l'âme dans la psychologie moderne.** In-8. 1906. 4 fr.

LACOMBE (Cl de). **La maladie contemporaine.** *Examen des principaux problèmes sociaux au point de vue positiviste.* 1 vol. in-8. 1906. 3 fr 50

LAFONTAINE. **L'art de magnétiser.** 7e edit 1 vol. in-8. 5 fr.

— **Mémoires d'un magnétiseur.** 2 vol. gr. in-18. 7 fr.

LANESSAN (de), ancien ministre de la Marine. **Le Programme maritime de 1900-1906.** In-12. 2e éd. 1903. 3 fr. 50

LASSERRE (A.). **La participation collective des femmes à la Révolution française.** In-8. 1905. 5 fr.

LAVELEYE (Em. de). **De l'avenir des peuples catholiques.** In-8. 25 c.

LEMAIRE (P.). **Le cartésianisme chez les Bénédictins.** In-8. 6 fr. 50

LEMAITRE (J.), professeur au Collège de Genève. **Audition colorée et phénomènes connexes observés chez des écoliers.** In-12. 1900. 4 fr.

LETAINTURIER (J.). **Le socialisme devant le bon sens.** In-18. 1 fr. 50

LEVI (Eliphas). **Dogme et rituel de la haute magie.** 2 vol. in-8. 18 fr.

— **Histoire de la magie.** Nouvelle édit. 1 vol. in-8, avec 90 fig. 12 fr.

— **La clef des grands mystères.** 1 vol. in-8, avec 22 pl. 12 fr.

— **La science des esprits.** 1 vol. 7 fr.

LEVY (L.-G.), docteur ès lettres. **La famille dans l'antiquité israélite.** 1 vol. in-8. 1905. Couronné par l'Académie française. 5 fr.

LEVY-SCHNEIDER (L.), professeur à l'Université de Nancy. **Le conventionnel Jeanbon Saint-André** (1749-1813). 1901. 2 vol. in-8. 15 fr.

LICHTENBERGER (A.). **Le socialisme au XVIIIe siècle.** In-8. 7 fr. 50

MABILLEAU (L.). ***Histoire de la philos. atomistique.** In-8. 1895. 12 fr.

MAGNIN (E.). **L'art et l'hypnose.** In-8 avec grav. et pl. 1906. 20 fr.

MAINDRON (Ernest). ***L'Académie des sciences.** In-8 cavalier, 53 grav., portraits, plans. 8 pl. hors texte et 2 autographes. 6 fr.

MANDOUL (J.) **Un homme d'État italien: Joseph de Maistre.** In-8. 8 fr.

MARGUERY (E.). **Le droit de propriété et le régime démocratique** 1 vol. in-16. 1905. 2 fr. 50

MARIÉTAN (J.). **La classification des sciences, d'Aristote à saint Thomas.** 1 vol. in-8. 1901 3 fr.

MATAGRIN. **L'esthétique de Lotze.** 1 vol. in-12. 1900. 2 fr.

MERCIER (Mgr). **Les origines de la psych. contemp.** In-12. 1898. 5 fr.

MICHOTTE (A.). **Les signes régionaux** (répartition de la sensibilité tactile). 1 vol. in-8 avec planches. 1905. 5 fr.

MILHAUD (G.) ***Le positiv. et le progrès de l'esprit.** In-16 1902. 2 fr. 50

MILLERAND, FAGNOT, STROHL. **La durée légale du travail.** In-12. 1906. 2 fr. 50

MODESTOV (B.). ***Introduction à l'Histoire romaine.** *L'ethnologie préhistorique, les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome*, traduit du russe sur MICHEL DELINES. Avant-propos de M. SALOMON REINACH, de l'Institut. 1 vol. in-4 avec 36 planches hors texte et 27 figures dans le texte. 1907. 15 fr.

MONNIER (Marcel). ***Le drame chinois.** 1 vol. in-16. 1900. 2 fr. 50

NEPLUYEFF (N. de). **La confrérie ouvrière et ses écoles**, in-12. 2 fr.

NODET (V.). **Les agnoscies, la cécité psychique.** In-8. 1899. 4 fr.

NOVICOW (J.). **La Question d'Alsace-Lorraine.** In-8. 1 fr (V. p. 4, 10 et 19.)

— **La Fédération de l'Europe.** 1 vol. in-18. 2e édit. 1901. 3 fr. 50

— **L'affranchissement de la femme.** 1 vol. in-16. 1903. 3 fr.

OVERBERGH. **La réforme de l'enseignement.** 2 vol. in-4. 1906. 10 fr.

PARIS (Comte de) **Les Associations ouvrières en Angleterre** (Trades-unions). 1 vol. in-18. 7e édit. 1 fr. — Édition sur papier fort. 2 fr 50

PARISET (G.), professeur à l'Université de Nancy. **La Revue germanique de Dollfus et Nefftzer.** In-8 1906. 2 fr.

PAUL-BONCOUR (J.). **Le fédéralisme économique**, préf. de WALDECK-ROUSSEAU. 1 vol. in-8. 2e édition. 1901. 6 fr.

PAULHAN (Fr.). **Le Nouveau mysticisme.** 1 vol. in-18. 2 fr. 50

PELLETAN (Eugène). ***La Naissance d'une ville** (Royan). In-18. 2 fr.

— ***Jarousseau, le pasteur du désert.** 1 vol. in-18. 2 fr.

— ***Un Roi philosophe:** *Frédéric le Grand.* In-18. 3 fr 50

— **Droits de l'homme.** In-16. 3 fr. 50

— **Profession de foi du XIXe siècle.** In-16. 3 fr. 50

PEREZ (Bernard). **Mes deux chats** In-12, 2e édition. 1 fr. 50

— **Jacotot et sa Méthode d'émancipation intellect.** In-18. 3 fr.

— **Dictionnaire abrégé de philosophie.** 1893. in-12. 1 fr 50 (V. p. 10).

PHILBERT (Louis). **Le Rire.** In-8. (Cour. par l'Académie française.) 7 fr. 50

PHILIPPE (J.) **Lucrèce dans la théologie chrétienne.** In-8. 2 fr. 50

PHILIPPSON (J.). **L'autonomie et la centralisation du système nerveux des animaux.** 1 vol. in-8 avec planches. 1905. 5 fr.

PIAT (C.). **L'Intellect actif.** 1 vol. in-8. 4 fr.

— **L'Idée ou critique du Kantisme.** 2e édition 1901. 1 vol. in-8. 6 fr.

PICARD (Ch.). **Sémites et Aryens** (1893). In-18. 1 fr. 50

PICTET (Raoul). **Étude critique du matérialisme et du spiritualisme par la physique expérimentale.** 1 vol. gr. in-8. 10 fr.

PINLOCHE (A.), professeur honre de l'Univ. de Lille. ***Pestalozzi et l'éducation populaire moderne.** In-16. 1902. (*Cour. par l'Institut.*) 2 fr. 50

POEY. **Littré et Auguste Comte.** 1 vol. in-18. 3 fr. 50

PRAT (Louis), docteur ès lettres. **Le mystère de Platon.** 1 vol. in-8. 1900. 4 fr.

— **L'Art et la beauté.** 1 vol. in-8. 1903. 5 fr.

— **Protection légale des travailleurs (La).** 1 vol. in-12. 1904. 3 fr. 50
Les dix conférences composant ce volume se vendent séparées chacune. 0 fr. 60

REGNAUD (P.). **L'origine des idées et la science du langage.** In-12. 1 fr. 50

RENOUVIER, de l'Inst. **Uchronie.** *Utopie dans l'Histoire.* 2e éd. 1901. In-8. 7 50

ROBERTY (J.-E.) **Auguste Bouvier,** pasteur et théologien protestant. 1826-1893. 1 fort vol. in-12. 1901. 3 fr. 50

ROISEL. **Chronologie des temps préhistoriques.** In-12. 1900. 1 fr.

ROTT (Ed.). **La représentation diplomatique de la France auprès des cantons suisses confédérés.** T. I (1498-1559). Gr. in-8. 1900, 12 fr. — T. II (1559-1610). Gr. in-8. 1902. T. III (1610-1626). Gr. in-8. 1906. 20 fr. (*Récompensé par l'Institut.*)

SABATIER (C.). **Le Duplicisme humain.** 1 vol. in-18. 1906. 2 fr. 50

SAUSSURE (L. de). **Psychol. de la colonisation franç.** In-12. 3 fr. 50

SAYOUS (E.). ***Histoire des Hongrois.** 2e édit. ill. Gr. in-8. 1900. 15 fr.

SCHILLER (Études sur), par MM. SCHMIDT, FAUCONNET, ANDLER, XAVIER LÉON, SPENLÉ, BALDENSPERGER, DRESCH, TIBAL, EHRHARD, Mme TALAYRACH D'ECKARDT, H. LICHTENBERGER, A. LÉVY. In-8. 1906. 4 fr.

SCHINZ. **Problème de la tragédie en Allemagne.** In-8. 1903. 1 fr. 25

SECRÉTAN (H.). **La Société et la morale.** 1 vol. in-12. 1897. 3 fr. 50

SEIPPEL (P.), professeur à l'École polytechnique de Zurich. **Les deux Frances et leurs origines historiques.** 1 vol. in-8. 1906. 7 fr. 50

SIGOGNE (E.). **Socialisme et monarchie.** In-16. 1906. 2 fr. 50

SKARZYNSKI (L.). ***Le progrès social à la fin du XIXe siècle.** Préface de M. LÉON BOURGEOIS. 1901. 1 vol. in-12. 4 fr. 50

SOREL (Albert), de l'Acad. franç. **Traité de Paris de 1815.** In-8. 4 fr. 50

TARDE (G.), de l'Institut. **Fragment d'histoire future.** In-8. 5 fr.

VALENTINO (Dr Ch.). **Notes sur l'Inde.** In-16. 1906. 4 fr.

VAN BIERVLIET (J.-J.). **Psychologie humaine.** 1 vol. in-8. 8 fr.

— **La Mémoire.** Br. in-8. 1893. 2 fr.

— **Etudes de psychologie** 1 vol. in-8. 1901. 4 fr.

— **Causeries psychologiques.** 2 vol. in-8. Chacun. 3 fr.

— **Esquisse d'une éducation de la mémoire.** 1904. In-16. 2 fr.

VERMALE (F.). **La répartition des biens ecclésiastiques nationalisés dans le département du Rhône.** In-8. 1906. 2 fr. 50

VITALIS. **Correspondance politique de Dominique de Gabre.** 1904. In-8. 12 fr. 50

ZAPLETAL. **Le récit de la création dans la Genèse.** In-8. 3 fr. 50

ZOLLA (D.). **Les questions agricoles.** 1894, 1895. 2 vol. in-12. Chacun. 3 fr. 50

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS

TABLE DES AUTEURS ÉTUDIÉS

5879. — Imp. Motteroz et Martinet, rue Saint-Benoît, 7, Paris.

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE.

Volumes in-18

H. Taine.

Le Positivisme anglais, Stuart Mill. 1 vol.
L'Idéalisme anglais, étude sur Carlyle. 1 vol.
Philosophie de l'art. 1 vol.
Philosophie de l'art en Italie. 1 vol.
De l'Idéal dans l'art. 1 vol.
Philosophie de l'art dans les Pays-Bas. 1 vol.
Philosophie de l'art en Grèce. 1 vol.

Paul Janet.

Le Matérialisme contemporain. 1 vol.
La Crise philosophique. 1 vol.
Le Cerveau et la Pensée. 1 vol.

Odysse Barot.

Lettres sur la philosophie de l'histoire. 1 vol.

Alaux.

La Philosophie de M. Cousin. 1 vol.

Ad. Franck.

Philosophie du droit pénal. 1 vol.
Philosophie du droit ecclésiastique. 1 vol.
Philosophie mystique au XVIIIe siècle. 1 vol.

E. Saisset.

L'Ame et la vie. 1 vol.
Critique et histoire de la philosophie. 1 vol.

Charles Lévêque.

Le Spiritualisme dans l'art. 1 vol.
La Science de l'invisible. 1 vol.

Auguste Laugel.

Les Problèmes de la nature. 1 vol.
Les Problèmes de la vie. 1 vol.
Les Problèmes de l'âme. 1 vol.
La Voix, l'Oreille et la Musique. 1 vol.
L'optique et les arts. 1 vol.

Challemel-Lacour.

La Philosophie individualiste. 1 vol.

Charles de Remusat.

Philosophie religieuse. 1 vol.

Albert Lemoine.

Le Vitalisme et l'Animisme de Stahl. 1 vol.
De la Physionomie et de la parole. 1 vol.

Milsand.

L'Esthétique anglaise, John Ruskin. 1 vol.

A. Vera.

Essai de philosophie hégélienne. 1 vol.

Beaussire.

Antécédents de l'hégélianisme dans la philosophie française. 1 vol.

Bost.

Le Protestantisme libéral. 1 vol.

Francisque Bouillier.

Du Plaisir et de la Douleur. 1 vol.

Ed. Auber.

Philosophie de la médecine. 1 vol.

Lebl[illegible]s.

Matérialisme et spiritualisme. 1 vol.

Ad. Garnier.

De la morale dans l'antiquité. 1 vol.

Schœbel.

Philosophie de la raison pure. [illegible]

Beauquier.

Philosophie de la musique. 1 vol.

Tissand[illegible]er.

Des Sciences occultes et du spiritisme. 1 vol.

J. Moleschott.

La Circulation de la vie. 2 vol.

L. Büchner.

Science et Nature. 2 vol.

Ath. Coquerel fils.

Des prem. transform. du christianisme. 1 vol.
La Conscience et la Foi. 1 vol.
Histoire du Credo. 1 vol.

Jules Levallois.

Déisme et Christianisme. 1 vol.

Camille Selden.

La Musique en Allemagne. 1 vol.

Fontanès.

Le Christianisme moderne, Lessing. 1 vol.

Saigey.

La Physique moderne. 1 vol.

Mariano.

La Philosophie contemporaine en Italie. 1 vol.

E. Faivre.

De la variabilité des espèces. 1 vol.

Letourneau.

Physiologie des passions. 1 vol.

J. Stuart Mill.

Auguste Comte et le Positivisme. 1 vol.

Ernest Bersot.

Libre philosophie. 1 vol.

Albert Réville.

Histoire du dogme de la divinité de Jésus-Christ. 1 vol.

W. de Fonvielle.

L'Astronomie moderne. 1 vol.

C. Coignet.

La morale indépendante. 1 vol.

E. Boutmy.

Philosophie de l'architecture en Grèce. 1 vol.

E. Vacherot.

La science et la conscience. 1 vol.

Volumes in-8 à 5 fr., 7 fr. 50 et 10 fr.

Jules Barni.... La morale dans la démocratie. 1 vol. 5 fr.

Agassiz........ De l'espèce et de la classification en zoologie, traduit de l'anglais. 1 vol. 5 fr.

Stuart Mill..... La philosophie de Hamilton, tr[illegible] zelles. 1 vol. in-8. 10 fr.

Paris. — Imprimerie de E. Martinet, [illegible]